UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST MAY 1 1923

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecanadienne80montuoft

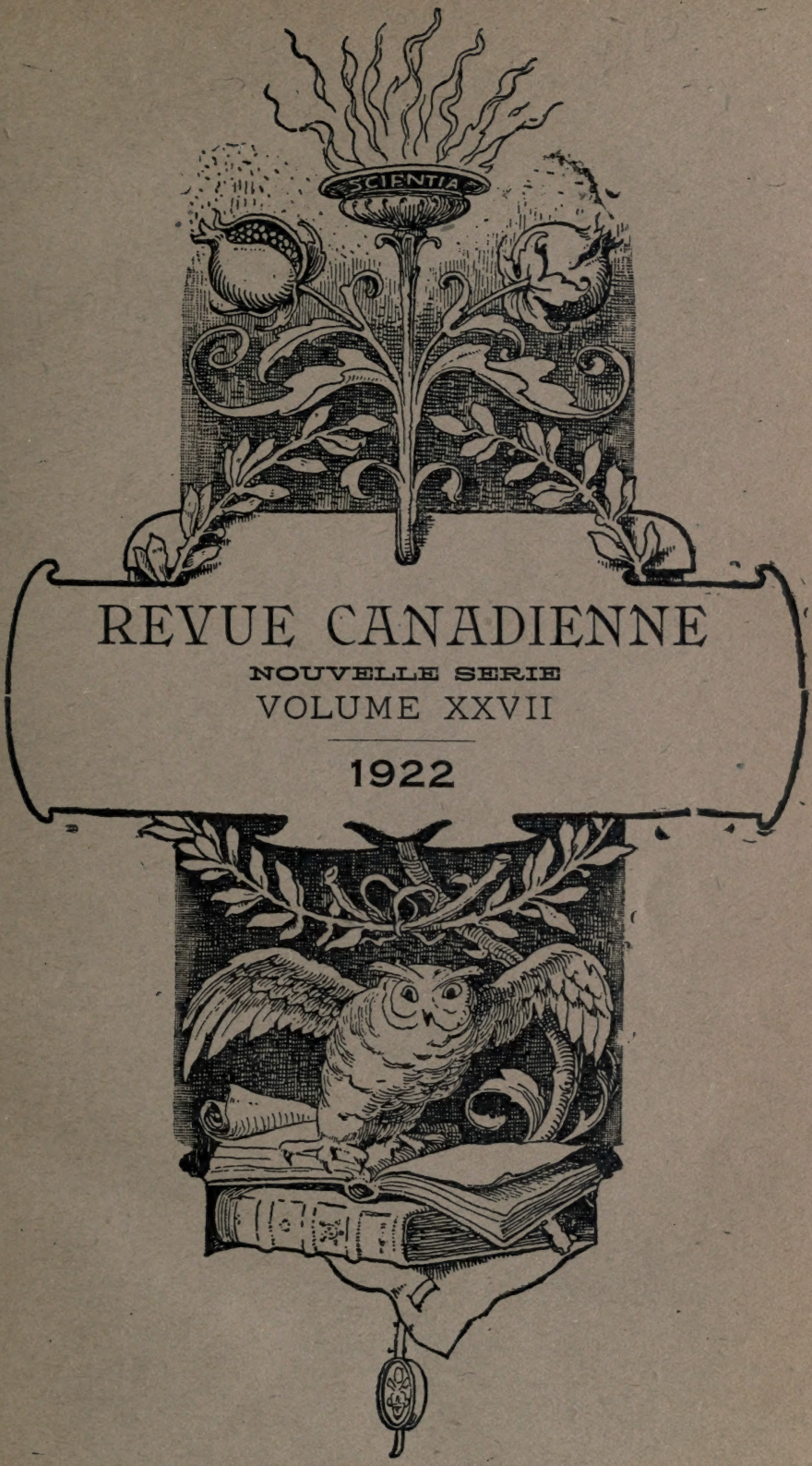

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE

VOLUME XXVII

1922

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XXVII

1922

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

180738
22/5/23

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, Canada

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

AP
21
R34
v.80

Le maréchal Foch au Canada

DANS le beau discours qu'il prononçait sur les prix de vertu à l'Académie française le 1er décembre dernier (1921), M. René Doumic, parlant de la fondation du prix Etienne Lamy destiné à honorer et à récompenser les familles nombreuses en France, s'exprimait ainsi : " Etienne Lamy était allé au Canada. Il avait été frappé du même phénomène qu'y notait encore, il y a quelques semaines, au cours de la mission qu'il a si brillamment conduite, le maréchal Fayolle, je veux dire l'extraordinaire fécondité des familles françaises dans ce pays catholique et agricole. "

Ce n'est pas souvent que le nom du Canada est prononcé sous la coupole du palais Mazarin par une bouche d'immortel. Mais nous y voici, et à plus d'une fois déjà. Nous avons l'espoir qu'il le sera de plus en plus à l'avenir. Dans ce même discours, M. Doumic raconte que l'Académie française, pour attribuer ses prix aux familles nombreuses, voudrait désormais se faire aider par les Académies des provinces (en France). Qui sait s'il ne lui plaira pas de s'adresser un jour pour en décerner quelques-uns à la section française de notre Société Royale,que notre ami M. le chanoine Chartier s'obstine avec une louable persévérance à appeler l'Académie canadienne? Québec, en un sens très réel et en dépit des traités, n'est-il pas encore une province française ?

Ce qui est sûr, c'est que, depuis quelques années, les visites, chez nous, de missions françaises, ou d'hommes illustres de France, se succèdent et se multiplient. Nous avons eu, notamment, celles de Brunetière et de Doumic, de Lamy et de Bazin, d'Hanotaux et de Barthou, celle de Joffre, celle de Pau, celle de Fayolle, et, hier, celle de Foch.

C'est de cette dernière que nous voudrions aujourd'hui entretenir nos lecteurs. Le maréchal Foch, le plus grand soldat des temps modernes, le généralissime vainqueur du gigantesque conflit 1914-1918 qui a divisé le monde en deux et a failli le mener à sa ruine, Foch est venu au Canada. Il a passé par nos villes très vite, trop vite à notre gré, comme un bolide a dit quelqu'un, ou mieux, a rectifié le président de l'Alliance française, comme un météore. Ottawa, Montréal et Québec l'ont tour à tour possédé pendant quelques heures. Les citoyens de ces trois villes et tous ceux du Canada en ont été grandement honorés. C'est de ce séjour en notre pays, trop court mais quand même si honorable pour nous, de l'illustre maréchal, les 11 et 12 décembre 1921, que nous voudrions garder quelques souvenirs dans ces pages de la *Revue canadienne,* qui en ont enregistré tant d'autres de même nature en ces récentes années.

* * *

Si connues que soient, de nos lecteurs, la figure, la carrière et la gloire du maréchal Foch, il nous convient cependant, nous semble-t-il, d'en parler au moins succinctement, avant d'entreprendre le récit de son passage au milieu de nous.

Dans le *Correspondant* du 25 janvier 1915,bien avant que Foch fut devenu généralissime au sortir de l'entrevue fameuse de Doullens, *Miles,* qui a écrit de si belles silhouettes des hommes de guerre que l'actualité mettait en vedette, a tracé du professeur et du tacticien qu'était déjà ce général au moment de la guerre naissante le plus vivant des portraits. Nous détachons de l'ensemble de cette étude quelques traits qui vont nous permettre de bien camper notre maréchal d'aujourd'hui :

Mince, élégant, bien pris dans le dolman..., Foch frappait tout de suite par une expression d'énergie, de calme et de droiture. Le front était haut, le nez fin et droit; les yeux d'un gris bleu regardaient bien en face. Il parlait sans gestes (à l'*Ecole de stratégie et de tactique*) avec autorité et conviction, d'une voix grave, rude, un peu monotone... C'était le plus profond et le plus original des professeurs de l'*Ecole de guerre*...

Plus loin, *Miles* complète ainsi sa description du héros, considéré, cette fois, du point de vue de la valeur intellectuelle et morale:

De même que le général Joffre (lui aussi maintenant maréchal), Foch parle peu. Mais, plutôt qu'un silencieux, il serait ce que les Anglais appellent un homme de peu de paroles. Il s'exprime volontiers avec une concision qui donne à son langage une vigueur singulière. Sa maîtrise n'est pas de la froideur. Il est un enthousiaste et excelle à faire partager sa passion pour tout ce qui touche à l'armée... On ne résiste pas à la chaleur de sa conviction. Il séduit les coeurs autant qu'il conquiert les intelligences... C'est un de ces chefs qui obtiennent de ceux qui sont sous leurs ordres un rendement exceptionnel, parce qu'ils ont gagné leur dévouement. Ceux qui ne l'ont vu que de loin lui savent gré de sa droiture et d'une fermeté de caractère qui ne s'est jamais démentie... Ceux qui l'ont approché de plus près ont constaté et ressenti sur eux-mêmes les effets d'une bonté qui lui faisait accueillir leurs confidences et s'intéresser à leurs préoccupations personnelles. Il impose le respect de ses idées à ceux mêmes qui ne les partagent pas. Catholique pratiquant, il dédaigna toujours de faire dans sa conduite la moindre concession à l'esprit régnant.[1] A tous, il inspire une confiance absolue. On l'admire, on le respecte, on l'aime. Il exerce un ascendant auquel on ne résiste pas et possède au suprême degré l'autorité et le don du commandement.

D'où venait, au début de la guerre, ce colonel bientôt général, puis maréchal, homme si complet, et com-

---

[1] On a raconté (*Démocratie nouvelle* — décembre 1918) qu'un jour de la dernière semaine de guerre, M. Clemenceau s'était rendu au *grand quartier général* pour conférer avec Foch. " Le maréchal, lui dit-on, est à la messe; mais on peut l'avertir que vous êtes là ? " " Non, non, laissez-le, répliqua le *tigre*, ça lui a trop bien réussi jusqu'à présent. "

ment s'était-il formé ? L'article du *Correspondant* nous fournit encore toute la substance de son *curriculum vitae,* en d'autres termes de sa carrière. Ferdinand Foch est né, le 4 août 1851, à Tarbes (tout près de Lourdes), où son père était secrétaire général de la préfecture. Son père et sa mère étaiénd des vaillants, doués du sens chrétien le plus fort et le plus pratique. L'un de ses frères est jésuite. Ferdinand suivit les classes du lycée de Tarbes, puis de celui de Rodez, ensuite il passa au collège Saint-Michel à Saint-Etienne et enfin à celui de Saint-Clément à Metz, où son père, en changeant de situation comme tous les fonctionnaires, alla successivement demeurer. A Saint-Etienne et à Metz, deux collèges sous la direction des jésuites, le jeune Ferdinand passa son baccalauréat puis se prépara à Polytechnique. Dès cette époque, on remarqua qu'il avait " l'esprit géométrique " et qu'il était " un passionné de l'histoire ". Travailleur et exemplaire, aimé et estimé de tous, il se vit décerner par le vote de ses condisciples, à Saint-Clément de Metz, le grand prix de sagesse.[2] En 1870, la guerre éclate. Foch ferme ses livres et s'engage volontaire. Mais l'armistice de la défaite survient avant qu'il ne soit sorti des dépôts. Il est témoin du désastre et s'en souviendra toujours. Il retourne à ses cours et est reçu à Polytechnique en 1871. A sa sortie de Fontainebleau, il va en garnison à Tarbes, suit les cours de Saumur (cavalerie), passe capitaine en 1878, est reçu à l'Ecole de guerre en 1884, devient chef d'escadron en 1891, est nommé professeur à l'Ecole de stratégie en 1896... Voilà que l'horizon s'obscurcit soudain. En 1901, Foch, trop catholique,

---

[2] Rappelant récemment, dans sa tournée aux Etats-Unis, alors qu'il recevait un diplôme de docteur des mains des jésuites directeurs de l'Université de Fordham, ses années de Metz, le maréchal disait: " Savoir travailler, voilà la leçon que j'ai retenue de mes anciens maîtres. Avec elle, j'ai emporté la divine lumière de la foi pour me guider vers le succès dans mes oeuvres et me donner des forces pour vivre selon ce qui est juste et vrai. "

doit quitter l'Ecole. Il s'en va, lieutenant-colonel, à Laon, puis, en 1903, il passe commandant à Vannes. Enfin, en 1907, il devient général de brigade et va commander le 5e corps à Orléans. Quelques mois plus tard, il est nommé commandant de l'Ecole de guerre, par M. Clemenceau, si nous ne nous trompons pas, à qui on aurait dit : "Mais il a un frère jésuite !" et qui aurait répondu : " Qu'on me f... la paix ! C'est lui qu'il faut là. " En 1911, il est à la tête de la 12e division à Chaumont. En 1912, il est général et commande le 8e corps, pour passer bientôt au poste d'honneur qu'est le commandement du 20e à Nancy. C'est là que la guerre l'a trouvé en 1914.

Ce qu'il a fait depuis est trop connu pour qu'il soit besoin d'y insister. Racontons seulement comment il devint généralissime en 1918. L'entrevue de Doullens est désormais historique. Le récit qu'en a fait Stéphane Lauzanne est de ceux qui ne meurent pas. Il nous semble que la citation s'en impose. Mieux que tout autre, sans doute, ce moment de sa vie peint le héros tel qu'il est. Nous passons la plume à Lauzanne :

Le mercredi 26 mars 1918, M. Poincaré se rend en automobile à Doullens. Une scène d'histoire — la plus grande scène d'histoire de la guerre — va s'y dérouler. Lorsqu'il descend de voiture, on lui annonce que le maréchal Douglas Haig est enfermé à la mairie, en conférence avec ses commandants d'armée, et qu'il serait peut-être préférable de ne pas l'interrompre. Pour tromper l'attente et se défendre contre la bise aigre qui fouette les visages, ceux qui sont là se promènent de long en large, dans le petit square de l'hôtel de ville. Ceux qui sont là, c'est M. Poincaré, c'est M. Clemenceau, c'est M. Loucheur et c'est aussi un général en gris ardoise qui fourre de temps à autre, rageusement, sous son bras gauche, une vieille canne sculptée de poilu : Foch. On ne sait exactement qui lui a dit de venir ; mais il est venu. Dès qu'il voit le président de la république, il s'approche de lui, le prend à part, et lui dit : — Vous ne connaissez pas, monsieur le président, les ordres qui ont été donnés ? Le président, en effet, ne connaissait pas ces ordres. Ils étaient graves. Ils comportaient

le repliement presque complet de l'armée et entraînaient à bref délai l'évacuation de Paris. Ils semblaient produire chez le vainqueur de Fère-Champenoise une surexcitation extrême. De sa voix brève, nerveuse, saccadée, il répétait : — Paris ! Paris n'a rien à voir là-dedans, Paris est loin... C'est là où il est qu'on doit arrêter le Boche... On l'arrête toujours, le Boche ; il suffit d'en donner l'ordre... Haig et Pétain sont deux hommes qui tiennent fermée une porte à deux battants. La porte a été forcée. Et ils sont là, tous deux, chacun derrière son battant, regardant s'engouffrer l'ennemi et ne sachant pas comment fermer la porte et qui doit commencer ! — Mais comment les arrêteriez-vous? demande M. Loucheur qui s'était rapproché. — Heu ! repart Foch, vous connaissez ma méthode... Heu ! je colle un pain à cacheter là, puis un là, puis un autre là... Le Boche n'avance presque plus. J'en colle encore un là. Et le Boche est fixé. On fixe toujours le Boche...

Soudain, sur le perron de l'hôtel-de-ville les deux minces silhouettes du maréchal Haig et de lord Milner se profilent. La conférence anglo-française va commencer. En hâte, tout le monde se dirige vers la mairie. On s'installe dans une grande salle nue, autour d'une table étroite. M. Poincaré est assis au milieu, ayant le gouvernement anglais représenté par lord Milner à sa droite et le gouvernement français représenté par M. Clemenceau à sa gauche. Un peu plus loin, le maréchal Haig, les généraux Foch et Pétain ont pris place. M. Loucheur, assis au bout de la table, fait office de secrétaire. Chacun, même à cette heure solennelle, garde sa physionomie propre. M. Poincaré est calme, M. Clemenceau caustique, lord Milner flegmatique, Foch nerveux, Pétain impénétrable. Haig a la figure tendue et harassée d'un homme qui n'a pas dormi depuis trois nuits.

M. Poincaré prend la parole. Avec cette lucidité qui, aux minutes les plus troubles, ne l'abandonne pas, il expose la situation. Et il ajoute avec énergie que, pour lui, il ne saurait être question d'arrêter les Boches que là où ils étaient — non ailleurs. Le maréchal Haig dit que pour sa part il est prêt à faire de son mieux et à défendre Amiens. Sur ce mot, Foch bondit, frappe la table et s'écrie : — Mais non, maréchal, mais non, ce n'est pas d'Amiens qu'il s'agit : il faut vaincre avant Amiens, il faut vaincre où nous sommes... En quelques phrases hachées, métalliques, il refait sa démonstration du square, il répète les paroles que depuis vingt-quatre heures il ne cesse de mâchonner... Sans doute, il eût mieux valu arrêter les Boches sur la Somme. Mais maintenant on n'a plus le choix : il faut

les arrêter où ils sont, il faut les arrêter tout de suite. Et, pour cela, il n'y a qu'à en donner l'ordre. A ce moment, lord Milner se lève et fait signe à M. Clemenceau. Un bref dialogue s'engage entre eux à demi-voix. On entend lord Milner dire à plusieurs reprises: " There is the man..." (Voilà l'homme qu'il nous faut.) Haig se lève à son tour et va le rejoindre. C'est une noble et belle figure que celle de ce vaillant soldat. Dès le premier jour de la mortelle bataille, la vérité lui est apparue. Il n'y a pas de soudure et pas toujours d'entente entre les deux armées alliées. Si on continue ainsi, on va à la débâcle. Un seul remède existe: mettre au-dessus de lui et au-dessus de Pétain un chef unique auquel tous deux seront subordonnés. Pour lui, il se mettra volontiers sous les ordres de Foch. Voici quarante-huit heures déjà qu'il l'a télégraphié à son gouvernement. M. Clemenceau revient alors vers la table, où les autres assistants continuaient à tenir conseil. Et, à voix haute, il propose à Pétain de faire comme Haig et de se mettre sous les ordres de Foch. Puis M. Loucheur prend une feuille de papier et, séance tenante, rédige la déclaration, qui fut plus tard rendue publique, aux termes de laquelle " le général Foch avait pour mission de coordonner les efforts des deux armées ". — Puisque vous avez une si bonne écriture, fait M. Clemenceau, écrivez donc cette déclaration en deux exemplaires. Nous la signerons immédiatement.

Il en est ainsi fait, et la décision par laquelle un chef unique est mis à la tête des deux armées est signée au crayon sur une simple feuille volante.

On sait ce qui est ensuite advenu: le refoulement des Allemands, la deuxième victoire de la Marne, la capitulation, l'armistice, la victoire! N'insistons pas. Le grand soldat qui nous visitait les 11 et 12 décembre nous est maintenant parfaitement connu. Ajoutons que Foch, bientôt créé maréchal comme Joffre, fut, comme Joffre également, l'année d'après, reçu à l'Académie française, où il vint prendre séance le 5 février 1920. Il y fit l'éloge de son prédécesseur, M. le marquis de Vogüé, l'historien de Villars — qui sauva la France à Denain (1712) comme lui-même vient de sauver la France et le monde (1918). L'ancien président Poincaré, qui le recevait, raconta sa carrière, surtout son action au cours de la

guerre et pour la victoire, avec cette maîtrise de la pensée et de la langue qui le distingue. Il débuta finement, variant la formule qui veut que le directeur de l'Académie salue le récipiendaire par le seul mot *Monsieur,* en disant à son nouveau collègue : *Monsieur le maréchal.*

* * *

Donc, monsieur le maréchal, au cours de sa randonnée en Amérique, où il était venu remercier au nom de la France, s'est arrêté deux jours, chez nous, au Canada. Il a passé avec la rapidité de l'éclair. Ce terrible homme, décidément, est difficile à suivre de bien des façons ! Essayons de le faire, au moins pour ces deux jours, que nous sommes en droit, tout le monde l'a dit, de marquer d'une pierre blanche, sur les bords de notre Saint-Laurent.

Le dimanche matin, 11 décembre, le train du *Pennsylvania Railroad* qui nous amenait Foch entrait en gare, à Ottawa, à 9 heures précises. Le maréchal en descendant de son wagon particulier le *Lorette* — un beau nom pour ce fervent de Lourdes ! — fut reçu par des ministres et toute une foule en joie. Notre ami Bilodeau, dont la plume est si parlante, nous l'a ainsi *croqué* au débarqué :

> On reconnaît ces traits rendus si familiers par la publicité. Mais ils paraissent encore plus sympathiques. Le maréchal n'est pas très grand, mais il est solide et râblé, comme on dit volontiers en France. Il a la tête massive, les traits forts, avec des yeux actifs et aigus, que la bonté éclaire... Son sourire lui a conquis tous les coeurs...

Le maréchal avait trois heures à passer à Ottawa, puisqu'il devait être à Montréal le même après-midi. De ces trois heures, il en a donné une au bon Dieu. C'était le dimanche. Tout naturellement, il est allé à la messe à la basilique, et il l'a entendue avec recueillement. Mgr l'archevêque Gauthier

lui lut un compliment, puis, avec le délégué papal, il s'approcha de Foch, à qui on avait fait place dans le sanctuaire même. L'instant d'après, le maréchal passait un moment à l'archevêché. On causa quelques minutes. Un mot du délégué fournit l'occasion à l'illustre visiteur de dire, en une seule syllabe, ce qui est bien dans la façon des grands capitaines, comment il appréciait la cordiale réception que la foule venait de lui faire à la gare et par les rues. " Au Canada, avait dit en souriant Mgr di Maria, le climat est froid mais les coeurs sont chauds ! " — " Très ! " repartit le maréchal avec ce coup de tête et ce geste du bras porté en avant qui lui sont particuliers et disent tant de choses.

Un quart d'heure à peine s'était écoulé que l'on retrouvait le maréchal et sa suite dans une grande salle publique de la rue Bank, où le président du Canadian Club, en anglais, et le président de l'Alliance française, en français, devant trois mille personnes, haranguèrent l'hôte de passage. Foch répondit en martelant ses mots avec force et énergie de manière à être partout entendu. Il dit sa gratitude pour les soldats canadiens qu'il a appréciés et admirés sur les champs de bataille et aussi pour toute la population qui les a de loin soutenus matériellement et moralement. La France garde au Canada, termine Foch, une profonde reconnaissance. On avait invité l'honorable Mackenzie-King, chef du parti libéral qui venait de sortir vainqueur du tournoi des élections fédérales, à saluer au nom du pays le vainqueur de la grande guerre. Il parla peu, mais bien :

Le langage humain, dit-il, monsieur le maréchal, est impuissant à exprimer les souvenirs, les pensées et les sentiments que votre présence parmi nous évoque ou fait naître. Jamais encore, dans le cycle des âges, il n'avait été donné à une génération de jeter les yeux sur un homme au jugement de qui le sort de tant de nations fut un jour confié... Nous vous considérons comme la figure centrale des temps modernes... Généreux et

fort dans l'adversité, vous avez su être clément dans le triomphe... Toujours vous avez cherché la justice et vous avez voulu marcher avec Dieu... Comme Canadiens, nous honorons votre nom illustre et, nous vous l'assurons, votre gloire d'ailleurs immortelle nous restera à jamais chère...

Les vétérans canadiens de la grande guerre eurent aussi, à Ottawa, l'occasion de présenter leurs hommages au généralissime. Puis, ce fut l'heure de prendre le train pour Montréal. L'honorable Monty, au nom du gouvernement, accompagna le maréchal de la capitale à la métropole. Au cours du trajet, Bilodeau réussit — ce qu'ils sont indiscrets ces journalistes! — à obtenir une *interview*. Retenons-en quelques paroles significatives:

Les Canadiens, à la guerre, a dit le maréchal, se sont montrés admirables d'élan, d'initiative et de persévérance... Ils ont brillé partout et nous ont rendu de signalés services sur tous les points du front à peu près. Prenez le 22 août, lors du premier emploi des gaz. Qui a empêché l'ennemi de passer par la brèche ouverte? Les Canadiens. Et puis Festhubert, Givenchy, Courcelette, Vimy... Oui, oui, ils furent braves et excellents soldats...

* * *

A 3 heures de l'après-midi, le maréchal Foch arrivait à la gare Windsor à Montréal. Il devait repartir pour Québec, le même soir, à 10.30 heures. En sept heures à peine, que de courses et que de réceptions il devait subir! Mais il l'a fait crânement, alertement, aimablement, comme il fait toutes choses. En ce court espace de temps, il a été harangué pas moins de huit fois et il a lui-même prononcé autant de discours. Il serait fastidieux de les reproduire tous, ces discours et ces allocutions, qui comportaient nécessairement plus d'une répétition. Contentons-nous d'en résumer la substance d'une façon générale, tout en nous arrêtant à en citer quelques-uns, qui nous intéressent davantage, dans leur texte.

A la gare d'arrivée, le maréchal prononça quelques fières paroles à l'adresse des soldats de la grande guerre, qu'on avait admis à venir l'acclamer. Puis, ce fut comme un défilé triomphal par les rues de la ville : Windsor, Peel, Sherbrooke, Parc, Saint-Joseph, Saint-Denis, Sherbrooke, Saint-Hubert... A l'angle des rues Saint-Hubert et Sherbrooke, les chevaliers de Colomb avaient organisé une réception en plein air. M. L. MacMahon, allié à l'ancien maréchal-président du même nom, parla au nom des chevaliers et le maréchal Foch répondit. A la bibliothèque municipale, rue Sherbrooke, où le maréchal descendit et signa au registre d'honneur, le maire Martin présenta les hommages de la ville et l'hôte qu'on acclamait remercia. A l'Ecole des Hautes Etudes, le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Gauthier, créa le maréchal docteur en droit et lui fit un beau discours, auquel celui-ci ne manqua pas de faire une belle réponse. Puis le maréchal inaugura, dans l'une des salles de la même Ecole des Hautes Etudes, l'exposition des produits français, ce qui, après un discours du sénateur Beaubien, nécessita une autre réponse du maréchal. On se dirigea alors vers l'Arsenal de nos soldats canadiens-français, avenue des Pins, où le chargé du consulat de France, M. de Verneuil, présenta la colonie française avec naturellement discours et réponse. Le maréchal fut après cela au théâtre *Majesty* l'hôte du Canadian Club, où, de nouveau, il y eut discours par le général sir Arthur Currie, qui commanda naguère les troupes canadiennes sous Foch lui-même, et réponse appropriée. A l'Hôtel Windsor, l'Alliance française, par la bouche de son président, M. Gonzalve Desaulniers, salua à son tour l'illustre visiteur qui, cette fois encore, sut fort bien dire ce qu'il y avait à dire. Enfin, le brigadier général Armstrong, commandant des forces militaires à Montréal, offrit un dîner d'honneur au maréchal et à sa suite, au Saint James Club, et, à 10.30 heures, l'illustre visiteur mon-

tait dans son wagon du Pacifique Canadien et partait pour Québec. Voilà, sûrement, des heures bien remplies!

De tout ce qui a été dit au maréchal Foch, par nos concitoyens de Montréal, nous ne voulons retenir que les allocutions du maire de la cité, du recteur de l'université et du président de l'Alliance française. Ce sont elles surtout, croyons-nous, qui donnent la note officielle et canadienne de la manifestation. On a pu s'étonner que les chevaliers de Colomb aient eu l'honneur d'une réception spéciale, alors que notre association Saint-Jean-Baptiste, par exemple, est restée muette. Mais c'est qu'il ne faut pas oublier ce que cette puissante chevalerie a fait pendant la guerre. Elle a fourni, à elle seule, pas moins de quinze millions aux services des armées alliées, dont un million et demi perçu au Canada. Partout où il l'a pu, aux Etats-Unis comme ici, le maréchal a tenu à témoigner de sa gratitude. Et c'est pourquoi il s'est prêté si volontiers à la manifestation, d'ailleurs très brève, de nos chevaliers. On s'est demandé aussi pourquoi le maire a salué le maréchal à la bibliothèque et non à l'hôtel-de-ville, pourquoi le recteur de l'Université de Montréal l'a reçu dans l'une des écoles affiliées et non rue Saint-Denis. Cela s'explique quand on sait qu'à l'hôtel-de-ville on était en grand ménage, pour préparer l'inauguration du nouveau conseil municipal, et que, d'autre part, c'est à l'Ecole des Hautes Etudes que l'hôte illustre devait ouvrir officiellement l'exposition des produits français. D'ailleurs, le programme était déjà si chargé qu'il ne fallait pas songer à y ajouter. Nous n'envions pas le rôle de ceux qui ont à fixer le protocole de ces sortes de grandes réceptions. Il est si ingrat, pour satisfaire tout le monde, d'avoir à imposer à ses hôtes de pareilles corvées !

Il vous tarde sans doute — a dit M. le maire, en s'adressant tout ensemble au maréchal de France et au feld-maréchal d'Angleterre — de

revoir votre France qui est un peu notre patrie, à nous aussi, et que nous aimons davantage, s'il se peut, depuis la guerre... Heureuse guerre, en effet, pourrait-on dire, qui nous a valu de constater une fois de plus combien glorieuse est la France et combien valeureux sont ses enfants !... Quand on eut compris que la victoire dépendait de l'unité de commandement, c'est à vous, monsieur le maréchal, que fut confié le poste aussi redoutable qu'éminent de généralissime des armées alliées. On sait jusqu'où vous avez justifié la confiance qu'on avait mise en vous... Aussi quel honneur pour nous de vous recevoir !... Soyez le bienvenu dans cette ville dont les habitants (ceux de la majorité tout au moins) ont conservé les moeurs hospitalières, la langue et les traditions de l'ancienne mère-patrie...

Monsieur le maréchal — disait plus tard, au nom de l'université, son recteur, Mgr Gauthier—vous faites un bien grand honneur à l'Université de Montréal, en vous arrêtant chez elle... Il était tout naturel que nous saisissions l'occasion de votre visite pour vous offrir, à l'exemple des universités-soeurs américaines, le grade honorifique de docteur en droit. Votre bonté vous a fait condescendre à notre désir. Nous en sommes profondément heureux... Si je ne me trompe, c'est la première université catholique et française que vous rencontrez dans votre longue course à travers l'Amérique. Si vous aviez le temps d'en faire la visite, vous auriez plaisir à constater que notre université traverse une période de développement intense qui lui donne l'activité féconde et le charme d'un printemps. Ce que je tiens à relever en ce moment, c'est que, dans ce développement même, elle s'inspire de l'expérience de vos universités de France. A tous les stages de l'enseignement qu'elle donne... c'est sur les programmes de France qu'elle a modelé les siens, parce qu'en fait, et bien que des caractères ethniques de plus en plus accusés marquent notre race, nous maintenons, depuis bientôt trois cents ans, dans ce pays, à travers des péripéties parfois douloureuses, la tradition française, et que nous nous obstinons à en porter d'une épaule qui ne sait pas fléchir le fardeau magnifique. Jamais ces hérédités ne se sont manifestées plus glorieusement pour nous que dans cette guerre, que vous avez, monsieur le maréchal, terminée par la victoire. Nos fils étaient à côté des vôtres ! Ils dorment avec eux, plusieurs, dans l'héroïque fraternité de la mort. En pensant aux deux mille jeunes gens qui ont comblé les vides d'un seul de nos bataillons — le 22e—, nous avons le droit de dire qu'ainsi que la Grèce de Périclès notre race a donné pour votre cause la fleur de sa jeunesse et une partie

de son printemps. En votre personne, monsieur le maréchal, nous enveloppons de la plus vive admiration, de la plus chaude sympathie, la France, ses incomparables soldats, ses admirables chefs. Dieu garde la France, parce qu'il a voulu qu'elle fût nécessaire. Qu'il continue de la maintenir et de la faire briller dans le rôle supérieur qu'il lui a réservé de tout temps! C'est dans ces sentiments, monsieur le maréchal, qu'au nom de l'Université de Montréal j'ai le très grand honneur de vous proclamer docteur en droit.

Sous l'Arc de l'Etoile — ajoutait ailleurs le président de l'Alliance française, M. Gonzalve Desaulniers — les batailles napoléoniennes se sont penchées sur vous et vous ont souri. Sur toutes les routes de France les visages éplorés des mères se sont illuminés à votre approche. Aux Etats-Unis, les fleurs se sont attardées dans la vie automnale pour mieux mourir à vos pieds, Ici, dans ce pays, et plus particulièrement dans cette province que vous traversez, un astronome dirait comme un bolide, j'aime mieux dire comme un météore, nous avons conscience de greffer quelque chose d'inédit sur toutes les manifestations délirantes dont vous avez été l'objet un peu partout. Nous avons préparé, monsieur le maréchal, depuis trois siècles, avec ténacité, un coin de terre dans lequel vous pouvez vous dire en toute vérité que vous êtes chez vous. Dans les foules qui vous ont acclamé tantôt et qui vous acclameront demain, il n'y a que des gens, à quelques exceptions près, originaires de la Bretagne, de la Normandie, de la Touraine et de la Provence, qui ont cultivé dans la vallée du Saint-Laurent les vieilles qualités et même un peu les défauts de votre race. Vous le savez tout aussi bien que moi d'ailleurs, vous qui les avez vus courir à la mort sous votre commandement suprême. Cette province, qui les a nourris et qui entend bien en nourrir encore davantage, vous pouvez la transporter — on dit que la foi transporte les montagnes, elle pourrait bien transporter un morceau de ce continent — au-delà de l'Atlantique, la France s'en trouvera subitement agrandie, sans doute, mais aucun de ses traits essentiels n'en sera modifié ni altéré. A quoi bon parler davantage? Demain, dans le bas du fleuve, sur la citadelle de Québec, ces choses-là vous seront mieux dites et vous seront plus intelligibles, car à la douceur des mots s'ajouteront la séduction des paysages et l'attrait des plaines historiques sur lesquelles se sont jouées, un jour, nos propres destinées. Là vous retrouverez dans les rangs du 22e bataillon ce qui reste des anciens compagnons d'armes qui vous ont aidé à gagner les batailles de l'Yser, ces petits paysans laurentiens que rien n'avait préparés au rôle qu'ils ont

rempli à vos côtés. Quand je dis rien, entendons-nous. Il y a longtemps que, selon le mot profond de Rousseau, ils avaient appris à aimer leur mère avant de savoir qu'ils le devaient. En ce moment, vous recevez l'hommage de l'Alliance française. C'est dans ce groupe que la France a trouvé depuis vingt ans ses meilleurs serviteurs. C'est d'ici que son génie a rayonné, par la voix de ses penseurs, de ses écrivains, de ses artistes, sur notre province. C'est dans cette tribune que d'humbles héros sans épée sont venus de France pour changer le cours de certains événements par la seule puissance de leur parole. Vous êtes le troisième maréchal de France qui nous rende visite. Nous vivrons désormais dans le souvenir de cette trinité de gloire militaire: Joffre, Fayolle et vous !

Nous sommes, pour notre part, orgueilleux et fier d'avoir à enregistrer dans nos pages ces expressions de sentiments qui rendent si parfaitement les nôtres, avec une nuance et une délicatesse que l'Académie française ne désavouerait pas. Paroles d'évêque ou paroles de laïc éminent, elles disaient noblement au grand maréchal le salut de ce Canada, "qui porte d'une épaule qui ne sait pas fléchir le fardeau magnifique de la tradition française" et " qui a su cultiver dans la vallée du Saint-Laurent les vieilles qualités et même aussi un peu les défauts de la race dont nous sommes les fils ".

Partout et à tous, le méréchal répondit avec à-propos et avec énergie, ce sont les deux mots qui conviennent. Au maire Martin, il disait: " Nous avons été merveilleusement aidés dans cette guerre par vos vaillants soldats, dont les exploits constituent et resteront l'une des pages les plus glorieuses de la grande guerre. Les matériaux que vous nous avez envoyés nous ont également aidés, de même que ce sentiment que vous avez bien voulu partager que nous remporterions la victoire." " J'accepte avec bonheur, Monseigneur, disait-il au recteur de l'université,le titre que vous venez de me conférer... J'ai pu apprécier la valeur de vos vaillants soldats... Si votre université s'inspire de celles de la mère-patrie, je sais qu'il existe entre

nous une autre parenté et c'est celle du sang..." A sir Arthur Currie, qui l'avait magnifiquement harangué au théâtre *Majesty* au nom de nos soldats, le maréchal répondait: " Vous avez dit, mon général, que j'avais exploité des forces morales. Oui, mais encore fallait-il les avoir sous la main! Où étaient-elles, sinon dans les troupes placées sous mon commandement? A cet égard, je mets au premier rang le corps des soldats canadiens... " Enfin, au président Desaulniers, le maréchal déclara qu'il lui était facile d'exprimer ce qu'il éprouvait d'admiration pour le soldat canadien, " dans ce petit coin de terre où ", comme l'avait dit M. le président, " il se sentait si bien chez lui ". Dans le grand registre municipal, à la bibliothèque, avec la plume d'or dont Joffre et Fayolle se sont déjà servis, Foch a écrit ces mots qui resteront: " A la ville de Montréal mon reconnaissant et fidèle souvenir! "

* * *

Nous n'avons pas été témoin des manifestations qui ont salué, le lendemain (lundi 12 décembre), le passage du maréchal Foch à Québec. L'aurions-nous été que nous nous excuserions d'en parler avec moins de détails, pour ne pas charger notre compte rendu de continuelles répétitions. A Québec, naturellement, on a redit un peu ce qui s'était dit à Montréal. Mais Québec reste Québec. C'est là que bat surtout le coeur de la race. Comme l'avait justement souligné M. Desaulniers, à Québec "s'ajoutent toujours à la douceur des mots la séduction des paysages et l'attrait des plaines historiques sur lesquelles se sont jouées un jour nos destinées ". Dans le cadre de la vieille cité de Champlain, nos évocations d'histoire, c'est un fait, ont toujours l'avantage d'être plus émouvantes que partout ailleurs au Canada. Et quels souvenirs le passage d'un maréchal de France — celui-là principalement — n'évoquait-il pas?

Reçu à la gare par les autorités, à 9.30 heures du matin, le maréchal, acclamé par les vétérans et par la foule, se dirigea vers le château Frontenac. Les quatre sociétés nationales (Saint-Jean-Baptiste, Saint-Georges,Saint-André et Saint-Patrice) lui présentèrent des adresses et le maire Samson le salua officiellement. M. le maréchal répondit. Après une visite au cardinal Bégin, il se rendit à la citadelle, où il fut l'hôte du 22e canadien, dont il est le colonel honoraire. Il y eut discours. Le maréchal fut aussi reçu à l'Université Laval, dont il fut fait docteur en droit, et dans la salle du conseil législatif, au parlement, où le premier ministre Taschereau lui présenta les citoyens, parmi lesquels on fit une place aux Hurons de Lorette. Enfin, le maréchal dîna au club de la garnison et retourna, au milieu des ovations, à la gare du Pacifique Canadien, d'où il partit, le même soir, pour New York, et de là, le lendemain, pour la France, à bord du *Paris*.

Nous tenons à citer au moins quelques extraits substantiels de l'adresse que M. le maire de Québec présenta au maréchal, comme aussi le bref discours, plein de sens, que prononça M. le recteur de l'Université Laval en le créant docteur.

Nous saluons en vous, monsieur le maréchal, — disait le maire Samson — l'illustre soldat qui personnifie la France victorieuse... Québec, la cité-forteresse, qui a connu jadis l'enivrement de la victoire et l'amertume des revers, enregistrera votre visite en lettres d'or dans ses annales. Notre ville, berceau de la nation canadienne et fière de son glorieux passé, s'honore des souvenirs français qui composent la trame émouvante de notre histoire. C'est ici même que s'élevait le château Saint-Louis, construit et habité par Champlain, notre illustre fondateur. C'est ici que le bouillant et chevaleresque Frontenac répondit fièrement aux envoyés de Phipps : " Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons ! " C'est ici enfin que, durant un siècle et demi, une longue suite de gouverneurs français très distingués ont présidé aux destinées de l'empire colonial que la France s'était taillé en Amérique... Tout ici proclame l'action bienfaisante de la France. Nos grandes institutions

d'éducation, de bienfaisance et de charité sont des fondations françaises qui ont grandi et essaimé dans des oeuvres plus récentes, consolidant notre organisation nationale et nous conservant la foi, la langue, les traditions et les idéals de l'ancienne mère-patrie. C'est la France qui a fondé chez nous notre épiscopat et notre clergé qui ont joué un rôle si bienfaisant dans le développement de notre pays. La fortune des combats vaillamment soutenus par nos pères a changé notre allégeance. Mais cela n'affecte en rien les traits caractéristiques de notre race. Après avoir victorieusement résisté à toutes les tentatives d'assimilation, nous vivons en paix avec nos concitoyens de langue anglaise qui sont de coeur et d'âme avec nous pour vous rendre hommage aujourd'hui. Je suis fier de dire devant vous, monsieur le maréchal, que nous travaillons tous ensemble à la fondation et au dévelopement de la nation canadienne.

Monsieur le maréchal, — disait d'autre part M. le recteur Gariépy, supérieur du séminaire de Mgr de Laval — vous n'avez pas voulu passer à Québec sans faire une visite à l'Université Laval. De cette visite qui nous honore, professeurs et élèves, nous vous sommes reconnaissants. Nous sommes heureux de saluer en vous un soldat intrépide, un professeur éminent, un stratégiste de génie, un homme de notre race et de notre foi. Vous voulez bien accepter le diplôme de docteur en droit que vous avez si bien mérité en apportant à la défense du droit le concours de votre épée. Nous vous remercions de l'honneur que vous nous faites.

Au maire de Québec, le maréchal répondit que si, à la guerre, la France fut au premier plan, elle eut le Canada à ses côtés. " Nous faisions, là-bas, a-t-il ajouté, le sacrifice de tout pour la liberté du monde compromise. Tous les alliés ont lutté dans ce but. Ce n'était pas Wolfe et Montcalm qui combattaient l'un contre l'autre. J'ai commandé à Wolfe et à Montcalm ! Unis pendant la guerre, restons-le pendant la paix, afin qu'elle soit glorieuse, elle aussi. Frères du Canada, je forme les voeux les plus ardents pour la prospérité de votre pays, pour la prospérité de Québec en particulier. " Répondant au toast proposé en son honneur par le colonel Chassé, au lunch de la citadelle, le maréchal a fait ainsi l'éloge de notre 22e : " C'est avec joie que j'ai accepté de devenir le

colonel honoraire de ce beau régiment. Le 22e a pris part à des actions d'éclat, à la plupart des grands engagements de 1915 à 1918. Il s'est distingué chaque fois qu'il a été dans la mêlée... Je lève mon verre au 22e!" A l'Université Laval, le maréchal a été bref, mais en peu de paroles il a su tout dire: " Je suis très honoré, a-t-il dit en s'adressant au recteur, du titre que vous avez bien voulu me conférer. L'Université Laval est la plus ancienne du Nouveau-Monde. J'ai vu de ses élèves sur les champs de bataille. Leur science, leur habileté, leur courage et leur discipline nous ont là-bas parfaitement édifiés. Je sais que Laval est un foyer de science, de vertu et de patriotisme, et je suis fier d'y appartenir. "

A tout cela, il convient d'ajouter que le maréchal Foch n'a fait nulle part, ni à personne, mystère de ses convictions catholiques. Tous nos journaux ont raconté l'incident de sa conversation avec notre vénéré cardinal Bégin de Québec. Le vénérable prince de l'Eglise, ayant fait remarquer que le Canada catholique reste très attaché à la chaire de saint Pierre et rappelé, une fois de plus, qu'il a lui-même trente-deux traversées de l'océan à son actif, en vint à parler de la confiance qu'on avait toujours gardée au Canada dans le succès des armées alliées surtout du moment que Foch en eut eu l'unité de direction suprême, le maréchal repartit avec un bon sourire: " Eminence, nous n'étions guère que des allumettes flottant au gré de l'océan. C'est la Providence qui a tout fait! " Le mot mérite d'être conservé. Sans doute, Foch est un grand soldat, mais le fait de croire en Dieu et en sa Providence, ainsi que disait Clemenceau, ne lui a pas mal réussi.

* * *

Au moment où il quittait Québec, dans la soirée, alors que la petite grille venait de se refermer sur le marche-pied

de son wagon spécial, quelqu'un cria : " Maréchal, un mot d'adieu ! " D'une voix forte, cependant que son bras se portait en avant, Foch s'écria : " Mon dernier mot, c'est que je voudrais ne pas partir. Mais le devoir m'appelle et je ne connais que le devoir. J'ai reçu au Canada un accueil chaleureux et cordial, qui ne me surprend pas, mais dont je vous suis profondément reconnaissant. Merci du fond du coeur, merci !"

Et nous aussi, monsieur le maréchal, oserons-nous écrire en terminant ce récit trop modeste, nous vous disons merci. Merci, parce que vous êtes la victoire ! Merci, parce que vous êtes la France ! Merci, parce que vous êtes la vraie France, la France catholique ! Dans leur grande masse, les Canadiens français en sont restés aux jours de la France croyante. De savoir que vous êtes des leurs, en ce sens-là, vous, si grand, et que vous ne le cachez pas, pas plus que Pétain, Mangin, Gouraud et tant d'autres, cela les ravit et les émeut au-delà de tout ce qui peut s'écrire. Maréchal, du fond du coeur, nous aussi, nous vous disons : merci !

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,
de la Société Royale du Canada.

Le Canada français

LA LITTÉRATURE

(SUITE ET FIN)

EN poésie par exemple, la manie de l'exotisme devait occasionner de graves lacunes, sinon de nombreuses erreurs. Nos poètes les plus en vogue, Crémazie, Fréchette, Chapman, ont peint nos spectacles laurentiens avec des couleurs telles qu'on ne saurait distinguer leurs paysages de la nature de la Bretagne ou d'ailleurs.[12] Au lieu des érables, des peupliers, des bouleaux, des pins et des épinettes, qui pullulent dans nos forêts, ils y ont planté des ajoncs, des platanes et des cyprès, inconnus à notre végétation. Au bout de leurs vers nos *savanes,* nos *brûlés,* nos *pelés* et nos *déserts* sont devenus des landes. Dans ces landes inexistantes, naturellement les primevères et les pervenches, la bruyère, la luzerne et le thym, le lis blanc, le genêt et le glaïeul n'ont jamais paru. Malgré cela, nos poètes les y multiplient, au lieu d'y faire croître des plantes qui sont bien de chez nous, le jonc, l'iris d'azur, les églantiers et les lobélies cardinales.

La commodité des généralisations hâtives et des assertions traditionnelles a faussé souvent, chez nos historiens, la démonstration. Les luttes constitutionnelles ayant dominé dans nos parlements, ils ont négligé les autres aspects, parfois tout aussi caractéristiques, de notre vie nationale, éco-

---

[12] Marie-Victorin (Frère) : *Les sciences naturelles au Canada* (*Revue canadienne,* octobre 1917, surtout pp. 281-288).

nomique et sociale. Pour ne l'avoir pas observée d'assez près, nos romanciers n'ont pas souvent représenté l'existence réelle de notre peuple. Nos journalistes et nos orateurs se sont laissés absorber par les débats purement politiques. Aussi n'ont-ils pas donné à notre évolution économique l'attention qu'elle méritait. L'influence de l'éloquence anglaise et anglo-américaine a trop pesé sur celle de nos tribuns. Sans trop s'en rendre compte sans doute, ils n'ont pas toujours su élever la discussion au-dessus des intérêts personnels ou locaux, rattacher les problèmes aux grands principes qui en éclairent et qui en préparent la solution. Enfin la littérature scientifique a eu chez nous peu d'adeptes. Elle doit toute sa valeur à la précision de l'observation et donc à la patience de l'observateur. L'allure oratoire, si commune à nos écrivains, se serait sentie trop contrainte par les méthodes rigoureuses des sciences naturelles.

Nous avons rassemblé comme à plaisir les défaillances de nos hommes de lettres. Elles n'excluent pas chez eux de réelles qualités. Ainsi, nous parlions de littérature scientifique. Dans le domaine de la géologie et de la minéralogie, Mgr Laflamme s'est taillé une place honorable à côté de ses émules anglais, Dawson, Bell et Logan. L'abbé Provancher a ouvert chez nous, avec une maîtrise reconnue, le champ de la botanique et de la zoologie, bien qu'il ait laissé à d'autres les sections de mammalogie et d'ornithologie. [12]

Beaucoup de biographes, d'annalistes, d'éditeurs éclairent à ce moment les avenues de notre histoire : Laverdière, Verreau, Turcotte, Edmond et Pierre-Georges Roy, Dionne, Royal, Sulte, David et Poirier. D'autres sont des metteurs en oeuvre : l'abbé Casgrain, à l'imagination et à la sensibilité dé-

---

[12] Marie-Victorin (Frère) : Même étude, même revue (novembre 1917, pp. 339-358).

bordantes; Gérin-Lajoie, dont le livre est un arsenal de textes commodes; l'abbé Ferland, remarquable par la précision des détails. L'ouvrage de ce dernier corrige ce que celui de Garneau avait de trop philosophique et de trop oratoire.

Leurs conditions d'existence contraignent nos écrivains à se cantonner dans les genres pratiques. Aussi le roman ne pouvait-il attirer beaucoup leur sympathie. En fait de récits d'aventures, nous n'avons de vraiment notable que celui de Georges de Boucherville, *Une de perdue et deux de trouvées.* Le roman politico-religieux est représenté surtout par *Pour la patrie* de Tardivel. Le roman historique a connu une vogue plus grande. Marmette, Napoléon Bourassa et Laure Conan ont détaché de notre vie nationale les tranches les plus pathétiques. Ils ont raconté les malheurs du siège de Québec, les déprédations de Bigot, la déportation des Acadiens, les randonnées en Louisiane ou à la Baie d'Hudson, les prouesses des premiers colons de Ville-Marie. Par tempérament, nous sommes plutôt enclins au roman de moeurs. Le pâle essai de Chauveau, *Charles Guérin,* le récit moins inexpérimenté de Gérin-Lajoie, *Jean Rivard,* sont dépassés par le tableau aux teintes si vivantes, brossé par un vieillard de soixante-dix-sept ans, *les Anciens Canadiens.* Bien que l'artiste promène le pinceau d'une main déjà tremblante, il a saisi sur le vif notre vie populaire et l'a fixée sur sa toile avec ses vraies couleurs.

Des genres plus souples, " où la philosophie se mêle à l'observation ", devaient attirer plus de fidèles. La légende, le conte et la chronique constituent l'un des rayons les mieux fournis de notre bibliothèque littéraire. Casgrain, Taché, Chauveau, Lemay, Larue, l'abbé Auclair, Lusignan, Legendre, Gagnon, Myrand, l'abbé Huard, Crémazie même, dans ses *Lettres* et son *Journal du siège de Paris,* ont ainsi allié à une douce bonhomie la verve gauloise. En ce genre, il est quatre

noms à retenir. Chez le juge Routhier, la sensibilité est si vive qu'elle noie de temps à autre la pensée. Arthur Buies et Hector Fabre paraissent des habitués du *Chat Noir* égarés sur les rives du Saint-Laurent. Faucher de Saint-Maurice, un Canadien des plus authentiques, possède une telle exubérance de langage et une telle vivacité de description qu'on le prendrait pour un natif du pays de France.

Alors que la littérature philosophique n'a guère de disciples chez nous, nos journalistes sont légion. Notre faconde naturelle et notre ardeur combative trouvent dans la presse leur débouché. La plupart de nos victoires constitutionnelles ont été préparées par les rédacteurs de nos journaux, Taché, Cauchon, Dunn, Israël Tarte, Chapais et Tardivel. Ces deux derniers ont même élevé leurs organes, le *Courrier du Canada* et *la Vérité,* à la hauteur de véritables institutions. Dans des articles aussi solides de fond qu'ils étaient vigoureux d'expression, ils ont tantôt soutenu tantôt mieux orienté l'effort que dépensaient dans nos Chambres, pour notre libération nationale, nos orateurs parlementaires. De fait, dans nos assemblées représentatives, Louis-Hippolyte Lafontaine et Georges-Etienne Cartier ont laissé des successeurs qui l'emportaient sur eux par d'autres qualités que les leurs. C'étaient Honoré Mercier, Adolphe Chapleau et, le plus académique en même temps que le plus souple de tous, sir Wilfrid Laurier.

Pendant que ces lutteurs bataillaient rudement, nos poètes commençaient à moduler faiblement. L'école de Québec a connu trois maîtres, Crémazie, Fréchette et Chapman. Leurs héritiers, Adolphe Poisson et l'abbé Gingras, Pamphile Lemay, Nérée Beauchemin et Alfred Garneau cultiveront une forme de poésie plus soignée, en tout cas moins tapageuse. Les trois chefs eurent du moins le mérite d'éveiller chez les nôtres l'acuité du sentiment et le souci du verbe. Chez les trois, la sensibilité, à base d'admiration pour la France, est également

vive. Quant à l'expression, elle varie. Teintée de simple enthousiasme chez Crémazie, elle se hausse à la grandiloquence avec Chapman et devient virulente chez Fréchette. Elle rappelle trop, chez ces deux derniers surtout, les emportements les plus dévergondés de Victor Hugo. Parfois, cette effervescence réussit à se contenir. Elle n'empêche pas par exemple Crémazie [14] de célébrer, avec un certain abus d'épithètes, mais sur ce ton presque pastoral, son pays :

Il est sous le soleil un sol unique au monde
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,
Où, répandant ses biens, la nature féconde
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants.
Sur ces bords enchantés notre mère, la France,
A laissé de sa gloire un immortel sillon ;
Précipitant ses flots vers l'Océan immense,
Le noble Saint-Laurent redit encor son nom.
Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite
Et, ne quittant jamais pour chercher d'autres cieux
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vivre et sait mourir où dorment ses aïeux.

Pareillement, le truculent auteur de la *Légende d'un peuple,* couronnée par l'Académie française, sait mettre une sourdine à ses colères vengeresses comme à ses chevauchées endiablées. En mars 1908, il accueillait en ces termes, toujours un peu lourds d'épithètes, l'hôte qui allait le recueillir trois mois après [15] :

Pourquoi craindre la mort, la grande inévitable?
Qu'elle soit le repos, qu'elle soit le réveil,
Pourquoi de cette aurore ou de ce bon sommeil
Se faire si souvent un spectre redoutable ?

---

[14] Sur Crémazie il faut lire l'article de de Labriolle (Pierre), dans la *Revue latine,* v. IV, 1905, pp. 227-256.

[15] *Revue canadienne,* mars 1908, p. 220.

Pour moi, je me confie à la justice immense.
Or, ta justice à toi, Seigneur, c'est la clémence!
Aussi, par ta bonté céleste rassuré,

Quand le terme viendra de ma course éphémère,
Je pencherai ma tête et je m'endormirai
Sans peur, comme un enfant sur le sein de sa mère.

Dans notre poésie, un auteur établit la transition entre l'école de 1860 et le mouvement contemporain. Le rythme plus souple et plus varié, le sentiment plus discret annoncent que nous n'en serons plus bientôt aux coups d'essai. *France,* la dernière pièce du recueil d'Alfred Garneau, le fils de l'historien, permet de juger cet art qui se prépare:

1

Terre d'abondance
Aux grands blés lourds, aux vignes [d'or,
A l'olivier plus blond encor,
France !

2

Terre de plaisance,
Où se chantent, les nuits d'été,
Tant d'airs d'amour et de gaieté,
France !

3

Terre de vaillance,
Toi dont les preux, dès Roncevaux,
Furent si longtemps sans rivaux,
France !

4

Terre de science,
La plus féconde en bons labeurs,
O sainte terre des Pasteurs,
France !

5

Terre d'espérance,
Quand verras-tu fuir sur le Rhin
Les aigles d'ombre au bec d'airain,
France ?

Toute l'inspiration réservée, tout l'art mesuré de notre poésie actuelle sont en germe dans le délicat recueil terminé par ce chant d'amour.

V — Le mouvement contemporain (1900-1916)

En fait, vers 1900, une littérature nouvelle se fait jour. La naissance en est due à une doctrine toute nouvelle aussi, la *nationalisation.*[16]

On a exagéré de-ci de-là les intentions de ceux qui ont créé le mot et lancé le mouvement. *Nationaliser,* c'est évidemment s'intéresser davantage aux choses de chez soi. C'est exprimer de préférence les idées, les aspirations, les sentiments qui caractérisent l'âme canadienne. Mais, pour les rendre, les Franco-Canadiens n'ont d'autre organe que cette langue admirable à eux transmise par les lèvres de leurs mères. A peine s'est-elle accrue des apports qu'ont nécessités les besoins et les usages particuliers à leur pays. On fausse donc la théorie quand on la représente comme n'admettant presque plus l'emploi que de nos idiotismes populaires. On la fausse encore quand on lui attribue la proscription des sujets généraux ou étrangers. Les exclure, ce serait tarir la plupart de nos sources d'inspiration. La culture intellectuelle est encore trop peu étendue chez nous pour que nos écrivains entreprennent de se borner aux seuls thèmes canadiens.

Dès lors, *nationaliser,* c'est, en ne négligeant pas notre héritage linguistique, tirer un meilleur parti des créations heureuses d'expression qu'a suscitées notre génie particulier. C'est aussi, en continuant de nous abreuver à des sources extérieures, cultiver plus que par le passé le riche fonds de notre terre, de nos paysages, de nos horizons, de nos coutumes, de notre histoire.[17] C'est enfin, tout en ne comprimant

---

[16] Nous résumons ici encore des idées que nous avons développées ailleurs (*Revue canadienne,* juillet 1912).

[17] Tout en l'appliquant à notre seule poésie, le Père Chossegros, s. j., a bien expliqué cette doctrine (*Revue canadienne,* mars 1910) — Cf. Desrosiers (Léo-Paul) : *Action française,* février 1919.

pas les vibrations communes à toutes les âmes humaines, faire sonner de plus en plus les cordes de notre âme à nous. En un mot, *nationaliser,* c'est développer les sujets même étrangers à l'aide de nos propres façons de penser, de nos propres expressions parfois.

En même temps que cette théorie s'élaborait et se fixait, d'autres circonstances favorisaient notre développement littéraire. Le livre français a coulé vers nos rives comme un déluge, à la faveur de communications plus faciles et plus constantes. Un plus grand nombre y ont puisé le goût du bien écrire et du bien dire. Par une résultante significative, ils y ont appris " à réagir contre une habitude trop fréquente de regarder les choses de chez nous à travers des souvenirs de lectures françaises et de traiter cette matière en imitant trop directement des livres ou des écrivains de France ". (Abbé C. Roy). Ils y surprirent encore l'art de l'observation, l'art de s'intéresser aux vivants les plus humbles tout en gardant le culte des grands morts.

La *Société du parler français,* avec son associée plus jeune l'*Action française,* purifiait la langue en organisant une campagne à travers tout le pays. Comme partout chez nous, on retrouve ici encore l'action de Saint-Sulpice. La généreuse compagnie alimente, à l'université de Montréal, un cours supérieur de littérature française. L'histoire signalera, en même temps que la bienfaisante influence de cette chaire, la haute compétence des agrégés français qui tour à tour furent appelés à l'occuper. C'est Saint-Sulpice toujours qui a doté Montréal d'une bibliothèque publique, analogue aux mieux organisées d'Amérique et accrue de tous les trésors que recèle la bibliothèque universitaire.

Un groupe de jeunes poètes, formés d'abord à l'école de Musset, empruntaient à la poésie française plus récente, celle de Samain, de Rollinat, de Rodenbach, des tours nouveaux

aussi. La critique cessait, dans l'appréciation des livres, de chercher les faiblesses de l'homme pour les fustiger toujours. Elle s'en tenait à la matière, en louait le bon, en blâmait le mauvais. Elle éclairait ainsi nos écrivains sur leurs vraies qualités, les mettait en garde contre leurs réels défauts et leur traçait la voie où s'engager. Enfin le public, devenu plus liseur, plus circonspect aussi dans ses jugements, aura bientôt fait des lettres une carrière, en assurant le gagne-pain à ceux qui les cultivent et s'y distinguent.

De toutes ces causes réunies, et d'autres encore — telle l'influence de notre sexagénaire *Revue canadienne*—, est sorti le mouvement contemporain, supérieur au précédent. En histoire, l'évolution est déjà perceptible. Les ouvrages sur l'Eglise canadienne, publiés par l'abbé Auguste Gosselin et appuyés d'une documentation solide, ne semblent plus pécher que par une certaine inexpérience de la composition. Les monographies de M. Alfred DeCelles sur nos chefs politiques se ressentent, il est vrai, de la hâte que l'auteur a mise à les écrire. On sent cependant, à le lire, qu'il a, comme nos autres historiens, trouvé la voie. Cette voie, personne n'y est entré avec plus d'entrain que l'abbé Lionel Groulx, personne ne la suit avec plus de sûreté que l'honorable Thomas Chapais. Le *Talon* et le *Montcalm* de notre maître-écrivain ont été hautement appréciés en France même. Un accueil non moins élogieux attend sans doute son grand ouvrage, en cours de publication, sur le régime anglais au Canada.

Dans l'oeuvre considérable de Mgr Adolphe Pâquet, la philosophie, la sociologie et la théologie s'expriment avec une profondeur de pensée et une distinction de style qui font de lui le principal dirigeant de la pensée catholique et française chez nous. Les études économiques et sociales de Errol Bou-

---

[18] A ce penseur mort trop jeune Brunetière consacre, dans ses *Variétés littéraires*, une étude des plus élogieuses.

chette, d'Edmond de Nevers [18], d'Edouard Montpetit et de Georges Pelletier, sont révélatrices de nos préoccupations les plus vitales. De la tribune du journalisme, où brillent les rédacteurs de l'*Action catholique,* Henri Bourassa et Omer Héroux, l'un avec une passion naturelle, l'autre avec une pondération voulue, exposent ce qu'ils savent être la vraie doctrine catholique et sociale, ce qu'ils croient être la vérité économique et politique.

De même que le théâtre ne nous a pas encore fourni d'oeuvres qui comptent, le roman, déjà évocateur par endroits chez Hector Bernier et le docteur Choquette, n'a pas non plus de représentant attitré parmi les nôtres. La critique, qui se forme peu à peu, se réduit encore à des études disséminées dans nos revues par les anciens élèves des grandes écoles françaises, de l'Institut catholique de Paris en particulier. M. l'abbé Camille Roy, l'un de ses diplômés, s'est posé en maître dans ce domaine, où le suit de près son collègue et ami, le judicieux et laborieux juge Adjutor Rivard.

Dans les discours et conférences du juge Routhier, du Père Louis Lalande, d'Edouard Montpetit, de l'honorable Thomas Chapais, on reconnaît le son vrai de l'éloquence française, son goût de la mesure, ses mystérieuses et prenantes vibrations. On la sent par exemple dans ce salut que, du haut de son trône, le 10 décembre 1918, l'apostolique archevêque de Montréal adressait à des héros :

Braves soldats, on vous appelle la *Légion étrangère.* Est-ce bien le nom qui vous convient après la lutte mondiale à laquelle vous avez pris une si noble part? Etrangère à qui? A la France? Mais vous êtes venus de vos diverses patries : de la Suisse, de l'Espagne, de l'Italie, de la Russie, de la Hollande, du Monténégro — je ne puis les énumérer toutes ! — pour vous donner tout entiers à la France. Vous l'avez adoptée comme la terre bien-aimée que l'on défend et pour laquelle, au besoin, on sait mourir. Vous avez fait vôtres ses aspirations, ses ambitions, ses espérances et ses douleurs. Tous ses ennemis sont vos ennemis. Vous êtes à son service comme les plus vaillants de ses enfants. Il y a de la France en vous : dans votre parler, dans votre démarche, dans votre fierté, dans votre courage,

dans votre coeur surtout. Vous étiez quarante-cinq mille au début de la guerre, et vous n'êtes plus aujourd'hui qu'un peloton de quelques centaines. Les autres sont tombés sous la mitraille. A tous ces glorieux morts j'adresse du fond de mon âme l'hommage de ma plus sincère admiration. Ils ont versé leur sang pour une grande cause : la cause du droit et de la civilisation, la cause que nous aurons tous l'immense joie de voir triompher demain. Pour vous, survivants de la tragique épopée, à combien de batailles vous avez participé, combien d'illustres faits d'armes vous avez accomplis, à quel point vous avez parfois souffert du froid et de la faim, combien de jours et de nuits vous avez passés au fond des tranchées dans la boue et dans le sang, combien de blessures vous avez reçues, je ne saurais le dire ! Les cicatrices que vous portez, les médailles et les croix d'honneur qui décorent vos poitrines ne nous racontent pas tous vos exploits. Mais nous savons que vous étiez partout où le danger était le plus menaçant, où il fallait frapper quelque grand coup, et que vous êtes restés fidèles à votre fière devise : Nous mourons, mais nous ne reculons jamais. "

Là où peut-être notre vie littéraire se manifeste avec le plus d'originalité, c'est dans les oeuvres inspirées du terroir. La *Noël au Canada* de Fréchette, les *Propos canadiens* de l'abbé Roy, *Chez nous* et *Chez nos gens* de Rivard, les *Rapaillages* de l'abbé Groulx, les *Concours* de la Société Saint-Jean-Baptiste, les études sur notre folk-lore de Marius Barbeau, même certaines collections de *Billets du soir* et de *Chroniques* ont révélé aux nôtres une veine aussi riche que peu exploitée jusqu'à cette heure. On est tout étonné d'y découvrir quelle somme de beauté littéraire autant que morale révèle la vie simple et pure de nos gens, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'autrefois.

Notre poésie récente procède, elle aussi, surtout du terroir. Toute une légion de jeunes, les uns plus experts, les autres encore novices, lui ont emprunté les grâces de leur art plein de promesses. En 1904, Pamphile Lemay, un vétéran de 1860, leur traçait la voie dans ses *Gouttelettes*. Ferland, Gallèze, Jacquelin et Demers ont marché à sa suite. Dans ce groupe deux figures attirent davantage. En Blanche Lamontagne l'artiste joint à une façon pittoresque et vivante une

émotion discrète, mais chaude. Charles Gill est le philosophe que le souci de la réalité n'empêche pas de tendre vers les sommets. Voici en quels termes il commente, après l'avoir décrit, aux bords du Saguenay, le spectacle du Cap Eternité:

Bientôt le coloris de l'espace éthéré
Passa du gris à l'ambre et de l'ambre au bleu pâle.
Les flots prirent les tons chatoyants de l'opale.
L'Orient s'allumait à son foyer sacré.
Le gris matutinal en bas régnait encore
Quand l'éblouissement glorieux de l'aurore
Embrasa le sommet du cap Eternité
Qui tendait au salut du jour sa majesté.

Et j'ai pensé, scrutant le sens profond des choses:
"Le ciel aime les fronts qui s'approchent de lui.
Pour les mieux embellir sa splendeur les embrase,
Chair ou granit, d'un feu triomphal et pareil.
Il donne aux uns l'éclat d'un astre à son réveil,
Aux autres la lumière auguste de l'extase".

La poétesse de l'Islet, au coeur si français, s'inspire des événements récents pour inscrire, en tête d'un de ses recueils, cette pièce émue:

Ce matin, plus lourds dans la brise,
Les blés se sont mis à pleurer.
Au fond de leur prunelle grise
J'ai vu des larmes s'égarer.

Courbés sous le poids de leur peine,
Ils ont penché leurs fronts trop lourds
Et leurs yeux brillaient dans la plaine
Comme un bijou sur du velours.

"Ah! bien grande est notre souffrance!"
Me dirent les blés canadiens ;
"Nous pleurons pour les blés de France
Qu'écrasent les canons prussiens ! "

Cette école régionaliste, qui mêle volontiers la petite histoire aux grands sujets, a une concurrente. C'est celle des

poètes-psychologues, tout occupés à l'analyse de leurs états d'âme. Les uns, comme Paul Morin, Jean Charbonneau, Guy Delahaye, René Chopin, y mêlent un certain sensualisme, un symbolisme souvent obscur. D'autres pèchent par la sécheresse, comme Albert Dreux et Jules Tremblay, ou par l'excentricité, comme Nelligan. Mais il en est, tel Albert Lozeau, qui s'élèvent sans peine jusqu'au spiritualisme. Tous ces jeunes possèdent la science du vers et l'art du rythme. Sans épuiser leur matière, ils la traitent d'une façon vivante. Si quelques-uns jonglent avec les mots, la plupart savent en extraire tout le contenu. Ils s'en servent pour rendre exactement leurs impressions réelles ou factices, les visions de leur fantaisie ou de leurs yeux.

Lisez ce paysage d'hiver, qui est de Chopin :

Ici, c'est la nuit claire, une nuit de Norvège,
L'hiver blême a soufflé son haleine de mort.
L'âme pensive, errant sur les plaines du Nord,
Se sent lucide et chante un lumineux arpège.
L'arbre perclus se tait, endolori de neige
Et du froid qui le mord.

La forêt se dessine au bord des routes blanches,
Flore artificielle aux parterres d'hiver,
Fûts givrés, vernissés en leur gaîne de fer,
Ramures aux lacis compliqués qui se penchent...
On dirait du corail en arbres dont les branches
Fleurissent sous la mer.

Le soir est déchiré de dentelles de givre ;
Mais, tandis que le gel étreint les troncs tordus
Où le verglas met un miroitement de cuivre,
Voici mes souvenirs, mes songes assidus,
Voyageurs attardés en des palais de givre
Et qui semblent perdus.

Lucien Rainier, le pseudonyme d'un de nos prêtres les plus instruits, les plus éloquents et les plus artistes, salue ainsi, dans un sonnet, l'*Aurore printanière* [19] :

---

[19] *Revue canadienne,* mai 1909.

1

O Terre, ouvre au soleil
Tes yeux lourds de sommeil ;
Voici qu'un jour vermeil
T'apporte un clair réveil.

2

Les champs murmurent... L'onde,
Fleuve ou rosée, inonde
La campagne féconde
Où le blé vient au monde.

3

Sur le sol ranimé
Par la chaleur de mai
L'air passe parfumé

4

De joie et de clémence...
Et le travail immense
Des choses recommence.

Lisons enfin cet hommage qu'Albert Lozeau rend à *la Neige,*[20] l'incomparable neige de chez nous:

Je te salue, ô Reine immaculée et fine,
Souveraine que vêt un long manteau d'hermine !

Tu t'es vue à ma vitre et ma vitre, en hommage,
A retenu captif ton radieux visage.

O Reine de blancheur, si fragile et si douce,
Le sol noir sous tes pas fleurit de blanche mousse;

Le Vent porte ta traîne et balance tes voiles,
La Nuit pose à ton front sa couronne d'étoiles;

Et l'arbre, qui n'a plus de sève ni de force,
Frémit quand tes bras clairs étreignent son écorce !

Si le petit enfant t'adore, ô pure Dame,
C'est qu'il peut comparer ta candeur à son âme;

Et, pour te caresser, rieur, ses deux mains frêles
Ont la légèreté de deux petites ailes !

Tu marches sur les toits, discrète, à l'heure brune,
Et tu reçois le grand baiser bleu de la lune...

En ce jour où tu vas en robe lumineuse,
Je te salue, ô Neige humble et silencieuse!...

---

[20] *Miroir des jours*, p. 89. — On pourrait lire encore, de Charles Gill, la traduction de l'ode d'Horace à Dellius (*Nationaliste*, 1904; *Revue moderne*, octobre 1919). " Le rythme en est accompli ", dit Asselin; " chaque mot en est à sa place ".

En parcourant nos écrits, ceux surtout de nos poètes récents, on y reconnaît par endroits comme un décalque, un écho fidèle, trop fidèle même, de la littérature française. On est tenté de croire et de crier au plagiat. Plutôt que de blâmer cette fidélité outrée, ne vaudrait-il pas mieux lui rendre sa vraie signification ? Elle exprime l'hommage pieux, un peu gauche peut-être, qu'après deux siècles presque de séparation le Canada lointain apporte encore au génie de la France. " En la copiant, il la sert. " N'est-ce pas mieux que de la discréditer, en la défigurant, comme le font certaines gens, Français bien authentiques ?

Isocrate, en son *Panégyrique*, félicite Athènes de ce que ses disciples sont devenus les professeurs des autres villes grecques, l'école de la Grèce. Puissent les élèves des Facultés françaises être toujours les maîtres de nos écrivains, la France, l'école du Canada français ! Comme le disait un jour l'un des nôtres [21] : " Ailleurs, c'est du français que l'on crée ; ici, c'est du français que l'on garde ! "

Chanoine Emile CHARTIER,
de l'Académie canadienne.

---

[21] Montpetit (Edouard) : *Les survivances françaises au Canada*, p. 88.

Le beau musical

(SUITE ET FIN)

QUELS sont maintenant les moyens d'expression de la mélodie? Par l'intensité et l'acuité des sons, elle suggère des idées de force et d'énergie; par leur douceur, des impressions de faiblesse ou de mollesse. Les sons aigus ou intenses expriment aussi des émotions vives de l'âme; les notes basses et douces, le calme, la dignité, la solennité, la gravité, souvent aussi la résignation et la douleur contenue. Dans la musique dramatique, la mélodie indique parfois le mouvement des êtres. Par une marche ascendante des notes, Wagner, dans son *Rheingold,* représente Erda, la mère de la terre, qui monte. Plus tard, son retour est représenté par une descente des notes. Dans sa *Walkyrie,* le même auteur traduit d'une manière semblable le calme du repos après le travail. Les tons soutenus expriment l'immobilité ou la majesté, comme les grandes lignes en architecture.

La tonalité, avons-nous dit, est l'une des bases de la mélodie. La modalité en est une autre. Du point de vue de l'expression, le mode est à la musique ce que la couleur est à la peinture. Une composition musicale reçoit de la modalité son caractère principal. Ce qui le prouve, c'est qu'un morceau chanté ou joué dans un ton éloigné du sien perd beaucoup de son expression. " On considère comme un fait acquis, dit Ernst Pauer,[1] que chaque ton possède jusqu'à un certain degré un domaine particulier où règne sa suprématie positive et où s'épanouit l'expression de son caractère propre. "[2]

---

[1] *Op. cit.*

[2] De même qu'un tableau reçoit sa tonalité du mélange des couleurs, ne pourrait-on pas dire aussi qu'une audition musicale reçoit son coloris du mélange des timbres d'instrument ? N'est-ce pas dans ce sens que Camille Bellaigue appelle le timbre la couleur du son ?

Le mode majeur exprime ordinairement la force, la joie et la vivacité; mais il peut aussi exprimer le calme, la dignité et la grandeur. Le mode mineur produit l'impression de la gravité, de la mélancolie, de la tristesse; il a moins d'éclat que le mode majeur et son emploi prolongé fait désirer le retour à la fraîcheur bienfaisante de l'autre.

Enfin l'harmonie produit aussi des impressions diverses, et cela principalement par la modulation, laquelle consiste à changer la tonalité des phrases et des périodes en déplaçant la tonique.[3] Une modulation en ton mineur suffit souvent pour procurer à un morceau une puissante expression de tendresse ou de tristesse. L'harmonie évoque une impression de clarté, en oscillant vers les dominantes ou quintes aiguës ; d'obscurité, en modulant vers les sous-dominantes ou quintes graves. Car les sons aigus donnent la sensation d'un corps qui monte vers la lumière; les sons graves, la sensation opposée. Parfois les accords achèvent le sens de la mélodie en lui donnant une force qu'elle n'aurait pas sans eux. Une bonne structure harmonique est donc, autant qu'une mélodie, une source de vie et de beauté.

Le rôle des éléments de la musique dans l'expression des sons est subordonné à la première qualité du beau qui est la vérité. Or celle-ci demande que la forme soit appropriée au sujet. Une composition qui veut exprimer la tristesse ou la douleur n'admettra pas les passages brillants, les ornements fleuris. D'un chant pieux l'on bannira toute mélodie saccadée, légère, tout motif qui ne produirait qu'un effet disparate.

Dans le choix de la forme, le musicien ne doit pas non plus s'en tenir à des règles trop rigoureuses, car il ne produirait souvent qu'une impression inexacte et incomplète. C'est que le même moyen d'expression peut servir à évoquer des

---

[3] On définit quelquefois la modulation : une translation tonale.

idées ou des sentiments différents. Par exemple, le tremblement de la voix traduit tantôt le trouble et l'inquiétude, tantôt la grandeur et la sublimité. L'adaptation de la forme à l'idée est un problème qui demande beaucoup de réflexion. Lorsque le sentiment individuel du compositeur aura entièrement pénétré l'oeuvre, en obéissant avant tout aux lois logiques et naturelles, elle deviendra véritablement expressive, vivante et artistique.

Par rapport au sens musical, à l'expression toujours, quelle différence peut-on établir entre la mélodie et l'harmonie ? Le docteur Hand, dans son *Esthétique de la musique,* pose la distinction suivante. Partout où le sentiment domine et où l'imagination affirme sa liberté, la mélodie prévaut, et cela même dans les compositions que l'on peut considérer savantes. Au contraire, là où le sérieux prend la première place, on préfère l'harmonie parce qu'elle s'adresse à l'entendement plutôt qu'à la sensibilité. Ainsi la mélodie est oeuvre de sentiment, et l'harmonie oeuvre de l'esprit. L'art sentimental, dit cet auteur, peut, d'un simple fil mélodique, développer une combinaison compliquée et admirable de sons, tandis que l'harmonie s'acquérant par l'étude permet de créer des oeuvres où n'apparaît pas une étincelle de génie.

Caractérisée et vivifiée par l'expression, la belle oeuvre musicale est encore équilibrée par la proportion. La loi de proportion, en musique, est moins rigoureuse et moins précise que dans les arts plastiques. La matière qui se développe dans l'espace est tangible et fixe, mais les sons produits dans le temps sont subtils et fugitifs. C'est pourquoi, en musique, la raison, le jugement, le bon goût doivent souvent tenir lieu de règles.

En ce qui concerne l'ensemble de la composition, la loi de proportion veut que la forme musicale soit en rapport avec le sentiment qui domine et que l'expression de celui-ci soit

bien accentuée. L'entrée ou exposition et la conclusion doivent être plus courtes que le développement ou le corps de la composition. Quant aux autres parties intégrantes, il ne faut laisser à chacune que l'étendue et l'importance qu'elle doit avoir relativement aux parties principales. Une proportion existe également entre les longueurs relatives des périodes. " Entre elles et les repos, il y a certaines corrélations de symétrie qui concourent puissamment au bon équilibre de la phrase et qui ont le même effet que la rime en poésie. " [4]

Quelles règles la proportion impose-t-elle aux trois éléments de la musique? La durée et l'intensité des groupes de notes sont réglées par le rythme, qui pourrait être défini l'ordre et la proportion dans le temps. Le rythme résulte de la tendance de l'esprit humain à ramener tout à l'unité. La proportion tend à un but semblable, puisqu'elle veut un rapport logique entre le tout et ses parties. L'esprit humain éprouve une satisfaction à constater les divisions et les subdivisions d'un monument de manière à pouvoir les comparer avec l'ensemble. De même, il se complaît dans les divisions et les subdivisions rythmées d'une composition musicale. Ce rapprochement explique comment Goethe et Mme de Staël ont pu appeler l'architecture une " musique gelée ".

La proportion restreint la mélodie dans les limites qui assurent l'unité à la composition musicale, en la maintenant dans la tonalité convenable, nous voulons dire en lui interdisant les modulations trop fréquentes ou à des tons trop éloignés. Dans la musique vocale notamment, les modulations d'un ton à un autre doivent être plus rares que dans la musique instrumentale. Dans celle-ci, en effet, la beauté formelle dépend beaucoup plus de la modulation que dans la première. Il convient d'admirer avec Ernst Pauer la sage modération

---

[4] Vincent D'Indy : *Cours de composition musicale* — première partie.

des grands maitres sur ce point. Ils ont reconnu que moduler trop souvent c'est rendre la composition légère et la jeter dans une confusion qui la prive de tout caractère. Le musicien peut être comparé au peintre qui se sert tantôt d'une couleur vive et prononcée, tantôt d'une couleur pâle et terne, mais ne fait usage de l'une et de l'autre que pour arriver à représenter son sujet.

L'harmonie est peu soumise aux lois de la proportion sinon dans les détails, parce qu'élle est subordonnée au rythme et à la mélodie. Pourtant ce qui a été dit de la mesure à garder dans la modulation mélodique peut s'appliquer à la modulation harmonique. Le sens des proportions maintient le compositeur dans de justes limites en tout ce qui concerne son art. " Vous le nommez grand ", disait Grillparzer de Mozart à ses compatriotes, " il l'est, parce qu'il a su se limiter. Ce qu'il a fait et ce qu'il s'est interdit de faire pèsent d'un poids égal dans la balance de sa renommée. "

La proportion conduit à la symétrie et la symétrie à la répétition. " En musique, dit Jules Combarieu, [5] la répétition n'est pas seulement permise, elle est le fait normal, constant, le procédé artistique par excellence. " L'art musical peut être comparé sous ce rapport aux arts décoratifs où la répétition est si fréquente. En ces deux arts, musique et décoration, ce qui donne tant d'importance au retour du même motif, c'est que le détail y est perçu d'abord et l'ensemble ensuite. " Ecoutons, dit Vincent D'Indy, dans son *Cours de composition musicale,* écoutons une symphonie, la Ve de Beethoven par exemple. Que percevons-nous en premier lieu ? Un détail, un dessin particulier et précis auquel notre esprit s'attache, une idée que nous suivons avec intérêt à travers tous ses développements jusqu'à son épanouissement

---

[5] *Op. cit.*

final. La mémoire, constamment en jeu dans ce travail d'assimilation, nous rappelle l'idée principale chaque fois qu'elle reparaît sous un aspect nouveau, et nous nous élevons ainsi progressivement à l'impression synthétique d'ensemble par la perception successive des détails. "

C'est sans doute pour une raison semblable que l'on aime mieux entendre une musique déjà connue qu'une composition nouvelle. Lorsque l'auditeur est familier avec une mélodie, il en saisit dès le commencement les relations harmoniques et en goûte d'autant plus les accents. " Une succession de sons, dit Gevaert, n'a de sens musical qu'autant que leur condition harmonique peut être saisie. "

La variété, on le sait, n'est pas moins nécessaire à la beauté d'une oeuvre que l'expression et la proportion. Fruit de l'activité et du mouvement, la variété vivifie, elle aussi, une composition musicale. Cette qualité est ici la plus facile à obtenir, car tout se prête à la diversité : le rythme, la phrase mélodique, les accords symphoniques, la voix, les instruments et les formes musicales. Dans l'ensemble d'une composition,la variété s'obtient aussi par l'alternance des choeurs et des soli, des *forte* et des *dolce,* des *lento* et des *presto.* Les membres de la composition se font ainsi valoir par contraste et apportent un intérêt qui soutient l'attention des auditeurs au lieu qu'une trop grande uniformité produirait l'ennui.

En ce qui concerne le rythme, par exemple, il est facile de concevoir que des divisions égales de temps qui se suivraient avec la même intensité revêtiraient une régularité monotone, ce qui ne s'observe que dans les mouvements mécaniques ou dépourvus de vie libre. Mais si l'on apporte une différence dans l'intensité des temps ou la durée des sons, l'activité mentale, satisfaite, reste éveillée. Si nécessaire est cette variété du rythme que, si elle n'existe pas, notre esprit la crée. Ecoutez attentivement le tic-tac d'une horloge et

vous ne pourrez vous empêcher d'accorder à l'un des deux bruits plus d'importance qu'à l'autre.

On peut citer des exemples de pratiques musicales qui sont des modèles de régularité, de correction, et qui ne produisent pas l'impression de la beauté, parce qu'elles sont trop monotones. Il suffit de comparer les fugues pour étude d'Albrechtsberger, le savant maître de Beethoven, avec celles de Sébastien Bach, si pleines de variété. Les premières laissent l'auditeur indifférent, tandis que les dernières le transportent d'admiration.

La mélodie apporte aussi sa part de variété, part très grande, puisqu'elle affecte à la fois la durée, l'intensité et l'acuité des sons. La variété mélodique peut être comparée à celle que l'on remarque dans le langage parlé. Par exemple, dans une question ou au commencement d'une phrase la voix s'élève et elle s'abaisse pour répondre ou pour finir, la supplication l'adoucit, la menace l'enfle, elle s'allanguit dans la douleur et se précipite dans la joie. Les mélodies les plus populaires sont celles qui s'approchent de ces intonations, que l'on peut regarder comme l'origine des *piano,* des *dolce,* des *crescendo,* des *forte* et de toutes les nuances musicales. En passant d'une tonalité à une autre, la modulation crée un nouvel élément de variété qui n'est pas le moins effectif. On conçoit quelle source de diversité elle apporte à la musique quand on songe que chaque note principale d'une tonalité peut devenir le point de départ d'une phrase mélodique.

L'harmonie musicale est un des facteurs les plus importants de diversité. Par ses mouvements d'oscillation entre les quintes aiguës et les quintes graves, par l'alternance de ses accords consonants et de ses accords dissonants, par l'usage des notes accidentelles ou étrangères, elle soutient l'intérêt et garde l'esprit continuellement en suspens. La variété dans les éléments crée la variété dans le tout. Mais, pour que la

diversité des parties ne nuise pas à la cohésion de l'ensemble, il faut entre elles des liens ou des rapports de ressemblance qui les fondent et les ramènent à l'unité qui est une condition indispensable de l'harmonie.

La règle de l'unité doit ordonner un morceau de musique comme un discours. Les plus longues compositions sont formées ordinairement d'un petit nombre de phrases musicales que l'auteur varie par divers moyens, mais qui gardent toujours un air de parenté et qui se lient les unes aux autres par l'expression, la mesure, le rythme et les cadences ou repos. L'ordonnance générale révèle ainsi l'unité de conception et d'inspiration chez le compositeur et montre la correspondance qui existe, ou du moins doit exister, entre la forme de la musique et le sentiment que veut traduire le musicien. L'ensemble de la composition se présentera comme une peinture où les éléments apparaissent simultanément et charment le spectateur par une ordonnance unifiante et harmonieuse.

Le rythme doit former une continuité logique et régulière de la première note à la dernière. Néanmoins, rien n'empêche qu'il peut changer au cours d'une composition, surtout si elle est longue, afin de diversifier le mouvement. " L'oreille, dit Ernst Pauer, a la sensation inconsciente de l'exactitude et de la régularité avec laquelle les traits mélodiques se succèdent. Nous écoutons avec plaisir cette sorte de pulsation sonore et entraînante qui symbolise la jeunesse et la vie. " Le rythme soutient ainsi la mélodie, marquant clairement la place de chaque son et contribuant par là-même à l'intelligibilité de l'ensemble.

Sans contrainte, le mouvement mélodique se pliera aux nuances de l'expression. La modulation se fera ordinairement dans les tonalités voisines [6] et ne s'éloignera pas sans

---

[6] Les tons voisins sont ceux qui n'ont qu'un accident de plus ou de moins à la clef.

motif de la tonique. Moduler trop souvent dans les tons éloignés serait nuire à l'unité, laquelle demande de la cohésion dans la formation organique du tout.

L'harmonie s'identifiera avec le mouvement mélodique pour le soutenir. Son but est d'établir l'unité dans la diversité des sons et dans leurs rapports entre eux. Elle doit donc contribuer puissamment à former un tout homogène où s'observe une aisance absolue et vivante. Que des liens sensibles relient entre elles les diverses parties, qu'une même atmosphère anime toute l'oeuvre et l'unité sera parfaite.

Ainsi doit être entendue l'unité dans la variété, axiome commun à tous les arts et condition essentielle de la beauté. On le sait, il n'y a pas de perfection dans une oeuvre sans des rapports étroits qui en unissent les parties, en définissent et illuminent la forme, en rendent l'expression intelligible, logique et agréable.

De toutes les qualités dont nous avons parlé—expression, proportion, variété et unité — résulte l'harmonie, ce terme étant pris, cette fois, dans son sens général d'accord parfait entre la forme et l'idée, entre le tout et ses parties. Car l'harmonie dont il est ici question est une sorte de qualité passive, résultante de toutes les autres mises en parfaite concordance dans la même oeuvre et subordonnée à la manifestation d'une même pensée. Oui, que l'expression soit intelligible et appropriée au sujet, qu'une proportion logique règne entre toutes les parties de l'oeuvre, que les trois éléments de la musique offrent assez de variété pour que la composition soit bien vivante, qu'une liaison soude les phrases mélodiques et les accords symphoniques de manière à en faire un tout inséparable et complet et l'on pourra dire que la pièce est harmonieuse. Ce sera le plus bel éloge qu'on en puisse faire, parce que l'harmonie est aussi élevée au-dessus

des autres qualités du beau que la fin l'est au-dessus des moyens. L'artiste recueille le succès en proportion de son habileté à combiner les éléments en une harmonieuse unité.

Avec la pratique l'observation de ces conditions du beau en musique devient plus ou moins naturelle. Instinctivement on acquiert le sentiment de l'ordre, de la proportion, de l'unité, de l'harmonie. Le même sentiment est éprouvé d'une manière inconsciente par l'auditeur. Celui-ci ne ressent nul besoin d'analyser l'oeuvre pour en goûter la beauté. La musique n'a pas pour fin de démontrer la justesse des principes mais d'être entièrement une expression agréable de sons. Aussi, plus une composition musicale est compliquée, plus le musicien doit cacher la méthode employée pour établir sa structure. Sébastien Bach est parvenu à pénétrer d'une essence admirable de beauté des oeuvres soumises cependant à un ensemble de règles très sévères. En les écoutant, on oublie qu'elles sont des compositions dues à la science musicale, parce que l'auteur a su se rendre maître des sons sans laisser voir les moyens qui lui ont permis d'obtenir la correction de la forme. Quand une oeuvre soutient et excite la sympathie de l'auditeur au point d'enchaîner son attention, il n'y a pas de doute à émettre sur l'excellence de cette oeuvre. La sorte d'attraction magnétique qu'elle exerce sur l'esprit provient d'un don mystérieux accordé seulement aux génies vraiment maîtres de leur art.

Cette considération nous amène à dire un mot de ce qui procure à une oeuvre musicale sa plus haute perfection, nous voulons dire la beauté idéale. Cette beauté, en musique, est celle qui, s'emparant de la sublimité de l'expression, de la vertu du symbolisme, nous élève au-dessus de la réalité. Mais ici les règles font défaut. " L'impression que la beauté idéale produit sur un esprit cultivé, dit Ernst Pauer, dépend de l'intensité avec laquelle l'idéal est lui-même senti et compris.

On ne peut suivre cet idéal qu'à travers le sentiment intime de l'âme; car la faculté plus froide de l'intelligence ne saurait saisir, ni s'assimiler, une idée dont l'essence caractéristique consiste à échapper à l'analyse de toute règle et de toute mesure. Les compositions de Beethoven nous offrent les plus beaux exemples de beauté idéale en musique. Ce maître possédait à un haut degré la puissance de l'intelligence, la profondeur du sentiment et la chaleur de l'inspiration. Ce sont les qualités du parfait compositeur. La preuve en apparaît dans ses mélodies, animées d'un feu et revêtues d'un éclat qui transforment le son en accents surhumains. Elle apparaît surtout dans ses admirables symphonies, où l'idée jaillit grandiose et géniale des modulations et des combinaisons des sons, pour s'épanouir au moyen de ressources inépuisables et variées et plonger l'auditeur dans l'idéalité et le ravissement."

Avant de conclure, il conviendrait de parler aussi de la composition musicale suivant le programme que nous nous sommes imposé pour les autres arts. Mais cette sorte de composition est trop compliquée et soumise à un trop grand nombre de règles pour qu'il soit possible d'en donner même un aperçu en quelques pages.

De la présente étude sur le beau musical découle, semble-t-il, la conclusion suivante. La musique est vraiment une munificence du Créateur pour charmer notre sensibilité et, par-dessus tout, élever notre coeur vers lui centre de toute harmonie. Que l'on considère l'origine de cet art, sa nature ou ses éléments, que l'on étudie sa puissance d'émotivité, ses qualités esthétiques ou sa fin, toujours il nous apparaît grand, sublime, divin. Son origine ne peut être attribuée qu'à Dieu. Celui-là seul qui organise dans l'univers cet immense concert, dont le charme nous touche si profondément, pouvait déposer dans le coeur humain le secret d'un art aussi mystérieux et

aussi enchanteur que la musique. La nature de cette suave expression des sentiments de l'âme se rattache donc aux instincts cachés de notre propre nature. Les éléments de la musique — le rythme, la mélodie et l'harmonie — pour ceux qui les connaissent bien, se prêtent, nous l'avons vu, à des compositions brillantes, grandioses, qui font briller les qualités du beau du plus vif éclat. Quant à l'émotivité de l'art des sons, elle est exceptionnellement remarquable. Non seulement la belle et grande musique charme la sensibilité, mais elle s'empare de l'être humain tout entier, le ravit, pour ainsi dire, à ce monde sensible et le jette dans des sphères supérieures où il oublie son existence terrestre. Cette puissance d'émotivité, la musique la trouve dans l'effet des vibrations sonores bien ordonnées, dans les qualités esthétiques de la composition musicale. Enfin la mission de la musique, sa fin principale, est d'élever le sens moral et l'intellectualité. Son charme nous introduit en un instant dans le monde des esprits où l'âme s'abreuve et se vivifie à la source des idées et des sentiments les plus élevés. Elle éprouve alors des impressions profondes, indéfinissables,qui la mettent en présence du Créateur et lui donnent comme l'avant-goût de la félicité de l'infini.

Frère MARTINUS, des E. C.,
Mont-Saint-Louis, Montréal.

L'abbé Joseph-Sévère-Nicolas Dumoulin

MISSIONNAIRE A LA RIVIÈRE-ROUGE

(1818 - 1823)

(SUITE)

AU printemps de 1820, M. Provencher demanda à son confrère, M. Dumoulin, de se rendre à la baie d'Hudson à l'époque où les canots du lac Athabasca se trouveraient au fort York.

M. Dumoulin fut le premier missionnaire à descendre la rivière Nelson jusqu'à la mer. Le 3 juillet 1820, il s'embarqua, pour ce lointain voyage, à bord d'une barge (york boat) de la compagnie de la baie d'Hudson. Le voyage fut très rapide. Il était en effet de retour à Saint-Boniface le 25 août. Je ne puis mieux faire que de citer le passage dans lequel il fait rapport de cette mission. " Je suis de retour de mon voyage à la baie d'Hudson après un mois et vingt-deux jours d'absence. M. le grand-vicaire était parti depuis sept jours. Ma mission a été comme une nouvelle mission : beaucoup de petitesse de toutes parts, tout bien pour le temporel, mais peu de succès dans le spirituel. J'ai comme au lac La Pluie peu fait de bien mais empêché beaucoup de mal. Cette mission n'a pourtant pas été aussi avantageuse à la religion que celle du lac La Pluie et cela vient principalement de ce que le fort York où s'assemblent les gens des Athabasca est un nouveau poste où il y a peu de bâtisses, de manière que je n'avais point de chambre pour y exercer mon ministère et puis les engagés des Anglais sont des jeunes gens encore dans la plus grande force de leur passion. Messieurs les agents et commis

ne se sont pas souciés de faire baptiser leurs enfants, excepté M. McKenzie. Je n'ai fait que six baptêmes dans mon voyage. Les messieurs de la compagnie d'Hudson m'ont demandé à aller passer l'hiver prochain dans les Athabasca. Un monsieur du Nord-Ouest m'en a demandé autant. Il paraît que, par vue d'intérêt, les deux compagnies seraient disposées à en faire complètement les frais, car les sauvages demandent depuis que nous sommes ici à voir les enfants de Dieu, c'est-à-dire les prêtres. On trouverait près de 400 enfants à baptiser, tous métis et la plupart dans le Nord-Ouest, un grand nombre de vieux voyageurs qui ne sont plus capables de sortir des terres, un plus grand nombre encore de femmes mariées, à la façon du pays, à des Canadiens à qui j'ai donné des catéchismes et qui doivent faire instruire un peu leurs femmes. Outre le bien fait dans la mission, la religion prendrait possession de ces pays barbares et le missionnaire qui en reviendrait pourrait donner une juste idée du bien qu'on y pourrait faire. Si le voyage se faisait, il faudrait que les deux compagnies donnassent pour un an chacune trois hommes, un canot, une douzaine de pièces, qu'elles se chargent enfin des frais du voyage. Celui qui serait nommé partirait d'ici (Saint-Boniface) au commencement de juillet. Il se rendrait au fort Cumberland, à l'île à la Crosse et dans l'automne au premier fort des Athabasca. Dans le mois de mars il se rendrait à pied à la rivière de la Paix, d'où il partirait par les premiers canots pour revenir aux Athabasca et passerait ensuite par un autre chemin qui lui ferait voir plusieurs autres forts et le conduirait au fameux fort des Prairies (Edmonton) où il y a peut-être plus de 80 enfants. "

Ce rapport est adressé à Mgr Plessis. Le missionnaire termine en disant: " Si Votre Grandeur le juge à propos, elle pourra en écrire à M. McGillivray et aux agents de la compagnie de la baie d'Hudson. Pour moi je ne refuse pas le

travail, quoi qu'il soit bien dûr de passer tant de temps sans pouvoir se confesser. "

M. Dumoulin venait à peine de fonder un établissement que, à la demande de M. Provencher, il avait visité le lac La Pluie, la baie d'Hudson et se préparait à s'élancer jusqu'au lac Athabasca, la rivière La Paix et Edmonton. Des difficultés insurmontables forcèrent M. Provencher à remettre cette entreprise pour le moment.

De retour à Pembina, M. Dumoulin continue son oeuvre. A l'automne il récolte 34 minots de blé, 8 d'avoine, 3 de pois, 7 d'orge et 80 de patates. Il se félicite des bons rapports qui existent avec la population anglaise. Plusieurs Anglais apprennent le français et embrassent le catholicisme. C'est ainsi que la fille du colonel Dickson, l'un des personnages les plus influents de l'endroit, a fait sa première communion après avoir reçu son éducation à l'école catholique tenue par M. Sauvé ecclésiastique. Six élèves de cette école apprennent le latin et les examens de fin d'année se font en public devant les notables de l'endroit.

La nouvelle église de Pembina fut levée à l'automne de 1820. Le 25 mai 1821, M. Dumoulin constate que le bois et le bardeau pour l'église de Saint-Boniface sont prêts et qu'elle sera logeable pour le retour de Mgr Provencher, alors dans la province de Québec. Il ajoute que la chapelle de Saint-François-Xavier sera prête pour le culte dans huit jours.

Le jour de la Pentecôte en 1821, M. Dumoulin prit possession de sa nouvelle église. Il vendit les bancs à l'enchère. Cela rapporta 15 à 60 piastres par banc et donna en tout £236-15-00. Le plus grand nombre des protestants achetèrent des bancs pour leurs enfants qui s'étaient faits catholiques, ainsi que quelques suisses (Meurons) qui s'étaient convertis. Le registre de Pembina, jusqu'à cette date, donne 313 baptêmes, 53 mariages et 31 sépultures. Pendant l'été, M. Dumou-

lin passa un mois à visiter les camps des sauvages, les catéchisant, baptisant leurs enfants et les exhortant à semer quelques grains.

La colonie de Pembina continuait cependant à vivre dans des alarmes continuelles. Les Sioux venaient souvent dans le voisinage attaquer les Sauteux, leurs ennemis héréditaires. Ils n'épargnaient pas non plus les blancs. C'est ainsi qu'en 1820 un jeune homme de 15 ans fut scalpé à une vingtaine d'arpents du fort. En 1821 les Sioux tuèrent cinq engagés et cinq sauvages de la tribu des Pilleurs, presque tous parents des Sauteux.

M. Dumoulin faillit lui-même perdre la vie, malgré la vénération dont on l'entourait. Les sauvages le regardaient en effet comme un être surnaturel. Un jour cependant, en 1820, alors qu'il était occupé à lire son bréviaire au bord de la rivière, un sauvage campé sur la rive opposée visa M. Dumoulin à la tête. M. Dumoulin portait un chapeau à haute forme. La balle traversa le chapeau à deux pouces au-dessus des cheveux. Le sauvage prétendit qu'il avait tiré pour s'assurer si ce missionnaire était vraiment de chair et d'os et s'il était vulnérable. Ce n'était au fond qu'un subterfuge. Ce sauvage était païen et était irrité contre ce prêtre parcequ'il convertissait les siens. L'année suivante, il annonça qu'il allait essayer de nouveau de tuer le missionnaire. Heureusement il fut arrêté à temps et mis aux fers. Les sauvages chrétiens voulaient le tuer. M. Dumoulin eut bien du mal à lui sauver la vie. Pendant la nuit il réussit à s'échapper et on ne le revit plus depuis.

Cette année-là, les colons adressèrent une requête au ministre des colonies pour le prier d'envoyer des troupes afin de les protéger contre les incursions des Sioux.

En 1822, la famine se fit sentir à Pembina. Les buffalos s'éloignèrent de ce poste et les chasseurs pour les atteindre furent obligés de s'exposer aux coups des Sioux.

Au printemps, M. Dumoulin devait faire de nouveau le voyage à la baie d'Hudson. Malheureusement, il n'arriva à Saint-Boniface que trois jours après le départ des barges.

A l'automne cent cinquante Suisses se rendirent de Saint-Boniface à Pembina. Ils étaient réduits à la plus grande misère. M. Dumoulin ne s'épargna pas pour subvenir à leurs besoins. Pour leur conserver la vie, il dut sacrifier jusqu'à son grain de semence.

Vers le même temps, M. Dumoulin, pour se conformer au désir de son supérieur, écrivit au fort William pour s'assurer d'un canot qui devait le conduire au lac Athabasca. L'union des deux compagnies qui venait d'avoir lieu avait jeté de la confusion dans l'administration nouvelle, ce qui causa des retards. Bref, ces contre-temps obligèrent M. Dumoulin à abandonner son voyage.

La question de la frontière se souleva de nouveau. Les arpenteurs constatèrent que Pembina se trouvait sur le territoire des Etats-Unis. M. Halkett, beau-frère et représentant de lord Selkirk, n'entendait pas badinage à ce sujet. Il eut une entrevue avec M. Dumoulin et le somma en termes assez sévères d'avoir à quitter Pembina sans délai. Il faut que vous descendiez à la Fourche, lui intima Halkett. Mgr Provencher, bien qu'à regret, estima qu'il était mieux d'abandonner cette mission qui se trouvait en dehors de sa juridiction.

M. Dumoulin, fondateur de la mission de Pembina, qui lui avait coûté tant de sacrifices et de dévouement, demeura inconsolable lorsqu'il se vit obligé de l'abandonner. Il s'en ouvrit à Mgr Plessis, le 22 août 1822, et demanda son rappel.

D'ailleurs, il sentait que les privations qu'il avait endurées avaient affaibli notablement sa constitution. Il dut attendre jusqu'à l'année suivante pour recevoir une réponse. Son école de Pembina était fréquentée en 1822 par quinze élèves catholiques et un nombre considérable d'enfants protes-

tants qui se préparaient à se faire catholiques avec l'assentiment de leurs parents.

Le 16 août, il nous informe que l'église de Saint-Boniface est presque toute couverte en bardeaux de chêne et que les planchers sont terminés. Puis il ajoute : " Nous y dirons la messe à la fête de l'Assomption, mais il nous manque des peaux pour les châssis. " Cette dernière remarque nous rappelle qu'à cette époque on était souvent réduit à remplacer les vitres par des peaux crues.

Le missionnaire écrit encore qu'il se propose de prendre, l'hiver suivant, six élèves comme pensionnaires à son presbytère, afin de les mieux former. L'un d'eux, dit-il, est en syntaxe et traduit le *De viris illustribus*. Les chasseurs libres lui promettent de lui donner chacun un buffalo pour nourrir ses enfants. Enfin, il constate que les sauvages dans quatre endroits ont commencé à faire des semailles, en particulier sur la Rivière-aux-Roseaux. Malheureusement, les Sioux continuent à harceler les gens de Pembina. Ils leur ont enlevé 23 de leurs meilleurs chevaux coureurs et tué 12 personnes.

Les colons demandèrent alors avec instance au gouvernement impérial de leur expédier un régiment de réguliers. Mais ils refusèrent de s'adresser au gouvernement canadien parce qu'ils ne voulaient pas reconnaître l'autorité du Canada.

Presqu'à tous les ans, Mgr Plessis envoyait au fort William un missionnaire qui se rendait le plus souvent au lac La Pluie. Les bourgeois des deux compagnies se plaignaient lorsque, par suite de circonstances inévitables, le missionnaire n'arrivait pas. C'est ainsi que le bourgeois John Duncan Cameron exprimait à M. Dumoulin ses regrets de ce que M. Crevier n'avait pu visiter le fort William en 1822.

La compagnie se montrait également très favorable aux

missionnaires. Dans les concessions de terrain qu'elle faisait à ses employés, il y avait une clause qui obligeait les acheteurs à donner aux missionnaires six jours de travail par année, à la place de la dîme. Les colons n'aimaient guère ce mode de contribution et s'entendaient d'ordinaire avec Mgr Provencher sur une somme d'argent.

En 1822, les sauterelles firent de nouveaux ravages dans le pays. Pour conjurer ce fléau, M. Dumoulin ordonna une procession solennelle. Elle se fit avec beaucoup de dévotion. Les sauterelles ne s'arrêtèrent que deux jours et demi à Pembina et causèrent peu de dommages à la récolte. Puis elles s'élevèrent comme un nuage, pour s'abattre dans la prairie où elles périrent sans laisser d'oeufs. Les registres de Pembina, au 13 novembre 1822, contenaient en tout 394 baptêmes, 68 mariages et 49 sépultures.

M. Dumoulin passa l'hiver de 1822-1823 à Pembina continuant à se dévouer à sa paroisse naissante. Il ne pouvait se résigner à abandonner ce poste où il avait tant peiné. C'est qu'on s'attache surtout à ses misères. Voyant qu'il lui était impossible dans les circonstances de continuer son oeuvre, il dit adieu au théâtre de ses travaux.

Le 19 juillet 1823, cinq ans et trois jours après son arrivée à la Rivière-Rouge, il quittait Saint-Boniface pour retourner dans la province de Québec. Sur la route, il s'arrêta au sault Sainte-Marie pendant un mois pour y donner une mission. Il arriva à Montréal le 15 septembre.

M. Dumoulin admirait son supérieur, Mgr Provencher, et ne tarit pas d'éloges sur son zèle infatigable, ses sages conseils et la bonté débordante de son coeur. Comme son chef, il croyait que l'Eglise de l'Ouest était destinée à grandir et à se répandre dans toute cette immense contrée. Le 26 octobre 1823 il présenta un rapport à Mgr Plessis sur ces missions. Au mois de mars 1824, il prépara une étude plus détaillée

avec une liste de souscriptions et s'inscrivit lui-même pour $60.00 bien qu'il fût très pauvre.

M. Dumoulin avait-il l'intention, quand il quitta l'Ouest, d'y retourner plus tard ? Il est vrai que le 11 août 1822 il demande à Mgr Plessis son retour dans la province de Québec pour toujours. Mais cette demande n'implique pas nécessairement l'idée bien arrêtée de ne plus retourner. Pour le moment, il ne désirait peut-être pas un simple congé temporaire mais un rappel, tout en nourrissant le secret espoir de revenir vers l'Ouest quand les circonstances le permettraient. Nous croyons voir la preuve de ces dispositions dans sa lettre du 26 octobre 1823, dans laquelle il écrit " qu'il ne désespère pas d'y retourner un jour ".

La plupart des prêtres séculiers qui vinrent les premiers dans ce pays, après quelques années de privations et de durs labeurs, retournèrent dans la province de Québec. Ces pénibles missions avaient bientôt fait de miner leur santé et ils craignaient de devenir un fardeau pour leur évêque. C'est pourquoi Mgr Provencher comprit qu'il ne pourrait fixer des missionnaires d'une manière permanente dans ses missions qu'en s'adressant à des religieux qui n'auraient pas à se préoccuper de trouver un abri en cas de maladie ou pour leurs vieux jours.

Le premier collaborateur de Mgr Provencher ne cessa de s'intéresser à la Rivière-Rouge. Aux esprit timorés qui étaient portés à croire que le Nord-Ouest n'était pas encore prêt à la fondation d'une Eglise il répétait avec l'autorité de quelqu'un qui connaissait cette contrée : " Il faut tenir. Ces missions nous donneront de grandes consolations plus tard."

La population catholique de l'Ouest canadien doit une profonde gratitude à cet ouvrier de la première heure, qui, après s'être dépensé ici pendant cinq ans, demeura l'éloquent défenseur de l'Eglise de l'Ouest jusqu'à sa mort.

Mgr Plessis le nomma, à son retour, vicaire à Saint-François-du-Lac, et, en 1825, curé d'Yamachiche. Il y trouva la paroisse toute embaumée du souvenir de Mgr Pro-
trouva la paroisse tout embaumée du souvenir de Mgr Pro-
vencher avait dû accepter cette cure temporairement afin de faire quelques économies avant sa consécration épiscopale. On comprend que ce rapprochement n'était pas pour déplaire à M. Dumoulin. Il remercia Mgr Plessis en termes émus des sentiments si délicats qui l'avaient animé en le désignant à cette cure. Il demeura à Yamachiche jusqu'à sa mort.

M. Dumoulin mourut aux Trois-Rivières le 27 juillet 1853, quarante-neuf jours après la mort de Mgr Provencher. Il fut inhumé à Yamachiche. Bien que son nom apparaisse sur les tablettes de marbre sur lesquelles sont inscrits les noms des prêtres inhumés dans la crypte de l'église, aucun signe encore ne marque sa tombe. Elle est placée du côté de l'évangile, à environ trois pieds de la porte latérale intérieure de la chapelle souterraine qui donne accès à la crypte. Elle est vis-à-vis les pentures de la porte, à gauche de l'entrée. La terre qui la recouvre forme un exhaussement. Le souvenir de ce digne prêtre est encore en bénédiction dans les familles de la paroisse. On y trouve son portrait religieusement conservé presque dans chaque foyer.

Le juge PRUD'HOMME.

A travers les faits et les oeuvres

La question d'Irlande. — Changement à vue. — Un accord inespéré. — Le traité anglo-irlandais. — Sensation profonde. — Une analyse sommaire. — L'autonomie complète. — La question de l'Ulster. — La ratification. — Session spéciale du parlement britannique. — Immense majorité favorable aux communes et à la chambre des lords. — En Irlande. — Une malheureuse scission. — Attitude hostile de de Valera. — Au *Dail Eireann*. — Débat public. — M. Griffith propose et M. de Valera combat le traité. — Le discours de ce dernier. — Aveuglement funeste. — Faussetés historiques. — L'attitude de Parnell en 1886. — Le sort du traité. — Encourageants symptômes. — La conférence de Washington. — Vues divergentes. — La question des réparations allemandes. — MM. Briand et Lloyd George. — Succès parlementaires de M. Briand. — Au Canada.

LE mois qui s'achève a été fertile en événements importants. L'un des plus considérables, assurément, a été la conclusion de ce que l'on a appelé le traité anglo-irlandais. Nos lecteurs se rappellent combien peu encourageantes étaient les perspectives au moment où nous écrivions notre dernière chronique mensuelle. L'accord semblait bien difficile. Plus les pourparlers duraient, moins on estimait possible une entente entre les représentants de l'Angleterre et de l'Irlande. Une dépêche de Londres, datée du 1er décembre, nous apportait ces pronostics pessimistes : " Toutes les questions politiques ont été éclipsées par la gravité de la situation irlandaise. Les milieux ministériels et irlandais expriment la conviction que seul un miracle peut détourner la rupture de la conférence et un renouvellement de la guerre. " Quelques jours plus tard, une autre dépêche nous annonçait en ces termes la rupture finale : " Les négociations de paix anglo-irlandaises sont rompues, selon des

déclarations provenant de milieux responsables. Les délégués du *Dail Eireann* doivent retourner pour tout de bon en Irlande demain ou après-demain." Ceci était daté du 5 décembre. Et cependant, dès le lendemain de ce jour où tout semblait désespéré, le câble nous apportait la nouvelle inattendue que l'accord était fait et que les délégués de la Grande Bretagne et de l'Irlande avaient, au cours d'une nuit mémorable, apposé leurs signatures à un document historique destiné à faire régner la paix entre les deux nations. On peut dire que cette grande nouvelle a produit une sensation profonde dans le monde entier. En Amérique aussi bien qu'en Europe on s'en est réjoui comme d'un événement heureux qui dissipait le cauchemar de la tragédie irlandaise. Nous croyons à propos de donner ici les grandes lignes de cette convention qui, si elle est ratifiée par les deux parties contractantes, devra mettre fin à des siècles de conflit.

Le premier article définit comme suit le status de l'Irlande sous le nouveau régime: " L'Irlande devra avoir, dans la communauté des nations connue sous le nom d'empire britannique, le même status constitutionnel que le Canada, l'Australie et l'Afrique du Sud. Elle devra avoir un parlement doté du pouvoir de faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement de l'Irlande et un exécutif responsable à ce parlement, et devra être connue sous le nom d'Etat libre de l'Irlande." En vertu de l'article deuxième, la position de l'Irlande vis-à-vis le parlement impérial et le gouvernement de la Grande-Bretagne sera, *mutatis mutandis,* celle du Dominion du Canada. L'article troisième décrète qu'un gouverneur général sera nommé par le roi pour l'Irlande de la même manière que pour le Canada. L'article quatrième règle la grave question du serment d'allégeance. Le voici: "Les membres du parlement d'Irlande prêteront le serment suivant: Je jure solennellement fidélité et allégeance à la constitution de l'Etat

libre de l'Irlande tel qu'établi par la loi, et je serai loyal à Sa Majesté le roi George V et à ses héritiers et successeurs par la loi, en vertu du droit commun de citoyenneté de l'Irlande avec la Grande-Bretagne et de son entrée dans le groupe des nations formant le *commonwealth* des nations britanniques."

L'article cinquième traite de la responsabilité proportionnelle afférant à l'Irlande pour le service de la dette publique du Royaume-Uni et le paiement des pensions de guerre et il pourvoit à une décision éventuelle par voie d'arbitrage. L'article sixième décide qu'en attendant un arrangement en vertu duquel l'Irlande se chargera de la défense de ses côtes la Grande-Bretagne assume la défense maritime des deux pays, ce qui n'empêchera pas la construction ou le maintien par l'Irlande des vaisseaux nécessaires pour la protection de ses pêcheries. Ces dispositions seront sujettes à revision tous les cinq ans. L'article septième stipule que l'Irlande assurera aux forces impériales, en temps de paix, libre accès aux hâvres et toutes les facilités indiquées dans une cédule annexée, et, en temps de guerre, toutes les facilités requises pour la défense navale. L'article huitième prévoit le cas où l'Irlande établirait et maintiendrait une force militaire pour sa propre défense. Conformément au principe de la limitation des armements, cette force ne devrait pas excéder un chiffre qui serait, proportionnellement à l'établissement militaire de la Grande-Bretagne, ce que la population de l'Irlande est à celle du royaume britannique. L'article neuvième déclare que les ports de la Grande-Bretagne et de l'Irlande seront librement ouverts aux vaisseaux des autres pays contre paiement des droits et redevances habituels. Par l'article dixième l'Irlande s'engage à payer une compensation raisonnable, non inférieure à celle que prévoyait l'acte du *Home Rule* de 1920, aux juges, aux officiers, aux policiers et aux autres employés publics qui perdront leur emploi par suite du changement de gouvernement.

Plusieurs articles ont pour objet de régler la question de l'Ulster. Cette province est censée devoir faire partie de l'Etat libre d'Irlande régi par un parlement pan-irlandais. Mais elle pourra, dans un certain délai, signifier son désir de rester en dehors. Toutefois, elle devra, dans cette éventualité, subir une rectification de frontières, déterminée par une commission *ad hoc,* et ceci pourrait vraisemblablement lui enlever au moins deux comtés composés en grande majorité de nationalistes.

Telle est, en résumé, la nature de l'arrangement conclu à Londres et signé par MM. Lloyd George Austen Chamberlain, Winston Churchill, lord Birkenhead et sir Laming Worthington-Evans d'une part, et, de l'autre, par MM. Arthur Griffith, Michael Collins, Robert C. Barton, Eamon J. Duggan et Janau Duffy. Cette convention, ce traité si l'on veut, devait être soumis à la ratification du parlement britannique et de l'assemblée nationale irlandaise désignée sous le nom de Dail Eireann. L'assentiment de la chambre des communes et de la chambre des lords a été enlevé triomphalement. Une session spéciale avait été convoquée pour le 14 décembre. Le roi Georges V l'a ouverte en prononçant des paroles pleines de joie et de confiance. Il a exprimé l'espoir que les termes de l'accord " mettront fin à la lutte séculaire entre l'Irlande et l'Angleterre ".

Dès le lendemain, M. Lloyd George soumettait la convention à la chambre des communes. Il y a été salué, à son entrée, par d'enthousiastes acclamations. Le premier ministre a expliqué au long les différents articles. Relativement à la question d'allégeance il a déclaré que les délégués irlandais ont accepté de prêter allégeance à la couronne britannique, de faire partie de l'empire et de partager sa citoyenneté commune. Parlant de ses collègues dans la conférence, il a dit que plusieurs d'entre eux avaient pris de

plus grands risques que lui en signant le traité et que le rôle qu'ils y avaient joué serait rappelé avec honneur. On l'a acclamé lorsqu'il a rappelé que les délégués irlandais aussi ont couru des risques. Les risques qu'ils ont assumés ne deviennent que trop manifestes dans le conflit qui fait rage en Irlande dans le moment. M. Lloyd George a ajouté qu'il s'abstiendrait et il a demandé à tous les députés de s'abstenir de faire des déclarations qui pourraient rendre la tâche des partisans de la ratification en Irlande plus difficile. Ces chefs irlandais luttent pour faire la paix entre deux grandes races destinées par la Providence à travailler ensemble dans une mutuelle amitié, et au lieu de leur nuire il faut les aider. En terminant son discours M. Lloyd George a prononcé ces paroles: " Nous avons gagné par cet accord un peuple d'une loyauté profonde et passionnée. La place de l'Irlande au dernier cabinet de guerre impérial était vacante. Ce serait avoir des opinions très optimistes pour l'avenir que de s'imaginer que le dernier péril britannique est passé. Lorsqu'un danger s'élèvera, je serai heureux de savoir que l'Irlande sera à nos côtés. "

Le débat n'a pas été aussi long qu'on pouvait s'y attendre. Le discours de M. Bonar Law, l'ancien leader de la chambre des communes, a produit beaucoup d'effet. On se demandait quelle serait son attitude qui, naturellement, devait déterminer celle d'un grand nombre de députés unionistes. Il a formellement appuyé la convention et il a déclaré qu'elle devait être acceptée. MM. Winston Churchill et Asquith ont aussi pris la parole, et ce dernier, l'ancien premier ministre libéral, a donné son adhésion à l'accord, qui a été ratifié par une majorité écrasante, 401 voix contre 58.

A la chambre des lords, l'adoption de l'adresse approuvant le traité a été proposée par lord Morley, l'ancien lieutenant de Gladstone, le champion dévoué du *Home Rule* depuis plus

d'un tiers de siècle. Lord Carson, le chef ulstérite, a violemment dénoncé l'arrangement soumis à la sanction parlementaire. Lord Birkenhead, naguère son compagnon d'armes, lui a répondu avec une grande vigueur. La chambre des lords a donné, elle aussi, une énorme majorité pour la ratification, 166 voix contre 47. Il est évident que l'opinion anglaise est presque unanimement favorable à l'accord.

Mais pendant ce temps que se passait-il en Irlande? Les délégués irlandais, de retour à Dublin, avaient soumis le traité à leurs collègues. Et malheureusement une scission s'est aussitôt manifestée. M. de Valera, le président de la pseudo-république irlandaise, s'est déclaré absolument hostile à l'accord. Il a publié un message dont nous extrayons ces lignes: " Vous avez lu dans la presse le texte du traité proposé par la Grande-Bretagne. Les termes de ce traité sont en conflit avec les voeux de la majorité de la nation irlandaise tels que librement exprimés dans les élections qui ont été tenues dans les trois dernières années. Je crois qu'il est de mon devoir de vous informer que je ne puis point recommander ce traité au Dail Eireann ni au pays. Je suis appuyé dans cette attitude par les ministres de la défense et des affaires intérieures. " De son côté, le chef de la délégation irlandaise qui a signé le traité, M. Arthur Griffith, a fait cette déclaration: " J'ai signé le traité entre l'Irlande et la Grande-Bretagne. Je crois que ce traité sera le fondement de la paix et de l'amitié entre les deux nations. Je maintiens ce que j'ai signé, dans la conviction que nous avons en mains la fin de cette lutte séculaire. "

La situation était nettement tranchée. La bataille entre les deux opinions, ou les deux groupes s'est engagée devant l'assemblée du Dail Eireann convoquée pour approuver ou rejeter l'accord. M. Griffith en a proposé l'adoption et M. de Valera en a proposé le rejet. Le Dail Eireann a d'abord siégé

à huis-clos pendant deux ou trois séances. Enfin le 19 décembre ont commencé les séances publiques, et l'on a pu suivre les péripéties de la lutte entre les deux sections du Sinn-Feinn. En proposant l'adoption, M. Griffith a prononcé des paroles émouvantes : " Il ne s'agit pas simplement des droits du peuple, s'est-il écrié, il s'agit de la fortune et de la vie même des citoyens irlandais, et il faut que le peuple d'Irlande sache ce que signifie l'opposition de M. de Valera. " Dans un autre passage il a fait cette déclaration significative, en parlant de l'attitude des délégués à Londres. " Pas une seule fois, nous n'avons demandé la reconnaissance d'une république irlandaise, parce que nous savions qu'elle était impossible à obtenir. " Voilà le langage du bon sens.

Celui de M. de Valera a été l'expression de la passion aveugle. " Je suis contre ce traité, a-t-il déclaré, parce que je suis pour la paix, non pour la guerre. " Comme si la plus sanglante, la plus désastreuse guerre civile, ne devait pas être le résultat de son attitude! Il a dénoncé l'accord et l'a proclamé "subversif". Il a protesté avec une extrême véhémence contre le serment de fidélité. " Ce serait une ignominie pour le peuple d'Irlande, s'est-il écrié, que jurer allégeance au roi de la Grande-Bretagne. " Une ignominie! M. de Valera connaît-il l'histoire du pays dont il se prétend le fils le plus dévoué et le chef le plus sûr? S'est-il aperçu, dans sa frénésie d'opposition, qu'il jetait l'insulte à la mémoire des plus grands hommes, des plus illustres patriotes dont s'enorgueillisse la nation irlandaise? Ignore-t-il que ce qu'il flétrit comme ignominieux a été le fait de Henry Grattan, de Daniel O'Connell, de Charles-Stuart Parnell, de John Redmond et de John Dillon? Ces chefs éminents que l'Irlande a suivis, qu'elle a aimés, dont elle conserve pieusement le souvenir, M. de Valera croît-il avoir le droit de les vouer aux gémonies ? Tout le discours violent prononcé par le président du Sinn-

Feinn nous le montre sous le plus triste jour. Ecoutez cette tirade: " Plutôt que de signer un document qui confère à l'Angleterre une autorité quelconque en Irlande, le peuple irlandais devrait être prêt à subir l'esclavage jusqu'à ce que ses oppresseurs soient annihilés. " Peut-on concevoir une telle aberration? Il ne s'agit pas ici d'un document qui soumet l'Irlande à l'autorité britannique. Il s'agit d'une convention qui restreint cette autorité et qui donne à l'Irlande l'autonomie la plus large. Que dire d'un chef qui conseille à son peuple de préférer l'esclavage à la liberté? Mais ce n'est pas tout. M. de Valera tient à établir sans conteste son ignorance historique relativement aux luttes des patriotes qui l'ont précédé dans l'arène. A la fin de son discours il a déclaré que " les signataires du traité ont essayé de faire autant qu'ils l'ont pu ce que Parnell avait refusé, c'est-à-dire de fixer des bornes à la marche en avant de la nation ". Vraiment! M. de Valera n'aurait-il pas lu le *bill* de *Home Rule* de 1886 ? Aurait-il estimé inutile de le comparer avec le traité actuel? Et lui aurait-il paru sans intérêt de rechercher quelle a été alors l'attitude de Parnell et de ses collègues, chefs reconnus et interprètes autorisés de la nation irlandaise ?

Nous venons de relire tout le débat mémorable de 1886. Et nous allons recueillir précisément dans le discours de Parnell quelques citations qui vont démontrer ce que valent les affirmations de M. de Valera. Le bill de *Home Rule* de 1886 accordait à l'Irlande un parlement subordonné au parlement impérial. Voici ce que disait Parnell à ce sujet: " Nous avons toujours compris depuis l'introduction de ce bill la différence qui existe entre un parlement coordonné et un parlement subordonné, et nous avons reconnu que la législature dont le premier ministre propose la constitution est un parlement subordonné, différent de celui de Grattan qui était égal

au parlement impérial. Sans doute, dans des discours qui ont été cités contre moi pour établir que je ne saurais accepter le présent règlement comme final, j'ai dit que j'aurais préféré la restitution du parlement de Grattan, qu'il aurait été plus conforme aux sentiments du peuple irlandais. Mais relativement à l'argument dirigé contre nous et tendant à démontrer que je ne puis accepter la présente solution comme finale, je dois dire que, suivant moi, dans le corps statutaire tel que maintenant proposé, avec ses limitations et sa subordination au parlement impérial, il y a des avantages pratiques qui le rendent assurément beaucoup plus utile et plus avantageux que le parlement de Grattan et qu'il constitue un règlement destiné probablement à être plus final. " Plus loin, dans le même discours, parlant des pouvoirs conférés à la législature irlandaise par le bill de M. Gladstone, et répondant à ceux qui redoutaient un abus de ces pouvoirs, il déclarait: " Nous nous engageons au nom du peuple irlandais, aussi fortement que nous pouvons le faire, à ne pas en abuser et à mettre en oeuvre toutes nos énergies et notre influence pour empêcher qu'on en abuse. Mais si tel abus se produisait, le parlement impérial aurait à sa disposition la force qu'il se réserve à lui-même et il serait prêt à intervenir si une grave nécessité se faisait sentir. Je crois que c'est de beaucoup le meilleur moyen de régler la question. Vous aurez la force et le pouvoir réels en vos mains et il est convenable que vous l'ayez. Et si des abus sont commis, si des injustices sont perpétrées, vous serez toujours capables d'employer cette force pour les réprimer. Vous aurez le pouvoir et la suprématie du parlement intacts et non affaiblis, tout comme si ce bill n'avait jamais été présenté. Nous reconnaissons parfaitement que tel est l'effet de ce bill. " C'est après avoir ainsi défini la portée du projet de loi soumis par M. Gladstone pour créer une législature à Dublin que M.

Parnell faisait cette déclaration catégorique, dont on pourrait recommander l'étude attentive à M. de Valera: " Je répète maintenant ce que j'ai déjà dit sur la première lecture du bill, que nous considérons les dispositions de cette mesure comme un règlement final de cette question et que le peuple irlandais, j'en suis convaincu, l'accepte comme tel. Sans doute vous pouvez ne pas me croire, mais puis-je en dire davantage? Mes paroles à ce sujet ont singulièrement été justifiées par les faits. Nous avons vu cette mesure acceptée, dans le sens indiqué par moi, par les chefs de toutes les nuances de l'opinion nationaliste en Irlande et au-dehors. Elle a été acceptée aux Etats-Unis par la population irlandaise de ce pays, dont nous devrions redouter la vengeance si nous devions en croire certains membres de cette chambre. Pas une voix dissidente ne s'est élevée, pas un Irlandais — j'entends un Irlandais nationaliste — n'a dit un mot contre ce bill, et je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'il y a des groupes divers parmi les Irlandais nationalistes de même qu'il y en a jusque dans le grand parti conservateur. Je dis que, autant qu'il est possible à une nation d'accepter une mesure joyeusement, librement et sans réserve, comme un règlement final, le peuple d'Irlande a manifestement accepté ainsi cette mesure." (*Hansard's Parliamentary Debates, third series*, vol. 306, pp. 1171-1174).

Voilà ce que disait Parnell en 1886, dans la chambre des communes, au sujet du bill du *Home Rule* présenté par Gladstone. Il l'acceptait comme un règlement final des revendications irlandaises. De quel front M. de Valera vient-il aujourd'hui prétendre que ses collègues, Arthur Griffith, Michael Collins et les autres, ont fait ce que Parnell a refusé, " fixer des bornes à la marche de la nation " ? Remarquez bien que le bill accepté si complètement par celui qu'on appelait " the uncrowned king of Ireland " allait beaucoup

moins loin en faveur de l'Irlande que le présent traité. Il ne lui accordait pas sa liberté fiscale, il lui imposait des contributions assez lourdes aux finances impériales, il retenait pour l'administration britannique des pouvoirs considérables dont le nouvel accord fait aujourd'hui table rase. Et cependant ce bill de *Home Rule* de 1886, Parnell l'acceptait sans réserve et comme un règlement final, tandis que M. de Valera, dans son obstination étroite de doctrinaire outrancier, s'acharne à sa chimère républicaine et serait prêt à risquer l'asservissement de son pays plutôt que de le voir heureux et prospère dans la jouissance de la plus large autonomie. En présence d'une telle situation nous concevons qu'un organe irlandais, le *Freeman's Journal,* de Dublin, pousse ce cri de patriotique douleur : " Que les délégués de l'Irlande soient obligés de se défendre et même de se battre pour sauver leur oeuvre de la destruction dont la menacent des hommes qui se disent représentants du peuple irlandais, c'est une des plus étonnantes tragédies qui se soient produites au cours d'une tragique histoire. "

Nous le déclarons en toute sincérité, c'est avec stupéfaction que nous lisons les comptes rendus des séances du Dail Eireann. Est-il possible que des représentants irlandais repoussent avec une passion si opiniâtre un statut constitutionnel et des franchises nationales qui eussent arraché des larmes de joie à O'Connell et un cri d'allégresse à Parnell ?

Mais, non, Dieu merci, ces sectaires du *sin-feinisme* ne réussiront pas à entraîner vers l'abîme leurs compatriotes. La raison et le bon sens politique vont prévaloir. Les meilleures influences sont à l'oeuvre et vont l'emporter sur les déclamations insensées des funestes conseillers du suicide national. On annonce que les évêques d'Irlande, le vénérable cardinal Logue à leur tête, font entendre des paroles de sagesse, inspirées par le patriotisme le plus pur et le plus clair-

voyant. Déjà la saine opinion irlandaise s'affirme et réclame la ratification. Le comté historique de Clare qui, en 1828, envoya triomphalement O'Connell forcer les portes du palais de Westminster et enlever de haute lutte l'émancipation catholique, vient d'élever la voix pour indiquer au Dail Eireann le devoir qui s'impose. Un vote d'ajournement propice à l'action favorable des éléments qui poussent à l'acceptation vient de raffermir les espérances de Griffith, de Collins et de leurs amis. Il commence à paraître manifeste que M. de Valera joue une partie désespérée. Nous faisons des voeux pour que ces indices ne soient pas trompeurs et pour que la victoire de l'accord conclu à Londres dans la nuit du 5 décembre apporte enfin à la malheureuse Irlande la paix dont elle a tant besoin.

Ceux qui nous font l'honneur de suivre ces chroniques nous permettront bien de rappeler que ce qui se passe à l'heure actuelle justifie les éclaircissements que nous avons essayé de leur offrir à maintes reprises, lorsque la succession des événements nous amenait à traiter ici la question irlandaise. Espérons que le mois prochain nous aurons à constater l'heureux terme de cette crise si longtemps prolongée.

* * *

Nous avions l'intention d'étudier dans cette chronique, avec quelque étendue, les travaux de la conférence de Washington. Mais l'espace considérable forcément consacré aux affaires anglo-irlandaises ne nous le permet pas. Nous devons nous borner à quelques indications. Les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et le Japon ont conclu une entente relativement au maintien de la paix dans la région du Pacifique. L'un de ses résultats serait de supprimer et de remplacer le traité anglo-japonais. Cependant, il semble, au moment où

nous écrivons, que le document établissant cette quadruple entente ne soit pas définitif et qu'il doive recevoir des modifications.

La question de la limitation des armements maritimes a subi des fluctuations. Les délégués de la France ont réclamé le maintien d'une flotte plus considérable que celle que prévoyait le projet du président Harding. L'Italie a émis alors une prétention analogue. Il s'en est suivi beaucoup de discussions et quelque malaise. Enfin M. Briand, qui était retourné en Europe, a fait savoir au président, après une entrevue avec l'ambassadeur américain, que le gouvernement français accepterait la proportion indiquée au programme du président des Etats-Unis. Mais ceci n'incluait pas les sous-marins. Et une nouvelle divergence de vues s'est produite au sujet de cette classe de navires. La délégation anglaise a fait un grand effort pour faire décréter sa suppression totale. Les représentants de la France ont insisté au contraire pour que cette dernière puisse avoir au moins 90,000 tonnes de sous-marins au lieu de 31,000 que comportait le programme originairement soumis. Il n'est pas probable que la conférence accepte le point de vue britannique relatif à la suppression des sous-marins. Et il y aura, croyons-nous, une entente sur la proportion autorisée pour chacune des grandes puissances.

* * *

Les chefs de gouvernement n'ont guère le temps de respirer en ce moment. A peine de retour en Europe, le premier ministre français a dû se mettre en frais d'étudier la situation créée par certaines déclarations allemandes au sujet des réparations. Le gouvernement de Berlin se prétend incapable de faire face aux échéances de paiement sur lesquelles on s'était entendu de part et d'autre. Et on a commencé à parler d'un

moratorium, c'est-à-dire d'un délai accordé pour le paiement de la dette allemande. La France, principale créancière, n'agrée pas cette idée. M. Briand s'est rendu à Londres avec M. Loucheur, le ministre des régions libérées, pour discuter cette question et plusieurs autres avec M. Lloyd George. Si l'on en croit une déclaration de l'homme d'Etat français, ces conversations n'ont pas été sans fruit. Une dépêche lui attribue cette déclaration : " On pourrait presque dire que nous avons atteint un accord sur tous les points essentiels, mais aucune décision n'a été prise par écrit, ce sera au Conseil suprême de le faire. " Il est maintenant annoncé que le Conseil suprême des alliés va se réunir à Cannes au commencement de janvier.

Avant de partir pour Londres, M. Briand avait obtenu un important succès parlementaire au sénat français. On sait que celui-ci s'était montré fâcheusement récalcitrant au sujet des relations avec le Vatican. La question était revenue devant la chambre haute et les opposants semblaient vouloir encore traîner l'affaire en longueur. Le premier ministre ayant demandé de limiter le débat à des proportions raisonnables avait subi un vote hostile de 190 contre 109. Là dessus M. Briand a déclaré qu'il donnerait sa démission si l'on ne mettait pas un terme à cette tactique dilatoire. En présence d'une crise ministérielle probable et fort inopportune en ce moment, les meneurs radicaux ont cédé et le sénat a émis un vote de confiance de 174 contre 129.

M. Briand termine son année d'une manière plutôt satisfaisante. Il vient d'obtenir à la chambre une forte majorité sur la question de la banque de Chine,mise en liquidation l'été dernier, et sur l'incident de la démission donnée par M. Philippe Berthelot, secrétaire général des affaires étrangères, dont le frère était président de cette banque. La majorité du gouvernement a été de 177 voix.

* * *

Au Canada, le mois de décembre a vu s'accomplir un grand changement politique. Les élections générales qui ont eu lieu le 6 ont été un désastre pour le gouvernement dont l'honorable M. Meighen était le chef. Lui-même a été battu dans son comté de Portage-la-Prairie et neuf de ses collègues ont subi le même sort. Ce sont MM. McCurdy, Skinney, Wilson, Edwards, Belley, Normand, Monty, Fauteux, auxquels il faut joindre M. Bennett qu'un décompte vient de mettre finalement en minorité. Dans cinq provinces, la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Edouard, la province de Québec, le Manitoba, la Saskatchewan, le ministère n'a pu faire élire un seul de ses partisans. Sur 65 députés, notre province a envoyé à Ottawa un bloc compact de 65 libéraux. Contrairement à la généralité des pronostics, des trois partis en présence, les ministériels sont le groupe le plus faible. Ils n'ont élu que 50 députés. Les libéraux en comptent 117, les progressistes 66, et les indépendants 2.

Les libéraux composant le groupe le plus fort, ce sera le chef de ce parti, l'honorable M. Mackenzie King, qui sera le premier ministre du Canada. Il est actuellement à l'oeuvre pour organiser son cabinet, et l'on conçoit que les rumeurs vont leur train. N'ayant pas véritablement de majorité absolue, il a fait des démarches auprès des chefs progressistes. D'après les journaux quotidiens, M. Crerar et ses lieutenants auraient refusé d'entrer dans le futur gouvernement, mais ils auraient laissé entendre que M. King n'aura pas en eux des adversaires irréductibles. Celui-ci va donc former son cabinet avec le nombreux personnel que lui fournit son parti.

On annonce que le comté de Grenville étant devenu vacant, M. Meighen va se présenter dans ce comté conservateur, où il sera facilement élu — unanimement peut-être —,

et qu'il occupera le poste de chef de l'opposition durant la prochaine session.

* * *

Dans quelques jours l'année 1921 sera entrée dans le domaine du passé. Au seuil de l'an nouveau, qui nous arrive enveloppé de ses voiles mystérieux, nous prions d'avance nos lecteurs fidèles d'agréer nos voeux et nos souhaits les meilleurs.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 27 décembre 1921.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

AU TROISIEME BUREAU DU GRAND QUARTIER GENERAL, par le commandant Laure, — Chez Plon-Nourrit, à Paris.

Les Mémoires militaires sur la guerre sont des témoignages rendus précieux par les garanties de sincérité et de compétence qu'offrent leurs rédacteurs. Aussi l'auteur de ces souvenirs sur le rôle du bureau des opérations du G. Q. G. français dans la préparation et le développement de la bataille finale rencontrera-t-il un accueil non moins empressé que celui qui a favorisé ses précédents ouvrages : *Jours de gloire, jours de misère* (*Histoire d'un bataillon*), couronné par l'Académie française, et *Lorette* (*Une bataille de douze mois*), ouvrages où il a déjà remarquablement synthétisé la physionomie de la guerre telle qu'il l'a d'abord vécue dans la troupe et dans les états-majors subalternes. Appelé à Compiègne en juillet 1917, il put observer de près les méthodes de commandement du général Pétain et de ses collaborateurs, participer à l'établissement des nouvelles directives pour la défensive et pour l'offensive, puis, en 1918, suivre comme officier de liaison les engagements des groupes d'armées et des armées marchant à la victoire. Exceptionnellement éclairé sur des vérités historiques qui n'ont point encore été divulguées, il présente un lumineux commentaire des luttes décisives et met en évidence la part prépondérante qui en revient aux troupes françaises ainsi qu'à leur commandement, puis il montre en un parallèle saisissant par quelle force des Alliés allait être saisie l'irrémédiable faiblesse des Allemands au moment où l'armistice arrêta les effusions de sang. Enfin, de ces actions gigantesques, l'auteur a dégagé ce qu'il appelle modestement un essai de conclusions, qui rappelle comment le G. Q. G. a entendu tirer la leçon des faits et orienter résolument nos institutions militaires vers des réformes hardies tenant le plus grand compte des facteurs nouveaux de la conduite de la guerre, et, tout particulièrement, de l'importance du matériel. Une vibrante préface du général Buat présente au lecteur ce remarquable exposé, qui se recommande à la fois aux militaires, aux historiens, aux législateurs et au grand public par la sobre précision des récits et des développements et par la sûreté de la documentation.

* * *

LA VERTU DE TEMPERANCE, par le Père Janvier, prédicateur de Notre-Dame de Paris. — Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le carême prêché en 1921 à Notre-Dame de Paris par le Père Janvier, sur *La vertu de tempérance* a été particulièrement remarqué. Le développement même de son programme — *morale générale* — l'a amené à traiter ce sujet. Prédication singulièrement opportune en ces années d'après-guerre pendant lesquelles la moralité générale a subi un si scandaleux fléchissement. A ce mal le Père Janvier oppose la doctrine et réagit fortement. Il ne se contente pas de stigmatiser le mal et de proclamer la doctrine mais il fait rayonner la splendeur de la beauté spirituelle, l'admirable dignité de la grandeur morale.

* * *

COMMENT J'AI TUE MON ENFANT, *grand roman à thèse religieuse et sociale*, par Pierre l'Ermite. — Chez Plon-Nourrit, à Paris.

Pittoresque dans les sites où il se déroule et dans son expression, tragique dans sa vérité de peinture morale et d'aventure moderne, le nouveau roman de Pierre l'Ermite, au titre et au dénouement effrayants, au récit pétillant de malice, léger, spirituel, est comme une broderie gaie sur une trame sombre. C'est la vie, en ses heures les plus graves, voire les plus noires, vue à travers le prisme d'une expérience très avertie et bienveillante. Cette conspiration d'une mère contre l'âme de son fils, qui réussit à l'abaisser, à le tuer, au milieu des charmes du style et des décors, c'est un aspic au milieu des fleurs parfumées.

* * *

L'HISTOIRE ET LES HISTOIRES DANS LA BIBLE, *les Pharisiens d'autrefois et ceux d'aujourd'hui*, par Mgr Landrieux. — Chez Lethielleux, à Paris.

Ce petit livre nous donne d'abord à grands traits, dans une première partie, la trame de l'Ancien Testament, le plan providentiel des préparations messianiques, l'oeuvre que Dieu a voulu faire avec le peuple juif en vue de la rédemption, et que nous appelons l'*Histoire Sainte*, mais l'histoire sainte mise en relief, dégagée des histoires, des épisodes, des incidents bibliques auxquels, d'ordinaire, on donne à tort une valeur de premier plan qu'en réalité ils n'ont pas ; — puis, dans une seconde partie,

entièrement nouvelle, l'auteur étudie l'extraordinaire survie du Juif dévoyé que rien n'explique en dehors de la Bible ; il nous le montre cheminant parallèlement à l'Eglise du Christ, à travers les siècles, et poursuivant par une opposition trop constante et trop universelle pour n'être pas mystérieusement coordonnée par un pouvoir central, la tâche que le sanhédrin avait entreprise à Jérusalem contre la rédemption et qu'il croyait avoir réussie au soir de la passion de Jésus. Cette étude philosophique de la question juive se tient au-dessus des discussions passionnées de l'antisémitisme ; mais elle éclaire singulièrement le problème, et les événements actuels lui donnent un intérêt très particulier.

* * *

LE PROBLEME CATHOLIQUE DE L'UNION DES EGLISES, par M. l'abbé J. Calvet, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Chez de Gigord, 15, rue Cassette, Paris.

La brochure de M. l'abbé Calvet sur *le Problème catholique de l'union des Eglises* reproduit les instructions données dans l'église des Lazaristes, à Paris, pendant une neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte. Les bouleversements causés par la guerre, la création de nouvelles nationalités dans le centre et l'est de l'Europe, l'écroulement des empires turc et moscovite ont donné une nouvelle activité aux questions qui sont traitées ici. M. Calvet les envisage à la fois très simplement et de très haut. Il dit comment et pourquoi l'unité est fondamentale dans l'Eglise de Jésus-Christ, à quelles conditions le catholicisme envisage le retour à cette unité, enfin, ce que chacun de nous peut faire en action et surtout en prières pour favoriser la restauration de l'unique troupeau dans l'unique bercail. Les lecteurs apprécieront, autant que les auditeurs l'ont fait, l'ingéniosité des aperçus, la solidité de la doctrine et l'élégance de l'exposé.

* * *

L'AME DE SAINT AUGUSTIN, par Pierre Guilloux, s. j. — Chez de Gigord éditeur, 15, rue Cassette, Paris.

" Malgré les défauts d'un tempérament sensible à l'excès et d'un esprit parfois trop subtil, saint Augustin demeure l'un des génies les plus aimables et les plus féconds, de tous les saints, l'un des plus attrayants. " Ces lignes, par lesquelles le Père Guilloux termine la préface de son livre sur

L'âme de saint Augustin, expriment bien la raison qui fait de saint Augustin un sujet de choix pour tant d'écrivains, depuis les érudits et les théologiens jusqu'aux littérateurs. L'attrait que le docteur africain exerce sur les esprits les plus divers s'est manifesté, en cette seule année, par trois ou quatre ouvrages importants, et personne n'a oublié le succès retentissant obtenu, à la veille de la guerre, par le livre si attrayant lui-même de M. Louis Bertrand. Le Père Guilloux, après tant de pages éloquentes, nous apporte cependant quelque chose de nouveau. La description du milieu, le paysage, les foules africaines, les événements mêmes tiennent peu de place dans son livre, qui cherche surtout à nous faire connaître saint Augustin lui-même, sa pensée, sa doctrine, son action comme docteur et comme pasteur d'âmes. Il nous fait écouter attentivement le prédicateur d'Hippone, interroger le vivant modèle des clercs et l'instigateur de la vie monastique, suivre l'infatigable guetteur du Christ dans les controverses manichéennes, donatistes et pélagiennes, voir l'apologiste en face des âmes paiennes, devant les chercheurs inquets de l'avenir. Pour cela, le Père Guilloux a surtout comme sources les oeuvres de saint Augustin, qu'il a étudiées à fond, non pas seulement les *Confessions* et les écrits autobiographiques, mais les *Sermons*, les *Lettres*, et les *Traités dogmatiques* ou *polémiques*. Il nous offre, au milieu du récit succinct de la vie de son héros, un portrait psychologique très poussé de saint Augustin d'après ses écrits. On ne saurait trouver une meilleure introduction à l'étude des oeuvres du grand évêque d'Hippone, ni un meilleur résumé de ce que prêtres ou laiques soucieux de s'instruire de leur religion doivent savoir sur lui.

* * *

Revue de l'Année catholique 1921

DU POINT DE VUE CANADIEN

DANS les dernières semaines du mois d'août 1921, Son Excellence Mgr di Maria, délégué papal au Canada, a parcouru en automobile, de Montréal à Québec, et, par la rive sud, de Lévis à Sainte-Anne de la Pocatière, une belle partie des campagnes de notre vieux Québec. Ce fut un voyage triomphal. Le long des chemins partout, et surtout dans les villages, les braves gens attendaient à genoux le passage du délégué. Sans honte, dans la quiétude de leur foi, les hommes s'inclinaient sous sa main bénissante. Les femmes, leurs bébés dans les bras et la dizaine d'enfants autour d'elles, plus sensiblement confiantes encore, se prosternaient avec ferveur. Les jeunes gens acclamaient et les jeunes filles jetaient des fleurs. Les vieillards pleuraient... C'était, plus solennelle que jamais, l'une de ces belles *visites de Monseigneur,* qui ont, chez nous, dans nos campagnes, un si superbe cachet de foi et de piété vraie. Le temps d'ailleurs, ces deux jours-là, se maintint au beau fixe. Par les belles routes, sous le riche soleil, les autos qui portaient Son Excellence et son escorte ne subirent aucune panne. Notre vieille province s'était mise en beauté pour mieux sourire au pontife qui passait. Et, chaque soir, quand on ralentissait par les villages, de voir tout ce monde, à genoux, se signant et priant, cependant que Monseigneur bénissait, c'était touchant au plus haut point. Profondément ému, en effet, Mgr di Maria, si sympathique et si bon, et " dont les yeux d'un bleu très doux ne savent que sourire ", au dire d'un chroniqueur, ne se lassait pas de répéter : " Ah ! si le pape voyait cela ! "

Les *Artisans canadiens-français,* qui avaient offert ce

voyage au représentant du Saint-Père et qui l'avaient organisé d'une façon parfaite, méritent sûrement qu'on les félicite largement. Grâce à eux, le pape a vu par les yeux de son délégué, mieux que jamais semble-t-il, la foi de nos compatriotes, si vivante et si sincère. Les petits-fils des zouaves de Pie IX n'ont pas dérogé. Nous aimons encore et toujours le vicaire du Christ-Dieu. Nous ne réclamons en retour aucun privilège. Nous sommes contents et honorés, certes, de la place que nous occupons dans son affection paternelle. Mais nous y tenons, qu'on ne l'oublie nulle part, de toute la force de nos âmes. Le voyage triomphal de notre vénéré délégué à travers le vieux Québec l'établit sans conteste.

* * *

C'est au terme de ce voyage triomphal, précisément, à son retour à Québec, que Son Excellence Mgr le délégué inaugura notre deuxième *Semaine sociale* du Canada.

Comme celle de Montréal, l'année précédente, la *Semaine sociale* de Québec (29 août—3 septembre) a été un succès, non pas tant peut-être parce que les assistants y étaient très nombreux — ils ne l'étaient pas assez — mais par la qualité de ceux qui y ont pris part d'une façon ou d'une autre. D'ailleurs, les *Semaines sociales*, si nous ne nous trompons pas, visent principalement à former des élites, et, comme on dit aujourd'hui, à cultiver des compétences. A Montréal, on avait, d'une manière générale, étudié l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII, la charte on pourrait dire des règlements de tous les conflits sociaux. A Québec, on s'arrêta à approfondir l'un des enseignements de cette encyclique, celui qui a trait a l'association professionnelle. " C'est, disait le Père Archambault, le président des *Semaines sociales* au Canada, l'organisation professionnelle catholique seule qui peut amener la

pacification sociale. C'est elle qui convient le mieux au tempérament et aux besoins des Canadiens français." On l'étudia donc sous ses divers aspects. Tour à tour, Mgr Paquet, M. le juge Dorion, l'abbé Desranleau, l'abbé Hébert, M. l'avocat Antonio Perrault, l'abbé Cloutier, M. Arthur Saint-Pierre, Mgr Lapointe, l'avocat Mercier-Gouin, et d'autres encore, exposèrent leurs vues pour la solution du difficile problème. A la séance de clôture, M. le sénateur Chapais, avec sa maîtrise accoutumée, traita du rôle de la race canadienne-française, M Guy Vanier, président de l'A. C. J. C., remercia, au nom des organisateurs, pour le succès obtenu, et le vénéré cardinal Bégin, exprimant à tous sa satisfaction, termina par ce souhait bien digne du patriarche qu'il est devenu : " Puissent les patrons et les ouvriers du Canada bénéficier largement de vos exposés de doctrine et de vos bons avis ! Puisse notre chère province de Québec rester toujours ce qu'elle a été jusqu'ici : un modèle d'ordre, de probité et de paix sociale ! "

* * *

A l'occasion du septième centenaire de sa fondation, le Tiers-Ordre de saint François tenait partout, cette année, des congrès. Le congrès canadien eut lieu, du 30 juin au 3 juillet, chez nous, à Montréal. On a célébré, au cours de ce *Triduum*, les vertus de François d'Assise et l'on a magnifié la fécondité de ses oeuvres, en particulier celle du Tiers-Ordre. A la basilique-cathédrale, à Notre-Dame, à l'oratoire Saint-Joseph, puis à la salle Saint-Sulpice et à l'université, des foules, toujours nombreuses, des centaines et des milliers, se sont succédé aux séances d'étude — il y en eut cinq et très chargées — et aux célébrations publiques et solennelles. Ce furent, selon le mot de l'Ecriture, des *jours pleins*, qui, sûrement, ne seront pas sans lendemains. Mgr le délégué apostolique, Mgr l'adminis-

trateur du diocèse et plusieurs autres évêques honorèrent les congressistes de leur présence. Le délégué papal célébra, pour eux, à l'oratoire Saint-Joseph, sur le penchant ouest de notre Mont-Royal, une messe pontificale, à laquelle assistaient au moins quatre mille membres de nos " fraternités " revêtus de leur étrange et sombre habit de pénitence. Le soir du même jour, à Notre-Dame, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, exposa, avec l'autorité qui s'attache à sa parole, ce que nous pourrions peut-être appeler la synthèse de ce congrès franciscain. Signalons, au moins, dans cette *revue,* le beau portrait moral de saint François, que Sa Grandeur a esquissé d'un trait sûr, comme aussi la définition si juste qu'elle a donnée de son Tiers-Ordre.

Le séraphique patriarche, disait Mgr Emard, a été l'élu de Dieu pour l'accomplissement d'une mission évangélique. Il a opposé comme une digue aux passions et aux désordres de son temps. Cela exigeait, chez lui, non pas une religiosité vague, mais la véritable religion qui attache à Dieu, la docilité filiale envers les dépositaires de l'autorité et l'intention de répondre fidèlement et entièrement à l'appel divin. A l'exemple du Christ, son divin modèle, François s'est anéanti lui-même. Il s'est durci le front contre les opprobres. Il a retracé sur sa figure, avec l'amertume de la misère morale et physique, les joies supérieures de l'extase. Courbant sa fierté en se prosternant aux pieds du pauvre et de l'ignorant, il porta le cilice et il s'offrit aux ignominies et aux injures sans perdre la gaieté qui illumina toute sa vie...

En peu de lignes, on ne saurait dire plus et mieux. Sous ces mots sobres et clairs, l'admirable figure du patriarche d'Assise nous apparaît comme en pleine lumière, douce, ascétique, joyeuse et ferme tout ensemble. Sans l'avoir jamais connu, il semble qu'on le reconnaît. Et le Tiers-Ordre ? Pourquoi et comment l'a-t-il voulu ? Ecoutons encore l'évêque de Valleyfield :

Comme il était impossible d'enfermer dans les cadres monastiques de grandes multitudes, François d'Assise imagina une forme nouvelle d'apostolat. Il appela tout le monde à l'état religieux, sans obliger personne à en faire la profession. Il voulut de cette façon, ainsi qu'il disait, les faire aller tous en paradis. C'est là le Tiers-Ordre franciscain. Jamais mieux que par ce saint état ne s'est appliquée la loi de l'imitation du Christ. Voilà pourquoi le Tiers-Ordre a toujours été, est encore et sera toujours un si fervent auxiliaire du zèle des prêtres de Jésus-Christ...

* * *

C'était aussi cette année, en 1921, que tombait le septième centenaire de l'établissement du Rosaire de saint Dominique. Saint François et saint Dominique sont en effet contemporains; ils ont vécu au XIIIe siècle tous les deux, et, pour les deux, il y a exactement sept siècles que leurs fondations se maintiennent et que leurs oeuvres durent. Par le monde entier les Pères Dominicains, comme les Pères Franciscains, avaient donc un bel anniversaire à célébrer. La principale célébration au Canada eut lieu à Saint-Hyacinthe, comme il était naturel, puisque c'est là qu'est le berceau de l'ordre dominicain en notre pays. A la grand'messe en plein air, le 10 juillet, devant la belle église de Notre-Dame, en la jolie ville des bords de l'Yamaska, une foule de 10,000 personnes assistaient. " Sa Grandeur Mgr Emard — dit le chroniqueur de la *Revue dominicaine*, — orateur du plein air et des grandes nefs... montra surtout le désordre intime et le mal extérieur dont souffrait l'Eglise du XIIIe siècle, et auxquels saint François et saint Dominique devaient porter remède, l'un par sa pauvreté, l'autre par sa prédication, tous les deux par une rénovation du monachisme en Occident." A une messe précédente, dans l'église même du Rosaire, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, avait évoqué, avec une maîtrise superbe, les bienfaits historiques du saint Rosaire. Dans l'après-midi, il y eut pro-

cession de la statue de la Vierge, suivie par des centaines et des milliers de pèlerins ou d'habitués et, le soir, salut solennel. Ce furent vraiment des cérémonies grandioses. Qu'on nous pardonne de ne citer ici que l'entrée en matière du beau discours prononcé par Mgr l'évêque de Nicolet. Elle en donne le ton et situe magnifiquement la dévotion du Rosaire dans l'évolution des coutumes et des traditions de l'Eglise.

Aux grands hommes de l'histoire on prête tantôt des vues trop simples et tantôt des vues trop compliquées. Fait de patience autant que de force d'intuition, le génie coordonne puissamment ses moyens d'action. S'il échoue, la postérité lui donne simplement tort. S'il réussit, elle renchérit sur ses mérites et lui en attribue toute la gloire. Mais les hommes les plus grands sont ceux qui reconnaissent en toute loyauté, comme tel capitaine illustre de notre temps (Foch), que le dernier mot des victoires fécondes revient à Dieu, et par des moyens qui échappent à notre analyse. De fait, les grands hommes, en tête desquels il convient de ranger les grands saints, obéissent à des lois transcendantes. Dans l'ordre des causes, ils sont les anneaux d'une chaîne retenue, par l'une de ses extrémités, à des hauteurs inaccessibles à la spéculation purement humaine. Notre intention est de montrer dans ce discours que dans l'institution du Rosaire médité par saint Dominique il faut voir l'inspiration de la sainteté. C'est une manière de nous encourager à en conserver la pratique dans notre piété de chaque jour. Et, pour établir que le Rosaire a été l'invention merveilleuse d'un saint, nous dirons à quelle situation critique la pensée publique du monde chrétien était acculée quand parut saint Dominique, quelle fut l'idée maîtresse de son oeuvre doctrinale et quel fut l'effet de son apostolat par le Rosaire.

On conviendra aisément que c'est là un début qui promet. Le cadre dont nous disposons pour cette chronique des grands faits d'une année ne nous permet pas de suivre l'éloquent prélat dans ses développements. Mais ce que nous avons dit suffit déjà pour donner une idée de ce que fut, du point de vue intellectuel et oratoire, comme de celui des manifestations publiques de dévotion, la journée du saint Rosaire, pour le septième centenaire, le 10 juillet, à Saint-Hyacinthe.

* * *

Les Pères Jésuites aussi ont eu leur grande fête au cours de 1921, et ce fut à l'occasion du troisième centenaire de la mort de saint Jean Berchmans (1621-1921). C'est le 13 août exactement que venait l'anniversaire à célébrer. Mais, en août, les élèves des collèges, chez nos Pères comme ailleurs, sont en vacances. La célébration fut remise au 26 novembre, date de la fête du saint. A Montréal, au collège de la rue Bleury, toute la semaine précédant ce jour (22-26 novembre) y fut employée. Il y eut séance littéraire, et l'on sait si elles sont jolies chez les Jésuites, il y eut trois jours de prédication soir et matin et, au 26 même, messe pontificale par Mgr Gauthier, administrateur du diocèse, avec sermon de circonstance par l'abbé Boileau, ancien élève.

"Charmant émule de saint Louis de Gonzague, écrivait le provincial du Canada (Père Filion), saint Jean Berchmans a mené une vie si simple et d'imitation si facile que l'Eglise le propose volontiers comme un modèle aux jeunes et aux petits. Ce qui forme, en effet, le cachet de sa sainteté rayonnante, c'est son extraordinaire fidélité à bien remplir ses devoirs quotidiens." Voilà qui est très juste et comporte la plus salutaire des leçons. C'est le tort d'un grand nombre de chrétiens de se persuader que, pour être un saint, il faut faire des choses extraordinaires, sinon toujours courir au martyre. La conséquence est qu'on se décourage à cause de ses faiblesses, ou encore, pour les meilleurs, qu'on vit dans le rêve d'une perfection idéale, en négligeant parfois le perfectionnement de ses actions de chaque jour. Son crucifix, son chapelet et son livre des règles, c'est là tout ce dont Berchmans eut besoin pour atteindre au plus haut sommet de la vertu. Il en est peu, de tous ceux dont l'Eglise nous présente la vie en exemple, dont on puisse dire, le coeur plus à l'aise, la parole si souvent citée: *Quod ille cur et non ego — Ce qu'il a fait, pourquoi ne le ferais-je pas?* Les jeunes surtout, pour qui l'obéssance constitue, sous l'oeil du bon Dieu, et avec l'aide de Marie, la règle de vie pratique par excellence, se sentiront sûrement éclairés, fortifiés, encouragés et consolés, en regardant, trois cents ans après sa mort, dans le rayonnement de sa gloire, Berchmans, son crucifix, son chapelet et son livre des règles.

* * *

Il y a eu, en 1921, le 23 décembre, cent-cinquante ans que la fondatrice de nos Soeurs Grises, la vénérable Mère d'Youville, est morte à Montréal, en odeur de sainteté. Ses nombreuses filles, près de 4,000, répandues par tout le pays, se devaient de solenniser cet anniversaire, et elles l'ont fait, notamment à Montréal, berceau de l'Institut, où les célébrations ont eu lieu sous la présidence de Son Excellence Mgr le délégué apostolique. On a relevé, à cette occasion, une statistique, bien intéressante et bien instructive, sur les développements prodigieux, en un seul siècle et demi, de l'oeuvre de charité et d'assistance fondée en 1737,il y a 184 ans,par Mère d'Youville.

De la maison-mère de Montréal (1737) sont sorties les quatre maisons mères de Saint-Hyacinthe (1840), d'Ottawa (1845), de Québec (1849), et de Nicolet (1886). A l'heure actuelle, ou plutôt au moment des fêtes de décembre dernier, Montréal compte ou comptait 63 établissements (dont plusieurs dans l'ouest), avec 1166 religieuses vivantes et 640 décédées; Saint-Hyacinthe, 19 établissements, avec 510 religieuses vivantes et 258 décédées ; Ottawa, 57 établissements, avec 943 religieuses vivantes et 323 décédées; Québec, 55 établissements, avec 1,094 religieuses vivantes et 444 décédées ; Nicolet, 11 établissements avec 187 religieuses vivantes et 31 décédées. Comme grand total les Soeurs Grises comptent donc 205 établissements, avec 5,596 religieuses, dont 3,900 vivantes et 1,696 décédées depuis la fondation. La statistique nous apprend encore que, dans ces diverses maisons et divers établissements, 20,920 malades sont soignés, 2,830 pauvres et 8,700 orphelins sont hospitalisés, et, enfin, 15,019 enfants sont élevés et formés à la vie chrétienne. Il est bien évident qu'une pareille expansion en moins de deux siècles ne peut s'expliquer que par l'élan de foi et le souffle de charité qui furent à

sa base. Mère d'Youville et ses filles n'ont jamais douté de Dieu, elles ont compté sur lui et ont eu confiance en lui. En retour, Dieu les a bénies. Comme il avait raison, Mgr le délégué apostolique, quand il disait, le jour des fêtes, aux Soeurs Grises, venues de partout et réunies à la maison générale de la rue Guy, ces paroles que nous tenons à fixer dans cette revue de l'année :

Continuez donc, mes chères soeurs, sous le patronage et la protection du ciel, vos oeuvres de bienfaisance. Soyez des mères affectueuses dans les orphelinats, des maîtresses diligentes dans les écoles, des anges consolateurs dans les hôpitaux, le soutien des vieillards dans les hospices, la protection et le salut des pauvres petits, qui n'ont ni père ni mère, dans les crèches. Oh, qu'elle est belle la religion qui suscite des âmes si grandes et si généreuses ! Mais comme elle récompense aussi ceux et celles qui suivent sa loi et son attrait ! Vous avez renoncé au monde, mes bonnes soeurs, pour vivre de Dieu ; mais la vie de Dieu, en vous assurant le paradis, fait encore de vous les personnes les plus bienfaisantes et les plus méritantes de la terre. Vous avez fait voeu de chasteté ; mais vous avez une maternité qui s'étend sans bornes par tout le monde et vous secourez l'humanité du berceau à la tombe. Vous avez fait voeu d'obéissance ; mais vous servez le prochain partout où on vous appelle sur un signe de vos supérieures. Vous avez fait voeu de pauvreté ; mais vous êtes les âmes les plus riches de la terre, car vous possédez la richesse de Dieu même que vous avez choisi pour votre seul héritage et, de plus, vous tenez en main l'âme humaine. *Nihil habentes et omnia possidentes.* Que Dieu vous bénisse ! — Cette bénédiction que je vous donne, au nom du Saint-Père et en mon propre nom, vous aidera, j'en ai la confiance, à être de plus en plus fidèles à Dieu, dignes de l'estime des hommes sur la terre et, un jour, dans le ciel, plus glorieuses.

* * *

Au-dessus de tous ces centenaires, toujours en nous plaçant naturellement au point de vue chrétien, nous avons eu, en 1921, le cinquantenaire du patronage universel du glorieux saint Joseph. Nous en parlions dans notre revue de 1920.

Nous serions sans doute bien en peine pour reproduire ici un écho de toutes les manifestations auxquelles ce centenaire a donné lieu en notre pays, dont le bienheureux patriarche est depuis si longtemps le patron. Le 9 octobre, la jeunesse catholique a renouvelé son beau geste de l'an passé, en conviant le peuple de Montréal à notre oratoire Saint-Joseph, sur le versant ouest du poétique Mont-Royal. Et, comme l'an passé, ce fut une fête grandiose. Une foule immense s'étendait à perte de vue aux pieds de l'autel et de la tribune qu'on avait placés à l'extérieur de la crypte. Appelé à porter la parole, nous avons exposé très simplement que trois mots résument la vie de saint Joseph, c'est à savoir qu'il a vécu pour Jésus, sous les yeux de Jésus et avec l'aide de Jésus, et que, naturellement, ce devrait être notre ambition, à nous aussi, de vivre pour Jésus, sous ses yeux et avec son aide. Nous pardonnera-t-on, à cause de l'intention, de citer ici les dernières paroles de cette allocution, qui s'adressait spécialement, ainsi qu'il convenait, à nos jeunes amis de l'A. C. J. C.

Jeunes gens chrétiens, mes amis, qui venez aux pieds de cet oratoire glorifier saint Joseph, et qui, de tant de façons, affirmez au grand jour votre foi de croyants, je ne veux pas m'attarder à vous louer longument et à vous féliciter. Il me semble que vous attendez mieux de moi. J'estime moi-même qu'il est préférable d'élever toujours, si possible, votre idéal. Votre *motto* le dit, vous voulez être des hommes de piété, des hommes d'étude et des hommes d'action. C'est une bien noble ambition. Mais ne vous payez pas de mots et ne vous flattez pas ! Vous ne serez fidèles à votre devise, sachez-le de mieux en mieux et de plus en plus, que dans la mesure où, comme saint Joseph, sans méconnaître vos réels devoirs d'ici-bas, et sans sacrifier vos légitimes intérêts de la terre, vous travaillerez cependant pour Jésus, sous l'oeil de Jésus et avec l'aide de Jésus, c'est-à-dire pour Dieu, sous l'oeil de Dieu et avec l'aide de Dieu. En vérité, en vérité, avec l'Evangile, je vous le dis : *Hoc fac et vives ! Faites ceci et vous vivrez !* Vous vivrez pour le temps ! Vous vivrez pour l'éternité !

* * *

La fête de notre Dollard, le héros de 1660, qui tombe le 24 mai, tend depuis quelques années à prendre de plus en plus d'importance, et c'est fort heureux. C'est la fête des jeunes, et, s'il convient d'alimenter leur foi, il ne convient pas moins de sustenter leur patriotisme. Nous avons ailleurs publiquement exprimé l'idée que la fête de Dollard ne devrait pas être substituée à notre Saint-Jean-Baptiste, mais nous estimons qu'il y a lieu de la chômer tous les ans avec éclat. Notre Dollard est surtout un héros représentatif. En mourant généreusement pour la défense de Ville-Marie et de la colonie, il n'a fait, en somme, qu'un geste; mais c'est le plus beau qui soit, et, en plus, il synthétise chez nous toute une époque. A la *veillée d'armes* qui a précédé la célébration de sa fête, en 1921, le 23 mai, le Père Adélard Dugré, des Jésuites, a, en termes très heureux, du haut de la chaire de Notre-Dame, exprimé cette pensée qu'en fêtant Dollard c'est tout notre âge héroïque que nous célébrons. Nous tenons à enregistrer dans nos pages un extrait de ce discours si juste et si parfaitement au point.

Nous devons évoquer souvent les souvenirs de cet âge héroïque et terrible où nos pères, comptant pour rien les ennuis de l'exil et les rigueurs d'un climat pour eux si dur, devaient encore se défendre à chaque instant contre les indigènes qui s'acharnaient à les détruire. Ce fut là, pendant cinquante ans, le sublime spectacle de tous les jours et de toutes les heures: lutte sans merci et presque sans trève de la sauvagerie contre la civilisation... Et nous avons cette bonne fortune de voir cette lutte gigantesque s'incarner sous les traits mâles et fascinateurs d'un héros de 25 ans. On aime à ramasser ainsi dans un personnage dominant et sympathique toute une époque devenue légendaire. Depuis que des poètes ou des orateurs immortels les ont chantés, Achille symbolise à lui tout seul la guerre de Troie, Annibal, toute la vaillance et toute la ruse carthaginoises, sainte Jeanne d'Arc, la foi généreuse, les malheurs et les grandeurs des guerres de cent ans... De même, notre Dollard des Ormeaux personnifie, à lui

tout seul, nos grands soldats des guerres iroquoises, la valeur et l'esprit de sacrifice de nos pères, la merveilleuse fécondité de leur mort apparemment inutile.

* * *

Les Acadiens sont deux fois nos frères. De notre Dollard à leur Evangéline, la transition se fait d'elle-même. A la mi-août 1921, les Acadiens ont eu *à la Grand-Prée* un congrès national qui mérite d'être particulièrement remarqué. On s'est réuni d'abord à Church Point (Pointe-de-l'Eglise), où, le 17 août, un évêque acadien, Mgr LeBlanc, de Saint-Jean, a célébré la messe pontificale, cependant qu'un autre évêque acadien, Mgr Chiasson, de Chatham, prononçait un éloquent sermon, au cours duquel il a exposé que le peuple acadien est né sous la royauté de Dieu, qu'il s'est maintenu et a su ressusciter grâce à sa fidélité à ce divin roi, et qu'enfin il n'a qu'à continuer à garder cette fidélité pour que son avenir soit assuré. Le lendemain les congressistes se rendaient *à la Grand-Prée.* L'on sait que c'est dans l'église *de la Grand-Prée* que commença la cruelle déportation de 1755. Les proscrits d'alors n'y étaient jamais revenus officiellement. Quel drame douloureux et en même temps quel poème angoissant que ce martyre d'un peuple et quel miracle de ténacité et de résistance que celui de sa survivance! Quelle force d'âme il a fallu aux fils de l'Acadie pour vivre quand même ou pour revivre, et pour retourner, en ces fêtes d'août 1921, à cette *Grand-Prée*, au nombre de trois cents, qui en représentaient trois cent mille! L'occasion de ce retour au Grand-Pré d'aujourd'hui, c'est que, récemment, la compagnie de chemin de fer *Dominion Atlantic* a décidé de céder à la société nationale acadienne l'*Assomption* le terrain où s'élevait jadis l'église de *la Grand-Prée* à la seule condition que les Acadiens y construiraient une autre église. C'est cette donation conditionnelle que, le 18 août 1921, les dignitaires de l'*Assomption* ont publiquement acceptée.

* * *

Acadiens et Canadiens de race française, garderons-nous toujours la vitalité qui fait l'honneur et la gloire de nos anciens, et que, hier encore (2 décembre 1921), M. René Doumic, de l'Académie française, saluait et glorifiait sous la coupole du palais Mazarin? C'est le secret de Dieu. Il est impossible de ne pas remarquer autour de nous, dans la soif du gain et la faim des plaisirs par exemple, des signes d'énervement et d'affaiblissement. Mais on relève encore chez nous des statistiques qui inspirent la confiance. Dans le dernier rapport que l'inspecteur général des écoles de la province (M. Magnan) a présenté au surintendant de l'Instruction publique, nous lisons ce qui suit:

D'après les règlements actuellement en vigueur, les écoles primaires de la province de Québec se divisent en trois groupes: 1. Les écoles primaires élémentaires, dont le cours est de quatre ans; 2. les écoles primaires intermédiaires, dont le cours est de deux ans; 3. les écoles primaires supérieures, dont le cours est de deux ans. Ces huit années constituent le cours d'études. Les écoles catholiques sont françaises, sauf une infime fraction. En 1918-19, sur 6,570 écoles catholiques, 63 seulement étaient de langue anglaise. Les écoles primaires protestantes sont anglaises, sauf 2, et sont au nombre de 796, fréquentées par 61,000 élèves (1918-19). La langue française est obligatoire dans les écoles anglaises, à partir de la 4ème année et facultative dans les trois premières. Les écoles primaires catholiques (françaises) étaient fréquentées en 1918-19 par 524,092 élèves, qui se répartissent comme suit: dans les écoles primaires élémentaires, 224,056; dans les écoles primaires intermédiaires, 100,456; dans les écoles primaires supérieures, 100,580. Un programme *ad hoc* détermine, pour chaque année, les matières à enseigner. Parmi ces matières, les spécialités de la langue française (lecture, grammaire, analyse, récitation, rédaction, composition, littérature) occupent une large place. Et toutes les autres branches du programme (sauf l'anglais) sont enseignées en français. La langue française est la langue de l'école catholique dans la province de Québec, comme elle est la langue de la famille, de la paroisse, de la municipalité.

Ayant ensuite parlé des écoles normales, puis spécialement des écoles protestantes, M. l'inspecteur général exprime ainsi sa conclusion d'ensemble :

Au point de vue de l'enseignement du français la province de Québec occupe donc un rang d'honneur et elle s'en glorifie. En dehors de la France, aucun autre pays au monde ne possède une organisation scolaire aussi absolument française que celle de la province de Québec, habitée par plus de deux millions de Canadiens français. Ce système scolaire français et catholique ne date que de 1846. Il fallut à nos pères près d'un siècle de lutte pour le conquérir au prix des plus lourds sacrifices. Aujourd'hui le peuple canadien-français jouit en paix des libertés conquises et en fait bénéficier la minorité protestante qui vit au milieu de nous. Dans la province de Québec, la loi de l'instruction publique reconnaît officiellement deux catégories d'écoles : les écoles catholiques et les écoles protestantes. Afin d'administrer ces deux types d'écoles avec équité, le Conseil de l'Instruction publique est composé de deux comités, l'un catholique et l'autre protestant. Le comité catholique administre les écoles catholiques et le comité protestant les écoles protestantes. Les catholiques et les protestants reçoivent des subventions de l'Etat au *pro rata* du nombre d'élèves inscrits dans les écoles. Depuis 1846, il n'y a jamais eu de conflit scolaire dans la province de Québec, parce que l'immense majorité française et catholique respecte les droits de la minorité anglaise et protestante.

* * *

Tout cela est bien consolant et bien réconfortant. Proscrits de 1755 ou abandonnés de 1760, nous vivons et nous avons bonne envie de vivre ! Nous pensons même à porter la vie ailleurs. Aux Etats-Unis et dans l'Ouest canadien, il y a longtemps que nous essaimons. Voilà qu'en 1921 s'est fondé chez nous un séminaire des Missions étrangères. Du point de vue de la foi, c'est sans aucun doute la meilleure des promesses de vie. Cette fondation d'un séminaire des Missions étrangères est sûrement l'un des grands faits du mouvement catholique au Canada en 1921.

Au mois de février, un comité des évêques de la province civile de Québec s'est formé. Mgr Roy, de Québec, en est le président, et Mgr Forbes, de Joliette, le secrétaire. On a commencé par obtenir de la Propagande à Rome l'autorisation voulue. Il a été décidé ensuite que le nouveau séminaire serait à Montréal. M. le chanoine Roch curé de Joliette a été nommé supérieur. Déjà, quelques prêtres de zèle dont M. l'abbé Lapierre et M. l'abbé Rondeau lui sont adjoints. Ces messieurs sont en résidence dans l'ancienne demeure presbytérale des Pères de Saint-Viateur à Outremont. Ils ont deux aspirants au grand séminaire. La fondation a un caractère nettement canadien-français. Il y a déjà un institut du même genre pour les catholiques de langue anglaise à Almonte en Ontario.

* * *

" Sous le gouvernement suprême du chef de l'Eglise, les évêques, disait Monsabré (56e conf.), sont ce que les a faits l'Esprit-Saint : de vrais pasteurs destinés à paître et à régir le troupeau qui leur est confié, des mandataires directs de Dieu dont la charge ne se peut détruire, de véritables juges appelés à délibérer et à prononcer des sentences en toutes les causes qui intéressent la foi et les moeurs . . . " Aussi bien une nomination épiscopale est-elle toujours dans la vie d'un peuple un très grand événement. Les successeurs immédiats de Mgr de Laval nous venaient naturellement de France. Mais, depuis plus d'un siècle — exception faite pour nos missionnaires oblats, dont plusieurs, aussi venus de France, ont été appelés à régir, en qualité de vicaires apostoliques, nos régions de l'Ouest — nos évêques étaient choisis dans notre clergé de l'une et l'autre langue, la française ou l'anglaise. Cette année 1921, le siège d'Alexandria, situé en Ontario, mais sur les confins du Québec, étant vacant, le titulaire nous est venu, pour

la première fois depuis longtemps, d'Europe, et, pour la toute première fois, d'Angleterre. Le 13 juin dernier, en effet, le pape nommait évêque d'Alexandria Mgr Félix Couturier, ancien aumônier en chef de l'armée britannique en Egypte, et déjà évêque depuis deux ans, puisqu'il a été sacré à Rome le 27 avril 1919.

Né d'un père français et d'une mère anglaise, de formation et d'éducation surtout anglaises, mais possédant parfaitement la langue française, Mgr Couturier, qui n'a que 45 ans, appartient à la province anglaise de l'ordre de saint Dominique. C'est un prélat de haute culture et de vaste savoir. Sa Grandeur est arrivée au Canada le 22 août et a pris possession de son siège épiscopal le lendemain 23. Le diocèse d'Alexandria compte 20,782 fidèles catholiques, dont 13,692 canadiens-français et 7,090 d'autres nationalités. Les prêtres y sont au nombre de 22.

* * *

Le 28 octobre 1921, le successeur de feu Mgr Pascal, Mgr Joseph-Henri Prud'homme, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon, recevait dans la cathédrale de Saint-Boniface, des mains de Son Excellence Mgr di Maria, l'onction qui fait les pontifes. Le nouvel évêque n'a que 39 ans. Il est le fils du distingué juge Prud'homme, du Manitoba, et c'est le premier Canadien français né dans l'Ouest qui est appelé aux honneurs de l'épiscopat. Il a étudié au collège de Saint-Boniface, au grand séminaire de Montréal et à Rome. Il était, jusqu'à son élection, chancelier de Saint-Boniface. Au jour même de son sacre, nous avons écrit dans la *Semaine religieuse* de Montréal quelques modestes lignes que nous demandons la permission de reproduire ici.

L'élection à l'épiscopat de ce fils de l'Ouest et du Manitoba, qui est par le sang Canadien français, dont le savoir et les connaissances en diverses langues comme en science théologique sont très étendus et qui a vécu sa vie de prêtre au côté des archevêques Langevin et Béliveau, a causé une joie profonde à tous nos compatriotes. Outre qu'il sera sûrement un homme de Dieu, Mgr Prud'homme, qui est deux fois nôtre, continuera la lignée des grands évêques de l'Ouest. Jeune, il a devant lui, selon les prévisions humaines, un long avenir. Parlant la langue de toutes ses ouailles — notamment le français, l'anglais et l'allemand— il saura les enseigner toutes dans dans leur propre idiome. Formé, enfin, à l'école des meilleurs maîtres et des apôtres les plus zélés, il se dépensera sans compter pour tous ses fils spirituels. C'est une grande date pour l'Eglise de l'Ouest que celle qui marque le sacre de Mgr Prud'homme! Les apôtres de notre sang n'ont pas semé pour rien dans les pénibles labeurs! Il y aura encore dans l'Ouest, comme partout au Canada, des *gesta Dei per Francos!*

* * *

Ce sacre de Mgr Prud'homme n'est pas le seul que nous ayons eu au cours de l'année 1921. Nous avions eu précédemment, le 17 avril, à Lévis, celui de Mgr Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord et évêque titulaire de Pétrée, le propre titre de celui qui fut le fondateur de l'Eglise du Canada, Mgr de Laval. Déjà préfet apostolique de Hearst depuis mai 1919, Mgr Hallé, dont la préfecture devenait vicariat, avait été nommé en décembre 1920 vicaire apostolique, et il devait recevoir la consécration épiscopale. Selon la jolie expression de Mgr Latulippe, qui prêcha le sermon du sacre, ce matin-là, à Lévis, il sembla à tous "que le son des cloches était plus gai". Quelle fête, en effet, c'était pour Lévis! Le plus illustre de ses fils, le vénéré cardinal Bégin, consacrait évêque un autre de ses fils, Mgr Hallé! Aussi la cité lévisienne regardait-elle avec fierté, du haut de ses falaises, sa soeur québécoise. Il y avait du bonheur dans l'air. Il y en avait aussi dans tous les coeurs,et,on peut le dire, dans tout le pays.

Dans son sermon, Mgr Latulippe a convié son nouveau collègue au noble labeur des missions :

Venez, disait-il, venez, avec désormais votre autorité d'évêque, montrer à la lumière de la foi, aux catholiques et aux protestants, que la vérité est une, que la doctrine de Jésus-Christ ne souffre pas d'alliage et qu'il est défendu d'arracher à l'Evangile une seule de ses pages. Venez, venez enseigner que la lumière n'est pas l'obscurité, que la vérité n'est pas l'opinion, que la justice n'est pas la force, que le mariage n'est pas le divorce et que le mal, sous quelque forme qu'il se travestisse, n'est jamais le bien...

Ailleurs, le digne évêque d'Haileybury, qui porte le prénom d'Elie, disait dans le même discours ces paroles que Mgr de Laval autrefois a dû se répéter à lui-même :

Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète, et pourtant, en ce moment, mon regard ébloui perce l'avenir. Je vois la forêt qui recule, les arbres séculaires qui tombent, les hameaux qui surgissent, les clochers qui se dressent, les villages qui s'échelonnent, les paroisses qui se groupent et les diocèses qui se forment ! Alors, les solitudes d'aujourd'hui seront des champs fertiles ! Alors, il y aura là-bas des fêtes comme celle-ci ! Alors, les princes de l'Eglise consacreront d'autres pontifes ! Alors, l'Ontario-Nord s'appellera une autre cité du Christ. C'est la moisson de demain...

Messis multa! La moisson abonde, en effet, et le champ est vaste qui attend ce nouvel évêque comme tous ses prédécesseurs. Les yeux fixés sur l'admirable modèle que constitue la grande figure de notre premier évêque de Pétrée, dont il porte le titre, Mgr Hallé fera, lui aussi, oeuvre d'apôtre. Et ce sera une nouvelle page de l'histoire, belle et glorieuse, de notre Canada ecclésiastique.

* * *

Nous avons l'habitude de clore notre revue de l'année par son nécrologe. Il est bien chargé pour 1921. Rien que pour le diocèse de Montréal, nous avons compté vingt-deux morts.

A Québec, il y en eut dix; à Saint-Hyacinthe, à Rimouski, et à Joliette, cinq chacun; à Edmonton et à Chatham, quatre chacun; à Kingston, à Sherbrooke et à Chicoutimi, trois chacun; à Ottawa, à Toronto, à Saint-Boniface, à Régina, à Trois-Rivières, à Nicolet et à Charlottetown, deux chacun; à Valleyfield, à Pembroke, à Hamilton, à Peterboro, à Sault-Sainte-Marie, à Saint-Jean, à Antigonish et à Prince-Albert, un chacun... ce qui donne un grand total de quatre-vingt-six prêtres décédés au Canada au cours de l'an de grâce 1921 !

Chiffres terribles et éloquents, du point de vue humain, devant lesquels il nous convient de nous arrêter et de réfléchir. L'Eglise dure, certes! Elle est en progrès et florissante en notre cher pays. Mais ses prêtres, comme tous les autres humains, passent vite, très vite !

Parmi ces disparus de 1921, soulignons les noms de quelques confrères plus connus: Mgr de la Durantaye, Mgr Lindsay, le Père Dandurand, le chanoine Maynard, le Père Letellier, le Père Hermas Lalande, l'abbé Charpentier, le Père Paré, le curé Godin, le curé Laporte, le chanoine Pauzé, l'abbé Villandré, l'abbé Riopelle, le curé Lafontaine, le curé Beauchamp, le curé Morin, le Père Saucier... Nous ne faisons que citer au hasard les noms qui se présentent sous notre plume, et encore ceux de la région de Montréal surtout, qui nous sont naturellement plus familiers; mais c'est assez pour conclure que la qualité n'est pas au-dessous de la quantité.

Quatre-vingt-six prêtres décédés en un an au Canada ! Ah ! oui, ce sont là des chiffres qui sont éloquents !

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,

de la Société Royale du Canada.

Janvier 1922.

Le Canada français

LES MŒURS

PLUS que sa littérature, presque autant que sa langue, les moeurs d'un peuple révèlent son vrai caractère. Elles sont l'expression spontanée de son tempérament. Le retour automatique de leurs manifestations permet de les mieux observer, sans exciter dans l'objet de l'enquête l'envie de poser devant l'objectif du photographe. Qu'est-ce que l'appareil, braqué sur un type de vrai Canadien, ferait connaître de ses usages ou de son genre de vie, en même temps que de ses qualités morales?

Il s'agit du vrai Canadien, donc du campagnard, de l'*habitant*. Comme tous les autres, le groupe franco-canadien a été entamé par le développement — ne disons pas le progrès — de la civilisation. Un écrivain français, ancien professeur à Montréal, a même cru distinguer les influences qui contribuèrent à cette transformation.[1] A nos hérédités françaises nous devrions notre hospitalité, notre cordialité, la générosité, le fait d'avoir toujours " le coeur sur la main ". Nous lui serions redevables encore de notre gaieté, de notre esprit de famille, de notre proverbiale fécondité, de notre pitié pour les morts, de notre esprit de foi, de notre amour pour les belles choses. Ce dernier trait serait toutefois atténué par trois insuffisances : nous manquons du sens des nuances, de goût critique et d'esprit de travail. Notre contact avec l'Anglais nous aurait appris la tolérance, l'esprit d'association, le respect de l'autorité; mais il nous a aussi communiqué la passion de l'alcoolisme.

---

[1] Arnould (Louis) : *Nos amis les Canadiens*, 1re partie, II — Cf. Filiatrault (*Revue canadienne*, septembre et octobre 1909).

Enfin, nous avons emprunté à notre voisin l'Américain l'honnêteté de la rue, la liberté des relations interfamiliales, l'absence de scrupule dans les affaires d'argent, la politique d'intérêts, la corruption électorale, la prodigalité, la crise du service, la vivacité du sentiment démocratique, la diminution de la politesse, le journalisme d'annonces, le *reportage,* la fureur du pugilat. A cause de cette triple influence, nous serions un peuple " idéaliste, parlementaire et réaliste ".

Dans un roman qu'il intitule l'*Irréductible force,* un autre écrivain français [2] a proclamé le triomphe chez nous de " la notion grave et purement religieuse du devoir de la vie ". La manifestation de cette force se produit dans une société de salons et de clubs. Les clubs sont des réceptacles de buveurs, les salons un rendez-vous de têtes légères, les personnages pour la plupart des anglomanes ou des américanomanes.

Même parmi les nôtres, il s'est trouvé des observateurs et des moralistes [3] pour nous dire carrément notre fait. Le *snobisme* de nos centres urbains, l'hypocrisie religieuse, la moralité superficielle, le dédain du travail intellectuel, l'admiration pour tout ce qui est étranger et, comme conséquence, la manie du dénigrement mutuel : tous ces traits, et d'autres encore, leur ont fourni la matière de critiques parfois acerbes contre nos moeurs. A celui des voyageurs français qui nous a le mieux compris, s'il n'est pas celui qui nous a le mieux expliqués, [4] nos habitudes électorales ont dicté des réserves très sévères sur notre honnêteté politique.

La psychologie d'un peuple est certes chose fort difficile à saisir. Mais il est un moyen sûr de s'y fourvoyer : c'est

---

[2] Lechartier (Georges), chez Plon-Nourrit, 1906.

[3] Par exemple, le Père Lalande (Louis) : *Entre amis, Causons, Silhouettes paroissiales.*

[4] Siegfried (André) : *Le Canada, les deux races.*

d'en chercher les éléments dans la population des villes. Dans un pays jeune et neuf, cette population est formée des groupes les plus disparates. La fièvre industrielle ou commerciale, la promiscuité dans les fabriques et les logements, le brouhaha des magasins à rayons, la fréquentation des salles de spectacle, la multiplicité des débits de boisson, l'exemple donné par l'aristocratie de l'argent y créent des habitudes que le peuple, le vrai peuple, ignore totalement. Or, dans la province de Québec, pour ne parler que de la plus française de nos neuf provinces, la vie urbaine est réduite à quelques centres : Québec, Montréal, les Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Joliette, Saint-Jean, Sorel et Valleyfield. Partout ailleurs, c'est la campagne, c'est la vie simple de l'*habitant*. C'est là seulement qu'une enquête a chance de nous révéler le vrai caractère de la race.

I — QUALITÉS MORALES

Dans cette classe, la seule qui doive nous intéresser, du point de vue des moeurs, quelles qualités morales d'abord frappent l'observateur?

S'il veut être de bon compte, il devra conclure son examen par la proclamation d'une vertu qui est universelle : la piété envers Dieu. Pour nos gens, pour les vrais Canadiens, Dieu est présent partout et toujours. Il se mêle, dans leur croyance instinctive autant qu'héréditaire, à tous les incidents de leur vie. Ils le mêlent, dans leur langage, dans leurs attitudes, à toutes leurs activités.

Cette piété se traduit, à l'égard du *bon Dieu*, par une confiance sans limites dans sa Providence. Chaque Canadien chante à son insu le *Credo du paysan*. Le *Devoir du chrétien*, qui fut à l'école son livre de lecture, lui a enseigné à découvrir partout et à confesser sans cesse l'intervention divine. Cette même piété provoque une déférence constante envers

l'autorité de l'Eglise, une fidélité parfaite aux pratiques chrétiennes. La communion fréquente, l'assistance à la messe dominicale malgré les tourbillons de la tempête, la prière en famille sont choses courantes. Le prêtre est toujours l'homme de Dieu qui dispense, avec les mystères sacrés, les faveurs temporelles. Dans l'évêque on voit le grand prêtre, le chef spirituel de la nation, pour qui rien n'est assez beau, de qui rien n'est assez digne. C'est que la foi profonde fait discerner d'instinct, derrière l'homme, le représentant de la majesté suprême. Aussi les défenses de cette autorité, qu'elles portent sur les mauvais livres, les mauvais journaux, le mauvais théâtre, ont-elles force de loi. Les conseils du prêtre, dont on ne voudrait pas se passer, que l'on réclame pour les moindres choses, sont presque partout regardés comme des ordres.

L'on devine, étant donné cet esprit surnaturel, ce qu'il advient des rapports sociaux. Il se produit sans cesse entre nos gens un rayonnement de vivante charité. Notre hospitalité, véritable gâterie quand elle s'adresse à un Français, n'en est qu'une des formes. Cette charité est surtout faite d'entraide. On ne distingue pas entre riche et pauvre, entre grand et petit. Plus la misère à soulager est profonde, plus il y a d'âmes pour y compatir. Le bien de chacun ne demeure sa propriété que dans la mesure où le voisin n'en éprouve pas le besoin. Chacune de nos paroisses apparaît ainsi comme une communauté agrandie. Souvent ceux-là mêmes que l'on dévore davantage à belles dents sont, en sous-main, les meilleurs bénéficiaires de multiples services.

Cette beauté morale éclate plus encore dans le domaine plus restreint de la famille. La prodigieuse fécondité [5] de

---

[5] L'honorable Gédéon Ouimet, un jour premier ministre et surintendant de l'instruction publique à Québec, était le vingt-cinquième enfant du même père et de la même mère. — En 1890, le ministère provincial concéda cent acres de terre à chaque famille qui comptait douze enfants

nos ménages ruraux, et même urbains, n'a pas pour justification la fortune, pourtant réelle et assez générale. Au contraire, les ménages les moins aisés sont souvent les plus riches en enfants. Dieu est là ; nos gens croient et savent qu'ils doivent et peuvent tout attendre de celui qui donne leur pâture à tous les petits de tous les oiseaux.

La conséquence de cette abondante natalité, c'est que les enfants n'ont pas à s'éloigner pour s'amuser. Se distrayant au seul foyer, ils s'épargnent les mauvais exemples, principes des actes mauvais.[6] L'étendue des propriétés explique sans doute la suppression des courses inutiles chez les voisins ; cette suppression provient surtout de ce que nos campagnards, qui aiment les plaisirs faciles, les trouvent dans leur propre intérieur. On y puise cette gaieté naturelle, expansive, turbulente même, qui étonne le visiteur étranger. Nos maisons sont des rûchers, où le rire bourdonne sonore. Ces joies honnêtes chassent les pensées sournoises et impriment aux con-

---

et plus. De 1890 à 1904, 3,400 ménages les réclamèrent ; en 1905-06, il s'en présenta encore 5,413 (*Bulletin du Parler français au Canada*, mars 1907, p. 245). En 1904, on offrit, au lieu des cent acres, $50 (250 francs) ; deux ans après, on avait déboursé $134,000 (670,000 francs). En 1905, 12,000 ménages avaient été ainsi récompensés. — Au cinquantenaire de la paroisse d'Embrun, dans l'Ontario, en 1906, il restait 36 pionniers vivants dans ce groupe purement canadien-français. On dénombra leur progéniture vivante ; elle se chiffrait par 392 enfants et 1500 petits-enfants (Forget et Auclair : *Histoire de Saint-Jacques d'Embrun*, Ottawa, 1910). — L'auteur se permet de signaler que sa propre famille compte quatre générations successives de 17 enfants chacune et que sa grand'mère, à sa mort, laissait 258 descendants vivants. — Dans les campagnes, on reconnaît les maisons canadiennes à un signe : une large planche, encaissée dans le cadre de la porte, empêche les marmots d'en franchir le seuil. Il n'y a point de ces garde-petits chez les anglophones !

[6] La veille d'un dimanche, nous proposions à une mère campagnarde d'envoyer ses onze enfants à confesse pour leur permettre de communier le lendemain. " Je ne crois pas que ce soit nécessaire ", nous répondit-elle naïvement ; " ils ne doivent avoir rien de grave à se reprocher, puisqu'*ils jouent toujours ensemble* " !

versations une réserve presque puritaine. On apprend la vie en la vivant, comme il sied, avec allégresse. On n'en parle guère en catimini, surtout de ce qu'elle a de plus offensant pour des oreilles délicates. Les services qu'on est obligé de rendre, et auxquels on s'empresse, pour soulager la maman, habituent à se tirer d'affaire. Notre esprit débrouillard n'a pas d'autre origine. Parole de père vaut parole de roi; parole de mère, parole de reine. Quant aux désaccords, ils ne dépassent guère l'aimable taquinerie.

Voilà bien les traits fondamentaux de ce type rural, et même urbain, calqué sur celui de France. Par leur ensemble, ils composent un être content de vivre, tirant de l'existence tout ce qu'elle offre de bon, dédaignant volontiers les ennuis qu'elle comporte. Le Canadien est un homme heureux, satisfait. Cette satisfaction est si frappante qu'elle constitue, aux yeux des Américains nos voisins, notre caractère essentiel. Il leur manque de voir d'où elle procède. Elle est d'abord le fruit de notre inaltérable confiance en Dieu, de notre renoncement à toute préoccupation pour le lendemain. Elle vient à l'*habitant* de son inébranlable attachement à tout son pays, à sa vieille province de Québec en particulier, à son village natal, à sa terre paternelle.

Notre joyeuse exubérance apparaît comme la source principale de trois défauts que l'on s'accorde à reconnaître à la race. On nous reproche d'abord d'être des buveurs invétérés. Trop vrai quand il s'adresse aux gens de la ville, le blâme est en partie fondé pour les campagnards eux-mêmes. Toutefois l'alcoolisme, né d'une hospitalité trop libérale, a chez nous un caractère particulier. Le Canadien boit, mais pour avoir seulement le coeur plus allègre, pour sentir monter à ses lèvres une chanson plus alerte et s'épanouir sur sa face un rire plus large. Il a le vin bruyant. Il boit rarement seul d'ailleurs, à peu près jamais en secret. C'est une mauvaise façon d'être

gai; mais elle aide nos gens à l'être. Ceux-ci au reste sont en train de se corriger, sans rien perdre pour cela de leur entrain.

Les gens gais se taquinent volontiers. De la taquinerie aux altercations la distance est vite franchie. Il n'y a pas loin non plus des injures aux jurements, aux paroles grossières. Notre populaire est chicanier, comme tout Normand qui se respecte.[7] Il est sacreur, parfois même blasphémateur, en quoi il n'est guère Français. Mais il est rare qu'il blasphème à froid. Les gros mots ou les mots gros sont passés dans son vocabulaire plutôt à l'état de mode. Encore ne sont-ils l'habitude que des hommes de chantier, des camionneurs et des marins. Les chicanes vont parfois jusqu'aux coups, mais ne sont jamais l'occasion des *vendettas* que l'on pratique ailleurs. Elles n'empêchent pas les frères les plus ennemis de s'aider, quand ils sont dans le besoin.

Le besoin, ils le connaissent à peine. La terre semble s'évertuer, tant elle est fertile, à leur prodiguer, avec le nécessaire, également le superflu. Riches de biens matériels, riches surtout de la paix de la conscience, nos gens sont au comble pourvu qu'ils sachent lire et compter. Comment s'étonner dès lors de leur apathie intellectuelle? Cette insouciance livresque a aussi d'autres causes. Ils jouissent de dons naturels si précoces qu'ils ne sentent guère la nécessité de les développer par la culture. Avant 1846, la fréquentation de l'école était peu facile. La génération qui a pu bénéficier des progrès de notre enseignement arrive à l'âge adulte. Les longues distances, aggravées par les rudes hivers, rendaient jadis presque impraticable l'assiduité. Et les absences crèvent d'autant plus les yeux que la population d'âge scolaire, ainsi écartée de l'école, est chez nous plus nombreuse.

---

[7] Dans ses *Lendemains de conquête*, M. l'abbé Groulx indique avec raison d'autres causes pour expliquer ce trait de notre caractère.

La situation a d'ailleurs bien changé. Québec est aujourd'hui à la tête des autres provinces, sinon pour l'étendue de sa culture, au moins pour la solidité de son enseignement et pour le chiffre moyen des présences. Une preuve originale de notre goût pour l'instruction, c'est que, dans la plupart de nos paroisses, les pères de famille regardent l'institutrice comme le meilleur parti pour leur fils. Songeons que ce pas fut franchi en quatre-vingts ans tout au plus, et pardonnons au Canada français un défaut qui n'est pas moins grave ailleurs et que ne compensent pas toujours tant d'autres qualités.

II — USAGES CANADIENS

Ces qualités sont au fond de nos usages populaires. Le Canada français tout entier, Québec en particulier, est un musée. Toutes les coutumes, toutes les façons importées de France s'y conservent à peu près intactes. Moins accentuées dans les villes, elles gardent, dans les campagnes, toute leur saveur première. Elles constituent, entre le Français et nous, une identité superficielle qui l'empêche de nous distinguer de lui, alors que nous en différons par tant d'aspects.

Quoi qu'il en soit de l'illusion, rien ne reproduit mieux l'image d'une visite au pays de France qu'une excursion à travers nos groupements ruraux. Il est bon d'examiner le bloc de nos traditions, pendant qu'il est encore solide. Bientôt, par l'accumulation de la richesse, la facilité des transports, la multiplicité donc des contacts, il pourrait s'effriter. Essayons de photographier notre ordre social et domestique, en remontant à peine à cinquante ans en arrière. [8]

---

[8] Nous reproduisons ici, avec un certain nombre de modifications, une étude qui a paru d'abord dans l'*Action française*, V. II, N. 12, décembre 1917.

1. La vie domestique

Chez nous, jadis la vie intime se dépensait toute aux soins de la famille, à l'entretien de la maison. Une affection intense retenait les membres les uns près des autres et prévenait l'expansion au dehors. C'était une vie de travail, de privations, de pauvreté, en somme de renoncement.

Comment s'y résignait-on? Le secret est dans l'orgueil qu'on mettait à se glorifier du titre d'*habitant*. Légalement, l'appellation est honorable; du moins, la cour d'autrefois, la comtesse de Frontenac en particulier, la considérait comme telle. Socialement, elle l'est plus encore.[9] Or, le domaine de l'*habitant* était vaste. Pour s'acquitter de toutes ses obligations, il lui fallait se payer de soucis sans nombre, s'épuiser en travaux de toute espèce.

Etant donnée l'imperfection des instruments aratoires, vu aussi les cinq mois seulement que notre long hiver laisse à sa disposition pour le travail des champs, la culture était pour l'homme un martyre. Le labour, l'ensemencement, le hersage, la coupe du foin et du grain, la récolte, le râtelage, le battage réclamaient ses forces vives. A cinquante gerbes par jour, il lui fallait un hiver pour battre de trois à quatre cents minots. Le foulage des étoffes, le sciage, le charroyage et le flottage du bois, le renchaussement et la cueillette des pommes de terre, le levage de ses bâtisses, la fabrication du sucre du pays et de la perlasse lui faisaient verser bien des sueurs.[10]

La femme, de son côté, se livrait, quand elle n'aidait pas ou ne remplaçait pas son *homme*, au broyage du lin, au trico-

---

[9] Notre ancien premier ministre, sir Lomer Gouin, l'a fort bien expliqué dans le *Canadian Magazine* d'avril 1910.

[10] Dans sa nouvelle intitulée *Annibal*, Legendre laisse entrevoir l'un des aspects les plus rudes de cette activité de l'homme ancien.

tage des chaussettes et autres vêtements, au blanchissage, au fanage qui lui était réservé. Elle fabriquait le savon et la chandelle de suif, tournait le rouet et tirait le métier. Elle y tissait

La catalogne aux fils tordus du Canada,

si galamment chantée par un de nos poètes.[11] Et la femme n'avait, pour se divertir de ces emplois absorbants, que la préoccupation de ses bruyants et nombreux enfants.

Les enfants ! On les affublait bien parfois de prénoms baroques. Nos registres mentionnent Rosarida, Indiana, Aquiline, Corée, Bethsaïda, Etudienne, Belsémire, Exilire, Dolosa, Glovina, Eximasse et Nymphodore. Mais comme on savait les amuser ! A leur divertissement servaient surtout ces formulettes antiques, dont la naïveté passionnait, avec Ernest Gagnon, l'abbé Lortie, Mgr Laflamme, Ab der Halden.[12]

De chanter " la poulette grise qu'a pondu dans l'église ", de crier " petit trou ! casse-cou ! ", de compter les boutons du veston ou de nombrer sur les doigts du mioche, c'était souvent la fonction des domestiques, quand on en avait. Les vieux serviteurs, ceux que regrette Devoille dans ses *Mémoires,* étaient partie intégrante de la famille. Ils se louaient à quarante piastres (200 francs) par année, neuf sous par jour, et se trouvaient suffisamment rémunérés.

On était toujours assez riche alors. C'est que les toilettes se conformaient aux lois de la plus sévère modestie et de la plus rigoureuse économie. Les couturières exigeaient trente

---

[11] Tremblay (Jules) : *Des mots, des vers.*

[12] On en trouve la collection dans l'ouvrage d'Halden : *Etudes* et *Nouvelles études sur la littérature canadienne-française,* ainsi que dans le *Bulletin du parler français au Canada,* V. II, pp. 97, 141, 220.

sous par jour et le tailleur était un bipède inconnu. Aussi les mères tissaient-elles de leurs mains ces habits de jadis qui défieraient encore l'usure du temps, si l'on ne les avait mis presque tous au rancart : le capot de drap épais, la culotte *à bavaloises,* les mitaines, les crémones, les ceintures *fléchées* (quadrillées), les tuques et les capines, les monumentales capines de nos grand'mères. Elles nattaient aussi les chapeaux de paille, mais laissaient aux hommes la tâche de fabriquer les tabliers en peau de mouton ou de veau, d'orignal ou de caribou, les bottes *sauvages* et les souliers *de boeuf* où s'engouffraient l'hiver les cendres chaudes. Seules les *bottines françaises* venaient de chez le marchand. Encore ne faisait-on que les louer, pour une noce par exemple. L'on avait bien soin de les revendre aussitôt après, si on les avait achetées. Les plus riches seuls s'en payaient le luxe pour la messe paroissiale. On ne les chaussait qu'en prenant le *rang* de l'église. Au retour, l'on n'attendait pas d'être loin du perron pour revenir aux souliers *de boeuf* laissés sous le siège de la calèche, de la carriole ou du tape-cul.

L'homme n'avait qu'une fierté ; elle lui venait de ses bêtes. Nos *habitants* tinrent toujours à *mener* de beaux chevaux. Jamais ferrés, les quadrupèdes ne souffraient jamais de serrement ou de pied-plat. Exemptés des courses au trot, ils ignoraient l'écart aussi bien que le souffle. D'ordinaire, on les montait à selle. Les chevaux étaient rarement nourris de foin ; comme les autres animaux, ils se contentaient de paille. Leurs harnais à bossettes avaient bien coûté de vingt-cinq à trente piastres. [13]

---

[13] Il n'y avait que cinq ou six calèches par paroisses. Avec ses cries peu serrés, pour faire du bruit et attirer les regards, chacune revenait à cinquante et soixante piastres. La plupart la remplaçaient par la charrette ou le tape-cul, par la wagonnette ou le *buggy* à partir de 1840.

Pour le reste, nos pères étaient moins qu'exigeants. Legendre, dans ses *Echos de Québec,* et l'abbé Casgrain, dans son *Tableau de la Rivière Ouelle,* nous ont décrit la pauvre maison de bois équarri, logement du colon. L'article de luxe était la large couchette à ciel-de-lit et à rideaux, placée dans la chambre nuptiale, et si haute qu'on y montait à l'aide d'un escabeau. Dans la salle de réception les photographies, à peu près absentes avant 1845, coûtaient même alors de cinq à dix piastres l'unité. On ornait les murs de portraits à l'huile, payés de vingt-cinq à soixante-quinze piastres.

Les montres et horloges étaient encore plus rares. On faisait un trait sur le coin sud de la maison pour que le soleil y indiquât midi. La nuit, on se guidait d'après le premier et le deuxième chant du coq. En voyage, le soleil haut de deux brasses marquait sept heures du soir; s'il ne paraissait pas, on l'attendait philosophiquement. Quelques-uns, plus riches, se procuraient par contrebande des pendules marines de Concord, [14] avec leurs boîtes en marqueterie faites de cerisier, de frêne ou d'érable. Les unes et les autres sont encore aujourd'hui des plus précieuses. Souvent, dit la légende, elles *s'arrêtaient de* battre à la mort des grand'parents, comme celle qui s'interrompit quand cessa de vivre la grand'mère du barde breton. [15]

Ce qu'on trouvait partout, c'était l'appareil du fumeur: pipe culottée, boîte à tabac en cuivre poli, cure-pipe, pierre à fusil, briquet, amadou, couteau à ressort et *blague* (sac à tabac). Celle-ci était cousue, comme la politique canadienne, disent les malins, de fil bleu d'un côté, de fil rouge de l'autre. Le type du Canadien fumeur a été perpétué par notre artiste

---

[14] Celles de Chartrain et de Bellerose ne parurent qu'en 1845.

[15] Botrel (Théodore) : *L'horloge de grand'maman.*

Julien, avec une pipe la tête en bas et son sourire de satisfaction. L'original du dessin n'a évidemment pas été croqué entre le mercredi des Cendres et le jour de Pâques ; on jeûnait alors de tabac comme de viande !

Pour allumer son *brulôt,* comme pour s'éclairer, on se servait du batte-feu passé sur la pierre à moulange, jusqu'en 1850, ou encore d'allumettes en bois de cèdre de dix pouces de long et souffrées.[16] Aux *bâtiments*, l'on employait le lampion orné d'une chandelle de suif ou de baleine, ou le fanal en *fer blanc* (étain), ordinairement une simple boîte de conserves percée à jour tout autour. Les mouchettes, les porte-mouchettes et l'éteignoir complétaient l'équipement du *suiffier* (fumiste).

Mal éclairé pour le travail, on était aussi mal outillé. Tout était en bois, à l'origine : la fourche, le fléau, le van, la faux, le rateau, la faucille, la *gratte* (binette), la herse et le battoir. On n'en abattait pas moins son arpent par jour. Les instruments mécaniques ne furent connus qu'assez tard : la fourche (1844), le moulin à battre (1845), la faucheuse (1856 et 1865), le rateau (1860) et la moissonneuse (1870).[17] Malgré ces moyens précaires, la culture, Barnard l'a dit dans ses *Sociétés et fermes tardives,* était intense. Les *habitants de huit cents minots* abondaient et l'on récoltait jusqu'à quarante et cinquante minots à l'arpent. Nos cultivateurs jouissaient donc d'une réelle prospérité.

Ce n'est pas que le prix des achats fût très bas. On payait le sucre *blanc* (raffiné) un chelin la livre, le thé une piastre. Le clou revenait à quinze sous le cent, le coutil à soixante-quinze sous l'aulne, l'indienne à trente, le coton à quinze ou vingt. Les *claques* (galoches), usitées à partir de 1846, coû-

---

[16] L'allumette chimique ne devint en usage qu'en 1832.

[17] Le *moulin* (la machine) à coudre remonte à 1849, la tordeuse à 1860.

taient deux piastres la paire. Mais les ventes rapportaient de jolis revenus : le blé, quatre piastres le minot ; le sel de potasse, qui exigeait six jours de fabrication par cent livres, quatre piastres également le cent ; le boeuf, une piastre et cinquante sous ; le lard, de trois à quatre piastres.

Tous les articles cependant ne s'écoulaient pas à pareils prix. On vendait les pois un écu le minot, l'avoine vingt sous. Le beurre produisait de huit à dix sous la livre et les oeufs de six à huit sous la douzaine. Une *corde* d'érable était cotée à soixante-quinze sous, les dindons à une piastre le couple, les oies à un écu. Enfin on payait pour une vache cinq piastres, pour un agneau soixante-et-quinze sous, pour un cheval vingt-cinq piastres.

Quand on compare cette vie domestique d'autrefois à celle d'aujourd'hui, on voit par quelles privations nos anciens sont parvenus à faire de nous les heureux que nous sommes.

(À SUIVRE)

Chanoine Emile CHARTIER,
de l'Académie canadienne.

L'Amérique du nord [1]

QUE FAUT-IL EN PENSER ?

LE paquebot *La France* démarre lentement des quais du Havre. Sur le pont du splendide navire nous sommes quelques centaines de passagers en partance pour l'Amérique du nord. Comme tous nous avons eu le privilège d'apparaître sur la planète plusieurs siècles après Christophe Colomb, nul d'entre nous n'a l'enthousiasme d'un découvreur.

Pour ma part, combien je suis loin de ressentir le frisson mystérieux que j'éprouvais jadis en m'embarquant pour la Hellade et l'Asie Mineure! Est-ce seulement parce que je ne fais pas la traversée pour la première fois et que je ne vais pas tout-à-fait vers l'inconnu? Non. Il existe une autre raison à cette dissemblance d'impressions.

---

[1] L'auteur de cette étude sur l'*Amérique du nord*, où se glisse peut-être un peu de pessimisme, mais où s'affirme aussi un si pénétrant esprit d'observation, notre apprécié collaborateur depuis tant d'années, le cher Père Tamisier, est mort au Caire, en Egypte, dans les derniers jours du mois de novembre dernier. Nous avons déjà rendu hommage à sa mémoire dans la *Semaine religieuse* de Montréal du 29 décembre. Nous n'y reviendrons pas dans ces pages. Mais il nous est impossible de publier cet article posthume, que le bon Père nous avait envoyé de Lyon, à l'automne, sans éprouver une particulière émotion de tristesse. Comme ils disparaissent vite les compagnons de labeur d'antan et comme la vie passe rapide! Par ces dernières lignes, où il fustige le culte de la fausse *liberté* et celui de *Mammon*, le cher et regretté Père Tamisier, une dernière fois, et de par-delà la tombe, va encore prêcher et faire du bien. Ce défunt parle encore! *Defunctus adhuc loquitur !* Que sa mémoire en soit bénie et que Dieu l'ait pour l'éternité en sa sainte garde dans les splendeurs de cette " autre vie " après laquelle, en vrai jésuite, il a toujours soupiré — *tanquam cervus ad fontes aquarum — comme le cerf après les fontaines d'eau vive!* — E.-J. A.

Ces noms cyclopéens de New-York, de Chicago, de Philadelphie, de Baltimore et autres sonnent à mon oreille si différemment des noms ailés d'Athènes, de Sparte, de Salamine, de Paros, d'Ephèse, de Rhode et de Chypre! Ces derniers vocables ont beau ne désigner trop souvent que des villes à demi-mortes ou des îlôts à moitié déserts, ils portent dans leurs syllabes magiques un charme qui manque totalement aux premiers. C'est tout l'art et toute la poésie, ce sont les neuf muses, c'est tout un passé embelli par les chefs-d'oeuvre de l'esprit humain qui revit dans ma mémoire, à mesure que mes lèvres les prononcent ; tandis qu'en Amérique le lointain passé ne me dit rien ou ne me rappelle que de vagues scènes de barbarie.

Ce que je rencontrerai de l'autre côté de l'océan Atlantique, je le sais, c'est une seconde Europe, une Europe plus surmenée, plus fiévreuse, plus progressive sous le rapport matériel, mais enfin une Europe qui ne diffère que par des traits secondaires de celle que je quitte. A l'embouchure de l'Hudson, je ne serai pas accueilli, comme le découvreur anglais de ce grand fleuve, par les flèches et les tomahawks des Peaux-Rouges, qui offriraient sans doute à ma curiosité un aliment nouveau. La plus grande partie de leur race a disparu. Ce qui en survit est parqué dans des réserves, loin des centres civilisés, où un agent du gouvernement, censément leur tuteur, veille trop souvent, si j'ajoute foi aux mauvaises langues, moins à leur conservation qu'à leur extinction.

Il est vrai, à leur place je rencontrerai des nègres. Il y en a, paraît-il, de dix à quinze millions sur le territoire de la grande république. On sait que leurs ancêtres furent importés de l'intérieur de l'Afrique par les planteurs du sud en quête de bras pour le travail de leurs vastes concessions. Ils se sont multipliés au-delà de ce qu'on aurait désiré. Ces hommes de couleur, à en croire les blancs qui vivent côte à côte avec eux,

n'ont rien d'aimable. Leur âme n'est guère moins noire que leur teint. Ils sont menteurs, voleurs, luxurieux, meurtriers, brutaux, enfin des êtres si malfaisants que, pour les châtier de leurs méfaits, les procédés ordinaires de la justice sont superflus. Sur un soupçon, on peut les saisir, les pendre à un arbre, les cribler de balles, ou même les écarteler et les outrager jusque dans leur cadavre. Cela s'appelle le *lynchage*[2] et continue à être couramment pratiqué dans ce pays de Washington, d'où ne partent pas moins des appels vibrants, signés parfois du président en personne, en faveur des races opprimées du reste de l'univers : tels les Juifs de Pologne, de Roumanie et de Russie.

Ces bons Américains ! Ils me rappellent un peu trop Jean-Jacques Rousseau, le philosophe au coeur sensible, prêchant aux mères le soin de leur progéniture et mettant la sienne aux *Enfants Trouvés*. Cette fameuse civilisation américaine ne serait-elle qu'un embryon de civilisation ayant gardé plus d'un vestige de la sauvagerie des Iroquois et des Algonquins? Non, sans doute. Je serais excusable pourtant de le penser à voir la quantité d'émigrants que porte notre bateau, et qui tournent leurs yeux enfiévrés par la misère vers le nouveau continent comme vers une terre promise, où les fleuves charrient non plus le lait et le miel mais l'or et les métaux précieux. Ces Teutons, ces Slaves, ces Hongrois, ces Tchèques, ces Syriens, ces Grecs, plus ou moins déguenillés, voilà l'étoffe dont sera fait maint citoyen de la libre Amérique. Sur les cent cinq millions que compte aujour-

---

[2] Plusieurs excusent le *lynchage* par la raison qu'il est le seul moyen d'inspirer aux nègres une salutaire terreur et de comprimer leurs instincts de luxure. En tous les cas, il ne saurait nous faire oublier les magnifiques élans de philanthropie et de solidarité humaine qui, dans toutes les catastrophes, où qu'elles se produisent, portent les Américains à secourir leurs semblables malheureux.

d'hui la vaste confédération, combien y a-t-il de descendants des Puritains de la Nouvelle-Angleterre, des Huguenots français, des Highlanders d'Ecosse et d'Irlande ? Ils s'émiettent de plus en plus, dit-on, par la pratique du *suicide de la race.* De toute façon, ils ne peuvent manquer d'être submergés par ces flots de nouveau-venus.[3]

Ceux-ci (Germains, Latins, Celtes) se trouveront demain confondus pêle-mêle dans les manufactures,dans les usines, dans les boutiques, sur les voies ferrées, simples ouvriers ou manoeuvres, nous empochant une assez grosse somme d'argent à la fin de chaque semaine. Ils garderont, au fond du coeur, l'espoir de gagner davantage, de monter plus haut, d'entrer dans les grandes entreprises, dans les grandes administrations, qui sait? de devenir eux-mêmes les têtes de quelque colossal *trust.* N'ont-ils pas sous les yeux des exemples de ces ascensions merveilleuses? Un Carnegie n'a-t-il pas commencé par être simple garçon télégraphiste? Leurs enfants à leur tour se rencontreront dans le creuset de l'école publique. Ils entendront parler de la grandeur, de l'immensité, des possibilités sans fin de l'Amérique, des chances qu'elle offre de s'enrichir à quiconque sait tendre ses énergies vers la fortune. On leur remémorera en même temps la misérable situation de leurs parents quand ils abordèrent sur les quais de New-York, comment ils mouraient de faim dans un coin rocheux du vieux monde qui buvait leurs sueurs sans même leur fournir en retour une maigre subsistance! Si ensuite on leur demande ce qu'ils préfèrent d'une Italie, d'une Bohème,

---

[3] Appelez maintenant l'Américain un Anglo-saxon! A moins qu'on raisonne comme le président Roosevelt: " Je suis moitié hollandais, moitié irlandais; mais depuis que je suis devenu anglo-saxon "... C'est qu'en effet une certaine empreinte ne tarde pas à saisir les immigrants et à en faire un type à part, dont les notes caractéristiques sont l'énergie pour la lutte, la poursuite acharnée du but, l'amour de la liberté et de l'indépendance, autant de notes plus anglo-saxonnes que latines. Et puis, il y a la langue, qui est anglaise !

d'une Pologne aussi pauvres, ou d'une Amérique aussi opulente, leur réponse ne se fera pas attendre: *America!* Ils seront fiers d'appartenir à un pays riche. L'élément principal de ce patriotisme fraîchement éclos, ce sera, non le passé avec son patrimoine de gloires historiques qui réclamerait le dévouement de tout citoyen pour le défendre contre des agressions étrangères, mais l'opulence d'un pays qui ne demande que des bras musculeux et des volontés énergiques pour faire des heureux de la terre. On peut dire que dans la jeune Amérique se réalise l'axiome *ubi bene ibi patria*, là où on est bien (ou tout au moins là où on a la chance d'être bien, c'est-à-dire riche) là est la patrie.[4]

---

[4] Il faudrait faire des exceptions. Bien des Allemands, par exemple, gardaient avant la guerre, et gardent sans doute encore, le culte de leur vieille patrie européenne. Ils prétendaient travailler pour elle dans le Nouveau-Monde. Eux aussi aimaient à répéter: *Deutschland über alles.* Voyez encore l'aide efficace que les *sinn-feiners* reçoivent de leurs compatriotes irlandais établis en Amérique. Je ne nie pas non plus qu'il existe ce qu'on appellerait des Américains authentiques. Tels sont les descendants des premiers colons du 17e siècle qui n'ont jamais connu d'autre patrie que ce pays où ils sont nés. Mais peut-être ceux-ci eux-mêmes ne sont-ils devenus les citoyens de l'*Union* que depuis la guerre de *sécession.* C'est seulement à la suite de ce grand conflit que se fit la fusion entre le lettré bostonien de l'Est, l'aventurier campagnard de l'Ouest, le riche planteur du Sud et que commença à s'esquisser une nation vraiment américaine. Encore le patriotisme des confédérés n'était-il guère différent de celui qui naît chez l'immigrant d'aujourd'hui. Ils n'avaient pas pour les unir ce *calice de gloire* que le passé offre à des Français par exemple; ils n'avaient que le présent et les richesses de cette contrée immense dont ils s'étaient fait un domaine commun. Ils communièrent dans l'orgueil de posséder un pays qui était un résumé de l'univers, qui, à cause de la variété de ses climats et de ses produits, pouvait leur procurer tout ce qui était nécessaire à la vie et les rendre indépendants du reste du monde. Puis lorsqu'ils eurent couvert leur vaste territoire de chemins de fer, de manufactures, d'usines et qu'ils virent l'empressement avec lequel on venait du vieux monde leur demander le secret de la fortune, leur orgueil se décupla en même temps que s'intensifia leur fièvre de produire. Plus que jamais ils surent gré à leur pays de leur fournir en telle abondance les biens de la terre. Ils l'aimèrent pour sa fécondité, pour les dollars qu'il leur permettait d'amasser et pour le rang de tout premier ordre qu'il leur valait parmi les nations.

* * *

Mais voilà que notre paquebot s'est engagé dans le couloir au fond duquel est New-York. Nous saluons à l'entrée la statue de la *liberté,* don de la France à l'Amérique. La France, serais-je tenté de dire, a fait là un geste bien trop significatif. N'est-ce pas parce qu'elle l'avait bannie de chez elle qu'elle a envoyé la *liberté* à l'Amérique? Le jugement est peu flatteur pour mon pays, je l'avoue. Mais n'est-il pas justifié par ces centaines de religieux et religieuses, qui, depuis 1901, ont fait la traversée que je fais aujourd'hui pour aller demander au nouveau-monde une liberté que leur refusait le gouvernement de leur prétendue république, la liberté de mener le genre de vie qu'ils estimaient le plus apte à les conduire au bonheur définitif?

Toutefois, puisque les dirigeants de la France semblent aujourd'hui reconnaître que la persécution religieuse, inaugurée par un Waldeck-Rousseau et poursuivie par un Combes avec l'acharnement qu'on sait, fut une erreur, dans laquelle ils se proposent de ne pas tomber à leur tour, n'insistons pas. Contentons-nous de faire des voeux pour qu'ils ne se laissent pas ébranler dans leur résolution par les fluctuations de la politique et les clameurs d'un anticléricalisme rétrograde, plus ou moins discrédité, mais encore trop vivant. Continuons nos observations.

Une statue de la liberté à l'entrée de l'Amérique du nord est tout-à-fait à sa place, car la liberté est bien une des deux divinités qui séduisent et attirent les habitants du vieux-monde. Je dirai tout-à-l'heure quelle est la seconde. Malheureusement, c'est une divinité païenne. Ses adorateurs ne lui demandent que la libération de toute entrave pour leurs sens et pour leurs passions. Dès lors, semblables à l'impie

qui soupire après la paix et ne la rencontre jamais, ils ont beau crier : liberté ! liberté ! il n'y a pas de liberté pour eux. Il n'y a que la lutte entre des individus aux instincts déchaînés et féroces. Quoiqu'elles se vantent du contraire, nos démocraties modernes, et tout particulièrement celle des Etats-Unis, ont un roi : l'égoïsme. Elles sont comme les forêts vierges et les vastes océans où les carnassiers de haute envergure et les requins sont perpétuellement à faire leur pâture d'animaux plus faibles et insuffisamment armés pour leur défense.[5]

Liberté ! Oui, liberté pour les hauts barons de la finance de s'associer, d'écumer le marché, d'accaparer tout le fer, tout l'acier, tout le pétrole, voire tout le blé et autres denrées de première nécessité ; liberté de faire à leur gré la hausse et la baisse. Liberté encore, pour les fabricants de Chicago, d'insérer dans leurs conserves alimentaires des détritus de toutes sortes, rats crevés, doigts coupés, mêlés à des crachats de tuberculeux !

Mais, d'autre part, et par voie de conséquence, ce n'est pas une liberté, c'est une nécessité pour l'ouvrier et le prolétaire de se laisser berner, exploiter, broyer, empoisonner. La grève ne lui servira de rien, ou de peu de chose, contre ces grands syndicats anonymes, qui possèdent l'art de faire tourner son chômage lui-même à leur propre bénéfice.

Ah ! pauvre immigrant des bords du Danube ou de la Vistule ! La terre, où tu vas mettre le pied, renferme sans

---

[5] C'est bien la conception que s'en était faite l'écrivain *Upton Sinclair*. On se rappelle l'émoi que produisit l'apparition, il y a quelques années, de son livre intitulé *La Jungle*. La jungle, dont il s'agit, n'est pas une portion de l'immense forêt qui borde la partie habitable de l'Amérique septentrionale, c'est simplement *Chicago*, où une famille de paysans lithuaniens, attirée par les prospectus, est venue échouer et à qui aucune désillusion, aucun supplice, aucune abjection ne sont épargnés.

doute d'immenses ressources à sa surface et dans son sous-sol; mais tu arrives trop tard! Elle est déjà entre les mains de quelques ploutocrates, qui n'attendent que tes bras et tes muscles pour lui faire rendre des millions, qu'ils empocheront, eux, et non pas toi. Manoeuvre sur les voies ferrées, ouvrier dans les mines ou les manufactures, tu réussiras à vivre, à t'enrichir peut-être; mais ce ne sera pas par le paisible usage de ta liberté, ce sera à force de t'humilier et de pâtir sous le joug des grands brasseurs d'affaires, qui ne seront du reste pas plus libres que toi, étant les esclaves de cet implacable despote, *l'amour de l'argent!*

Si dans l'ordre économique tu rencontres si peu de liberté, peut-être vas-tu en rencontrer davantage dans l'ordre social? On te vantera en particulier la liberté de la femme et de la jeune fille, la facilité pour les conjoints de divorcer. Oui, si tu es fatigué de ta compagne, à laquelle t'unissent des liens sacrés, tu pourras t'en séparer légalement, en alléguant des raisons futiles. Mais malheur à toi si tu te laissais prendre à ce mirage. Non, non! Ce n'est pas la liberté qu'une loi impie te rendrait. Elle t'ouvrirait simplement la voie à une série de servitudes et de hontes, dont le terme serait le désespoir dans le plus morne isolement. Si tu as une fille, garde-toi de l'élever à l'américaine. Je te le concède, la fille d'Eve jouit sur ce continent d'une liberté qui n'est que trop réelle. Elle en fait l'apprentissage sur les bancs de l'école où elle se trouve souvent à côté de jeunes garçons. Elle achève son émancipation dans les parcs publics, dans les théâtres, dans les excursions, sur les plages des villes d'eau, sur le pont des grands paquebots, où, dédaigneuse d'une certaine pruderie, lot d'un autre âge, elle choisit la compagnie qui lui plaît, affiche un sans-gêne qu'elle est seule à ne pas trouver choquant, visite tout ce qui tente sa curiosité, voire son excentricité.

Tu entendras dire autour de toi que cette indépendance n'a que des avantages, qu'elle fait les femmes fortes, averties, et non les petites oies blanches, proies du premier aventurier venu.[7] Ne te laisse pas prendre à ces balivernes. Ne va pas t'imaginer qu'il suffit d'être né ou d'immigrer en Amérique pour être exempt des suites du péché originel. Continue à croire, comme tes vieux parents chrétiens te l'ont enseigné, qu'une indépendance absolue pour les jeunes filles renferme des dangers sans nombre; elle développe la vanité, le goût de la domination, l'amour du bien-être, du luxe, de la richesse (car ce genre de vie ne va pas sans beaucoup d'argent); elle laisse la porte toute grande ouverte au désordre moral quand la volonté commence à faiblir sous la tentation (ce qui peut arriver même à une Américaine); elle est une pitoyable préparation au mariage, où l'on ne peut, malgré tout, se passer

---

[6] On se rappelle ces trente jeunes Américaines, qui, à peine débarquées à Paris, commencèrent par visiter la morgue. Elles ne purent cependant éviter les quolibets des Parisiens.

[7] "L'Américaine se sent entre les mains d'une grande Providence et s'y abandonne joyeusement; son esprit est ouvert à toutes les idées, son corps est fortifié par la vertu de l'eau, du plein air, du mouvement. Ses sens ne sont pas aiguisés par des pudeurs apprises. Elle se placera devant son miroir dans une nudité absolue sans éprouver un frisson de volupté. Elle se félicitera d'être belle, s'ingéniera à diminuer ses imperfections, indiquera tranquillement à la masseuse le membre à repétrir. Son innocence faite, non pas d'ignorance, mais d'honnêteté, a moins de charme et plus de valeur. Ce que nous appelons mal et péché, elle le nomme *infériorité* et *grossièreté*. Dans cette distinction réside toute la différence qui existe entre la psychologie du vieux monde et celle du nouveau, entre la psychologie du passé et celle de l'avenir peut-être." (*P. de Coulevain, Eve Victorieuse...*). Comme s'il n'y avait que les pudeurs apprises pour aiguiser les sens! Comme s'il suffisait de la vertu de l'eau, du plein air, du mouvement pour exempter une fille d'Eve des trois concupiscences! Comme s'il suffisait de changer le nom du péché pour l'éviter! P. de Coulevain ne nous fera pas croire à la toute-puissante efficacité du naturalisme pour la fuite du mal et la pratique du bien!

d'une certaine dose d'abnégation et d'esprit de sacrifice pour accepter le devoir de la maternité et se supporter mutuellement; elle est, à n'en pas douter, une des principales causes de cette multiplicité de divorces, qui a fait surnommer le peuple des Etats-Unis un peuple de polygames. Quelque modeste que soit le foyer que tu pourras te créer dans ta nouvelle patrie, gardes-y tes enfants, gardes-y ta fille surtout; qu'elle attende là, sous l'aile maternelle, le compagnon sérieux que Dieu lui a destiné pour cheminer avec elle dans la vie. Sois-en bien persuadé, l'éducation féminine, faite de réserve, de modestie et d'éloignement des divertissements mondains, telle que nos ancêtres l'entendaient, sert autrement à la consolidation des futures unions conjugales que les excursions sur les grands lacs et les *trips* par-delà l'océan avec la seule conscience de sa dignité pour sauvegarde contre les pires aventures.

Mais on t'a dit que tu allais vivre dans une vraie république, que tu allais rencontrer là le type parfait de la démocratie. Y trouveras-tu au moins la liberté politique, dont ces noms t'apparaissent comme synonymes ? Hélas! De cette liberté-là les mille formalités inquisitoriales, dont tu vas être victime de la part des autorités civiles avant de débarquer sur les quais de New York, te donneront une pauvre idée. Tu excuseras sans doute ces tracasseries par la nécessité très compréhensible de ne pas encombrer la société du nouveau continent d'étrangers indésirables. Mais une fois admis dans la communauté de la grande république, une fois naturalisé, te sentiras-tu beaucoup plus libre que dans le pays dont tu viens? Il est vrai, les minuties du fonctionnarisme français (minuties qui n'ont pas du reste que des désavantages) te seront épargnées. Ne pense pas cependant être à l'abri des vexations inutiles. On t'informera que par suite d'un amendement à la constitution, les Etats-Unis sont un pays foncièrement

rement *sec* (*dry*), et si l'on te surprend à boire un verre de vin ou un verre de bière, tu seras susceptible d'être conduit devant les tribunaux, d'être condamné à l'amende, voire à la prison. Si tu es catholique et que tu veuilles faire élever tes enfants dans la foi et la tradition de tes pères, il te faudra contribuer à entretenir une école spéciale, tout en payant les impôts pour l'école publique et neutre que tu n'utiliseras pas. Ta langue maternelle sera proscrite de l'enseignement et à peine tolérée dans l'intimité de ta famille. Tes petits-enfants n'en sauront plus un mot.

Mais tu es électeur et éligible. Pas de fonctions publiques, serait-ce celle de président, qui ne te soit accessible. Par ton bulletin de vote ne pourras-tu pas influer sur l'orientation du gouvernement? Ne pourras-tu pas toi-même arriver au timon et donner au navire la direction qu'il te plaira? Ne te fais pas cette illusion. Tu t'apercevras bien vite que les élections sont entre les mains de quelques cabaleurs de profession aux poches pleines d'argent, admirablement entendus dans l'escamotage des suffrages, et que la liberté électorale, comme tant d'autres, est un simple mythe. Seras-tu au moins exempt des charges militaires? En temps ordinaire, oui; en temps de crise (comme celle de la dernière guerre mondiale), non. Encore ne s'agit-il que de l'exemption du service personnel et obligatoire. Car il te faudra payer pour l'entretien d'une forte marine de guerre et d'une armée considérable de volontaires. Tu ne pourrais prédire d'ailleurs que tes enfants ne seront pas enrôlés de force. Une vague d'impérialisme circule du haut en bas de l'administration; le spectre d'un conflit armé se dresse du côté de l'Orient...

En vérité, te diras-tu bien vite, ce n'était pas la peine de tant prôner la *libre Amérique,* puisque, comme partout ailleurs, la tendance y est manifestement vers la compression des libertés les plus légitimes de l'homme et du citoyen et

vers l'émancipation des seuls instincts mauvais de la nature. Ne t'étonne donc pas, ô immigrant, si, passant devant la statue de la *liberté,* je refuse de lui envoyer mon salut. Elle n'est qu'une fausse déesse : elle ne saurait être autre chose, étant le produit d'hommes qui mettent tout leur art à se tromper eux-mêmes dans leurs jugements, leurs appréciations et leurs actes.

(À SUIVRE)

M. TAMISIER, s. j.

Les lettres de Corinne

SOMMAIRE. — A Paris : le *Dominion Day*, le *Glorious Fourth*, le *Quatorze Juillet*. — Au cimetière Picpus, la tombe de La Fayette, modeste offrande, autres monuments. — Histoire de Mme de La Fayette. — Sur les champs de bataille.

NOTRE dernière lettre se fermait[1] au moment de notre départ de Rome. L'itinéraire que nous suivions nous conduisait ensuite à Florence, à Venise — où nous fîmes un assez long séjour — puis en Suisse, en France, en Espagne et encore en France, à Paris. Si Dieu nous prête vie, et si l'on nous en accorde la faveur, nous raconterons peut-être plus tard aux lecteurs de la *Revue canadienne* les impressions que nous avons gardées de toutes ces courses. Pour aujourd'hui, nous nous arrêtons à notre second séjour à Paris. On était alors en juillet de l'an de grâce 1921.

Revenues de Suisse dans les derniers jours de juin, nous nous trouvions, ma compagne de voyage et moi, en la Ville-Lumière pour célébrer toutes nos fêtes canadienne, américaine et française, de juillet : le *Dominion Day* ou jour de la Confédération, le *Glorious Fourth* ou jour de l'Indépendance et le *Quatorze Juillet* ou jour de la Bastille.

Pour le *Dominion Day,* la colonie canadienne de Paris s'assembla le matin au pied de l'Arc-de-Triomphe. L'honorable Philippe Roy, commissaire général du Canada, après quelques vibrantes paroles, déposa une immense gerbe de fleurs sur la tombe du *soldat inconnu.* Sur la glorieuse dépouille on plaça aussi une couronne de bronze, tribut de notre

---

[1] Cf. *Revue canadienne* d'octobre 1921, pp. 600-614.

22e bataillon canadien-français en garnison à Québec. Longtemps, pour ma part, je restai les yeux fixés sur la froide dalle de marbre, toujours couverte de fleurs fraîches. De tristes et tout ensemble de glorieuses pensées m'envahissaient. Je regardais ensuite la fière beauté de l'Arc de l'Etoile, sur laquelle semble planer la *Marseillaise,* cette belle *Marseillaise,* que *Sem,* dans son fameux croquis de guerre, représente guidant les interminables cohortes d'*enfants de la patrie,* déferlant sous l'arc, en rangs serrés, au pas de charge, vers la place de la Concorde. Ce matin-là, brillante sous le beau soleil, la Concorde était toute grouillante de taxis, qui couraient en tous sens, de ces mêmes taxis, qui, naguère, aux jours d'alarme, ont transporté tant et tant de soldats bleu-horizon, filant, volant presque, pour endiguer le torrent allemand, vers la Marne miraculeuse, la Marne au papa Joffre. Ce bleu-horizon, il se mêlait encore aujourd'hui — il y a toujours des uniformes en France!—au khaki d'outre-mer, orné cette fois au col d'une petite feuille d'érable, d'une petite feuille toute semblable aux feuilles de bronze qu'on venait de déposer sur la dalle du *soldat inconnu* au nom des gars de Québec. Il n'y a pas à dire, ce sont là des choses qui émeuvent! Enfin, la foule se dispersa et nous avec elle. Le soir, on se retrouvait, en habits de gala, dans le salon des Cariatides, au grand hôtel Lutetia et le *Dominion Day* se terminait par une soirée dansante.

Le *Glorious Fourth,* anniversaire de l'Indépendance américaine, fut aussi pour nous un jour de réunion et de réjouissances. N'y insistons pas trop, de peur de nous exposer à de fastidieuses répétitions. Tenons-nous-en à un détail qui a sa signification. Avec des amis américains, nous sommes allés nous amuser, à une devanture de boutique, devant une légion de petits soldats de plomb. Oh! mais, des amours de petits soldats, haut comme les doigts de ma main, avec de l'allure,

de l'expression, un cran inimitable, comme on n'en sait faire qu'en France. Infanterie, cavalerie, artillerie, tout y était et avec tout le *fourniment!* Et non seulement ceux de l'armée française, mais encore ceux de tous les alliés pareillement. Nous entrâmes dans la boutique. Pendant une heure, nous avons choisi une collection de ces petits hommes de guerre, debout, à genoux, à plat ventre (pour mieux tirer) ; des diables bleus, des mitrailleurs (avec leurs mitrailleuses) ; des cavaliers français, belges, cosaques; des marins anglais; des fantassins américains; des bersaglieri italiens; des canons soixante-quinze; des aéroplanes de chasse... et même une tank badigeonnée de son camouflage. Vrai, nous nous amusâmes follement, et puis, nous expédiâmes en Amérique! Nous nous souviendrons longtemps de ce *Glorious Fourth* et du regain de jeunesse que nous valurent nos petits soldats de plomb !

Restait la fête française du *Quatorze Juillet.* Nous la passâmes, elle aussi, très gaiement. Plusieurs compatriotes, dont M. le consul Eugène Bélisle, venu tout exprès nous visiter de Limoges, s'étaient joints à nous et avaient renforcé le groupe. Le jour même du *Quatorze,* nous nous promenâmes au bois de Boulogne; l'on prit le goûter au pré Catalan et le dîner en ville; l'on flâna le long des boulevards, si vivants, en regardant la foule endimanchée; place de l'Opéra et place de la Concorde, on vit danser les Parisiens et les Parisiennes, au son des violons, en plein air, sur le pavé des rues si belles; accoudés aux ponts, on se régala les yeux des feux d'artifices multicolores se mirant dans la Seine; on fit, en fiacres ou en taxis, le tour des vieux quartiers, où tout Paris fêtait son *Quatorze Juillet,* avec moins de désordre et moins de bruit, mais encore plus gaiement que, chez nous, en Amérique, le *Glorious Fourth.*

* * *

Au cimetière Picpus, à quelques jours de là, nous sommes allées nous incliner devant le tombeau de La Fayette. Nous avions eu l'honneur et la bonne fortune de connaître une arrière-petite-fille du célèbre marquis, madame la baronne Maurice de Pérignon. Mme de Pérignon est une petite dame sobrement vêtue, dont les bandeaux de cheveux gris encadrent un visage tout de finesse et de décision, qu'illuminent deux beaux yeux bruns, vifs et perçants. C'est en sa compagnie que je fis le pieux pèlerinage. Nous nous rendons d'abord au faubourg Saint-Antoine et nous frappons bientôt à la porte d'un haut mur. La porte s'ouvre et nous entrons dans une cour qui aboutit au parvis d'une petite chapelle. Nous contournons la chapelle et passons, en arrière, dans un grand jardin, dont nous enfilons les allées pour arriver à un second mur devant une petite porte fermée au verrou. Le concierge avait gracieusement prêté la clef de cette porte à ma compagne. Nous voici donc dans l'enclos sacré de Picpus, où repose La Fayette, notre grand homme. C'est un cimetière de famille, le plus simple et le plus tranquille des cimetières, où l'on ne voit pas un seul monument prétentieux.

Les trois courtes allées de ce champ de repos sont bordées par de simples pierres tombales. Mais, sur ces pierres, sont gravés les noms les plus illustres, des noms que l'histoire a enregistrés et qui se suffisent à eux-mêmes pour établir la grandeur de ceux qui les ont portés. Tout-à-fait au fond, près du mur d'enceinte, une large pierre, des plus modestes, marque l'endroit où M. le marquis et Mme la marquise de La Fayette dorment leur dernier sommeil. Sur cette pierre, presque toujours, il y a des fleurs toutes fraîches, qu'y viennent déposer les Américains de passage à Paris. Il y a aussi des couronnes de bronze. J'en ai remarqué deux qui

furent laissées là par nos deux ex-présidents Roosevelt et Wilson.

Je m'étais permis, moi aussi, d'apporter ma bien modeste offrande : une brassée de fleurs rouges, blanches et bleues. En les voyant, ma compagne, madame la baronne de Pérignon, avait souri : "Ce sont nos couleurs, avait-elle dit ; les vôtres et les miennes." Je les lui donnai. Elle les déposa sur la pierre tombale juste au-dessous des noms de monsieur et de madame de La Fayette. D'ordinaire, l'offrande est surtout pour M. le marquis. Mais je voulais, cette fois, qu'elle s'adressât tout autant à Mme la marquise, dont la vie, nous le verrons dans un instant, est peut-être moins illustre, mais si touchante et si belle. Debout, dans ce coin paisible, ombragé de grands arbres, où des oiseaux chantaient, on se serait cru bien loin de Paris. Le passé surgissait de partout et nous le sentions palpiter, autour de nous, plein de gloire et riche de leçons sur la vanité des honneurs d'ici-bas.

Avant de quitter le champ sacré — comme disent les Italiens : *il campo santo*—, après nous être agenouillées sur la large dalle de La Fayette et de sa femme, nous nous arrêtâmes aussi devant la tombe de l'une des filles du marquis-général, Adrienne La Fayette, marquise de Lasteyrie, puis devant la tombe de la fille de celle-ci, madame d'Assilly, la propre mère de ma compagne, madame la baronne de Pérignon. Tout cela était bien émotionnant. Enfin, un dernier regard jeté sur l'enclos paisible où tout dormait sous le soleil d'été, nous avons franchi la petite porte que madame la baronne ferma derrière elle. Dans les allées du grand jardin, une vieille religieuse vêtue de blanc se promenait. Elle vint à nous souriante et nous accompagna jusqu'à la cour d'entrée. Bientôt le concierge refermait sur nous la porte du haut mur qui fait de ce coin de Paris une oasis de paix.

* * *

Je ne résiste pas au plaisir d'ouvrir ici une large parentèse pour raconter à mes lecteurs, telle qu'elle me fut narrée à moi-même par son arrière-petite-fille, madame la baronne de Pérignon, l'émouvante histoire de madame de La Fayette. Issue d'une ancienne et noble famille, madame de La Fayette, mariée à quinze ans au marquis qui n'en avait que dix-sept, très aimée de son mari qu'elle payait bien de retour, entra pleinement dans ses vues au sujet de l'indépendance des colonies américaines et ne s'opposa jamais à ses longs et fréquents voyages en Amérique. Cependant que son mari s'absentait à Paris ou s'en allait par-delà les mers, restée seule au château de La Fayette, dans une campagne tranquille, elle veilla d'abord sur les berceaux de ses enfants, puis s'occupa de leur éducation. Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution française.

M. de La Fayette, quand elle éclata, se trouvait à Paris. Ses idées bien connues d'indépendance et d'égalité firent qu'il fut dans les premiers temps, parmi le peuple, très populaire. Mais on s'avisa bientôt, chez ce pauvre peuple devenu intransigeant, que ce fils et petit-fils de nobles était trop modéré, par le fait même qu'il était suspect. Il n'en fallait pas plus pour que sa vie fût menacée. Le marquis parvint à s'enfuir. Il laissa derrière lui sa femme et ses enfants, estimant que c'était à lui seul qu'on en voulait et que sa famille, loin de Paris, dans un château perdu à la campagne, ne serait pas inquiétée. D'ailleurs, la population, aux alentours du château, était entièrement dévouée aux châtelains. Avec raison, madame de La Fayette était moins confiante. Elle craignait les révolutionnaires de Paris. C'est pourquoi, elle brûla tous les papiers compromettants, mit en sûreté tout ce qu'elle put, plaça ses deux filles chez des amis fidèles et envoya en Amérique son fils, Georges Washington de La Fayette.

Deux années se passèrent. Entre temps, la courageuse femme apprenait que son mari était prisonnier en Allemagne. Bientôt, elle était elle-même emmenée à Paris et jetée en prison. Durant de longs mois, elle y fut en danger. C'est là qu'elle apprit successivement la mort de sa mère, celle de sa soeur et celle de la tante de son mari, qui, toutes, périrent sous le couteau de la guillotine. Si sa vie à elle fut épargnée, elle le dut sans doute à l'intervention des autorités américaines. M. Gouverneur Morris,[1] alors ministre des Etats-Unis à Paris,multiplia les démarches auprès du gouvernement révolutionnaire et obtint finalement la libération de la prisonnière. De même, il réussit à lui faire avoir un passeport pour elle et ses deux filles, en vertu de la loi du Congrès des Etats-Unis conférant à La Fayette le titre de citoyen américain. Munie de ce passeport, madame de La Fayette se mit à la recherche de son mari, retenu quelque part en Allemagne. Le gouvernement de Washington lui fournit aussi l'argent dont elle avait besoin — les biens des La Fayette ayant été confisqués — pour toutes ses démarches. Partout où elle se présenta, elle le fit avec l'aide et la protection des ministres américains. Enfin, elle réussit à retrouver M. de La Fayette, à Olmutz, dans une forteresse allemande. Le général-marquis n'avait pas vu sa famille depuis sept ans. Il ignorait ce qui était advenu aux siens durant ce laps de temps. Il était impossible d'obtenir tout de suite qu'il fût remis en liberté. Sa femme et ses filles ne purent que partager sa captivité. Elles restèrent ainsi deux ans, auprès de lui, prisonnières volontaires, dans d'humides et sombres cachots, subissant toutes sortes de privations et de misères. Par l'entremise des ministres américains, on obtint enfin de sortir de la forteresse pour rester encore deux ans en Allemagne ou en Norvège.

---

[1] *Gouverneur* est bien le nom de ce ministre des Etats-Unis, apparenté aux huguenots de ce nom.

Enfin, le vent d'anarchie qui soufflait sur la France s'étant apaisé, les illustres exilés rentrèrent dans leur patrie. Si affaiblie et détériorée que fût sa santé à la suite de tant d'épreuves, madame de La Fayette ne crut pas encore sa tâche terminée. Elle entreprit de retrouver les restes de ses parents guillotinés sous la Terreur. Après de nombreuses démarches, elle arriva à la certitude que sa mère, sa soeur et d'autres parents, mis à mort le même jour, avaient été inhumés dans une fosse commune dans un endroit de Paris appelé Picpus. On fit l'acquisition de ce terrain sacré. On restaura une ancienne chapelle. Une communauté de religieuses accepta la garde de ce cimetière avec la charge de prier pour les défunts. Seuls les descendants ou collatéraux (jusqu'à la cinquième génération) des victimes de la Terreur ont droit à la sépulture à Picpus. C'est pourquoi on lit sur les pierres tombales de ce cimetière les plus beaux noms de France. Parmi les premiers inscrits se trouvent celui de madame de Lafayette, puis celui de son illustre époux, mort quelques années après elle.

* * *

De Paris également, nous sommes allées visiter d'autres cimetières et d'autres ruines, et ce furent ceux et celles des champs de bataille, de quelques-uns au moins des principaux. Dans la forêt de l'Argonne et près du fort de Vaux, les tranchées et les abris de ciments construits par les soldats américains sont encore en parfait état. Près de La Pompelle, nous avons vu des tanks allemandes toujours enlisées dans l'ornière où on les a laissées. A Douaumont, comme du reste un peu partout, on trouve tout le temps des corps de soldats. On transporte leurs ossements dans un ossuaire voisin, devenu une chapelle, où, près de la lampe du sanctuaire, un ancien

aumônier militaire, décoré de la croix de guerre, veille sur ces dépouilles glorieuses enfermées dans d'humbles cercueils de bois blanc que recouvre le tricolore. Une double colonnade de granit, élevée par des Américains, protège et marque cette *tranchée des baïonnettes,* où dorment, dans la mort, debout, le fusil en mains,la baïonnette au fixe,comme ils ont été touchés, tant et tant de pioupious français. A Verdun, on démolit pour bâtir, ou bien on construit tout autour de ce qui reste. A Soissons, la cathédrale est une ruine, une loque. L'intérieur est cependant en partie conservé. On a réparé les pires dégâts et on y célèbre les offices du culte. Tout autour, des équipes d'hommes entassent des pierres pour la reconstruction. A Reims, hélas! la belle cathédrale est bien triste à voir, mais la ville est prodigieuse d'activité. De tous les côtés, dans les décombres, on voit des charrettes pleines de meubles, des meubles *qui reviennent.* On s'installe où l'on peut, près d'un pan de mur, sous un coin de plafond. Mais on est philosophe. On prend une planche et on écrit dessus, à la craie: *propriétaire rentré* et l'on est chez soi ! Sur 120,000 habitants que comptait Reims avant la guerre, déjà 80,000 sont revenus, aussi tenaces à refaire leurs foyers qu'ils furent courageux et vaillants devant la mitraille. Oh! les braves gens! A Château-Thierry, les maçons et les charpentiers travaillent comme des fourmis. On y préparait, quand nous sommes passées, les fêtes du troisième centenaire de Lafontaine. Partout on décorait à l'honneur de l'inimitable " bonhomme ". Quelles évocations et quels contrastes! Kilomètre par kilomètre, ce ne sont partout que forêts dévastées, villages rasés, où, par endroits, il n'y a plus pierre sur pierre, monceaux de fils de fer barbelés, tranchées labourant en tous sens monts et vallées, amas de poutres, de pieux, de ferrailles. Mais partout aussi, on voit des paysans qui récoltent les premières moissons depuis 1914. La vie lutte contre la mort. En face de ces

terres de ruines, où l'on veut revivre, qu'ils sont beaux à lire et qu'ils ont du sens ces vers de Rostand :

Chacun de nos soldats eut son cri de souffrance
Devant ces arbres morts qui jonchaient les terrains.
" Oh, les pêchers ! " criaient ceux de l'Ile-de-France,
" Oh, les mirabelliers ! " crièrent les Lorrains.

Soldats bleus demeurés paysans sous vos casques,
Quels poings noueux et noirs vers le nord vous tendiez !
" Les cerisiers ! " criaient, avec fureur les Basques,
Et ceux du Roussillon criaient : " Les amandiers ! "

Ainsi vous disiez tous le climat dont vous êtes,
Devant ces arbres morts que vous considériez.
Et moi, voyant tombés tant de jeunes poètes,
Hélas ! combien de fois j'ai crié : " Les lauriers ! "

En passant par ces régions martyrisées, on se rend compte de ce que fut la guerre et surtout de ce que furent les Allemands. Ils ont fait la guerre à toute la nation, aux femmes et aux enfants comme aux hommes ! Ils ont fait la guerre aux cathédrales, aux églises, aux pauvres vieilles maisons, qu'ils écartelaient en les tirant à quatre chevaux ! Ils ont fait la guerre aux arbres, aux beaux arbres des vergers où ils ont mis la hache ! Ils ont fait la guerre aux tombeaux eux-mêmes, en brisant les cayeaux, en culbutant les monuments, en vidant les cercueils pour y mettre leurs propres morts ! Quelle guerre que cette guerre d'horreur et quels hommes que ces hommes de sang ! C'est le Boche dans toute sa laideur !

Par lui, et à cause de lui, ce Boche hideux, que de milliers et de milliers d'hommes généreux sont tombés, phalanges héroïques des pays alliés, en fraternisant, au bord du Chemin-des-Dames, sur les pentes du Mort-Homme, dans les ravins de l'Argonne, près du pont de Château-Thierry, dans les tranchées de La Pompelle ou de Douaumont, partout où la victoire est restée au droit ! Combien sont tombés ! Et combien d'au-

tres traînent, sans se plaindre, des vies lamentables! Partout où nous passions, combien de femmes en deuils et combien d'orphelins! Comment dire la vaillance, la fierté, la sérénité et l'indomptable énergie que nous avons vu, quand même, s'affirmer partout, surtout peut-être chez ceux qui ont le plus souffert !

Des tristes, des souffrants, de tant d'âmes qui pleurent,
Approche avec amour et les viens relever.
C'est en luttant, souffrant et mourant comme ils meurent,
Qu'ils t'ont permis de vivre et permis de rêver !

Corinne ROCHELEAU.

A travers les faits et les oeuvres

La conférence de Washington. — Le terme de ses travaux. — Traités, résolutions et déclarations. — Quelques heureux résultats. — La position de la France. — Impression regrettable. — Une attitude bien naturelle. — Le départ de M. Briand. — Il était inévitable. — Mécontentement au parlement français. — La conférence de Cannes. — Les pourparlers franco-anglais. — Mauvais symptômes à Paris.— M. Briand revient pour conjurer l'orage. — Sa démission à la tribune. — Le cabinet Poincaré. — La mentalité réelle du nouveau premier ministre. — Nouvelles négociations anglo-françaises. — Heureuse entente à Boulogne. — Au parlement anglais. — La session. — Le discours du trône. — La question irlandaise. — Crises et fluctuations. — M. de Valera irréconciliable. — Le compromis de Dublin. — Mort de Benoît XV. — Election de Pie XI. — Acclamations universelles. — Le prestige de l'Eglise.

LA conférence de Washington, qui siégeait depuis le 11 novembre, s'est terminée le 6 février par une séance solennelle, durant laquelle on a signé les traités conclus par les puissances participantes. Voici le bilan de ces importantes assises internationales : six traités définitivement adoptés, deux autres presque complétés, quatorze résolutions et dix déclarations séparées ou conjointes.

Les six traités sont les suivants : 1o Le traité de limitation navale, en vertu duquel les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, le Japon et l'Italie s'entendent pour démolir ou transformer soixante-huit gros vaisseaux de guerre et pour assigner une limite aux constructions futures pendant dix ans ; 2o le traité relatif aux sous-marins et à l'usage des gaz empoisonnés, signé par les mêmes puissances ; 3o le traité du Pacifique, par lequel les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et le Japon s'engagent à respecter leurs droits réciproques concernant leurs possessions insulaires dans cet océan — le traité anglo-japonais est automatiquement abrogé

par celui-ci ; 4o le traité général d'extrême-orient, d'après lequel la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie, la Chine, la Belgique, le Portugal et la Hollande s'obligent à respecter l'intégrité de la Chine et à pratiquer la politique de " la porte ouverte "; 5o le traité du tarif chinois, signé par les mêmes Etats, qui pourvoit à la revision immédiate des droits de douane sur une base de cinq pour cent et de plus à des revisions périodiques ; 6o le traité du Chantoung entre le Japon et la Chine, par lequel le gouvernement de Tokio remet cette province au gouvernement chinois. Les deux traités non complétés ont pour objet de faire concéder aux Etats-Unis par le Japon le câble et les privilèges radio-télégraphiques sur l'île de Yap, que le gouvernement de Washington réclamait depuis longtemps, et de disposer, par entente mutuelle entre la Hollande et les cinq principales puissances, des anciens câbles allemands dans le Pacifique, dont l'un sera attribué aux Etats-Unis, l'autre au Japon et le troisième à la Hollande. Des quatorze résolutions, dix se rapportent à des questions administratives ou autres concernant la Chine ; deux ont trait à une commission conjointe des cinq puissances principales chargée d'étudier l'emploi des nouveaux engins de guerre; une comporte l'engagement de ne pas disposer des vaisseaux voués à la destruction; et la dernière a pour objet d'exclure les îles japonaises de l'opération du traité relatif au Pacifique.

En somme, on peut estimer que les travaux de la conférence n'auront pas été inutiles. Sans doute on n'est pas tenu d'avoir une foi absolue dans l'efficacité des conventions arrêtées et des engagements pris. Cependant il est difficile de ne pas considérer cet ensemble de résolutions et d'accords comme susceptible d'exercer une influence pour le maintien de la paix dans le monde, au moins d'ici à quelques années. Quelques *casus belli* paraissent écartés. Et en même temps une

proportion considérable des fardeaux budgétaires qui pèsent sur les peuples semble devoir être supprimée. C'est assurément quelque chose dont on peut se réjouir.

Cependant, il semble bien que les représentants des différents Etats qui ont pris part à la conférence de Washington n'en soient pas tous sortis également satisfaits. Ceux de la France, par exemple, n'ont pas dissimulé leur impression quelque peu désagréable, non pas tant relativement aux résolutions adoptées qu'aux appréciations défavorables dont leur attitude a été l'objet en certains milieux. Voici à ce sujet ce que nous lisons dans une dépêche de la Presse associée, datée de Paris le 21 février: " La délégation française qui a pris part à la conférence du désarmement à Washington est rentrée à Paris hier soir. Les délégués ne paraissent pas bien satisfaits des résultats de leur mission. Ils semblent croire que leur voyage aux Etats-Unis a causé de regrettables malentendus au sujet de la France en certains milieux américains. Les membres de la délégation attribuent ces préjugés à la campagne menée contre la France et au fait que celle-ci est entrée dans la conférence sans programme bien défini. En arrivant au Havre hier, M. Sarraut, le chef de la délégation, a dit à un représentant de l'agence Havas que la vérité sur la France commence à se rétablir aux Etats-Unis et qu'avec de la persévérance les Français réussiront à dissiper ces rumeurs persistantes qui représentent leur pays comme un boulevard de militarisme et d'impérialisme en Europe. "

C'est l'attitude prise par M. Briand au nom de son pays sur la question du désarmement militaire qui a causé ces appréciations fâcheuses. Pourtant il semble que, pour tout esprit impartial, elle soit absolument justifiée. L'Allemagne a été vaincue, mais elle reste debout. Avec sa population et ses ressources, elle demeure une menace pour la France. Comment celle-ci pourrait-elle consentir à se désarmer jusqu'au

point de courir le risque d'une nouvelle invasion dévastatrice, dans un avenir plus ou moins rapproché? Il nous paraît que cette défiance et ce souci patriotiques sont absolument naturels. Quelques journaux américains et anglais n'en ont pas jugé de la sorte. Et sur cette question, dans une certaine mesure au moins, la France a eu une mauvaise presse. Elle a peut-être trop compté sur la rectitude de ses vues, sur la droiture de ses intentions, et n'a pas assez songé à la publicité nécessaire pour éclairer l'opinion. Des diplomates français ont reconnu eux-mêmes que, de leur côté, le travail préparatoire a trop fait défaut.

* * *

Le départ prématuré du premier ministre français a aussi probablement été nuisible. Toutefois il faut bien reconnaître que la situation politique en France le rendait inévitable. M. Briand avait obtenu un vote de confiance en apparence très accentué avant de se rendre à Washington. Mais en réalité l'existence de son cabinet continuait d'être menacée. Il y avait dans la chambre un mécontentement croissant. Le chef du gouvernement dut le constater lors de la conférence de Cannes. Au commencement de janvier une réunion du conseil des Alliés a eu lieu dans cette ville. Il s'agissait de s'entendre au sujet de la tenue d'une conférence économique internationale à Gênes et de discuter quelques autres points importants. Au cours des entrevues entre MM. Lloyd George et Briand, un projet d'alliance anglo-française fut ébauché. C'était la reprise, sous une forme nouvelle, du traité de garantie qu'on avait conclu naguère comme supplément au traité de Versailles, et qui était resté lettre morte après que le Congrès de Washington eut refusé de ratifier celui par lequel le gouvernement américain se trouvait lié en

même temps que la Grande-Bretagne. Il était aussi question à Cannes des réparations et des nouveaux termes de paiement de l'Allemagne.

Les dépêches annonçaient que les pourparlers entre MM. Lloyd George et Briand progressaient favorablement et que le premier ministre français semblait dans une veine d'optimisme. Les nouvelles de Paris vinrent bientôt modifier fâcheusement ces impressions. Dans la presse et dans les milieux parlementaires on exprimait l'avis que M. Briand était trop facile à contenter et qu'il prenait des décisions contraires à ses déclarations antérieures. On mentionnait des divergences de vues dans le sein même du cabinet. M. Briand jugea nécessaire d'aller faire face aux critiques. Mais en arrivant à Paris il s'aperçut que la partie était dangereuse. L'opinion était très montée contre sa politique. L'extrait suivant d'un article publié par M. Rollin, député de la Seine, dans le *Journal*, peut en donner une idée : " Aller à Gênes pour aider à réhabiliter économiquement la Russie, c'est un but louable, mais il y a loin entre ce bel effort et siéger aux côtés de Lenine et de Trotzky, qui, par leur trahison soudoyée par le kaiser, ont fait durer la guerre un an de plus. Pour ce qui est des réparations, nous avons été à la limite des concessions quand nous avons accepté les accords de Londres l'an dernier. Le pacte de l'accord défensif, nous l'accueillons favorablement, mais à condition que nous ne soyons pas obligés, à titre de rançon, de sacrifier notre défense navale, l'occupation du Rhin, les pénalités militaires et notre souveraineté sur nos propres intérêts en Orient et en Afrique. " De son côté l'*Eclair* dénonçait " les périls de l'alliance franco-anglaise " et s'écriait : " Elle n'empêchera pas M. Lloyd George de continuer à renforcer l'Allemagne et à affaiblir la France. "

M. Briand commença d'abord par rallier ses collègues. Puis il alla tenter une fois de plus ce qu'il avait fait si sou-

vent, ressaisir l'adhésion de la chambre grâce à sa prenante éloquence. Mais son expérience de vieux tacticien lui fit aussitôt sentir que le moment fatidique était arrivé et il résolut soudain de faire une sortie dramatique. Après avoir parlé une heure pour défendre son attitude, il termina abruptement en déclarant qu'il en avait assez et qu'il allait laisser à un autre la tâche de faire mieux que lui. On conçoit la sensation produite.

M. Millerand a accepté la démission de M. Briand et il a immédiatement chargé M. Poincaré de former un nouveau cabinet. Celui-ci ne s'est pas dérobé à la tâche. C'est la première fois depuis 1870 qu'un ancien président de la république rentre dans la politique militante et redevient premier ministre. La crise ministérielle n'a pas été très longue. M. Briand avait donné sa démission sensationnelle le 12 janvier au soir. Et le 16, M. Poincaré avait terminé la formation de son cabinet, dont voici la composition : M. Raymond Poincaré, président du conseil et ministre des affaires étrangères; Louis Barthou, vice-président du conseil, ministre de la justice et de l'Alsace-Lorraine; André Maginot, ministre de la guerre et des pensions; N. Raiberti, ministre de la marine; Charles de Lasteyrie, ministre des finances; M. Manoury, ministre de l'intérieur; Léon Bérard, ministre de l'éducation; M. Letrocquer, ministre des travaux publics; Adolphe Chéron, ministre de l'agriculture; Albert Sarrault, ministre des colonies; Lucien Dior, ministre du commerce; M. Riebel, ministre des régions libérées; M. Peyronnet, ministre du travail; M. Strauss ministre de la santé. Il y a de plus cinq sous-secrétaires d'Etat: M. Colrat, attaché au premier ministre; M. Rio, pour la marine marchande; M. Laffour, pour les postes et télégraphes; M. Vidal, pour l'éducation technique; M. Eynac, pour l'aéronautique.

M. Poincaré a fait sa déclaration ministérielle le 19 janvier. C'est une pièce d'un ton très ferme, où la situation de la France est exposée et justifiée en termes excellents. Nous croyons utile d'en citer quelques passages. Après avoir parlé du budget de 1923 et des efforts qui s'imposent afin de rétablir l'ordre et l'économie, M. Poincaré a fait ces déclarations : " Mais, si énergiques que soient nos efforts, nous ne pouvons être assurés de sauver les finances françaises que si l'Allemagne, pour le compte de qui nous avons déjà avancé tant de milliards, exécute enfin les engagements qu'elle a pris et répare les dommages qu'elle a causés. Ce serait la plus scandaleuse des iniquités si un pays qui a eu à subir une agression sans excuse, et dont dix départements ont été ravagés par l'invasion, devait après la victoire relever à ses frais les ruines qu'une guerre de quatre années a accumulées, solder les pensions ou allocations dues aux victimes de la guerre, aux veuves, aux orphelins, aux réformés, aux mutilés, aux familles des civils fusillés par l'ennemi. "

M. Poincaré ne pouvait manquer de relever les attaques malveillantes dont la France a été l'objet depuis quelque temps, spécialement durant la conférence de Washington : " Une propagande éhontée, dont il est trop aisé de deviner les inspirateurs, a-t-il dit, s'exerce aujourd'hui contre la France et s'efforce de dénaturer son attitude et ses intentions. On nous représente comme atteints d'une sorte de folie impérialiste et l'on nous accuse de nourrir en secret des desseins suspects. Comme si la guerre ne nous avait pas infligé assez de deuils et de sacrifices ! Comme si nous n'avions pas acheté plus cher que tous les autres la paix que nous voulons consolider ! Nous ne demandons que l'observation des traités, des traités que le Parlement a votés, des traités qui portent, à côté de la signature de l'Allemagne, celle de la France et celle de tous nos alliés. Nous ne demandons que le payement de ce

qui nous est dû. Sur cette question vitale, comment la France pourrait-elle céder ?"

Mais le gouvernement allemand crie famine et proclame sur tous les tons son impuissance financière. M. Poincaré a dénoncé la manoeuvre par laquelle la nation vaincue espère éluder ses responsabilités. Voici comment il a démasqué cette tactique malhonnête : " L'Allemagne prétend qu'elle est insolvable, et, en effet, elle gaspille systématiquement ses ressources d'Etat. Elle est moins imposée que la France et ne recouvre pas régulièrement ses contributions. Elle se livre à des dépenses désordonnées et à des émissions de papier qui, en avilissant sa monnaie, favorisent ses exportations. Elle laisse ses grands industriels investir leurs mises étrangères dans des entreprises extérieures. Mais, pendant qu'elle organise ainsi sa misère apparente, ses sociétés distribuent d'énormes dividendes, ses usines sont en pleine activité, sa force économique se développe chaque jour et, si l'Etat se ruine, la nation s'enrichit. Or c'est la nation tout entière qui, sur son capital et sur ses revenus, est caution de la dette de l'Etat, et c'est au nom de la nation qu'ont été acceptés le traité de Versailles, l'état de paiements dressé par la commission des réparations et les conditions exposées au mois de mai 1921 dans l'injonction collective des Alliés. "

M. Poincaré a manifesté le désir sincère de faire disparaître les malentendus existants. " Dans ces diverses questions, a-t-il dit, et dans toutes celles qui se poseront encore, nous nous efforcerons de nous mettre loyalement d'accord avec nos alliés. Nous reprendrons l'examen des affaires qui ont paru créer des malentendus passagers et nous tâcherons de les régler sans délai. "

Relativement à la conférence de Gênes, le premier ministre a nettement déclaré qu'il insisterait " pour que les conditions déterminées dans le protocole de Cannes soient accep-

tées ou refusées par les délégués avant toute discussion et pour qu'aucune des stipulations des traités ne puisse être, même indirectement, débattue par la conférence. Faute de garanties précises à cet endroit, a-t-il ajouté, nous serions forcés de reprendre notre liberté d'action. "

Quant au traité anglo-français laissé en panne par la démission soudaine de M. Briand, M. Poincaré a prononcé ces paroles dont chaque terme semble avoir été pesé: " Nous serons très heureux si un pacte destiné à la consolidation de la paix peut être bientôt signé entre l'Angleterre et la France. Nous ne doutons pas que, devant profiter aux deux pays, il ne soit conclu entre eux sur un pied de parfaite égalité. Nous ne doutons pas davantage qu'il ne maintienne intégralement les garanties, présentes ou futures, que nous reconnaissent les traités. "

Le premier ministre a terminé son discours-programme par des paroles qui ont provoqué de vifs applaudissements. " Vis-à-vis de tous nos alliés, a-t-il déclaré, nous aurons la préoccupation constante de n'employer que le langage de la modération, de la franchise et de l'amitié, mais nous savons qu'ils ne se froisseront jamais de nous voir soutenir, avec une courtoise fermeté, les intérêts de la France, comme eux-mêmes ils soutiennent les leurs. Dans cette oeuvre nationale, nous ne pouvons réussir qu'avec l'appui des chambres. Nous faisons appel à tous ceux d'entre vous qui, sentant la gravité de l'heure, sont prêts à s'unir dans le respect des lois de la république pour la sauvegarde des droits de la France. "

Par un vote de 472 contre 107 la chambre a exprimé d'une façon non équivoque sa confiance au nouveau ministère. C'est une majorité de 365 voix.

La tâche qui s'impose au cabinet Poincaré n'est pas légère. Une des questions les plus difficiles à traiter dans la situation présente, ce sont les relations anglo-françaises. La

cause principale qui a déterminé la chute de M. Briand a été la conviction qu'il manquait de fermeté dans ses pourparlers avec l'allié britannique. M. Poincaré, par ses campagnes de presse, depuis qu'il a quitté la présidence, a créé l'impression très nette qu'il saurait affirmer plus hautement et soutenir plus énergiquement les points de vue français. Il ne faudrait pas croire, cependant, que le nouveau premier ministre soit un esprit brouillon, dont l'arrogante intransigeance ne pourrait avoir d'autre résultat que la rupture d'une alliance nécessaire à la stabilité européenne. Cette appréciation serait très erronée. Ses écrits depuis deux ans nous donnent plutôt l'impression d'un homme pondéré, point anglophobe non plus qu'anglophile, mais simplement désireux de faire comprendre clairement au gouvernement britannique que, tout en acceptant la nécessité de certains sacrifices, la France ne peut renoncer à ses revendications essentielles. Rien ne saurait mieux faire saisir son état d'esprit que ce passage d'un article publié par lui dans le *Matin*, il y a deux ou trois mois : " Allons-nous donc indéfiniment, l'Angleterre et nous, échanger de stériles récriminations ? — Vous êtes allés sans nous à Francfort.—Vous avez négocié seuls avec les soviets.—Vous avez seuls encouragé Wrangel.—Vous avez seuls abandonné la Pologne.—Vous avez soutenu les Polonais en Haute-Silésie. —Vous y avez soutenu les Allemands.—Vous avez tourné le dos aux Grecs.—Vous avez fait aider Constantin qui nous avait trahis.—Vous avez tourné le dos aux Arabes.—Vous avez installé à deux pas de nous Fayçal qui avait tiré sur nos troupes.—Vous êtes allés traiter à Angora malgré nos avertissements.—Vous ne nous avez pas consultés pour mettre Abdallah en Transjordanie.—Vous avez négocié en dehors de nous l'accord de Wiesbaden.—Vous avez reçu Stinnes à Londres en dehors de nous.—Vous avez renoncé à l'accord du 13 août et vous ne nous avez fait aucune contre-proposition. —

Vous négociez avec Rathenau sans que nous sachions rien de vos pourparlers... Est-il possible que, les uns et les autres, nous cessions enfin cet éternel jeu de cache-cache ? Il aurait, à la longue, pour conséquence fatale d'irriter l'opinion des deux pays et d'empêcher désormais toute collaboration sincère. Allons aux faits positifs et aux conclusions pratiques. Pour nous, à l'heure présente, le point essentiel, en ce qui concerne les réparations, est de démontrer à l'Angleterre que nous ne pouvons plus rien céder. Nous voulons vivre et, pour vivre, nous avons besoin des paiements de l'Allemagne. Mais, dans la discussion avec l'Angleterre, tâchons de la comprendre, pour mieux arriver à la convaincre. " Cet article de M. Poincaré nous semble absolument caractéristique.

Durant les quelques semaines qui se sont écoulées depuis son arrivée au pouvoir, cet homme d'Etat s'est efforcé de clarifier la situation. Il a repris les conversations interrompues entre les gouvernements français et anglais relativement aux différentes questions pendantes. Et finalement, il a eu ces jours derniers avec M. Lloyd George, à Boulogne, une entrevue qui paraît avoir eu les meilleurs résultats. Les grands journaux de Paris manifestent hautement leur satisfaction. Ces quelques lignes du *Figaro* nous donnent la note générale de leurs articles: "C'est une bonne journée pour l'entente franco-britannique, qui se trouve fortifiée par la réunion des deux premiers ministres." Cette entrevue a certainement aplani la voie pour la conférence de Gênes. Mais celle-ci sera peut-être retardée par suite de la crise ministérielle survenue en Italie.

* * *

En Angleterre, la session du parlement s'est ouverte le 7 février. Le roi Georges V a lu le discours du trône. Il y était fait allusion à la conférence de Washington et aux conven-

tions qui en ont été la suite, au paiement des réparations, aux négociations entamées avec la France et la Belgique pour une action commune en cas d'agression allemande, à la question du chômage, à la conférence internationale de Gênes, à la réforme de la chambre des lords.

Relativement aux affaires d'Irlande la harangue officielle contenait le paragraphe suivant: " Le monde attend avec anxiété le moment où l'Etat libre d'Irlande prendra définitivement sa place à titre de partenaire dans le groupe des nations de l'empire britannique. Vous serez donc invités sous peu à prendre en considération les mesures propres à donner effet à l'accord. Un bill d'indemnité vous sera aussi soumis."

Au moment même où les chambres prenaient connaissance de cette déclaration, MM. Lloyd George et Austen Chamberlain avaient une grave conférence avec M. Arthur Griffith, le chef du gouvernement provisoire irlandais. Nous devons ici faire une petite revue rétrospective. Depuis notre dernière chronique des événements importants se sont produits en Irlande. Comme nous en exprimions l'espoir, le *Dail Eirean* a ratifié le traité anglo-irlandais, dans sa séance du 7 janvier, par un vote de 64 contre 57. M. de Valera a donné alors sa démission comme président du Dail. M. Griffith a été élu pour le remplacer et son premier soin a été de former un cabinet, dont voici le personnel: Michael Collins, ministre des finances; George Gavan Duffy, ministre des affaires étrangères; Eamon G. Duggan, ministre de l'intérieur; William Cosgrave, ministre du gouvernement local; Bryan Higgins, ministre de l'économie; Richard Mulcahy, ministre de la défense.

M. de Valera, en dépit de sa défaite, a déclaré qu'il continuerait à lutter pour le maintien de la république irlandaise. Il a été décidé qu'une convention des clubs sinnfeiners aurait lieu à Dublin dans la première quinzaine de

février. Le Dail Eireann s'est ajourné pour un mois. Malgré l'approbation du traité par cette assemblée et la formation du gouvernement provisoire, les difficultés n'ont pas manqué de se multiplier pour les chefs de cette administration temporaire. Une des plus graves a été celle des frontières de l'Ulster. M. Michael Collins et sir James Craig n'ont pu s'entendre pour une délimitation à l'amiable. La controverse qui s'en est suivie est devenue acrimonieuse. Les esprits se sont montés de part et d'autre. MM. Griffith et Collins ont appelé le gouvernement anglais à la rescousse, et c'est pour cet objet que MM. Lloyd George et Chamberlain étaient en pourparlers avec eux le jour de l'ouverture des chambres. Entre temps des coups de main ont été perpétrés sur les frontières en litige. Des enlèvements ont eu lieu et des actes de violence ont été commis. A un moment donné la situation a paru très alarmante. Mais on a réussi à faire relâcher les prisonniers sinn-feiners et ulstérites et la guerre civile a pu être évitée.

Pendant ce temps, M. de Valera poursuivait une campagne ardente contre le projet d'Etat libre et s'efforçait de soulever l'opinion irlandaise contre l'attitude de MM. Griffith et Collins. Dans de telles conditions, la grande convention du sinn-fein devait provoquer un intérêt intense en Angleterre aussi bien qu'en Irlande. Elle s'est ouverte à Dublin le 21 février. Les délégués présents étaient au nombre de 3,592. Les deux politiques irlandaises se trouvaient en présence. Qui l'emporterait, de Valera ou Griffith? Il s'agissait de savoir si le vote du Dail Eireann en faveur du traité serait ratifié par cette immense convention. Le débat était engagé lorsque des membres influents ont fait prévaloir l'idée d'un compromis qui a été finalement adopté. Les élections générales seront ajournées à trois mois. Dans l'intervalle la constitution du nouvel Etat libre devra être préparée

pour être soumise au peuple qui jugera de la sorte en pleine connaissance de cause. En attendant, le gouvernement provisoire continuera à faire fonctionner l'administration et le Dail Eireann tiendra régulièrement ses réunions. L'avenir seul pourra nous indiquer laquelle des deux politiques va bénéficier de cette trève.

* * *

Le premier mois de l'année 1922 a été marqué par un événement douloureux pour l'univers catholique. Le chef de notre Eglise, le pape Benoît XV, est mort le 22 janvier, après quatre ou cinq jours de maladie seulement. Il avait régné sept ans et quatre mois environ. Elevé au suprême pontificat dès le début de la grande guerre, dont les premiers éclats avaient frappé à mort son prédécesseur, il en avait subi toutes les angoisses. Durant quatre ans, au milieu du fracas des armes et de la clameur des batailles, il a fait entendre ses supplications pacifiques. Son rôle, parfois mal jugé pendant le désastreux conflit, était mieux compris depuis que ce dernier était terminé. Et sa mort a provoqué de toutes parts d'unanimes témoignages de respect et d'admiration.

Benoît XV est mort, mais le pape ne meurt pas. Les funérailles du pontife défunt ont eu lieu à Saint-Pierre le 26 janvier. Et le 2 février les cardinaux présents à Rome sont entrés en conclave pour procéder au choix de son successeur. Cinquante-deux membres du Sacré Collège ont pris part à ces augustes délibérations. Commencées le jeudi, elles se sont terminées le dimanche 5 février. C'est au quatorzième scrutin que l'élection s'est faite. Et c'est l'éminentissime cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan, qui a été choisi pour continuer la dynastie la plus ancienne et la plus illustre qu'il y ait dans le monde. Aussitôt le doyen des cardinaux diacres, le cardi-

nal Bisleti, s'est rendu sur le balcon de Saint-Pierre pour jeter à la foule la parole traditionnelle : " Je vous annonce une grande joie. Nous avons un pape, l'éminentissime seigneur cardinal Ratti qui a pris le nom de Pie XI. " Quelques instants après le nouveau chef de l'Eglise catholique apparaissait au balcon extérieur de Saint-Pierre pour donner à la ville et au monde, *urbi et orbi,* sa première bénédiction apostolique. Jamais, depuis Pie IX, cette cérémonie n'avait eu lieu et cet incident a été très commenté.

Voici quelques détails biographiques qui ont été donnés dans la presse quotidienne. Sa Sainteté Pie XI est né à Desio, diocèse de Milan, le 31 mars 1857. Il fut ordonné prêtre, à Rome, le 20 septembre 1879. De retour à Milan, il fut professeur au grand séminaire jusqu'en 1888. Il devint alors préfet de la bibliothèque ambrosienne. En 1911, il fut nommé sous-préfet de la bibliothèque vaticane à Rome et préfet en 1914. En avril 1918, il était envoyé par Benoît XV comme visiteur apostolique en Pologne et en Russie. Le 6 juin 1919, il était nommé nonce apostolique à Varsovie et archevêque de Lépante. Il fut sacré à Varsovie par Mgr Kakowski le 28 octobre suivant, en présence du président de la république de Pologne, M. Pilsudski, à qui il remit ses lettres de créance le 19 juillet 1919. Le 13 juin 1921, il était préconisé archevêque de Milan et créé cardinal du titre de Saint-Martin-des-Monts.

Le nouveau pape a, paraît-il, expliqué de la manière suivante le choix de son nom pontifical : " C'était un pape de ce nom qui régnait sur l'Eglise quand je suis né et plus tard quand je suis venu à Rome. Pie est un nom symbolique de la paix, c'est pourquoi je l'ai préféré aux autres noms. "

Pie XI est un homme éminent par la science et la vertu. C'est un érudit de haute valeur. Pendant quarante ans il s'est livré à l'étude. Il a publié au-delà de cinquante ouvrages, livres, opuscules, brochures. Il est reconnu comme un

véritable savant. Et cette particularité lui confère un grand prestige. Son élection a été accueillie avec une faveur universelle. D'un bout du monde à l'autre, son avènement est acclamé. N'est-ce pas là un spectacle consolant? Les chefs de nations et les peuples, tous les esprits sérieux, les indifférents et les incroyants eux-mêmes semblent saluer en l'Eglise une des plus grandes forces sociales qu'il y ait ici-bas.

Les catholiques canadiens n'ont pas été les derniers à souhaiter longue vie au nouveau pape et à lui adresser l'hommage de leur respect et de leur amour filial. *Ad multos annos !*

Thomas CHAPAIS.

Québec, 27 février 1922.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANALYSE DES TROIS TOMES DU *COURS D'HISTOIRE DU CANADA* de M. le sénateur Thomas Chapais.

M. Chapais, a-t-il été écrit ailleurs, et fort justement, a le don de ressusciter le passé et de percer à jour la pénombre pleine de mystère qui cacherait à des yeux moins exercés le vrai rôle des acteurs du grand drame de notre histoire. Avec lui, l'histoire est faite de textes et de documents. Les personnages parlent et agissent sous nos yeux; on les suit à la trace, pour ainsi dire. En même temps, la sérénité et l'impartialité de l'auteur sont au-dessus de tout soupçon. Ajoutons enfin, ce que les lecteurs de la *Revue canadienne*—à laquelle il collabore depuis plus de quarante ans, et dont il signe la chronique mensuelle depuis vingt-trois ans—savent très bien, que le style et la manière de l'éminent historien sont des plus entraînants et des plus captivants. Nous aurions mauvaise grâce à insister autrement. Nous ne voulons que donner à nos lecteurs une analyse substantielle des trois tomes du *Cours d'histoire* déjà parus et du quatrième qui doit suivre.

" Le premier volume étudie la période de 1760 à 1791. L'auteur y représente d'abord quelle était la situation des Canadiens après la chute de la domination française. Il signale le fait que son aspect le plus alarmant était notre incertitude quant à notre liberté religieuse et à notre système juridique. Puis il aborde successivement les sujets suivants: notre problème religieux en 1764, l'interrègne épiscopal et les péripéties qui se terminèrent par le maintien de la hiérarchie catholique; la question des lois françaises et du *status* civil des Canadiens français; l'Acte de Québec, qui, en 1774, nous assura notre émancipation religieuse et nos droits civiques; l'invasion américaine de 1775 et le péril de l'américanisation auquel nous échappâmes; et enfin l'évolution qui, d'un gouvernement par l'action directe d'un pouvoir exécutif doublé d'un conseil législatif, nous conduisit au gouvernement parlementaire octroyé par l'Acte constitutionnel de 1791, qui, en même temps, divisa le Canada en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada.

" Le tome deuxième commence par un historique et une analyse complète de l'Acte de 1791. Il raconte ensuite les débats de notre régime parlementaire, et s'arrête spécialement devant la mémorable discussion relative à l'usage officiel de la langue française. Puis il examine l'oeuvre

législative accomplie par le parlement du Bas-Canada durant les premiers temps de son existence et les crises d'agitation populaire auxquelles donnèrent lieu en particulier les lois de milice et les lois de marine. Il expose la crise religieuse et la crise politique qui marquèrent le règne de sir James Craig. Il se termine par une étude approfondie de la guerre de 1812, de ses causes et de ses résultats.

"Le tome troisième traite de la politique bas-canadienne de 1812 à 1833. On y assiste aux démêlés causés par les tentatives d'*impeachment* dirigées contre les juges Sewell, Monk et Foucher; aux difficultés nées de la question des subsides (analysée avec le plus grand soin) et du partage des recettes douanières entre le Haut et le Bas-Canada; à la conspiration tramée, et heureusement déjouée, pour nous imposer l'Union en 1822; à l'imbroglio constitutionnel qui menaça de paralyser notre action parlementaire sous lord Dalhousie; à la grande enquête sur nos difficultés tenue devant un comité de la chambre des communes en 1828, enquête suivie d'un rapport très favorable à notre cause; enfin à la division malheureuse que certaines attitudes regrettables (par exemple dans la question des notables en 1832) commencèrent à effectuer dans les rangs de la majorité bas-canadienne.

"Un quatrième volume devra nous conduire, à travers les 92 résolutions et l'accentuation violente du conflit entre notre législature et le gouvernement impérial, aux événements douloureux de 1837 et de 1838, au gouvernement et au rapport fameux de lord Durham, à la suspension de notre constitution et à l'Acte d'union de 1840." E.-J. A.

* * *

RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, pour 1920-1921, par M. Pierre-Georges Roy.— Chez Proulx, à Québec, 1921.

En attendant, nous l'espérons, que l'un de nos collaborateurs fasse une appréciation un peu moins sommaire du beau travail de M. Pierre-Georges Roy, nous voulons, en quelques lignes, accuser réception de ce premier rapport. A lui seul, il établit que le gouvernement a eu la main heureuse en confiant la garde, et aussi la divulgation, de ses archives, à notre éminent collaborateur, l'érudit et le chercheur du *Bulletin des recherches historiques*, dont l'esprit de travail, les connaissances et la compétence sont connus et reconnus de tous. Ce serait une lourde témérité de tenter même une analyse de tous les trésors historiques que contient ce premier rap-

port. Nous aimons mieux citer tout simplement quelques lignes de l'*envoi* de M. Roy au ministre, l'honorable M. Athanase David. Elles donnent une idée de ce qu'on peut attendre de ce nouveau service public. " Hôte assidu des voûtes du secrétariat de la province depuis vingt-cinq ans, écrit M. Roy, je connaissais déjà assez intimement les intéressantes archives qu'elles recèlent lorsque vous les avez mises sous ma garde. Je m'étais attaché à ces vieux papiers jaunis, effacés, indéchiffrables pour les profanes, mais si éloquents pour ceux qui savent les faire parler. C'est vous dire que je veillerai avec un soin jaloux sur ces papiers, témoins véridiques de l'épopée française sur les bords du Saint-Laurent. " " Garneau et Ferland, ajoute-t-il encore, ont tracé les grandes lignes de notre histoire nationale. Ils ont élevé un vaste et superbe édifice dans lequel il y a, je crois, peu de choses à changer. Il ne reste plus qu'à l'orner. — La grande histoire ne peut s'occuper que des événements importants, des personnages de premier plan. Les soldats héroïques qui, par leur mort, font passer leurs généraux à la gloire, souvent à l'immortalité, sont enfouis dans la fosse commune. Sur le tertre qui les recouvre, la grande histoire met une belle inscription, mais pas de noms. Ils ont le sort des poilus inconnus. — Les archives de la province de Québec, en donnant la place très large à ceux qui ont fait notre histoire, s'efforceront de sortir ou de sauver des autres de l'oubli. " Nous ne saurions mieux démontrer que par cette citation que M. Pierre-Georges Roy était l'homme qualifié par excellence pour cette noble besogne. E.-J. A.

* * *

NOMS GEOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC, par la commission du même nom. — Québec, 1922.

Cette brochure de 170 pages nous donne, outre la loi créant la commission et l'arrêté ministériel qui en décrète la mise en vigueur, les "règles" à suivre pour dénommer à la française les noms géographiques de notre pays. Un certain nombre de ces noms ont déjà été étudiés et la brochure les publie, avec leur orthographe, leur site, leur origine. Elle nous signale aussi les noms fautifs qu'il ne convient pas d'employer pour désigner telle ou telle localité. En deux mots, c'est le résultat de quatre années de travail de la commission qu'on nous livre. Et ce n'est qu'un commencement. Il a déjà son importance. Les journalistes, les publicistes, les professeurs, bref, ceux qui manient la plume devraient avoir ce volume sur leur table

de travail, afin de bien connaître les règles de nomenclature adoptées par la commission et d'orthographier, dorénavant, les noms géographiques de façon uniforme. Dieu sait, de même que ceux qui connaissent bien les règles de nomenclature géographique, quel galimatias l'on fait en général des noms géographiques de la province! Il est grand temps que tous les écrivains soient fixés à ce propos et que les cartes géographiques portent des inscriptions conformes aux décisions de la commission de géographie. La commission s'efforce, autant que faire se peut, d'élaguer les noms sauvages à l'allure barbare, quand ceux-ci ne sont pas consacrés par un long usage, pour les remplacer par des noms historiques à consonnance française. E.-J. A.

* * *

COUPS D'AILES, par Jean Bruchési. — Montréal, Bibliothèque de l'*Action française*, 1922.

Ce sont des vers, très jolis plusieurs, très jeunes quelques-uns. Et c'est un bel effort pour une plume de vingt ans. *Valdombre* du *Nationaliste* (5 mars) lui a servi un éreintement. *Valdombre* est un grincheux dont le jeune poète aurait tort de s'occuper beaucoup. Il donne bien quelques bons conseils, mais il les noie dans du fiel et de l'aigreur. C'est un genre qui peut provoquer quelque succès de curiosité ou de sensation. Il est détestable, tout autant qu'une critique trop louangeuse. *La Presse* du 9 mars publie, d'autre part, une étude de Botrel—oui, de Botrel, qui vaut bien *Valdombre* sans doute!—où M. Jean Bruchési a de quoi se consoler. Ne citons ici que le dernier alinéa du barde breton: " Jean Bruchési! Retenez ce nom, chers cousins canadiens... Jean Bruchési est étonnamment doué, c'est incontestable. Qu'il travaille donc encore — sans trop de hâte pourtant — qu'il lise et relise sans répit les chefs-d'oeuvre des vieux maîtres, qu'il assouplisse encore ses rythmes, surveille mieux sa césure, martelle patiemment ses rimes, et, avant qu'il soit longtemps, le Canada comptera un fier poète de plus." A la bonne heure, voilà qui est juste et encourageant! E.-J. A.

* * *

CHARLES DE FOUCAULD, par René Bazin. — Chez Plon-Nourrit, à Paris.

Cette grande et moderne figure de soldat, de savant et de saint est ici dessinée avec une vigueur singulière. La date récente de la mort dé

Charles de Foucauld permettait de rassembler beaucoup de documents et de témoignages. Ils ont dû être innombrables. Ils donnent au livre sa solidité, ils ne le chargent pas. Le récit est vivant, coloré, plein d'anecdotes. Nous avons une vue limpide de chacune des époques de cette carrière extraordinaire : l'enfance en Alsace et en Lorraine ; le passage orageux à Saint-Cyr et à Saumur ; la campagne contre Bou-Amama ; l'exploration téméraire, sous un déguisement, du Maroc à peine connu ; la conversion par l'abbé Huvelin ; le noviciat chez les trappistes de Notre-Dame des Neiges et de Syrie ; le séjour, comme simple servant, près du monastère des clarisses à Nazareth ; puis le retour vers l'Afrique, les longues tournées d'apprivoisement dans le Sahara, avec les colonnes du général Laperrine ; l'installation à Beni-Abbès ; l'installation, plus loin encore, à Tamanrasset ; enfin la mort, décrétée par les ennemis de la France, au milieu de la guerre, contre celui qui, par son prestige, maintenait les tribus touarègues. Cette existence de chevalier errant du Christ à travers les populations musulmanes, auxquelles Charles de Foucauld a voulu faire connaître la fraternité et la charité chrétiennes, touchera bien des coeurs par sa beauté. Elle fera réfléchir beaucoup d'esprits, parce qu'elle fournit une réponse à plus d'une question grave, à celle-ci notamment ; comment la France pourra-t-elle civiliser, comment pourra-t-elle garder sa part de l'immense Afrique ?

* * *

LES SOCIETES DE PENSEE ET LA DEMOCRATIE (Etudes d'histoire révolutionnaire), par Augustin Cochin.—Chez Plon-Nourrit, à Paris.

La question des origines de la France contemporaine, posée par Taine avec une netteté magistrale, pèse toujours sur l'évolution en cours de nos moeurs et de nos institutions, Il faut donc savoir gré à l'auteur de ces études, si profondément actuelles, d'avoir recherché avec un soin minutieux les liens mystérieux qui unissent le présent incertain au passé trouble d'où est sorti notre statut politique et social. Cette tâche, il l'a remplie méthodiquement, en examinant, dans une série de chapitres solidement établis et documentés, l'action et la portée de l'enseignement philosophique du dix-huitième siècle, prélude de la révolution, les théories de Rousseau aboutissant à une sorte de république de droit divin, les procédés antagonistes de critique historique employés par Taine et par M. Aulard, les sources à consulter et les moyens d'investigation à mettre en oeuvre pour se rendre compte des actes du gouvernement révolutionnaire.

Enfin, deux chapitres sont consacrés à l'élection des députés aux Etats généraux et, à titre d'exemple démonstratif, à la campagne électorale de 1789 en Bourgogne. La conclusion se résume en une définition, tout à fait opportune, du patriotisme. Le patriotisme jacobin, fondé sur une froide abstraction, ne fut qu'une fédération d'égoïsmes. Le patriotisme national, au contraire, est une inspiration du coeur qui se résout en dévouement et non en massacres inutiles. Logique pressante qui ne saurait manquer de s'imposer à l'attention des curieux d'un passé si proche de nous par ses conséquences !

* * *

LE CONTENU DE LA MORALE, par M. Rouzic, aumônier, rue des Postes. — Chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris (6e).

M. Rouzic donne une nouvelle suite à la série de ses opuscules in-32 qui, avec leurs pages toutes encadrées de rouge, sont des bijoux d'exécution typographique et dont le contenu est à la fois si solide et si distingué. C'est spécialement pour la jeunesse cultivée de 15 à 20 ans qu'il écrit. Ce *Contenu de la morale*, c'est 1o les bases de la morale : comment l'action s'appuie sur la pensée, l'éthique sur la métaphysique, la morale sur le dogme ; 2o la morale évangélique : prédication de Jésus ; 3o les conseils évangéliques, leur objet, leur ordre de valeur, leur hiérarchie ; — puis, au tome II, il nous dit nos devoirs à l'égard de Dieu, du prochain, de nous-mêmes, la solidarité entre les fautes commises envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes, les différentes formes du péché (pensée, désir, jugement, parole, action, omission). Sujets qui n'ont rien de neuf, mais que M. Rouzic présente sous un vêtement neuf ; sujets immenses, mais sur lesquels il nous ouvre toujours, en peu de mots, des vues saisissantes.

* * *

L'ENSEIGNEMENT DE LA *SOMME THEOLOGIQUE*, par M. l'abbé Corentin Legrand, professeur à Quimper. — Chez Téqui, à Paris.

Pourquoi, dans les séminaires diocésains, ne reviendrait-on pas à l'étude directe de saint Thomas d'Aquin? Pourquoi la *Somme théologique* ne serait-elle pas le livre de classe, celui de l'élève comme celui du maître? Quels avantages et quels profits pourtant pour nos étudiants si la *Somme* devenait leur *manuel* de théologie, de théologie dogmatique surtout ! Telle est la thèse proposée par l'auteur. Il explique *pourquoi* il convient d'adop-

ter cette méthode. Il en appelle d'abord et surtout à saint Thomas lui-même qui destinait son livre, non aux professeurs, mais aux débutants dans l'étude de la théologie ; il en appelle aux papes, dont plusieurs, avant d'être élevés au souverain pontificat, imposèrent la *Somme* dans leurs séminaires ; il en appelle à son expérience de quelques années au séminaire de Quimper et qui lui valut de hautes approbations et de précieux encouragements de Rome et de France, de séminaires et d'universités. Il explique aussi *comment* il convient d'enseigner la *Somme* dans les séminaires, propose quelques méthodes, indique la part qui revient à la théologie spéculative et à la théologie positive, rappelle d'heureuses expériences, résoud les objections, etc... Un magnifique portique est dressé à l'entrée de l'édicule par le cardinal Billot qui, entre autres choses, écrit à l'auteur : " Je puis vous attester que vos explications, vos éclaircissements, vos réponses aux difficultés courantes, m'ont pleinement satisfait et grandement confirmé dans l'opinion que je m'étais faite depuis longtemps de tous points conforme à la vôtre. "

* * *

L'EPREUVE DE LA POLOGNE, par M. Maurice Pernot, — Chez Plon-Nourrit, à Paris.

La paix de l'Europe dépend visiblement du sort qui est réservé à la Pologne. Après avoir mérité deux fois de revivre par une longue fidélité à son idéal historique et par sa lutte héroïque contre le bolchévisme comparable au double miracle de la Marne, la Pologne possède-t-elle dans ses éléments constitutifs un principe de durée et de force résistante? A cette redoutable question le livre de M. Maurice Pernot apporte une réponse encourageante. Il est le résultat d'investigations patientes, d'une enquête consciencieuse entreprise au moment où se décidait, presque sous les murs de Varsovie, la fortune de la nation ressuscitée. L'auteur a pu observer de près les milieux les plus divers, recueillir les confidences des personnalités les plus représentatives des partis, des classes sociales, des religions du pays. Grâce à lui, le lecteur, si peu documenté sur ce qui se passe dans la " France slave ", sera vite initié aux problèmes complexes de la politique intérieure, à l'organisation économique, à la vie intellectuelle de la Pologne. Il pourra apprécier en connaissance de cause la portée et la solution possible des difficultés spéciales qui se présentent sur la route de la libération définitive : questions sociales, réforme agraire, ques-

tion juive, singulièrement aggravée par les sourdes menées de l'Allemagne et l'afflux des israélites russes, questions d'Ukraine, de Lithuanie, de Russie blanche, identité de l'idée nationale et de la pensée religieuse. Dans ce tableau si complet, il y a plus d'une leçon à retenir. Une conclusion ressort : la Pologne a confusément l'intuition que le danger vient principalement, pour elle, de l'Allemagne plutôt que de la Russie.

* * *

CLOTILDE, par M. Lucien Béranger. — Chez Beauchesne, à Paris.

Clotilde est une pièce pour pensionnats et patronages. Mais, comme le signalait la *Libre Parole* au lendemain de la première représentation qui en fut donnée avec un grand succès à Clamart, elle dépasse de beaucoup la portée habituelle de ce genre dramatique. M. Georges Goyau en donne les multiples raisons dans un *avant-propos* d'un raccourci saisissant. Le sujet de la pièce est la vocation de Clotilde au rôle de fondatrice de la France chrétienne. C'est un drame de vie intérieure en même temps qu'une chronique des temps mérovingiens. Si l'auteur a cru devoir appeler légende ce tableau d'histoire en raison des libertés qu'il s'est permises, la vraisemblance de ses péripéties semble l'illumination de la vérité. Cette pièce peut être interprétée soit uniquement par des jeunes garçons, soit uniquement par des jeunes filles, Elle fut représentée à Clamart par les jeunes gens des deux sexes de *La plus grande famille*. Là où des groupes familiaux en relations suivies peuvent, sous la direction des parents, réaliser l'interprétation sous cette forme, la vérité plus approchée produit une plus forte impression. Il est des milieux assez sains pour que l'exécution de belles et nobles oeuvres dramatiques n'y tourne pas au cabotinage.

* * *

Les seules vies qui comptent

DEPUIS trente-cinq ans, exactement depuis 1888, pour le carême de chaque année, c'est un prédicateur venu de France qui occupe la chaire de Notre-Dame de Montréal. La seule exception, à notre connaissance, se trouve en 1915. Cette deuxième année de la grande guerre, celui qui devait venir en fut empêché, et M. l'abbé Camille Roy, de Québec, le remplaça. Il se montra digne de l'honneur, ce qui n'est pas peu dire. Le peuple de Montréal, en effet, se plaît à entendre ce prédicateur, évêque, abbé, séculier ou régulier, qui nous vient de là-bas, et qui est toujours, cela va sans le dire, un homme de choix. La parole de Dieu, sur les lèvres d'un prêtre de France, a pour nous un accent et des nuances d'une suavité particulière. Son verbe touche à l'une des fibres les plus sensibles de notre coeur. Nous sommes fiers, en l'entendant, de nous reconnaître toujours des siens. Nous le comprenons et il nous comprend dans tous les sens. Quelle joie! Les Plessis, les Vignot, les Gaffre, les Rozier, les Desgranges, les Poncheville et les Levé ont ainsi laissé chez nous de beaux souvenirs.

Cette année 1922, c'est M. l'abbé Gustave Delattre, naguère curé à Lille, et maintenant directeur des oeuvres eucharistiques du diocèse de ce nom, qui est venu nous annoncer la parole sainte. Modeste et bon, tout vibrant de foi, naturel et éloquent, il a prêché,en toute simplicité et sans aucune recherche de style, la forte et sûre doctrine de la divinité de l'Eglise. Ce fut le sujet des grandes conférences des cinq premiers dimanches de son carême. L'Eglise existe, c'est un fait et ce fait est divin. Elle est sainte et constitue le foyer, l'école et le stimulant de toute sainteté. Elle est, pour cela même, la

grande civilisatrice du monde. Elle est une et catholique tout ensemble. Enfin, elle est invariablement identique à elle-même et en même temps elle est susceptible et génératrice de progrès. Voilà, en cinq phrases, tout le plan de ce carême, que viennent de couronner les sermons de la passion et de la résurrection. Le jour de Pâques, M. l'abbé Delattre a démontré comment le Christ et son Eglise ne cessent de vivre dans la papauté: *ubi Christus, ibi Petrus, ubi Petrus, ibi Ecclesia.*

Mais, outre le carême proprement dit, le prédicateur de Notre-Dame doit prêcher, chaque vendredi, dans la vaste église, toujours remplie, des conférences aux dames. Il en a quatre à donner, car, pendant la semaine de la passion et la semaine sainte, il doit se réserver pour les retraites paroissiales aux femmes et aux hommes. M. l'abbé Delattre a traité, cette année, au cours de ces quatre conférences, *des seules vies qui comptent.* Et, ces seules vies qui comptent, a-t-il exposé, ce sont celles qui sont unies à Dieu, se vouent à l'effort, se mesurent à la croix et se donnent aux autres.

Le sujet est élevé, le thème vaste, et qui dira surtout qu'il n'est pas adapté à nos temps d'indifférence pratique en religion, de paresse intellectuelle, de course à la jouissance et de parfait égoïsme?... Notre vieille *Revue,* si elle s'est toujours occupée de lettres, d'histoire, de science et d'arts, n'a jamais manqué non plus de faire bon accueil aux études supérieures des choses de la haute philosophie et de la religion sainte qu'est la nôtre. Il nous a paru qu'en suivant le prédicateur de Notre-Dame, nos lecteurs et nous, dans cet examen des *seules vies qui comptent,* nous nous assurerions aux uns et aux autres un riche profit. Montesquieu disait: "Chose étrange, la religion chrétienne, qui semble n'avoir d'autre but que notre bonheur dans l'autre vie, assure encore notre félicité sur cette terre." C'est toujours vrai. Et voilà pourquoi, au risque de

passer une fois de plus pour sermonneur—puisqu'aussi bien nous allons en fait analyser des sermons— nous invitons ceux qui veulent bien nous lire à étudier avec nous, à la bonne école de M. l'abbé Delattre, *les seules vies qui comptent.* Ces conférences de Notre-Dame, nous l'avons dit, s'adressaient aux dames et on s'en apercevra dans les développements des sujets; mais nos lecteurs, comme nos lectrices, y trouveront matière à d'utiles et intéressantes réflexions, c'est le moins qu'on puisse dire.

* * *

Les seules vies qui comptent, ce sont d'abord celles qui sont unies à Dieu. Tel fut le thème de la première conférence aux dames de M. l'abbé Delattre. La vie qui, d'apparence, est la même pour tous et d'égale valeur se doit au fond juger d'après l'usage qu'on en fait. Quantité de vies humaines, en dépit de leur durée et de leur éclat, ne produisent rien. Il n'en résulte aucune réalité bienfaisante. S'étant écoulées loin de Dieu et des influences de sa grâce, elles ont été comme frappées de stérilité. Elles ne comptent pas! D'autres, heureusement, sont marquées au coin de la plénitude et laissent après elles un sillage si profond et si lumineux que de nombreuses générations en peuvent suivre les nobles exemples. Ces vies-là sont vécues, heure par heure, au service d'un idéal supérieur. Ce sont celles qui comptent! La raison fondamentale en est qu'elles sont unies à Dieu, qui est le principe de toute activité féconde et durable.

A ce propos, Dieu nous a devancés. Il est, en effet, théologiquement vrai d'affirmer que, pour Dieu, la raison d'agir hors de lui-même est de rayonner sa bonté en nous élevant jusqu'à lui pour nous unir à lui. La conduite divine doit gui-

der la nôtre. Etres raisonnables et responsables, il nous convient, sans nous lasser, de vivre avec lui dans une intimité familiale et de mettre notre existence en complète dépendance de sa volonté. C'est notre fin. Dieu a tout fait pour cette union, nous devons tout faire pour elle. En deux mots, voilà pourquoi et comment, et partout, les âmes qui veulent compter doivent être avant tout des âmes unies à Dieu.

Que Dieu ait tout fait pour cette union -- première partie de sa conférence—voici en quels termes le prédicateur l'expose :

Notre âme est un reflet de Dieu. Comme lui, elle est une, simple, intelligente, libre et immortelle, à son image et à sa ressemblance. Il semble qu'il ait voulu se reconnaître et se retrouver en nous. Le péché de nos premiers parents bouleversa les plans de sa tendresse. Dieu ne voulut pas cependant renoncer à sa volonté de s'unir à nous. Au contraire, il l'accentua en nous promettant un rédempteur et en nous annonçant l'incarnation de son Verbe. Au cours des siècles qui préparèrent cette incarnation, il n'a pas cessé de s'unir aux affaires humaines. Il se choisit un peuple, celui d'Israël, et lui imposa une législation à la fois liturgique, familiale, sociale, industrielle et militaire. Il intervint, on peut dire, jusque dans les plus minutieux détails de sa vie nationale. Cette belle lignée de patriarches, de juges, de rois, de prophètes et de prêtres qui se lèvent en Israël, qu'est-ce autre chose que la figure vivante du Christ qui va venir, qui s'avance, et qui s'unit aux âmes, en retour de l'acte de foi qu'elles font en sa venue prochaine? Enfin, Jésus s'incarne. Il paraît. La nature humaine est associée dans sa personne à la nature divine. Est-ce assez? Pas encore! Non content de s'être uni à la nature commune des êtres raisonnables. Dieu voudra, après la rédemption par la croix, s'unir par l'Eucharistie à la nature de chacun d'eux. Moyennant ce sacrement, en effet, que saint Augustin appelle le sacrement de l'union, il pénétrera notre nature à chacun des puissantes influences de la sienne. En fait d'union, c'est le dernier mot de la sagesse et de l'amour, au-delà de laquelle il n'y a plus que l'union du face à face dans la gloire. Il est donc clair que Dieu n'a rien tant à coeur que de s'unir à nous.

Or, continue l'orateur sacré, cette conduite de Dieu dicte la nôtre. Ce qu'il ne cesse de faire, nous devons chercher à l'accomplir nous-mêmes. Si donc nous voulons que nos vies soient de celles qui comptent, il nous faut les vivre unies à Dieu autant qu'il dépend de nous. Mais par quels moyens, insiste-t-il? L'homme travaille à s'unir à Dieu en respectant son baptême qui l'a fait enfant de Dieu, ou encore, en portant, selon le mot de Tertullien, " le poids de son baptême ".

Par le baptême, en effet, Dieu nous a mis en possession de richesses surnaturelles incomparables. Il nous a justifiés, sanctifiés et adoptés au point de nous donner droit à l'héritage céleste. Il a infusé en nous les royales vertus de foi, d'espérance et de charité... Il a, en même temps, déposé dans les profondeurs de notre âme la capacité à acquérir toutes les autres vertus du christianisme que nous posséderons dans la mesure où notre liberté s'assurera le concours indispensable de la grâce divine. Cette grâce ne nous sera pas accordée seulement en passant. Elle habitera en nous et par elle c'est Dieu lui-même qui, réellement, sera l'hôte de nos âmes. Quelle merveille aussi consolante que magnifique! La vie que Dieu possède par nature, il nous la communique par don. Au fur et à mesure de nos efforts, notre patrimoine surnaturel prendra des proportions qui dépassent l'importance des fortunes humaines les plus considérables, nos âmes seront mises en partage des béatitudes et des fruits de l'Esprit-Saint, nous jouirons par anticipation de l'union avec Dieu qui fait le bonheur des élus, nous y préluderons par un commerce permanent avec lui. Voilà l'union de notre vie avec celui qui en est le principe, le soutien et la fin dernière. La grâce sanctifiante nous aidera à adhérer totalement et avec joie à l'adorable volonté de ce Dieu d'amour qui dispose, pour notre plus grand bien, tous les événements. Elle s'accroîtra d'autant plus que nous serons fidèles au régime de la prière et à la pratique des sacrements. Parce que cette vie d'union avec Dieu est combattue par le péché et par l'esprit du monde, esprit de légèreté, de mensonge, de malignité et de division des âmes entre elles et des âmes d'avec Dieu, il faut avoir le courage de briser les attaches qui, nous rivant au monde et au péché, nous sépareraient de Dieu.

Ainsi unies à Dieu, nos vies seront de celles qui comptent parce qu'elles compteront devant lui et c'est ce qui importe d'abord.

* * *

Mais, pour qu'elles soient vraiment unies à Dieu, nos vies doivent être vouées à l'effort. Ce fut le sujet de la deuxième conférence du prédicateur de Notre-Dame. L'effort est une loi générale de la nature. Il est la loi essentielle de la sanctification et du salut des âmes. Aucune vie humaine ne saurait vraiment compter en dehors de là. Que, dans la nature, l'effort soit aveugle et inconscient, peu importe, il est partout. C'est l'honneur de l'âme de le soutenir dans sa forme défensive et offensive. L'orateur sacré le montre à l'évidence. Grain de blé qui craque et se dissout dans les entrailles du sol jusqu'à ce qu'il ait levé sa tige et produit son épi, bourgeon qui s'ouvre en une fleur dont le parfum embaume, sève de l'arbre qui monte et monte toujours pour assurer la maturité du fruit, forces latentes de tout germe vivant qui luttent pour sa vie, partout c'est un entraînement perpétuel. Nulle part toutefois il n'est plus beau que dans l'homme, dans sa croissance physique et, plus encore, dans son développement intellectuel...

Son intelligence de jour en jour assouplie s'ouvre à de nouvelles idées, sa raison s'affermit, son jugement s'affine, son bon sens grandit, sa mémoire s'enrichit, son imagination se colore, sa conscience se précise, son coeur apprend à aimer dignement, sa volonté se forme, ses passions s'ordonnent, son caractère se dessine...

Au prix de quels efforts, cependant, cette éducation ne se fait-elle pas! Vous le savez, mesdames, s'écrie l'orateur, vous les mères qui y coopérez dans vos enfants! Et il montre le travail du foyer, de l'école, du collège, de l'institut et de l'uni-

versité dans la culture d'un être humain. Il insiste sur le souci et le labeur des mères pour assurer un corps robuste et une bonne santé à chacun de leurs enfants. Puis il ajoute :

Cela est très bien, mais cela n'est pas tout. Sera-t-il dit, mesdames, que vous ne serez généreuses d'efforts que pour tout ce qui intéresse votre santé et l'amélioration de votre vie corporelle? Bornerez-vous votre activité à étendre le champ de vos relations sociales, à arrondir le chiffre de votre fortune, à assurer votre prestige dans le monde? Voyons! N'avez-vous pas un bien infiniment supérieur à ceux-là, si dignes qu'ils puissent être de solliciter vos efforts ? Si, vous le savez, votre âme mérite et exige de vous une somme de sollicitudes et de soins vigilants et attentifs au-delà de toute expression, vous êtes trop chrétiennes pour hésiter un seul instant à les lui accorder. C'est là que j'en voulais venir, ne craignant pas de rappeler devant votre assemblée accoutumée à lire le saint Evangile les paroles de Notre-Seigneur : " Vous vous mettez en peine de bien des choses, or une seule est nécessaire, la sanctification et le salut de votre âme ; que vous servirait de gagner l'univers, si vous veniez à la perdre? " Cette sanctification, vous ne l'assurerez, ce salut, vous ne l'opérerez, qu'à la condition d'efforts inlassables. Le maître l'a dit : " Seuls ceux qui se font violence à eux-mêmes gagnent le ciel. " Si vous vous contentez d'une vie chrétienne quelconque ; si vous recherchez les chemins fleuris, c'est-à-dire l'excès des aises, du confort, du bien-être ; si vous êtes vite contentes de vous-mêmes et de votre mesure de vertu ; si vous vous composez une existence à l'écart de ce qui gêne, de ce qui coûte, de ce qui pèse ; si vous avez horreur du travail sur vous-mêmes et de la difficulté ; pour tout dire, si vous refusez à la grâce divine les " efforts " qu'elle attend et réclame de votre bonne volonté, vous entrez dans une voie dangereuse qui tôt ou tard, et sans doute, hélas ! beaucoup plus tôt que plus tard, vous conduira aux abîmes. Votre foi s'anémiera, votre recours à Dieu se raréfiera, votre conscience cherchera à se tromper, vous abandonnerez bientôt le gouvernail de votre vie et " l'ennemi de tout bien qui rôde sans cesse autour de nous cherchant à nous perdre " aura raison de vos dernières résistances. C'est ainsi que baisse dans une jeune fille le niveau de sa moralité ; que se relâche dans les foyers la fermeté de la foi conjugale ; que les plus riches espoirs de vie chrétienne sombrent dans de lamentables défections faute d'efforts énergiques pour la maintenir et les réali-

ser. Robe de soie, robe de laine, peu importe, mesdames, le vêtement que l'on porte, le milieu social auquel on appartient, l'âme est la même partout. C'est un trésor précieux que vous portez dans un vase fragile. Vous ne la sauverez qu'au prix de vos efforts.

Ayant ainsi vigoureusement démontré l'importance et la nécessité pour une vie qui veut compter de se vouer à l'effort, l'orateur de Notre-Dame complète son enseignement en exposant que cet effort même est un honneur :

Dieu en nous invitant à le joindre à sa grâce nous relève singulièrement à nos propres yeux. Cette lutte infatigable contre les penchants mauvais de notre nature déchue nous grandit. Elle opère en nous le redressement de nos puissances qu'elle oriente chacune vers l'objet que Dieu veut qu'elles atteignent. Le soldat se couvre de gloire parce qu'à force de ténacité il a emporté d'assaut une position difficile. Que dire d'une jeune fille, d'une épouse, d'une mère chrétienne, soucieuses d'orner le foyer familial de ces vertus délicates, de cette dignité d'attitude, de cette réserve dans les paroles, les lectures, le choix des divertissements dont elles ont plus que d'autres le secret? On ne saurait trop louer l'énergie dont elles font preuve au sein d'une société qui se laisse si aisément entraîner dans la farandole de la jouissance, du plaisir et de l'énervante dissipation. La loi de l'effort est, contre l'irréflexion, l'inconstance et la frivolité, le stimulant sauveur, en même temps qu'elle ouvre à l'âme généreuse une permanente et inépuisable source de mérites.

Pour rester sur le terrain pratique des bons conseils, M. l'abbé Delattre ajoute que, naturellement, cet effort est aussi un combat, un combat défensif et offensif, et il termine sa conférence par une fort belle exhortation à livrer ce double combat avec vaillance et constance.

* * *

La troisième conférence aux dames fut le développement logique des deux premières. Si, pour être unies à Dieu, les vies qui veulent compter se doivent vouer à l'effort, elles ne

s'y voueront en fait qu'autant qu'elles se mesureront à la croix. De plus en plus, on le voit, le sujet se creuse et le thème général se développe. L'effort, en effet, ne se consent pas sans la souffrance. Or la croix du Christ en est, pour les chrétiens, le résumé, en même temps qu'elle en est le signe auguste. C'est donc sur les bras de la croix, et non pas seulement à son ombre, qu'il faut s'étendre courageusement. La croix, c'est un patrimoine universel, c'est une sauvegarde et c'est enfin l'incomparable bienfait!

La souffrance est la condition de tous. Nul n'y échappe. Son poids pourtant n'est pas intolérable. Dieu pourvoit à ce que nous ayions toujours une part de grâces proportionnée à notre part d'épreuves. En passant, l'orateur rappelle que si Dieu permet la souffrance, il n'en est pas responsable. Il avait placé le premier couple humain dans un jardin de délices. Si nos premiers parents avaient triomphé de l'épreuve, nous serions tous passés, sans souffrir, du paradis terrestre au paradis céleste. C'est leur péché qui a troublé la belle harmonie du plan divin. La souffrance comme la mort est le salaire du péché. D'autre part, la souffrance est l'occasion du mérite. Ceci posé, l'abbé Delattre fait le tableau de l'universalité de la souffrance chez les hommes de tous les temps et de tous les pays.

Souffrance physique! Nous arrivons au monde en souffrant et en faisant souffrir — nos mères en savent quelque chose! Notre vie se continue sur ce ton, jusqu'à la mort, qui est elle-même la synthèse puissante et inexorable de la souffrance humaine. Souffrance morale, qui, chez les grandes âmes, est trouvée autrement cruelle que l'autre! Souffrance d'une raison qui se sent toujours courte par quelque endroit et qui n'arrive jamais à savoir le tout de rien! Souffrance d'une volonté qui fait le mal qu'elle ne veut pas, qui ne réalise pas le bien qu'elle voudrait! Souffrance d'un coeur qui aime sans réussir à être aimé et ne recueille trop souvent, en retour de ses tendresses, que méconnaissance, oubli, froideur,

indifférence et abandon ! Et c'est en vain que l'on s'efforce à se faire illusion. Le maquillage de la vanité, le fard et le carmin dont on se couvre le visage pour essayer " de réparer des ans l'irréparable outrage " ne résistent pas à leur injure et, tôt ou tard, on entend dans ses membres retentir la réponse de la mort, avant-coureuse de la dissolution prochaine. Toutes nos souffrances y sombreraient, à jamais stériles, si Dieu, qui les permit, n'était assez puissant pour nous aider à en retirer un bien autrement grand que le mal lui-même.

Patrimoine qu'il faut garder, la souffrance est en même temps une sauvegarde dont il nous est avantageux d'être munis. C'est l'orgueil, trop souvent, qui nous perd. Nous sommes vite infatués de nous-mêmes, de nos succès et de nos prospérités. Nous nous croyons facilement nos maîtres. Nos vanités sont immenses. Par bonheur, les humiliations viennent. Notre étoile pâlit, notre faveur diminue, l'adversité nous frappe, l'infortune nous visite, en un mot la souffrance nous atteint. Alors seulement nos yeux s'ouvrent.

La souffrance nous purifie, en exigeant de nous une tenue plus austère qui nous coûte, une réserve qui nous tient perpétuellement sur le pied de guerre contre nos tentations, une mortification, un renoncement, une abnégation sans lesquels la vie vraiment chrétienne est irréalisable. Elle nous détache de ce qui passe pour nous attacher à Dieu qui demeure. Elle tranche, les uns après les autres, et quelquefois tous ensemble, les fils d'or ou de soie, d'argent ou de plomb vil, qui nous rivent aux faux biens indignes de nous. Elle nous jette repentis et confiants aux pieds du sauveur, la souveraine bonté, seul capable de tirer du grand mal qu'est la souffrance le très grand bien qu'est le retour de l'âme à la vérité et au divin amour. C'est l'histoire de nombreuses conversions. Ce fut celle, entre cent autres, de François Coppée, l'un de nos meilleurs écrivains français, qui en a laissé le durable souvenir dans son livre de la *Bonne Souffrance.*

La souffrance enfin est un bienfait qu'il faut exploiter. Et, ici, nous citons encore.

Qui niera, mesdames, l'heureuse influence sur notre double formation physique et morale de la bonne souffrance? C'est elle qui enrichit notre expérience, trempe notre caractère, adoucit nos moeurs, nous enseigne la patience et aussi la compassion pour les autres. Sans la souffrance, d'autre part, que d'inventions, de découvertes, de progrès ne se seraient jamais réalisés !

Mais ce n'est pas seulement sous cet angle, trop naturel, qu'il convenait au prêtre du Christ de présenter à ses auditrices le tableau de la souffrance humaine. Il s'en défend. Ce sont des résultats d'un ordre bien supérieur qu'il veut atteindre en les exhortant à en exploiter le bienfait avec courage et magnanimité s'il le faut même jusqu'à l'héroïsme. C'est de leur sanctification et de leur salut qu'il se préoccupe. Que vos vies, leur crie-t-il, soient attachées à la croix pour qu'elles comptent ici-bas d'abord,mais aussi, et surtout, là-haut ! Soyez les collaboratrices, à l'exemple de Marie, de la rédemption des âmes ! Sachez, pour elles, pleurer, endurer, souffrir, vous sacrifier ! Depuis le drame du calvaire, aucune rédemption ne se fait sans effusion de sang.

* * *

Les seules vies qui comptent, enfin, ce sont celles qui se donnent aux autres. Comme les conférences précédentes, celle-ci fut un exposé bien vivant et très pratique de la morale fondamentale du christianisme. Le premier commandement, c'est d'aimer Dieu de toute son âme. Le second, en tout semblable au premier, c'est d'aimer le prochain comme soi-même. C'est au prochain donc, pour tout conclure, que les vies qui veulent compter doivent se donner. C'est le vrai et plus parfait moyen, pour elles, de marcher dans la voie royale de la croix, de se tenir à l'effort et d'être unies à Dieu. Or se donner

aux autres dans ces vues supérieures, c'est précisément être apôtre. L'apostolat est donc une obligation, pour la femme comme pour l'homme. Mais il a, pour elle, ses caractères. Il a aussi ses formes particulières. En ces trois mots, nous avons toute la substance de cette dernière conférence.

Nous avons tous, de par la nature que Dieu nous a faite, un mandat d'influence et de bienfaisance à remplir auprès de ceux avec qui nous vivons en société. Et c'est pourquoi, selon la parole du grand Bossuet, "quand Dieu créa le coeur de l'homme, il y mit premièrement la bonté". Mais justement, remarque l'orateur de Notre-Dame, n'en a-t-il pas mis un surcroît dans le coeur de la femme? Or, pratiquer la bonté, c'est se répandre, c'est se donner, c'est être apôtre. Et, pour mieux développer son enseignement, il rappelle jusqu'où va ce besoin d'assistance des uns et des autres que nous éprouvons tous. Il n'est personne qui se suffise à lui-même. Dans la société humaine, nous sommes constitués sur un pied d'heureuse inégalité, qui oblige les grands à protéger les petits et ceux-ci à payer ceux-là en gratitude, en attachement et en fidélité. L'assiette normale de la sociabilité humaine repose sur cet échange de bons procédés naturels. Qu'on les imprègne d'influence surnaturelle et nous voici en présence de l'apostolat catholique.

L'Eglise elle-même repose ses meilleurs espoirs sur les conquêtes de l'apostolat. Elle ne veut pour aucun de ses enfants de cette solitude absolue que Dieu a maudite parce qu'elle s'élève contre son plan providentiel. Nous sommes, comme chrétiens, étroitement associés les uns aux autres, avec un droit indéniable de participation aux bénéfices spirituels de la société de l'Eglise. Le dogme de la communion des saints justifie la réversibilité des satisfactions. Du ciel à la terre, de la terre au purgatoire, les élus, les fidèles, trépassés ou vivants, ne cessent de se donner les uns aux autres. C'est l'apostolat sublime qui explique les délais de la justice de Dieu, les prodiges de sa miséricorde, les repentirs soudains, les conver-

sions inespérées, inexplicables autrement. Grâce à la communion des saints et à l'apostolat d'universelle fraternité qu'elle produit, nous ne sommes nulle part des hôtes de passage ni des étrangers, mais bien les concitoyens des saints et les familiers de Dieu. Comprenez donc bien que, chrétiennes, vous n'avez pas le droit de l'être pour vous seules. Vous ne pouvez pas faire de la pratique de votre foi une sorte de dilettantisme étroit dans lequel vous vous enfermeriez pour y respirer plus à votre aise et à l'écart des autres le parfum d'encens qui émane de nos sanctuaires. " Ces autres ", allez les chercher, faites-les entrer avec vous ! Du dilettantisme passez à l'action. De l'individualisme allez à l'apostolat ! Votre foi est un faisceau de lumières, rayonnez-la ! Elle est un brasier ardent, communiquez-en la flamme ! Aussi bien, vaine est la connaissance qui ne se tourne pas à aimer. Aimer c'est agir, c'est être apôtre et faire de l'apostolat :

La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ?

La nécessité ou l'obligation de l'apostolat ainsi démontrée, le prédicateur de Notre-Dame entreprend d'en faire voir, pour la femme chrétienne, les caractères et les formes spéciales.

Le premier caractère de tout apostolat, c'est qu'il doit être surnaturel, tendre au bien des âmes, non pas en se désintéressant totalement des corps, mais en voyant surtout, en ceux-ci, celles-là. L'âme c'est le bijou, le corps n'est que l'écrin. L'âme c'est la lettre où Dieu écrit, le corps n'est que l'enveloppe. Le souci d'ailleurs de voir l'âme d'abord nous mettra en garde contre les recherches, toujours dangereuses, qui seraient trop sensibles ou même sensuelles. Surnaturel, l'apostolat, surtout celui de la femme, devra aussi être aimable et joyeux. Que ne pourra pas produire un sourire de bonté, un regard ouvert, un front radieux, une main tendue, et sur les lèvres une parole apaisante?... Que l'apostolat ne soit pas confus et brouillon, qu'il se règle selon les personnes et leurs nécessités éloignées ou prochaines, en un mot qu'il soit hiérarchisé ! Qu'il soit, de même, continu et constant :

Oh! mesdames, méfiez-vous des beaux feux qui tombent vite! Ne touchez pas à tout pour ne finir rien ! Ce qui était bon hier l'est encore aujourd'hui... Que de belles oeuvres ont vu le jour pour mourir presque à leur berceau!

Que l'apostolat encore soit actuel, c'est-à-dire adapté aux temps où l'on vit! Qu'il soit prudent, discret, désintéressé!

Quelles formes, enfin, l'apostolat, en particulier celui de la femme, doit-il revêtir? D'abord il convient de ne pas négliger son âme à soi en travaillant pour celles des autres. Retenons de là qu'il faut s'approvisionner soi-même de vertus pour pouvoir ensuite en enrichir les autres. Et nous voici à l'apostolat de la femme et de la jeune fille au foyer. De nouveau, nous tenons à citer:

Au foyer, mesdames, c'est un champ immense qui s'offre à votre zèle. A vous, épouses chrétiennes, de pratiquer près de vos maris l'apostolat de l'exemple, de la dignité de la vie, de la vertu courageuse, de la bonté, de la douceur, de la patience, de la compassion, de la condescendance et, s'il le faut, de l'oubli des torts et du pardon des fautes... A vous, mères chrétiennes, d'être les gardiennes vigilantes de vos enfants, de ne pas céder le sceptre de votre autorité à leurs exigences ou à leurs caprices. L'enfant ne fait pas la loi, il s'y soumet. Ce n'est pas du tout la même chose. Une mère, apôtre près de ses enfants, ne se désintéresse ni de ce qu'ils disent, ni de ce qu'ils font, ni du monde qu'ils fréquentent, ni des agréments qu'ils s'accordent, ni des lectures qu'ils s'autorisent. Les parents ont charge d'âme. Une âme vaut à elle seule un monde!... A vous, jeunes filles chrétiennes, d'aimer la maison, d'en faire le centre de vos pensées, de vos attraits, de vos affections. Près de vos frères et soeurs plus jeunes, près de vos père et mère, exercez doucement l'ascendant dont vous disposez. Soyez les anges de la famille. Guettez toutes les occasions d'y faire plaisir, d'y rendre heureux, d'y consoler. Venez chaque matin puiser à la source divine de l'Eucharistie. Soyez la bonne odeur de Jésus-Christ par l'influence de vos délicates vertus.

Hors de chez vous, mesdames, soyez apôtres partout, à l'église et dans la rue, au salon, en visites, en veillées, comme on dit très gracieusement ici, en voyage, au magasin, au bureau, à l'atelier. Soyez apôtres par l'exemple :

Un chrétien dans un livre apprend mal son devoir,
Les exemples vécus ont un autre pouvoir.

Soyez des exemples de piété, de réserve, de modestie, de charité. Soyez, si possible, des apôtres par la parole, par l'enseignement, par l'art, par la plume. Prenez votre part d'apostolat social. Ne fermez pas votre coeur aux appels du peuple laborieux ou pauvre qui vous demande le travail et le pain. Ayez le sens irréductible de la justice sociale et ne soyez jamais la cause "de misères imméritées" qui en appelleraient à Dieu contre vous. Evitez d'être hautaines, exigeantes, trop pressées d'être servies quand vous faites vos achats ou vos commandes. N'occasionnez pas à de pauvres petites ouvrières des nuits de travail épuisantes pour satisfaire vos désirs impatients de toilette. Sachez payer largement et sans faire attendre leur salaire à ceux qui en dépendent. Tout cela, mesdames, c'est de l'apostolat chrétien à votre portée et d'un retentissement considérable.

Cependant, il y en a un autre que je ne saurais négliger de vous prêcher. C'est l'apostolat des vocations sacerdotales et religieuses. La moisson des âmes est immense, et, même au Canada, on se plaint que les ouvriers soient trop peu nombreux à l'assurer. Chrétiennes, vous entendrez cette voix de l'Eglise qui vous demande des prêtres pour ses autels, des religieux, des religieuses pour ses congrégations et leurs oeuvres de toute sorte. Vos enfants sont nombreux, soyez-en félicitées au nom de Dieu et remerciées au nom de la société. Tenez à honneur que quelques-uns d'entre eux soient réservés au service exclusif des âmes. Demandez-le comme une grâce de premier ordre. Dieu vous l'accordera. Quand vous verrez se lever sur le front de vos fils et de vos filles l'étoile de la vocation sacerdotale ou religieuse, écartez tout obstacle, consentez tous les sacrifices nécessaires, trop heureuses que, de vos foyers chrétiens, sortent des légions d'apôtres.

Il nous plaît de laisser nos lecteurs, et surtout nos lectrices, sur ces belles paroles. Pour ceux et celles qui les compren-

dront, elles sont sûrement prometteuses de vie et de bonheur même ici-bas, en attendant le bonheur et la vie du ciel du bon Dieu.

* * *

Notre trop modeste analyse des quatre conférences de nos vendredis de carême à Notre-Dame de Montréal est terminée. Les seules vies qui comptent,ce sont donc, ne l'oublions pas, celles qui sont unies à Dieu, se vouent à l'effort, se mesurent à la croix et se donnent aux autres.

C'est là, vraiment, un solide et bel enseignement. Il est profondément humain et superbement chrétien.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,

de la Société Royale du Canada.

Le Canada français

LES MŒURS

(SUITE ET FIN)

2. Vie sociale

HEUREUX, pourtant, ils l'étaient, eux aussi. Ils l'étaient d'autant plus qu'ils devaient leur modique bien-être à leur seul travail. Ils l'étaient surtout en raison de l'étroite union qui cimentait leurs rapports dans la vie sociale.

On a dit,[1] avec une émotion presque vibrante, quelle force la paroisse avait donnée à nos pères contre l'ennemi commun de leur langue, de leur foi, de toutes leurs institutions. Leur vraie force, c'est qu'ils se connaissaient tous, s'aimaient tous et, malgré les dissensions accidentelles, étaient toujours prêts à se rendre mutuellement service.

A cette connaissance dut servir souvent, nous semble-t-il, à cause de la familiarité qu'elle établissait dès l'abord, la façon, cocasse parfois, dont les familles se désignaient. Mgr Laflamme et l'abbé Lortie[2] ont insisté sur le pittoresque du sobriquet. Ils auraient pu montrer en lui l'un des meilleurs agents de la conservation des généalogies au Canada. Comment ne pas se souvenir de Damase Coq, puisqu'il était le fils de Moïse Coq, fils, lui, du Coq Seigneur, lui-même né du Coq Dufili ? Des paroisses entières, comme le chenal du Moine, à Sorel, n'emploient pas d'autre nom de famille que le sobriquet. Les étrangers s'y perdent; les intimes ne s'y retrou-

---

1 Bourassa (Henri), dans le *Devoir*, 4 juillet 1910.

2 *Bulletin du parler français au Canada*, les deux premières années.

vent que mieux.[3] Pour ce motif, entre autres, les habitants d'une même région se connaissaient tous. Quand on se connaît, on aime à se rencontrer. On entreprend des voyages pour se visiter, on s'entr'aide, on cherche à s'instruire en commun, l'on s'amuse et l'on prie ensemble, l'on s'écrit si l'on est séparé.

Il fallait être riche alors pour correspondre avec ses amis. De Québec à Montréal, une lettre coûtait, en 1800, dix-huit sous; en 1825, douze; en 1840, six au départ, neuf à l'arrivée. Les enveloppes n'existèrent qu'en 1846, les timbres qu'en 1855; on se servait, pour les remplacer, de cire et d'oublis. Peu d'ailleurs savaient écrire. Même pour se faire l'amour, on correspondait par messager ou par l'entremise du maître d'école. Souvent aussi, les *quêteux* (mendiants) furent d'excellents facteurs; mais ils ne rapportaient parfois la réponse que l'année suivante, à la même date. On eut plus tard des postillons à cheval ou en voiture, armés du strident porte-voix chanté par Claude Augé.

Comme les lettres, les voyages étaient rares avant 1845. Il n'y avait que deux voies ferrées, celles de Montréal-Lachine et Laprairie-Lac Champlain, et deux voies fluviales, celles du Saint-Laurent et du Richelieu. En dehors de ces routes, il fallait aller en voiture ou à pied, par des chemins presque

---

[3] Il faudrait citer en entier les intéressantes *Vêpres grégoriennes*. Elles contiennent autant de strophes qu'il y a de tons dans lesquels se chantent les psaumes du dimanche. L'on y voit défiler, sous leur nom d'emprunt, toutes les notabilités acadiennes ou autres de Saint-Grégoire (Nicolet). Ce morceau de littérature campagnarde est d'une indicible fantaisie. Il évoque, au souvenir des anciens de la paroisse, tous les amis de leur enfance et s'achève sur le finale obligato :

Gloria à tous ces personnag'-là
Et concluons en saluant
Nankin — Péquion-on !

toujours affreux. On comptait quatre catégories de voyageurs, toujours prêts à partir comme à revenir. C'était d'abord les canotiers et les trappeurs des pays d'en haut, que Taché a célébrés dans ses *Forestiers et Voyageurs*. L'un des moins oubliés est encore Cadieux, l'auteur putatif d'une touchante complainte. Venaient ensuite les hommes de chantiers et les porteurs, les épaules ployant sous leur charge de cent à cent cinquante livres (50 à 75 kilos). Enfin les moissonneurs formaient une classe à part qui rentrait, l'automne fini, l'oeil gaillard et la chanson aux lèvres. La procession des gâs de Saint-Jacques de l'Achigan (Montcalm) à Longueuil flotte encore, comme un rêve triomphal, dans la mémoire des vieux de la région.

Le grand voyage, on le faisait pour conduire, chaque année, *son garçon* au collège. Il n'était pas facile alors de s'instruire. Avant 1825, la province ne comptait que cinq couvents, quatre collèges. On ne connaissait à peu près que deux espèces de maîtres d'école. Le curé enseignait aux enfants les rudiments du latin, dans son presbytère transformé en *école latine*. Un magister ambulant ou bien s'arrêtait cinq ou six mois dans un endroit pour y déposer toute sa science, en retour de l'hospitalité que lui donnait généralement le seigneur, ou bien passait de maison en maison et de village en village en y faisant le séjour le plus bref possible. On ne pouvait guère chercher un supplément d'instruction dans les journaux, dont il n'existait que sept ou huit avant 1848. Cette pénurie des moyens d'éducation n'a pas empêché notre province de produire des hommes publics de la taille de Papineau, de Lafontaine, de Morin et de Cartier.

On apprenait bien au moins ses devoirs envers Dieu. A l'église, où l'on s'en instruisait, on avait gros à souffrir. Avant 1830, le chauffage y était inconnu. Au choeur, pour se réchauffer, les enfants portaient en hiver le camail et le capu-

chon, ce dernier remplacé en été par le bonnet carré. Les chantres, au lutrin, s'enveloppaient de la chape; et le curé, à l'autel, faisait entretenir un réchaud pour prévenir la congélation de l'eau et du vin. Dans la nef, on frappait le plancher de la semelle ou l'on battait l'air de ses bras.

Une fête surtout était la bienvenue: Noël avec sa messe de minuit.[4] Deux cérémonies attiraient plus que les autres: le baptême[5] et la quête de l'Enfant-Jésus.[6] Enfin, il existait une tradition constante, l'une des mieux conservées de nos jours encore: la récitation du chapelet à la maison, pendant le *Sanctus* à l'église chaque dimanche.[7] Le dimanche, c'était le grand jour. On procédait, en faisant le tour de l'église, à l'aspersion solennelle. Le bedeau, avec sa *cloque* (cloak) et son bâton de Jacob, précédait le curé qui bénissait, à droite et à gauche, les têtes des hommes et les "chapelles" des femmes. A l'offertoire, on présentait au seigneur l'encens, en plus de l'eau bénite au début de l'office. A tour de rôle, les tenanciers offraient le pain bénit, tantôt par devoir, tantôt par dévotion personnelle. Il avait bien coûté douze sous! On l'entourait de chanteaux, de cousins, d'étoiles, de croissants, et d'une croix ou d'une couronne pour M. le curé. Après la cérémonie, la *criée* pour les âmes assurait aux défunts des messes en abondance.

Cet esprit de piété n'excluait point d'innocentes superstitions. On croyait à la poule noire comme à une occasion d'enrichissement. Il fallait la transporter à minuit aux *quatre chemins*, la vendre au diable, s'engager à lui donner son âme

---

[4] La description de cette fête forme le meilleur chapitre des *Propos canadiens* de l'abbé Camille Roy.

[5] Taché (J.-C.): Aventures du père Michel, dans *Forestiers et Voyageurs*.

[6] Gérin-Lajoie: *Jean Rivard*.

[7] Tableau du peintre Huot; sonnet de Lemay, dans les *Gouttelettes*.

après un an et un jour. On se tirait toutefois du marché infâme en présentant au grippet, l'échéance venue, un enfant récemment baptisé; Satan fuyait, laissant derrière lui une odeur de soufre. On croyait aussi aux *ressorts* (sorts). Les *ressoreux* avaient le don de faire tarir les vaches et boîter les chevaux, de changer les pains en cailloux, de produire l'inconscience ou de faire marcher la tête en bas. Quand ils apparaissaient sur le seuil d'une maison, la maîtresse devait, pour les conjurer, crier : ouvrez ! et non : entrez ! ou bien faire bouillir des anguilles. [8]

Pour se distraire de ces maléfices, racontés avec mystère sous le manteau, on s'amusait ferme. La pêche et la chasse étaient naturellement les deux sports favoris. On chassait surtout les tourtes, de 1848 à 1860, et l'on en obtenait douze sous la douzaine. Il y avait d'autres distractions, tels les repas que donnaient en permanence les seigneurs, sur le Richelieu, depuis Noël jusqu'au Mardi gras. [9] Ces festins pantagruéliques et gargantuesques finirent par ruiner cette classe honorable. Pour les invités, le résultat était plus désastreux encore : les bestiaux, négligés pendant ces ripailles, crevaient de faim. Il fallait, au printemps, réclamer l'aide du voisin pour les relever et les remettre sur leurs pieds !

Les noces formaient le grand événement social. Elles duraient du mardi au jeudi, même au vendredi. On y voyait une suite de trente et de quarante voitures. Les dépenses s'élevaient à un chiffre considérable, vu la quantité de victuailles qu'on enfournait : pâtés, tartes, ragoûts, sauces, galettes, biscuits et beignes, gâteaux de Savoie et crême fouettée. Quelles beuveries à cette occasion ! Elles ont donné lieu à une

---

[8] Notre littérature a gardé la mémoire de certains de ces sorts, dans la chanson *La fille à Louison Charli* et dans le fantaisiste *Enfant perdu et retrouvé* de l'abbé Proulx. — Sur la poule noire lire Tremblay : *Trouées dans les Novales.*

[9] M. Arcade Decelles les a décrits dans *Cartier et son temps.*

boutade: " Nos pères étaient des catholiques *rhumains*. S'ils ne connaissaient guère la tragédie *Roméo et Juliette*, ils ignoraient davantage la comédie *rhum et eau*. "[10] Chaque année, seul ou de compagnie, on achetait un tonneau de Jamaïque de cent ou cent vingt-cinq gallons. La tonne y passait toute ! Les conséquences étaient désastreuses: maintes querelles se vidaient sur place et l'intempérance engouffrait annuellement quatre millions de piastres. Sans les campagnes vigoureuses de Mgr de Forbin-Janson, de l'abbé Quertier, du Père Chiniquy (1845), du grand-vicaire Mailloux, où en serions-nous ?

Lemay a décrit, dans *Fêtes et corvées*, certaines cérémonies spéciales. Après les *épluchettes*, il mentionne, à la suite de de Gaspé, les *feux de la Saint-Jean*. Dans ses *Gouttelettes*, il a également consacré un sonnet à la fête de *la grosse gerbe*, récemment rééditée à Saint-Paul-l'Ermite. Les capitaines de milice étaient chaque année les héros d'une manifestation pittoresque. Ils avaient d'abord procédé au recensement des hommes de leur compagnie. Une escorte les accompagnait sur la route. Le jour de la Saint-Pierre, un appel convoquait tous les miliciens sur la place publique, ordinairement celle de l'église. Il fallait entendre le commandement martial du chef, surtout quand il s'agissait d'un arrêt! Les soldats improvisés, peu familiers avec le cri *halt!*, continuaient à battre quand même de la semelle. Un strident *Company, woe !* avait vite fait de les clouer sur place. *Les Anciens Canadiens* de de Gaspé contiennent le récit de la plantation du mai. La tige, de 50 ou 60 pieds, avait bien coûté cent piastres, en travail. On avait gardé soigneusement le secret sur la fête, que le seigneur ou le capitaine savaient cependant inévitable à la même date chaque année. Le jour venu, les poulies crissaient,

---

[10] Gérin-Lajoie, dans *Jean Rivard*, et Legendre, dans ses *Mélanges*, fournissent là-dessus des détails navrants.

les fusils éclataient, les pétards flambaient, le canon de bois bombardait de son mieux. Le tout s'achevait sur un réveillon, préparé depuis longtemps dans le mystère par la maîtresse de céans.

Entre familles, on pratiquait les longues, joyeuses et paisibles veillées. On se réunissait autour du poêle qui faisait *ron-ron.* [11] On jouait aux cartes : aux trente, aux dix, aux quatre-sept, au coeur, à la brisque, au gros major, à la vieille. La danse, sur le rhytme des *reels* écossais, des *polkas* polonaises ou des *valses* françaises, soulevait la poussière. [12] On se contait aussi des contes, qui alternaient avec des chansons.

Cette triple série de sports pacifiques imposait à toute veillée honnête trois personnages. Le *violoneux,* au caractère unique, s'y montrait incapable souvent de répondre à l'attente parce qu'il n'était pas *chaussé pour !* [13] Le chanteur enfilait à perte d'haleine son répertoire : la complainte du *Juif Errant,* la *Perdriole,* la *Gamelle,* le *Bal chez Boulé, François Marcotte, Marianne s'en va-t-au moulin, La belle Françoise, Isabeau s'y promène, A Saint-Malo, Dans les prisons de Nantes, Sur le pont d'Avignon, Par derrièr' chez ma tante, A la claire fontaine.* [14] Quant au conteur, avec une intarissable faconde, ou bien il redisait des récits appris ou bien il en inventait de toutes pièces. [15] Certaines narrations avaient le don de gratter fortement les épidermes : celles du *Loup-garou,*

---

11 Rivard (Adjutor) : *Chez nous.*

12 Choquette (Docteur Ernest) : *Claude Paysan.*

13 Prince : *Bulletin du parler français au Canada,* v. VI, p. 330 ; Van Dyke : *La Gardienne de la lumière* (trad. Ste-Marie Perrin).

14 Gagnon (Ernest) : *Chansons canadiennes ;* Larue (Dr), *Foyer canadien,* 1863 et 1865.

15 Taché (J.-C.) : *Trois légendes de mon pays, Forestiers et voyageurs ;* Van Dyke : ouvrage cité. M. Barbeau (Marius) est en train de restaurer le genre par ses contributions à l'*American Folklore.*

du *Feu-follet,* de la *Bête à queue,* du *Revenant,* de la *Chasse-galerie,*[16] du *Bonhomme Sept-heures,* celle-ci analogue au *Grand Lustukru* de Botrel.

On savait s'amuser; on savait s'entr'aider aussi. Le récit des prouesses accomplies dans les *bees* ou *courvées* (corvées) formerait une illustration piquante du support mutuel au Canada français. Un incendie survient-il chez un voisin? Les hommes parcourent la paroisse pour faire la collecte. Pendant ce temps, les femmes offrent aux malheureux leur maison pour abri et fabriquent de leurs mains toute une lingerie. Le levage des bâtisses[17] réunissait les hommes; le broyage du lin, les femmes. D'autres corvées, comme l'*épluchette,* rapprochaient les jeunesses des deux sexes et préparaient, sinon toujours des mariages prochains, assez souvent des fiançailles à brève échéance.

Le support mutuel prenait un caractère religieux à l'occasion de la veillée des morts. De tous les coins de la paroisse on venait tenir à la famille éplorée une silencieuse, mais pieuse et consolante compagnie. Ce n'était pas la richesse du décor qui attirait. Dans son cercueil de pin creusé en forme d'auge, n'ayant pour linceul que de la paille de sarrazin (*blé noir*) et pour couverture que des planches brutes liées par des chevilles en guise de clous, le défunt n'avait rien d'attrayant. Un malheur planait sur la maison; c'était assez pour qu'on accourût de partout. Partout on était bien accueilli.

Comme aussi l'on accueillait bien toujours ! En particulier, trois classes d'êtres pourraient témoigner de l'hospitalité antique. On faisait fête au *quêteux,* au mendiant professionnel, celui qui venait de près comme celui qui arrivait de

---

[16] Fréchette: *Originaux et Détraqués.*

[17] *Bulletin du parler français au Canada,* v. V, pp. 211, 265; v. VIII, p. 284.

loin.[18] On traitait de même le mendiant d'occasion, hôte toujours attendu avec son costume étrange et qui trouvait chaque fois bon gîte et bon pain.[19] C'était une poste vivante, un incomparable agent de mariages.[20] Il y avait enfin le rémouleur, chanté par Claude Augé, mieux connu comme le fondeur de cuillers et d'épinglettes. Son moule, qui avait bien coûté huit piastres, ne cessait de recevoir une nouvelle matière pour de nouveaux objets de luxe. Tout en faisant tourner du pied sa meule, il racontait des histoires, il écoutait les confidences des jeunesses. Il lui arrivait, entre deux visites à un même foyer, d'avoir tissé une trame amoureuse et préparé la noce prochaine.

De ces quelques traits, empruntés à notre petite histoire d'autrefois, une conclusion découle. Nos pères savaient adoucir leur rude existence en s'amusant honnêtement, tempérer celle des autres par la charité. Leurs exemples ordinaires de frugalité, d'endurance, de travail et d'économie, préparaient à les remplacer des générations fortes.

III — LES MŒURS ACTUELLES

S'ils revenaient, est-ce bien des générations de ce calibre qui aujourd'hui s'offriraient à eux? Nos campagnards ont-ils gardé cette rudesse envers eux-mêmes, cette bonhomie à l'égard des autres, cette simplicité de la vie antique?

Dans presque toute la partie rurale de la province de Québec, on se croirait encore aux temps que nous venons de décrire. La physionomie de nos paroisses ne s'est guère mo-

---

18 Rivard (Adjutor) : *Chez nous.*

19 Botrel en a donné l'idée partielle dans *les Couteaux.*

20 Ceux qui ont connu les deux derniers représentants de l'espèce, Pékin et Papineau, savent la parfaite discrétion et la profonde finesse de ces commodes entremetteurs.

difiée. Les *rangs* continuent de rejoindre le *trécarré* des terres, comme en France les chemins du bourg aboutissent à la place communale. L'église reste le point central où convergent, avec toutes les propriétés, les pensées et les coeurs. Le curé conserve son rôle multiforme de notaire, d'avocat, de juge, de secrétaire, d'instituteur et de médecin parfois, de conseiller toujours. Aussi la maison curiale est-elle le dépotoir de tous les embarras, de toutes les inquiétudes.

Les habitations s'espacent le long des *rangs,* de deux en trois arpents, modestes comme autrefois. Peu à peu seulement, leurs gros blocs de bois équarri disparaissent sous une couche de planches polies ou recouvertes de *bardeaux* (lambris à clin). La grand'maison n'y sert que pendant l'hiver; l'été, on en ferme les volets et l'on se contente du *bas-côté* (appentis). Le four, même quand il ne sert pas à la cuisson du pain, se maintient au bord de la route.

Les constructions, d'ordinaire, ont face sur le *rang.* C'est que les terres s'aboutent au centre de l'immense carré que forment deux *rangs* parallèles et deux *montées* ou *descentes* également parallèles. Ces terres ont toutes à peu près la même étendue et sont presque toutes coupées en parties égales par des clôtures faites de *perches* superposées ou de pierres entassées. Aussi apparaissent-elles, à qui les voit de haut, comme un vaste et multicolore damier. Assez souvent, la terre paternelle a été sectionnée en trois ou quatre lots, pour fournir un chez soi à chacun des fils ou filles mariés. Le travail, partagé alors entre les nombreux enfants, s'accomplit vite, chacun apportant à l'autre son coup d'épaule.

Les rapports entre voisins portent le même caractère de sympathie et de fraternité que les relations familiales. Le dimanche, sacré comme autrefois, tout le monde accourt vers la maison de Dieu pour y entendre *le prêche* et cueillir, sur le perron *de la messe*, les nouvelles du village ou de la ville. Les

visites amicales sont toujours de mode, surtout les longues veillées d'hiver; celles-ci se prêtent si bien aux délassements et aux causeries! Ceux qui ont lu *Maria Chapdelaine*, de Louis Hémon, connaissent la teneur et le ton de ces entretiens. Les contes fantastiques, les parties de cartes, les vieilles chansons normandes, les sauteries, avec accompagnement de violon ou d'accordéon, suffisent aux distractions modestes d'une population essentiellement honnête.[21] Les fréquentations amoureuses se distinguent par le mélange d'une candeur naïve dans l'expression des sentiments et d'une réserve absolue dans les contacts. Qu'on lise encore *Maria Chapdelaine*.

Entre tous, la sympathie est franche, ignorante de raffinements. Tous d'ailleurs, dans une paroisse ou même dans les paroisses voisines, ne sont-ils pas parents à un degré ou l'autre? On se la témoigne de toutes façons. On ne saurait *faire boucherie* par exemple sans envoyer à ses intimes une côte de boeuf, un gigot de mouton, un plat de saucisse ou de boudin; et l'on est sûr d'en recevoir autant à son tour. Les services funèbres, les mariages, les jubilés, la première messe

---

[21] Elle est si honnête que Longfellow a pu dire des Acàdiens:

Neither locks had they to their doors nor bars to their windows,
But their dwellings were open as day and the hearts of their owners.

De son côté, en 1813, Mgr Plessis écrivait, au sujet des pêcheurs des Iles de la Madeleine: " Ces heureux colons, qui savent mourir sans médecins, savent aussi vivre sans avocats. Ils n'ont nulle idée de la chicane, non plus que de l'injustice. Si quelquefois il s'élève des contestations entre eux, elles sont aussitôt soumises à un arbitrage et terminées sans retour. — Ils ignorent l'usage des clefs et des serrures et riraient de celui qui fermerait sa maison autrement qu'au loquet, pour s'en éloigner de deux ou trois lieues. Si quelques hardes les incommodent en route, ils les laissent tout simplement le long du chemin, assurés de les y trouver à leur retour, n'eût-il lieu que le jour suivant." Ils les abandonnent, ajoute le Frère Marie-Victorin (*Canada français*, février 1920, p. 29), " à la garde solide du septième commandement de Dieu." — Lire, sur les Canadiens de Sandwich (Ontario), le Père Lecompte: *Les Jésuites du Canada au XIXe siècle*, I, Montréal, 1920.

d'un enfant de la paroisse, les messes dites pour une intention spéciale sont l'affaire de tout le monde. A leur occasion, les routes s'encombrent de voitures, aussi bien que le dimanche, et l'église se remplit.

Dans d'autres parties de la province, si les âmes et les habitudes ne se sont pas modifiées, l'apparence extérieure a changé. La cabane de bois brut, blanchie à la chaux le long du Saint-Laurent et des rivières, peinte en couleurs *dans les terres,* a presque disparu. A sa place s'élève une construction relativement massive, faite de ciment, de briques blanches, jaunes ou rouges, parfois de bois de luxe. Elle est recouverte, en ce dernier cas, d'un lambris travaillé avec art. La maison tout entière est ouverte et habitée. Les ampoules électriques remplacent la bougie antique et la lampe à pétrole plus moderne.

Au lieu du puits à margelle, d'où l'on tirait l'eau avec une *brimbale,* un moulin métallique, actionné par le vent ou la dynamo, distribue automatiquement l'eau à travers toutes les dépendances. Parfois c'est un bélier sonore qui la pousse jusqu'au réservoir de la maison. Les instruments de culture en acier se sont substitués à peu près partout aux rudimentaires outils de bois. Des pinces gigantesques déchargent dans la *tasserie,* et d'un seul coup, toute une charretée de foin ou de grain. Des moteurs électriques exécutent la tâche dont s'acquittaient autrefois les bêtes de somme et les chevaux. Deux employés suffisent là où jadis cinq ou six n'auraient pas été de trop.

Les communications avec les voisins, avec les marchands du village ou de la ville, n'imposent plus de déplacements. Un téléphone installé au logis supprime toute course inutile. S'il faut en faire, un automobile est là, toujours prêt à se déclencher; en une demi-heure, on a fait, aller et retour, le voyage qui exigeait autrefois une demi-journée, même une

journée entière. Les pourvoyeurs ont, eux aussi, pour leurs distributions, des tracteurs automobiles qui circulent au moins une fois le jour à travers les *rangs*.

Dans ces conditions de richesse et de confort, on devine ce qu'il est advenu du vêtement. Autrefois, l'on n'en avait pas trop de tout le long hiver pour tisser de rudes étoffes, en quantité à peine suffisante pour protéger tout le monde. Le machinisme ici encore a supplanté l'industrie domestique. Les facilités de communication ont rendu plus fréquents les rapports avec le tailleur, la mercière et la modiste. Leurs machines à coudre, activées par le moteur électrique, ont tôt fait d'exécuter toutes les variétés de points et de contrepoints. Les tissus de tous genres, multipliés par les usines qui pullulent, ne coûtent guère à une bourse bien garnie. Aussi, quand vous entrez chez l'*habitant*, à quelque heure que ce soit, vous y trouvez des gens vêtus comme on l'était autrefois aux seuls jours de fête.

La richesse publique a décuplé en vertu du décuplement même de la production. L'installation de banques rurales et de caisses populaires, dans les centres les plus modestes, y a stimulé l'esprit d'économie. Il n'est pas rare qu'à la mort du père les fils, toujours nombreux, héritent d'une fortune toute faite. C'est leur ambition naturelle de l'accroître pour la transmettre, plus considérable encore, à leurs enfants non moins nombreux.

Cette accumulation de biens entraîna parfois un inconvénient. Riches de bonne heure, certains paysans se sont désintéressés de la culture. Ils ont commis leur terre à l'aîné de la famille ou l'ont partagée entre leurs garçons. Retirés au village, ils y mènent, à quarante ans, la vie heureuse autant qu'inutile du bourgeois ou du rentier. Mais c'est déjà un gain. Quand on était pauvre, on émigrait vers la république voisine. Entassé dans les usines, dans des conditions rare-

ment favorables de morale et d'hygiène, on y usait à petit feu une vie faite pour le grand air et la liberté des champs. La concentration dans les bourgs ou villages a presque enrayé aujourd'hui ce fléau de l'émigration. Il reste toutefois qu'un enrichissement trop rapide a contribué à développer le goût des modes exagérées, celui des vues animées, et occasionné des injustices contre lesquelles les autorités religieuses ont dû s'insurger. [22]

L'abondance de biens matériels a produit, d'autre part, un avantage appréciable. Quand on était, par indigence, dépourvu d'instruments mécaniques, il fallait, à l'époque surtout des travaux des champs, garder tout son monde à la maison. Aujourd'hui, présentez-vous chez le fermier: vous croirez, à regarder et à entendre sa progéniture,avoir devant vous des jeunes gens et des demoiselles de la ville. Depuis l'extension du machinisme, extension consécutive à la richesse, tous les enfants ont reçu une éducation primaire suffisante. La plupart des garçons ont fréquenté le collège ou l'académie, la plupart des filles le couvent. Tous y ont appris quelqu'un des arts d'agrément, surtout la musique. Aussi le piano a-t-il sa place réservée dans le salon de toute ferme un peu cossue. La pauvre maison d'école a fait place presque partout à un modeste palais. L'instituteur ou l'institutrice, mieux formés, fournissent une instruction plus complète, plus conforme aux besoins du temps. Leurs émoluments accrus, leur culture plus soignée en font des personnages, qui ont à coeur de se tenir à la hauteur de leur situation. Comme leur enseignement continue à s'inspirer de la morale de l'Eglise, les esprits apprennent à s'ouvrir sans que les coeurs en soient trop gâtés.

L'expansion de l'instruction populaire a une répercussion inattendue. Epris de lecture, le peuple même des cam-

---

22 Bruchési (Mgr Paul) : *Lettre sur la justice*, 1918.

pagnes s'est mis au courant des problèmes qui préoccupent le pays tout entier. Il a pris conscience de la noblesse de son histoire, de la lutte qu'on dirige contre sa race. Les questions économiques et sociales, nationales et religieuses, ont pris le pas, à ses yeux, sur les questions purement politiques. Du coup, les conflits, sur ce dernier terrain, ont changé d'objet. Au lieu de veiller à ses seuls intérêts de clocher, le paysan se soucie davantage des intérêts de sa nationalité. Par la sauvegarde de ceux-ci, il concourt au service de tout le pays. Cet état d'esprit a produit plus de dignité pendant les périodes électorales. Entre partisans *rouges* et partisans *bleus* les positions n'en restèrent pas moins tranchées. Mais il semble que l'on n'eut plus besoin, pour les contraindre à rester fidèles au parti, de recourir autant à ces moyens louches, honteux parfois, que M. André Siegfried a dénoncés dans son livre.[23] Qu'elle ait cette cause seule ou d'autres encore, telles qu'une plus grande indépendance d'esprit, la purification de nos moeurs électorales, dans les campagnes, est un fait avéré.

* * *

A l'été de 1907, ses études terminées, l'auteur de ces lignes quittait l'Institut catholique de Paris, pour rentrer chez lui. A bord du transatlantique, il eut souvent l'occasion de causer avec le personnage le plus important de son pays. C'était sir Wilfrid Laurier, premier ministre alors de la Confédération canadienne. Un soir, l'homme d'Etat avait longuement comparé la vie rurale de ce côté-ci de l'Atlantique avec celle que l'on mène de l'autre côté. La comparaison achevée, il eut cette réflexion : " Monsieur l'abbé, ne trouvez-vous pas qu'en regard des paysans d'Europe, nos *habitants* sont des seigneurs ? "

---

23 *Le Canada, les deux races* (Colin, Paris).

C'est bien cela : nos *habitants* sont des seigneurs. Ils en ont, avec la fortune moyenne, toutes les moeurs. Ils ont des caractères honnêtes et purs, comme il convient à de vrais chrétiens; des coutumes naïves et charmantes, comme il sied à des ruraux heureux. Ces seigneurs heureux et honnêtes, c'est la quintessence du véritable Canada français. [24]

Chanoine Emile CHARTIER,
vice-recteur de l'université de Montréal,
de l'Académie canadienne.

---

[24] Chaque année, à l'occasion du premier jour de l'an, un artiste montréalais, E.-J. Massicotte, consacre un dessin à l'une ou l'autre de nos scènes de moeurs populaires. La collection, qui compte aujourd'hui quinze tableaux (1922), est l'une des plus pittoresques à examiner.

Un créateur du patriotisme français

LE 4 mars dernier, le cercle universitaire recevait M. Henri Dombrowski, titulaire de la chaire de littérature française à l'université de Montréal.

M. Antonio Perrault, président du cercle, présenta le conférencier en termes excellents. Il exposa le but qu'on s'est proposé en instituant ces causeries du samedi soir : rapprocher les professeurs de l'université et provoquer des discussions fécondes ; encourager d'une nouvelle manière la culture générale. Il s'est félicité de recevoir, en la personne de M. Dombrowski et de ses auditeurs, la Faculté des lettres, celle de toutes les facultés qui tend le plus directement à cette culture. S'adressant ensuite au conférencier lui-même, M. Perrault insista sur deux traits principaux de sa personne : il fut *soldat* et fit toute sa part dans la victoire de la France, il est *universitaire,* c'est-à-dire qu'il appartient à ce corps admirable d'hommes savants et désintéressés qui font l'honneur de leur pays en maintenant si haut son niveau intellectuel et moral.

M. Dombrowski prit ensuite la parole. Sa conférence n'était pas écrite, mais en professeur expérimenté il parla sur des notes. Il y a un vrai plaisir à suivre, chez un homme dont on est sûr, l'élaboration de la pensée et la formation de la phrase.

" Un créateur de patriotisme, dit-il, communique la foi à ceux qu'il anime. Jules Michelet, auteur d'une histoire de France depuis le moyen âge jusqu'à la révolution, l'a été d'une façon particulière. La seule tribune que Michelet ait connue est la chaire de l'université, et son champ d'action a été les archives nationales. Il n'a pas seulement animé le

passé en un style incomparable. Il a marqué le sens de la révolution et son œuvre a eu un retentissement considérable.

" Il est vrai, ajoute M. Dombrowski, que, dans l'oeuvre de Michelet comme dans sa vie, il y a toute une partie mauvaise, détestable même, et qui mérite le jugement sévère que Veuillot porta sur elle dans les *Libres Penseurs*. Mais ces défauts, pour graves qu'ils soient, ne doivent pas nous faire oublier que Michelet, historien, eut de belles idées, de nobles idées, et qu'il les exprima dans un style qui, sans doute, pêche parfois contre la mesure et le goût, mais n'est jamais ennuyeux, car il est animé par une imagination de voyant, par une éloquence passionnée et l'on y sent vibrer l'âme d'un ardent patriote.

" C'est comme historien de la révolution française que Michelet mérite surtout le nom de créateur du patriotisme français. Tandis que d'autres historiens, Taine et Sorel, s'attachaient, le dernier à démontrer l'action de la tradition dans la révolution, le premier à la présenter comme un cas pathologique, Michelet s'efforçait de dégager de ces événements ce qu'ils avaient de glorieux et de réconfortant et de mettre de l'avant le progrès qu'ils marquaient dans l'évolution du patriotisme français.

" Ce progrès, c'est la reconnaissance de la souveraineté nationale ainsi formulée dans la *déclaration des droits de l'homme*: " Le principe de toute souveraineté réside dans la nation. " La France n'était plus désormais un assemblage de provinces unies seulement dans la personne de leur roi. C'était une société d'hommes décidant, par leur seule volonté, de vivre ensemble sous les mêmes lois et d'unir leur sort dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Le sentiment national était arrivé à maturité, et le geste d'un Voltaire, félicitant publiquement le roi de Prusse, Frédéric II, d'avoir battu à Rosbach l'armée française, était dorénavant impossible.

" Enumérer les conséquences du principe des nationalités, ce serait faire l'histoire du 19e siècle. Il suffit de regarder autour de soi pour constater, aujourd'hui encore, sa vigueur. Les quatre dernières années ont vu la résurrection de la Pologne, la naissance de la Yougo-Slavie; ces derniers mois, l'affranchissement de l'Irlande; ces dernières semaines, l'autonomie de l'Egypte. Et le principe des nationalités n'a pas encore dit son dernier mot.

" Michelet n'a pas seulement compris le progrès du patriotisme français à la fin du 18e siècle, il a attisé sa transformation, son enrichissement jusqu'à nos jours. La France avait appris aux nations à vivre; elle a aussi voulu leur apprendre à vivre en paix. Pour cela, deux conditions étaient nécessaires, qu'elle a réalisées. La première, comprendre les qualités des autres peuples; la seconde, montrer dans ses relations politiques de la modération. La France n'a pu éviter la guerre de 1914. Mais, même dans la guerre, elle n'a eu que des pensées de paix ; même à l'heure de la victoire, elle ne s'est pas laissé enivrer par les succès et,aujourd'hui encore, comme le disait tout récemment M. Poincaré, elle n'a qu'un désir, vivre en paix avec toutes les nations.

" Le sentiment patriotique est un sentiment puissant mais délicat, qui a besoin d'être éclairé et dirigé. Michelet lui a rendu ce service. Souhaitons la venue d'un grand génie qui sache dégager des derniers événements la leçon qu'ils contiennent pour la France et pour le monde. "

M. Dombrowski termina par la lecture d'une très belle page de Michelet sur les gloires de la France.

M. l'abbé Olivier Maurault, prêtre de Saint-Sulpice, le remercia en ces termes: " Vous venez, monsieur, de nous parler avec beaucoup de charme du patriotisme français et

de Jules Michelet. Votre causerie était débordante d'idées, que nous avons recueillies au milieu d'un très sympathique silence. Comme vous avez voulu finir par un passage de votre historien, nos applaudissements approuvaient sans doute cette belle page, mais ne vous y trompez pas, ils s'adressaient aussi à vous.

" Quant à Michelet, vous n'ignorez pas que nous avions accoutumé de le juger assez sévèrement. Nous savions que, dans son *Histoire de France,* après François Ier son récit est entaché d'un évident parti-pris. Certaines formules de Faguet nous étaient restées dans l'esprit: " Il ne faut pas dire: voilà un homme qui est un grand historien, qui sait toute l'histoire, et de près... il faut dire: voilà un homme qui oublie toute son histoire dès qu'il s'agit de politique..." ou bien: " il a embrassé de tout coeur toutes les idoles de son temps ", et enfin: " il étudie la révolution pour y subordonner ensuite toute l'histoire des temps modernes et ne tenir compte que de ce qui la justifie. "

" Mais, monsieur, nous avions lu trop de resplendissants extraits de ce grand écrivain pour condamner son oeuvre tout entière. S'il a souvent erré dans ses jugements, il n'a pas cessé de ressusciter " la vie intégrale du passé ", comme il dit, avec un talent qui n'a pas eu son pareil et un style qui est à lui seul. Michelet demeure une sorte de "voyant" et un vrai poète. Vous venez de nous rappeler qu'il fut un des créateurs du patriotisme français, de ce patriotisme admirable qui s'est magnifiquement déployé dans la dernière guerre.

" S'il est, en effet, une vertu française sur laquelle le sentiment de tous — amis, ennemis et neutres — a été unanime, c'est bien ce patriotisme des années douloureuses, dont le spectacle a rempli l'univers d'émotion et de respect. Ah! comme nous comprenons, nous Canadiens français, si attachés à notre sol qui ne compte pourtant que trois cents ans

d'histoire, cette fidélité inviolable du citoyen français à sa terre, parée de toutes les beautés, vieille de tant de siècles et illustrée de tant de gestes héroïques! De ce point de vue, tout historien qui raconte les hauts faits de ses compatriotes est un bienfaiteur de sa patrie. Mais Michelet, vous l'avez montré, a eu, lui, une mission plus spéciale encore.

" A l'encontre de Taine, il a dégagé le sens patriotique et réconfortant de la révolution française. Ce nouveau patriotisme,il l'a fondé sur le principe des nationalités. Tout le long du 19e siècle, la France luttera pour le soutenir. Et Michelet, qui a fait tout ce qui était en lui pour l'instaurer, méritera d'entrevoir ses développements futurs au sein de notre société contemporaine. Le patriotisme français moderne veut la *paix* et, au cours de la dernière guerre, il n'a eu de pensée que pour elle. C'est votre conviction, monsieur, c'est la nôtre aussi. Et cette volonté pacifique n'est pas pour diminuer dans nos coeurs l'amour que nous gardons à votre patrie. "

M. Maurault rappelle ensuite que M. Dombrowski est doublement français, par élection et par naissance. En 1830, son aïeul, chassé de Pologne par la persécution, passait en Lorraine, et c'est là, à Toul, que lui-même naquit. Il alla ensuite demeurer au Mans, à l'ombre de la cathédrale Saint-Julien. " Vos cathédrales françaises, voilà bien un de ces traits séduisants qui nous font aimer la France comme nous aimons une personne humaine. " M. Dombrowski, élève de l'Ecole normale supérieure de Paris, en revint pourvu de tous les titres de l'université. Professeur stagiaire au lycée Condorcet, il allait occuper la chaire de première au lycée de Brest, lorsqu'on lui proposa la nôtre, qu'il voulut bien accepter.

"C'était, d'une manière excellente, dit M. Maurault, servir votre patrie,manifester votre patriotisme,faire votre part dans l'expansion française à l'étranger. Votre valeur comme profes-

seur se rehausse d'une décoration, qui vous sied à merveille et souligne fort heureusement la jeunesse de vos traits. Raconterai-je comment vous avez mérité cette rosette de la légion d'honneur? J'aurais peur, mon lieutenant, de diminuer, en la décrivant mal, cette défense du château de X, cette scène de courage et d'horreur dont vous avez été un des acteurs, cette lutte corps à corps, à coups de crosse de fusil, cette blessure, que dis-je, ces trois blessures qui, sans doute, auraient été mortelles si vous n'aviez eu dans les veines du sang de soldat, depuis trois ou quatre générations...

" Puissiez-vous vous plaire au milieu de nous, monsieur, et nous comprendre à fond, afin que, de retour dans votre beau pays, vous nous fassiez des amis à votre image, convaincu que les sympathies françaises sont pour nous un réconfort, un appui nécessaire et un gage de prospérité nationale. "

TESTIS.

Pétales du passé radieux [1]

L'ÉCOLE DES SŒURS

BIEN qu'elles ne fussent pas dans la même rue, de la maison à l'école il n'y avait pas deux cents mètres. On n'avait juste qu'à tourner le coin et l'on voyait le mur de briques derrière lequel s'étendait la cour de récréation. Au milieu, une grille de fer qu'on n'ouvrait qu'aux grands jours; à un bout, la petite porte par où l'on entrait d'ordinaire en montant deux marches de pierre; à l'autre bout, le préau où, par la pluie, l'on s'abritait pendant les récréations. C'est à cette extrémité du bâtiment que se trouvait la classe des petits. Là, garçons et filles, séparés en deux groupes, de part et d'autre de l'allée centrale, écoutaient les leçons de la Soeur Marie. Les élèves avaient de cinq à sept ans. Plus grands, les garçons devaient aller ailleurs, chez les Frères ou au collège, tandis que les petites filles pouvaient continuer dans la maison leurs études jusqu'au brevet élémentaire.

J'avais six ans quand mes parents vinrent se fixer au faubourg. La rue très courte que nous habitions était tout nouvellement construite. Elle reliait deux impasses aussi courtes qui, comme elles, ne comptaient que des maisons d'habitation de gens modestes: petits rentiers, employés de commerce, professeurs de peinture, de piano et de français, un étranger que je n'ai jamais entendu nommer que monsieur

---

[1] Ces "pétales" sont détachées d'un ouvrage en préparation qui paraîtra bientôt sous ce titre *le Passé radieux*. L'auteur, un fils de France qui vit au Canada depuis vingt ans, y raconte des souvenirs personnels en marge d'événements publics de la vie catholique en France. — *Note de la rédaction.*

l'Américain et dont je n'ai jamais su la profession... Il ne passait donc pas grand monde dans la rue entre les pavés de laquelle poussait l'herbe dont au printemps le vert tendre adoucissait la dureté du grès. En dehors de ceux qui y avaient élu domicile, de rares visiteurs, quelques voitures de fournisseurs, une dizaine tout au plus dans la journée. Nous pouvions donc aller seuls à l'école sans que nos parents s'inquiétassent. Deux minutes, peut-être trois, pour nos petites jambes suffisaient au trajet. Nous jetions, en traversant la cour, un regard à la statue de saint Maurice en légionnaire romain, dans sa niche, et nous prenions place sur nos bancs, attendant que d'un coup sec de son claquoir de buis Soeur Marie nous donnât le signal de nous mettre à genoux pour réciter le " Notre Père " et le " Je vous salue, Marie ". Il me semble l'entendre encore cette récitation pieuse quoiqu'un peu mécanique de la prière, avec ses intonations chantantes, étrangères à toute harmonie, que les bambins et fillettes se transmettaient religieusement, d'une année à l'autre, comme si elles faisaient partie d'un rite propre à l'école. Nous n'aurions pas eu, certes, l'idée de dire sur ce ton nos prières, à la maison, le soir et le matin mais... les collectivités ont leurs lois.

Soeur Marie mettait tout son coeur à nous instruire et à nous former. Son enseignement ne comprenait pas seulement les premiers rudiments des lettres et des sciences mais aussi — et elle s'y appliquait avec beaucoup de dévouement — les fondements de la civilité puérile et honnête et de la morale. Il régnait beaucoup d'ordre et de discipline dans sa classe. Elle savait s'imposer et se faire aimer. Nulle part ailleurs, j'en ai la conviction, on n'a chanté l'alphabet avec autant d'ensemble et même de brio. Fi de ces maîtres sans imagination qui vous font apprendre sur le même ton le chapelet des vingt-six lettres, quand la musique vocale offre tant de res-

sources! Pour moi, je les connaissais déjà ces lettres de l'alphabet, et j'en étais fier. Pourtant je ne pouvais m'empêcher de regretter de ne les avoir pas apprises sur le même air. En écoutant avec sympathie les tout petits exécuter leur morceau, j'éprouvais un peu de mélancolie à songer que la nouvelle méthode était bien plus amusante que l'ancienne... On épelait aussi les diphtongues, les syllabes et les mots en chantant. On psalmodiait l'arithmétique, mais à la façon des carmélites sur quelques notes seulement. Cela donnait à la table de multiplication une poésie que je ne lui connais plus. On avait beau faire, ou plutôt sans rien faire, semblait-il, naturellement, spontanément, on chantait les définitions de la géographie, les réponses du catéchisme, les phrases toutes simples de l'histoire sainte.

L'histoire sainte avait pourtant l'avantage de donner lieu à des développements oraux où Soeur Marie excellait. Il y avait d'ailleurs sur les murs des tableaux qui nous aidaient à comprendre son récit. Nous croyions voir les scènes de l'ancien Testament se dérouler sous nos yeux. L'Orient nous devenait familier: la Mésopotamie avec le Tigre et l'Euphrate, l'Egypte avec le Nil et la Mer Rouge, la terre de Chanaan où coulaient le lait et le miel. Tous ces pays lointains nous étaient, bien entendu, mieux connus que notre arrondissement. Et nous n'imaginions pas qu'il y eût d'autres épisodes historiques que le déluge, le sacrifice d'Abraham, la destruction de Sodome et de Gomorrhe (pauvre femme de Loth changée en statue de sel!), le voyage de Tobie, Joseph expliquant les songes de Pharaon et les autres faits merveilleux que nous représentaient ces belles images.

Pourtant... Il y avait tout de même un événement d'un autre ordre, bien plus récent, que nous savions tous avoir pour nous une importance extraordinaire: la perte de l'Alsace-Lorraine après la guerre franco-allemande. Nous voyions

sur le mur une grande carte de France où seul le territoire de notre pays était teinté—en rose, si je ne me trompe—; les pays limitrophes étaient en blanc mais on avait fait exception pour l'Alsace-Lorraine qui figurait en violet, couleur de deuil, celle des cérémonies de la Passion. Les noms de Strasbourg et de Metz étaient imprimés en gros caractères, tout comme ceux des grandes villes de province, Lyon, Bordeaux, Marseille. Nous savions tous que c'était un morceau de la France qu'on avait pris. Nos coeurs se soulevaient d'indignation en y pensant. " Prussien! " nous semblait la dernière des injures; c'était celle que rugissaient, comme une protestation de la conscience, les petits quand en jouant les grands les terrassaient. Oh! Soeur Marie, vous et vos compagnes, quelles bonnes patriotes vous fûtes! Jamais nous ne les avons oubliées, vos leçons, humbles et si grandes! Dans le coeur de vos élèves vous avez mis comme de belles plantes qui ne demandaient qu'à s'épanouir, mais qui réclamaient néanmoins des soins attentifs: l'amour de Dieu et l'amour de la France, les aspirations vers le bien, la soif d'équité, le désir de consacrer un jour leurs forces à ces deux causes. Précieuses semences s'il en fut !

Les jours passaient dans une monotonie laborieuse qui n'était pas sans charme. Décembre vint et il y eut alors quelque chose d'extraordinaire: on nous fit écrire des lettres de nouvel an. Je me rappelle avec attendrissement le beau papier gaufré sur lequel nous inscrivîmes en un style ampoulé d'aimables banalités à nos " chers parents ", " cher bon-papa et chère bonne-maman", "cher oncle et chère tante", etc... Toute la famille avait son dû, jusqu'à je ne sais quel degré. Les formules, communes à toute la classe, ne pouvaient qu'être conventionnelles et, encore que respectueuses, un peu ridicules par l'exagération même de leur solennité. Mais, au fond, il s'agissait avant tout de témoigner à nos parents notre affec-

tion et notre reconnaissance. L'expression n'importait pas tant et, par les baisers avec lesquels on répondit à nos lettres et par les étrennes qui les accompagnaient, nous comprîmes tous que nous avions fait plaisir aux destinataires de ces phrases contournées, si peu personnelles. Nous avions rempli un devoir. On nous avait initiés un peu aux obligations sociales.

C'est à l'occasion de ces lettres de nouvel an que j'eus la révélation d'une chose inouïe, à savoir : la réalité presque tangible de pays lointains que l'on n'atteint qu'après des semaines et des semaines de navigation, de ces pays qui semblaient fabuleux auprès du paradis terrestre et de la terre promise. Un de mes condisciples avait un oncle en Cochinchine,un fonctionnaire d'un rang élevé de l'administration de la colonie, et, sous mes yeux écarquillés, il écrivit en classe une lettre, d'ailleurs tout aussi banale que les miennes, mais une lettre qui devait aller là-bas, si loin, une lettre qui voyagerait six semaines avant d'arriver à destination. Quand il me montra sur l'enveloppe le nom de Saïgon, mon voisin m'apparut tout autre qu'auparavant, un peu mystérieux, comme ces pays d'Extrême-Orient où travaille la *Sainte-Enfance*. Car c'était bien autre chose de savoir que l'Afrique, l'Amérique, l'Asie, l'Australie existaient ou d'avoir un oncle qui y vivait tous les jours pendant que nous étions en France. De lointaines perspectives, insoupçonnées, m'apparurent soudain : des paysages fantastiques et pourtant réels, des gens étranges mais très vivants, des enfants blancs et des enfants jaunes, qui, si loin, apprenaient comme moi le catéchisme, l'histoire sainte, la géographie et auxquels, sans doute, la France ne semblait pas moins inaccessible qu'à moi l'Indo-Chine. Ce jour-là, pour la première fois peut-être, j'eus une idée confuse de la complexité de l'humanité et de la vie du globe. Confronté pour ainsi dire par un fait certain, bien établi : l'existence d'un Français,

bien mieux, d'un concitoyen, vivant en Asie lointaine, pour la première fois je conçus comme une éventualité possible l'hypothèse de grands voyages. J'eus désormais de l'univers une toute autre vue qu'avant.

Quelques mois après, non sans regret, je quittai la classe de Soeur Marie pour emporter au collège le petit bagage intellectuel — oh! modeste sans doute, mais fort précieux — dont son dévouement m'avait muni.

COLLÉGIEN

Lille, vous vous le rappelez, a été fortifiée par Vauban. L'enceinte des remparts a été remaniée. Mais la ville garde encore la ceinture de ses fortifications qu'on ne peut franchir qu'à un certain nombre de portes par où passent les grand'routes conduisant aux villes voisines. On a ainsi la Porte de Douai, la Porte de Tournai, la Porte de Béthune, la Porte de Dunkerque, etc... Nous avions, nous, à passer par la porte de Roubaix, précédée de deux larges fossés franchis par des pont-levis, puis d'un glacis étendu et d'une zone militaire où il était interdit de construire "en dur". Il n'y avait là que des maisons de bois, les premières du faubourg qu'on démolirait volontairement en cas de guerre, nous disait-on, pour donner aux défenseurs un champ de tir suffisant pour arrêter l'agresseur. En dehors du " périmètre de la guerre ", comme on appelait cette partie, les maisons du faubourg Saint-Maurice étaient toutes, sans exception, de brique ou de pierre. C'était peut-être, d'ailleurs, le plus agréable faubourg de la ville. Il ne comprenait point d'usines,sauf un atelier métallurgique établi tout à l'autre extrémité, près de la voie ferrée. Nous étions alors en 1887. On parlait souvent de la possibilité d'une nouvelle guerre. On en parla tout le temps, il me semble, pendant les vingt-sept années qui suivirent et à force

de l'attendre et d'en parler on n'y croyait plus. Elle survint un jour qu'on n'y pensait pas et elle se fit tout autrement qu'on ne l'avait prévu. Il fut bien inutile de démolir les maisons de bois de la zone militaire. C'est par un bombardement à longue distance que commencèrent les opérations contre Lille. Les obus décrivant leur immense trajectoire parabolique se moquaient bien des maisons de bois. Ils passaient par-dessus en sifflant et s'en allaient éclater au coeur de la ville, détruisant de préférence les quartiers riches du grand commerce et les alentours de la gare. Mais ces événements-là n'appartiennent pas au temps que je raconte : laissons-les.

Pourtant, une fois encore, depuis 1870, en France, nous avons toujours vécu dans l'ombre de cette éventualité terrible : la guerre. Je me souviens qu'un jour le professeur de mon frère aîné vint faire une visite à la maison. La conversation, d'abord quelconque, glissa je ne sais comment sur la pente, naturelle semblait-il, qui menait à la politique extérieure. Sans doute avait-on parlé de la démission forcée du président de la république, Jules Grévy, puis des rapports incertains avec le gouvernement allemand. L'incident Schnoebelé ne datait que de quelques mois. La conversation était coupée de longs silences. Au fond de la pensée des interlocuteurs les souvenirs de l'*année terrible* s'animaient comme d'horribles spectres qui pourraient reprendre vie. Nous, les enfants, nous ne disions rien. Nous écoutions dans un silence presque religieux les voix alternées, graves toutes deux, presque angoissées. Nous entendions des noms terribles : de Moltke, Bismarck. Bismarck surtout nous apparaissait comme un monstre mystérieux, insaisissable, l'Antechrist. Enfin, le mot fatidique : la guerre, fut prononcé. Je compris, ce soir-là, que c'était quelque chose de terrible qu'une guerre et que, si la France était vaincue dans le prochain corps-à-corps, elle serait démembrée. Oh ! qu'il m'avait frappé, ce mot inconnu

de " démembrement ". Tout de suite son sens m'était apparu comme dans une révélation soudaine et je sentis combien la France était un être vivant, sensible et douloureux.

Quand le prêtre fut parti, nous courûmes, mon frère et moi, revoir les "reliques" : le sabre brisé dont la lame s'était rompue, un jour de bataille, alors que mon père, officier de mobiles, combattait avec Faidherbe à l'armée du Nord, et l'autre sabre, qui paraissait tout neuf, celui qui faisait partie de son uniforme de capitaine de l'armée territoriale, après la réorganisation militaire de 1872. Nous revîmes aussi tous les képis, celui de Rome, celui de la bataille de Saint-Quentin, et le dernier, celui qui portait, au-dessus de sa visière, le numéro 8 — huitième régiment territorial d'infanterie—. Dans la même armoire de chêne se trouvaient encore les ceinturons, la tunique, le pantalon de drap rouge, tout l'uniforme — et cette vue, l'explique qui pourra, nous rendit toute notre confiance juvénile et notre foi dans la patrie.

Notre patrie, nous ne la connaissions guère alors ; nous la sentions. Nos soeurs avaient à l'école un livre de lecture qui nous faisait envie, le *Tour de la France par deux enfants.*

Il est bien difficile de discerner laquelle de nos lectures a exercé sur nous le plus d'influence, d'abord parce que nous nous analysons mal et ensuite parce que nous avons, au cours de notre vie, trop lu, trop conversé, trop discuté, pour pouvoir reconnaître l'apport de chaque jour et de chaque heure dans la lente sédimentation d'où résulte notre personnalité. Mais il me semble que ce livre modeste fut un des premiers à nous révéler la vie moderne. Nous nous groupions, frères et soeurs, pour le lire ensemble, regarder et commenter les images, échanger les réflexions qu'elles nous suggéraient.

Plus tard ce furent les magnifiques éditions illustrées des *Chroniques de Froissart*, de la *Vie de saint Louis* par Joinville, de l'*Histoire de France racontée à mes petits en-*

fants de Guizot, et d'autres fort beaux livres qui captivèrent notre attention. Les *Contes d'Andersen* et les *Fables de La Fontaine* illustrées par Gustave Doré nous semblèrent incomparables. Il y avait dans les premiers tant de simplicité unie au merveilleux que nous étions ravis et,dans les secondes, il y avait ce que tout le monde admire, mais aussi dans les gravures tant de grandeur, tant de luxe et de magnificence, avec tant de vie et d'interprétation profonde, que jamais je ne pourrai séparer leur souvenir du texte du bon fabuliste.

La cigale et la fourmi : une mère de famille rangée, propre, économe, même ladre, refusant tranquillement du pain à une jeune femme émancipée, légère, insouciante, chanteuse ou danseuse, imprévoyante bohémienne sur laquelle, si raisonnables que nous fussions, nous nous attendrissions, tandis que nos regards étaient chargés d'un silencieux reproche quand ils allaient à son impitoyable interlocutrice dont l'ironie nous navrait. On devinait la table mise où tout-à-l'heure elle s'assiérait pour un plantureux repas avec son mari et ses enfants, la huche pleine de provisions, le bahut rempli d'effets. Et elle osait refuser du pain à cette aimable cigale, blâmable sans doute, mais si jolie. "Je chantais, ne vous déplaise!" Et pourquoi ne chanterait-elle pas? Les poètes sont donc condamnés à mourir de faim? Les deux mulets, le rat de ville et le rat des champs, le chêne et le roseau, l'hirondelle et les petits oiseaux, cent autres fables étaient le sujet de compositions artistiques dont la vue nous laissait rêveurs. Nous découvrions une vie supérieure à celle du corps, celle de l'esprit animant la matière et créant l'art.

Et toutes les formes d'art semblaient se révéler à la fois à notre intelligence enfantine : l'art littéraire avec l'art du dessin, et, par les gravures des autres ouvrages que renfermait notre bibliothèque, l'art de la reconstitution historique et, par évocation, la sculpture et l'architecture. Désormais nous re-

gardions autour de nous avec une curiosité mieux éveillée; la Bourse, les remparts, la porte de Paris, l'église Saint-Maurice rappelaient des époques disparues, très différentes certes, nous le sentions confusément sans savoir encore discerner les siècles. Le palais de Rihour et sa chapelle prirent alors à nos yeux un grand intérêt. La préfecture, trop récente, nous plaisait moins. Quant au palais des Beaux-Arts que l'on construisait, il nous prouvait qu'on n'avait pas cessé de se préoccuper, en France, des besoins esthétiques, puisqu'on leur consacrait un fort bel édifice.

Il faut l'avouer, ces grands enthousiasmes, ces ardeurs inassouvies vers l'idéal, ce n'était pourtant pas l'essentiel de la vie quotidienne et les jouets piquaient alors plus ma curiosité que les livres et les tableaux. Souvent, en allant au collège, et plus souvent encore en en revenant, nous nous arrêtions éblouis aux étalages qui déployaient toute leur séduction dans les semaines sans pareilles qui précédaient la Saint-Nicolas, Noël et le jour de l'an.

Noël offrait chez nous une particularité à laquelle, pour être sincère, il faut reconnaître que nous ne trouvions pas beaucoup d'agrément. Ma chère mère tenait absolument à recevoir à la maison ce jour-là un ou deux enfants pauvres et elle voulait qu'après le dîner nous les amusions quelques heures. C'était pour nous, je l'avoue, un rude sacrifice que nous ne faisions pas de très bon coeur. Mais nos hôtes ne devaient pas s'en apercevoir (je l'espère en tout cas), car nous nous efforçions honnêtement et sincèrement de leur procurer un peu de joie. Cela présentait parfois quelque difficulté à cause de la diversité des éducations et des habitudes, mais il me semble — ce témoignage fera sourire — que nous avions beaucoup de tact et que nous ne nous en tirions pas mal. Nous allions glisser, s'il y avait de la glace. Sinon, nous organisions quelque jeu simple qui ne pût placer dans un état d'infériorité vis-à-vis de nous ces enfants déshérités.

...Un jour, nous vîmes avec consternation, dans la salle à manger, sous un tableau, qui représentait un mousquetaire enrubanné, une inscription très claire, nette et sévère : *ici on obéit.* Nous nous cabrâmes un instant. Obéir, nous le voulions bien — ordinairement du moins — sans trop de récriminations (oh ! nous n'étions pas parfaits !). Mais l'annoncer à tous nos visiteurs par une sorte de profession de foi et de publication presque indiscrète de notre vertu, cela nous paraissait héroïque, spartiate ou romain, antique à coup sûr, pas du tout fin de siècle. Mais l'autorité tint ferme et pendant des années nous lûmes sur le mur les trois mots inexorables sous lesquels notre volonté n'avait qu'à s'incliner.

JERSEY

Souvenirs de l'Ecole préparatoire au " Borda "

O compagnons des trois années fécondes que j'ai passées à Jersey, avant que d'évoquer ce temps heureux où nous vécûmes ensemble les mêmes rêves, laissez-moi dire avec quelle fierté j'ai, pendant la grande guerre, retrouvé vos noms partout où les marins de France se sacrifiaient : à Dixmude avec les fusiliers marins, aux Dardanelles, dans le canal d'Otrante en Méditerranée, dans les airs en avions et en dirigeables, partout où guettait la mort. Promotion de 1898, qu'il est faible et chétif ce témoignage d'admiration que je vous adresse, mais comme mon coeur bat en vous l'envoyant ! Vous avez réalisé dans un grand style l'objet de vos ambitions juvéniles : pour la France, vaincre ou mourir ! Vous aviez pu, mes admirables amis de la marine, connaître autrefois de dures années, de terribles angoisses, quand il vous semblait — que cela paraît loin, maintenant ! — que la France démissionnait et qu'elle trouvait trop lourde sa part du fardeau de l'univers à

soutenir en équilibre. Vous avez souffert. Mais la guerre est survenue, brutalement imposée, et tout de suite vous avez vu que la France ferait tout son devoir et qu'en se défendant, elle défendrait — jusqu'à en mourir s'il le fallait plutôt que de faire défaut — la cause de l'honneur et de la liberté. Et vous avez crié votre allégresse de pouvoir totalement vous dévouer, de voir, encore jeunes, votre carrière aboutir à son but : le sacrifice dans une juste guerre !

Qu'il est vain l'espoir de rendre par des paroles le charme singulier de cette île, de vous dépeindre son vieux caractère breton-normand, à qui une pointe d'anglicisation ne fait qu'ajouter un peu de piquant, de vous décrire ses paysages gracieux ou âpres, de vous redire la douceur de son climat, la bonhomie de ses paysans, la richesse de son sol fertile et la verdure si fraîche de ses vallons.

Ah ! qu'elles furent exquises les promenades que nous y fîmes, par petits groupes, jeunes, libres, enthousiastes, riant et rêvant, jetant aux vents nos illusions et nos chansons, en pensant aux pays inconnus où plus tard nous irions aborder, imaginant des îles enchantées où il y aurait encore plus de douceur et de poésie !

Je nous revois, un soir, cheminant le long de la grève. Dispersés au bord du flot dont nous suivions la frange, nous voyions peu à peu nos ombres s'allonger à mesure que le soleil, en descendant sur l'horizon, infléchissait sa course vers la sombre masse des falaises de Noirmont. C'était le printemps, un vent tiède venait du large et nous apportait les embruns et les effluves salés des varechs. Au bord du sable, quelques hommes rassemblaient avec leurs râteaux les gros paquets d'algues, le *kelp*, que le flot apportait. Ils les chargeaient sur leurs voitures pour aller fumer leurs terres avec ce précieux engrais. Tout à la douceur du soir, nous nous taisions. La brume monta légère et tout revêtit un aspect

fantastique. Au loin, le bord estompé des falaises, le globe rouge du soleil au contour indistinct, les silhouettes ouatées de nos compagnons faisant penser aux fées des grèves, et quand, dans le silence, retentirent étranges quelques syllabes, pour nous incompréhensibles, de ce normand du XIIe siècle que parlent encore les paysans de Jersey, il nous sembla que nous retournions très loin en arrière dans l'histoire, que nous assistions à des commencements d'humanité, que nous étions transportés à ces temps fabuleux où l'homme prenait possession du monde, redoutant à chaque pas de rencontrer des puissances mystérieuses et magiques qui l'enchantaient et l'effrayaient. N'avez-vous pas, un jour, aussi, ressenti ce mystérieux émoi d'une sensibilité d'adolescent que le cri discordant d'un oiseau de mer, l'ululement d'un hibou, l'odeur âcre du souffle marin, l'orbe solaire agrandi par un singulier effet de lumière suffisent à jeter dans des extases secouées de délicieux frissons ! Une heure plus tard, l'esprit clair, la plume à la main, nous étudiions les sections coniques et le théorème d'Appollonius.

Jean de FRANCE.

L'éclosion

CETTE blonde petite Jeanne avait dix-sept ans et une âme de fleur, comme d'autres ont un " coeur de nénuphar "; une fleur rien qu'entr'ouverte encore, et que la vie avait pu frôler mais sans l'atteindre vraiment.

Chez elle, c'était un peu à l'écart du considérable village de R... une maison vieille précédée d'un terrain planté de sapins sombres; souvent, la brise s'emmêlait dans les branches toujours vertes, et elle chantait alors des mélodies exquises de tristesse. Mais Jeanne n'avait jamais cherché à savoir ce que murmurait la brise aux beaux sapins ténébreux.

Jeanne était plus gracieuse que jolie, peu robuste, nonchalante, et en quittant le couvent, trois années plus tôt, elle en emportait un bagage de science très très léger. Sa soeur, Cécile, s'était toujours montrée plus débrouillarde, et, à la réflexion, comprenant que ni son vieux père, ni sa belle-mère, ni ses frères et soeurs, tous mariés, ne pourraient lui être d'un grand secours, lorsque le moment serait venu, pour elle, de fixer son avenir, elle avait exprimé son désir de travailler et de gagner. Ainsi fut fait, et depuis près de deux ans, Cécile tenait la plume, au service de maître Bourdeau, le vieux notaire.

Mais Cécile était maladive, et à plusieurs reprises déjà, Jeanne avait dû la remplacer un jour, deux jours, trois jours de suite, au bureau. La pauvrette détestait horriblement cette corvée devenue le point noir, toujours à redouter, de sa calme et candide existence.

Or, ce matin-là, l'épreuve se renouvelait et c'est le coeur gros, et intimement révoltée contre l'injustice du sort, que Jeanne s'en allait vers le village, ses caoutchoucs s'emgluant,

à tout moment, dans la terre détrempée du talus, et menaçant de quitter ses chaussures.

La maison de maître Bourdeau s'élevait, élégante, harmonieuse en ses proportions, vers le milieu d'une rue toute paisible. L'étude comprenait deux pièces du logis principal et on y accédait par une porte de côté, ayant son perron à elle, bien que la galerie semi-circulaire y aboutît également. Comme Jeanne ouvrait cette porte, la sonnerie d'un timbre se déclencha et le notaire, un petit vieillard tout blanc, la moustache mince et tombante, de grandes lunettes aux verres bombés élargissant ses yeux un peu gros, se tourna, tout d'une pièce, vers l'arrivante.

— Votre soeur est malade ?

— Oui, monsieur.

— Qu'est-ce qu'elle a? Va-t-elle revenir bientôt?

— Elle a mal à la gorge...

— Vous venez la remplacer ?

— Oui, monsieur. Elle dit qu'elle a des copies en retard.

— Moi aussi, je suis malade. La grippe! La grippe! Il n'y a rien de plus malsain que cette humidité du printemps. Ça peut tuer un homme.

Un silence suivit, et comme Jeanne se dirigeait vers l'autre pièce qui était le cabinet ordinaire de Cécile, maître Bourdeau quitta brusquement son fauteuil à vis, et passant devant la jeune fille, pénétra lui-même dans le cabinet, en disant:

— Il y a mon neveu qui est arrivé d'hier soir...

Ce neveu était l'héritier présomptif du notaire. Il arrivait ainsi, parfois, sortant on ne savait d'où et Cécile avait parlé de lui à la maison. Si Jeanne se rappelait bien, il n'avait pas encore tout-à-fait terminé ses études de la loi.

— Philippe, disait le notaire, puisqu'*elle* est arrivée, tu peux t'installer dans mon bureau et répondre aux clients. Moi, je vais en profiter pour me jeter, quelques minutes, sur mon lit. Ça me fera du bien. Si quelque chose t'embarrassait, tu pourras avertir ta tante et je viendrai. Entrez, mademoiselle.

Jeanne avança timidement.

Le neveu Philippe était debout et il la considéra avec quelque curiosité. Lui aussi portait lunettes, un lorgnon, pour dire la vérité stricte. C'était un joli garçon bien pris, un peu massif, pas très grand, avec des cheveux bruns, un teint pâle de sédentaire et des traits réguliers, ni trop forts, ni trop menus, un type qu'on retrouve fréquemment chez nous.

Le jeune homme s'empressa à ramasser ses paperasses et, saluant la jeune fille, se retira dans son nouveau local.

Maître Bourdeau tenait pour les anciennes méthodes et, des améliorations modernes, il n'avait adopté que le téléphone, vraiment utile. Pour le reste, il s'éclairait, par exemple, au pétrole, défendait à Cécile de recueillir ses dictées à la sténographie, et exigeait qu'elle copiât les actes de sa propre main, en se servant d'une bonne plume d'acier trempée dans de l'encre Antoine. Pour recevoir cette encre, il avait d'ailleurs de fort beaux encriers. Celui de Cécile était de verre taillé à facettes et s'encastrait dans une monture ayant la forme d'une tête de cerf, dont les bois servaient de porte-plumes.

Maître Bourdeau disparu, et Philippe installé à côté, le calme le plus profond règna aussitôt. On eût dit un enchantement du silence, et la douce Jeanne en faisait ses délices. De son écriture fluette et légère, en s'appliquant beaucoup, elle transcrivait au propre les brouillons de Cécile. De tout

l'avant-midi, deux clients, seulement, se présentèrent qui s'en retournèrent comme ils étaient venus, sans exiger d'acte. Un peu avant midi, Philippe traversa le cabinet de Jeanne dont la porte ouverte donnait accès à la demeure proprement dite, et prenant son chapeau accroché à l'une des patères dorées du passage, il dit, en repassant près de la jeune fille :

— Mademoiselle, je vais à la poste. Si quelqu'un vient, vous prierez qu'on m'attende, n'est-ce pas?

La jeune fille inclina la tête. Qu'il avait parlé doucement et avec clarté! Voilà qui rassurait, du coup, la lenteur un peu obtuse de Jeanne, et quelle différence d'avec le verbe bref, sautillant, précipité de maître Bourdeau! Décidément, dans son malheur, Jeanne n'était pas encore si mal partagée.

A l'angelus sonnant, elle s'en alla dîner chez ses tantes, les vieilles filles, qui demeuraient tout près.

L'après-midi s'écoula aussi paisible. Maître Bourdeau fit quelques apparitions, mais son rhume se dégageait, il toussait et ne voulut pas séjourner dans l'étude. Des clients se présentèrent qui désiraient passer un contrat de vente. Philippe les reçut dans le grand bureau, comme c'était la coutume de son oncle, mais pour dicter, il se posta debout sur le seuil du cabinet de Jeanne. Il dictait lentement, avec une sorte de lourdeur, même, dans sa voix douce, et le souci courtois de ne pas devancer la petite secrétaire. Enchantée, celle-ci ne perdit pas un seul mot.

A quatre heures, Philippe lui donna son congé.

Le lendemain, la jeune fille sentait son coeur battre très fort, tandis qu'elle approchait de l'étude. Si maître Bourdeau avait repris ses affaires en mains? Par bonheur, c'était samedi. Cécile avait passé une nuit très mauvaise et elle avait même été cause que Jeanne elle-même n'avait pu, de son côté, fermer l'oeil. Mais ce matin, sa gaieté subitement revenue,

Cécile avait annoncé un mieux étonnant et assuré à sa soeur qu'elle retournerait à son travail lundi sans faute.

Vaines étaient les appréhensions de Jeanne, quant à maître Bourdeau, car le vieux notaire ne parut pas de tout l'avant-midi. Par contre, plusieurs clients se présentèrent, dont un seul lui valut de la copie.

A une heure, lorsqu'elle rentra de dîner, Jeanne vit maître Bourdeau qui causait avec Philippe. Sans bruit, elle-même gagna son petit coin où elle se mit en devoir de transcrire l'acte du matin. A deux heures passées, c'était encore calme plat à l'étude. Aussi le vieux notaire proposa-t-il à son neveu une courte promenade au soleil.

— S'il arrive quelqu'un, mademoiselle, dites-leur d'attendre. Nous ne serons pas plus de vingt minutes, dehors. Vous direz dix...

Il faisait extraordinairement beau : une pluie continue de soleil dans l'air encore frileux. Les derniers bancs de neige sale fondaient à vue d'oeil, dévalant, par de minuscules ruisselets, tout miroitants, jusqu'au puisard du coin. Les érables se vidaient à grosses gouttes dans les petites chaudières accrochées à leurs flancs, et des troupes d'enfants tapageurs emplissaient les rues de gaieté.

Pendant que son oncle allait donner quelque ordre, dans la maison, avant de partir, Philippe s'approcha de Jeanne et, la voyant inoccupée, il lui demanda si elle prendrait plaisir à lire durant leur absence? L'enfant n'osa avouer sa parfaite indifférence à l'égard de toutes les *écritures* et elle crut plus poli d'accepter l'offre, car il s'agissait évidemment d'une offre. En fait, le jeune homme monta aussitôt à sa chambre d'où il revint portant un volume qu'il déposa sur le pupitre de Jeanne. Celle-ci lut aussitôt le titre tracé en gros caractères : *Gerbes printanières*. C'était, au moins, de circonstance.

La jeune fille leva alors ses yeux bleutés, en balbutiant un merci. Philippe sourit et s'éloigna avec une sorte de hâte.

Restée seule, Jeanne prit le livre entre ses mains et le feuilleta. C'était un recueil de poésies. Quelques-unes des pièces étaient formées de lignes longues entremêlées de lignes courtes, d'autres, toutes de lignes longues, d'autres enfin, toutes de lignes courtes. Jeanne décida de lire d'abord ces dernières dont le sens devait être plus facile à saisir pour son petit esprit paresseux. Il était surtout question, dans ces écrits, de la nature, de l'amour, ainsi que de peines horribles, de souffrances très désespérées éprouvées par l'auteur.

Jeanne compatit, certes, mais elle avait tout un arriéré de sommeil à reprendre, et il faisait si tranquille, autour d'elle, si chaud aussi, et ce midi, ses tantes... l'avaient si bien nourrie qu'elle ne put longtemps maîtriser l'engourdissement progressif de ses sens. Inconsciemment, elle appuyait bientôt la tête au mur, ses yeux se fermaient, et la chute dure du livre sur le parquet ne parvint même pas à la tirer de la somnolence.

Si la jeune fille avait eu davantage l'habitude des livres, elle se serait sans doute inquiétée du nom de l'auteur, et il est fort probable que ce nom l'aurait intéressée, car c'était celui de Philippe lui-même.

Probablement pour confirmer l'adage qui dit qu'en tout notaire dort le poète, Philippe, avant même d'entreprendre ses études de la loi, avait consacré près de douze longs mois de son temps à continuer, à polir, à achever l'oeuvre poétique commencée sur les bancs du collège. Enfin, le manuscrit avait été remis aux éditeurs et bientôt la presse saluait l'apparition d'un nouveau poète à l'horizon littéraire du Canada.

La critique se montra, à son égard, aussi polie que Jeanne, tantôt, et ce dernier-né des Muses ne paraissant guère redou-

table aux réputations précédentes, on voulut bien lui sourire, on le flatta, on l'invita à récidiver, on cita généreusement son oeuvre; les vers prêtent si bien aux citations! Quelques-uns allèrent jusqu'à nommer sa sensibilité.

Comme résultat, le jeune homme demeura affreusement déçu. Ce n'était pas cela qu'il avait rêvé. Il s'était attendu à un cri d'étonnement et de compassion. Alors, même pour ceux-là à qui il avait dévoilé jusqu'aux derniers replis de son âme, il demeurait comme devant, le gros Philippe, joli garçon, bon camarade, un peu quinteux à ses heures, un peu têtu quand il s'y mettait. Sa sensibilité... Quelques-uns avaient poussé la condescendance jusqu'à la pressentir. Aucun, cela va de soi, n'avait soupçonné, même un fugitif instant, de quelle essence précieuse elle était. Il la payait pourtant assez cher, n'aurait-ce été que par cette maudite timidité, si parfaitement ridicule chez un homme. Bref, Philippe faucha lui-même ses dernières illusions et renonça pour toujours aux lettres. Seulement, il garda devers lui une couple d'exemplaires de *Gerbes printanières,* qu'il n'ouvrait jamais.

Près de quatre années avaient passé depuis que Philippe avait définitivement réintégré son double, celui que tout le monde admettait, lorsqu'il s'était soudain trouvé en face de Jeanne. Cette jeune fille lui parut différente des autres. En quoi? Il ne savait pas bien, mais malgré lui, il lui semblait qu'elle saurait le *comprendre* et qu'il se sentirait délicieusement vengé si un jour, par hasard, il la surprenait, plongée dans la lecture de *Gerbes printanières.*

Cette folle pensée le hantait depuis la veille. Mais il n'eût pas été digne de lui de s'y arrêter. Comment, en se voyant invité à cette promenade, avait-il tout-à-coup précipité sa décision? C'était encore là un mystère. Mais le fait désormais posé, c'est d'un coeur étrangement ému qu'il en attendait la conséquence.

Sans aucune peine, d'ailleurs, il décida son oncle à rentrer par la porte du jardin et, prenant lui-même les devants, il longea le passage, sur la pointe des pieds, déposa son chapeau, son paletot, puis, faisant demi-tour, se dirigea vers le cabinet.

Jeanne était charmante à voir dans sa pose abandonnée, ses lèvres entr'ouvertes laissant passer le souffle régulier de sa jeune poitrine. A ses pieds, humble et coi, gisait le livre.

Une rage froide fit blêmir Philippe au point de lui prêter l'aspect d'un marbre. En même temps, cessant de feutrer ses pas, il martela, au contraire, le parquet, à grands coups de talon. Jeanne ouvrit alors les yeux. A la vue du visage courroucé de Philippe, elle tressaillit, se rappela sa faute et la jugea même énorme, tout-à-coup. Puis, avec une vivacité qui ne lui était pas coutumière, elle se pencha pour ramasser le livre. Au moment où elle le saisissait, son regard s'arrêta sur le nom de l'auteur et elle demeura si étonnée, si bouleversée, que la tentation lui vint de ne pas ajouter foi au témoignage de ses yeux.

Philippe tendait la main pour recevoir le livre, mais, avec une audace dont on ne l'eût pas crue capable, la jeune fille expliqua, en quelques mots, pourquoi elle avait opposé si peu de résistance au sommeil.

— Mais, ajouta-t-elle, toute rose, si vous vouliez me prêter le livre, monsieur, je pourrais certainement en terminer la lecture pour lundi.

— Je regrette, répliqua glacialement Philippe, mais comme je prends le train demain soir, lundi matin, au plus tard, vous ne pourriez me remettre le livre à temps.

Vaincue, ayant fortement envie de pleurer, Jeanne lui rendit son bien.

Ils ne se revirent pas de l'après-midi. A cinq heures et demie, comme la jeune fille allait se retirer, en passant par le grand bureau, maître Bourdeau l'appela à lui. Sa promenade l'avait tout réconforté et il paraissait d'excellente humeur. D'un tiroir, il sortit quelques billets verts — la semaine de Cécile — et remettant le tout à Jeanne, il la taquina un peu, s'informa en détail de l'état de sa soeur et finit par un gros bonjour. Philippe, qui s'était éloigné, revint alors sur ses pas, et avec un petit salut de la tête, dont la grâce pouvait se discuter, sèchement, il dit son adieu à Jeanne.

A petits pas, la jeune fille regagna son logis. Il faisait très clair, mais en s'éloignant, le soleil emportait, avec lui, presque toute la chaleur. Les érables dégouttaient toujours, dans leurs vaisseaux de ferblanc et les mêmes groupes d'enfants sautillaient, un peu partout. Chose étrange, cependant, Jeanne ne parvenait pas à se mettre à l'unisson de ce qui l'entourait. Tout lui paraissait nouveau, étonnant, et au-dedans d'elle-même, aussi, il se passait des choses. Bientôt, elle prenait le petit sentier de terre battue qui, longeant les champs, conduisait à sa demeure. Là encore, tout lui parut transformé.

— Est-ce que je m'en vais avoir la grippe? se demanda-t-elle. Je me sens toute drôle.

Le souvenir de l'affront par elle involontairement infligé à Philippe pesait toujours d'un poids affreux sur son coeur, et, quoique bien résolue à n'en rien faire, elle parlementait avec elle-même et refusait d'admettre qu'il serait inconvenant, pour elle, de retourner là-bas et de lui dire : " Monsieur, prêtez-moi votre livre, je vous en prie ; je puis le retourner par la poste... " Elle se désespérait de l'adieu prononcé par Philippe, mais en même temps, son âme palpitait d'un bon-

heur incompréhensible et elle lui faisait l'effet d'une fleur au calice extasié.

Avec le soir, une légère brise s'était levée et courait sur la campagne, rasant les champs encore marbrés de neige; son haleine piquante vint caresser les joues enflammées de Jeanne. Sa lucidité s'avivant de plus en plus, la jeune fille croyait comprendre, maintenant, que les maléfices du printemps n'étaient pour rien dans son état et que son tourment était tout intérieur.

Comme elle s'engageait dans la courte allée conduisant au perron de sa demeure, elle entendit l'exquise musique des sapins bercés par la brise, et, pour la première fois attentive à leurs plaintes, elle leva la tête, écouta longuement, puis, reprenant ses pas, elle songea en elle-même: — " Ne dirait-on pas qu'ils sont en vie, comme nous? Oui, ils vivent, car *ils chantent* et *ils pleurent*... "

Et par compassion, sans doute, avant d'entrer, elle sortit son petit mouchoir et le passa lentement sur ses yeux.

Andrée JARRET.

A travers les faits et les oeuvres

La situation politique en Angleterre. — La coalition menacée. — Une succession de cabinets mixtes depuis 1915. — La position singulière de M. Lloyd George. — Un chef radical à la tête d'une majorité conservatrice. — Un mouvement de mutinerie. — La loyauté des chefs unionistes. — Un discours de M. Balfour. — On attend un vote de confiance. — La crise anglaise et la France. — Les affaires d'Irlande. — Menaces de guerre civile. — De Valera fomente la discorde. — Un crime national. — L'entrevue de Boulogne. — L'accord anglo-français. — Entente nécessaire. — Notre session fédérale. — Le discours du trône. — Chef d'opposition. — Le débat sur l'adresse. — La session de Québec. — A propos du suffrage féminin.

LA situation politique en Angleterre n'est guère satisfaisante en ce moment. Depuis plusieurs semaines la majorité ministérielle qui appuie le cabinet de M. Lloyd George est menacée de dislocation. On sait qu'elle est très composite. Le fait est que les ministères de coalition ont été à l'ordre du jour en Angleterre, à dater du 28 mai 1915. Lorsque la guerre fut déclarée, c'était un gouvernement libéral, présidé par M. Asquith, qui détenait le pouvoir. M. Lloyd George, chancelier de l'échiquier, en était l'un des membres les plus notables. Au bout de dix mois, il parut désirable, pour mieux coordonner les efforts militaires et civils, d'unir dans une solidarité commune les meilleurs hommes des deux grands partis britanniques. Et un nouveau ministère Asquith fut formé. Plusieurs des chefs du parti conservateur y entrèrent. Cette administration dura jusqu'à la fin de 1916. A ce moment un désaccord se produisit entre MM. Asquith et Lloyd George. Le premier ministre donna sa démission et M. Lloyd George lui succéda à la tête du cabinet remanié et recruté dans tous les partis.

Avec quelques modifications, ce gouvernement a duré jusqu'à l'heure actuelle. Il a terminé triomphalement la guerre. Au mois de décembre 1918, il a fait des élections générales qui lui ont donné une énorme majorité. Quatre cent soixante-dix-huit partisans de la coalition ont été élus, contre deux cent-vingt-neuf opposants. Mais, fait important à retenir, dans cette majorité les conservateurs formaient le groupe le plus considérable. Ils étaient vraiment devenus les arbitres de la situation. Et l'on eut le spectacle d'un premier ministre autrefois radical, adversaire acharné de l'aristocratie, de la haute église et des grands intérêts fonciers, devenu le chef des forces conservatrices et s'appuyant surtout sur elles pour maintenir son hégémonie politique. Grâce à sa puissance intellectuelle, à ses incontestables services, à son habileté de tacticien et à son prestige,il a pu jusqu'ici manoeuvrer sans encombre au milieu de tous les écueils et traverser heureusement toutes les crises, crise irlandaise,crise ouvrière, crise économique, sans compter les difficultés sans cesse renaissantes des relations internationales.

Mais, à ce jeu, les forces et l'autorité d'un homme finissent par s'user. On se demande en ce moment si la prodigieuse carrière de M. Lloyd George n'est pas à la veille de subir un échec. Une fraction du groupe conservateur ministériel a donné des signes de mutinerie. Sous la direction de sir George Younger, ces députés, affublés du titre de *die hards*, refusent de suivre la direction du premier ministre, en particulier dans la question irlandaise. Et, quoique le ministère conserve une forte majorité, la situation de son chef paraît ébranlée. Ses collègues dans le cabinet lui restent fidèles, mais il semblerait qu'il ne possède plus au même degré qu'il y a deux ans la confiance de l'ancien parti unioniste. Beaucoup de gens sont d'avis que la coalition a vu ses plus beaux jours, qu'elle ne peut guère durer maintenant, que les

vieilles ligues de parti vont se dessiner de nouveau, qu'advenant une dissolution du présent ministère, un gouvernement purement conservateur sera formé, et qu'après cela, M. Lloyd George essaiera de constituer avec des groupes libéraux et travaillistes un nouveau parti qui s'appellera peut-être libéral-national, ou quelque chose de ce genre.

A l'encontre de ces pronostics, on peut faire valoir la ferme adhésion et le loyal concours donné inébranlablement à M. Lloyd George par les chefs conservateurs-unionistes, tels que MM. Balfour, Bonar Law, Austen Chamberlain, lord Birkenhead, lord Curzon. Ils font les plus énergiques efforts pour maintenir l'allégeance de leur parti. De ce point de vue, le discours prononcé récemment par M. Balfour — pardon par sir Arthur Balfour, car il a enfin dû accepter un honneur comportant un titre — ce discours, dis-je, a été absolument caractéristique. L'ancien premier ministre, revenu de Washington, avec un prestige accru par ses succès diplomatiques, parlait au "City Carleton Club", devant une réunion composée de ses amis politiques, de ceux dont il a été pendant de longues années le leader. Et il leur a adressé un fervent appel en faveur du maintien de la coalition et de M. Lloyd George. Parlant de ce qu'on appelle le système des deux partis,qui se succèdent régulièrement au pouvoir et dans l'opposition, il a dit: " Tout le monde admet comme moi qu'il n'est pas praticable en temps de guerre, j'entends de guerre sérieuse. Sommes-nous ou ne sommes-nous pas actuellement dans une situation telle que le système accepté par nous universellement et volontiers durant la guerre devrait se prolonger encore durant une période dont, je dois l'admettre, je ne vois pas maintenant la limite? En d'autres termes, sommes-nous encore dans ce que l'on peut appeler une condition analogue à la guerre, offrant le même genre de difficultés que la guerre, rendant nécessaire le même genre de partis nationaux,

exigeant la même continuité de politique afin de montrer la même physionomie à nos amis et à nos voisins dans le monde? Ayant examiné la situation impartialement — je ne dis pas sagement, car je ne puis en répondre comme je puis répondre de mon impartialité — je suis parfaitement convaincu que tout nous commande la " continuation d'une coopération, de cette intime et amicale coopération qui a donné dans le passé de si admirables résultats ".

Sir Balfour a passé ensuite en revue les problèmes du moment, le problème de l'Irlande, le problème de l'Egypte, le problème de l'Inde, le problème du chômage, qui relève réellement de l'ordre international. Et il a poursuivi : " On a parlé de la nécessité d'un gouvernement de coalition parce que les problèmes de la guerre étaient tels que sans la coalition on ne pourrait créer cette unité nationale nécessaire pour faire face aux difficultés de cette heure. Je dis que nos difficultés présentes sont incomparablement plus complexes que celles de la guerre. Il faudrait avoir un bien pauvre discernement pour croire que le gouvernement de ce pays pourrait résoudre ces problèmes ardus avec plus de succès, s'il se recrutait dans une section limitée de notre peuple, au lieu de comprendre, autant que possible, des hommes de toutes les opinions prêts à travailler dans une harmonie parfaite à la fin commune. Voilà pourquoi je suis favorable à la coopération actuelle entre les deux partis. Voilà pourquoi je voudrais la rendre de plus en plus étroite. Voilà pourquoi ma conviction profonde est que nous devons fermement la maintenir si nous voulons conserver devant le monde notre réputation de solidité, de constance, de fermeté et de désintéressement. "

Puis, entrant dans le domaine personnel, l'orateur a fait de M. Lloyd George un éloge d'autant plus remarquable qu'il émanait d'un ancien adversaire. " J'ai fourni une carrière longue et militante, a-t-il dit, et plusieurs années de cette vie

militante ont été remplies par des luttes contre le premier ministre actuel. J'ai été ensuite son collaborateur dès les premiers temps de la guerre... Je dois donc connaître quelque chose de lui. Depuis le commencement de mai 1915, et plus tôt, à travers toutes les années fatidiques de la guerre, à travers toutes les difficultés de la conférence de là paix à Paris et toutes celles qui ont surgi ultérieurement, aucun homme n'a porté un plus lourd fardeau, aucun homme ne l'a porté plus vaillamment, aucun homme n'a manifesté plus de courage, aucun homme n'a montré plus de ressources, aucun homme ne s'est laissé moins entraver par les chaînes du passé dans les nécessités imprévues du présent. On peut l'aimer ou ne pas l'aimer, mais je n'ai aucun doute que son nom restera comme celui d'une des plus grandes figures dans l'un des plus grands moments de l'histoire."

Quoi qu'en aient dit certains journaux de Londres, ce discours a dû produire une forte impression sur le parti conservateur. Les *die hards* n'ont cependant pas désarmé. Mais la question est de savoir combien de votes ils commandent. Sans aucun doute le gouvernement possède encore une forte majorité dans la chambre des communes. L'attitude loyale et résolue des chefs conservateurs va-t-elle déterminer le premier ministre à conserver son poste? Le vote de confiance dont on parle en ce moment et qui sera considérable lui paraîtra-t-il suffisant pour lui permettre d'aller à Gênes avec toute l'autorité nécessaire? On le saura bientôt. En attendant, M. Lloyd George se remet de ses fatigues, aggravées par une indisposition récente, pendant un congé qu'il passe dans son pays de Galles.

Il est assez intéressant de constater quelle impression produit en France cette menace de crise ministérielle en Angleterre. S'il fallait en croire M. Jacques Bainville de l'*Action française*, l'intérêt français bien entendu serait mal servi

en ce moment par la retraite de M. Lloyd George. L'entente, mieux définie à Boulogne entre les deux gouvernements alliés, courrait le risque d'être remise en question dans une certaine mesure par un ministère purement conservateur.

Un fâcheux incident est venu compliquer encore la situation du cabinet. Sir Edward Montagu, secrétaire d'Etat pour l'Inde, a été forcé de donner sa démission parce qu'il avait autorisé, sans l'aveu du premier ministre et de ses collègues, la publication d'une dépêche à lui adressée par le vice-roi, lord Reading. Cette pièce avait trait à la manière de voir des Hindous musulmans relativement au règlement des affaires du Levant. Cette indiscrétion a provoqué une passe d'armes très vive entre sir Edward Montagu et lord Curzon, le secrétaire des affaires étrangères. Dans les circonstances actuelles un tel conflit ne pouvait être plus malencontreux.

Pendant que ces dissensions agitent le ministère et le parlement britanniques, les affaires d'Irlande continuent d'être dans un état très peu satisfaisant. Les actes de violence se multiplient sur les frontières de l'Ulster et de l'Etat libre. Un rien pourrait à tout instant provoquer une guerre civile. Les meurtres et les incendies sont à l'ordre du jour. Et en même temps, dans le sud de l'Irlande, auquel la plus large mesure de *Home rule* vient d'être accordée, la discorde met aux prises les deux sections rivales du Sin Feinn. Le gouvernement provisoire de MM. Griffith et Collins est en butte aux attaques et aux dénonciations de M. de Valera et de ses lieutenants. On se demande si un gouvernement stable va pouvoir s'établir et donner enfin à la malheureuse Irlande un peu de paix et de prospérité.

Autant que nous pouvons juger de loin les événements, il nous semble que de Valera joue en ce moment un rôle absolument criminel. Doctrinaire de l'outrance, acharné à sa chimère républicaine, il foule aux pieds la tradition de Grat-

tan, d'O'Connell, de Parnell et de Redmond, il répudie le *Home rule* rêvé par ces grands patriotes, il divise ses concitoyens et souffle parmi eux, parmi les soldats d'une même cause, la désunion et la haine.

Le traité anglo-irlandais a reçu la sanction du Dail Eireann, l'épiscopat d'Irlande lui a donné son approbation, le pape l'a salué avec joie. Mais M. de Valera refuse d'incliner son sentiment personnel devant ces hautes autorités et d'ajourner au moins la lutte pour la conquête d'un objectif actuellement impossible à atteindre. Il paralyse ainsi l'établissement pacifique d'un régime qui dépasse les plus ambitieux espoirs des grands leaders irlandais. Diviser l'Irlande catholique et autonomiste en ce moment, c'est un crime national. Et, en le commettant, Eamonn de Valera assume devant l'histoire une écrasante responsabilité.

* * *

Dans notre dernière chronique nous n'avions pu que signaler rapidement l'entrevue de Boulogne entre MM. Poincaré et Lloyd George et son résultat, que les dépêches annonçaient comme très satisfaisant. Le courrier européen nous a apporté, depuis, le texte du communiqué officiel publié à cette occasion. Cette pièce est d'une importance majeure. Après avoir rappelé que les deux hommes d'Etat ont eu une entrevue de plus de trois heures, le document donne des précisions sur la manière dont ils se sont mis d'accord. " Les deux premiers ministres, y lisons-nous, se sont particulièrement occupés de la conférence de Gênes et se sont mis entièrement d'accord sur les garanties politiques à prendre pour qu'il ne soit porté aucune atteinte ni aux prérogatives de la Société des nations, ni aux traités signés en France après la paix, ni aux droits des alliés aux réparations. Les experts se

réuniront à Londres dans un bref délai pour examiner les questions économiques et techniques, et il sera demandé au gouvernement italien de réunir la conférence de Gênes le 10 avril. M. Lloyd George et M. Poincaré se sont très amicalement entendus sur tous les points qu'ils ont traités et ils ont tous deux emporté de leur entretien la certitude que l'entente entre l'Angleterre et la France dans toutes les questions internationales est appelée à produire bientôt les résultats les plus féconds. Ils ont particulièrement acquis l'assurance qu'aucune difficulté d'ordre politique n'empêchera les deux nations alliées de travailler ensemble, en pleine confiance mutuelle, à la reconstitution économique de l'Europe et à la consolidation de la paix. " Dans le même numéro où il reproduisait cette pièce, le *Temps* de Paris en publiait ce commentaire : "Courte et bonne, l'entrevue de Boulogne satisfait également les Français et les Anglais. C'est pourquoi elle ne termine pas seulement une période de discussion ; elle inaugure aussi une période de collaboration et elle suscite encore plus d'espérance qu'elle n'en réalise. Les accords vraiment féconds sont ceux qui contentent les deux contractants. "

Nous émettons le voeu sincère que ces pronostics soient justifiés par les événements. Car nous sommes fermement convaincu que l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre est nécessaire à la paix, à la stabilité et à la restauration européennes. Nous confessons volontiers être absolument étranger à cet état d'esprit fort commun qui semble accueillir avec une joie singulière tous les symptômes de désaccord anglo-français. Bien au contraire, lorsqu'il s'en produit, nous en éprouvons un regret très vif. Que chacun des deux pays ait des points de vue particuliers et souvent contraires, nous le concevons facilement. Mais nous estimons que le devoir sacré de ceux qui les gouvernent est de maintenir coûte que coûte leur entente et leur action commune. Non seule-

ment l'Europe, mais le monde entier en a besoin. S'il faut pour cela des concessions mutuelles, qu'ils s'y prêtent généreusement afin qu'après avoir ensemble gagné la guerre, ensemble ils préparent et assurent les solutions équitables, seules capables de garantir l'ordre international.

* * *

Au Canada notre session fédérale, la première du quatorzième parlement, s'est ouverte le 8 mars courant. Le premier jour a été uniquement consacré à l'élection du président de la chambre représentative. C'est l'honorable M. Rodolphe Lemieux qui a été choisi et son accession à ce poste important a été saluée avec une faveur universelle. Le lendemain, le gouverneur général, lord Byng de Vimy, est allé en grande pompe lire le discours du trône. Cette pièce, considérée comme le programme officiel du nouveau ministère, est d'une longueur assez inusitée. Cependant on ne saurait prétendre qu'elle pronostique une session très chargée. Le gouvernement issu des élections générales du 6 décembre 1921 n'a pas encore eu le temps de mûrir les mesures qu'il sera inévitablement forcé de soumettre au parlement pour résoudre les graves problèmes dont l'opinion se préoccupe et s'inquiète à l'heure actuelle.

Nous ne ferons que signaler les points saillants du discours officiel. Il y est fait allusion, entre autres choses, à la dépression agricole causée par la baisse des produits, par la diminution des marchés, par l'absence de réduction dans le coût de la production et dans les frais de transport. Au nom de ses ministres, le gouverneur fait à ce propos la déclaration suivante : " Regardant cela comme établi, mes conseillers se sont efforcés au plus tôt d'obtenir de meilleurs prix de vente et des marchés favorables pour les produits de la ferme. Des négociations ont été entamées avec les gouverne-

ments d'autres pays en vue d'étendre notre commerce et de trouver de nouveaux débouchés pour les produits canadiens, et il a été arrêté que des conférences auraient lieu entre les directions des chemins de fer et le gouvernement relativement à la réduction des taux de transport des marchandises."

Ces négociations dont il est ici question sont sans doute en premier lieu celles que M. Fielding, notre ministre des finances, est allé amorcer à Washington avec le gouvernement des Etats-Unis. On sait qu'en 1911 il avait conclu avec ceux-ci une convention comportant réciprocité tarifaire sur certains produits naturels des deux pays. Le parlement canadien n'avait pas alors ratifié cet arrangement. Et maintenant, après onze ans, M. Fielding voudrait reprendre l'oeuvre manquée alors. Toutefois les circonstances ne sont plus les mêmes, et il semble bien qu'en ce moment la conclusion d'une convention analogue soit difficile à tirer. L'adoption par le Congrès du tarif Fordney, dirigé surtout contre nous, constitue un sérieux obstacle.

Le nouveau gouvernement ne pouvait pas ne pas parler de la question du tarif. Il l'a fait avec une grande circonspection. " Vous serez invités, dit le gouvernement, à prendre en considération l'opportunité de faire certains changements au tarif de la douane. Tandis qu'il y a des détails dans cette revision, dont l'étude demandera du temps et de l'attention qui ne sont pas à présent possibles, il y a des articles du tarif qui, on le sent, peuvent être étudiés pendant la présente session. " Ceci indique suffisamment que la revision du tarif ne sera vraiment pas abordée cette année.

De toutes les questions difficiles dont l'étude s'impose à l'heure actuelle, il n'en est pas de plus épineuse que celle des chemins de fer nationaux. Dans l'ordre matériel, c'est assurément aujourd'hui notre plus redoutable problème. Avant et pendant les dernières élections un élément important de l'op-

position libérale s'est prononcée contre le système de la régie par l'Etat. C'est maintenant un ministère libéral qui gouverne. Que va-t-il faire? Le paragraphe suivant du discours du trône nous annonce une attitude d'expectative: " Afin de permettre un essai aussi loyal que possible, et dans les conditions les plus favorables, du système et de l'exploitation des chemins de fer nationaux possédés par le gouvernement, lesquels passent maintenant à travers toutes les provinces du Dominion, on a l'intention, à une date prochaine, de coordonner le système des voies ferrées possédées par le gouvernement, de manière à en augmenter l'efficacité et à pratiquer des économies dans leur administration,entretien et exploitation. Toute la situation du transport est une question qui s'impose à votre étude la plus sérieuse. Tout cela pèse lourdement sur nos finances nationales. Afin d'obtenir des renseignements essentiels pour la compréhension et une appréciation exacte de ce problème dans ses nombreuses conséquences, il est question de compléter le travail de coordination par une enquête approfondie. "

L'essai loyal, voilà donc pour le quart-d'heure la politique du cabinet King dans la question des chemins de fer. Ces derniers nous infligent un déficit annuel de cent millions — cent vingt millions pour la présente année fiscale, croyons-nous. C'est évidemment désastreux. Nous ne pouvons continuer à entasser indéfiniment de pareils déficits, qui, en peu d'années, accroîtraient notre dette d'un troisième milliard. Mais où est le remède? Pouvons-nous espérer que la "coordination" annoncée dans le discours du trône va procurer une somme d'économies suffisante pour rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses ? Le relèvement probable des recettes dû à une certaine reprise des affaires pourrait sans doute contribuer à produire le résultat si désirable. Mais y a-t-il quelque chance d'y parvenir avant plusieurs années? Le mal-

heur est que nous n'avons ni le temps ni les moyens d'attendre. Le fardeau est écrasant et menace de paralyser la vie économique du Canada.

Nous croyons avoir indiqué les points les plus importants du discours officiel. Le débat sur l'adresse s'est engagé le 13 mars et s'est prolongé durant deux semaines dans la chambre des communes. Les principaux discours prononcés à cette occasion ont été ceux de MM. Meighen, Mackenzie King, Crerar et sir Lomer Gouin. M. Meighen est décidément le chef de l'opposition officielle. Pendant quelque temps, après les élections générales, on a pu se demander qui jouerait ce rôle, de lui ou de M. Crerar. Ce dernier était le leader du groupe non ministériel le plus considérable. Mais lui et son parti n'ont pas cru devoir assumer une attitude foncièrement adverse au nouveau ministère. De sorte que le groupe conservateur et son chef ont été reconnus comme l'opposition régulière. L'ancien chef de l'administration défaite aux polls le 6 décembre a parlé longuement, Il a fait une critique sévère, parfois acerbe, de la tactique adoptée par M. King et ses lieutenants durant la campagne électorale. Il s'est efforcé de faire ressortir les contradictions contenues dans les programmes variés par eux soumis au peuple des différentes parties du Canada. Il leur a reproché d'avoir arboré ici la cocarde protectionniste, et là, pour des raisons manifestes, la cocarde libre-échangiste ; d'avoir, pour les voies ferrées, prôné à tel endroit la régie privée, et à tel autre, la régie d'Etat. Et ainsi de suite. Il a accusé le nouveau premier ministre d'avoir violé ses promesses d'antan et le programme adopté à la convention libérale de 1919. Suivant lui, le discours du trône démontre que le ministère actuel va suivre, sur plusieurs points, une ligne de conduite absolument analogue à celle que ses chefs reprochaient à M. Borden et à M. Meighen lui-même.

Une des questions sur lesquelles il a le plus insisté et au

sujet desquelles il a déployé le plus de vigueur a été celle des chemins de fer. Il a tracé le tableau de la situation dont les gouvernements conservateurs ont reçu le legs désastreux. " L'ancien gouvernement, a-t-il dit, a hérité de toutes les bévues ferroviaires du pays et il en a subi la dure pénalité. Il s'est trouvé chargé d'administrer les affaires d'une nation courbée sous un surcroît de quatre ou cinq mille milles de voies ferrées construites à contre-temps. " M. Meighen a rappelé ensuite les attaques dirigées contre le ministère précédent, parce que ce dernier avait été, d'après lui, tout simplement acculé à la politique de nationalisation. Maintenant le cabinet actuel déclare qu'il va donner à cette politique un essai loyal. Le chef de l'opposition a confessé qu'il se défie de cet essai dont la sincérité lui paraît suspecte. Le discours de M. Meighen a été d'un bout à l'autre très agressif et pronostique pour l'avenir des débats mouvementés.

Celui de M. Mackenzie King a été plus bref et d'une tonalité notablement différente de celle qui caractérisait ses harangues d'opposition. On ne devient pas premier ministre impunément. Le chef du gouvernement a semblé faire bon marché des propos, des programmes et des promesses d'élection. Quant aux questions principales mentionnées dans le discours du trône, il ne s'est engagé à fond sur aucun point. Il s'est contenté de parer les attaques et il faut admettre qu'à cette escrime il a montré beaucoup de dextérité. Une mise en demeure de M. Meighen, relativement à ses négociations avec M. Crerar, l'a induit à mettre quelque peu, à ce propos, la chambre dans ses confidences. D'après lui, sa démarche auprès du chef progressiste avait pour objet de combler le fossé ouvert le 6 décembre entre l'Ouest et l'Est du Canada. Mais ce qu'il proposait ce n'était pas proprement une coalition. C'était l'entrée de libéraux, portant l'étiquette spéciale de progressistes, dans une administration libérale.

Cette affirmation a été l'un des points relevés par M. Crerar dans le discours qu'il a prononcé après M. Mackenzie King. Il n'a jamais compris que celui-ci lui demandait d'entrer dans un gouvernement purement libéral. Il a été question de la politique à suivre et du personnel à choisir, voilà tout. Dans son ensemble, le discours de M. Crerar signifie que les progressistes sont un parti indépendant, prêt à coopérer avec quiconque leur accordera les satisfactions législatives et administratives qu'ils réclament.

Le discours de sir Lomer Gouin est probablement celui qui a provoqué le plus d'intérêt. Et cela se conçoit. Pour la chambre des communes d'Ottawa, sir Lomer était un homme à la fois nouveau et renommé. Après avoir été quinze ans premier ministre de sa province il est entré dans la politique fédérale précédé d'un grand prestige, mais d'un prestige comportant une impression de mystérieuse incertitude. On lui prête des vues personnelles servies par une énergie froide et par une patiente ténacité. Il a parlé très brièvement. Il n'a dit que ce qu'il voulait dire, ce qui signifie très peu, mais il l'a dit excellemment et sur un ton de simplicité sincère et de modération tranquille qui a conquis d'emblée la faveur de la chambre.

Comme conclusion de ce long débat l'adresse a été adoptée sans amendement. M. Fielding a immédiatement soumis ses estimations budgétaires et demandé le vote en bloc de trois douzièmes provisoires, afin de pouvoir solder les dépenses publiques au début de la nouvelle année fiscale qui va commencer le 1er avril. L'opposition semble un peu récalcitrante et rappelle que, dans le passé, on a marchandé au cabinet conservateur le vote de semblables douzièmes.

* * *

A Québec la session provinciale s'est terminée le 21 mars. Elle a été plutôt longue, ayant duré plus de deux mois. Un bon nombre de lois importantes ont été adoptées. Une des mesures heureuses que nous tenons à signaler, c'est celle par laquelle le gouvernement et la législature sont venus en aide à nos institutions d'enseignement secondaire.

Le mouvement en faveur du suffrage féminin n'a pas abouti. Il avait provoqué parmi nos concitoyennes un contre-mouvement de proportions imposantes. A un moment donné, nous dit-on, en opposition aux deux ou trois mille signatures favorables, des pétitions portant les signatures de plus de vingt-cinq mille canadiennes ont été déposées devant la législature. En même temps, plusieurs lettres épiscopales mettaient l'opinion en garde contre cette peu désirable réforme. Sans doute, nous ne sommes pas ici en présence d'une question de dogme. Mais l'innovation demandée à grand fracas soulève une question d'ordre social où l'avis de nos chefs religieux doit avoir, croyons-nous, quelque valeur. A la place de certaines agitatrices catholiques, réfractaires à la tradition et à la saine philosophie,ces conseils venus de haut nous induiraient à réfléchir et refroidiraient notre ardeur. Mais le souffle d'insurrection contre un certain ordre providentiel, s'affirmant dans des aptitudes et des vocations différentes et contre les anciennes disciplines de la famille et de la société, semble créer un état d'esprit audacieusement téméraire et absolument irrépressible.

Thomas CHAPAIS.

Québec 28 mars 1922.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA MESSE, par Mgr Boudinhon. — Chez Lethielleux, à Paris.

Voici un ouvrage dont nous n'avions pas jusqu'ici, en français, l'équivalent. Les *Origines du culte chrétien* de Mgr Duchesne ont une valeur inappréciable mais ne consacrent à la messe que quelques chapitres, riches de suggestions plutôt qu'une histoire proprement dite. *L'Explication littérale, historique et dogmatique* du Père Lebrun, en dépit de sa haute valeur, a vieilli quant à l'histoire, et ne présente pas un exposé courant comme nous les aimons. Les très intéressantes *Leçons sur la messe* de Mgr Batiffol sont des chapitres détachés d'une histoire plutôt qu'une histoire au sens propre du mot. Nous avons ici, pour la première fois, une *histoire de la messe* étudiée comme on étudie toutes les institutions. Elle se divise en deux parties : histoire de la messe, ordre de la messe. La première prend la liturgie eucharistique aux trois premiers siècles et la conduit jusqu'après saint Grégoire le grand, en faisant un exposé aussi clair et complet que possible des théories produites par les liturgistes sur les rites-sources et la reconstruction de l'ancienne messe romaine ; la seconde expose chacune des grandes divisions de la messe ; messe des catéchumènes, messe des fidèles, canon, communion, etc. — Nulle part ailleurs on ne trouvera sous ce format un ensemble si coordonné et aussi vraiment au point. Mgr Boudinhon a rendu à tous les lecteurs de langue française qui désirent s'unir au sacrifice de la messe tel que le présente la tradition des siècles un signalé service.

* * *

TENTATIONS ET TACHES DE FEMMES, par Mgr Tissier. — Chez Téqui, à Paris.

Avec sa perspicacité bien connue, l'évêque de Châlons a surpris les faiblesses des moeurs d'aujourd'hui, spécialement des moeurs féminines et, sans épargner personne, il dénonce tous les travers mondains. C'est la frivolité intellectuelle qu'il signale d'abord et, aux femmes intelligentes et de bonne volonté, il trace hardiment mais sans négliger les précautions de la sagesse le chemin étroit qui, entre l'ignorance stupide et le lourd pédantisme, conduit à la valeur vraie. On devine à quels symptômes il diagnostique la mollesse morale. Enumérer les dangers, les tentations, les habitudes énervantes ou coupables du monde, c'était déjà un lieu commun

de la prédication chrétienne au temps de saint Jean Chrysostome. Mais comme les saisons changent chaque année l'aspect de nos campagnes, la vieille nature humaine trouve le moyen de renouveler ses misères ou ses vices à chaque génération. Sous la parole ou la plume de Mgr Tissier, l'actualité abonde et les traits vivants dont il charge le tableau des moeurs contemporaines sont aussi variés que les fleurs au printemps ou, sous l'ardeur du soleil, les épis qui mûrissent et les insectes qui mordent. Sur la médiocrité esthétique, il a des pages vraiment attristées, et l'on se sent humilié devant l'impuissance patente que, dans les manifestations actuelles de tous les arts, révèlent les faits étalés par lui. Comment d'ailleurs une époque réaliserait-elle le beau quand elle cherche si peu ou si mal le vrai et quand elle n'a presque aucun souci du bien? On le voit, le livre de Mgr Tissier est un réquisitoire. Comme il l'avoue lui-même, habituellement sa main flagelle. Mais " son fouet est fleuri comme ceux des cortèges de noces " ! La richesse, la variété, la couleur, la nouveauté du style donnent à la juste satire un charme incomparable. Surtout, en vrai médecin des âmes, à mesure qu'il révèle le mal, il indique les remèdes. Aux volontés déprimées ou amollis de notre temps il propose un idéal et, cet idéal, qui n'est autre, on le pense bien, que la foi et la vertu chrétienne, il le réalise en l'appliquant à chaque détail avec un sens merveilleux des possibilités. Nous n'avons pas à recommander la lecture de ce petit volume. Les lecteurs de Mgr Tissier ne demandent pas qu'on leur fasse l'éloge de ses livres, il leur suffit d'apprendre qu'ils viennent de paraître pour qu'ils se hâtent de les dévorer.

* * *

LA MAISON MORTE, par Henri Bordeaux, de l'Académie française. — Chez Plon-Nourrit, à Paris.

Les maisons ont une âme, faite de toutes les piétés, de tous les dévouements, de toutes les tendresses, de toutes les passions aussi, qu'elles ont abrités, et c'est dans ce sens qu'il faut croire aux lieux hantés. Renouvelant son talent si puissamment évocateur et son inspiration noblement traditionaliste, le célèbre auteur de la *Peur de vivre* et des *Yeux qui s'ouvrent* a entrepris de conter l'histoire intime d'un foyer des montagnes de la Maurienne, déserté, éteint, à la suite d'un drame qui rejoint la légende atroce des Atrides par-delà Shakespeare. Trois générations ont vécu là, dans cette chaumière, s'affrontant dans la solitude sévère qu'en-

cadrent les neiges éternelles, ont porté le poids d'un secret mortel, se sont débattues dans un cauchemar de haine et de violence muette, tout-à-coup se sont senties impuissantes à tolérer l'image du crime impuni et sans volonté pour le venger. De ces victimes innocentes, l'une s'est réfugiée dans la mort, l'autre s'est évadée de la maison maudite et a péri dans la nuit glacée. De la troisième génération, qui a fini par *savoir*, les représentants s'unissent en pensée au chef de la famille pour accomplir, par une mystérieuse expiation, les desseins obscurs de la Providence infaillible. Même le meurtrier se condamne et disparaît, après s'être dépouillé de tout, acquittant par là sa dette sanglante. Purifiée par ces sacrifices répétés, la maison, dont s'écartent d'instinct les paysans terrifiés, est prête à recevoir de nouveaux hôtes, la vie va continuer... Rarement on a réussi à dramatiser, dans un décor plus suggestif et une action plus pathétique, la solidarité de la race et la force des traditions dans les intérieurs rustiques.

* * *

LE DUC DE BOURGOGNE, par Mgr Cagnac. — Chez Gigord, à Paris.

Mgr Baudrillart, à qui les bonns feuilles de ce volume ont été communiquées, a bien voulu écrire à l'auteur : " Je puis vous dire que votre ouvrage est assurément ce que nous possédons de mieux sur l'attachante figure de celui qui eût été Louis XV. " Les éléments d'une biographie du duc de Bourgogne se trouvaient épars dans plusieurs ouvrages connus du public lettré. Mais les dernières découvertes du marquis de Vogüe (correspondance du duc de Bourgogne avec le duc de Beauvilliers) et de Mgr Baudrillart (correspondance du duc de Bourgogne avec son frère Philippe V d'Espagne) devaient susciter un historien qui utiliserait ces nombreux inédits, d'autant que le duc de Bourgogne apparaît, dans la correspondance avec son frère d'Espagne, tout autre que les historiens nous l'ont représenté. Mgr Cagnac, connu par ses travaux sur Fénelon, a mis à sa place, et très haut, dans l'imposante galerie des belles figures de l'histoire, ce fils de roi, qui fut au XVIIe siècle l'espérance des Français qui attendaient l'âge d'or. " Nous avons, écrit Voltaire, à la honte de l'esprit humain, cent volumes sur Louis XIV, et pas un seul qui fasse connaître le duc de Bourgogne, qui aurait mérité d'être célébré, s'il n'eut été que particulier. " Mgr Cagnac a tenté l'entreprise et Mgr Baudrillart lui fait son " compliment sincère " de l'avoir terminée avec bonheur. Un ouvrage

peut-il se présenter au public sous de meilleurs auspices? Les Français pourront enfin admirer ce jeune prince qui reste une des plus captivantes physionomies de l'histoire de France. Et quelle lecture instructive, émouvante et... agréable! Ce livre d'histoire, sérieux, profond, solidement documenté, devient, sous la plume alerte de l'écrivain, aussi intéressant qu'un roman.

* * *

SOUVENIRS LITTERAIRES, par Félix Duquesnel. — Chez Plon-Nourrit, à Paris.

Etroitement mêlé au monde des théâtres, de l'art et de la presse, l'ancien directeur de l'Odéon était en bonne position pour observer les hommes et les choses. Aussi, les *Souvenirs* qu'il a recueillis et publiés constituent-ils une page captivante de l'histoire intime de la génération qui connut son déclin peu avant la grande guerre. Aucune intention de satire dans ces révélations, mais des faits exposés avec une bonhomie malicieuse, qui, par la justesse du trait et la sincérité de l'expression, prennent la valeur d'un reportage sensationnel ou mieux de la présentation d'une galerie de portraits, soulignée d'une légende, curieuse jusqu'à l'indiscrétion et variée à souhait. Ainsi nous voyons défiler, en cette nouvelle et piquante *revue des ombres:* George Sand, vieillissante,réfugiée au quartier latin et prenant bourgeoisement l'omnibus pour gagner la rive droite—un voyage pour l'illustre dame de Nohant; Dumas, fils, gravissant à la force du poignet l'échelle de la gloire, sans cesse bataillant pour le succès; Emile Augier, sagement résigné à la retraite malgré les tentations; Pailleron, s'évadant du notariat; Sainte-Beuve, moine laïque en sa thébaïde de la rue du Mont-Parnasse d'où il ne sortait guère que pour assister aux célèbres dîners de chez Magny; Jules Sandeau, qui ne ressemblait guère à ses héros de prédilection; d'Ennery, dramaturge en série, habile praticien de la rampe et, dans le privé, fidèle à la tradition parcimonieuse de sa tribu; Montépin, feuilletonniste populaire en qui un littérateur mourut jeune; Coppée, tiré de son obscurité par la divination de la tragédienne Agar et le génie de Sarah Bernardt; Leconte de Lisle enfin, promenant dans le Luxembourg son scepticisme olympien, buvant, avec les *Erynnies,* l'amer calice d'une défaite imméritée. Chacune de ces figures évoque, pour l'auteur, une série d'anecdotes tout-à-fait représentatives d'une époque et des talents divers qui l'illustrèrent.

* * *

La France Mère des Saints

CONFÉRENCE D'ADIEU DE M. L'ABBÉ DELATTRE

du diocèse de Lille

AU MONUMENT NATIONAL A MONTRÉAL, LE 17 AVRIL 1922 [1]

SI attaché que je sois par toutes les fibres de mon coeur à la France, notre commune patrie, je n'aurais pas osé choisir ce titre pour vous annoncer ma conférence d'adieu si l'auguste personnalité de son auteur ne m'abritait en autorisant ce choix. Lorsque Sa Sainteté Benoît XV, de douce et pacifique mémoire, prononça ces paroles, il reconnut à la France une telle puissance d'aimer et de servir Dieu, qu'il la mettait en vedette de toutes les nations,au point d'exciter chez elles sinon une légitime envie, au moins une noble émulation, dont lui-même se déclarait épris jusque-là que de regretter "de ne pouvoir être français que de coeur".

Dès lors que c'est le pape qui parle, je serais bien maladroit de m'excuser et de n'oser parler comme lui. Les lèvres du

---

[1] C'est une tradition que le prédicateur de Notre-Dame donne une conférence d'adieu, au lendemain du carême qu'il vient de prêcher, au public de Montréal. M. l'abbé Gustave Delattre, du diocèse de Lille, France, qui a occupé cette année la chaire de notre grande église, a bien voulu se conformer à l'usage. Prié de parler de la France, il a choisi comme titre de son discours la parole que le regretté Benoît XV prononçait naguère en énumérant les causes de béatifications françaises : " La France aspirerait-elle au titre de mère des saints ? " L'auditoire nombreux et distingué a religieusement écouté l'éloquent orateur et lui a fait, à la fin de son discours, une chaleureuse ovation. Nous sommes honorés, à la *Revue canadienne*, grâce à la bienveillance de M. l'abbé Delattre, de pouvoir publier le texte même de cette conférence si intéressante et qui a produit, chez tous ceux qui l'ont entendue, une si naturelle et si vive émotion. — *Note de la rédaction.*

vicaire de Jésus-Christ ne se prêtent pas à la banalité des nôtres, qui parlent trop souvent pour ne rien dire ou dire des riens. Elles lui servent à exprimer la vérité dont il est l'apôtre officiel ici-bas. Que sa parole soit dite ou écrite, l'univers la reçoit à genoux. Qu'elle blâme ou qu'elle approuve, qu'elle encourage ou qu'elle réprime, qu'elle paraisse dans un document public, jaillisse dans une conversation privée ou soit, comme celle-ci, prononcée au cours de ces audiences pontificales où les fils sont reçus par le père commun de la grande famille catholique, la parole du pape est toujours la consigne de Dieu. Elle fait la lumière, dissipe les préjugés, rétablit la concorde, sème la vie, la consolation et la joie. C'est ainsi que nous avons reçu du Vatican celle qui proclamait en juin dernier la France *mère des saints.*

Puisqu'il est de tradition qu'en cette veillée d'adieu, le prédicateur de France à Notre-Dame vous parle d'elle, j'entreprends non de justifier la parole de Benoît XV, ce serait une irrévérence de ma part, mais de vous en faire apprécier la riche compréhension.

* * *

En appelant la France comme il l'a fait, le pape a défini sa vraie nature. C'est une *nation-femme,* si je peux ainsi dire. Elle a de la femme la délicatesse exquise, la vive impressionnabilité, le naturel charmant, l'allure enjouée, le geste prompt, le sourire aimable. Oserai-je me permettre d'ajouter en votre présence, mesdames, qu'elle a la parole facile, souvent conquérante, rarement à bout de ressources?...

Et cette *nation-femme* est une mère. Le pape l'a dit, et que c'est donc vrai! Qui nierait qu'elle est pourvue de toutes les qualités qui attachent à la leur des enfants bien nés? Mère

douce, bonne et belle, patiente et généreuse, tendre et forte, chevaleresque et féconde, ambitieuse de gloire pour ses fils, susceptible et jalouse de leur honneur, compatissante à ceux qui souffrent, hospitalière à toutes les infortunes, toujours du côté des plus faibles, sachant recevoir des coups pour les défendre, s'entendant d'ailleurs à les rendre avec usure si leur bon droit l'exige, répugnant à la cruauté, vite oublieuse des torts qu'on lui a causés, semeuse d'idéal, synonyme vivant d'art et de génie, répandant sur tout ce qu'elle touche un peu de son inimitable façon, portant de l'azur plein ses yeux, de l'amour plein son coeur, de la générosité plein ses mains. Si ce portrait de la France que je trace, en la comparant à vous, mesdames, vous semble un peu flatteur, je me hâte de l'atténuer en convenant que, mise en partage de vos nombreuses qualités, elle n'est pas totalement dépourvue de quelques-uns de vos défauts... mignons. Mais les délicatesses de l'amour filial me commandent d'être moins perspicace à découvrir ceux-ci qu'empressé à proclamer celles-là.

Dieu a soigné la formation de tous les peuples de la terre et les a dotés en fonction des services qu'il les destinait à lui rendre. De ce chef, chacun d'eux reçut sa part équitablement. Mais laissez-moi vous rappeler que, parce qu'il attendait beaucoup de la France, il lui a beaucoup donné. Ceci constitue pour elle une responsabilité d'autant plus lourde et lui commande un retour généreux.

Voulant qu'elle fût la *mère des saints,* il l'a faite doucement habitable en lui attribuant un territoire à nul autre pareil qui est à la France ce que le corps est à l'âme. Il se dessine gracieusement au milieu de l'Europe encadré de montagnes assez hautes pour faire penser au ciel et protéger la plaine, d'une altitude relative cependant afin de lui permettre de jeter les yeux sur l'univers entier. Son sol est d'une ferti-

lité merveilleuse. Le froment et la vigne y abondent, ses fleurs ont un parfum d'Eden. L'eau de ses océans, de ses mers et de ses fleuves communique à sa végétation une abondance qui n'a d'égale que sa variété. Il recèle dans ses flancs des trésors de chaleur, des gisements de marbres et de pierres indestructibles ou friables au choix, des phosphates et du minerai capables d'alimenter l'industrie la plus gourmande. Son climat, d'ordinaire, est doux et tempéré. Ses provinces ont chacune un charme captivant.

Et si du corps de la France *mère des saints* je passe à son âme, que de grandes et belles facultés j'y admire! Son esprit s'anime, bouillonne, pétille comme les vins de sa Gironde, de sa Côte d'or, de sa Champagne, au fond de leurs coupes. Il conçoit vite, raisonne ordinairement juste, apprécie sainement. On lui reproche quelquefois d'être mobile et de passer rapidement d'une idée à une autre, mais, après tout, ce reproche est un éloge qui prouve qu'il en a de rechange à sa disposition. Sa volonté est audacieuse, vaillante, intrépide quand il le faut. Elle est partisanne de la foi jurée, de la fidélité au devoir, du culte de l'honneur, du règne de la justice et du droit. N'est-ce pas de l'un de ses souverains que l'on a dit : " Si le respect de la justice était banni du reste de la terre, on devrait le retrouver dans l'âme d'un roi de France " ? Son coeur est délicat, dévoué, industrieux, honnête dans son fond, fidèle dans ses amours, courtois dans ses procédés, sincère dans ses repentirs, prodigieux dans ses retours.

Et au service de cette manière à lui de comprendre, de vouloir et d'aimer, il possède une langue merveilleuse, que tous les peuples lui envient et dont ils ont fait longtemps leur langue diplomatique, tant elle est expressive. Abondante comme la sève de nos champs et la flore de nos jardins, colorée comme l'azur et l'émeraude de nos côtes, jamais en peine

de traduire ce que pense l'esprit,musicale comme une symphonie, pure comme un son de cristal, suave comme un baiser de mère, assez douce pour bercer un enfant, assez mâle pour entraîner au combat, tellement naturelle aux lèvres qui la parlent que de l'avoir apprise une fois elles ne l'oublient jamais. Vous le savez, Canadiens français, vous qui tenez à votre langue autant qu'à votre foi qu'elle vous apporta dans le passé, vous qui la parlez si bien, qui ne vous lassez pas de l'entendre et qui la garderez toujours pour pouvoir dire à la France, en français, que vous l'aimez comme une mère et resterez invinciblement ses fils.

C'est cette nation, plus unique que rare, qui devait être dès les premiers temps de l'ère chrétienne la fille aînée de l'Eglise et lui enfanter des légions de saints.

Vous savez comment elle naquit sur un champ de bataille à la prière d'une femme. Clovis promit de se convertir si le Dieu de Clotilde bénissait ses armes et lui donnait la victoire. Il vainquit, tint parole, reçut le baptême de Rémi. Ce jour-là la France venait au monde des nations. L'Eglise se l'attachait. Elle entreprit de polir ses moeurs, de diriger ses passions, de l'instruire, d'infuser en elle sa foi, son amour du Christ, son espoir des cieux. Elle en fit la nation très chrétienne. En retour, elle lui demanda son influence, sa générosité, son obéissance, parfois son épée qu'elle sut mettre au service de la vérité, son sceptre bienfaisant. Et la main dans la main, l'Eglise et la France, la mère et la fille, s'avancèrent à travers les siècles, très unies, grâce aux traits qui les distinguent et aux harmonies qui les rapprochent, pour conquérir les siècles à Jésus-Christ. Cette conquête se fit à force de prière, de sacrifice, d'héroïques vertus, à force de sainteté.

* * *

Quand on considère attentivement les charmes de toute sorte qui distinguent la France au milieu des nations et le nombre de saints qu'elle a fournis, on se prend à penser que Dieu ne l'a faite si belle que pour leur servir de Thabor. Nos saints français, en effet, sont légion. S'ils n'appartenaient de droit au martyrologe romain, on couvrirait aisément de leurs noms glorieux un martyrologe national. Leurs caractères originaux ne sont pas moins suggestifs que leur nombre. Plusieurs d'entre ceux que la France honore d'un culte immémorial datent des temps apostoliques. Ils ont préparé de loin la conversion de la Gaule druidique à la foi chrétienne.

Tels nos saints de Provence, comme nous aimons à les appeler, en dépit des contestations élevées au nom d'une école néo-critique plus soucieuse d'abattre que d'édifier. La famille de Béthanie chassée de Jérusalem par la persécution qui dispersa ses apôtres fut abandonnée aux flots de la Méditerranée sur une barque sans voile. Elle devait y périr, s'il n'était entré dans les desseins de Dieu que la bonne nouvelle de l'Evangile fût annoncée à notre pays par les amis de Jésus. Lui-même les couvrit de sa protection et la petite colonie aborda à Marseille. Lazare le ressuscité en devint le premier évêque, Marthe, la catéchiste des nouveaux chrétiens, Marcelle, leur servante, l'apôtre des petits et des pauvres, tandis que Marie-Madeleine s'enfermait à la Sainte-Baume, s'y livrait aux austérités de la pénitence et devenait la contemplative du Christ qu'elle avait tant aimé au lendemain de ses pardons.

En même temps, les disciples de saint Jean arrivaient à Lyon, en fondaient le siège épiscopal, y établissaient le culte de la très sainte Vierge sur la colline de Fourvière et, au jour des persécutions sanglantes, mouraient sans défaillance pour affirmer leur foi devant le paganisme expirant. Les actes de saint Pothin et de sainte Blandine révèlent des prodiges d'héroïsme au milieu des plus cruels tourments.

Tandis que le midi et le centre des Gaules voyaient éclore la sainteté, le nord en recevait les prémices dans la personne de saint Denys,premier évêque de Paris, de saint Piat, de saint Chrysole, de saint Eleuthère, de saint Saulve, de saint Eubert, autant de pontifes-missionnaires qui annoncèrent Jésus-Christ dans notre Hainaut et nos Flandres. Bientôt les réjoignirent saint Winoc, saint Folquin, saint Omer, saint Amand, saint Emebert, saint Druon, saint Ursmar, saint Gohard,saint Mauron, saint Médard et tant d'autres, auxquels nos populations françaises ont voué une reconnaissante fidélité qui se traduit par des pèlerinages annuels à leurs tombeaux.

C'est ici qu'il convient de nommer la dynastie glorieuse de ces évêques qui, selon le mot de Gibbon, "firent la France comme les abeilles construisent leur ruche": saint Martin à Tours, saint Hilaire à Poitiers, saint Bénigne à Dijon, saint Saturnin à Toulouse, saint Martial à Limoges, saint Aignan à Orléans... Ces hommes extraordinaires ont exercé une influence si profonde sur notre nation que leur souvenir y est impérissable. C'est eux qui ont fait l'éducation de nos ancêtres, détruit les autels des faux dieux, affranchi les esclaves, adouci nos moeurs,conservé les trésors des lettres antiques, multiplié les églises,bâti les cathédrales qui souvent portent leurs noms, établi la vérité catholique sur les ruines de l'erreur dans leurs innombrables assemblées, synodes, conciles, formé un clergé pieux,dévoué, savant,des traditions duquel le nôtre vit encore. Ils ont été les pères de notre peuple français et demeureront à jamais sa gloire la plus pure.

Mais, tandis que ces pionniers de la civilisation chrétienne l'établissaient au prix de labeurs incessants, de rudes sacrifices, et souvent la plantaient dans leur sang de martyrs, la France naissait à la vie nationale et sur son berceau se levait dans un éclat radieux le soleil de la sainteté. Sainte Clotilde

et sainte Radegonde illustrent par leurs vertus le sang royal qui coule dans leurs veines. Sainte Gudule et sainte Aldetrude fondent des familles religieuses. Sainte Geneviève quitte la garde de ses troupeaux, reçoit le voile des mains de saint Germain, défend Paris victorieusement contre les dépradations d'Attila et de ses Huns, sème les miracles à foison et conquiert une confiance que quinze siècles n'ont pas amoindrie. Aujourd'hui encore la neuvaine annuelle de sainte Geneviève, dont le corps repose sur la montagne qui porte son nom, constitue l'un des événements religieux les plus chers à la piété de la capitale.

Avec Charlemagne, si grand que la grandeur a pénétré son nom, la sainteté monte sur le trône de France, se met au service de la papauté, enflamme de zèle pour la foi les preux, les barons, les chevaliers, et prépare le règne du plus saint des rois, en la personne de Louis IX, Louis de Poissy, comme il se plaisait à signer, en souvenir du lieu de son baptême. "Oncques ne fut plus saint, ni plus doux, ni plus juste", écrivait de lui l'annaliste du royaume, le sire de Joinville. Le fils de Blanche de Castille ne vivait que pour le Christ, son peuple et son foyer. Il avait fait graver sur l'anneau qu'il portait au doigt les trois noms qui exprimaient les trois amours de son coeur magnanime: " Dieu, France et Marguerite", sa noble épouse, sa douce patrie, le Christ dont il se considérait le lieutenant.

Le règne de Louis IX nous reporte à l'époque mémorable des croisades. Qui dira le nombre de saints que ce mouvement a produits dans tous les rangs de la société? " Aucune croisade n'a réussi, a-t-on écrit, mais toutes ont réussi. " Oui, c'est bien cela. Aucune n'a produit l'effet complet qu'on était en droit d'attendre de pareils efforts, mais toutes ont déterminé un tel essor d'amour pour le Christ Jésus, une telle

contrition dans les âmes, une si courageuse volonté de réparer les désordres du péché, qu'on peut bien saluer, parmi ces multitudes qui s'en allaient à la conquête des grands souvenirs de notre foi tombés aux mains des infidèles, toute une pléiade de saints. L'Eglise n'a pas livré leurs noms à la postérité ni autorisé leur culte, mais on se rend compte qu'ils ont pris rang dans l'immense famille de la sainteté anonyme.

Les croisades mettent un nom des plus illustres sur nos lèvres. C'est celui de saint Bernard qui prêcha la guerre sainte en présence du pape lui-même. Saint Bernard! quelle noble figure de moine! quel ascète! quel écrivain! quel orateur entraînant! quelle âme éprise de l'amour le plus tendre pour Jésus et pour Marie son auguste mère ! Sous l'influence de sa parole et de ses exemples, ses frères et soeurs d'abord opposés à sa vocation s'y rallient à leur tour et le rejoignent dans la vallée de Citeaux. Le monastère est fondé. Le grand ordre cistercien attire à lui les hommes les plus en vue du temps et devient une pépinière de saints. La vie monastique prend un développement considérable et devient pour le pays tout entier la source des meilleurs bienfaits. Religieux et religieuses, moines et moniales donnent au monde l'entraînante leçon de leurs héroïques vertus, soulagent la misère publique, enseignent la jeunesse, contribuent à l'établissement des universités, sauvent du péril des invasions les trésors de l'antiquité. Grâce aux manuscrits patiemment écrits, richement enluminés dans les abbayes, les plus beaux chefs-d'oeuvre du passé arrivent jusqu'à nous.

A chaque siècle nouveau, une nouvelle génération de saints paraît. Elle répond aux nécessités du moment et entretient dans la vie nationale ce ferment de foi et cette flamme de zèle apostolique qui la gardent fidèle à ses saintes origines.

Surviennent les grandes épreuves des guerres interminables. Le pays morcelé en factions qui se le disputent n'est plus capable de lutter contre l'envahisseur. Nos plus belles provinces tombent entre ses mains. Paris, Saint-Denis capitulent. Il ne reste debout sur les bords de la Loire, notre fleuve historique, que la cité d'Orléans. Le peuple en proie à la famine, serré de près par l'ennemi, se désespère. Mais l'heure où tout paraît perdu est par excellence l'heure de Dieu. Il envoie des marches de Lorraine l'héroïque pucelle de Domrémy. " En nom Dieu, sainte Jeanne d'Arc sauve le royaume des Lys", boute dehors l'adversaire et refait,en même temps que l'unité territoriale, l'unité morale de la France et ce sera pour des siècles!

D'autres fléaux la ravageront bientôt. La soi-disant réforme de Luther dépassera les frontières de l'Allemagne et tentera de nous demander des adeptes et des prosélytes. Quand la prédication hérétique envahira nos contrées, jusque-là demeurées fermes dans leur foi traditionnelle, ce sera par la force. On en viendra aux mains, le sang coulera, les guerres de religion se déchaîneront implacables. Elles laisseront derrière les armées en lutte des régions entières détruites par leurs soldats assassins et pillards. Le pauvre peuple de France opprimé, rançonné, torturé, appauvri, clamera sa douleur à tous les échos. C'est encore la sainteté française qui entendra sa plainte, viendra à son secours, soulagera l'immense misère en la personne de Vincent de Paul.

Saint Vincent de Paul sera chez nous l'organisateur de la charité. Il se fera l'avocat des pauvres près des riches, des grands de la cour, jusque devant le conseil de régence. Les admirables Filles de la Charité, qu'il fondera bientôt avec la collaboration d'une autre sainte française, Louise de Marillac, distribueront aux malheureux les ressources qu'il leur

aura obtenues, tandis que les prêtres de Saint-Lazare, établis par lui, s'occuperont de réconcilier les âmes avec Dieu, grâce à leurs missions prêchées dans les villes et les campagnes. Cet incomparable apôtre de la charité préludera à toutes nos oeuvres d'assistance publique, d'organisation professionnelle et sociale. Leurs formes les plus usuelles et les plus bienfaisantes, même celles de notre temps, ont eu en lui un initiateur indéniable et combien au courant des besoins du peuple et des devoirs des grands !

A la même époque, saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal fondent l'ordre de la Visitation dont le ciel voudra se servir un peu plus tard pour lui communiquer ses admirables desseins.

Pendant que le protestantisme attaquait notre foi catholique, le jansénisme sous prétexte de respect éloignait les âmes de Dieu. Il installait un régime de sévérité excessive, de crainte outrée, souverainement antipathique à la loi d'amour filial promulguée par Notre-Seigneur dans le saint Evangile. Et voici qu'à Vincent de Paul et à François de Sales se joignent toute une lignée d'hommes qui, s'ils n'ont pas officiellement le titre de saints, sont honorés comme tels par la reconnaissance populaire. J'ai nommé les Jacques Olier, fondateur des séminaires de concert avec saint Vincent de Paul, les de Condren, les de Bérulle, qui font rayonner en France l'Oratoire de saint Philippe de Néri.

Puisque je viens de citer le nom de Jacques Olier, c'est bien le cas de célébrer les vénérables Mères Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeois, Catherine de Saint-Augustin et aussi le Père de Brébeuf, que la France de cette génération envoya au Canada en même temps que les Cartier, les Champlain, les Maisonneuve, les Montcalm pour lui apporter avec sa vie nationale le bienfait de la foi catholique. Et de voir

celle-ci toujours fidèlement conservée nous console un peu de l'amer regret que nous éprouvons d'avoir laissé nous ravir celle-là.

Notre dix-huitième siècle d'impiété railleuse,de scepticisme voltairien, n'est pas davantage privé de la grande leçon de la sainteté. Aux négations des encyclopédistes et des libre-penseurs, aux utopies malfaisantes de Jean-Jacques Rousseau, aux injures faites au Christ par les sacrilèges de Voltaire "l'infâme", aux blasphèmes de d'Alembert et de Diderot répondent les actes de foi et d'amour de Dieu de milliers d'hommes élevés dans les écoles chrétiennes des Frères de saint Jean-Baptiste de la Salle. Aux scandales de la cour de Louis XV s'opposent les réparations de madame Louise de France au Carmel. Et ce seront, au déclin du siècle, pour en expier les fautes et préparer le renouveau moderne, les innombrables victimes de la Révolution. Louis XVI et la famille royale mourront sur l'échafaud. Les prêtres, les religieux, les nobles, une multitude d'hommes et de femmes, de condition plus modeste, les suivront. La plupart de ces infortunés iront à la mort comme au sacrifice d'expiation et mériteront que la France reprenne à la tête des nations son rôle de fille aînée de l'Eglise. Filles de la Charité d'Arras, Carmélites de Compiègne, Ursulines de Valenciennes, héroïque clergé de Nantes, votre sang fut vraiment, comme celui des martyrs de la primitive Eglise, une semence de chrétiens et de saints!

L'histoire de la sainteté française au dix-neuvième siècle en est le témoignage éclatant. Répandre la foi à travers le monde entier, permettre à l'Eglise de vivre et de faire vivre ses écoles et ses oeuvres, défendre et soutenir la papauté, susciter partout des âmes d'élite qui seront les promotrices inlassables de nouvelles familles religieuses, d'entreprises de zèle au profit du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la

société renouvelée, tel fut le labeur auquel se sont livrés les saints les plus rapprochés de notre temps. Plus nombreux que jamais, les fils du bienheureux Grignon de Montfort font penser à ces " prêtres de feu " dont il avait annoncé le prochain avènement. Ils prennent une part active à ces missions étonnantes de succès qui, du nord au midi, de l'est à l'ouest, portent à travers la France la parole de Dieu, convertissent les âmes, font refleurir partout la piété d'autrefois. L'enfance et la jeunesse trouvent pour les instruire des maîtres et des maîtresses qu'aucun travail ne rebute, notamment celui de redresser les cadres désorganisés par la longue période révolutionnaire et d'en former de nouveaux. Nous ne saurions énumérer les congrégations religieuses d'hommes et de femmes qui s'établissent. Je vous cite entre bien d'autres, parce que leurs causes sont en voie d'aboutir à la canonisation, la bienheureuse Mère Barat, fondatrice de la société du Sacré-Coeur, le vénérable Jean-Marie de Lamennais, fondateur de celle des Frères de Ploërmel. Le clergé séculier et les paroisses qu'ils gouvernent occupent dans l'Eglise une place prépondérante. La mission pastorale se heurte à des difficultés sans nombre qu'il faut vaincre au profit des âmes. Voici que saint Pierre Fourrier, curé de Mattaincourt, et le bienheureux Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars, deviennent les modèles authentiques et les protecteurs attitrés de nos prêtres. Pendant que la France déploie chez elle les ressources infinies de son catholicisme, elle envoie au loin ses missionnaires dont plus d'un paie de sa vie la prédication de la foi. Le bienheureux Père Gabriel Perboyre est de ceux-là, mais autour de lui vingt autres partagent sa glorification. " Si le surnaturel vit partout, disait Pie X, il vit surtout en France." Cette parole augurait celle de Benoît XV qui sert de titre à notre conférence.

Nos saints français sont donc le nombre, les papes le proclament : n'est-ce pas Pie X qui disait en une circonstance mémorable, parlant des missionnaires, " qu'aucune nation catholique n'en fournissait autant que la nôtre " ? Il ajoutait que nous avons " le privilège de la sainteté aimable, entraînante, communicative ". Que c'est donc vrai ! C'est un saint de chez nous, François de Sales, qui est l'auteur de l'aphorisme bien connu : " Un saint triste est un triste saint. " Il avait d'autant plus le droit de le déclarer que lui-même fut le modèle de la sainteté souriante et douce. Vous savez s'il a fait école ! Pour n'en donner qu'une preuve, je me fais une joie d'offrir à votre unanime gratitude le nom de cette délicieuse fille de France, l'une des plus vaillantes parmi les "filles de l'Eglise", Thérèse de l'Enfant-Jésus, du Carmel de Lisieux. Benoît XV l'a proclamée vénérable vingt-quatre ans seulement après sa mort. L'histoire de sa vie est traduite en dix-neuf langues, celle de ses interventions miraculeuses compte près de sept volumes intitulés *La pluie de roses.* Se peut-il plus d'aménité dans la vertu, plus de suavité dans la force, plus de courage uni à plus de patience, plus de grandeur d'âme unie à plus de simplicité ?...

Nos saints de France sont, si j'ose dire, des " opportunistes providentiels ". Ils ont le don d'arriver toujours au moment où la société a le plus besoin de leurs exemples et de leurs leçons. Une oeuvre difficile s'impose-t-elle d'urgence pour la sauvegarde des intérêts religieux, l'extension du règne de Jésus-Christ, la protection ou le perfectionnement de la vie chrétienne dans les âmes, le service héroïque de l'Eglise et de la patrie?.. Chaque fois Dieu suscitera un saint ou plusieurs pour l'établir et, la plupart du temps, c'est en terre française qu'il ouvrira leur berceau, tout au moins c'est par la France qu'il leur inspirera de passer, afin de donner à leur entre-

prise les meilleures garanties de succès. Il semble qu'aucune idée généreuse n'a chance de plaire, ni de durer, qu'à la condition de recevoir l'empreinte de son inimitable influence. Des temps les plus reculés jusqu'à nos jours, ce double fait se constate.

Dès que Charlemagne eut établi les écoles palatines et abbatiales, ells fournirent des apôtres et des saints et c'est à leurs maîtres que bien des héros de la sainteté, nés sous d'autres cieux, vinrent demander la science du salut. L'université de la Sorbonne se fonde à Paris. On ne compte pas les saints qui y affluent de toutes les contrées. Le chancelier Gerson y tient école. Saint Thomas d'Aquin y apporte l'éclat de son génie et ses maîtres n'estiment pas qu'il y ait nulle part meilleure tribune pour assurer à la *Somme théologique* qu'il compose sa notoriété universelle.

Puisque je salue l'ange de l'Ecole que son long séjour en France a comme naturalisé français, n'est-ce pas le cas de reconnaître que le saint fondateur de l'ordre des frères prêcheurs, l'illustre Dominique, rechercha de très bonne heure pour ses fils le baptême de la France? C'est dans nos régions méridionales qu'ils firent leurs premières armes et se couvrirent d'une gloire que les siècles n'ont cessé de voir grandir, en triomphant par leurs prédications apostoliques des hérésies albigeoise et vaudoise. La sainteté dominicaine fut et demeure pour une large part volontiers française, et c'est chez nous qu'à la suite de notre Lacordaire, ses frères, émules de son incomparable éloquence, ne cessent d'en être les prédicateurs les plus autorisés dans la première chaire du monde, après celle de Rome, Notre-Dame de Paris.

N'est-ce pas vers la France aussi que saint François d'Assise se plut à envoyer ses premiers fils? N'est-ce pas à la cour du saint roi Louis que les tertiaires séraphiques aiment à

contempler l'un de leur plus illustres modèles? N'est-ce pas en Sorbonne, à Paris, que le franciscain Dun Scot soutint le premier la thèse de l'Immaculée-Conception et reçut d'une image de la Vierge Marie, qui lui sourit maternellement au passage, les plus précieux encouragements? Saint François lui-même ne porte-t-il pas son nom en souvenir des fréquents voyages que son père fit en France pour y développer son commerce?

Lorsque, blessé au siège de Pampelune, Ignace de Loyola résolut de lever une milice nouvelle au service de l'Eglise, c'est en France, à Paris, sur la colline de Montmartre, qu'il assembla ses premiers disciples, parmi lesquels ce prodigieux François-Xavier qu'il allait envoyer conquérir les Indes à Jésus-Christ? Qui nierait qu'aujourd'hui encore la Compagnie de Jésus recrute en terre française le plus grand nombre de ses fils, les plus savants, les plus saints?... Bourdaloue, de la Colombière, Ravignan, Olivaint, Leclerc, Ducoudray sont des gloires bien françaises.

A quelle nation Dieu voulut-il révéler le coeur de son fils et en confier la consolante dévotion, assuré que par ses soins l'univers entier la connaîtrait bientôt?... A la France! Il en choisit chez nous — et longtemps d'avance — les précurseurs, le bienheureux Père Eudes entre bien d'autres. Et, quand l'heure marquée par lui fut venue, il arrêta ses regards de prédilection sur notre moyenâgeuse cité de Paray-le-Monial, y appela nos filles de la Visitation, leur envoya notre Marguerite-Marie, qu'il doua d'une capacité étonnante à aimer, à souffrir, et en fit la voyante, la confidente, la disciple, la victime, l'évangéliste de son Sacré-Coeur. Se peut-il pour une nation honneur plus enviable? Nous en sommes si fiers, si reconnaissants, que nous avons voulu en fixer la mémoire pour les siècles à venir. Répondant au désir de Jésus-

Christ, nous lui avons élevé un temple magnifique. Venez à Paris. Vous verrez s'y dresser sur les hauteurs de Montmartre, bien au-dessus des monuments superbes de la capitale, abritant à l'ombre de sa vaste coupole les millions d'hommes qui s'y pressent, la basilique nationale du Sacré-Coeur. C'est le labarum de la France! C'est le foyer d'où le coeur du Christ projette sur le monde son rayonnement vainqueur!

Il ne s'en est point tenu là. Ayant choisi la France pour lui révéler son coeur, c'est elle encore qu'il chargera d'exalter devant les nations le suprême témoignage d'amour qu'elles lui doivent: la divine Eucharistie. Vers le milieu du siècle dernier, il le fait clairement entendre à une humble française, mademoiselle Tamisier. Celle-ci s'ouvre du projet qu'elle médite à Mgr de Ségur de sainte mémoire. Tous deux conviennent que si les peuples consentaient à s'unir, par delà leurs frontières, pour adorer tous ensemble, à des époques périodiques, d'une façon solennelle le très saint Sacrement, il lui reviendrait de ces hommages unanimes une grande gloire. Ce jour-là, l'idée des congrès eucharistiques internationaux était née. Elle fit rapidement son chemin. Pie IX, Léon XIII, Pie X et Benoît XV les encouragèrent puissamment au fur et à mesure qu'ils se tinrent. Le premier eut lieu à Lille en 1881, le vingt-et-unième à Montréal en 1910,le vingt-cinquième à Lourdes en 1914. Le Saint-Père Pie XI daignera présider lui-même à Rome celui de 1922. La France a porté en triomphe la sainte Hostie dans les principales capitales du monde. Au préalable, la Providence avait arrêté ses vues sur un jeune enfant, né au diocèse de Grenoble le 4 février 1811. Elle le destinait à organiser une famille religieuse de prêtres dont l'unique raison d'exister serait d'assurer l'adoration perpétuelle du très saint Sacrement. Pierre-Julien Eymard répondit à l'appel d'en haut, établit sa congrégation, lui ouvrit

des maisons en France et à l'étranger. L'héroïcité de ses vertus fut telle qu'il est permis d'espérer sa béatification dans un avenir prochain. Parallèlement à cette nouvelle compagnie sacerdotale, une autre voyait le jour à Paris et se vouait à la réparation des outrages que Notre-Seigneur reçoit dans la sainte Eucharistie. C'était une française, Théodelinde Dubouché, qui l'établissait. De France l'institut s'étendit en Belgique et en Angleterre.

En fait d'opportunité, y en a-t-il une qui soit plus urgente que celle de répandre la foi à travers le monde? Qui s'en charge d'abord? La France, en la personne d'une modeste ouvrière de Lyon à qui nous devons l'oeuvre admirable de la Propagation de la foi. Faut-il recueillir les vieillards, leur assurer table, soins, gîte, consolations dans leurs derniers jours? La France, précisant l'entreprise d'Ozanam, fonde la société des Petites Soeurs des Pauvres; un prêtre lillois, Ernest Lelièvre, en multiplie les fondations dans les deux mondes. Faudra-t-il, plus tard, rappeler à la richesse sa fonction de "chancelière" de la Providence à l'égard des classes laborieuses, des oeuvres catholiques, des détresses sacrées de l'Eglise? On verra, dans la cité lilloise encore, l'une des plus foncièrement chrétiennes de France, deux hommes, deux frères, mettre leur fortune à la disposition de Dieu, réduire leur train de vie au strict nécessaire afin d'être en mesure de donner toujours davantage, soutenir avec autant de discrétion que d'inépuisable générosité des oeuvres considérables. Ces deux hommes mettront un tel héroïsme dans leurs vertus que la voix du peuple, devançant, croyons-nous, celle de l'Eglise, les appellera " les saints de Lille" et priera Dieu d'accorder un jour à Philibert Vrau et à Camille Féron les honneurs de la béatification.

Qui s'étonnera qu'en une telle lignée de saints canonisés, de tant d'autres dignes sans doute de l'être, la reine de tous

les saints, l'auguste Vierge Marie se soit plu à paraître? Il semble qu'il lui fallait ce cortège. En tout cas, elle le trouva digne d'elle, puisque, voulant procurer la gloire de Dieu son fils, c'est à la France qu'elle vint parler de lui, rappeler ses droits, annoncer ses miséricordes. C'est en France qu'elle amène à son coeur, à ses autels, à son Eucharistie, le genre humain tout entier. C'est à Paris, à la Salette, à Lourdes, à Pontmain, à Pellevoisin, qu'elle réitère ses apparitions, prédilection que le pape lui-même vient de reconnaître en proclamant Marie " patronne principale de la nation française ". (2 mars 1922).

A ces litanies des saints de France vous entendrez parfois opposer celles des griefs que d'aucuns lui gardent. Ne vous en laissez pas émouvoir. Comme tous les peuples du monde, le nôtre n'a pas que des vertus à son actif. Cependant, j'ose affirmer qu'en France le bien l'emporte sur le mal. Chez elle, plus que chez d'autres nations, se remarquent les défauts des qualités. Primesautière par tempérament, hardie d'entreprise, déliée et prompte d'esprit, elle ne met pas toujours au service du plus grand bien ces dons d'initiative. Mais si l'on veut être impartial, on doit reconnaître qu'elle se hâte autant, sinon plus, vers la réparation et le repentir qu'elle ne s'empresse vers le mal. Ceci se vérifie tout au long de son histoire nationale : à chacun de ses égarements a succédé une période de retour généreux. Citez-moi le peuple qui ait une égale facilité à remonter des abîmes aux sommets ?

Ajouterai-je que la France ne s'entend pas à prêter ses torts aux autres ? Coupable, elle sait le reconnaître. Pénitente, elle ne craint pas d'en convenir. Il lui plaît de se repentir à la face du monde. C'est elle qui a gravé au frontispice de son sanctuaire national de Montmartre: *Gallia poenitens et devota.* Son coeur même est assez généreux pour réparer

les fautes de certaines nations qui savent, à l'occasion, se servir de notre langue pour la charger de leurs blasphèmes, de notre littérature pour la souiller de leur prose illustrée, de notre théâtre pour lui faire exécuter leurs productions immorales. Mais n'insistons pas. Il y aurait tant à dire, si nous voulions, preuves en mains, établir qu'à tout bien prendre notre pays est encore l'un des moins atteints par l'épidémie de la corruption.

J'aime mieux achever cette conférence, en saluant le sursaut magnifique de la France à l'heure où les destinées du monde se décidaient sur les champs de bataille de 1914 à 1918. C'est dans sa foi catholique qu'elle trouva le secret de sa résistance indomptée, de sa vaillance, de son clair génie qui forgea le chef-d'oeuvre de la victoire. Ses fils marchèrent au combat en invoquant les saints de chez eux. Il en est parmi ceux-ci dont la cause de béatification devra sa toute prochaine solution, le pape Benoît XV l'a déclaré, à l'étonnante protection exercée sur nos soldats qui furent unanimes à l'implorer : j'aï nommé de nouveau l'ange admirable de Lisieux, la vénérable Thérèse de l'Enfant-Jésus, l'une des plus pures physionomies de nos saints françaises. Pendant que nos armées étaient en lutte, l'union sacrée s'établissait sur le territoire tout entier, au chevet de nos églises, sous l'égide de nos saints. A peu d'époques aussi bien que pendant la dernière guerre, il apparut que les entreprises d'irréligion n'avaient atteint que la surface des âmes. C'est un fait indéniable que l'épreuve ne rend pas religieux d'un instant à l'autre ; elle permet plutôt de constater que l'éprouvé a conservé sa foi. Ce fut le cas de la France et des Français. Notre foi demeure l'inspiratrice d'oeuvres que l'on ne trouve pas toujours ailleurs, quand il s'agit de christianiser la famille, d'arracher l'âme de l'enfant au péril de l'irréligion, de remédier à la situation

sociale du pauvre, d'organiser le monde du travail, de favoriser les conquêtes de la science, d'assainir les lettres, de promouvoir l'essor chrétien des arts.

Nous avons le droit de le dire, si l'on vient de partout voir de près notre patrie, l'étudier, lui emprunter ses méthodes, s'inspirer à son contact, c'est qu'elle n'est pas décadente. Si du monde entier les meilleurs esprits,les plus nobles cœurs, les plus grands talents se plaisent à lui rendre hommage et à attribuer une part de leur valeur aux influences qu'elle exerce sur eux, c'est qu'elle conserve, inépuisable, ses étonnantes réserves. Dieu l'a faite si riche de génie, elle-même s'est élevée à un si haut degré de perfectionnement, les saints dont elle ne cesse d'être la mère jettent sur elle un si radieux éclat qu'elle n'est indifférente à personne et provoque l'admiration du plus grand nombre: " Tout homme a deux patries, la sienne et puis... la France! " [2]

---

[2] Cette belle conférence, où l'on sent palpiter le coeur d'un noble fils pour sa patrie — sa mère — constituait comme une suite des sermons de Notre-Dame. M. le curé Perrin avait accepté la présidence d'honneur de la conférence d'adieu de son prédicateur. Il s'est fait l'interprète de ses paroissiens et de tout l'auditoire du Monument National pour exprimer, au cher abbé Delattre, la gratitude et l'admiration de tous avec une délicatesse et un à-propos charmants. Voici le texte de sa courte mais bien significative allocution.

"Monsieur l'abbé — A la fin de cette soirée, qui n'est que le prolongement social des conférences religieuses de Notre-Dame, l'usage veut que le président se fasse le porte-parole de tout l'auditoire pour remercier et saluer le conférencier. C'est un honneur et un péril: un honneur assurément de parler au nom d'une assemblée aussi distinguée; un péril aussi, celui de prendre la parole après vous.

"Mesdames et messieurs — Lorsqu'au premier dimanche du carême, j'eus à présenter M. l'abbé Delattre aux nombreux fidèles pressés au pied de la chaire de Notre-Dame, j'ai cru pouvoir résumer les éloges qui nous étaient venus de France sur son compte en une seule parole; c'est que notre nouveau prédicateur était en tout et partout prêtre! J'ai la certitude de ne m'être pas trompé. Patriote ardent, que son amour pour son

pays a conduit jusqu'au péril extrême, d'intelligence distinguée et de parole éloquente, il est avant tout un prêtre au coeur d'apôtre qui ne sait vibrer que pour les intérêts de Dieu et des âmes.

En nous commentant ce soir, par votre belle conférence, la parole du bien-aimé pontife Benoît XV, *la France mère des saints*, vous êtes demeuré dans votre rôle, monsieur l'abbé, et dans le magnifique tableau que vous nous avez fait de la France chrétienne de nos jours vous avez mis en relief, avec une maîtrise que nous avons admirée, ce qu'un de vos publicistes a appelé " les traits éternels de la France " (M. Barrès) : son esprit chevaleresque, sa grande pitié pour les douleurs humaines, son courage indomptable et tant d'autres qualités que les traditions des ancêtres lui ont léguées, qualités fondées elles-mêmes sur un grand respect des lois, sur un dévouement filial aux intérêts du Christ et de son Eglise. Ce sont là les traits essentiels de la physionomie de votre chère patrie, auxquels elle ne saurait renoncer sans courir aux abîmes. Oh ! ce n'est pas à dire, cher monsieur l'abbé, que tout soit parfait et irréprochable en France. Les nations, quelles qu'elles soient, comme les individus, sont perfectibles et par conséquent imparfaites et tout le travail de la civilisation consiste à les faire peu à peu monter vers les sommets de la grandeur intellectuelle et morale et vers la prospérité matérielle. Mais, s'il y a eu des imperfections, les splendeurs de tout genre abondent tout le long de votre longue histoire. Notre vie nationale elle-même est toute rempile du souvenir de ses bienfaits et, aujourd'hui même, nous puisons à pleines mains dans ses trésors. Il est facile de le constater. Entrez dans nos écoles et nos universités. Nos méthodes et nos livres d'enseignement sont français. Nos instruments scientifiques sont en grande partie de provenance française. Et, s'il s'agit de littérature et de beaux-arts, où allons-nous chercher l'inspiration sinon en France? Nous aurions donc mauvaise grâce si nous refusions de reconnaître par nos actes, aussi bien que par nos paroles, la dette immense, le mot n'est pas exagéré, que nous avons contractée envers la France. Au lendemain de 1870, Bismarck, personnifiant tout l'orgueil de sa nation, osa prononcer cette parole de mépris : "Le peuple français est un *peuple usé*." Un autre écrivain jouait au prophète : " Les Français auprès des Anglais, des Américains et des Russes de l'avenir auront la taille des pygmées. " Si Bismarck et sir Charles Dilke, revenant parmi nous, pouvaient de nouveau exprimer leur pensée à la vue de l'Allemagne livrée à la contradiction des partis, à la vue surtout de la Russie se débattant dans le chaos, en face d'une France victorieuse, régénérée et fière, nous sommes inclinés à croire que l'un et l'autre reviseraient leur jugement. Un grand cardinal italien, le cardinal Parocchi, a dit une parole qui nous semble plus équitable : "La France est la nation humaine par excellence. C'est la nation où toutes les vertus, toutes les grandeurs, toutes les misères, toutes les douleurs, tous les héroïsmes de l'humanité viennent se réfléchir comme dans un miroir." — Les races diverses qui peuplent ce vaste continent d'Amérique sont orgueilleuses, et à

bon droit, des souvenirs de gloire que leur ont transmis leurs ancêtres. Aucune cependant n'a le droit d'être plus fière que celle des Canadiens fils de la France, si toutefois ils sont dignes de leurs origines :

Un peuple peut changer de nom et d'allégeance,
Mais de mère, jamais... si sa mère est la France.

Laissez-moi, en terminant, cher monsieur l'abbé, vous citer, à la gloire de votre France, mère des saints, ces vers de notre Adolphe Poisson :

" La France va mourir ! a dit un faux prophète :
L'ombre des vieux héros pleure sa gloire en deuil,
Et le spectre sanglant de la sombre défaite
Tristement vient s'asseoir auprès de son cercueil. "

Les peuples, à la voix de ce sinistre oracle,
Se dressent frémissants, à l'horizon lointain ; —
En effet ce doit être un étrange spectacle :
Un grand peuple qui tombe, un astre qui s'éteint.

Quand dans le ciel serein l'éclipse passagère
Obscurcit du soleil le disque radieux,
La science en alerte et prompte messagère
Vers ce point de l'éther fait fixer tous les yeux.

De même, ô France aimée, un nuage qui passe
Efface-t-il l'éclat que tu jettes partout,
Les peuples étonnés interrogeant l'espace
Se demandent : La France est-elle encor debout?

Oui, la France est debout. Phare éclairant le monde
Des sommets orgueilleux aux plus humbles sillons,
Depuis des milliers d'ans sa lumière féconde
Dispense à l'univers ses immortels rayons.

Au milieu des éclairs de l'ardente mêlée,
Quand le fer ennemi fouille ses flancs ouverts,
La France se redresse et sa main mutilée
Tient encor le flambeau qui guide l'univers.

A travers la Californie

(NOTES DE VOYAGE)

NOUS aimons sans doute nos hivers canadiens. Mais cela ne manque pas de charme non plus que de fuir, pour une fois, leurs glaces et leurs frimas et de partir en voyage vers les régions du midi. Quatre *coparoissiens* prêtres, enfants de Sainte-Scholastique, en besoin de repos et de soleil, quittaient ainsi Montréal le 27 janvier dernier pour des pays plus doux. Ils s'embarquaient le lendemain, à New-York, sur le *steamer Créole* de la ligne Morgan.

Après deux jours d'une tempête violente, qui leur rappela la scène biblique *Domine, salva nos, perimus,* et trois jours d'un calme relatif, les voilà qui côtoyent la Floride et cinglent vers la Nouvelle-Orléans.

Un arrêt de quatre jours dans cette ville leur permet, sous la direction des Pères Oblats, d'en prendre une connaissance sommaire ainsi que de ses alentours. Une soirée récréative, donnée sous la présidence d'honneur du consul de France, où chansons du terroir et extraits d'opéras sont rendus avec entrain et brio, met en relief la survivance française de cette ville devenue pourtant l'une des plus cosmopolites des Etats-Unis.

Sur les ailes de la vapeur, nos voyageurs sont, le lendemain, les hôtes des mêmes Pères Oblats — je veux dire de religieux de la même communauté — toujours sympathiques et accueillants. Une course en auto leur fait voir les plus beaux édifices publics et les boulevards de San-Antonio du Texas, et, tout particulièrement, les ruines des vieilles missions.

Encore quelques heures de chemin de fer, et El-Pazo et San-Juarez leur montrent les Mexicains sur place, en leur rappelant quel rôle ils ont joué dans les récents événements.

A la façon des écoliers peu pressés, qui se plaisent à prendre les sentiers détournés bordés tantôt de fleurs et tantôt de précipices, nos voyageurs se risquent dans les gorges montagneuses et les sentiers abrupts des Apalaches. Ils atteignent le grand Canyon, cette géante merveille de la nature— 8 à 20 milles de large, sur un mille de profondeur— qui fait penser à nos chûtes Niagara, à nos Rocheuses, ou encore aux Alpes. Une journée entière, ils contournent cette titanesque construction naturelle, qui donne presque l'illusion de villes bâties en châteaux-forts, en s'échelonnant sur des lits de pierres, avec d'immenses parois verticales, et dont la base, vue du sommet, semble se baigner dans un simple filet d'eau sinueuse qui n'est autre que le Colorado. Nos voyageurs regardent, contemplent, admirent et ne peuvent s'empêcher de songer, en face de cette immensité, à leur propre néant. Que suis-je ?

Nous filons sur Phoenix—on a déjà compris que je faisais partie de ce groupe de voyageurs—où un ancien Montréalais, M. Kelley, nous explique les avantages de l'irrigation en illustrant sa démonstration par une bonne leçon de choses. Une courte visite à sa magnifique plantation d'orangers nous convainc facilement que ses théories sont excellentes. Et sans plus, nous voilà parvenus à l'un des termes de notre voyage, je veux dire à Los Angeles, la reine de la Californie.

* * *

A Los Angeles, comme au reste dans toutes les villes américaines du midi, nous sommes en plein cosmopolitisme, en pleine fièvre d'activité. " L'on dirait que les gens n'ont rien à

faire",affirme l'un. "Au contraire,répond l'autre,les gens semblent très affairés et rouler droit au but à une belle allure!" Question de point de vue sans doute. Ce qu'il y a d'individus, en effet, qui ne voient pas les choses du même angle! Le vrai philosophe se défie des jugements trop hâtifs.

Nous entrons à notre tour, pour quelques heures, dans ce mouvement vertigineux. Que faire quant tout tourne autour de soi, sinon tourner avec ce qui tourne ? Grâce à la complaisance de M. le docteur Alfred Bélanger, un compagnon d'enfance qui exerce aujourd'hui à Détroit mais se trouve pour le moment en congé de santé à Los Angeles, nous sillonnons, pendant près de trois semaines, la riche campagne californienne, dans un *Studebaker* vitré, solidement capitonné. Dans ce moderne et populaire véhicule, on va si vite — il nous est arrivé, tout en examinant bien, de faire jusqu'à 200 milles par jour — que nous avons pu prendre contact en ces quelques semaines avec la luxuriante campagne qui s'étend de Los Angeles à San Diégo et forme le fameux comté d'Orange. Quelles routes superbes et parfaites d'exécution ! Le char ailé qui nous enlève et brûle les distances ne fait guère plus de bruit que la toupie dormante de mes enfants de catéchisme à Saint-Anicet! En pensant à M. le ministre du commerce, notre distingué député fédéral, je rêve, comme malgré moi, d'un boulevard semblable, sur les rives enchanteresses de mon beau lac Saint-François. En Californie, ce sont de vastes routes — style boulevard — qui traversent les déserts, je veux dire les campagnes stériles et inhabitées, tout aussi bien que les villages et les vergers fleuris, ou encore les *Canyons* les plus escarpés et les plus pittoresques! Nous n'en sommes pas là dans le Québec, bien que nous ayons fait depuis vingt ans de remarquables progrès.

Mais continuons notre course. Confortablement assis

sur la banquette de notre limousine, par des routes incomparables, nous contemplons donc, d'un oeil ravi, de hardies constructions métalliques au-dessus des grands puits d'huile ; puis, des vergers d'orangers, de citronniers, de noyers, de poiriers ou de figuiers, véritables jardins des Hespérides; ailleurs, de riches vignobles où les plants sont superbement alignés et laissent voir une plantureuse végétation; plus loin encore, de gras pâturages et de nombreux troupeaux de boeufs qu'on dirait suspendus au flanc des montagnes. Tout cela éveille, naturellement, les souvenirs classiques:

Non ego vos posthac viridi projectus in antro,
Dumosa pendere procul de rupe videbo.

Autrefois, l'on parlait de la Californie comme du pays de l'or. Il maintient encore sa réputation aurifère. Ses mines sont exploitées et donnent un magnifique rendement. Le rapport officiel de l'année dernière mentionnait le joli montant de 5 millions de beaux dollars. Je l'appellerais cependant de préférence le pays des fruits d'or, des frais raisins succulents et des noix délicieuses! A titre de renseignement, je constate que le même rapport officiel pour l'année dernière présente les chiffres suivants: $56 millions, en oranges ; $20 millions, en raisins; $15 millions, en citrons; $16 millions, en noix de Grenoble; $65 millions d'huile, moins agréable à la vue et au goût, mais non moins productive, et maints autres produits. Aujourd'hui, grâce à l'irrigation, qui est en train de se généraliser, ce qui reste des steppes du Texas et des immenses déserts de l'Arizona et du Nouveau-Mexique deviendra, pour le moins, aussi riche en produits variés que les parties les plus fertiles de la Californie. Oh! alors, heureux les peuples de ces Etats fortunés, s'ils savent apprécier à leur juste valeur les biens périssables de cette vie et ne se

laissent pas par eux aveugler au point d'oublier complètement ceux de l'autre vie !

Un aspect particulier de la Californie échappe d'ordinaire au voyageur peu averti qui ne pense qu'à jouir et à se récréer. C'est l'esprit instinctivement religieux de sa population. Loin de moi la pensée de méconnaître la vitalité spirituelle des nombreux catholiques de Los Angeles et de San-Francisco. La conviction paraît bien être à la base de leurs coutumes et pratiques religieuses. Il m'a suffi de célébrer la sainte messe dans la cathédrale de Los Angeles le premier vendredi du mois, pour constater que l'église s'y remplit de fidèles qui reçoivent avec ferveur la sainte communion. Egalement, il nous a été donné, à mes compagnons et à moi-même, d'apprécier la dévotion des croyants dans la cathédrale de San Francisco, où nous fûmes accueillis comme des frères, plus particulièrement par l'abbé Byrne, ancien élève du collège canadien à Rome. Tout ce que je veux dire, c'est que le peuple californien, bien que très absorbé par le *allmighty dollar* et la soif de jouir, s'honore lui aussi d'un véritable esprit de religion, lequel se traduit plus particulièrement dans sa manière de construire. En Californie, les édifices publics, hôtels de ville, palais de justice, bureaux de postes, musées, écoles, banques et autres, sont bâtis dans le style des missions. Que dis-je, des quartiers entiers, dans la banlieue de Los Angeles ont le style austère et si évocateur des anciennes églises édifiées, de 1769 à 1823, par les Pères Franciscains espagnols. Ces excellents religieux, venus de la catholique Espagne vers la fin du 18e siècle, ont laissé dans le peuple, avec l'ineffaçable empreinte de leur zèle apostolique, le cachet artistique de l'architecture de leur pays avivé encore par ce génie franciscain qui sait si bien s'adapter aux circonstances.

Le plus célèbre de ces missionnaires, le Père Junipère, et

ses frères en religion ont converti les Indiens par milliers. Ils ont christianisé et civilisé le peuple de la Californie en prêchant l'Evangile sans doute, mais aussi en enseignant la manière de rendre les terres plus productives au moyen de ce procédé ingénieux et efficace qui s'appelle l'irrigation. Ce système de digues et d'arrosage a pris naissance avec eux. Il est en train, raconte-t-on, de faire des Etats du sud américain un véritable paradis terrestre. Mais je doute que le péché originel en soit exclu! Devant la tentation du luxe à outrance et de la jouissance sous toutes ses formes, il se pourrait bien que les Adams et les Eves fussent nombreux!

Quoiqu'il en soit, ces moines dont je parle, aidés par leurs néophytes, ont bâti, à l'abri des bourrasques, au fond des vallées, dans les endroits les mieux choisis, au prix d'énormes sacrifices, vingt-et-un églises et monastères, qui connurent, sous l'égide de l'Espagne, pendant un quart de siècle, une splendeur incomparable. Malheureusement — les desseins de Dieu sont impénétrables — ces années de prospérité où le souffle évangélisateur fit merveille ne devaient pas durer longtemps. La cupidité d'un gouverneur Picot et d'autres grands spéculateurs du Mexique devait séculariser ces missions. Pour des jouisseurs, c'était une manière polie de faire main-basse sur une infinité de richesses venues d'Espagne et de mettre les moines dans la nécessité d'abandonner leurs oeuvres de vie. Ces foyers de foi, de culture et de civilisation, vraies pépinières de vocations sacerdotales, ont dû disparaître insensiblement.

Des missions de ce temps: églises, monastères, cloîtres, hôtelleries, champs attenants cultivés comme un jardin, il ne reste plus que d'imposantes ruines! Bien que pieusement conservées par le gouvernement, elles demanderaient cependant à être restaurées. Il n'empêche qu'elles ne soient de nos

jours continuellement visitées. Elles attestent tout à la fois d'un passé de dévouement, de gloire et de déchéance. Dans cette majesté sereine qui défie les siècles ne demandent-elles pas et ne préparent-elles pas le retour à plus d'idéalisme et de religion du grand peuple américain? Il nous semble permis de l'espérer.

L'une de ces missions de jadis a été épargnée. C'est Santa Barbara, qui m'a paru fort coquettement assise dans un nid de verdure et de fleurs accroché à la côte du Pacifique. La présence de quelques prêtres mexicains, au moment du sac général des missions, l'a fait échapper au brigandage et elle est demeurée ouverte au culte jusqu'à nos jours. San Luis Rey, d'autre part, a été restaurée en ces dernières années et quelques Pères Franciscains y habitent en permanence. Mais toutes les autres missions ne sont plus que des musées de choses antiques. Bâties en *adobe,* elles auraient sans beaucoup d'entretien résisté aux intempéries et aux ans sous un ciel aussi clément que celui de la Californie. On ne l'a pas voulu. Témoins quand même d'un passé agité et tumultueux, se tenant debout et ayant grand air de solennité, elles redisent pourtant la foi de la catholique Espagne, le zèle des Franciscains, l'empressement des Indiens à répondre à l'appel évangélique, l'élan et la force de la civilisation chrétienne... et aussi la cupidité du peuple mexicain toujours en mal de révolutions.

Un publiciste américain, M. McGroarty, épris d'une admiration de bon aloi pour les missions et l'oeuvre des Franciscains, a écrit un drame en trois actes sur cet important sujet. Le but de l'auteur est évidemment de mettre en relief la fondation pénible et ardue de ces missions, leur prospérité passagère et leur décadence rapide. La conception de ce *Mission Play* est, me semble-t-il, assez heureuse. Plusieurs personna-

ges de marque, notamment de hauts dignitaires ecclésiastiques, en ont exprimé à l'auteur leur satisfaction. Il ne faudrait pas en déduire cependant que la composition et la mise en scène sont parfaites. Ces appréciations sont plutôt un témoignage de bienveillance et d'encouragement donné à l'auteur qu'une critique judicieuse de son oeuvre. De fait, ce drame, peu soutenu dans le ton, paraît manquer un peu d'équilibre dans ses parties. Il pullule d'incohérences et de données opposées à l'histoire. Il est d'une mise en scène — la fin du 2e acte—d'un goût douteux, pour ne pas dire risqué. A grands renforts de chants énervants, de danses croustillantes et de costumes brillants, le drame répond sans doute aux exigences d'auditeurs plus mondains que religieux et plus friands de romanesque que de classique. Voilà ce qui explique l'engoument d'un grand nombre de gens pour cette pièce de San Gabriel, que d'aucuns proclament pompeusement l'Oberammergau de la Californie. Convenons cependant que le *Mission Play,* malgré ses faiblesses évidentes, a largement contribué, depuis onze ans, à mettre en faveur auprès du grand public l'oeuvre de christianisation et de civilisation de cette partie de l'Amérique. C'est, du reste, l'histoire qui se répète.

La mission confiée aux apôtres par Jésus de prêcher aux nations s'étend à toute la terre et à tous les temps. La catholique Espagne du 18e siècle, tout comme la France très-chrétienne du 17e, a voulu se répandre en dehors de ses frontières. Ruches laborieuses et fécondes, les pays latins ont essaimé dans nos Amériques. Abeilles diligentes, les missionnaires d'Espagne, comme ceux de France, ont bâti leurs rayons en évangélisant les naturels du Nouveau-Monde et en prêchant les colons venus avec eux. La sainte besogne accomplie dans la région de Québec dès le 16e siècle, et dans la Louisiane au 17e, s'est continuée, au 18e, avec un succès merveilleux, dans l'ouest de l'Amérique du nord, en Californie.

Et, on peut le reconnaître aujourd'hui, en dépit des difficultés que soulèvent toujours les passions et de quelques défections, quels gains précieux l'Eglise n'a-t-elle pas amassés dans ces contrées ? Elle les doit, sans doute, à une hiérarchie bien constituée et toujours en union avec Rome, à un clergé discipliné et à une organisation excellente de ses oeuvres d'éducation et de charité. De fait, aux Etats-Unis, les communautés d'hommes et de femmes, venues pour la plupart du vieux Québec, rivalisent avec les hôpitaux, les écoles et les universités de l'Etat. Les Sulpiciens de San Francisco se distinguent, comme partout, dans l'oeuvre du recrutement et de la formation du clergé. Les Jésuites de Santa Barbara, tout en faisant éclore de belles vocations, outillent les jeunes gens en vue du monde. Prêtres ou laïcs, des hommes d'élite se trouvent ainsi, au milieu de la confusion des faux principes et des ambitions intéressées, prêts à faire les bons combats. Des instituts importants, comme le *College of the Holy Names* d'Oakland—sous la direction de nos Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie — situé à quelques pas de l'université de Berkeley, et le collège de Ramona, à quelques milles de Los Angeles, voient leur compétence officiellement reconnue par l'Etat et confèrent des grades. D'autres encore,comme les grands hôpitaux d'Oakland et de Portland — sous la direction de nos Soeurs de la Providence — se consacrent au soulagement des misères et des infirmités humaines, avec ce dévouement et cette bonté du coeur dont le parfum suave embaume les âmes pour les convertir en même temps qu'il pénètre les corps pour les guérir.

Une plume autorisée — je la voudrais franciscaine — ferait oeuvre de judicieux critique et de moraliste éclairé en nous donnant une équitable mise au point de ce drame à la mode. Ce serait tout autant au profit de l'auteur que dans l'intérêt du public voyageur.

* * *

Nos touristes, ayant dit adieu à la Californie, sont rentrés dans leurs foyers, par la côte du Pacifique: Portland, Seattle et l'ouest canadien.

Ils ont salué, au passage, Victoria, Vancouver, Edmonton, Saint-Albert, Winnipeg, Saint-Boniface, Hearst, Haileybury, et les dignes successeurs de cette phalange de glorieux pionniers qui ouvrirent l'ouest et le nord au christianisme et à la civilisation.

Ils ont admiré cette floraison d'oeuvres catholiques et françaises, chantées par nos poètes et racontées par nos historiens.

A la fin de mars, ils étaient rentrés chacun chez soi. Rajeunis, refaits, réconfortés, ils se sentent mieux disposés à porter le fardeau de la vie, à retourner aux obligations de la veille et à se dépenser sans compter au ministère paroissial.

L'abbé J.-D. NEPVEU,

Saint-Anicet, avril 1922.

Joseph = Charles Franchère

SA VIE ET SON ŒUVRE

I

EN suivant le cortège funèbre de Franchère le 14 du mois de mai 1921, nous causions, quelques amis et moi, de cet homme de talent qui a reflété l'artiste comme en un miroir fidèle. Nous évoquions sa bonté de coeur, sa sensibilité, sa riche nature, si portée à la douce et poétique rêverie. Et c'est, nous disions-nous, dans toute la force de l'âge, dans la pleine maturité de son talent, que, soudain, le pinceau qui lui était si cher et qui promettait encore de si belles oeuvres est tombé de sa main glacée! Quelles rigueurs que celles de la cruelle mort !

Tous les gens cultivés de Montréal, et même du pays, ont connu Franchère, du moins par quelques-unes de ses oeuvres. Il n'est pas d'artiste de sa génération qui ait autant produit. Sa vie a été l'une des plus laborieuses et des mieux remplies qui soient. En ce dernier quart de siècle, son nom a figuré—et avec honneur toujours—à tous les *Salons* tenus bi-annuellement dans les galeries de l'Association des Arts de Montréal. Son oeuvre, l'une des plus considérables dues à un peintre canadien, est aussi l'une des plus variées. Or, quand on sait que Franchère, de santé plutôt fragile, a souvent dû laisser là palette et pinceaux pour aller quelque part se retremper et refaire des forces affaiblies par un labeur trop soutenu et un effort trop intense, cette production étonne vraiment.

Il faut dire en plus qu'il se hâtait lentement, selon le précepte de Boileau, remettant vingt fois sur le métier, quand sa conscience d'artiste l'y invitait. Et cependant rien de cet effort ne paraît dans sa facture, toujours claire et précise, toujours délicate et charmante. Franchère était un sobre et un travailleur. Il l'a été toute sa vie. L'homme et l'artiste étaient étroitement liés chez lui. Bien connaître l'homme en Franchère, c'est déjà comprendre l'artiste et saisir le caractère intime de son oeuvre.

Joseph-Charles Franchère était né à Montréal le 4 mars 1866. On dirait que ce mois, qui nous apporte les premiers sourires du printemps, favorise plus que tout autre l'éclosion des vocations artistiques. Raphaël, le Corrège, Van Dyck et plusieurs autres grands maîtres sont nés en mars. Le père de Jean-Charles, Louis-Onésime, était tailleur en habits d'hommes. La confection du vêtement, même du vêtement masculin, requiert chez celui qui s'y livre un certain goût artistique. Le plumage ne fait pas l'oiseau, pas plus que l'habit ne fait le moine, dit-on, mais personne ne niera qu'un beau plumage fait l'oiseau plus beau, tout comme une belle toilette ajoute aux charmes d'une femme. C'est ce qu'avait compris le père de Franchère. Aussi voulut-il apprendre son métier—je devrais dire son art—chez les maîtres. Londres a toujours joui d'une réputation sans rivale pour ses excellents tailleurs. On dit d'un homme élégamment vêtu : "Il se fait habiller à Londres." M. Franchère père demeura six ans dans la capitale anglaise, attaché à une maison de coupe qui comptait au nombre de ses clients les princes de la famille royale. Son patron, ayant un jour à confectionner un complet pour le prince de Galles, en chargea le jeune apprenti canadien, assuré que ce dernier possédait toute l'habileté voulue pour donner entière et complète satisfaction au jeune prince qui fut plus tard Edouard VII

et dont la réputation de *dandysme* était alors bien connue. L'histoire ajoute que le père du futur artiste fut à la hauteur de cette situation délicate et difficile.

De retour au pays, il rencontra une jeune fille dont le caractère doux et le coeur sensible lui plurent. Elle s'appelait Vitaline Ménard. Il s'en fit aimer et l'épousa. De ce mariage naquirent quatre enfants: Emélie, demeurée célibataire, Joséphine, soeur Franchère de l'Hôtel-Dieu, Rose-de-Lima, femme du docteur Gédéon DesRosiers de Saint-Félix-de-Valois, et Joseph-Charles, le Benjamin, notre artiste. Madame Franchère était une femme sensible et vertueuse, entièrement dévouée aux siens, à ses enfants surtout, qu'elle entourait de la plus tendre sollicitude. Elle confectionnait, dans ses moments de loisirs, d'admirables broderies et sculptait sur bois, avec un simple canif, de menus objets dont le caractère artistique était fort admiré.

Notre Joseph-Charles hérita naturellement de son père et de sa mère ses goûts et ses aptitudes pour l'art. L'appel divin ne devait pas tarder à se faire sentir impérieux. Au foyer, ses trois soeurs ainées se joignaient à sa mère pour envelopper ce cadet de la plus chaude et de la plus attentive affection. Elles lui enseignaient à réciter ses prières, et, le soir, pour l'endormir, elles le berçaient sur leurs genoux en lui chantant quelques douces et jolies romances du bon vieux temps. Ce milieu de tendresse dans lequel s'écoula son enfanc n'a pas été sans influer d'une manière sensible sur la formation artistique de Franchère, tout imprégnée, nous le verrons, de délicatesse, de douceur et de poésie. Au sein de cette famille unie et sereine, la musique était la grande distraction de tous les jours. Or quel art plus que la musique développe l'imagination et la sensibilité ? Toute sa vie, l'artiste devait puiser dans son charme ses heures les plus repo-

santes et les plus délicieusement consolatrices. Lui-même touchait le piano avec un art exquis et interprétait la romance avec un sentiment ému et relevé.

Quand vînt pour lui l'âge de fréquenter l'école, les parents de Joseph-Charles le confièrent, comme externe, aux Frères des Ecoles chrétiennes. Il devait terminer plus tard ses classes à l'école du Plateau. Studieux, méthodique, il fut ce qu'on peut appeler un excellent écolier. Les récompenses remportées à chaque fin d'année scolaire en sont une preuve.

Si je suivais la formule connue et si j'adoptais le cliché tout fait dont se façonnent d'ordinaire les biographies d'artistes, je pourrais écrire que Franchère, tout jeune, sur les bancs de l'école, à l'exemple de tant d'autres artistes en herbe, couvrit les marges de ses livres de dessins remarqués qui laissaient entrevoir les plus heureuses dispositions. Mais je dois avouer que mes renseignements sur ce point manquent de précision. Je sais toutefois qu'à 14 ans, sans autres leçons que celles, très élémentaires, qu'il avait reçues à l'école du Plateau, il copia un paysage d'une gravure que l'on avait chez lui avec une fidélité et une sûreté de dessin telles qu'un connaisseur, ayant vu cet essai, encuragea fort ses parents à développer chez leur enfant ce qui semblait être l'appel d'une vraie vocation artistique.

L'art, comme gagne-pain, n'était pas plus alors qu'il n'a jamais été et ne sera jamais probablement jusqu'à la consommation des siècles une carrière bien alléchante. Le père de Joseph-Charles, en homme pratique, aurait voulu pour son fils un état de vie moins aléatoire, plus sûr, le sien, à défaut de tout autre. Sa mère, pour cette raison et peut-être pour d'autres aussi, était du même avis. Quant à lui, sa décision

de devenir artiste était bien arrêtée. Assurés de cette détermination, lui voyant un goût et des aptitudes réels, les parents eurent finalement le bon esprit de n'y mettre aucune entrave sérieuse.

L'abbé Chabert, prêtre français, était à cette époque, à Montréal, à la tête d'une école de dessin de premier ordre, à laquelle se sont formés nombre d'artistes canadiens-français qui ont fait honneur à notre pays. Franchère y entra et en devint bientôt un des élèves les plus distingués autant par son travail que par son talent véritable.

Un peu plus tard, nous le voyons à l'atelier de François Meloche, le peintre-décorateur alors en vogue, à l'atelier duquel affluaient les commandes d'ornementation d'intérieurs d'églises. M. Meloche se l'adjoignit dans beaucoup de ses principaux travaux, et l'on peut dire, sans nuire au mérite du patron, que, du point de vue purement artistique, l'élève ne fut pas inférieur au maître. Ces travaux, tout en aidant à sa formation, en lui apprenant la couleur et le dessin, lui permirent de gagner quelque argent dont il économisa la majeure partie en vue de l'accomplissement du rêve qui le hantait déjà : le voyage d'Europe et l'étude, à Paris, à l'Ecole des Beaux-Arts.

L'abbé Sentenne, de très digne mémoire, le populaire et aimé curé d'alors à l'église Notre-Dame, avait, entre autres qualités, celle de n'être pas insensible aux beautés de l'art. Il s'intéressa à plusieurs jeunes artistes formés à l'enseignement de l'abbé Chabert et s'en fit le Mécène en défrayant, sous forme de commandes pour son église, une partie de leur voyage d'Europe, leur permettant ainsi de perfectionner leurs études. Ces quatre jeunes artistes privilégiés furent Ludger Larose, Charles Gill, Joseph-Charles Franchère et

Joseph Saint-Charles. Ce dernier est le seul survivant des quatre. La mort a emporté les autres avant qu'ils aient pu donner peut-être la mesure de leur talent.

En mars de l'année 1888, Franchère partait donc pour Paris. Cette date, dans sa vie, fut toujours l'une de celles dont il ne pouvait parler sans émotion. Elle avait marqué la satisfaction d'un rêve qui avait été celui de sa jeunesse : son mariage avec l'art, et cela à cet âge où les illusions sont encore fraîches comme une aurore.

Paris, pour lui, n'était pas la grande cité féerique, le théâtre merveilleux des amusements mondains, mais la ville-lumière aux rayonnements incomparables, l'étape où tout artiste venait chercher, dans l'étude et le travail, à l'école des grands maîtres, la formation solide qui assure ce succès fait de conscience et d'honnêteté contre lequel ne peut prévaloir le caprice de la mode.

Admis à l'Ecole des Beaux-Arts, il s'inscrivit aux cours de l'atelier de Gérôme et de Joseph-Paul Blanc. Ce choix ne pouvait être plus heureux. Et aucun élève, une fois sorti de cet atelier, ne sera plus fidèle, dans son oeuvre, à la manière claire, nette et précise de ces deux professeurs de si haute distinction.

Jean-Léon Gérôme, né en 1824 à Vesoul, mort à Paris le 10 janvier 1904, était un ancien élève de Paul Delaroche. Il compte parmi les classiques. Membre de l'Institut, il fut professeur à l'Ecole des Beaux-Arts pendant plus de quarante ans. Sa méthode était d'une scrupuleuse et admirable précision. Très cultivé, il avait un amour profond pour le réel tel qu'il est. Son art est fait sans conteste d'exactitude et de parfaite vérité. Il recommandait la construction, le caractère de la forme. " Le premier mérite d'une peinture, disait-il à

ses élèves, est d'être lumineuse et séduisante de coloris, et non terne et obscure. " Dans ses fonctions de professeur, il se montrait parfois grave et raide, volontiers sarcastique. Devant une toile trop empâtée, il disait: " Le marchand de couleurs sera content ", ou bien, se mettant de côté et jouant sur les mots : " Cela s'avance. " Mais sous cette apparence plutôt froide battait un coeur généreux. Il aimait la jeunesse et s'y intéressait. Nombre de ceux qui furent ses élèves furent aussi et très souvent ses obligés. Plus d'une fois, s'arrêtant devant une étude de Franchère, Gérôme, nous rapporte-t-on, disait de sa voix saccadée, accompagnée du mouvement nerveux de sa tête léonine : " Pas mal, bien, très bien. " Pareille remarque de la part de ce professeur sévère mais compétent valait une mention honorable très appréciée.

Les élèves, de temps à autre, doivent, quand ils se sentent de force à le faire, soumettre à la critique de leurs professeurs des compositions originales. *La Charité,* une des compositions peintes par Franchère, lui valut de la part de Gérôme une appréciation des plus flatteuses. Mieux encore, il eut le rare bonheur de trouver à Paris même un acheteur enthousiaste ! Cette composition représente une femme élégamment vêtue de noir, arrêtée devant un mendiant qui lui tend la main...

Pendant les six années qu'il suivit les cours de l'Ecole des Beaux-Arts, inutile de dire que Franchère travailla ferme, voulant revenir au pays armé de pied en cap pour entrer dans la carrière difficile vers laquelle l'avaient poussé ses goûts et ses aptitudes. Le 15 juin 1891, il pouvait écrire, de Paris, à ses parents toujours avides d'avoir de ses nouvelles, que, dans un concours de dessin d'après nature, il avait été assez heureux pour obtenir le premier prix, une médaille d'argent. Et plus tard, il décrochait la médaille d'or.

Son séjour à Paris fut coupé d'une courte excursion à Montréal en 1890. Il en profita pour donner une exposition des oeuvres qu'il avait peintes à Paris. Cette exposition eut un succès propre à flatter la légitime ambition du jeune maître et à lui donner une ardeur nouvelle dans la poursuite du but, celui de devenir un artiste dont son pays pourrait à juste titre être orgueilleux.

Quand Franchère revint définitivement au pays en 1894, pour ouvrir son atelier à Montréal, son nom était déjà avantageusement connu. Les commandes ne se firent pas trop attendre. Il avait le genre et la facture qui plaisent. Plus heureux que beaucoup d'autres jeunes gens, il ne connut jamais les jours angoissants de cette misère qui décourage et tue tant d'espérances et tant d'artistes à l'aube de leur carrière. L'art n'enrichit pas son homme sans doute. D'ailleurs le véritable artiste cherche dans un idéal plus élevé la rémunération de son effort. Il la trouve surtout dans son propre rêve toujours poursuivi, et c'est la joie de son existence. En somme la vie de Franchère fut bien remplie. Il eut ses joies d'artiste, et, en plus, ses oeuvres ont toujours, dès le début de sa carrière, trouvé de généreux acheteurs. " Qu'est-ce qu'une belle vie ? a dit de Vigny. Le rêve de la jeunesse réalisé dans l'âge mûr. " Epris de son art, ne vivant que pour lui, Franchère, enlevé trop tôt, en pleine floraison de son beau et sympathique talent, a pu se dire, avant de quitter cette vie, qu'il avait accompli le rêve de sa jeunesse.

A l'exception d'un séjour de quelques mois à New-York, où il peignit quatre grands panneaux décoratifs représentant les quatre saisons pour la résidence d'été *Glen Spey* du millionnaire Edward McKenzie, et d'un second séjour de deux ans à Paris de 1910 à 1912, Franchère a vécu à Montréal, parcourant, en curieux toujours en quête d'études nouvelles, les principaux coins pittoresques de notre province.

Les quatre années qui ont précédé sa mort ont été marquées par de fréquents arrêts dans sa production artistique. Il le déplorait et, au cours de ses conversations avec les intimes, il leur faisait part du chagrin qu'il éprouvait d'être forcé de partir avant l'heure, d'avoir à renoncer à ses chers pinceaux, ses bons vieux amis, alors qu'il lui restait encore tant d'oeuvres à l'état de projet. Malheureusement la mort n'attend pas.

Alité à l'Hôtel-Dieu, entouré des attentions dévouées de ses trois soeurs, soigné par d'habiles médecins, il ne put retarder d'un seul jour l'oeuvre de l'inexorable faucheuse. Le 12 mai 1921, ses yeux se fermèrent à jamais à cette lumière et à cette nature qui les avaient tant de fois charmés et Dieu reprit cette belle âme d'artiste qui s'est reflétée avec tant de sincérité dans toute son oeuvre. Il n'avait pas encore atteint sa cinquante-sixième année.

Telle fut la vie de Joseph-Charles Franchère. Dans une prochaine étude, nous tenterons d'analyser son oeuvre.

Joseph BEAULIEU,
avocat.

La paroisse canadienne

JUGÉE PAR UN ÉVEQUE DE FRANCE

Etude présentée à la Société royale du Canada, session de mai 1922

LES évêques de France ont l'habitude d'adresser à leurs fidèles, tous les ans, à l'occasion du carême, une lettre pastorale, qui contient d'ordinaire une étude d'ensemble sur un sujet d'actualité. Sa Grandeur Mgr Landrieux, évêque de Dijon, l'un des membres distingués de cette mission Fayolle, qui passa au Canada en juin 1921,[1] a écrit la sienne, pour le carême de 1922, sur *la paroisse canadienne dans la province de Québec.*

C'est, croyons-nous, la première fois, dans l'histoire, comme on l'a déjà fait remarquer, qu'une lettre pastorale

---

[1] Nous avons raconté ce passage de la mission Fayolle, en particulier à Montréal, dans notre livraison d'août-septembre 1921. Voici le texte de l'aimable lettre que nous avons reçue du maréchal lui-même, à cette occasion :

Paris, le 5 octobre 1921,

M. l'abbé Elie-J. Auclair,
archevêché de Montréal,

Monsieur l'abbé — Je vous remercie bien vivement de m'avoir envoyé votre bel article sur le séjour à Montréal de la mission française qui a porté mon nom. — En le lisant j'ai revécu les belles heures que nous avons passées dans cette ville dont le magnifique développement fait prévoir ce que sera un jour le peuple canadien-français. — Nous avons tous conservé de notre voyage le plus attachant souvenir. C'est une nouvelle France qui grandit là-bas, saine, vigoureuse, pleine d'avenir. Je ne crains pas de dire qu'elle sera un jour, en union avec la vieille mère-patrie, l'honneur de l'humanité...

Veuillez, monsieur l'abbé, croire à mes meilleurs sentiments de cordiale sympathie. L.-M. FAYOLLE.

d'un évêque de France s'occupe ainsi exclusivement d'un sujet canadien. Et l'honneur est d'autant plus grand pour nous que l'éminent prélat qui régit l'Eglise de Dijon n'a pas voulu, par là, uniquement nous offrir un témoignage de sympathie. Mais il a tenu à présenter, à ses diocésains et à tous ses lecteurs de France, notre chère paroisse canadienne du Québec comme un modèle à imiter et l'action de nos ancêtres comme un exemple à suivre. " Dans cette pastorale, écrit-il lui-même, j'ai eu surtout en vue l'Eglise de Dijon, dont j'ai la charge... J'ai pensé que, mieux encore que des exhortations et des raisonnements, ce tableau d'une vie paroissiale florissante vous suggérerait (à ses diocésains) des réflexions pratiques et des résolutions opportunes... J'ai pensé qu'à vous dire, tout simplement, ce que sont ces chrétiens de race française du Canada et ce qu'ils font, vous vous rendriez mieux compte de ce que nous devons être et de ce que nous devons faire. J'ai confiance que cette leçon de choses sera comprise et portera ses fruits. "

En la lisant, cette belle lettre pastorale, nous n'avons pas pu nous défendre d'un sentiment de réelle fierté. Le prélat qui l'a écrite est, nous le savons, un grand évêque et un patriote éclairé. Avant de monter, en 1916, sur le siège épiscopal de Dijon, il était, auprès du vénérable cardinal Luçon, curé-archiprêtre de la cathédrale de Reims. Sa parole et ses écrits avaient eu déjà des échos qui étaient venus jusqu'à nous. Il nous souvient qu'en juin dernier — le 26 exactement — quand il parut dans la chaire de notre basilique de Montréal, quelque chose de l'auréole de la ville et de la cathédrale martyres nous parut rayonner autour de sa figure si française. A l'entendre surtout nous parler du relèvement et de la résurrection de sa chère France—*surrexit Gallia* —, on sentait profondément que Mgr Landrieux est un sincère et un convaincu autant qu'un homme aux vues supérieures. Il

produisit partout du reste, dans son court passage au Canada, la même impression. " Il y a à peine deux heures que nous sommes dans votre ville, nous disait-il, et nous nous sentons déjà chez nous. " On ne pouvait être plus aimable. Et puis quand, parlant de l'ancienne mère-patrie, il précisait finement que si, "dans un moment de vertige la France a pu avoir mal à la tête, elle n'a jamais eu mal au coeur", on éprouvait sensiblement que cet évêque, vrai français, était aussi un observateur et un penseur. Tout cela fait que le témoignage qu'il rend, dans sa lettre pastorale, à notre esprit de foi et à notre survivance cristallisés en quelque sorte dans notre organisme paroissial, nous devient particulièrement cher autant qu'honorable.

La paroisse catholique, il y a longtemps que nous savons au Canada, et que nous proclamons, que nous lui devons à peu près tout ce que nous sommes. Dans le grand discours qu'il prononçait au congrès eucharistique de Lourdes (23 juillet 1914), Mgr Georges Gauthier, notre administrateur apostolique d'aujourd'hui, en exposant à son superbe auditoire de sept cardinaux, de soixante-trois évêques français, de sept évêques canadiens et d'une trentaine d'autres prélats, ce que le Canada doit à la France chrétienne, avait justement souligné que le Canadien français reste sincèrement attaché à sa paroisse. " La paroisse, disait-il, c'est sans doute la forme essentielle que prend la vie catholique quand elle s'organise. Mais notre peuple ne sait pas oublier que si la paroisse lui a appris la loyauté politique au nouveau pouvoir que les hasards de la guerre lui ont donné pour maître, c'est, elle aussi, la paroisse, qui, mieux que le traité de Paris, lui a gardé ses libertés civiles et lui a permis d'opposer à la religion du vainqueur une résistance que rien n'a pu fléchir. "

Voilà précisément, si nous ne nous trompons pas, ce que Mgr l'évêque de Dijon, ainsi que nous allons le voir en analy-

sant rapidement sa lettre pastorale, a parfaitement saisi et su mettre en relief avec une incontestable maîtrise. Aussi tous les fils du Canada qui ont du sang français dans leurs veines regarderont-ils sa pastorale du 2 février 1922 comme un diplôme d'honneur. Ils la liront, la reliront et la méditeront longtemps avec la plus vive gratitude.

* * *

Mgr de Dijon constate d'abord un fait. On se rend compte en France du mal que le faux principe d'individualisme de la Révolution a fait à l'Eglise en ce pays, en désagrégeant la communauté paroissiale aussi bien que le foyer domestique et l'organisme social tout entier, et, par voie de conséquence, l'on comprend qu'il faut penser d'abord à réorganiser la communauté paroissiale. A plusieurs reprises, remarque-t-il, il en a entretenu ses diocésains. Son récent voyage au Canada lui fournit l'occasion d'y revenir.

Il refait ensuite à grands traits, et avec une fort belle compréhension, l'histoire de notre existence nationale depuis trois siècles. Ce sont six grandes pages sur lesquelles nous n'insisterons pas ici. Les faits qu'elles relatent sont connus de nos lecteurs. Les études de notre collaborateur, M. le chanoine Chartier, sur le Canada français, que nous avons publiées récemment, les leur ont rappelés avec encore plus de développements. Contentons-nous de citer la dernière de ces pages, qui expose, en un raccourci saisissant, d'après les témoignages que Mgr Landrieux a reçus, ce qu'a été en particulier, chez nous, l'action de l'organisme paroissial catholique.

Quand le lieutenant-gouverneur, à Québec, fit à la mission française cette déclaration que d'aucuns auraient pu trouver excessive: "*C'est notre clergé, messieurs, qui a fait ce peuple!*", il n'exagérait rien. Il résumait

un siècle et demi d'histoire. Tout ce que j'ai entendu, tout ce que j'ai pu voir, tous les échos qui me sont revenus de là-bas confirment ce témoignage et leur concordance est impressionnante : " Oui, la paroisse a fait le Canada et elle l'a conservé." — " Pas de doute que la paroisse ait sauvé la race. " — " Elle a déjoué tous les assauts de la politique. " — " Elle a été une force de conservation nationale, sociale et religieuse. " — " Elle a maintenu l'unité de vues et de croyances. " — " Elle a groupé toutes les énergies. " — " Elle a assuré l'intégrité et l'expansion de la race, sa cohésion et sa vitalité. " — " Elle a été le rempart de la foi, de la langue et des traditions ", — " la pierre angulaire de l'édifice national ", — " l'arche du salut pour l'âme canadienne. " — " Nos vieilles paroisses ont été, aux mauvais jours, de véritables citadelles contre les assauts du dehors et du dedans. " — " Si le Canada a pu survivre à ses épreuves, c'est parce que l'Eglise ne l'a jamais abandonné et qu'il s'est toujours fié à l'Eglise. " — " Vous voulez savoir ce qu'ont fait nos curés pour la race? Mais que serait devenu le peuple canadien sans le dévouement héroïque de ses prêtres ? Selon tous les calculs humains, il devait périr. " — " Tout chez nous se rattache à la paroisse et part de la paroisse. Sans elle, on peut dire que rien ne réussit; avec elle, tout marche à merveille. "

Mgr de Dijon se pose ensuite cette question : " Comment fonctionne la paroisse canadienne? " Elle est constituée, répond-il, selon les règles canoniques, mais avec une plénitude d'activité et dans des conditions de liberté qui lui donnent une physionomie très spéciale, qu'elle n'a, au même degré, nulle part ailleurs. Il note que, parallèlement à la paroisse érigée par l'évêque, il y a, au Canada, c'est-à-dire surtout dans la province de Québec, deux autres groupements : la municipalité civile et la municipalité scolaire. Il montre comment ces rouages fonctionnent, spécialement le corps des fabriciens qui, sous la présidence du curé et la surveillance de l'évêque, administre au temporel la paroisse catholique. Tout cela, répétons-le, nous est trop connu, pour que nous sentions le besoin d'entrer dans les détails que l'évêque de Dijon donne à ses diocésains. Il y a encore là six

belles pages, qu'un Canadien ne saurait lire sans émotion et sans gratitude. Voici le tableau, bien vivant, que Monseigneur trace, en terminant cette partie, de la vie du curé canadien et de ses paroissiens.

Le curé, par son caractère et par sa position, président du conseil de fabrique, membre presque toujours de la commission scolaire, est encore le personnage le plus influent, le plus écouté du pays. Il se tient sagement à l'écart des discussions politiques, pour ne pas gêner ni compromettre sa mission spirituelle. Mais son action morale, qu'aucune loi restrictive n'entrave, s'exerce sur tous les autres terrains. Il inspecte les écoles tous les mois. Il fait chaque année la visite officielle de tous les foyers accompagné du marguillier en charge. Vrai pasteur du bercail, en contact perpétuel avec ses gens, accessible à tous, il ajoute, avec une sollicitude paternelle, aux préoccupations de son ministère le souci de leurs intérêts matériels. Les paroissiens, dispersés sur leurs terres, habitent parfois loin de l'église, à 12, 15 kilomètres — car on a eu soin de ne pas multiplier les lieux de culte afin de conserver à la paroisse sa cohésion — et l'assistance à la messe est méritoire. On y vient sans ménager sa peine. On s'entasse dans des voitures, des carrioles, maintenant des autos, et on arrive, à jeun souvent, pour communier. Isolées dans leurs fermes, les familles sont heureuses de retrouver, le dimanche, les parents et les amis. Le curé, au prône, met tout son monde au courant des affaires de la paroisse et, à la sortie de la messe, l'été en plein air, l'hiver dans la grande salle de réunion, on reprend contact les uns avec les autres. On cause, on se renseigne sur les faits de la semaine. On discute les questions municipales. On s'entend pour venir en aide à ceux que le malheur ou un mécompte a mis dans l'embarras, car tout se tient et l'esprit paroissial implique l'assistance mutuelle. On n'oublie pas que le second commandement est rivé au premier et que, pour aimer Dieu vraiment, il faut aimer son prochain ; on est serviable, on fraternise ; on prend part aux peines et aux joies des voisins et l'on se donne volontiers, entre soi — ils disent comme chez nous — " un coup de main ". On a le sens des choses religieuses : on ne connaît ni ces retards déplorables pour le baptême des petits enfants ni cette appréhension, pire encore à cause des conséquences, de l'extrême-onction pour les malades. On dit la prière du soir en commun ; on récite l'*Angelus* au son de la cloche en se tournant vers

l'église. Quand une équipe de défricheurs s'attaque à la forêt pour créer une ferme, pour "faire de la terre", on élague d'abord sur le front le plus bel arbre qu'on laisse debout, on attache en travers une grosse branche et l'on travaille à l'ombre de la croix. C'est toute la vie qui est ainsi imprégnée de christianisme.

* * *

On aperçoit nettement, en lisant cette description de nos habitudes religieuses des campagnes, que Mgr l'évêque de Dijon a su observer et s'est renseigné à bonne source. Mais il n'en reste pas là. Il mentionne encore d'autres signes de notre vitalité chrétienne, la fécondité de nos familles, par exemple, et notre souci du bon ordre public. "La superbe fécondité de la famille canadienne,écrit-il, atteste sa belle santé morale. Et cela ne tient pas uniquement, comme on a voulu le dire, aux conditions matérielles et aux facilités plus grandes de la vie agricole. Cela tient surtout aux principes de la vie chrétienne." Et, tout de suite, il prouve ce qu'il vient d'affirmer. "L'Angleterre avait conçu le plan d'arriver à dominer l'élément français par le nombre. Elle a attiré et installé, sur les mêmes terres et dans les mêmes conditions, des colons protestants. Les résultats ont prouvé que le problème est d'ordre religieux et qu'il faut, pour le résoudre, non pas tant un certain état de choses qu'un certain état d'âme." Et Monseigneur énumère des chiffres et rapporte des exemples. Il y a encore là une couple de pages de faits, de nous très connus, qui ont dû faire ouvrir les yeux en France. Citons au moins la conclusion de ce paragraphe.

On se demande comment les parents arrivent à caser dans la vie tous ces enfants et ce que devient le patrimoine au bout de quelques générations. La liberté de tester est absolue. On en use avec sagesse; car on a l'esprit de famille, comme on a l'esprit paroissial. A défaut de testament,

c'est le partage égal. On s'entend, on s'arrange. On tient compte des avantages faits à l'un ou l'autre des enfants. Celui qui défriche pour s'établir et qu'on a aidé, ceux qui prennent un métier et dont on a payé l'apprentissage, ceux qui se destinent aux carrières libérales et à qui on a fait faire des études sont considérés comme ayant reçu leur part. Les autres ont des compensations en argent. Les filles ne sont pas dotées. Elles n'emportent qu'un trousseau. On estime qu'un jeune homme qui se marie doit être capable de faire vivre sa femme. Le père laisse le domaine à celui de ses fils qu'il estime le plus apte à maintenir la maison. Et ce n'est pas nécessairement l'aîné. Souvent, c'est le plus jeune, qui garde alors les vieux parents. Ce système a donné d'excellents résultats. Aux fêtes du 3e centenaire de la fondation de Québec, on a voulu glorifier les vieilles familles rurales, fixées au sol, qui n'avaient pas bougé depuis plus de deux siècles. Il s'en trouva 273 tout de suite qui purent faire cette preuve de stabilité sur la terre défrichée par l'aïeul : vraie noblesse terrienne qui a créé la nation canadienne. Beaucoup d'autres se sont révélées depuis, et, en 1916, on en comptait 1,400.

Quand les consciences se règlent de cette façon sur les commandements, continue la lettre pastorale que nous analysons, et quand la religion est ainsi à la base des lois, des institutions et des moeurs, il n'est pas besoin de gendarmes ni de prisons, et elle montre qu'en effet, dans nos districts des campagnes, on s'en passe ou peu s'en faut. Il nous paraît même que Mgr de Dijon nous fait ici la part trop belle. Mais il n'est que juste et vrai quand il remarque, d'une manière générale, qu'en ces dernières années, l'effervescence des grèves qui ont agité les Etats-Unis et les autres provinces du Dominion n'a guère entamé le Québec, ce qui, souligne-t-il, ne peut s'attribuer qu'à l'esprit chrétien d'une population "solidement assise dans l'ordre à cause de sa puissante organisation paroissiale".

* * *

La lettre pastorale de Mgr de Dijon couvre exactement vingt-sept pages; car nous n'avons pas à nous occuper ici du mandement qui la suit. Les sept dernières de ces pages sont sans doute, pour nous Canadiens, les plus neuves, et, à cause des conseils et des suggestions qu'elles contiennent, elles sont aussi les plus utiles et les plus importantes. Dans l'enquête qu'il a conduite pour son information, Monseigneur avait demandé s'il ne fallait pas craindre qu'au Canada, comme ailleurs, l'infiltration des idées modernes n'arrive à entamer la paroisse et la famille. On lui a répondu très franchement. Les paroisses rurales se défendent bien: les non pratiquants y sont presque aussi rares que les merles blancs... Dans les centres, on constate un certain relâchement dans les pratiques religieuses, mais c'est pure négligence ou cela tient à quelques écarts de conduite. De plus, dans les villes, l'exemple de tant d'étrangers non croyants, le contact des protestants, la franc-maçonnerie, la mauvaise presse, les cinémas, etc., sont autant de sérieuses menaces. Un autre danger grave, qu'on a signalé à l'évêque dans son enquête, c'est la désertion des campagnes. Et ici, nous tenons à citer textuellement les réflexions que cet état de choses amène sous la plume de Sa Grandeur.

Après cette belle période de tranquille possession, il semble que les idées évoluent et que l'heure vient où les Canadiens auront à défendre leur foi, non pas, comme jadis, contre la persécution ouverte qui ravive les convictions et fouette les énergies, mais, comme ailleurs, contre l'empoisonnement lent des idées modernes, qui trouble les esprits et énerve les âmes. J'ai entendu dire que peut-être le clergé, trop confiant, ne voyait pas le danger tel qu'il est et que, trop rassuré par le passé, il risquait d'être surpris et débordé demain. Que cette appréhension soit fondée pour une part, c'est possible. Assurément, elle ne l'est ni partout, ni pour tous. On constate plutôt un renouveau d'activité dans l'apostolat, d'heureuses initiatives dans le ministère pastoral, le souci de relever le niveau

des études... Dans les grandes paroisses, les vicaires sont chargés plus spécialement d'un quartier; ils connaissent les familles une par une et les suivent de très près. Les fidèles sont groupés par catégories, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, dans des confréries où l'on vient, auxquelles on tient, et qui permettent une adaptation plus souple et plus précise de l'instruction religieuse et de la piété. On s'ingénie pour leur ménager des occasions de se rencontrer, de fraterniser dans des retraites, des pèlerinages, des fêtes corporatives, afin d'entretenir l'union et la cohésion de la communauté paroissiale.

Mgr Landrieux insiste ensuite sur le zèle et l'esprit de travail de notre clergé national. Il rappelle éloquemment quel concours effectif le clergé séculier a toujours reçu au Canada de la part des membres des ordres religieux. Puis, il fait un retour sur la situation qui se constate en France.

D'où vient ce pénible contraste entre la paroisse canadienne en pleine prospérité et nos paroisses françaises si douloureusement éprouvées ? Des deux côtés, on a souffert, il y a eu luttes et persécutions, mais pas de la même façon. — Au Canada, les catholiques ont été attaqués du dehors dans leurs croyances et dans leurs traditions. On s'en prenait en même temps à leur foi et à leur langue pour réduire la race. C'était la guerre déclarée aux frontières, la guerre qui mobilise tout un peuple, qui fait l'accord de tous les partis s'il y en a, qui resserre l'union et concentre les forces autour du drapeau. — Chez nous, celui qui sème l'ivraie, la nuit, pendant que l'on dort, celui que l'Evangile appelle l'*inimicus homo*, l'ennemi, s'y est pris autrement. Ce fut une infiltration sourde des mauvaises doctrines qui empoisonna lentement l'organisme; ce fut l'action sournoise de la franc-maçonnerie qui suscita partout, avec des discordes, des divisions et désagrégea l'édifice par le dedans; ce fut l'attaque oblique du laïcisme par voie d'encerclement, le blocus qui paralyse et qui épuise. Sans doute, on s'est défendu, on a réagi. Il y a, en France, des familles préservées, nos réserves pour demain, des éléments précieux de régénération, des ressources incomparables. Nos élites catholiques sont classées, par des juges autorisés qui ne sont pas de chez nous, au premier rang parmi les meilleures; mais il leur manque d'être groupées, organisées dans le cadre normal de l'Eglise, la paroisse. — Et alors quelle belle

leçon nous donné le Canada, quel encouragement aussi ! Car, on ne peut plus nous accuser de prôner des méthodes qui ne sont pas de notre temps quand nous parlons de reconstituer la paroisse pour relever plus vite et plus sûrement nos ruines morales et religieuses. La paroisse canadienne n'est pas une conception d'un autre âge. Elle est là, vivante sous nos yeux, dans le pays du monde qui a le plus d'affinité avec le nôtre, la Nouvelle-France, l'autre France, qui a puisé sa foi à la même source que nous, au baptistère de Reims, et qui compte, du Ve au XVIIIe, douze siècles d'histoire qui lui sont communs avec nous. Elle a fait ses preuves, avec un peuple de notre sang, d'une magnifique énergie, qui a su garder les qualités foncières de notre race, qui ne s'est pas laissé déformer, un peuple d'avenir, sain, vigoureux, dont la structure se décompose ainsi : *la famille, la religion, la paroisse,* la religion, pierre angulaire des foyers, la paroisse, armature de la religion !

* * *

La lettre de Mgr l'évêque de Dijon, nous le répétons, constitue un magnifique hommage à la vitalité catholique de notre population, "si solidement assise dans l'ordre à cause de sa puissante organisation paroissiale ". Mais elle nous donne aussi d'excellents conseils qui se peuvent tous ramener à celui-ci : il nous convient de rester fidèles à l'esprit paroissial, ça été notre force dans le passé et c'est notre garantie pour l'avenir.

Ainsi que le proclamait éloquemment, à ce congrès de Lourdes de juillet 1914, auquel nous avons fait allusion plus haut, M. Henri Bourassa, le tribun et publiciste que tous connaissent, nous sommes au Canada le témoin de la France et de l'Eglise. Et, par conséquent, c'est doublement que noblesse nous oblige.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,
de la Société Royale du Canada.

A travers les faits et les oeuvres

En Angleterre. — Difficultés ministérielles. — La rentrée de M. Lloyd George. — Un discours important. — Victoires parlementaires. — Le ministère consolidé. — L'opinion française et M. Lloyd George.— Un article du *Temps*. — Affaires d'Irlande. — Situation critique.— Une nouvelle conférence irlandaise. — Heureuse entente. — Désappointement ultérieur. — Recrudescence de discorde. — Un appel des évêques d'Irlande. — En France. — Le cabinet Poincaré. — Un vote de confiance. — La conférence de Gênes. — Une série d'incidents fâcheux. — Un traité subreptice. — Entente menaçante de la Russie et de l'Allemagne. — Un discours de M. Poincaré. — Situation inquiétante. — La parole du pape. — Au Canada.

DANS notre dernière chronique, nous signalions les difficultés auxquelles le cabinet de coalition était en butte. Les sécessionnistes conservateurs faisaient beaucoup de bruit dans les milieux parlementaires et proféraient des menaces inquiétantes pour la sécurité ministérielle. Lloyd George était sous sa tente, ce qui, en langue vulgaire, signifie qu'il se reposait dans le pays de Galles, berceau de son enfance. On annonçait qu'à son retour un vote de confiance serait demandé à la chambre des communes et que de ce vote dépendraient le maintien du ministère et la présence éminemment importante du premier ministre à la conférence de Gênes. Depuis lors la situation s'est éclaircie. M. Lloyd George, frais et reposé, a fait sa rentrée dans la chambre et il a posé lui-même, le 3 avril, la question de confiance.

Voici quel était le texte de la motion qu'il a présentée : " Résolu que cette chambre approuve les résolutions adoptées par le conseil suprême à Cannes comme base de la conférence de Gênes et qu'elle appuiera le gouvernement de Sa Majesté dans son effort pour y donner suite. " A l'appui de cette résolution, M. Lloyd George a prononcé un grand discours.

Il a déployé son habileté ordinaire. Il n'a fait qu'effleurer sur un ton plutôt humoristique la crise politique intérieure, semblant la considérer comme d'ordre secondaire. Mais il s'est efforcé de démontrer l'urgence de la conférence de Gênes pour rétablir un peu de stabilité en Europe et raviver l'activité industrielle et le commerce international. Et en même temps, il a signalé et expliqué les limitations déterminées d'avance, et d'un commun accord, relativement aux sujets qui devront être soumis aux délibérations de cette réunion importante. Dans cette partie de son discours spécialement, il a essayé visiblement de donner satisfaction à l'opinion française. Qu'on en juge par le passage suivant: "J'arrive à une autre limitation..., celle qui concerne les réparations. On a attribué dans une large mesure le désordre de l'Europe aux réparations imposées par les traités de 1919. Me permettra-t-on de dire que ces traités n'ont pas créé la nécessité des réparations? Le désordre est dû non à l'imposition des réparations, mais au fait qu'il y avait quelque chose à réparer. Si vous modifiez le traité de Versailles, vous ne supprimez pas les réparations, vous en transférez simplement le fardeau de l'Allemagne à la France. Vous déchargez un peuple de 60,000,000, qui est responsable des dévastations, pour charger un peuple de 40,000,000 qui en a été victime (*salve d'applaudissements*). Il est donc oiseux de critiquer les réparations en disant que cette note gigantesque est responsable de la désorganisation économique de l'Europe. La question réelle est qu'il y a eu dommage, qu'il doit être réparé et que quelqu'un doit payer. Si l'Allemagne ne paie pas, ce sera donc la France, l'Angleterre et la Belgique qui devront le faire."

Après avoir disposé des limitations sans lesquelles la tenue de la conférence serait impossible, M. Lloyd George a exposé quels seraient, selon lui, les résultats importants

qu'elle devrait avoir. Elle devrait surtout rétablir la stabilité du change et, en favorisant le retour de la Russie à des conditions plus normales de vie économique, améliorer sensiblement la situation générale. Sur ce dernier point le premier ministre a semblé admettre que le gouvernement russe, avant d'être reconnu, aurait à prendre des engagements et qu'il lui faudrait subir une période de probation. A ce sujet, les dépêches signalaient une divergence d'opinion dans le cabinet. Trois jours avant le débat, la "presse associée" nous apportait cette information: " On ne sait si M. Lloyd George a cédé devant Winston Spencer Churchill, secrétaire des colonies, ou vice versa, mais il est digne de remarque que la résolution de Cannes, que M. Lloyd George demandera au parlement d'approuver lundi, rend la reconnaissance de la Russie conditionnelle à l'acceptation par ce pays de toutes les dettes et obligations publiques. Ce n'est un secret pour personne que M. Lloyd George a prôné la reconnaissance de la Russie à des conditions moins onéreuses. "

Quoi qu'il en soit, le discours du premier ministre a produit sur la chambre l'impression désirée par lui. Le parti travailliste avait donné avis d'une résolution dont voici le texte: " Tout en approuvant une conférence internationale économique et financière, la chambre regrette que le cadre des discussions à Gênes ait été circonscrit de telle façon que la conférence ne pourra réussir à régler les maux politiques et économiques qui affectent l'Europe; et elle exprime l'opinion que le gouvernement, qui clairement n'a pas la confiance du pays et qui est responsable d'une politique dont les malheureux effets seront considérés à Gênes, n'est pas compétent pour représenter le pays. " Cette proposition a été repoussée par 399 voix contre 84. Puis la motion de confiance soumise par M. Lloyd George a été adoptée par 372 voix contre 94. C'était une victoire pour le gouvernement.

Cependant les conservateurs-unionistes irréconciliables, les *die hards,* comme on les appelle, n'ont pas voulu se tenir pour battus. Et leur porte-parole pour la circonstance, sir William Johnson-Hicks, a proposé une motion dont l'objet direct était de battre en brèche la coalition auquel le présent gouvernement doit son existence et son maintien. Elle se lisait comme suit: " Cette chambre est d'opinion qu'on ne saurait suppléer au défaut de cohérence et de principes qu'on signale dans la politique du gouvernement coalitionniste actuel qu'en établissant un ministère composé d'hommes mus par les mêmes principes. " Cette proposition a naturellement provoqué un nouveau débat. Il a été vif et parfois acrimonieux. Il y a eu une chaude passe d'armes entre lord Hugh Cecil, fils de lord Salisbury, l'ancien premier ministre conservateur, et M. Austen Chamberlain. Lord Hugh a violemment attaqué le ministère d'une manière générale, et il a pris personnellement à partie MM. Lloyd George et Chamberlain. Il a déclaré que " leurs actions et leurs omissions mettaient en danger la sécurité du pays ". Il s'est écrié : " Si le gouvernement ne peut suivre ses principes politiques, il n'a qu'à donner sa démission. " Et il a ajouté: " Je crains que le discrédit de la Grande-Bretagne n'ait affecté sa réputation commerciale dans le monde entier. " Sir William Joynson-Hicks, de son côté, s'est défendu de vouloir faire des attaques personnelles. " Je n'attaque pas non plus les principes du premier ministre, a-t-il dit. Ce à quoi je m'oppose, c'est à l'application des principes libéraux à la politique conservatrice. " M. Austen Chamberlain a été le principal orateur du cabinet. Il a reproché aux auteurs de la motion de n'y avoir émis aucun principe ni aucune profession de foi. Suivant lui " les irréconciliables ne peuvent définir leurs principes ou s'en abstiennent délibérément afin de grossir la faible section du parti conservateur qu'ils pourraient de la

sorte diviser ". Par l'intermédiaire du lieutenant-colonel Gerald Hurst, de Manchester, les ministériels ont présenté un amendement déclarant que les accusations d'incohérence portées contre le gouvernement sont un mythe engendré par les malentendus et les fausses représentations. Le vote a été de 288 contre 95, c'est-à-dire que le gouvernement a conservé sa majorité précédente. Cela signifie que, dans le parlement tel qu'il est actuellement constitué, M. Lloyd George possède encore une incontestable maîtrise.

Toutefois, il ne faudrait pas en conclure que sa politique dans les questions internationales soit inattaquable. Au contraire beaucoup de gens estiment que, dans ce domaine, certaines de ses attitudes sont imprudentes et dangereuses. C'est assurément de ce point de vue qu'il est jugé par la presse française. L'extrait suivant d'un article publié par le *Temps*, de Paris, au lendemain de son discours du 3 avril, nous semble bien intéressant à citer : " Disons-le ouvertement, car tout son discours en témoigne, M. Lloyd George a peur des bolchévistes. Une sorte de préjugé lui fait croire que les dangers de "gauche" sont les plus redoutables et que l'humanité marche nécessairement "vers la gauche", — même quand cette prétendue gauche est constituée par le plus terrible despotisme qu'on ait vu depuis bien longtemps. On est affligé, véritablement, quand on constate que M. Lloyd George persiste à comparer la Russie d'aujourd'hui à la France de la révolution et lui-même à un Pitt, mais à un Pitt qui voudrait lâcher tout. Si le premier ministre britannique arrive à Gênes dans cet état, les intérêts vitaux de l'Europe risquent d'être mal défendus contre le chantage bolchéviste. Non content de traiter avec les soviets, M. Lloyd George voudrait discuter à Gênes le désarmement continental. A ce propos encore, qu'on nous permette de parler franchement. Pourquoi les armées de l'Europe sont-elles encore si nombreuses ?

Parce que mainte nation ne se sent pas en sûreté. Pourquoi n'est-on pas en sûreté? Parce que les gouvernements victorieux, constamment paralysés par les appréhensions ou les variations de M. Lloyd George, n'ont pas pu créer la situation stable dont tout le monde avait besoin. Pourquoi M. Lloyd George a-t-il ainsi fourvoyé l'Europe? Parce qu'au lieu de faire son métier et de prendre ses responsabilités, il s'est lancé, fuyant ces problèmes politiques qui sont les problèmes fondamentaux du temps présent, dans des spéculations soi-disant économiques où il est le jouet de la propagande allemande et bolchéviste et où il ne peut apporter — nul n'improvise impunément en ces matières — que les pauvretés qu'il a dites hier sur le blé russe ou sur les changes européens. Et maintenant, ayant si largement contribué à causer le mal, M. Lloyd George s'en prend au symptôme. Ayant fait que la paix soit instable, il fulmine contre les armements." En présence des dithyrambes que certains correspondants de journaux dédient à M. Lloyd George, *opportune et importune*, il n'est peut-être pas inutile de faire entendre occasionnellement une note divergente.

Les victoires parlementaires remportées par son gouvernement, le 3 et le 5 avril, ont rendu au premier ministre britannique l'autorité et le prestige dont il avait besoin pour aller occuper à la conférence de Gênes la large place que personne ne lui conteste.

* * *

Mais avant de le suivre sur le continent, il importe de jeter un coup d'oeil sur les affaires d'Irlande. Elles sont toujours dans une condition peu satisfaisante. Il semble vraiment qu'une influence maligne et persistante rende périodiquement illusoires les perspectives de détente et d'accord que

l'on entrevoit de temps à autre. C'est ce qui s'est produit encore durant le mois écoulé. Au moment où l'Etat libre et l'Irlande du sud paraissaient sur le point d'en venir aux mains, une nouvelle conférence a été convoquée à Londres entre les représentants des deux Irlandes. Elle s'est réunie le 29 et le 30 mars. MM. Arthur Griffith, Michael Collins et Eamon Duggan représentaient le gouvernement provisoire de l'Etat libre, sir James Craig, le marquis de Londonderry et le lieutenant colonel W. B. Spender représentaient le ministère ulstérien. M. Winston Churchill, secrétaire des colonies, présidait la conférence. Contrairement aux pronostics pessimistes, elle a promptement abouti à un résultat extrêmement satisfaisant. Une convention a été signée afin de mettre fin aux actes de violence et de représailles mutuelles et de prévenir une guerre intestine désastreuse. Cet accord comprend onze articles. Le premier article proclame que la paix est déclarée. Le deuxième constate l'engagement pris par les deux gouvernements de coopérer par tous les moyens en leur pouvoir pour restaurer la paix dans les régions troublées. Les troisième, quatrième et cinquième établissent toute une série de dispositions relatives à la formation d'une police spéciale, catholique et protestante, pour Belfast, aux perquisitions, à la remise des armes, à la constitution d'un tribunal *ad hoc* et d'une commission mixte chargée d'entendre les plaintes. L'article sixième a pour objet de faire cesser les activités de l'armée républicaine dans les six comtés de l'Ulster. L'article septième pourvoit à un certain mode de procéder relativement au droit d'option de l'Ulster, de manière que l'unité de l'Irlande puisse être obtenue ou, si l'on n'y peut parvenir, de manière qu'un accord soit conclu au sujet de la frontière sans recourir à la commission prévue par le traité. Le huitième article s'occupe de la réintégration des expulsés. L'article neuvième sti-

pule qu'un crédit de 500,000 louis sera voté pour venir en aide aux sans-travail catholiques et protestants dans le nord de l'Irlande. L'article dixième traite de la libération des prisonniers. Enfin l'article onzième contient un appel à tous les intéressés afin qu'ils s'abstiennent de tout discours incendiaire. Cet arrangement a causé une profonde et universelle satisfaction, et il a fait beaucoup d'honneur à M. Winston Churchill, qui a présidé la conférence.

Malheureusement, les espérances conçues ne semblent pas devoir se maintenir. De nouveaux sujets de mésintelligence se sont produits entre le gouvernement de l'Ulster et celui de l'Etat libre. Et en même temps la discorde fait rage plus que jamais dans le sud de l'Irlande. De Valera et son parti se montrent absolument irréconciliables. Les assemblées de Griffith et de Collins sont interrompues violemment. Les coups de mains se succèdent. Des bandes républicaines s'emparent des édifices publics. Les voies de fait se multiplient. Récemment on a essayé de tuer Collins, le premier ministre du gouvernement provisoire. Des assassinats odieux sont commis. Ces jours derniers, le brigadier général Adamson, commandant de l'armée républicaine régulière à Athlone, a été tué raide par un groupe d'hommes armés. Il s'en retournait aux baraquements situés près de l'hôtel qui servait de quartier général aux dissidents. Soudain il s'est trouvé en face d'un attroupement menaçant. On lui a ordonné de lever les mains. Seul et sans armes, il s'est rendu à cette demande. Immédiatement ses agresseurs ont tiré sur lui à bout portant. Ce meurtre horrible a causé une terrible sensation.

En présence de pareils attentats, les vrais amis de l'Irlande éprouvent un sentiment de douloureuse angoisse. Cette fois, ce ne sont plus des Irlandais et des Anglais qui sont aux prises et qui s'entretuent. Ce sont des Irlandais de même sang et de même foi, ce sont des fils d'une même mère! Est-il

possible qu'une telle lutte, lutte fratricide et doublement criminelle, se prolonge? Sur l'initiative de l'archevêque de Dublin, on a arrangé une conférence entre les chefs des partis opposés, de Valera et Brugha, Griffith et Collins. Mais elle ne semble pas avoir produit de résultat satisfaisant. Devant une aussi désastreuse situation les chefs spirituels de la nation irlandaise ont senti qu'une démarche solennelle s'imposait à leur sollicitude pastorale et à leur patriotisme. Les évêques d'Irlande réunis à Maynooth ont adressé à leurs concitoyens un émouvant appel. En voici les plus importants passages: " Rien que le bon sens et la solide vertu du peuple nous ont sauvés jusqu'ici de l'anarchie et de la guerre civile. Malheureusement, le public n'a pu jusqu'ici que voir avec une angoisse impuissante saccager tout ce qui lui est cher, l'ordre social, la vie, la propriété et la dignité nationale, par des militaires insensibles au milieu de conflits. Comme la grande majorité de la nation, nous croyons que la conduite la meilleure et la plus sage pour l'Irlande est d'accepter le traité et de profiter le plus possible de la liberté qu'il nous apporte indubitablement, pour la première fois depuis sept cents ans. Faites entendre vos voix. Ne laissez pas étouffer la liberté de parole, la liberté de la presse, la liberté de la vie civile par quelques groupes qui ont des canons et qui croient follement qu'ils agissent comme les champions de la liberté lorsqu'ils ne font que creuser la fosse de la liberté." Les évêques s'adressent ensuite aux chefs des deux partis: " En tous cas, leur disent-ils, voyez si vous ne pouvez convenir que l'usage du revolver cesse et qu'une expression de la propre détermination nationale ait lieu, libre de toute violence." Dans le même document, les chefs de la hiérarchie irlandaise dénoncent la situation de Belfast, où " les catholiques sont sujets à une sauvage persécution à laquelle on peut à peine comparer celle des Arméniens ".

Nos lecteurs auront sans doute remarqué dans cette citation la phrase suivante : " Comme la grande majorité de la nation, nous croyons que la conduite la meilleure et la plus sage est d'accepter le traité et de profiter le plus possible de la liberté qu'il nous apporte indubitablement, pour la première fois depuis sept cents ans. " Ces paroles sont significatives de même que celles où sont signalés ces prétendus " champions de la liberté qui ne font que creuser la fosse de la liberté ". On conçoit difficilement que, devant de si graves déclarations, M. de Valera s'entête dans sa campagne désespérément outrancière. Il commet en ce moment un crime de lèse-patrie. Espérons que la voix de la sagesse et du véritable patriotisme va prévaloir et que le peuple irlandais va signifier aux doctrinaires du suicide national sa volonté de jouir enfin de son autonomie, source féconde de paix et de prospérité.

* * *

Nous avons vu tout-à-l'heure que M. Lloyd George, après avoir consolidé sa situation ministérielle, a pu se rendre à Gênes sans avoir à redouter une crise politique durant son absence. Le vote imposant de la chambre des communes lui donnait toute l'autorité désirable pour parler au nom de son pays. En passant par Paris, où il s'est arrêté pour conférer avec M. Poincaré, il a pu constater que ce dernier avait obtenu pour son gouvernement une expression de confiance aussi complète. Après de longs débats sur des interpellations ayant pour objet de donner carrière aux récriminations les plus vives relativement aux conférences de Washington et de Cannes, au rôle de M. Briand, à la situation de la France, M. Poincaré, tout en s'abstenant des critiques rétrospectives, a fait des déclarations nettes et énergiques autour desquelles s'est ralliée une immense majorité, 484 voix contre 78.

Les deux premiers ministres ont eu une entrevue où ils ont pu discuter les graves sujets sur lesquels le congrès de Gênes est appelé à délibérer. M. Poincaré a décidé de ne point s'y rendre immédiatement. M. Barthou, ministre de la justice, vice-président du conseil, a été choisi comme chef de la délégation française. Il a reçu des instructions précises. M. Poincaré a exposé à M. Lloyd George les raisons pour lesquelles le gouvernement français a jugé impossible de donner de pleins pouvoirs à ses représentants. Ces raisons sont ainsi résumées dans une dépêche : " Les Français soutiennent que sous un régime parlementaire républicain il n'est pas possible de lier un gouvernement à un règlement international quelconque sans la sanction du parlement. Ils évoquent, à ce sujet, l'aventure qui est arrivée au président Wilson, des Etats-Unis, qui est venu négocier la paix à Paris, en 1919, et qui a été désavoué ensuite par le Congrès américain. " En somme il paraît manifeste que le gouvernement français n'a jamais été très optimiste au sujet des résultats de la conférence de Gênes.

* * *

Cette importante réunion diplomatique et économique s'est ouverte le 10 avril. Les délégués et les experts des divers Etats représentés à Gênes sont au nombre d'environ sept cents. Dès le début, les incidents fâcheux et les menaces de rupture ont été à l'ordre du jour. Au commencement de la seconde séance, M. Tchitchérine, délégué russe, a soulevé la question du désarmement. Immédiatement, M. Barthou a protesté au nom de la France, déclarant que son pays ne pouvait consentir à ce que la conférence discutât des sujets étrangers au programme de Cannes. M. Lloyd George s'est hâté de clore l'incident. Subséquemment, le même M. Tchitchérine

a soulevé des objections à la présence des délégués roumains et japonais sous prétexte que la Roumanie occupe la Bessarabie et que le Japon occupe des territoires sibériens. Il est quand même assez étrange de voir la Russie bolchéviste, en rupture de ban avec la civilisation depuis quatre ans, essayer de dicter des exclusions à une conférence européenne. L'émotion causée par ces épisodes était à peine calmée quand une bombe a éclaté au milieu de la conférence. On a annoncé tout-à-coup que l'Allemagne et la Russie, pendant qu'elles étaient appelées, pour la première fois depuis la guerre, à rentrer dans le concert international, avaient conclu séparément un traité capable d'affecter les questions soumises à la conférence. Ce traité signé à Rapollo par M. Tchitchérine, ministre des affaires étrangères de Russie, et le Dr Rathenau, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, crée pour l'Europe une situation grave. Un communiqué français, publié au lendemain de sa divulgation, en indique nettement la nature et la portée.

" Tout le monde, dit ce document, a été étonné de l'attitude de réserve et de silence des Allemands à Gênes. Nous savons maintenant la signification de ce silence. Les Allemands ont conclu un traité séparé avec la Russie, traité dont les principes fondamentaux ont été antérieurement discutés à Berlin, et ils ont décidé de faire exploser leur petite mine le lundi de Pâques à Gênes. Ils annoncent qu'ils sont d'accord avec la Russie et reprennent les relations diplomatiques normales. Ils passent l'éponge sur les dommages de guerre. Ils renoncent aux indemnités et aux compensations pour les entreprises socialistes lancées par le soviet, à la condition, cependant, que le soviet n'accorde pas un traitement plus avantageux aux autres pays. L'accord allemand et russe crée en Europe un nouveau groupement d'intérêts et par la manière dont il a été préparé et conclu il crée un nouveau

principe de division. Il serait dérisoire de dire qu'il a été inspiré par un véritable esprit européen. En réalité, c'est une manoeuvre politique destinée à accroître le désordre, une manoeuvre si ouvertement inspirée par une pensée hostile que l'Allemagne n'en retirera certainement pas le profit qu'elle imagine. L'Europe verra de nouveau ce qu'il faut penser de la loyauté allemande. En tout cas, la France ne perdra pas son sang-froid et ne modifiera pas son attitude. Elle exigera du soviet la reconnaissance des dettes et la restitution des biens confisqués sans lesquelles il n'y a moralité ni publique ni privée et la France ne traitera avec le soviet qu'à cette condition."

En présence de l'acte audacieux commis par l'Allemagne et la Russie, il a été signifié à l'Allemagne qu'elle serait dorénavant exclue des discussions relatives aux conditions d'accord entre la Russie et les divers pays participant à la conférence. Cet ultimatum contenait le passage suivant: "En invitant l'Allemagne à Gênes et en lui offrant d'être représentée à toutes les commissions à conditions égales les puissances qui l'ont invitée ont prouvé leur empressement à oublier les horreurs de la guerre et fourni à l'Allemagne l'occasion d'une honnête coopération avec ses anciens ennemis à la tâche européenne de la conférence. A cette offre de bon vouloir et de camaraderie l'Allemagne a répondu par un acte qui détruit l'esprit de confiance mutuelle indispensable à la coopération internationale, dont l'établissement est le principal but de la conférence." La réponse des délégués allemands s'est fait attendre. Finalement, ils ont accepté la situation que leur font les Alliés et ils ont consenti à ne plus assister aux délibérations sur la question russe, tout en protestant que le traité de Rapollo ne viole pas l'esprit du congrès économique.

Après ce pénible incident, la conférence a repris ses tra-

vaux. Mais l'optimisme a baissé de plusieurs crans. L'entente russo-allemande constitue un péril visible et comporte une menace terrible pour le reste de l'Europe, pour la France en particulier. M. Lloyd George a beau essayer de diminuer la gravité du fait, il ne saurait changer la nature des choses. Ne lui en déplaise, le traité de Rapollo justifie amplement les défiances du gouvernement français.

Pendant que la conférence de Gênes se remettait à sa tâche, M. Poincaré prononçait en France un discours qui devait produire une grande sensation. Parlant à Bar-le-Duc, en Lorraine, il a déclaré que le 31 mai serait une date importante dans l'histoire de la France. " C'est ce jour-là, a-t-il dit, que les Allemands devront accepter les conditions posées par la commission des réparations. S'ils ne font pas alors les versements d'indemnité dûs, la France aura le devoir de maintenir l'intégrité du traité de paix et elle le fera d'une façon complètement libre. Nous n'avons fait que demander et nous demandons encore aujourd'hui que le traité de Versailles soit exécuté. Nous verrons à ce qu'il le soit. La paix de l'Europe l'exige. Notre avenir et notre prospérité en tant que nation en dépendent. Ce n'est pas en agissant précipitamment ou en prenant des décisions à la légère que nous gagnerons notre point. Il nous faudra de la persévérance et de la méthode dans nos revendications. Mais il faut que le traité soit exécuté. Je désire ardemment voir les Alliés prendre des mesures communes si l'Allemagne ne paie pas. Mais le traité donne droit à chacun des Alliés de prendre, en cas d'urgence, les mesures jugées nécessaires pour forcer l'Allemagne à remplir ses obligations. Nous ne souffrirons pas que notre infortuné pays succombe sous le faix des réparations, alors que l'Allemagne ne veut pas faire l'effort requis pour payer ses dettes. Nous défendrons en toute indépendance la cause de la France et nous ne remiserons pas les armes auxquelles le traité nous donne droit de recourir. "

Ce discours, acclamé par toute la France, devait avoir nécessairement de profondes répercussions à Gênes. D'après les dépêches, M. Lloyd George aurait fait remarquer que les déclarations de M. Poincaré ne sauraient favoriser la coopération entre les Alliés. La situation nouvelle qu'elles ont créée va provoquer la convocation d'une réunion des signataires du traité de Versailles. M. Lloyd George voudrait qu'elle eût lieu à Gênes d'ici à une quinzaine. M. Poincaré, paraît-il, différerait d'avis quant à la date et au lieu. On annonce maintenant que M. Barthou, chef de la délégation française, a quitté Gênes pour Paris, où il va conférer avec le premier ministre et ses collègues au sujet de toutes ces graves questions.

* * *

Au milieu de toutes ces incertitudes et de toutes ces anxiétés, le Souverain Pontife vient d'élever la voix. Par l'intermédiaire du cardinal Gasparri, il a adressé, aux gouvernements et aux peuples du monde, une lettre dans laquelle il fait appel à l'esprit de fraternité et les convie à un effort commun pour assurer la pacification universelle. La parole du pape a produit la plus favorable impression. De toutes parts on semble l'accueillir avec une joie reconnaissante. Puisse-t-elle être inspiratrice de résolutions qui, tout en sauvegardant la justice, apportent aux nations décimées et affaiblies une ère de bon vouloir, de tranquillité et de paix féconde !

* * *

Au Canada, la session fédérale se poursuit assez lentement. Le ministre des finances a soumis à la chambre ses estimations de dépenses pour la prochaine année fiscale.

Mais il n'a pas encore prononcé son discours budgétaire. La situation extraordinaire créée par les dernières élections — qui ont mis en présence trois partis dans la chambre des communes — a déterminé des incidents qui nous ont fait assister à des chassés-croisés singuliers. Les majorités obtenues par le cabinet n'ont pas toujours été composées des mêmes éléments. Et les votes de la gauche, d'une des gauches au moins, se sont même trouvés confondus avec ceux de la droite à un certain moment.

D'après les pronostics les plus sûrs, la session entamera sensiblement le mois de juin.

Thomas CHAPAIS.

Ottawa, 31 avril 1922.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ETUDES ET APPRECIATIONS (Vol. III) : *Thèmes sociaux*, par Mgr Louis-Adolphe Paquet, du séminaire de Québec. — Imprimerie Franciscaine-Missionnaire, Québec, 1922.

Mgr Paquet, je l'ai écrit plus d'une fois dans ces *notes* depuis quinze ans, est l'honneur de l'Eglise et tout ensemble la gloire des lettres au Canada. A une séance de la Société Royale du Canada, à Ottawa, j'avais un jour la joie de lire un travail du distingué prélat sur Mgr Gosselin, l'historien des évêques de Québec. Notre président d'alors, l'honorable Rodolphe Lemieux, sitôt la lecture achevée, prononça : " Mgr Paquet, c'est un maître. " Il l'est dans bien des sens en effet. Ses six gros volumes de *Disputationes theologicae* et ses quatre de *Droit public de l'Eglise* font autorité dans le monde savant des théologiens et des hommes de droit, et de même son premier ouvrage sur *La foi et la raison*. Son volume de *Discours et allocutions* et pareillement ses quatre tomes d'*Etudes et Appréciations* sont plus à la portée des profanes ès-choses théologiques ou philosophiques. Ils ont trait, ceux-ci, à la vie canadienne et aux problèmes qui se posent chez nous comme ailleurs. Que de science et que de connaissances diverses ils supposent chez leur éminent auteur ! En quelle langue claire, souple, riche, facile et élégante ils sont écrits !

" Dans sa retraite silencieuse du séminaire de Québec, disait M. Jules Dorion, en parlant précisément du quatrième volume d'*Etudes et Appréciations* qui vient de paraître, ce prêtre au cerveau puissant et merveilleusement assoupli par l'étude suit d'un oeil attentif le mouvement des idées et les pèse rigoureusement à la lumière des enseignements de l'Eglise. " C'est absolument juste, et l'on serait tenté, si ce n'était cruel, de bénir la Providence qui, en l'affligeant de surdité, a éloigné Mgr Paquet d'un autre champ d'action où il eût sans doute encore brillé, mais où il lui eût été probablement impossible d'écrire les superbes ouvrages qui vont l'immortaliser. Au fond, Dieu fait bien ce qu'il fait toujours et nous n'y entendons pas grand'chose.

Dans son dernier volume, Mgr Paquet a condensé, avec sa précision ordinaire, la matière de plusieurs gros volumes en un peu plus de trois cents pages nettes et limpides, où, comme dit encore M. Dorion, le lecteur trouve tout de suite la pensée ou la solution qu'il cherche. Les yeux fixés sur le *grand modèle* qu'est l'Homme-Dieu, il a voulu aborder, ainsi qu'il

l'explique dans son avant-propos, quelques-uns des points de doctrine et des mouvements d'opinion qui préoccupent la pensée contemporaine. Successivement, il traite du pape et de la paix, du prêtre, de l'enseignement universitaire, de l'action du tiers-ordre, des semaines sociales, du bolchévisme, de l'impérialisme, de l'organisation professionnelle, de la participation ouvrière, du rôle social de l'Etat, de l'assistance publique... Et avec quelle maîtrise de pensée et quelle lucidité d'expression il le fait! Comme nous sommes loin, avec lui, de ces improvisations hâtives et de ces à peu-près diplomatiques qui distinguent quelques-uns de nos contemporains, désireux avant tout de suivre le courant du jour! Relisez, par exemple, dans les pages 315 à 324, ses *précisions et confirmations* au sujet du vote féminin, écrites au lendemain de nos polémiques de cet hiver. " Si nous croyons devoir y revenir, écrit-il, ce n'est pas pour dire que nous sommes devenu suffragiste. " Ah! que non par exemple! Si toutes ces dames qui font campagne pour le suffrage féminin relisaient ces bonnes études? Mais elles sont peut-être trop occupées à tenir des caucus pour protester contre les projets de lois du sénat. La question est libre toujours, n'en disconvenons pas et fermons vite cette parenthèse. Comme disait M. Strowski, nous ne sommes peut-être pas " à la page ". En tout cas, il est certain que les *Etudes et Appréciations* de Mgr Paquet devraient être sur la table de travail de tous ceux et de toutes celles qui se piquent de savoir et de culture. E.-J. A.

* * *

HISTOIRE DE L'EGLISE DANS L'OUEST CANADIEN, DU LAC SUPERIEUR AU PACIFIQUE, Vol. I, par le Père Morice, des Oblats. — Chez l'auteur à Saint-Boniface et chez Granger, à Montréal. ($2.75).

Il y a déjà plusieurs mois que nous avons reçu ce premier volume d'un ouvrage qui en aura quatre, si plein de choses, d'idées et de réflexions, sur l'histoire de ce vaste pays de l'Ouest canadien qui s'étend du lac Supérieur au Pacifique. Avant d'en parler, nous avons voulu le lire. L'auteur, en effet, nous paraissait un peu en défiance contre les accusés de réception. Il nous envoyait son livre, nous écrivait-il, en vue d'en avoir un compte rendu. Mais il nous spécifiait d'en lire d'abord la nouvelle préface, de comparer ensuite soigneusement l'édition présente avec l'ancienne. Il nous faisait remarquer en plus que les quatre volumes (dont trois à paraître) de cette dernière édition doivent contenir le double de la matière des

trois volumes de la première publiée il y a neuf ans. Il insistait enfin pour nous préciser que ce travail lui a coûté sept années de recherches. Pour des gens qui reçoivent une quinzaine de volumes à apprécier chaque mois et qui ont aussi quelque besogne à faire à part celle très agréable de lire ces divers tomes, on admettra que c'est une tâche. En outre, le Père Morice, qui est un savant et qui connaît son métier d'écrire, a la plume assez vive et assez acérée parfois. Nous redoutions, en allant trop vite, de nous attirer ses foudres une fois de plus. Alors, nous avons lu son volume le moins mal que nous avons pu. Si nous faisons erreur en l'appréciant, ce sera hélas ! en toute conscience. Hâtons-nous de dire que nous trouvons ce livre fort bien fait. L'historien est évidemment documenté et il écrit avec une belle clarté, bien française. Son style est alerte et sûr, et ne manque pas de vigueur. Nous croyons même qu'il gagnerait à frapper avec plus de ménagements les coups qu'il croit devoir donner. Mais nous comprenons qu'il a pour cela ses raisons. Il suffit, pour l'expliquer, de rappeler dans quelles circonstances il a entrepris ce travail : " Les échos de la lutte qui s'était faite autour de la question des écoles lors de la fondation des deux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, écrit-il dans sa préface, n'étaient point encore complètement éteints. On entendait assez souvent les récriminations de gens qui, ignorants du passé des catholiques de l'Ouest canadien, surtout de ceux de langue française, ne se lassaient point de déblatérer contre eux. Ils étaient comme hantés par le spectre des *privilèges* qu'on accordait, prétendaient-ils, à cette race qui, en 1870, s'était montrée réfractaire. Là-dessus, on partait à fond de train dans une campagne d'insultes sans nom... En outre, et surtout, on paraissait ignorer dans les cercles anglais jusqu'au premier mot du rôle si honorable joué par l'Eglise catholique dans nos immensités. C'est du désir d'éclairer cette opinion si lamentablement fourvoyée qu'est née cette histoire, et voilà pourquoi sa première édition parut en anglais... " Voilà pourquoi aussi, sans doute, le Père Morice ne cache pas souvent sa mauvaise humeur et voilà pourquoi encore ses coups de plume sont plus d'une fois violents. Son livre, en tout cas, est d'un intérêt poignant. E.-J. A.

* * *

AUTOUR DU METIER, par M. l'abbé Emile Dubois, du séminaire de Sainte-Thérèse, — A l'*Action française*, Montréal, 1922.

"En voilà un qui travaille !", suis-je tenté de m'écrier avec un vieux maître que l'abbé Dubois connaît bien. Professeur de rhétorique, directeur des intéressantes *Annales* de son collège, M. l'abbé Dubois trouve le moyen d'écrire de bons articles en plus et d'en faire des livres qui sont vraiment de bonne venue. Il affectionne d'écrire sur les choses et les gens du terroir canadien, ce en quoi il n'a pas tort et ce dont volontiers je le loue. J'avoue que je n'arrive pas à comprendre très bien pourquoi il a donné pour titre à son recueil d'articles assez variés, où il est question de *de Gaspé*, de *Rivard*, de *Chapais*, de *Groulx* et, en deuxième partie, de la *Vierge dans notre histoire*, de l'*âme de notre histoire*, de l'*union sacrée* et du *temps de nos pères*, cette rubrique plutôt originale *Autour du métier?* C'est que, nous dit-il, ces pièces sont taillées à même l'antique et solide étoffe du pays. Et je vois sur la couverture de son livre (dessin de J. Dubois) une bonne vieille penchée sur son métier qui mérite tous nos respects. L'abbé Lecompte, dans les *Annales térésiennes* (30 avril), nous explique que le *métier* dont il s'agit, dans le livre et non sur la couverture, c'est la table de travail de notre auteur — " que domine une statue de Dollard et qui est jonchée de livres canadiens, de revues canadiennes et de feuilles noircies..." Soit, mais cela reste bien un peu compliqué et mystérieux. Il n'importe ! Le petit volume, alerte et bien écrit, fera mieux aimer le pays et les choses du pays, et cela, c'est excellent. E.-J. A.

* * *

LE FORT DE CHAMBLY (Vol. 9 de la collection des *Mélanges historiques* de M. Benjamin Sulte). — Chez Ducharme, à Montréal, 1922.

La collection en brochures de ces précieux *Mélanges*, dont nous avons ici parlé plus d'une fois, se continue. Le *Fort de Chambly* porte le No 9. "Après avoir colligé et recueilli tout ce que M. Sulte a semé au hasard des circonstances sur Chambly et son fort, et y avoir ajouté de copieuses notes personnelles tirées de divers dépôts d'archives, écrit M. Malchelosse dans sa préface, je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé le sujet dans cette monographie." Non, sans doute. Mais il n'empêche qu'il nous donne une excellente étude du vieux Chambly et de son fort historique. Il faut lui en savoir gré et l'en remercier. E.-J. A.

* * *

CONTRE LE FLOT, par Mlle Magali Michelet, pièce en trois actes, primée au récent concours de l'*Action française*. — A l'*Action française*, Montréal, 1922.

Le concours demandait une pièce sur l'*anglomanie*. L'auteur s'est attachée à nous montrer les ravages de cette *manie* dans les âmes plutôt que dans le langage. Et je crois que c'est là un mérite. Je n'insiste pas sur l'intrigue. Les personnages sont humains, ni trop parfaits, ni trop perfides, l'ensemble reste vraisemblable. C'est un autre mérite. Enfin la pièce est morale, elle peut instruire et émouvoir. C'est encore un mérite plutôt rare au théâtre de nos jours. Trois bonnes raisons pour que *Contre le flot* ait été primé. E.-J. A.

* * *

LA VIE DIVINISEE, par l'abbé Thellier de Poncheville. Vol. in 12. Prix: 7 fr. 50.—Chez de Gigord, à Paris (15, rue Cassette).

Les problèmes les plus graves d'aujourd'hui sont liés au premier de tous les problèmes, celui de la nature et de la destinée de l'homme. Car toute la civilisation s'organise d'après l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes. En dépit de ses promesses, le matérialisme, qui nous limite à la possession des biens de ce monde, conduit nos sociétés à la corruption, à l'anarchie, à la ruine. Au contraire, la conception chrétienne de la vie, en nous élevant jusqu'au partage de l'être de Dieu, assure magnifiquement notre grandeur, notre paix, notre prospérité temporelle et notre félicité terrestre elles-mêmes. Autour de cette donnée puissante peut s'ébaucher un ordre moral, familial, social, international, digne de la noblesse divine dont sont marqués les enfants du père qui est aux cieux. Tel est le thème de ces six grandes conférences, naguères prêchées à Montréal. Elles se présentent tout ensemble comme un exposé de l'oeuvre centrale du catholicisme, la divinisation de la vie humaine, et comme une apologétique d'heureuse actualité, attirant à la foi par l'évidence de ses bienfaits.

* * *

LES CISTERCIENS EN FRANCE, par l'abbé Elie Maire, aumônier au collège Stanislas. — Chez Lethielleux, à Paris.

Dans sa belle préface, Mgr l'évêque d'Agen félicite l'auteur d'avoir résumé en un volume d'à peine trois cents pages l'histoire des *Cisterciens*

en France, plus connus chez nous sous le nom de *Trappistes*, et à qui la popularité du P. de Foucauld vaut, présentement, un regain d'actualité. Avec la maëstria d'un ancien professeur d'histoire rompu aux difficultés des vues panoramiques, l'auteur a su éviter le ton monotone de beaucoup d'ouvrages du genre. Son abrégé n'a rien de squelettique. Au contraire, le récit s'anime d'une chaleur de vie qui jusqu'au bout le dramatise à souhait. Scientifiquement, sachons-lui gré d'avoir voulu contrôler, puis démoli, plusieurs assertions tenues jusqu'ici pour des axiomes. Mais ces exécutions n'ont rien de grimaçant et cette critique historique ne se donne jamais le tort de répudier *a priori* le témoignage de la tradition orale ni même toujours l'apport de la légende. Des descriptions charmantes et des profils fort réussis donnent à cette résurrection du passé tout l'intérêt d'un roman, ou, si l'on préfère, d'une galerie artistique où voisineraient agréablement paysages et portraits.

* * *

LA FAMILLE ET SES LOIS, par Arnold Mascarel, ancien magistrat. — Chez Beauchesne, à Paris.

On s'accorde généralement à reconnaître que l'oeuvre de la restauration nationale devra commencer en France par la famille, cellule primitive de la cité. Mais quel plan devra-t-on adopter, sur quel idéal devra-t-on se régler, pour entreprendre cette tâche dont l'urgence éclate à tous les yeux? Si l'on interroge les sociologues de profession, l'on reçoit les réponses les plus contradictoires. Tous, ou presque tous, dominés par cette idée que l'humanité est en proie à un perpétuel devenir, s'enfoncent en pleine utopie. Un seul d'entre eux, Frédéric Le Play, qui fut probablement, dans le domaine des sciences sociales, le plus grand observateur du siècle écoulé, eut la sagesse de proclamer qu'il y avait un certain nombre de points fixes en dehors desquels il était vain de chercher la voie du progrès. Ces principes, il les résumait dans la pratique du Décalogue. Le Décalogue était, à ses yeux, la règle d'or dont il fallait user pour mesurer la convenance d'une loi et le degré de bienfaisance d'une institution.

* * *

LE CHOIX D'UNE FIANCEE, par l'abbé Rouzic, aumônier à la rue des Postes. — Chez Lethielleux, à Paris.

Faisant suite au petit livre intitulé *Avant le mariage,* et étant de même valeur quant au fond et quant à la forme, cet opuscule est appelé à rendre aux jeunes gens et aux jeunes filles qui regardent l'avenir et se préparent à ses grandes tâches des secours éclairés et bienveillants.

* * *

POURQUOI JE CROIS EN DIEU, par l'abbé Dupin, chanoine honoraire de Paris, — Chez Lethielleux (10, rue Cassette).

" Voici un vrai traité d'apologétique populaire, neuf, alerte et vécu, et qui mérite un rapide succès. C'est la preuve par excellence de l'*existence de Dieu,* tirée de l'*ordre du monde* et exposée à l'aide d'exemples absolument nouveaux, que l'auteur a empruntés aux études mêmes des jeunes gens pour qui ce petit traité a été originairement composé. La pensée de Dieu se dégage ainsi pour le lecteur de sa propre expérience et des idées qui lui sont familières. Une série de gravures, dont les légendes suffisent à elles seules à donner la substance de la preuve, illustrent et soutiennent le raisonnement. C'est là, en matière d'enseignement religieux tout au moins, une méthode nouvelle, qui rend la lecture de ce livre attachante. Quand on l'a ouvert on veut le lire, et quand on l'a commencé on veut l'achever. Il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de *cercles d'études,* de *patronages,* de *collèges* et de *catéchismes de persévérance* et dans les familles chrétiennes ou même incroyantes, car il est de nature à faire tomber bien des préjugés. Sa lecture rendra les jeunes gens et les jeunes filles plus sûrs et plus fiers de leur foi et préviendra plus d'une défection. Il est à souhaiter que nous ayons bientôt, sur toutes les questions capitales du dogme et de l'apologétique, des manuels du même genre, qui combattront efficacement dans les milieux populaires, suivant le voeu de Son Eminence le cardinal Dubois, l'*ignorance religieuse.* " — Abbé Verdier, supérieur de l'Ecole des Carmes.

* * *

ENFANT, QUE FERAS-TU PLUS TARD ?, par l'abbé Cocart, — Chez Téqui, à Paris (82, rue Bonaparte).

La question des vocations sacerdotales est à l'ordre du jour, car la moisson des âmes est abondante, mais les ouvriers manquent. Aussi nous pouvons dire que cette brochure vient tout à fait à son heure. L'auteur s'adresse aux enfants et leur demande d'abord s'ils ont quelquefois songé

à leur avenir (ch. I, *Enfant, que feras-tu plus tard?*) — Puis il leur dit la grandeur du prêtre, la beauté de sa mission (ch. II, *Qu'est-ce qu'un prêtre?*) — Cependant, pour être prêtre, il faut certaines conditions (ch. III, *Que faut-il pour être prêtre?*) — Les obstacles peuvent s'opposer à une vocation, des objections peuvent surgir. Les principaux de ces obstacles sont dénoncés, les objections sont réfutées (ch. IV. *Pourquoi ne serais-tu pas prêtre?*)—Enfin la question si délicate de l'opposition des parents est étudiée. (ch. V, *Tes parents peuvent-ils s'opposer à ta vocation?*) — Quelques histoires appropriées au sujet traité terminent chaque chapître.

Cette brochure est honorée d'une lettre de Mgr Julien, évêque d'Arras, qui félicite l'auteur d'apporter son concours à la solution de ce grave problème des vocations et de traiter cette question avec simplicité et clarté. Tous ceux qui s'intéressent au recrutement sacerdotal, prêtres et laïques, liront avec intérêt cette brochure et se feront un devoir de la propager dans les catéchismes, dans les réunions d'avant-garde et dans les patronages, afin de semer la bonne semence de la vocation.

* * *

MANIFESTATIONS DIABOLIQUES CONTEMPORAINES, par le comte de Rougé, — Chez Téqui, à Paris.

Voici un petit ouvrage d'actualité, venant à une époque où se manifeste un véritable déchaînement des légions diaboliques révélé à quelques saintes âmes contemporaines. Cet ouvrage, fait pour tous et toutes, et à la portée des moindres bourses, est à la fois une oeuvre de vulgarisation et de documentation. A l'heure où le spiritisme, qui s'intitule *spiritualisme*, lutte contre les dogmes catholiques et cherche à les supplanter — à l'heure où les religions diaboliques actuelles ignorées par tant de catholiques : le satanisme, l'église gnostique, les centres apostoliques, les loges martinistes, les loges rosi-cruciennes, le palladisme, relèvent la tête... où les élucubrations boudhistes veulent s'imposer aux réincarnés que nous ne sommes pas — il est bon, il est utile, il est nécessaire de démasquer celui qui se cache derrière toutes ces troupes alliées contre l'Eglise catholique. Le *malin*, car c'est lui et il mérite plus que jamais son nom, est d'autant plus actif et dangereux qu'il se dissimule davantage. Seule l'Eglise catholique et ses exorcismes le forcent à se démasquer. Dans *Manifestations diaboliques contemporaines*, M. de Rougé étudie les manifestations forcées d'un ennemi qui voudrait bien rester caché. Il divise son

étude en deux parties, l'une faite de documentation, l'autre constituée par des faits incontestables et choisis. Les catholiques, et surtout ces esprits religieux qui trouvent leur pâture dans ces innombrables livres ou revues actuellement déversés dans le monde des lecteurs, qui tendent à écarter les âmes de la religion catholique en leur proposant les dogmes nouveaux de la théosophie, de l'ésotérisme, etc., se doivent, s'ils sont sérieux, de lire le livre de M. de Rougé avant de prendre une détermination. Il y va de leur vie future.

* * *

LE DUC D'AUMALE (1840-1871), par René Vallery-Radot. — Chez Plon-Nourrit, à Paris (8, rue Garancière).

La commémoration du centième anniversaire de la naissance du duc d'Aumale restitue à la pleine actualité la figure populaire de ce fils de France, qui se flattait d'avoir également dans les veines le sang de Louis XIV et d'Henri IV, comme celui du soldat de la Révolution et du roi de Juillet. Reprenant donc et complétant les notices substantielles qui accompagnaient et éclairaient d'un commentaire si expressif et si lumineux la publication documentaire de la correspondance de Cuvillier-Fleury avec son illustre élève, M. Vallery-Radot a donné une image saisissante de la personnalité du prince, de son noble caractère, toujours prêt à mettre l'intérêt national au-dessus de l'intérêt dynastique. La conquête de l'Algérie où il eut une si grande part; la prise de la Smalah; ses plans d'organisation définitive comme gouverneur général; son abnégation en février 1848; son départ pour l'exil; puis, à travers les longues années de tristesse et de deuil, ses études militaires et historiques où il se montra écrivain de si bonne race; enfin sa clairvoyance politique, tout se succède dans ces pages. Au moment de la guerre de 1870, le duc d'Aumale demanda à servir dans les rangs de l'armée à quelque titre que ce fût. Il ne put l'obtenir. Il le redemanda vainement lorsque les désastres se succédèrent. Elu député en 1871 par les électeurs de Seine-et-Oise, il revînt en France et y resta, attendant à la fois l'abrogation des lois d'exil et la validation de son élection. Le 8 juin 1871, le double vote de l'assemblée nationale fut acquis. Le duc d'Aumale eut la joie de se dire qu'il pourrait servir, selon sa noble ambition. Il était soldat dans l'âme. La grande surprise et le charme rare de ce livre évocateur est qu'il ne se borne pas à raconter des épisodes significatifs. L'histoire des pensées, des paroles, des écrits et des actes du duc d'Aumale apparaît en pleine lumière, de 1840 à 1871, dans ces études d'un relief extraordinaire.

* * *

LA RUSSIE DES TSARS (juillet 1914 — juin 1915), par Maurice Paléologue, ambassadeur de France. — Chez Plon-Nourrit, à Paris.

Les hautes fonctions que fut appelé à exercer l'auteur, comme ministre de France en Bulgarie et directeur des affaires politiques au quai d'Orsay au plus fort des complications marocaines, au lendemain d'Agadir, l'avaient supérieurement préparé à aborder, avec une pleine lucidité, le poste d'honneur et de péril de Saint-Pétersbourg, car il ne doutait pas de l'imminence d'une grande crise européenne. Aussi les notes qu'il a rassemblées dans son *journal* et qui portent la marque d'une clairvoyance admirablemnt informée sont-elles doublement précieuses. Elles illuminent d'un jour éclatant les origines de la guerre, le rôle provocateur de l'Allemagne, les efforts conciliants de Nicolas II, puis, quand le conflit a éclaté, le magnifique élan de patriotisme qui souleva la Russie entière. Elles font ressortir ensuite les héroïques sacrifices consentis par ce pays pour aider par de puissantes diversions la France accablée. Elles dévoilent enfin tout le travail d'intrigues qui se poursuivait autour du faible et généreux tsar, le rôle funeste de Raspoutine et les causes multiples, d'ordre politique, militaire et moral, qui expliquent la grande retraite des armées russes au printemps de 1915. Pour la psychologie du peuple russe, ce *journal* constitue un document capital et d'un intérêt passionnant. Ce premier volume s'arrête au 4 juin 1915, sur une prophétie redoutable. On entrevoit dès lors, comme par l'effet d'une logique fatale, tout le cours des tragiques événements qui vont s'accomplir.

* * *

UN PRENEUR D'AMES, le Père Louis Lenoir, s. j. — Chez de Gigord, à Paris (15, rue Cassette).

" J'ai connu, comme tous les Français, beaucoup d'admirables aumôniers pendant la guerre; mais je crois qu'entre tous le Père Lenoir était le premier, le plus grand par la flamme de son action apostolique, par son patriotisme et par son courage, même avant que l'auréole de son sacrifice ne l'eut couronné. " Ce jugement du général Gouraud est celui de tous les chefs du Père Lenoir. C'est encore davantage celui de ses plus humbles compagnons d'armes. Depuis longtemps tous réclamaient impatiemment que l'on fît revivre cette étonnante figure de ravisseur d'âmes. Les impatiences sont satisfaites. L'auteur, déjà couronné par l'Académie pour sa *Poursuite Victorieuse*, nous a donné un portrait de preneur d'âmes qui se

trouve être l'histoire passionnante d'une division coloniale pendant la guerre. Œuvre de grande allure, à laquelle s'applique éminemment ce que disait d'un autre livre (du Père Guitton) le secrétaire perpétuel de l'Académie Française: " Rien d'affecté dans la limpidité d'une phrase qui caractérise aussi justement les paysages que les hommes et qui rend les personnages sans brutalité dans un raccourci où ils restent reconnaissables par les traits puissants dont il les a marqués." (*Journal Officiel du 27 novembre* 1920.)

* * *

SUR LA GLEBE, par Joseph de Pesquidoux, — Chez Plon-Nourrit, à Paris.

Si, comme l'a dit un pieux roi, le royaume de France est le plus beau après celui du ciel, le pays le plus riche et le plus attirant par la majesté des origines, la noblesse de la race, la splendeur du climat et l'ampleur variée du paysage, que limite superbement à l'horizon la ligne bleue des Pyrénées, est à coup sûr l'Armagnac, aux yeux de l'auteur de *Chez nous.* Il en a évoqué, avec un rare bonheur d'expression, les moeurs pittoresques, les légendes savoureuses, les sites familiers. Son nouveau volume, dans une note plus grave, inspirée directement par les réalités douloureuses issues d'une guerre meurtrière, consacre au pays natal une série d'études, qui se peuvent comparer aux géorgiques virgiliennes par l'envol aisé du lyrisme, la poésie émue des descriptions et l'autorité des suggestions émises sur l'orientation désirable de la vie agricole, en adaptation constante, comme il le dit fort bien, avec la nature et le climat de chaque région. C'est en partant de son expérience personnelle, d'une longue et attentive observation de l' "impérial midi", qu'il célèbre et commente les gestes essentiels des paysans, leur fidélité religieuse au sol, leur esprit d'épargne, leur opiniâtreté au travail, la solidité traditionnelle des foyers ruraux, la cruelle crise des bras succédant à la sanglante hécatombe, les conditions de la renaissance de nos sillons et de nos vignes. Chemin faisant, il mêle aux anecdotes significatives, comme le récit de la mort du vieux paysan, morceau d'une beauté quasi épique, des notions se recommandant de l'actualité immédiate, des conseils inspirés de la sagesse pratique. De cet ensemble rare se dégage une oeuvre originale et forte, très nuancée, qui marque nettement sa place au premier rang de la littérature régionaliste.

* * *

" L'Habitant "

Analyse d'un discours de l'honorable L.-A. Taschereau prononcé à Toronto, le 27 avril 1922

NOTRE " habitant " canadien-français n'est pas assez connu par nos concitoyens d'autre origine. Nous sommes heureux, à la *Revue canadienne*, de publier aujourd'hui une analyse substantielle du discours qu'a prononcé à son sujet, le 27 avril dernier, à Toronto, devant un milier d'auditeurs de l'*Empire Club*, le premier ministre de Québec, l'honorable L.-A. Taschereau. La vérité sincèrement et éloquemment exposée porte toujours en elle-même sa vertu. M. le ministre a été, nous le savons, écouté avec attention. Sans doute, il n'a pas dû convaincre tous ceux qui l'entendaient. Certains articles de l'*Orange Sentinel* prouvent le contraire. Mais, si l'on en croit la voix publique, il n'a pas non plus parlé dans le désert et la leçon d'histoire qu'il a donnée, avec d'ailleurs une parfaite courtoisie, à nos compatriotes anglo-saxons et autres de la province-soeur, n'a pas été sans produire de bons fruits dans l'esprit de plusieurs.

Le même jour, et dans la même ville, M. Taschereau a aussi parlé, devant un auditoire de dames de la meilleure société, au *Women's Canadian Club*. Il a pris, cette fois, comme thème, *la vieille noblesse de Québec* et démontré que son sang vigoureux n'a pas été, bien au contraire, complètement perdu pour nous au lendemain de la cession. Nous ne voulons pour l'instant entretenir nos lecteurs que du premier de ces deux discours, quitte à revenir peut-être sur le dernier dans une prochaine livraison.

La presse de la province de Québec, d'une façon générale, a fait un bel accueil aux deux harangues que son premier ministre avait eu le courage et on pourrait dire la crânerie de servir en bon anglais, mais avec un esprit bien français, aux gens de Toronto. C'était justice. D'autres Canadiens français éminents ont déjà, dans la province anglaise, vigoureusement et éloquemment défendu la cause de nos droits et de notre mentalité. Mais M. Taschereau, à titre de premier ministre de notre province, avait une autorité spéciale pour parler en notre nom. Sans faire de politique, il nous semble permis de le féliciter publiquement de sa fierté et de son succès.

* * *

Qu'est-ce donc qu'il a dit de notre cher " habitant " ? M. Taschereau, ne l'oublions pas, s'adressait aux membres de l'*Empire Club*, hommes d'affaires et gens pratiques, s'il en est, au moins à ce qu'ils prétendent. Il a débuté par une précaution oratoire qui leur convenait absolument.

En acceptant l'an dernier de donner une conférence à Toronto, a-t-il dit plaisamment, j'ai signé un billet à ordre, pour valeur non reçue. Si encore j'avais eu un endosseur ! Je l'aurais laissé payer. Mais je n'en ai pas, et, comme on m'a renouvelé mon billet trois fois, pour ne pas ruiner mon crédit, j'ai pris le parti de venir payer moi-même.

On admettra que, parlant à des hommes d'affaires, on ne pouvait mieux choisir ses termes. Il y a bien la pointe de la " valeur non reçue ", mais l'orateur s'en tire :

J'ai dit que mon billet ne comportait pas de valeur reçue. Je m'attends cependant à quelque chose en retour. C'est que l'objet que j'ai en vue trouve un écho dans l'esprit essentiellement canadien qui vous anime, et que vous soyez par suite portés à pratiquer la bienveillance envers le fils d'un province-soeur, qui a du sang français dans les veines, dont la

langue maternelle n'est pas la vôtre, mais qui durant tout le cours de sa vie publique s'est fait l'avocat de la bonne entente et de la bonne volonté, de la tolérance et du respect mutuel, entre tous les Canadiens.

La bonne entente? Hum! Nous en sommes tous dans le Québec, à la condition cependant que nous n'en fassions pas seuls les frais. Il me semble même que M. Taschereau le laissait entendre finement avec son histoire de billet pour valeur non reçue. Quoi qu'il en soit, voici, selon lui, pourquoi la bonne entente devrait régner entre tous les Canadiens et pourquoi aussi il a décidé de parler aux Torontoniens de l' "habitant" de Québec:

L'immensité imposante de notre pays, nos hautes montagnes, nos grands lacs et nos puissantes rivières, tout nous rappelle que l'union canadienne ne saurait exister sans des rapports étroits et cordiaux entre les diverses provinces et les différentes races et que c'est pour nous un devoir de nous mieux connaître et de nous rapprocher. Voilà la pensée qui m'a porté à choisir comme sujet du court entretien qu'il m'est donné d'avoir avec vous ce que je considère être un des plus précieux éléments dans l'actif du Canada, je veux dire le paysan canadien-français ou l' "habitant", tel qu'on l'appelle communément. Je vous parlerai de son merveilleux développement, de sa vie honnête, frugale et laborieuse, de son respect de la loi, de sa religion de l'autorité, de son amour de la patrie canadienne. Je m'efforcerai de dissiper quelques fausses conceptions qui ont pu se glisser dans votre esprit. Si je réussis à obtenir gain de cause, je serai pleinement récompensé d'avoir imprudemment signé un billet à ordre. Laissez-moi incidemment vous assurer que je ne pourrais nulle part me sentir plus à l'aise pour parler des paysans du Québec que dans la province d'Ontario, favorisés que vous y êtes d'un gouvernement de fermiers. Mais revenons à Québec.

* * *

L'exorde ainsi fait, M. le ministre, que l'on sait être un excellent avocat, emprunte à un Torontonien qu'il ne nomme

pas cette description humoristique de notre province et ce curieux portrait de notre " habitant ":

Québec est le dernier refuge sur ce continent des vieilles libertés du peuple. Il est borné au sud par des états ténébreux, à l'est par un printemps tardif, à l'ouest par un régime méthodiste et au nord par les entrailles de la terre. — Les gens du Québec ont pour principal emploi de s'occuper de leurs affaires, ce qui a pour effet de provoquer le ressentiment du reste du continent, ou parfois de le mettre en gaieté. Cette attitude leur vaut de jouer un rôle si marquant! — Le simple particulier à Québec s'appelle l'habitant, un être sans prétention qui a une foi invincible et naïve en Dieu et que, pour cette raison, l'on considère dans le reste de l'hémisphère comme pratiquement sans ressources. Il ne croit pas que son âme puisse être sauvée par un acte de la législature et place une foi révérencieuse et priante en la puissante Eglise à laquelle il appartient. — Il donne naissance aux plus grands orateurs, aux meilleurs poètes, aux hommes politiques les plus capables et aux hommes d'Etat les plus subtils du continent. Il se rend à la messe le matin et l'après-midi va à la pêche, en dépit du commandement: " Tu sanctifieras le jour du sabbat. " — Il est enclin à aimer les familles nombreuses, une autre excentricité que bien des gens ne peuvent lui pardonner. Il se marie jeune et se fie au Seigneur pour lui assurer le nécessaire. Il agit ainsi avec une imprévoyance qui jette dans l'étonnement et l'émerveillement le reste de l'univers. Mais il arrive que tout finit bien... Si Québec ne se trouvait pas en position de nous regarder de si haut, nous l'en aimerions tous mieux. Il est à bout de patience de nous voir toujours lui envoyer des missionnaires. Il s'objecte à ce que nous le mettions dans la même catégorie que le chinois païen, l'anthropophage des Iles Cannibales et le chasseur de têtes humaines de Bornéo... Voilà d'où vient le mal: vous ne pouvez pas comprendre Québec.

Lors de la cession du Canada à la France en 1760, continue M. Taschereau, 60.000 Canadiens français, en grande partie des " habitants ", sont restés au pays et voici pourquoi:

L'attachement au sol qu'ils avaient cultivé et l'attrait qu'exerçaient sur eux nos grandes rivières et nos forêts vierges l'emportèrent sur les

liens qui les unissaient à la vieille France. Les premiers à porter le nom de canadiens, ils voulurent le garder pour toujours. Québec constituait toute leur patrie. Il en est peut-être parmi vous qui disent qu'ils vont dans leur pays lorsqu'ils font un voyage en Angleterre. L' "habitant" ne connaît pas d'autre patrie que la contrée canadienne où il est né, où il a élevé ses enfants, où les vieilles gens dorment de leur dernier sommeil à l'ombre de la petite église du village. Il fut le premier canadien et sera le dernier, veuillez m'en croire, parce que, mieux que tout autre de ses compatriotes, il s'emploiera à combattre un de nos plus grands dangers nationaux: la pénétration des Etats-Unis et l'emprise américaine.

Ces 60,000 *cédés* que sont-ils devenus en 150 ans et quel est le secret de leur prodigieux accroissement? Tandis que la France, passant de 20 à 38 millions, n'a pas tout-à-fait doublé sa population, ses fils du Canada ont multiplié par cinquante et sont aujourd'hui 3 millions au lieu de 60,000. Voilà un fait. M. Taschereau l'explique:

Bien que l'habitant ne soit pas un mormon, sa famille est aussi nombreuse que celles qui font la gloire de l'Utah. On m'a dit que l'un de mes ancêtres avait eu 36 enfants. Des familles de 12 à 20 se rencontrent souvent. Je ne sais pas ce que le recensement actuel nous réserve, mais vous n'ignorez pas, je suppose, que l'Ontario, avec une population d'un demi-million de plus que Québec, avait en 1911, 32,000 enfants au-dessous de cinq ans de moins que la province-soeur. Il y a quelques années, M. Mercier, alors premier ministre à Québec, fit voter la concession de 100 acres de terre à chaque père de famille comptant 12 enfants vivants. Au bout de quelque temps, cette largesse devait être supprimée, attendu que toutes les terres publiques eussent passé aux mains de ces pères entreprenants, qui, à une époque ultérieure, eussent peut-être été appelés des profiteurs. Dans mon propre comté de Montmorency, j'obtins pour un bon "habitant" la concession de cent acres. L'année suivante, il revint à la charge, et comme je lui rappelais qu'il avait déjà reçu son octroi, il me remit tranquillement le certificat de baptême de son vingt-quatrième enfant. Il soutenait qu'il lui était dû, ou du moins à sa vaillante femme, une deuxième concession. Ces nombreuses familles cons-

tituent l'une des meilleures ressources de notre province. De 6 ou 7 à 14 ans, les enfants vont à l'école, et ensuite les fils travaillent avec le père sur sa terre.

Cette donnée amène M. le ministre à exposer à ses auditeurs de fort belles considérations :

Quelques économistes prétendent que la restriction des naissances et les petites familles sont le signe d'une civilisation avancée. Je ne veux pas rompre une lance avec eux, mais j'estime que les familles nombreuses indiquent autre chose. Elles sont la récompense donnée par Dieu à un peuple robuste, content et heureux, qui voit dans chaque nouveau venu un futur colon pour défricher la forêt, labourer la terre et venir en aide aux vieux quand le dur travail et les misères de la vie auront incliné leur tête et brisé leurs forces. Les filles se marient jeunes et n'ont pas peur de la maternité. Beaucoup de garçons, trop peut-être, s'en vont à la ville, mais un grand nombre restent fidèles à la terre. Le père et la mère choisissent d'ordinaire parmi leurs garçons celui qui héritera de la terre paternelle avec tout son "roulant". — C'est l'une des coutumes les plus attachantes de notre vie rurale. Le vieux "bien" n'est ainsi jamais partagé. Il en est qui sont restés, des siècles durant, la propriété d'une même famille. Les vieux se réservent une chambre dans la maison paternelle, le lait d'une vache, du linge et un peu de confort. Le donataire s'engage à prendre bien soin de ses parents, à les nourrir à sa table, à les conduire à l'église et à les inhumer en faisant réciter beaucoup de prières pour le repos de leurs âmes, de sorte que, comme dans les contes de fée, ils vivent heureux jusqu'à ce que la grande faucheuse vienne les moissonner. Mais la mort n'a rien de terrifiant pour ces bonnes gens. On leur a enseigné depuis leur enfance, et ils le croient, que la mort n'est pas une fin mais le commencement de leurs jours. La vie de l'habitant est dure. Il ne connaît pas la journée de huit heures. Il travaille fort, et les premières années d'un colon sont particulièrement difficiles. L'instinct, plus fort que la volonté, lui dit que sa mission est de défricher de nouvelles terres et de s'enfoncer toujours plus avant dans la forêt. Plus d'un jeune homme, avec sa femme, sa hache et presque rien autre, quitte la maison paternelle, achète un lot du gouvernement, s'y construit une cabane, vit plusieurs années durant de la vente du bois qu'il coupe, et finit par se trouver propriétaire d'une terre

bien défrichée, bien bâtie, produisant de belles récoltes, avec en outre un beau troupeau d'animaux. Vous avez là le secret de la fondation miraculeuse de la plupart de nos paroisses de colonisation. — L'habitant met à plaider l'ardeur qu'on met à un sport. Une mauvaise clôture, une borne contestée, une servitude, tout prétexte lui est bon pour " aller en cour ". L'excitation du procès fait ses délices. C'est son passe-temps favori.

* * *

Trompés par de fanatiques orangistes, pour qui le prêtre catholique est une sorte de bête noire capable de toutes les vilenies, beaucoup de gens d'Ontario qui ne nous connaissent pas reprochent au peuple de Québec de se laisser sottement dirigé par son clergé sans intelligence ni discernement. Le reproche est spécieux. Catholiques, nous tenons en effet à respecter nos prêtres et à être soumis à nos évêques. Le tout est de savoir si nous gardons la mesure et surtout si cela nous est, oui ou non, profitable. C'est ici, nous semble-t-il, que M. Taschereau s'est montré courageux et n'a pas craint, en présence de gens qui entretiennent sur ce point à notre égard plus d'un préjugé, de dire les choses avec une belle crânerie.

On nous dit parfois : " Vos habitants sont ignorants, leurs méthodes de culture sont primitives, surannées, ils n'ont plus la valeur guerrière de leurs ancêtres et, suprême reproche, ils sont dominés par leurs prêtres." Quelques-uns d'entre vous ont peut-être cru tout cela ? Au nom des " habitants " de ma province je repousse ces accusations, et je vais essayer de dissiper tous les préjugés que vous pourriez avoir à leur sujet. Je commencerai par le dernier. *Poor priest-ridden, Quebec!* C'est sans doute l'exclamation, accompagnée d'un haussement d'épaules, de plus d'un de nos bons amis. Si par *priest-ridden*, on entend l'intérêt plein de sympathie qu'un clergé vertueux et instruit porte au bien-être de son peuple, alors le Québec est *priest-ridden*. La preuve en est faite depuis 1776 et 1812, années où le Canada fut conservé à l'Angleterre. Parkman, dont personne ne mettra en doute l'impartialité, a écrit là-dessus ce qui

suit : " Un grand fait éclate dans toute l'histoire canadienne : l'Eglise de Rome. Plus même que la puissance royale, elle influa sur le caractère et la destinée de la colonie. Elle fut sa nourrice et presque sa mère. La confusion, si ce n'est l'anarchie, eut régné sans les curés qui, auréolés d'une double paternité, mi-spirituelle et mi-temporelle, se firent plus que jamais les gardiens de l'ordre d'un bout à l'autre du Canada. " *Priest-ridden?* Mais la prédication des vertus chrétiennes et de la loyauté au roi par ceux qui ont mission d'instruire le peuple mérite-t-elle une appellation qui sonne comme un reproche? Voyons les résultats. Je reconnais que l'Ontario est une province religieuse, paisible et morale. Mais où en est-elle si on la compare avec le Québec clérical? Il y a là-dessus d'éloquentes statistiques. La population de l'Ontario l'emporte de 20% sur celle de Québec. En 1919, les accusations au criminel dans le Québec étaient de 4,823, et dans l'Ontario, de 10,647. La même année, on comptait dans le Québec 34,081 condamnations pour divers délits, et 53,215 en Ontario. Dois-je ajouter que, de nos 1,400 municipalités, 1,200 n'ont pas même un agent de la paix ? Et cependant l'ordre y règne mieux qu'ailleurs. Ne dit-on pas tous les jours que, dans le Québec clérical, la situation ouvrière est telle, sous le rapport du bon sens, du respect de la loi et de la propriété, qu'on nous cite volontiers bien au-delà de nos frontières? N'importe quel observateur vous dira que le premier facteur dans la colonisation de notre province est le curé. Il groupe les colons, vit avec eux, partage leurs labeurs, les encourage et les aide à bâtir leurs écoles. Et j'ajouterai que nulle part sur le continent trouverait-on un plus grand respect mutuel, un plus vif sentiment d'entr'aide, de bonne entente et de réelle amitié entre hommes de races et de croyances diverses que dans le Québec. Si tout cela vient de ce que nous sommes *priest-ridden*, alors nous plaidons coupables. Mais, je veux que vous vous mettiez bien dans l'esprit que la vie de nos gens est une vie d'indépendance parfaite et de vraie liberté, exempte de toute influence pouvant porter atteinte à notre dignité d'hommes.

Ah ! Que voilà donc une bonne page, vigoureuse autant que noble et éloquente autant que simple ! En somme, M. le premier ministre admet le *priest-ridden* et confesse jugement. Mais cette confession même devient le plus solide des arguments en faveur des bonnes qualités de notre race et de ses " habitants ".

Il passe ensuite à cette autre accusation qui veut que nous ayions perdu la valeur et l'esprit combatif de nos ancêtres. Il n'a pas de peine non plus à la refuter. Qu'a fait le 22e bataillon au cours de la grande guerre, sinon ce qu'avaient fait nos pères en 1775 et en 1812? Puis il exhume un vieux papier d'un " patriote " de Saint-Eustache en 1837, où la bataille de Chénier et l'héroïsme du narrateur lui-même sont racontés en termes aussi vibrants que peu calculés. " Cet homme, conclut-il, a parlé comme un légionnaire romain... et sa race n'est pas éteinte! " Lui-même en serait, M. le ministre ! On n'a qu'à voir avec quelle émotion il redit l'exploit de son propre aïeul, Jean-Thomas Taschereau, emprisonné en 1810, sous James Craig, sans aucune raison, qui commanda ensuite en 1812 un bataillon de la Beauce sous de Salaberry et devint juge de la cour du banc du roi, comme son fils après lui et bientôt peut-être son petit-fils — c'est nous qui risquons la prédiction — quand il voudra laisser la politique active. Mais ce n'était là en un sens qu'une digression. M. Taschereau revient à son "habitant" et se demande s'il est rebelle au progrès, ainsi qu'on l'a dit, et si, peut-être, il ne boude pas l'instruction? Nous n'avons qu'à citer :

Nos " habitants " manquent-ils d'instruction et leurs méthodes de culture sont-elles désuètes? Tous les hommes d'Etat français ou les voyageurs qui ont visité notre province sont frappés du confort des habitations et des bâtiments des fermes, du nombre d'instruments agricoles modernes et de la vie heureuse dont jouissent nos "habitants" en comparaison de celle du paysan français. Je vous demande encore pardon de vous citer quelques chiffres. Ils démontreront le progrès accompli par l'habitant de Québec depuis quelques années. Nous n'avons pas encore les données du dernier recensement fédéral, mais notre bureau provincial de la statistique y suppléera. Les récoltes totales, dans la province de Québec, étaient évaluées en 1911 à $76,325,000; en 1920 elles atteignaient la valeur de $330,217,000. Au cours de la même période, la valeur de nos animaux de ferme a augmenté de $94,926,000 à $206,814.000; la valeur

de nos beurres et fromages, l'une de nos principales industries, s'est accrue de $15,650,000 à $37,000,000. Ces merveilleux progrès ne sont pas le résultat de méthodes défectueuses de culture. Si l'agriculture était en décroissance, il est clair que la population rurale s'en ressentirait et diminuerait en nombre. Or, c'est le contraire qui se produit dans nos campagnes. Vous admettrez bien que, sous ce rapport, nous sommes mieux partagés que vous. En 1901, notre population rurale était de 992,667 et la vôtre de 1,246,969 âmes. En 1911 la même population dans la province de Québec était de 1,032,618, et la vôtre tombait à 1,193,785. En 1921, d'après les statistiques municipales des deux provinces, nos cultivateurs augmentèrent en nombre de 1,181,156, pendant que vous aviez une diminution; vous vous mainteniez au chiffre de 999,199 — chiffre de la population rurale de la province de Québec, il y a vingt ans. Je ne cite pas ces chiffres pour prouver que nos "habitants" sont meilleurs fermiers que les vôtres. Je ne le crois pas. Mais je le fais pour prouver que la vie rurale, dans ma province, est attrayante et profitable, ce qui serait impossible, à cette époque d'ardente concurrence, si l'"habitant" n'était progressif et moderne dans ses méthodes de culture.

Refuse-t-il d'ailleurs systématiquement de s'instruire, notre "habitant"? M. Taschereau ne le pense pas et, avec des chiffres encore, il dit pourquoi:

Je ne vous parlerai pas de nos institutions de haute culture. Laissez-moi vous dire que nos collèges classiques dans la province de Québec, au nombre de vingt-et-un, n'ont pas de supérieurs sur le continent. Dans ces collèges, fondés il y a un grand nombre d'années, on enseignait le français et l'anglais, le latin et le grec, longtemps avant que Toronto ne devint une cité! Quatre langues enseignées à notre jeunesse, alors que, veuillez m'en croire, c'est une tâche déjà rude que d'en apprendre deux! L'enseignement est donné par des prêtres dévoués qui reçoivent en retour un traitement de $100 par année. Jamais ils ne se mettent en grève pour obtenir des augmentations de traitement ou une réduction d'heures de travail. L'instruction a pénétré partout. Tous les enfants des campagnes fréquentent les écoles et les résultats sont des plus satisfaisants. Nous avons aujourd'hui, dans la province de Québec, 7,706 écoles, 19,118 instituteurs et institutrices, et 553,381 élèves. Le pourcentage d'inscriptions des enfants qui fréquentent les écoles dans tout le Canada

est de 67.83, dans notre province il est de 75.09 ou presque 8% au-dessus de la moyenne. C'est là sûrement une preuve que nos "habitants" comprennent l'importance de l'instruction. Il y a dix ans, les dépenses totales pour l'instruction dans Québec se sont élevés à $6,210,000. L'année dernière, les dépenses pour le même objet ont atteint $19,201,405, soit une augmentation de plus de 200% en dix ans. Je prierais ceux qui sont portés à verser une larme sur le sort de notre pauvre "habitant" ignorant de faire une comparaison entre les deux provinces-soeurs.

Dans tous les cas, M. le premier ministre se croit en droit de l'affirmer au nom de sa province, nous comprenons la nécessité de l'instruction et de l'éducation et nous savons que pour faire notre part dans le progrès du Canada il nous faut assurer le développement intellectuel de la génération qui pousse. Le mélange des deux plus grands peuples du monde, ajoute-t-il, dans un commun effort et sur une base généreuse et large de respect mutuel, ne peut engendrer une nation faible. Il y aurait peut-être, ici, quelques distinctions à enregistrer, et il nous semble qu'une réserve s'impose sur la façon dont le "mélange" se peut faire. Mais nous n'insistons pas.

* * *

Après avoir ainsi, dans une première partie, montré ce qu'est l' "habitant" canadien-français, et, dans une seconde, ce qu'il n'est pas, l'honorable M. Taschereau, dans une troisième et dernière, expose ce qu'il croit que le Canada tout entier peut attendre de lui. A notre avis, c'est la plus belle et qui jaillit, comme une jolie fleur littéraire et oratoire, des racines et de la tige que présentaient les deux autres. Nous la citons en son entier.

Nous savons, dans le Québec, que l' "habitant" est le rempart de notre nationalité, parce qu'il a conservé toutes les vertus ancestrales,

parce que les vents malsains du malaise, de la pénétration étrangère, du luxe moderne, du bolchévisme passent loin de lui, parce que, dans sa paisible habitation, pousse une génération qui marchera sur les traces des ancêtres. Je surprendrai peut-être plusieurs de ceux qui me font l'honneur de m'écouter, mais il faut que je vous dise que l' "habitant" canadien-français désire autant que quiconque d'entre vous conserver les liens qui l'attachent à la mère-patrie. Vous êtes britanniques par la naissance, par l'entourage et le sentiment. Il l'est par raison et par intérêt. Dans notre siècle matérialiste, la raison et l'intérêt sont souvent plus forts que le sentiment. L' "habitant" sait bien que l'avenir du Canada doit être soit notre régime actuel, soit l'indépendance, soit l'annexion aux Etats-Unis. Il est contre l'annexion aux Etats-Unis, parce qu'il sait que les Français de la Louisiane ont perdu en tombant dans le creuset américain tout ce que lui, l'habitant, veut conserver. Il redoute l'indépendance, parce qu'il sait bien que par là il n'aurait plus le bras de l'Angleterre pour protéger ses lois et autres institutions qui lui sont chères. Sous le régime actuel, il a appris que, dans le lien qui l'unit à l'Angleterre, il a trouvé la liberté et son plein développement. Il désire conserver ce lien pour de nombreuses années à venir.

Il se peut que je sois optimiste et que mon éloge de l' "habitant" dépasse la mesure. Mais je ne puis me défendre d'admirer cet honnête fils du sol, sain, vigoureux et content. Plus vous venez en contact avec lui, plus vous l'observez à l'oeuvre, et mieux vous appréciez le précieux actif qu'il constitue dans notre patrimoine national. La Providence voit plus loin dans l'avenir que nous. Si elle a permis, il y a trois siècles, que de braves Français traversent l'océan pour venir explorer nos majestueuses rivières et ouvrir nos plaines fertiles à la civilisation; si, sous cette mystérieuse inspiration, ces hommes sont devenus les pionniers du Canada dont nous sommes aujourd'hui si fiers; s'ils ont jeté en terre cette riche semence dont nous sommes à récolter les fruits; s'ils ont été la source de vie d'où ont surgi trois millions de hardis Canadiens qui ont gardé leur foi, leur langue et leurs traditions, c'est sûrement que la Providence l'a voulu et qu'elle avait de mystérieux desseins.

Messieurs, une telle race ne saurait mourir. Notre siècle, qui s'honore de pratiquer la tolérance, ne saurait détruire ce que des siècles de persécutions n'ont pu réussir à ébranler. L' "habitant" est un aussi bon Canadien qu'aucun de nous. Il constitue un apport précieux pour notre pays. Le Canada est sa patrie. Il admire votre province, votre richesse,

votre esprit d'entreprise, votre patriotisme profondément canadien. C'est pour vous un ami. Soyez ses amis. Donnez-lui en retour le fair play britannique. Par-dessus la ligne imaginaire qui sépare nos deux provinces, tendez-lui une main amie qu'il sera heureux de saisir. Car il sait que les institutions britanniques comportent l'exercice de la liberté, l'harmonie des races et le respect des minorités. Vous êtes la grande province anglaise du Canada et vous voulez vous constituer sur ce continent les dépositaires des véritables institutions anglaises. Nous attendons en conséquence de vous que vous en soyez les représentants et les apôtres pour les faire connaître et mettre en pratique dans le Nouveau-Monde. Il vous incombe de les faire aimer ici comme elles le sont partout où flotte le drapeau britannique.

* * *

Au lendemain du jour où ce discours fut prononcé, nous avons écrit quelques lignes dans la *Semaine religieuse* de Montréal qu'on nous pardonnera de reproduire ici telles quelles. " Les deux discours que notre Premier vient de prononcer à Toronto, disions-nous, constituent l'un des beaux gestes de notre histoire contemporaine. Ce n'est pas tous les jours que nous sommes à pareille fête. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que ce geste, de si haute portée, et qui traduit une pensée si juste et si droite, fera date dans les pages de notre histoire. A cent ans de distance, il rejoint celui de Lafontaine défendant en français son droit de parler français ! — Sans doute, M. Taschereau a parlé anglais à Toronto, ce qu'il peut faire d'ailleurs comme tous nos hommes instruits avec une parfaite aisance. Il le fallait bien pour être compris par nos voisins de la prétendue race supérieure qui ont au moins cette infériorité qu'ils s'obstinent pour la plupart à ne parler qu'une langue. Mais, latin dans l'âme et cultivé à la française, l'honorable premier ministre a dit à ses auditeurs et à ses auditrices, en excellent anglais, des choses très françaises et tout à l'honneur de nos

chers habitants et de notre belle race dont les veines charrient sa large part de noble sang. — Nous n'avons pas coutume de chanter dans nos pages les mérites et la gloire de nos politiciens, si dignes soient-ils. Nous croyons en toute sincérité que nous sommes justifiable de faire,pour cette fois, une exception. — L'honorable M. Taschereau a parlé, en particulier, de l'influence du prêtre canadien-français sur ses compatriotes en des termes absolument justes, qui nous ont touché au coeur. Avec tact et mesure, autant qu'avec courage et dignité, il a fait de nos curés de paroisse un portrait des plus vivants et des mieux au point. Au nom de nos confrères, autant que nous pouvons y être modestement autorisé, nous tenons à lui offrir, avec nos très vives félicitations, nos plus sincères remerciements. "

Ces modestes lignes disent encore notre sentiment. Nous aurions mauvaise grâce d'y ajouter, et encore plus d'en retrancher, un seul mot.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,
de la Société Royale du Canada.

La cloche de Louisbourg *

(Nérée Beauchemin: *Floraisons matutinales*) [1]

LE *Moniteur acadien* publiait un jour l'information suivante: " La cloche de Louisbourg, arrivée de France en 1724, sonna gaiement toutes les joies de l'Acadie catholique et française, mais se tut devant les deuils entassés dans l'Acadie devenue anglaise et protestante. Transportée à Halifax, en 1758, elle y demeura jusqu'en 1896. A cette date, Mademoiselle Barry (Françoise) la racheta au moyen d'une souscription ouverte à Montréal, et la remit à la *Société de numismatique et d'archéologie.* Celle-ci s'est empressée de l'installer dans son musée, au château de Ramezay. "

C'est à propos de cette cloche que Nérée Beauchemin, médecin à Yamachiche, près les Trois-Rivières, burina, sans doute dans la solitude du soir, les vers suivants:

Cette vieille cloche d'église
Qu'une gloire en larmes encor
Blasonne, brode et fleurdelise,
Rutile à nos yeux comme l'or.

On lit le nom de la marraine,
En traits fleuronnés, sur l'airain :
Un nom de sainte, un nom de reine,
Et puis le prénom du parrain.

---

* Etude critique présentée à l'Académie canadienne (*Royal Society of Canada*), mai 1922.

[1] Sur l'auteur cf. Nantel: *Fleurs de la poésie canadienne;* Ab der Halden: *Etudes sur la littérature canadienne-française.* Il faut lire aussi la sympathique appréciation du colonel Wood.

C'est une pieuse relique:
On peut la baiser à genoux;
Elle est française et catholique
Comme les cloches de chez nous.

Jadis, ses pures sonneries
Ont mené les processions,
Les cortèges, les théories
Des premières communions.

Bien des fois pendant la nuitée,
Par les grands coups de vent d'avril,
Elle a signalé la jetée
Aux pauvres pêcheurs en péril.

A présent, le soir, sur les vagues,
Quelque marin qui rôde là
Croit ouïr des carillons vagues
*Tinter l'*Ave maris stella.

Elle fut bénite. Elle est ointe.
Souvent, dans l'antique beffroi,
Aux Fêtes-Dieu, sa voix s'est jointe,
Au canon des vaisseaux du Roy.

Les boulets l'ont égratignée;
Mais ces balafres et ces chocs
L'ont pour jamais damasquinée,
Comme l'acier des vieux estocs.

Oh! c'était le coeur de la France
Qui battait, à grands coups, alors,
Dans la triomphale cadence
Du grave bronze aux longs accords.

O cloche, c'est l'écho sonore
Des sombres âges glorieux
Qui soupire et sanglote encore
Dans ton silence harmonieux;

En nos coeurs tes branles magiques,
Dolents et rêveurs, font vibrer
Des souvenances nostalgiques
Douces à nous faire pleurer !

Le sujet général, c'est la cloche. Personne n'en a mieux parlé peut-être que Mgr Giraud, dans son mandement *Sur les cloches.* Cet instrument essentiellement catholique, l'Eglise le bénit dans une cérémonie spéciale, avec un rite particulièrement éloquent.

Cette cloche, c'est celle de Louisbourg. Le sujet se précise. Le nom seul évoque l'un des chants les plus tumultueux de l'épopée française en Amérique. La forteresse fut le bastion d'avant-garde dressé au Canada par la puissance française. Deux sièges surtout l'ont illustrée, ceux de 1755 et de 1758. A prononcer son nom, l'on pense au *grand dérangement* de 1755, ce grand deuil de l'Acadie, mais aussi aux coups d'éclat dont la presqu'île avait été auparavant le théâtre.[2]

* * *

Ces souvenirs et ces pensées suffisent au poète. Son plan est fait. Il faudra bien décrire le corps de la cloche

---

[2] Cf. Longfellow: *Evangéline* (trad. Kurth ou Lemay). — Richard: *Acadie* (revision d'Arles). — Rameau: *Une colonie féodale.* — Casgrain: *Une seconde Acadie.* — *Le Canada-français,* 1888-91: documents annexés aux quatre volumes.

(strophes 1-2) ; mais surtout il en chantera l'âme (strophes 3-9). De ce chant, un sentiment va fournir le thème (strophe 3). Cette cloche,

On peut la baiser à genoux.

Pourquoi? Une cause générale justifie cette attitude que fait prendre la cloche:

C'est une pieuse relique.

Des raisons particulières la justifient bien davantage:

Elle est française et catholique.

Et voilà tout indiqués les deux objets du développement: la cloche est catholique (strophes 4-7a) ; elle est française (strophes 7b-8). Il ne restera plus qu'à les résumer (strophe 9) :

Oh! c'était le coeur de la France
Qui battait à grands coups alors.

Une conclusion jaillit de son double caractère: parce qu'elle est " l'écho des sombres âges " (cause, strophe 10), la cloche fait vibrer dans les coeurs " des souvenances nostalgiques " (effet, strophe 11).

* * *

L'*Encyclopoedia Britannica* a dit du poète: " Beauchemin shows true poetic genius, a fine sense of rythm and verbal melody, a *curiosa felicitas* of epithet and phrase, and so sure an eye for local colour that a stranger could choose no better guide to the imaginative life of Canada. "[3] Rien

[3] Cf., pour ce jugement et d'autres, Fournier-Asselin: *Anthologie des poètes canadiens*, pp. 108-109.

ne prouve mieux la justesse de ce jugement que l'examen détaillé de la façon dont le poète a exécuté le plan ainsi tracé de son oeuvre.

I — LE CORPS DE LA CLOCHE (1-2)

Cette vieille cloche d'église...

Ce premier vers indique du même coup l'usage pieux de la cloche et son antiquité. Le poète par là provoque le respect qu'on doit à toutes les vieilles et saintes choses. Il explique la place de la relique au musée archéologique du château de Ramezay.

Rutile à nos yeux comme l'or.

Ce vers ouvre la description matérielle de la cloche; il marque l'effet que la simple vue de l'instrument produit sur les spectateurs. Encadré entre le mot *gloire* et la comparaison *comme l'or, rutile* est le seul verbe qui rende exactement le miroitement du bronze poli.

Qu'une gloire en larmes encor
Blasonne, brode et fleurdelise.

Et voici la raison de cette rutilance. Le bronze porte une *gloire*, une série de rayons divergents, qui tous convergent vers un triangle central, symbole de la Trinité. Cette gloire, elle est *en larmes encor;* ou bien elle *blasonne, brode et fleurdelise encor* la vieille cloche d'église. Qu'on les lise d'une manière ou de l'autre, ces deux vers sont pleins de choses. La gloire est *en larmes*. Cette métaphore en identifie les rayons avec des pleurs. Les maux qui ont fondu sur Louisbourg, la gloire elle-même semble y avoir participé. Il y a là un symbolisme touchant, une véritable humanisation d'un être ina-

nimé. Sous cet air de deuil, la gloire rappelle les grandeurs de la France qu'elle représente. Elle *blasonne* la cloche; elle lui sert de blason, de quartiers, et dit ainsi sa noblesse. Elle la *brode:* elle semble y avoir été brodée, tant est grande la finesse du travail. Elle la *fleurdelise;* elle lui tient lieu de fleurs de lis, emblême de la puissance française. Puissance, finesse et noblesse, n'est-ce pas toute la figure, toute l'histoire de la France? C'est le premier caractère de cette cloche unique: elle est française par sa matière.

Mais elle est aussi catholique par sa consécration. C'est ce qu'établit la description morale qui suit.

On lit le nom de la marraine,
En traits fleuronnés, sur l'airain:
Un nom de sainte, un nom de reine,
Et puis le prénom du parrain.

Le bronze, *l'airain* en poésie (Cf. Lamartine: *Le chrétien mourant*), porte des lettres ornées de fleurs. Ces lettres révèlent le nom des donateurs, les noms de ceux qui ont tenu la cloche sur les fonts: le *parrain* et la *marraine*, celle-ci une sainte et une reine à la fois. Cet airain n'est donc pas un bronze quelconque. Il a été consacré, sanctifié par le baptême. Il est catholique par son service, comme il était français par sa matière. Les strophes qui suivent ne serviront qu'à illustrer ce double caractère de la cloche de Louisbourg.

Avant de les disséquer, notons la simplicité de cette entrée en matière. Il n'y a point là de ces apostrophes qu'affectionnent, aux débuts de leurs pièces, les tempéraments oratoires. Il n'y a non plus ni rêve, ni sentiment. Une description matérielle, une description morale suffisent à fixer le sujet. Cette introduction est d'ailleurs des plus brèves. Ce n'est pas le corps de la cloche qui doit intéresser un

vrai poète, un poète spiritualiste; c'en est l'âme, la partie essentielle. Aussi, après nous l'avoir fait deviner discrètement, il va la présenter par le détail.

II — L'AME DE LA CLOCHE (3-9)

L'indication du thème à développer a la même forme que le début:

C'est une pieuse relique.

Le mot comporte un double sens. Une *relique,* c'est un souvenir du passé; c'est surtout une chose sainte. L'épithète *pieuse* sert à nous rappeler cette seconde signification. Le vers a, lui aussi, une double portée. Il dessine le caractère général de la cloche et justifie d'avance l'attitude qu'elle inspire au spectateur.

On peut la baiser à genoux.

Un sentiment naturel pousse à *baiser* toute relique. Quand en plus elle est sainte, c'est *à genoux* qu'on la baise. Or, la cloche de Louisbourg est deux fois sainte:

Elle est française et catholique.

Voilà précisé, par deux traits particuliers, le caractère général de tantôt. Reste du passé de la France, cette cloche demeure la chose de l'Eglise qui l'a consacrée. Comme nous sommes autorisés à la baiser à genoux! C'est un geste mieux justifié que chez tel autre de nos poètes (Fréchette: *Légende d'un peuple, Le drapeau anglais*). Son père le faisait s'incliner devant le drapeau d'Albion; lui, il *baisait à genoux* l'étendard de la France.

Le geste que lui suggère la cloche de Louisbourg, le poète tient à l'expliquer par un dernier motif. Cette cloche est française et catholique

Comme les cloches de chez nous.

La comparaison apparente le bronze de Louisbourg à celui de nos clochers. Il synthétise l'histoire de l'Acadie française, comme nos carillons racontent celle du Canada français. Les deux histoires étant nôtres, malgré la différence de tempérament qui distingue les deux variétés d'une même race, la cloche de Louisbourg est presque à nous. Nous devons l'aimer comme une part du patrimoine national.

* * *

Sur cette raison d'ordre intime et tout particulier, le poète n'insiste pas. Dans son développement, il s'en tient aux motifs d'ordre général. Il commence par celui qui est le plus digne en soi, le premier en fait. Puisque le bronze de Louisbourg est une *cloche d'église*, elle est avant tout catholique.

Jadis, ses pures sonneries...

La fonction de la cloche, c'est de sonner. Les sons de la nôtre sont *purs*, de deux manières. Leur sonorité est nette; ce premier sens du mot répond à la description matérielle de tantôt. Elle éveille des pensées et des sentiments élevés ; la description morale de tout-à-l'heure trouve sa réplique dans cette seconde signification.

Ont mené les processions,
Les cortèges, les théories,
Des premières communions.

Voici la cloche identifiée avec la croix. Comme celle-ci se balance au mouvement du porteur, les branles de la cloche scandent les pas de ceux qui montent au lieu saint. Nous avons ici un nouvel exemple d'humanisation; la cloche participe à la procession, comme le chef de file qui la dirige, qui la *mène*.

Outre les processions ou les marches des confréries pieuses, elle mène aussi les *cortèges* des baptêmes, mariages et sépultures, les *théories* des premières communions. Le poète a réuni là presque toutes les manifestations extérieures de la *religion* proprement dite, les actes qui rendent au Créateur l'hommage qui lui est dû et constituent le service de Dieu.

Mais la cloche pratique aussi le service des hommes, les actes de *charité* envers le prochain. Le poète dénombre seulement ceux qui sont particuliers à cette population de marins.

> Bien des fois pendant la nuitée,
> Par les grands coups de vent d'avril,
> Elle a signalé la jetée
> Aux pauvres pêcheurs en péril.

Quelle puissance dans cette cloche, dont les branles dominent *les grands coups du vent d'avril!* Songez que nous sommes en face d'une mer où le vent se joue à l'aise. Dans le vaste espace qui sépare Louisbourg de la baie de Gascogne, rien ne s'oppose à la fureur des flots.

Tous ces services, la cloche les rendait au temps où elle s'ébranlait dans son beffroi. Depuis qu'elle en a été descendue, son rôle n'est pas fini; elle a trouvé un substitut, fidèle écho de ses *pures sonneries*.

A présent, le soir, sur les vagues,
Quelque marin qui rôde là
Croit ouïr des carillons vagues
Tinter l'*Ave maris stella.*

Les périls étant toujours les mêmes, le ministère de la cloche ne doit pas cesser auprès des *pauvres pêcheurs.* Elle doit le continuer par elle-même ou par d'autres. Par une fantaisie ingénieuse, le poète se figure que les vagues ont recueilli les sons de la cloche absente et muette. C'est elles qui tintent, à sa place, comme de *vagues carillons.* Elles assument d'un seul coup les deux fonctions de la cloche; elles prient pour les pêcheurs naufragés, elles avertissent les pêcheurs imprudents. Cette trouvaille du poète est l'une de celles qui donnent le plus de vie à son oeuvre, tant elle répond aux inventions naïves de la fantaisie populaire.

Ce qu'elles tintent, c'est le plus pieux des hymnes que la foi ait inspirées aux enfants de l'Eglise. Ce salut à l'étoile de la mer (*Ave maris stella*), il se trouve qu'il est devenu, depuis, l'hymne national de l'Acadie. Le poète a-t-il pressenti ce destin de la prière à Marie? Ce serait alors une vraie divination qui le lui aurait fait insérer dans ce chant de mort des Acadiens, comme le cri de leur foi, de leur espérance et de leur amour.

Elle fut bénite: elle est ointe.

Le poète boucle ici la première partie de sa cantilène. Le vers résume le caractère catholique de la cloche, par les deux signes extérieurs de sa consécration : la bénédiction et l'onction.

* * *

Le développement devrait s'arrêter à ce dernier chaînon

de la trame. Mais le patriote nous a prévenus que, cette cloche,

Elle est française

autant que catholique. Nous abordons maintenant la deuxième partie du morceau.

Souvent, dans l'antique beffroi,
Aux Fêtes-Dieu, sa voix s'est jointe
Au canon des vaisseaux du Roy.

Pourquoi mentionner spécialement la Fête-Dieu? C'est que la mention d'une fête qui était alors autant civile que religieuse fournit une transition naturelle entre la fonction pieuse et la fonction guerrière de la cloche. Ce jour-là, la voix du bronze s'harmonisait à celle des canons. Des vaisseaux du roi, ceux-ci rendaient gloire à leur façon, en tonnant, au roi du ciel. Par cette association, la cloche prend une allure guerrière. L'allure est d'autant plus française ici que la France n'a guère fait autre chose que la guerre, dans ce Louisbourg dont la cloche est la voix. Une condensation poétique permet à l'écrivain d'éviter la périphrase " à celle des canons ", que d'aucuns pourraient juger plus correcte. L'évocation des vaisseaux qui s'ébrouent dans la rade nous rappelle la position maritime de Louisbourg. Les flottes royales, abritées par son port contre les assauts ennemis, s'associent à toutes les manifestations de la piété qui constituent l'un des éléments de cette vie française.

Les boulets l'ont égratignée;
Mais ces balafres et ces chocs
L'ont pour jamais damasquinée,
Comme l'acier des vieux estocs.

De sa participation aux luttes héroïques, la cloche a rapporté bien des *égratignures*. Ce mot pittoresque décrit l'ef-

fet général que les boulets lui ont causé. Comme le soldat, elle a subi le *choc* des adversaires; elle porte, sur sa face de bronze, de multiples *balafres*. Les deux termes, le dernier surtout qui est une métaphore, détaillent cet effet d'ensemble. Bien qu'elle semble imprécise, l'épithète *égratignée* est bien le mot propre. Elle parle de coups, mais qui ont à peine entamé la solide armature du métal.

Que ces coups n'aient pas fêlé la cloche, la métaphore suivante le dit. Les boulets se sont incrustés dans le bronze; ils l'ont *damasquiné*. La cloche porte ainsi les traces d'un autre métal, sans en être composée. Sa force de résistance en est tellement accrue qu'elle reporte le poète au temps des anciennes armes. Quelle vigueur possédait *l'acier des vieux estocs!* On pense à Joyeuse; on pense surtout à Durandal. Les grands coups de Roland sur les rochers de Roncevaux ne peuvent en ébrécher la lame solide et fine. La cloche de Louisbourg, devenue l'arme de défense de l'Acadie en danger, est deux fois française. Elle porte les marques de sa vaillance, sinon de sa victoire; elle évoque les temps de Charlemagne et de ses preux.

Il est donc bien vrai que cette cloche de Louisbourg,

> Elle est française et catholique.

Elle est catholique:

> Jadis ses pures sonneries
> Ont mené les processions.

Elle est française :

> Les boulets...
> L'ont pour jamais damasquinée
> Comme l'acier des vieux estocs.

* * *

Une preuve dernière achève cette démonstration. Elle

en résume les deux éléments, la sonnerie pieuse, la guerrière vaillance.

Oh ! c'était *le coeur* de la France
Qui battait, à grands coups, alors,
Dans la triomphale cadence
Du grave bronze aux longs accords.

Quand Botrel voulut expliquer l'arrêt subit de la pendule familiale (*L'horloge de grand'maman*), à la mort de son ancêtre, le motif monta tout de suite de son coeur à ses lèvres chantantes :

C'était le coeur de grand'maman
Qui battait dans la vieille horloge.

Cette fantaisie d'un coeur de vieillard servant de balancier à une pendule a quelque chose de touchant. Elle explique l'événement; le coeur ne battant plus, le *battant* de l'horloge suspend ses oscillations.

Le poète canadien se rencontre ici avec le barde breton. Sa trouvaille semble bien d'ailleurs avoir devancé celle du barde. En tout cas, elle est plus ample. Comme l'horloge de la famille Botrel, la cloche de Louisbourg s'est arrêtée à la mort de l'Acadie française. Mais le balancier ici, ce n'est plus un coeur de femme quelconque. C'est celui de cette femme incomparable, de cette majesté souveraine, la *France*, qui battait en elle. L'image s'est agrandie. Aussi bien, Louisbourg est vraiment le coeur de la France américaine. Le jour où il ne bat plus, où il ne soutient plus le courage des défenseurs, c'est l'action de la France elle-même qui se trouve arrêtée en Amérique. *Battait*, pris ici au sens métaphorique, est en même temps le seul mot propre. Il est largement développé par trois expressions. *A grands coups* redit les grands gestes, les actes charitables (strophe 5), de cette cloche

catholique; *ses longs accords* rappellent les jours où elle *s'est jointe au canon des vaisseaux* (strophe 7) ; *sa triomphale cadence* berce les souvenirs à la fois des fêtes pieuses et des journées guerrières (strophes 3-8). Ainsi se trouve bouclée cette description où l'on ne sait que louer davantage, l'abondance de la matière ou la délicatesse de l'art.

III — CONCLUSION (10-11)

La cloche a-t-elle vraiment perdu la voix, lors du *grand dérangement* de 1755? Un poète, dont c'est le propre de rendre aux morts une vie rythmique, a le droit de ne pas le croire.

> O cloche, c'est l'écho sonore
> Des sombres âges glorieux
> Qui soupire et sanglote encore
> Dans ton silence harmonieux!

Si, sous le toit du château de Ramezay, la cloche garde le silence, du moins son silence même est *harmonieux*. Pourquoi? Il n'empêche pas le patriote, poète et historien tout à la fois, d'entendre encore les *soupirs* et les *sanglots* qui résument tout le passé de l'Acadie. La cloche vibre *sonore;* elle est *l'écho* de ce passé *sombre*, mais *glorieux*, sombre de tous les malheurs de l'Acadie, glorieux de tous les gestes de la France en Amérique. On se représente difficilement vivification plus intense, plus complète, d'une chose morte.

Cet écho du passé, quel effet produit-il dans l'âme du poète ?

> En nos coeurs tes branles magiques,
> Dolents et rêveurs, font vibrer
> Des souvenances nostalgiques
> Douces à nous faire pleurer!

Secouée par le poète, la cloche n'est plus muette. Comme une main *magique,* sa fantaisie imprime au bronze les branles qui le balançaient autrefois. Or, cette fantaisie est tout embuée des rêves de deuil, des soupirs et des sanglots, de tous les souvenirs des sombres âges, dont elle vient de se nourrir. Comment les branles qu'elle suscite ne seraient-ils pas *dolents et rêveurs?* Comme les chevaux d'Hippolyte " se conformaient à sa triste pensée ", la cloche revivifiée s'harmonise aux préoccupations endeuillées du poète. Il y a ici encore une humanisation, une personnification, dont seuls sont capables les grands excitateurs d'émotion.

L'ébranlement fantaisiste de la cloche, provoqué par l'écho d'un passé triste, a pour effet à son tour d'éveiller des *souvenances nostalgiques.* A l'entendre, nous n'évoquons pas seulement les maux de l'Acadie; nous éprouvons le désir de retourner (du grec *nostos*) vers ces époques tristes, pour les revivre et nous en inspirer. Si pénible que soit ce retour, il est *doux.* S'il nous fait *pleurer,* c'est à la pensée de la gloire des aïeux, qui fut la compensation de tant d'heures sombres. L'on songe ici, malgré soi, au chef-d'oeuvre du coryphée de la poésie grecque. A la vue d'Hector et de son fils, Andromaque *sourit à travers ses larmes.* L'écho des deuils de l'Acadie, cette fille de la France victorieuse, est

Doux à nous faire *pleurer.*

* * *

En résumé, que penser de la *cloche de Louisbourg?* Le grand mérite du poète, c'est d'identifier avec la cloche tous les souvenirs de la France à Louisbourg, ses deuils (*soupirs, sanglots,sombres âges*), mais aussi ses bonnes oeuvres (*mené, signalé*) et ses triomphes (*s'est jointe, glorieux*). Il a ra-

massé, dans cette page d'airain, toute l'histoire de l'Acadie invincible et invaincue, malgré les apparences.

La page brille d'abord par la richesse du vocabulaire. Tous les termes associés à l'idée de cloche y défilent à tour de rôle: *gloire, or, airain, fleuron, sonnerie, carillon, tinter, beffroi, choc, damasquinée, acier, battre, coups, bronze, accords, écho, harmonieux, branle, vibrer.* Les archaïsmes *nuitée* et *souvenances* sont loin de déplaire, dans cette description d'une chose aussi ancienne.

Des épithètes musicales soulignent cette terminologie si abondante : *pieuse, pures, vagues, triomphale, sonore, glorieux, harmonieux, grave, magiques, dolents, rêveurs, nostalgiques, douces.* Elles nous révèlent le tempérament auditif qu'on a signalé (Ab der Halden) chez le poète. Deux d'entre elles montrent cependant que le goût de la couleur ne lui est pas totalement étranger: *fleuronnés* et *sombres.*

Quelques mots indiquent le caractère fondamental de la pièce: *jadis, antique, vieux, âges.* Elle est un retour perpétuel à l'Acadie malheureuse d'autrefois. Les deux dernières strophes surtout comportent une paraphrase du *defunctus adhuc loquitur.*

Pourtant, ce défunt ne parle que de vie, de reviviscence. La cloche de Louisbourg vivait, quand elle vibrait jadis; elle vit, même dans son silence actuel:

> C'est l'écho sonore
> Qui soupire et sanglote encore
> Dans ton silence.

Cette vivification va jusqu'à l'humanisation, même la spiritualisation. La cloche tient un rôle d'homme. Elle éprouve des sentiments humains, elle a un caractère humain. Sa

voix, comme celle d'un chef, *mène* les processions, *signale* le péril ; elle *se tait,* mais elle *fait vibrer* des souvenances. La cloche de Louisbourg a même un *coeur,* et qui *bat* comme celui d'un être animé.

Si ce coeur bat selon un rhytme fixe de huit syllabes, c'est que le sujet le réclame. Aucun mètre n'est plus propre à reproduire la cadence des branles d'une cloche. La rime, riche dans plus de la moitié de la pièce (exceptions : *égratignée* et *damasquinée, encor* et *l'or, processions* et *communions, chocs* et *estocs, alors* et *accords, France* et *cadence, sonore* et *encore, glorieux* et *harmonieux*), scande chacun de ces branles et leur prête un vibrant appui.

Cette richesse du rhytme et de la rime, de la phraséologie et de la pensée, s'explique par la vive émotion qui étreint à la gorge le poète. On la sent tout de suite quand on compare ce court joyau au tintamarresque *Louisbourg* de Chapman (*les Aspirations*).[4] L'artiste d'Yamachiche se borne à un détail, qu'il ne perd jamais de vue. Il l'intensifie en y rattachant tous les souvenirs joyeux ou tristes que lui procure l'histoire de l'Acadie. Le bateleur de Québec ajoute, au rêve qui fait défiler ces mêmes souvenirs, la réalité, la description de la désolation présente. Ce que le premier laissait deviner, celui-ci l'étale brutalement. Les noms maudits et les scènes d'horreur s'accumulent, comme pour exciter la colère du vengeur. L'ire fait place à la tristesse dolente, la personnalité du touriste (*j'ai vu, je me retrouvai seul*) à l'éloquente voix des choses. L'impersonnalité est pourtant le secret de l'art de décrire ! Chapman, pour l'avoir oublié, se bat les flancs sans remuer le lecteur ; Beauchemin, en s'oubliant, fait battre les coeurs, comme sa cloche.

---

[4] Voir le texte, reproduit à la fin de cette étude.

Aussi Ab der Halden (*Etudes* citées, p. 335) a-t-il caractérisé le poète d'Yamachiche avec assez de justesse quand il a dit: " Il sait comment on fait un vers, et quelle est la valeur musicale des mots. C'est plutôt un auditif. Ses cloches tintent, sonnent et résonnent. C'est un musicien, et non pas un coloriste. Le choix de la forme rhytmique est presque toujours juste. Quant à la pensée, elle a, de plus que celle de Crémazie, une légère préciosité. Cette mièvrerie d'ailleurs ne gâte pas le sentiment. Si j'évoquais le souvenir de Verlaine, ce serait plutôt du Verlaine croyant et dévôt que de l'auteur des *Fêtes galantes.*"

Chanoine Emile CHARTIER,
vice-recteur de l'université de Montréal,
de l'Académie canadienne.

LOUISBOURG

(William Chapman, *Les Aspirations*)

I

Je suis allé fouler, au bord de l'Atlantique,
Le sol où se dressaient les murs de Louisbourg,
Et sous un ciel voilé, morne et mélancolique,
Dans un site désert, j'ai rêvé tout un jour.

Pendant que je laissais, ivre du bruit des algues,
Mon regard s'égarer sur l'océan brumeux,
J'ai vu par la pensée au fond des longues vagues
Apparaître soudain quelques hommes fameux.

J'ai vu Pitt, l'implacable ennemi de la race,
Agiter les couleurs du sanglant Léopard;
J'ai vu Lawrence, Amherst et Wolfe, pleins d'audace,
S'élancer à l'assaut d'un sourcilleux rempart.

J'ai vu les champions de la Nouvelle-France
Un contre cinq lutter pour le vieux drapeau blanc,
J'ai vu le grand Drucourt, fier comme la vaillance,
Tremblant de faim, défendre un bastion croulant.

Devant moi, radieux, ont défilé des prêtres,
Des marins, d'humbles soeurs et d'orgueilleux soldats ;
Devant moi, ténébreux, ont conversé des traîtres,
Duchambon et Bigot, marchands comme Judas.

Sous mes yeux attristés la grande forteresse
Qui gardait les abords du Canada naissant,
Après un double siège, une horrible détresse,
Deux fois capitula, toute rouge de sang.

Sous mes yeux le dernier vainqueur, ivre de rage,
Rasa tout, bastion, donjon, escarpe, tour,
Et, comme un général de Rome dans Carthage,
Promena la charrue à travers Louisbourg.

Comme le soir tombait, s'évanouit le rêve
Qui m'avait retenu des heures près des flots :
Et je me retrouvai seul, bién seul, sur la grève
Où la mer me jetait ses cris et ses sanglots.

En vain autour de moi je plongeai dans les ombres
Mon oeil que si souvent les larmes ont pâli :
A peine je perçus quelques rares décombres,
Tristes comme le deuil et froids comme l'oubli.

De la ville naissante et de sa citadelle,
De Dunkerque nouveau bâti par un Vauban,
Il ne restait plus rien qui frappât ma prunelle,
Pas une casemate informe, un mur tombant.

II

Oui, tout a disparu du rempart formidable
Erigé pour garder la porte du pays.
Oui, tout s'est effacé sous la ronce et le sable,
Sous la poudre sans nom des jours évanouis.

Dans le funèbre enclos où, couchés sous la terre,
Reposent tant de morts à jamais désertés,
Pas une croix, auprès du grand flot solitaire,
Ne se dore aux rayons du soleil des étés.

Le touriste, debout sur la rive muette
Où tomba Louisbourg comme tombe un lion,
Se surprend, taciturne, à songer au prophète
Pleurant sur les débris dispersés de Sion.

Des lourds moellons disjoints de l'ample casemate,
Qui nous regarde avec son oeil démesuré,
Semblent sortir des voix... et quelquefois éclate
Comme un vaste sanglot sous son arc effondré.

Le poète ne peut détourner sa paupière
De ces débris sacrés qu'il vénère à genoux :
Dans le bois vermoulu, dans la brique et la pierre,
Il écoute frémir des bruits dolents et doux.

Et dans les cent clameurs de la vague en démence,
Qui sonne en déferlant sur le sable argentin,
Il entend le long glas de la toute-puissance
De Versailles frappé par le bras du Destin.

L'Amérique du nord

QUE FAUT-IL EN PENSER ?

(SUITE ET FIN)

UNE autre statue, qui manque, mais qui devrait faire pendant à la statue de la *Liberté*, c'est celle de *Mammon*. Je l'ai déjà insinué, encore plus que la liberté, Mammon est la divinité qui préside à l'entrée de cet Eldorado qu'est l'Amérique. C'est elle qui invite les meurt-de-faim du monde entier. C'est elle qui semble tenir les clefs du bonheur en tenant les clefs de la richesse. C'est elle, en tous les cas, qui règne en souveraine dans les grandes cités du nouveau continent.

A peine débarqués à New York, allons au centre des affaires, à Manhattan. Qu'est-ce autre chose qu'un vaste temple dédié à Mammon ? N'est-ce pas l'âme de l'idole qui palpite dans ce bruit de camions, de voitures, de trains circulant avec une rapidité vertigineuse sous terre, à ras de sol et dans l'air? N'est-ce pas elle qui pousse ces passants au pas accéléré, l'oeil enfiévré par l'aspect d'un but qu'ils sont pressés d'atteindre et qu'ils ont peur de voir fuir devant eux, prenant à peine le temps de sustenter leur corps, n'entrant dans un restaurant que s'ils sont sûrs d'y trouver un *quick lunch?* N'est-ce pas l'esprit du dieu de l'argent qui habite du haut en bas ces monstrueux *sky-scrapers* avec leurs catégories d'ascenseurs, *rapides, express, omnibus,* se chargeant et se déchargeant toutes les minutes, où s'étouffent des masses de commissionnaires, de sténographes, de dactylographes, de garçons pour téléphones, pour télégraphes avec ou sans fil? Où Mammon triomphe-t-il mieux que dans ces puissantes compagnies

industrielles et commerciales, que dans ces grands trusts qui ont leur siège central aux différents étages de ces énormes édifices (tels the *Southern and transcontinental railroad Co., the Alaska mining Co., the Great North Western railroad Co. the Empire trading Co.*, etc.,etc.) ? Derrière les grandes vitres aux verres dépolis, voici les bureaux, bureau de l'administration, bureau du trésorier, bureau du conseil des actionnaires... Dans ces chambres mystérieuses, quelle activité cérébrale convergeant toujours vers les mêmes buts : accroître les dividendes, accaparer quelque nouvelle entreprise, ruiner quelque société rivale, en un mot faire de l'argent et toujours plus d'argent !

Devenir millionnaire n'est plus que le rêve des moyens esprits. Il y a 50 mille de ces ploutocrates dans la grande république. Etre du cinquante-unième mille n'a rien de stupéfiant. Mais devenir, seul ou associé, un multi-milliardaire, un de ces colosses, un de ces Napoléons de la finance ; dominer alors la machine industrielle, commerciale et politique du pays ; acheter non plus la masse des électeurs (besogne vulgaire), mais les juges, les sénateurs, les *congressmen ;* mettre sous son joug une nation de 100 millions d'âmes et par elle le reste de la planète ; déchaîner au besoin des guerres pour obtenir le contrôle, en pays étranger, de telles ou telles mines, de tels ou tels chemins de fer... voilà qui en vaut la peine, voilà où vise l'Américain du type supérieur !

On risque d'avoir ainsi le spectacle d'une immense contrée livrée à une orgie de concussion et de vénalité. On s'expose à voir des fraudes colossales dans les élections, la corruption dans les assemblées législatives, la trahison en plein sénat, la démoralisation générale dans le peuple. Mais l'Amérique aura la gloire de posséder les plus forts milliardaires et d'établir la souveraineté incontestée de Mammon sur le monde. Ne faut-il pas qu'une telle gloire soit payée de quelques sacrifices ?

Certes, je ne prétends pas que la masse de la nation soit possédée par ce sauvage appétit de richesse acquise à n'importe quel prix. C'est même dans les revues américaines que je trouve les dénonciations les plus énergiques contre ces aventuriers capitalistes, qui se sont abattus sur le pays comme une bande de vautours et s'acharnent à priver le peuple de tout sens moral pour en faire plus facilement leur proie. Mais hélas! dans ces mêmes revues, on constate l'impuissance du parlement et des cours de justice contre de pareils malfaiteurs, et l'on se demande tristement ce qui sortira de cette puanteur de corruption et de décadence (*from this foul stench of social rottenness and decay*) dûe à l'omnipotence de l'argent; le socialisme ou l'anarchie? Ni l'un ni l'autre, espérons-le. Le bon sens populaire, à défaut de religion, finira par réagir contre cette poussée vers le matérialisme pur. Toutefois nous serions plus rassuré, si les recensements de chaque décade ne nous apportaient pas une aussi formidable proportion de nihilistes religieux (58 millions sur 100).

Je vois les millionnaires eux-mêmes se redresser sous mes accusations et tenter de prouver que ni eux ni leurs compatriotes ne sont les adorateurs exclusifs du veau d'or, qu'ils savent cultiver l'intelligence, apprécier les arts. Ils me montrent leurs universités, qu'ils dotent royalement, leurs collèges, leurs *high schools*, où s'entasse une foule nombreuse d'élèves des deux sexes. Ils m'invitent à visiter leurs musées, guère moins riches que ceux de Londres ou de Paris, soit en antiquités égyptiennes, assyriennes, grecques et romaines, soit en collections de peintures flamandes, italiennes, anglaises. Ils ne sont pas loin de m'insinuer qu'il sera bientôt inutile aux admirateurs des grands maîtres de passer l'océan, qu'on ne tardera pas à trouver sur les rives de l'Hudson l'équivalent d'un Louvre, d'un Luxembourg, d'un palais Borghèse, d'un

Vatican. Ils me vantent leurs laboratoires si bien outillés, leurs observatoires superbes, auxquels le reste du monde n'a rien à comparer.

La démonstration, je l'avoue, a son prix, et, volontiers, je détourne mon attention des faiseurs d'argent pour rendre hommage aux grands hommes de ce continent qui honorent la science, l'érudition et les arts. Je sais qu'Edison n'y est pas le seul savant. Je sais aussi que les découvertes astronomiques du *Mount Wilson* continuent à faire l'étonnement de notre petit univers. Malgré tout, à part dans les sciences appliqués et l'astronomie, les travaux de valeur sont rares chez les sujets de l'oncle Sam.[1]

Que voulez-vous? Avec de l'argent on peut bâtir des palais scolaires, monter des musées, y amener peut-être des originaux de Raphaël, de Léonard de Vinci, de Fra Angelico, de Watteau; mais on ne peut former le goût d'un peuple, ni changer tout-à-coup sa mentalité. Or, dans ces universités si richement dotées, on est unanime à se plaindre que les études classiques sont négligées, que les jeunes gens préfèrent aux humanités qui affinent l'esprit les sports qui développent les muscles, que leur préoccupation à l'école c'est moins de s'éduquer que de se mettre à même de gagner promptement de l'argent.

J'ai peur que la mentalité américaine soit trop bien représentée par cet enfant de onze ans, à qui un de mes amis

---

[1] Comme le note Firmin Roz, la littérature polie n'est pas sans avoir ses dévots. Mais les artistes, les lettrés, les penseurs spiritualistes, tels que Emerson, Longfellow, Hawthorne, Holmes, etc., la culture raffinée de Harvard, de Princeton, de Yale, ne représentent pas la vie tumultueuse et colossale de l'Amérique. Ils ne sont qu'un prolongement de la tradition artistique de la vieille Angleterre. Firmin Roz ajoute: " Qui représente une nouvelle race d'hommes? Qui exprime totalement le génie de l'Amérique? Quel est l'auteur américain qui n'aurait pu exister ailleurs? Peut-être *Walt Whitman.*"

demandait s'il était content d'aller en classe. " Bah ! répondit le gamin en faisant la moue, *it does not pay.* " [2] Eh ! oui, le cerveau du jeune Américain est avant tout tendu vers le succès immédiat et, puisqu'un cours commercial le conduit plus vite qu'un cours classique vers l'acquisition des espèces sonnantes, il préfèrera le premier au second.

Sans doute, cela pourra changer. Quand le pays sera plus rassis, quand il y aura moins de puits de pétrole à creuser, moins de mines à exploiter, moins d'usines à créer, moins de voies ferrées à construire, moins d'espace à cultiver, peut-être la nation, qui aura pris conscience d'elle-même, qui ne sera plus un pêle-mêle d'immigrés, se livrera-t-elle davantage aux arts et à la science pure, peut-être l'élite intellectuelle, qui y existe déjà, croîtra-t-elle en influence et en nombre. Mais ce revirement ne se produira pas demain. Longtemps encore le dieu Mammon dominera l'activité de l'ensemble du peuple. C'est pourquoi nous ne sommes pas près de sacrifier notre *idéal latin*, fait de mesure, d'harmonie, de bon goût, de culte du passé, à l'*idéal américain*, où tout n'est pas subordonné à l'amoncellement des dollars sans doute mais qui reste tout de même plus ou moins terre-à-terre. [3]

---

[2] Les Etats-Unis se vantent d'avoir soixante pour cent des *magazines publiés* dans le monde entier. Le *magazine* avec ses traits d'humour, son comique élémentaire, ses grosses caricatures, semble bien répondre au goût populaire. Je crains également que Barnum y réponde mieux que les Jules Lemaître, les Anatole France, les Brunetière, les Leroy-Beaulieu, qui ont cependant promené leurs conférences à travers les grandes cités de l'*Union* non sans succès.

[3] On sait que Roosevelt a publié un livre sous ce titre : l'*Idéal américain*. On a dit avec raison qu'il ne s'y révèle pas au-dessus d'un *gentleman farmer* assez instruit pour tenir une plume. Son bagage d'idées n'est pas complexe et ses instructions morales ne poussent pas à un très haut degré d'héroïsme. Il prône l'honnêteté, la justice, l'amour de la patrie, toutes choses qui ne datent pas précisément de la proclamation de l'indépendance des treize Etats. Paul Adam, dans son ouvrage *Vues d'Amérique*, ma-

* * *

C'est le lieu peut-être de rappeler la boutade de Joseph de Maistre : " On nous cite l'Amérique ; je ne connais rien de si impatientant que les louanges données à cet enfant au maillot : laissez-le grandir. " Certes, depuis l'époque où l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg* se livrait à cet accès d'humeur, l'enfant a grandi et avec une prodigieuse rapidité. En moins d'un siècle, il a atteint la taille d'un géant. On a pu juger de sa vigueur à l'occasion du dernier conflit qui a divisé les plus anciens et les plus puissants Etats de l'Europe. Il lui a suffi de jeter à la dernière heure son épée dans un des plateaux de la balance pour le faire pencher de son côté. Et il est loin d'avoir fini de grandir. D'ores et déjà, l'on peut prédire qu'il sera avant cent ans un des principaux maîtres du globe. C'est qu'en effet depuis qu'un long ruban d'acier a traversé les Montagnes Rocheuses et relie les grands ports de l'est américain à la côte californienne, depuis que la Sibérie a vu à son tour ses steppes glacés sillonnés par une voie ferrée, depuis que le Japon est monté au premier rang des puissances militaires et maritimes, depuis que la Chine s'est réveillée de sa torpeur séculaire, un changement pro-

---

nifeste un enthousiasme exubérant pour cette collectivité de " 80 millions d'Européens énergiques, révoltés contre toutes les routines, déracinés de toutes les patries, et qui ont réussi, en s'agglomérant, à fonder, par la pratique des sciences, une force cosmopolite supérieure à toutes les forces effectives de l'univers ". Cependant, quand il en vient à juger la personnalité de Roosevelt, qui, longtemps, incarna le mieux l'Amérique aux yeux de la plupart des citoyens des deux mondes, il retrouve toute sa lucidité de latin. " Je l'ai souvent entendu comparer, écrit-il, à M. Paul Doumer. C'est beaucoup d'honneur pour l'habitant de la Maison Blanche. M. Doumer est autrement instruit, autrement pourvu d'idées générales, autrement subtil que M. Roosevelt. Un Chaumié, un Pierre Baudin, un Poincaré, un Léon Bourgeois, un Clemenceau, un Millerand, un Ribot, un Eynard, un Viviani, un Jaurès, un Deschanel sont tout de même des esprits d'une autre envergure. "

fond s'est produit sur notre modeste planète, l'axe de la puissance mondiale y a été manifestement déplacé.

La vieille mer Méditerranée, qui vit si longtemps l'histoire évoluer sur son pourtour, qui fut témoin de l'élévation et de la chute de l'empire romain, des croisades et des grandes luttes du moyen âge entre l'islam et la chrétienté, a dû renoncer au rôle décisif que sa position et l'état d'inertie où sommeillaient les peuples asiatiques lui permirent de jouer dans l'ancien temps. La nouvelle mer du milieu, autour de laquelle se dessinent déjà très clairement les rivalités et les grands conflits de l'avenir, c'est l'océan pacifique. Ses eaux baignent des contrées où habitent les deux tiers de la population terrestre. Sur une de ses rives s'étend l'empire chinois avec ses 400 millions d'âmes,avec des mines de charbon plus vastes que celles de Pensylvanie, avec des mines d'or, d'argent et de nombreux autres métaux, avec de larges espaces propres à l'agriculture et encore en friche.[4]

Dans ce pays aux ressources si abondantes et inexploitées qui va s'ingérer le premier, emmenant des capitalistes, des ingénieurs, des marchands pour y ouvrir des voies de communication, y perforer des puits, y bâtir des usines, y construire des bateaux et contrôler le commerce avec l'industrie, s'assurant ainsi la suprématie dans tout l'Extrême-Orient ? A un moment on a pu croire que ce serait la Russie avec son transibérien. Puis le Japon s'est posé en concurrent heureux. De quel oeil anxieux et jaloux les Etats-Unis n'ont-ils pas

---

4 Voici ce que je lis dans un magazine de Brooklyn : " Si le monde avait annexé une autre planète avec des ressources inouïes et habitée par des millions d'habitants étranges, doués de possibilités incalculables, et si toutes les nations de notre propre terre se disputaient la prééminence commerciale dans ce nouveau pays merveilleux, l'effet sur l'imagination du genre humain serait proche de l'impression faite par le réveil de la Chine sur les esprits des Européens et des Américains habitant les plages de l'Extrême-Orient. "

suivi la guerre sino-japonaise et plus tard la guerre russo-japonaise? Par la grâce des bolschévistes, acharnés à la ruine systématique de leur pays, voilà la Russie, pour le moment du moins, hors concours. Mais reste le Japon surpeuplé, sorti plus fort et plus ambitieux que jamais de la guerre mondiale. Va-t-il mettre son emprise sur la Chine, en exclure graduellement les peuples de race blanche, ou même tourner contre ceux-ci toute la race jaune, dont il aura pris la direction et stimulé les vieilles haines ancestrales? Quelque attitude que puissent prendre les autres chefs de gouvernement en face de cette éventualité redoutable, les successeurs de Washington sont bien décidés à l'empêcher, pacifiquement si possible, sinon par les armes. Que sortira-t-il de cette rivalité fatale entre l'empire du mikado et la république américaine? Je ne suis pas assez osé pour le prédire. Ce qui est sûr, c'est que par suite même de cette rivalité et des conséquences formidables qu'elle entraîne, l'Amérique attirera de plus en plus l'attention du reste du monde.

Ajoutons que la grande guerre, en épuisant l'Europe, lui a valu la suprématie financière. Aussi voyez! C'est à qui lui fera la cour: missions militaires, missions diplomatiques, missions artistiques se succèdent au capitole. Je ne sais ce que penserait Joseph de Maistre de cet assaut de courtoisie, s'il pouvait en être témoin. J'imagine qu'il le trouverait encore impatientant, ou du moins qu'il trouverait impatientante une situation qui force les vénérables ancêtres européens à rechercher avec une pareille assiduité les bonnes grâces de cet enfant, lequel, pour n'être plus au maillot, n'est tout de même qu'un parvenu de fraîche date sur la scène de la politique et de la diplomatie. [5]

---

[5] Malgré l'étendue de ses possessions d'outre-mer, l'Angleterre ne peut éviter l'alternative angoissante d'une alliance avec le Japon ou avec les Etats-Unis. De même, la France sent de jour en jour la nécessité de mettre en valeur son empire colonial, si elle veut compter dans le monde.

Mais cessons de scruter l'avenir. Puisque Dieu seul en est le maître, laissons-lui le soin d'en résoudre les problèmes. Ayant monté de toutes pièces le drame de l'histoire humaine, ayant assigné son rôle à chaque acteur et marqué l'heure où il doit sortir de la coulisse et y rentrer, il n'aura pas nos perplexités. Ne quittons pas cependant le pays de l'oncle Sam sans jeter un coup d'oeil sur la place qu'y occupe le catholicisme.

On ne saurait trop regretter certes que tant d'immigrés irlandais et autres, faute de prêtres pour les suivre et les grouper, aient été se fondre dans la masse des indifférents ou même grossir les sectes protestantes. N'empêche que l'Eglise fait belle figure aux Etats-Unis, avec sa centaine d'évêques, ses centaines de paroisses, ses congrégations religieuses, et ses dix-huit millions de fidèles, qui ne se contentent pas d'être catholiques de nom, qui assistent aux offices, fréquentent les sacrements, paient généreusement pour l'entretien de leurs prêtres, de leurs écoles, de leurs oeuvres. Etant donné l'émiettement du protestantisme et l'excentricité des sectes nonconformistes, on peut dire qu'elle est la seule force religieuse, qui compte — la seule capable d'enrayer les progrès du socialisme et d'élever le peuple américain au-dessus du culte de Mammon. Si les pouvoirs publics comprenaient leur devoir et avaient vraiment à coeur l'intérêt des sujets qu'ils sont appelés à gouverner, ils ne se contenteraient pas de répondre à ses *desiderata*,[6] ils la combleraient de leurs faveurs. Mais, par notre temps de neutralité et de laïcisme, c'est peut-être leur demander plus qu'ils ne peuvent donner. Puissent-ils du

---

[6] En Europe on s'imagine parfois que l'Eglise aux Etats-Unis possède toute la latitude désirable, et volontiers l'on réclame la liberté comme en Amérique. C'est une erreur. L'Eglise sous l'égide du drapeau étoilé n'a pas pour l'éducation de ses enfants la liberté qui lui reviendrait en bonne justice.

moins lui épargner les tracasseries, voire les injustices, dont elle a été victime (ô honte!) dans des pays traditionnellement catholiques.[7]

* * *

Contrairement à ce que laisseraient supposer certains récits de voyage, la confédération des quarante-huit Etats, à laquelle préside l'hôte de la Maison Blanche à Washington, n'occupe pas tout le territoire de l'Amérique du nord. Sur sa frontière septentrionale existe une autre confédération, composée de huit provinces, beaucoup moins peuplée, mais embrassant des espaces encore plus vastes et ne contenant guère moins de ressources que sa voisine du sud. C'est le *Dominion* du Canada.

Nous quittons New-York en train-express à l'aube et, avant la fin du jour, nous sommes à Montréal, métropole commerciale, financière, industrielle du *Dominion*. A première vue rien ne la distingue d'une des grandes cités que nous venons de visiter. C'est la même activité, le même tintamarre de camions, d'autos, de tramways. Ce sont les mêmes magasins brillamment illuminés à l'électricité avec des articles de marque *yankee* et des enseignes en anglais. C'est du moins ce qui frappe nos yeux aux alentours de la gare où nous

---

[7] Notons en passant que certains dirigeants du catholicisme aux Etats-Unis ont un peu trop abondé dans l'esprit de leur temps et de leur pays. Si l'on ne pouvait condamner leur foi plutôt naïve dans la démocratie, il n'en était pas de même de leur préférnce pour les vertus actives au détriment de ce qu'ils appelaient eux-mêmes très improprement les vertus passives, telles que l'obéissance, l'humilité, l'amour de la solitude et de l'oraison. Je dis très improprement. Car il est manifeste qu'il faut encore plus d'énergie, plus de maîtrise sur soi, pour pratiquer avec constance ces dernières vertus que pour se livrer aux oeuvres de zèle. Mais l'*Américanisme*, au moins théoriquement, est chose du passé. Le pape a parlé, évêques et prêtres se sont soumis.

avons abordé. Mais à peine avons-nous circulé dans les rues, à peine avons-nous été introduits dans les écoles, dans les collèges, dans les églises, que nous revenons bien vite de notre première impression. Manifestement nous sommes dans une ville en très grande majorité française et non anglaise. Sur une population de 700,000 âmes, 500,000, nous dit-on, sont de langue française. A en juger par notre courte expérience, nous n'en sommes pas étonné.

Une visite à Québec achève de dissiper nos doutes. Certes, autant que les touristes américains, nous sommes sensibles à la splendeur de ce site merveilleux. Toutefois plus que le majestueux promontoire à pic, qui en est comme le point d'observation, plus que le château Frontenac, qui le domine, et qui, malgré ses allures d'édifice du moyen âge, n'est qu'un grand hôtel moderne, plus que ce fleuve qui se recourbe gracieusement en passant devant la vieille capitale comme pour laisser au navigateur le temps de la contempler mieux, nous aimons ces rues étroites, ces demeures à pignon, qui nous rappellent, à nous y méprendre, nos anciennes villes de province française. On nous nomme les villes et les villages qui font un cortège si pittoresque à la cité-mère : Lévis, Bienville, Beauport, Montmorency, Beaupré, Charlebourg, Ancienne et Jeune Lorette. En vérité ne croirait-on pas qu'une portion de la France de Louis XIV a été transportée toute vive en ces lieux? Puis nous pénétrons dans le magnifique palais législatif où siègent les députés. Discours, délibérations, projets de loi, tout est en français. Les syllabes de notre doux parler de France résonnent d'ailleurs partout sur notre passage. Nous descendons en bateau le Saint-Laurent. Quel délicieux spectacle que cette suite de sveltes clochers se détachant sur les deux rives du fleuve du milieu de gros villages aux maisons bien bâties, proprettes, qu'on nous dit peuplées d'enfants et où l'anglais est généralement inconnu! Faut-il parler de la

politesse, de la sociabilité, de la cordialité des gens? Cela n'est ni yankee, ni anglo-saxon. Cette fois, il faut bien nous rendre au témoignage de nos yeux et de nos oreilles et laisser notre coeur palpiter librement sous l'émotion qui le gonfle d'aise.

Oui, là, sur les bords du plus majestueux cours d'eau qui coule à travers l'Amérique du nord, sous la suzeraineté de la couronne britannique, la Nouvelle-France, la même qui a été fondée au 17e et 18e siècles par les héroïques colons et missionnaires qu'y ont envoyés nos rois, est bien vivante. Elle a survécu à la catastrophe de 1763 et aux efforts que ses vainqueurs ont faits durant près de cent ans pour l'étouffer. Elle a, à force d'endurance, conquis son autonomie. Elle possède maintenant un domaine bien à elle, un domaine fertile et d'un tiers plus étendu que celui de sa vieille mère-patrie. [8]

Par ses écoles, dont elle a la libre direction, elle transmet intacts, à chaque nouvelle génération, son esprit et le trésor des traditions ancestrales. Grâce au taux élevé de sa natalité, elle a déjà pu éparpiller sur toute la surface du *Dominion* des essaims considérables. Ces essaims, elle espère bien un jour les unir entre eux, les rattacher à la ruche natale, et ainsi agrandir son domaine, occuper peut-être toute la terre canadienne, qui lui appartient en somme, puisqu'elle a été découverte et défrichée en très grande partie par ses aïeux et fondateurs. Elle sait qu'on la trouve gênante, qu'on lui reproche des visées de conquête. Elle laisse dire, se contentant d'obéir tranquillement à l'ordre du créateur: *croissez et multipliez !* Elle n'ignore pas que c'est le plus sûr moyen

---

[8] Sans compter l'*Ungawa*. Car si l'on compte ce vaste territoire, encore peu connu, qui lui a été adjoint assez récemment, la province de Québec, le véritable *home* des Canadiens français, n'a pas moins de 1,800,000 kilomètres carrés.

de s'étendre. Ceux qui s'en plaignent n'ont qu'à la combattre par des moyens identiques. S'ils s'y refusent, qu'ils se résignent à disparaître. Le torrent de la vie ne s'arrête que devant un torrent semblable. Là où il trouve la place vide, il s'infiltre nécessairement !

Ce qui ajoute à notre joyeuse surprise, c'est que nous retrouvons là, non plus, comme dans la grande république voisine, une nation en formation s'efforçant de s'assimiler toutes sortes d'éléments héteroclites, mais une nation vraiment homogène, une race issue du plus pur sang de France, animée du vieux patriotisme, qui consiste dans le culte des ancêtres, de leur langue, de leur pensée, de leur religion, de la terre où reposent leurs cendres, et qui juge qu'on ne saurait faire trop de sacrifices pour la conservation de ces vénérables choses.

Sans doute la Nouvelle-France, en fait de population, n'en est encore qu'au point où se trouvaient les Etats-Unis au début du dernier siècle. Un autre Joseph de Maistre pourrait sans doute l'appeler, elle aussi, un enfant au maillot. Mais l'enfant est plein de sève, et d'une sève qui n'est mélangée d'aucun suc étranger. Il a fait ses preuves de résistance à tous les germes de mort, qu'ils lui soient venus de l'intérieur ou de l'extérieur. Il a des promesses certaines de vie. [9]

---

[9] On a dit que la confédération a été pour le Canada ce qu'avait été la guerre de sécession pour les Etats-Unis, voulant signifier par là qu'à partir de 1867, une nation canadienne, issue des différents éléments qui habitent le Dominion ou qui y sont importés, est en train de s'y former. L'affirmation n'est pas exacte. Les Canadiens français ne se refusent pas à l'union politique avec les autres provinces ; mais ils sont absolument rebelles à la fusion. Ce qu'ils veulent, c'est se propager avec leurs caractères ethniques, c'est s'accroître sans se déformer, c'est non pas fonder (car elle l'est déjà) mais faire toujours plus grande et plus prospère une Nouvelle-France, une France américaine. Les Anglais d'Ontario, orangistes pour la plupart, ne sont du reste pas moins opposés à la fusion. On ne saurait donc dire qu'une nation canadienne s'élabore, comme s'élabore

Hier, je ne pouvais trop déplorer que ce riche continent de l'Amérique du nord ait été perdu pour la France. J'étais envahi d'une grande tristesse à la pensée que dans cent ou deux cents ans il serait occupé par trois cent millions d'hommes à empreinte anglo-saxonne. Aujourd'hui mon coeur s'est un peu dilaté. Dans cent ou deux cents ans, je le sais maintenant, les Anglo-Saxons ne seront pas seuls en Amérique. Ils auront à compter avec une population catholique et française d'au moins cinquante millions d'âmes! Un rejeton de la patrie de saint Louis et de sainte Jeanne n'y aura pas été vainement transplanté. En dépit des trahisons, des lâches abandons, des persécutions, il aura vécu, il sera devenu un grand arbre, qui, d'année en année, ne fera que prendre des branches et une vigueur nouvelles. [10]

M. TAMISIER, s. j.

---

une nation américaine. Au Canada, il faudra se contenter de la bonne entente entre les deux grandes races qui s'y sont solidement implantées. Tout ce qui pourrait arriver, c'est que les Canadiens français, par la force de la natalité, parviennent à dominer une très grande partie du Dominion, non pas seulement la province de Québec (où ils sont déjà maîtres), mais tout l'est... et qui sait, tout le Canada.

[10] Ce sont là, à notre connaissance, les dernières lignes tombées de la plume de celui qui fut depuis quinze ans l'un de nos plus fidèles et de nos plus éminents collaborateurs. Le Père Tamisier aimait notre Canada. Les derniers mots de cet article sur ce qu'il faut penser de l'Amérique du nord constituent vraiment un bel adieu à sa patrie d'adoption. — E.-J. A.

Les dessous de l'histoire

CALLIERES, GOUVERNEUR DU CANADA

NOS historiens ont sans doute rapporté les faits de notre histoire comme il leur a été donné de les connaître, en les accompagnant de commentaires et d'appréciations mesurés au gré de leur esprit. Chacun d'eux, désirant surpasser son devancier, se sera documenté aussi soigneusement que possible. Aucun n'a voulu, admettons-le, être partial. Cependant, quelque travail qu'on ait dépensé pour découvrir les causes des événements, il est sûr que, dans bien des cas, même après une investigation soutenue, on n'a pas toujours réussi à découvrir tous les documents existants. Ce sera la tâche des chercheurs de l'avenir.

Dans l'histoire, il y a toujours des courants cachés qui déterminent les événements de surface. A distance, un lecteur peu attentif s'y peut laisser tromper, tandis que le véritable observateur s'arrête, examine, pèse les faits et les circonstances, et, à la suite de déductions logiques, pénètre davantage les raisons des choses.

Ce champ d'étude n'a pas été beaucoup travaillé chez nous. Pourquoi? Notre existence nationale au Canada date de trois siècles, et c'est depuis peu, relativement, que l'on s'est mis à fouiller le passé. Nos annales locales, à cause du transport outre-mer de documents des régimes français et anglais, étant bien incomplètes, nous avons dû envoyer des copistes travailler dans les archives d'Europe, à Paris ou à Londres. Dans l'intervalle — c'était inévitable — des légendes sont nées et se sont propagées. Mentionnons entr'autres celles du

Chien d'or,[1] du *Château Bigot*,[2] du *sauvetage du pavillon de Phipps devant Québec*,[3] de la *dépouille de Frontenac*, etc., Pour réduire toutes ces légendes à une juste proportion, il a fallu établir des preuves qu'elles n'étaient pas fondées, et c'est là une opération toujours longue et de patience. Evidemment, il faudra procéder de la même manière si l'on veut posséder dans leurs détails les faits et gestes qui entourent la narration généralemnt connue d'un événement historique quelconque. Qui nous dira, par exemple, le dessous des cartes dans la dernière partie jouée sur le sol de la Nouvelle-France entre Montcalm et Wolfe? Une revue serrée des allées et venues de l'ennemi à Québec au cours de l'été 1759 ne peut avoir qu'un résultat: faire douter que le génie seul du général anglais lui ait tracé son plan d'attaque dans la nuit du 12 septembre. Il y a certainement là l'intervention d'un traître.

Les gouverneurs du Canada français ont été nommés par la faveur de leurs amis. Champlain doit cet honneur aux directeurs des compagnies qui l'avaient vu à l'oeuvre et appréciaient son mérite. Daillebout fut recommandé par Maisonneuve. Montmagny doit sa nomination à Razilly et aux chevaliers de Malte. De Mézy fut nommé à la demande de Mgr de Laval. Frontenac, de même, passe gouverneur de la Nouvelle-France grâce à l'influence de ses parents. Nous pourrions ainsi continuer la liste jusqu'au dernier titulaire.

Pour Callières seul, il en fut autrement. Apprenant le décès de Frontenac, il désire la place, et, sur sa propre initia-

---

[1] La plaque et son quatrain, historiquement parlant, n'ont rien à faire avec le roman de Kirby (voir B. R., Hist., vol. 1915, p. 270).

[2] Le château qui n'a jamais été à Bigot.

[3] Enlevé dans un canot et non de la façon dont parlent Marmette et Fréchette.

[4] Que Mme de Frontenac aurait refusé de recevoir le coeur de son mari, etc... (voir *Frontenac et ses amis*, par Myrand).

tive, force, si l'on peut dire, la main royale à lui accorder cette haute marque de faveur. Comment s'y prit-il? Comme il n'eut pas tout-à-fait le champ libre, qu'un rival s'interposa pour lui nuire, qu'il dut employer la ruse, que même il faillit tout perdre au dernier moment, nous avons voulu connaître les détails de cet épisode du régime d'autrefois. Nous y avons trouvé matière à une jolie nouvelle à la Jules Verne, croyons-nous, qui garde pourtant son caractère historique. Garneau, Ferland et plusieurs autres historiens consacrent à peine une ligne à l'avènement de M. de Callières comme gouverneur du Canada. Que pouvaient-ils dire de plus? C'est tout ce qu'ils savaient. M. Gédéon de Catalogne, un officier canadien du temps, est moins laconique. Cependant il oublie plus d'un point dans le mémoire qu'il nous a laissé. On ne saurait le lui reprocher, c'étaient des choses qu'il ignorait. Son récit, tout incomplet qu'il est, nous paraît très précieux. Ayant excité notre curiosité, il nous a poussé dans la voie des recherches avec le résultat que nous soumettons au lecteur.

* * *

La nouvelle de la paix conclue par le traité de Ryswick entre les grandes puissances européennes parvint à Frontenac au printemps de 1698. Lord Bellomont, gouverneur de New York et du Massachusetts, fut le premier à l'en aviser, les navires d'Europe arrivant plus tôt le printemps à New York qu'à Québec. Le colonel Schuyler, gouverneur d'Albany, vint remettre à Frontenac, en même temps qu'une lettre très courtoise, dix-neuf prisonniers français. Lord Bellomont offrait de plus à s'engager à la libération de tous les Français détenus par les Iroquois. Frontenac promit sur le même ton la liberté à ses prisonniers anglais. Quant aux Iroquois,il revendiqua son droit de traiter directement avec eux, déclarant

qu'ils avaient été sous la domination française bien avant que les Anglais fussent établis à New York. Par contre, ces sauvages, dont on disposait ainsi, déclaraient de leur côté qu'ils n'étaient sujets ni de France ni d'Angleterre, ni non plus liés par aucun traité conclu avec l'une ou l'autre nation.

N'ayant plus à s'occuper des Anglais, les Canadiens s'employèrent au problème iroquois, toujours grave. L'attitude des sauvages de l'ouest inquiétait les commandants français de ces postes lointains, tandis que les peuplades du sud nous étaient ouvertement hostiles. L'été de 1698 se passa donc dans des démarches pacificatrices auprès de ces gens. Callières conduisit les négociations sous la direction du gouverneur de la colonie. Frontenac, parvenu à un âge avancé, se reposait de ces détails sur Callières qu'il savait très entendu. Callières se trouvait être comme le lieutenant du gouverneur, car, par provisions royales, le cas échéant, il devait assumer l'administration du pays. A cause du caractère méfiant et fourbe des Iroquois les pourparlers de paix n'avançaient guère. Les Français voulaient les détacher complètement des Anglais. Ceux-ci considéraient le pays des Cinq Nations comme leur et suscitaient constamment, en secret, ces farouches adversaires contre l'ennemi traditionnel : le Français.

Vint l'automne de 1698. Les canots pour les postes d'en haut — comme l'on disait alors en parlant de l'ouest — étaient partis de Montréal depuis quelque temps chargés de marchandises destinées au ravitaillement des forts. On s'en allait continuer la traite des fourrures. Durant les jours précédant le départ de cette importante flottille — il y avait des bateaux pour les forts de Niagara, Détroit, Michilimakinac, Sault-Sainte-Marie, Nipigon, lac des Bois, etc — tout n'était qu'entrain, excitation. Puis, la vie se fit tranquille, pour tous les mois de l'hiver, toujours à cause de l'inactivité et de la cessation des relations avec les autres parties du pays. Pas

de nouvelles de la mère-patrie! Pas d'expéditions contre les Iroquois! Silence et inaction! Chacun s'occupait à rendre son habitation aussi chaude que possible, afin de parer aux rigueurs de la froide saison.

Les distractions cependant ne faisaient pas complètement défaut. On cherchait à varier la monotonie de ces longs jours d'une façon agréable. Or, le 30 novembre 1698, en son château de la pointe qui porte son nom, sur l'emplacement où fut jadis la maison de Maisonneuve, M. de Callières avait convié quelques-uns des principaux habitants de la petite ville pour la soirée. Il donnait les violons! Une trentaine de personnes, l'élite de Montréal, réunies en assemblée joyeuse, animaient le vaste salon du gouverneur. La musique et le chant alternaient. Des danses gracieuses, inventées à la cour du grand roi, étaient joliment exécutées par de jeunes couples. Ailleurs, quelques fervents du pharaon et du lansquenet risquaient quelques pistoles sur le tapis vert. D'autres groupes enfin devisaient galamment, dans le ton d'alors, sur des motifs légers. M. de Callières, assis près de M. et de Mme de Vaudreuil, charmé de l'entrain qui régnait, souriait d'aise et de contentement. La fête allait vivement son plein lorsque soudain le marteau pesant de la porte de la rue retentit secoué par une main impérieuse. Pas un invité n'avait fait défaut. Qui pouvait venir ainsi déranger la fête? Instinctivement tout mouvement de danse, de cartes et de parole ou de verbe s'arrêta et les regards se fixèrent sur l'entrée du salon. Bientôt le majordome apparut et annonça à voix haute: " Service du roi! M. de Courtemanche! " M. de Callières s'approchant, reçut du nouvel arrivé un large pli scellé et bordé de noir. Etait-ce quelque sinistre présage? Il rompit le sceau. Le pli émanait de M. François Prévost, lieutenant du roi à Québec. Se tournant vers ses hôtes, M. de Callières, la voix émue, leur fit part du décès du gouverneur général,

M. le comte de Frontenac, arrivée à Québec, le 28 novembre. Par le fait même, M. de Callières devenait temporairement gouverneur du pays. En effet, par provisions du 4 juin 1689, le roi en avait ainsi réglé, advenant la mort ou l'absence de M. de Frontenac. A supposer que la promotion de M. de Callières devint permanente, elle causerait une série graduelle de vacances. Mais l'intendant Champigny et M. de Vaudreuil jouissaient d'un grand crédit à la cour et ils aspireraient sans doute à cette succession. La lutte s'ouvrait entre les trois personnages. Comme le succès de l'un ou de l'autre créérait toujours des vides à remplir, la même pensée vint à tous spontanément. Une étincelle de convoitise brilla dans les regards un instant voilés à l'annonce du décès. La fête ne pouvait continuer. Les invités allaient partir. M. de Callières prononça : " M. de Courtemanche va nous précéder à Québec. Il y retournera de bonne heure demain dans la matinée. Il se chargera volontiers de vos lettres, s'il vous plaît d'écrire à Québec. Je vous prie donc de les envoyer ici." Et il garda M. de Courtemanche pendant que les autres se retiraient.

Le gouverneur de Montréal savait fort bien que Vaudreuil ou Champigny ambitionnaient la succession de Frontenac. Afin de les mettre hors de cause, ou tout au moins pour gagner du champ sur eux, il imagina une vraie ruse de Normand. Il retint les lettres dont devait se charger Courtemanche et lui en confia d'autres : pour le colonel Schuyler d'Albany, pour lord Bellomont de New York et pour son frère François de Callières à Versailles. Lui ayant remis une bourse bien garnie il lui enjoignit d'arrêter à Sorel chemin faisant, puis, la nuit venue, de bifurquer et de gagner New York sans délai, et là, de s'embarquer sur le navire le plus rapide qu'il trouverait et de cingler vers la France. Il lui recommanda de faire diligence comme s'il eut le diable à ses trousses !

Courtemanche était bien l'homme d'une pareille besogne. Endurci à la fatigue par les longs voyages dans les bois et sur les eaux, rompu aux habitudes des sauvages, il ne craignait rien. A Sorel, il attendit la nuit, et son canot, changeant de route, s'élança, sous les efforts de vigoureux nageurs, vers la Nouvelle-Angleterre, en remontant la rivière Chambly et en coupant court à travers les lacs Champlain et Saint-Sacrement. A Albany, il relaya et engagea des hommes nouveaux. L'Hudson fut vite parcouru. A New York, il y avait encore quelques navires en partance pour l'Europe, et, grâce à la lettre adressée au comte de Bellomont, Courtemanche put louer un brigantin, fin voilier, et mettre, tout de suite, le cap sur La Rochelle.

La dépouille de M. le comte de Frontenac était exposée au chateau Saint-Louis. Pendant quelques heures, les notables du pays défilèrent auprès de ces restes illustres. On ne tarda guère à remarquer l'absence de M. de Courtemanche. MM. de Champigny et de Vaudreuil comprirent immédiatement qu'ils allaient être joués. Etait-il trop tard pour tenter de mater le fin Normand? Ils se concertèrent aussitôt avec quelques amis. Le mois d'avant, c'est-à-dire en novembre, M. Léger de la Grange, fameux corsaire québecquois, avait armé en course son brigantin pour une croisière sur les côtes de l'Acadie, vers Pontagoüet. En dépêchant un homme sûr, accoutumé à la vie des bois et bon marcheur, il arriverait peut-être au moment où De la Grange serait à la rivière Saint-Jean. La lettre de l'intendant Champigny équivalente à un ordre lui enjoindrait de prendre son messager à bord et de faire voile vers la France. Ce messager porterait au ministre la nouvelle du décès de Frontenac. Un autre pli demanderait la place vacante. Le ministre alors, c'était M. de Pontchartrain. Si De la Grange n'était pas à Pentagoüet et qu'il y eut là un autre vaisseau, il fallait que le porteur des dépêches de

Champigny fut un homme déterminé, entendu aux affaires de la mer, capable de se jeter dans une barque et d'entreprendre la traversée. D'un commun accord on choisit Amiot de Vincelotte, dévoué à Vaudreuil et à Champigny, navigateur émérite, maître de barque brave et hardi. Il partit le soir, descendit jusqu'à l'île Verte, dévia vers le sud, franchit le lac Témiscouata et suivant la route établie arriva sans encombre au fort de Pentagoüet. Par bonheur le navire qu'il cherchait s'y trouvait prêt à appareiller pour la haute mer.

C'est donc à peu près en même temps que les deux Canadiens prirent la mer. Le voyage ne leur apporterait peut-être pas la gloire ni la fortune, mais ils étaient en droit d'en attendre quelque bien sans compter la satisfaction d'amour-propre à arriver bon premier. Courtemanche se doutait bien qu'il aurait un concurrent dans cette course. M. de Callières le lui avait fait pressentir en lui recommandant une extrême diligence. Nous n'avons pas le journal du bord des deux vaisseaux rivaux. Nous ignorons donc les phases de la course. Mais ils ont dû marcher touts voiles dehors, autant que possible, c'est évident.

* * *

Pendant que les vaisseaux bondissent sur les flots agités, aussi rapides que les nobles coursiers de Neptune, considérons brièvement quel appui chaque parti comptait mettre en jeu. Cela nous permettra de juger si Callières avait raison d'entourer de mystère les débuts de son entreprise. De quelle influence chacun disposait-il auprès du trône? Pour lequel eussiez-vous parié? La hâte de Callières à faire partir son messager et surtout le secret qu'il garda sur ce départ indiquent clairement qu'il redoutait l'entrée en lice de l'intendant. Egalement, il faut bien croire que Champigny ne déses-

pérait pas du succès quoiqu'il lançât son émissaire environ deux jours en retard.

M. de Vaudreuil qui se rangea avec Champigny et lui donna un coup de main était d'une très ancienne famille, à filiation connue depuis 879 et alliée aux Rochefort, Lauzières, Toulouse de Lautrec, Montesquieu, Narbonne, Lévis de Léran, etc. Champigny était parent des Richelieu, du maréchal de la Meilleraie, du chancelier d'Aligre et des ducs de Choiseul. Un frère de l'intendant était évêque de Valence, un autre chef d'escadre, un autre encore parent des Prouville. Il avait un cousin évêque de Clermont et un autre gouverneur de Béthune. La femme de l'intendant enfin était cousine des Laval de Montmorency. De plus, cette famille ayant occupé plusieurs charges importantes, sa puissance à la cour était incontestable.

D'autre part, le père de Callières s'était attaché aux Goyon, princes de Matignon, maréchaux de France, et aux d'Orléans-Longueville. Il avait dû son poste de gouverneur de Cherbourg à l'appui de ces deux illustres familles. De son côté, François, frère de notre Callières, était tout dévoué aux intérêts de ces deux maisons. Il s'était employé efficacement à l'élection du duc d'Orléans-Longueville au trône de Pologne. L'affaire était en bonne voie quand le duc perdit la vie au passage du Rhin. Il avait rendu aussi des services au roi en aidant, en sous main, à une prompte solution d'un atermoiement où l'honneur, ou plutôt l'arrogance pointilleuse pour les préséances entre les plénipotentiaires, retardait indéfiniment la conclusion du traité de Ryswick.

Le fait vaut d'être raconté avec quelques détails. Pour la rédaction de ce traité, l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la Hollande et la France étaient représentés par leurs ambassadeurs. Autant de délibérants, autant de portes d'entrées dans la salle des réunions. L'heure des séances venue les portes

étaient supposées s'ouvrir en même temps. Il ne fallait pas qu'une porte fut ouverte plus vite que l'autre, sinon on recommençait. Dans l'embrasure de chaque porte se présentaient alors, graves et majestueux, les puissants ministres. Ils entraient lentement. Si l'un d'eux faisait un pas plus vite qu'un autre,aussitôt il devait rentrer dans sa chambre, et tout recommençait. Si l'on arrivait à point ensemble, chacun à son siège, alors on s'inclinait et on saluait. Mais si l'un croyait avoir salué plus tôt que les autres, il se considérait lésé, et tout était encore à reprendre ! Il en était ainsi pour toute chose. Aussi bien, traitée de la sorte, l'affaire menaçait de s'éterniser. Le geste hautain et arrogant de ces ambassadeurs pour conclure une question si grave peut nous paraître mal placé et ridicule. Mais si l'on songe qu'à cette époque pour le prétexte le plus futile l'on mettait l'épée à la main et que souvent une perte de vie s'en suivait, il ne faut plus s'étonner. C'était dans les moeurs. En ce temps-là, on admettait qu'un ambassadeur représentait la personne même de son maître. En conséquence, l'ordre des préséances entre les divers ambassadeurs dans les cérémonies officielles était très important. Leur âge, d'autre part, ou leurs qualités particulières n'avaient rien à y voir. Il était admis que le représentant de l'empereur passait le premier. Mais l'envoyé de France prétendait à marcher le second, ce à quoi l'envoyé d'Espagne ne prétendait pas moins. En 1661, à Londres, cette compétition tourna mal. Lors de l'entrée solennelle de l'ambassadeur de Suède, le carrosse du baron de Watteville, représentant de Philippe IV, voulut prendre le pas sur celui du comte d'Estrades, représentant de Louis XIV. Ce fut une bataille avec morts et blessés. Les gens de l'ambassadeur de France moins nombreux dûrent céder. Aussitôt, Louis XIV exigea des excuses de son beau-père. Il les obtint avec la révocation de Watteville et la promesse que les ambassadeurs d'Espagne renonceraient désormais dans toute l'Europe à concourir avec les

siens. Peu après (1662), comme le roi d'Angleterre prétendait que les vaisseaux étrangers eussent à saluer les premiers son pavillon sur les mers d'Angleterre, Louis XIV écrivit une lettre très fière (un peu trop même pour le bon goût) et Charles II dut céder. Enfin, la même année (1662), on eut à Rome l'affaire de la garde corse. Le roi avait envoyé auprès du Saint-Siège le duc de Créquy, le moins patient des hommes, et il lui avait donné pour instructions secrètes de se montrer insupportable. Créquy réussit sur l'heure, car si son premier entretien avec le Saint-Siège fut froid, le second déjà fut aigre et le troisième tout à fait orageux. Alexandre VII et ses cardinaux n'étaient pas accoutumés à se voir traités de la sorte! Le 20 août 1662, une rixe s'éleva entre des gens de M. de Créquy et plusieurs soldats corses du pape. Secourus par leurs camarades, ceux-ci tirèrent sur le palais Farnèse et sur le carrosse de l'ambassadrice. A l'instant, Créquy sort des Etats du Saint-Siège et le roi confisque Avignon, puis rassemble une armée à grand bruit. Finalement le Saint-Père dut licencier sa garde corse, élever une pyramide expiatoire et aussi accorder satisfaction aux ducs de Parme et de Modène, protégés de Louis XIV, sur certains territoires. Enfin, en juillet 1664, le cardinal Chigi vint lire à Fontainebleau une déclaration d'excuses!

M. François de Callières, ayant rendu un service particulier au roi dans cette redoutable affaire des préséances à la rédaction du traité de Ryswick, on comprend qu'il jouissait d'une faveur peu commune. Aussi Louis XIV l'avait-il fait marquis. Ajoutons que M. François de Callières était l'un des quatre secrétaires du cabinet du roi [5] et qu'il était de l'Académie française.

---

[5] Il n'y avait que quatre secrétaires du cabinet du roi. Le premier tenait la plume, c'est-à-dire qu'il écrivait au nom de son auguste maître. Il contrefaisait, paraît-il, à tel point l'écriture du roi que presque tous s'y trompaient! Les trois autres secrétaires avaient leur entrée chez le roi, ce qui était très prisé.

C'est à Versailles que M. de Courtemanche se rendait pour voir ce puissant marquis François de Callières, tandis que M. Amiot avait quelques milles de plus à parcourir. Si tous les deux eussent eu Paris comme objectif, il est probable que Champigny aurait été l'heureux gagnant. Une heure d'intervalle seulement sépara l'arrivée des deux envoyés pour l'accomplissement de leur mission. François de Callières, à titre de secrétaire du cabinet du roi, avait ses entrées chez le souverain. Au reçu de la lettre qu'apportait Courtemanche, il passa chez le roi, lui annonça la mort de Frontenac et sollicita cette charge pour son frère. Comme cadeau du nouvel an le roi acquiesça gracieusement. La parole royale était à peine engagée que le ministre se présentait à son tour et exposait sa requête : " Sire, j'ai le regret de faire part à Votre Majesté du décès d'un de ses fidèles serviteurs. M. de Frontenac, gouverneur du Canada, est mort le 28 novembre dernier. " Louis XIV aimait toujours à paraître le mieux informé dans son royaume. Cela flattait sa vanité. A l'occasion il le laissait voir. Ce fut donc avec un vif plaisir qu'il put dire à son ministre qu'il savait déjà ce qu'il venait lui annoncer. M. de Ponchartrain comprit que l'envoyé de M. de Callières avait devancé celui de l'intendant Champigny. — " Plaira-t-il à Votre Majesté de nommer un successeur bientôt à M. de Frontenac ? " — " C'est fait, repartit le monarque. J'ai choisi M. Hector de Callières. " — Sur ce le ministre s'inclina. — Hector de Callières, d'après sa propre initiative, si l'on peut dire, se faisait ainsi nommer gouverneur du Canada.

La saison d'hiver retint à Paris les deux envoyés canadiens, Amiot et Courtemanche. Au printemps de 1699, lorsque la navigation reprit son cours, ils revinrent au pays. Le port de New York étant ouvert aux navires d'Europe beaucoup plus à bonne heure que celui de Québec, le marquis François de Callières put aviser son frère plus tôt. Il lui conseil-

lait en même temps de demander à Pontchartrain le gouvernement du Canada, tout comme si le roi ne le lui avait pas donné, afin de ménager les sentiments du ministre et ne pas l'avoir en opposition durant son terme d'office. C'est ce qui explique que la lettre de M. Hector de Callières au ministre soit datée du 2 mai 1699, alors que les provisions royales l'étaient du 20 avril.

" Dès le petit printemps — raconte Gédéon de Catalogne — M. de Callières envoya des ordres pour que toutes les troupes vinssent camper à Montréal pour une revue générale. Quand elles furent assemblées et rangées en bataille, Callières fit dire à M. de Vaudreuil de le faire avertir dès que la revue serait faite, car il voulait voir défiler les troupes devant lui et il ordonna que les officiers le saluassent de la pique. L'ordre en fut donné aux troupes. M. de la Durantaie, qui était le plus ancien capitaine par son rang du régiment de Carignan (d'après une ordonnance de 1675 de Paris c'était au plus ancien officier de commander), opina contre et fit connaître que ce salut n'était dû qu'aux princes ou maréchaux de France. M. de Vaudreuil par son major en fit porter la parole à M. de Callières. La chose fut longtemps indécise. Enfin arriva M. de Callières dans sa calèche d'où il ordonna aux troupes de défiler et de lui faire le salut. M. de Vaudreuil lui dit que c'était contre les ordres du roi et qu'il ne le ferait que par un ordre écrit. On fit apporter une caisse de tambour et l'ordre y fut écrit dessus et le salut se fit. Parmi tous ces mouvements, il y avait de la partialité. M. de Callières avait sa cour et M. de Vaudreuil la sienne. La plupart étaient fort embarrassés ne sachant sur qui le gouvernement tomberait. Dans cette attente chacun raisonnait. "

M. de la Durantaie avait un grain de rancune contre M. de Callières, c'est pourquoi il refusait de rendre le salut demandé. La nomination officielle de Callières n'était pas

encore parvenue au Canada et beaucoup croyaient que Champigny passerait gouverneur. En 1690, M. de la Durantaie commandait au poste de Michilimakinac avec droit de faire le trafic des fourrures. La paie des capitaines en Canada ne pouvait suffire aux besoins de la vie, surtout si l'officier avait une famille. M. de la Durantaie était venu ici avec le régiment de Carignan. Callières arrivé en 1684, lui fit perdre en 1690 le poste de Michilimakinac pour en favoriser un frère d'armes du régiment de Navarre, Louis de la Porte, plus connu sous le nom de sieur de Louvigny. De la Durantaie en voulut toujours à Callières et lorsqu'il sut positivement que celui-ci était le nouveau gouverneur du pays il demanda un congé, passa en France et ne revint qu'en 1703 après le décès de Callières.

Comme on le voit, presque tout un petit drame s'est développé autour de la nomination de M. de Callières. Ce qui démontre que, alors comme aujourd'hui, en tout temps, la course aux charges publiques s'est toujours pratiquée et que tout fait historique, si menu soit-il, peut être entouré de circonstances fort intéressantes, généralement inconnues, mais que de patientes recherches amènent à découvrir. Ce sont les dessous de l'histoire.

Régis ROY.

A travers les faits et les oeuvres

La conférence de Gênes. — L'imbroglio. — L'attitude de la Russie. — M. Barthou à Paris. — Le gouvernement soviétique et la propriété privée. — Une pierre d'achoppement. — Avortement de la conférence. — On essaiera de se reprendre à la Haye. — MM. Lloyd George et Barthou. — Le programme de la réunion de la Haye. — M. Poincaré et le parlement français. — Débats violents. — Vote de confiance. — En Angleterre. — Un échec ministériel. — Retour de M. Lloyd George. — Son exposé à la chambre des communes. — Forte majorité. — Un autre débat. — Majorité diminuée. — La question irlandaise. — Un écheveau embrouillé. — Coup d'oeil rétrospectif. — Le choc des factions. — Situation périlleuse. — Le compromis Griffith-Valera. — Ses dangers. — Pourparlers à Londres. — Politique expectante. — La constitution de l'Etat libre. — Les élections d'Irlande. — Défaite de Valera. — Un crime. — Au Canada.

DANS notre dernière chronique nous avons essayé de décrire en quoi consistait l'imbroglio de Gênes. L'attitude de la Russie, qui semblait vouloir dicter des conditions aux puissances européennes, et qui avait conclu subrepticement un traité avec l'Allemagne, rendait imminente l'avortement de la conférence. La France ne dissimulait pas ses soupçons et redoutait le résultat des tentatives faites par M. Lloyd George pour capter le gouvernement soviétique. A un moment donné, au commencement de mai, M. Barthou, vice-président du cabinet français et président de la délégation française à Gênes, est parti pour Paris afin d'aller conférer avec M. Poincaré. Les délibérations entre eux et les autres membres du ministère ont surtout porté sur un pacte de non-agression proposé par le premier ministre britannique et la condition posée à la Russie de rendre aux propriétaires étrangers les biens confisqués et naturalisés par le soviet moscovite. Sur ce dernier point la Russie n'of-

frait qu'un mode de compensation plus ou moins illusoire. La Belgique le repoussait absolument et la France a résolu d'appuyer son attitude.

Après le retour de M. Barthou à Gênes, les pourparlers, les échanges de mémoires se sont poursuivis. L'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'entrer dans le détail de toutes les questions soulevées. Vers la fin de ces négociations le point capital a paru être celui-ci: " Quelle sera l'attitude des Russes à l'égard des biens des étrangers nationalisés par le gouvernement soviétique? " Et la réponse a été évasive, les délégués russes suggérant en dernière analyse la nomination d'une autre commission chargée de continuer les pourparlers après la clôture de la conférence de Gênes.

Celle-ci a terminé ses séances le 19 mai. Elle avait siégé trente-neuf jours et n'avait pu réussir à trouver une solution aux problèmes qu'elle avait entrepris de résoudre. Au cours de ses études et de ses travaux, plus d'une fois des divergences s'étaient produites entre les délégations anglaise et française, entre MM. Lloyd George et Barthou. Cependant, celui-ci a prononcé, avant son départ de Gênes, le 20 mai, des paroles plutôt optimistes relativement à l'entente anglo-française. Il a eu un mot heureux au sujet de la conférence, qu'il a appelée " l'enfant de Cannes ", et qui, d'après lui, était en bonne santé. " Je ne vois pas de raison, a-t-il ajouté, pour que l'enfant ne puisse pas se rendre sain et sauf à la Haye pour y grandir. Le plus grand danger était qu'il ne constituât une cause de division entre les parrains venus à Gênes en tant qu'alliés. Je ne fus pas toujours d'accord avec M. David Lloyd George. En fait, nous avons eu de très graves difficultés depuis le premier jour. Mais je veux affirmer que les relations entre la Grande-Bretagne et la France sont meilleures aujourd'hui qu'à l'ouverture de la conférence. "

Pour résumer la situation, la conférence de Gênes n'a

rien réglé. Elle a tout laissé en suspens. Et elle a simplement décidé qu'une nouvelle conférence aurait lieu à la Haye, durant le mois de juin, entre deux commissions d'experts, l'une nommée par les puissances représentées à Gênes, moins la Russie, l'autre par cette dernière.

Voici un résumé des résolutions prises à cette fin. Nous le donnons d'après une dépêche de la presse associée : " Nomination d'une commission par les puissances pour examiner les divergences d'opinion qui existent entre le gouvernement bolchéviste et les autres gouvernements et pour rencontrer une commission russe ayant la même mission à remplir. Transmission au gouvernement soviétique d'ici le 20 juin des noms des pays représentés dans la commission non russe et des noms des membres de cette commission. En retour, communication aux autres gouvernements des noms des membres de la commission russe. Ces commissions seront appelées à étudier les problèmes des dettes, des biens privés et des crédits. Les membres des deux commissions promettent d'être à la Haye le 26 juin. Elles s'efforceront d'arriver à passer des résolutions conjointes sur les problèmes mentionnés plus haut. Pour permettre aux commissions de procéder paisiblement à leur travail et en vue de rétablir la confiance réciproque entre les peuples, le gouvernement soviétique et les républiques qui lui sont affiliées d'une part et les autres gouvernements d'autre part s'engagent à s'abstenir de tout acte d'agression et de propagande subversive. Le *statu quo* restera en vigueur pendant quatre mois après la fin des travaux des commissions. " Ceci indique suffisamment la nature et l'objet de la réunion de la Haye.

Les puissances européennes ont fait un effort pour déterminer les Etats-Unis à y participer. Mais le gouvernement de Washington a refusé. La France de son côté n'a manifesté aucun enthousiasme pour cette nouvelle conférence. De

prime abord, M. Poincaré a laissé entendre que le gouvernement français n'enverrait des délégués en Hollande que moyennant deux conditions, savoir : la conférence aura pour but de discuter des questions économiques et elle ne sera composée que d'experts, ce qui exclut virtuellement les hommes politiques et les diplomates. Ultérieurement le premier ministre français a adressé aux puissances un mémoire où il a exposé les vues de son gouvernement. Il a demandé que les Russes retirent leur mémoire du 11 mai, qui contenait des prétentions insoutenables, et il a réitéré l'opposition de la France à tout arrangement qui permettrait au gouvernement soviétique de disposer des biens des étrangers en Russie. Le cabinet britannique a répondu à cette note en disant qu'il est impossible de demander à la Russie de retirer son mémoire du 11 mai. D'autre part il a déclaré que les délégués anglais auront le caractère d'experts et non de plénipotentiaires et il a reconnu que les biens des étrangers doivent être remis ou les propriétaires indemnisés. Sur réception de cette pièce, M. Poincaré a adressé à Londres un nouveau memorandum dans lequel il a exprimé sa satisfaction de ce que le gouvernement anglais admettait ses vues relativement au caractère d'experts des commissaires envoyés à la Haye. Il a exprimé, en outre, le désir de voir des spécialistes aller en Russie pour y étudier la situation sur les lieux, avec le consentement du gouvernement moscovite, bien entendu. Il a insisté sur la nécessité de la restitution des biens enlevés aux étrangers pour mettre à effet le régime communiste. Après cet échange de mémoires, le cabinet français a décidé de nommer des experts qui participeront aux délibérations de la Haye.

C'est le 15 juin qu'elles se sont ouvertes. On y a remarqué l'absence des hommes politiques en vedette. Et ceci donne à espérer qu'il s'agit vraiment et uniquement d'une conférence économique. Parmi les principaux délégués on remar-

que sir Philip Llyod-Greame, pour l'Angleterre, M. Charles Benoist, pour la France, le baron Avezzano, pour l'Italie, M. Sato pour le Japon, M Cattier pour la Belgique, et M. Van Karvebeek pour la Hollande. Les journaux ont annoncé que M. Jaspar, le ministre des affaires étrangères belge, et M. Poincaré ont eu une entrevue dans laquelle ils se sont entendus pour que les deux pays adoptent une attitude commune. Les experts russes ne sont arrivés qu'en second lieu et il y aura communication entre les deux commissions seulement après qu'elles auront procédé de part et d'autre à un travail préliminaire.

* * *

Durant tous les pourparlers, toutes les négociations, toutes les fluctuations qui ont marqué la tenue de la conférence de Gênes et l'organisation de celle de la Haye, de même que pendant les discussions relatives aux paiements dûs par l'Allemagne, M. Poincaré a eu l'appui du parlement français. Il a dû affronter des séances orageuses. Durant un débat les socialistes ont fait une manifestation furibonde et lui ont jeté à la figure le nom de "Poincaré-la-guerre". Mais faisant face aux énergumènes de l'extrême gauche le premier ministre s'est écrié: " J'ai méprisé ces attaques dans les journaux, mais quiconque les répétera ici sera appelé à en rendre compte." Et la majorité lui a fait une ovation.

Dans une autre séance, le 1er juin, M. Poincaré a fait un exposé de sa politique étrangère. Voici quelques-unes de ses déclarations: " Le désir de la France de maintenir son accord avec les alliés est très vif, mais elle ne peut sacrifier ses droits et elle agira seule en cas de violation flagrante du traité de Versaillês. Elle ne veut que l'exécution de ce traité et désire la reprise des relations normales avec l'Allemagne, mais ne peut ignorer le ferment de haine qui s'amasse dans

ce pays. Il ne comprend que l'argument de la force. Le meilleur moyen d'obtenir la paix est de garder notre vigilance et notre force. Je n'hésite pas à dire que nous sommes les champions de la paix. Le meilleur moyen de maintenir la paix en Haute-Silésie et sur les bords du Rhin, comme partout ailleurs, est de ne pas faire deux choses distinctes de la paix et de l'exécution des traités. La première condition pour qu'une paix soit durable et avantageuse consiste à ne pas la fonder sur le mépris des traités et la violation du droit international. Si la conférence de Gênes a avorté au point de vue politique, elle a réussi au point de vue économique et financier. Nous en avons signalé les avantages. La reconstruction financière et économique de l'Europe peut se faire sur les bases de la conférence de Gênes. Le travail technique fait à Gênes demeure et le jour viendra où il portera ses fruits."

Au sujet de la conférence de la Haye, M. Poincaré a prononcé les paroles suivantes: "Le gouvernement refusera de prendre part à toute conférence politique. Les Etats-Unis ne veulent pas être représentés à une conférence politique et rien ne peut être fait sans les Etats-Unis. Le gouvernement français restera en contact avec ses anciens alliés, avec les Etats-Unis et les anciennes puissances neutres, et enverra des experts à la Haye pour assister à la conférence des experts." A un autre moment de son discours, le premier ministre s'est écrié: "La France ne veut que l'exécution du traité de Versailles qui n'a pas été fait dans son intérêt seulement, mais qui a été signé par vingt-sept nations. Pourquoi faudrait-il demander à la France de sacrifier ses droits garantis lorsqu'elle a servi de champ de bataille à ces vingt-sept nations? Le traité nous donne le droit, en cas de violation, de prendre des mesures militaires sans la coopération de nos alliés." La conclusion de ce débat a été l'adoption d'un vote de confiance

à une énorme majorité en faveur de M. Poincaré et de sa politique.

* * *

Le parlement anglais, de son côté, a assisté à des discussions très vives et a vu se produire des incidents assez graves. Le 17 mai, au moment où se terminait la conférence de Gênes, et avant le retour de M. Lloyd George, son cabinet a subi une défaite dans la chambre des communes. Il s'agissait de savoir si les instituteurs seraient appelés à contribuer cinq pour cent de leurs salaires au fonds de retraite, ce qui aurait épargné au budget une somme de 2,500,000 louis sterling. Le gouvernement insistait pour faire adopter cette mesure. Lord Robert Cecil proposa l'ajournement du débat et le ministère s'y opposa. Le vote fut de 151 pour et 148 contre l'ajournement. C'était incontestablement une défaite ministérielle. Toutefois elle n'a pas entraîné de crise. Le cabinet n'a pas considéré que ce fût là un vote de non-confiance. Mais son prestige s'est trouvé considérablement amoindri.

Quelques jours après, cependant, il a retrouvé sa majorité. De retour de Gênes, M. Lloyd George a fait un exposé de ce qui s'est passé à la conférence. Il a parlé pendant une heure et demie avec une grande habileté. Son éloquence est faite de clarté, de précision, de plausibilité. Même quand il a tort il sait se donner les apparences d'avoir raison. Il a rappelé quels étaient les objectifs de la conférence de Gênes. Il s'agissait surtout de dissiper l'atmosphère de guerre qui existe encore en Europe malgré la paix. Il a parlé longuement de la situation russe. D'après lui elle comporte trois alternatives. La première est la force, qui a fait faillite. Personne ne l'a suggérée à Gênes. La deuxième est l'abandon de la Russie à son sort. M. Lloyd George soutient que cela

est périlleux, parce que personne ne peut assurer l'Europe contre les risques d'une telle politique de laisser-faire. La troisième alternative, c'est de conclure quelque convention avec la Russie pour l'aider à se relever économiquement et donner quelque stabilité aux affaires européennes. La délégation anglaise s'est efforcée de faire adopter cette alternative.

A propos de la Russie voici un passage significatif du discours de M. Lloyd George: " Il ne sert à rien de ne pas reconnaître le gouvernement russe. On ne peut traiter avec la Russie que par son intermédiaire. On ne peut avoir accès aux trésors de la Russie que par son entremise. La paix ou la guerre avec la Russie ne peut être faite sans lui. Et pour savoir si la Russie lancera ou retiendra 1,500,000 hommes armés, ou si elle mobilisera ses 4,000,000 d'hommes de réserve demain, on n'a qu'à se demander si elle obéit au gouvernement bolchéviste actuel ou non. Il est nécessaire, que nous considérions toutes les possibilités de la situation et j'espère que l'avertissement que j'ai donné aujourd'hui ne sera pas cité dans quelques années." Au sujet de la France, le premier ministre a prononcé ces paroles: " Je veux travailler avec le bon vouloir de la démocratie de la France. Nous devons travailler ensemble pour la paix en Europe et sur ce principe nous travaillerons avec autant de coeur avec la démocratie de la France dans ce but que nous travaillions afin de défendre l'Europe contre l'agression de notre ennemi commun."

Le débat qui a suivi le discours de M. Lloyd George a été vif. MM. Asquith, John Robert Clynes et lord Robert Cecil y ont pris part. Il y a eu une passe d'armes mouvementée entre celui-ci et le chef du gouvernement. Le vote a donné une énorme majorité au premier ministre, 235 voix contre 26. Mais il y a eu une masse d'abstentions. Et le lendemain,

M. Lloyd George n'a pas eu une bonne presse. Cinq des principaux organes politiques de la métropole ont persisté à dire que la conférence de Gênes a été un fiasco et à critiquer la manière dont le premier ministre a voulu défendre sa politique extérieure. Le *Morning Post* a exprimé l'avis que M. Poincaré avait raison de soupçonner que la conférence soi-disant économique dégénèrerait en conférence politique et qu'il a bien fait de ne pas aller à Gênes. Le *Daily Mail* s'est réjoui de l'attitude de la France, de la Belgique et des Etats-Unis " qui ont empêché M. Lloyd George de réaliser son projet de visionnaire en dressant le bolchévisme sur ses pieds avec l'argent anglais ". La *Westminster Gazette* a déclaré que le travail de M. Lloyd George a été stérile. D'autre part, le *Daily Chronicle* et le *Daily Telegraph* ont émis l'opinion que les bases de l'édifice de la concorde en Europe ont été jetées à Gênes.

M. Lloyd George a remporté un autre succès, deux ou trois semaines après le débat sur la conférence de Gênes. Cette fois il s'agissait d'une motion pour réduire le crédit destiné à défrayer les dépenses de son secrétariat. Ce bureau comprend les secrétaires particuliers du premier ministre et un personnel considérable. Tout cela coûte environ 33,000 louis sterling annuellement ($165,000). C'est une forte somme, qui se justifiait mieux pendant la geurre. Les partis d'oppostiion trouvent que c'est excessif et ajoutent que le trop grand nombre de secrétaires et de sténographes détruit l'atmosphère de discrétion qui, en Angleterre, a entouré de temps immémorial les délibérations du cabinet britannique. M. Asquith a surtout développé ce dernier point de vue. Le vote a donné une majorité de 94 voix à M. Lloyd George, 205 contre 111. C'est moins que la majorité normale.

* * *

Il nous faut maintenant aborder la question irlandaise, dont la complexité presque inextricable nous effraie quelque peu, nous devons le confesser. Faisons un loyal effort pour démêler l'écheveau.

Le traité anglo-irlandais, signé au mois de décembre dernier, pourvoyait à la création d'un Etat libre d'Irlande, relevant de l'empire britannique, mais possédant un parlement revêtu de la plus large autonomie. La loi destinée à donner effet à ce traité a été adoptée par le parlement impérial au mois de mars. Elle stipulait que des élections pour choisir un parlement irlandais provisoire seraient tenues aussitôt que possible. Ce parlement aurait comme principal objet le vote d'une constitution pour l'Etat libre.

En Irlande le traité anglo-irlandais n'avait pas rencontré une approbation unanime. Eamon de Valera, jusque-là le chef du Sinn Fein, s'était dressé contre MM. Arthur Griffith et Michael Collins, signataires de cet accord, et les avait dénoncés. Cependant après de longs débats le Dail Eireann avait approuvé le traité par une majorité de sept voix. Et M. Griffith était devenu le président du Dail à la place de M. de Valera. Un gouvernement provisoire irlandais avait été formé, en attendant les élections, et M. Collins en était devenu le premier ministre.

Il n'est pas inopportun de définir ici ce que c'est que le Dail Eireann. En 1920, M. Lloyd George avait fait adopter par le parlement impérial un bill de *Home Rule* créant deux législatures irlandaises, une à Dublin, l'autre à Belfast, pour le sud et pour le nord. Des élections avaient eu lieu pour ces législatures. Dans le sud les candidats sinn feiners avaient été élus sur toute la ligne, mais avaient refusé de se constituer en législature régulière reconnaissant l'allégeance à la couronne. Et ils avaient formé une espèce de parlement républicain sous le nom de Dail Eireann. Depuis lors ils agis-

saient comme le véritable corps législatif de l'Irlande, en bravant l'autorité du parlement impérial. C'est ce Dail Eireann qui a donné une majorité au traité anglo-irlandais et approuvé l'attitude de MM. Griffith et Collins.

Cependant de Valera n'a pas voulu se tenir pour battu. Il a continué à arborer le drapeau républicain, à dénoncer les signataires du traité comme des déserteurs de la cause nationale, en un mot à fomenter la discorde au milieu de la nation irlandaise et dans les rangs mêmes du Sinn Fein. La lutte entre lui et ses adversaires s'est envenimée. Les passions se sont exaltées. Des actes de violence ont été commis. Les deux factions en sont venues aux mains et, en plus d'une occasion, le sang d'enfants de l'Irlande a coulé versé par des mains irlandaises. En dépit des plus sages conseils, des plus vénérables influences, M. de Valera a persisté dans sa criminelle obstination. Devant cette opposition violente, menaçant de rendre impossible la tenue régulière des élections qui devaient élire le parlement provisoire dont nous avons parlé plus haut, MM. Griffith et Collins se sont demandés s'ils ne devaient pas essayer, par la conciliation, de mettre fin à une situation aussi périlleuse. Les débats de plus en plus violents dans le Dail Eireann pouvaient faire craindre les pires extrémités. Vers la fin d'avril il y a eu des séances effroyablement mouvementées. Les chefs rivaux se sont lancé les plus graves accusations. L'extrait suivant d'une dépêche de la presse associée peut donner une idée des scènes qui se sont déroulées devant le Dail : " M. Griffith a tenté de démontrer que M. de Valera, tout en affectant un républicanisme rigide, cherche en vérité un compromis. Il a dit comment, à son retour des Etats-Unis, M. de Valera est entré en pourparlers avec les Anglais et il a ajouté : "Quand je suis allé à Londres, M. de Valera m'a demandé de le débarrasser du vêtement étroit de la république. " Ces paroles ont sou-

levé une scène orageuse. M. de Valera s'est écrié: " Je nie cette assertion. C'est un mensonge!" Ses partisans huaient M. Griffith, qui a répliqué: "Je ne me laisserai pas intimider par les carabines!" M. de Valera demanda à M. Griffith de retirer ses paroles blessantes, mais le président du Dail a refusé. Il a demandé combien de discours M. de Valera pensait prononcer. "Un pour chaque mensonge", a rétorqué le chef républicain. M. Griffith a aussi déclaré que lorsqu'il s'est rendu à Londres l'été dernier M. de Valera lui a dit qu'il lui fallait des boucs émissaires et il a répondu alors que Michael Collins et lui-même étaient prêts à remplir ce rôle." Pendant que le Dail Eireann était le théâtre de ces conflits passionnés, les batailles entre soldats irlandais républicains et soldats de l'Etat libre se multipliaient. Des coups de main avaient lieu de tout côté. En même temps, dans l'Ulster, les attentats contre les personnes et les propriétés reprenaient avec une terrible recrudescence et provoquaient des représailles. La guerre civile menaçait l'Irlande. MM. Griffith et Collins ont alors résolu de faire les plus grands sacrifices pour obtenir la tenue normale des élections pour le parlement provisoire. Après bien des pourparlers, des réunions de comités, des propositions et des contre-propositions, un accord a été conclu, le 20 mai, entre les deux partis sinn feiners. Voici quelles en étaient les grandes lignes. Une liste commune (un *panel* conjoint) devait être soumise aux électeurs. Elle devait contenir les noms des candidats représentant les deux factions dans la même proportion qu'elles étaient représentées au Dail. De cette manière on présumait que la même assemblée, à peu près, serait élue. Après l'élection on formerait un cabinet de coalition de onze membres, y compris le président et le ministre de la défense. Les neuf autres seraient choisis, cinq parmi les députés favorables au traité, quatre parmi les adversaires, le président ayant le pouvoir de désigner les fonctions de chacun.

Mais après? Après, c'était l'indéfini. L'article septième et dernier du pacte disait finalement ceci: " Au cas où le gouvernement de coalition jugerait nécessaire de se dissoudre, une élection générale sera tenue aussitôt que possible, d'après le suffrage adulte. " On voit tout ce qu'il y avait de hasardeux dans cet arrangement. Dans de telles conditions comment tournerait le scrutin? Quelle orientation pouvait prendre l'électorat avec la liste panachée qu'on lui présenterait et qui ne pouvait que le tirailler en deux sens opposés? Puis, quelle serait la fin de cette situation confuse? En dernière instance, comment se dénouerait l'imbroglio? Qui l'emporterait, qui surnagerait, qui subsisterait? Etat libre ou république? Voilà autant de questions qui s'imposaient et qu'on ne manqua pas de se demander en Angleterre. Dans les journaux de Londres ce fut une explosion de surprise et de mécontentement. On proclama la capitulation de Griffith et Collins devant M. de Valera. "De prime abord, disait le *Times*, il semblerait que Collins et Griffin n'ont trouvé la paix qu'en abdiquant leur position et que les élections ne seront qu'une simple formalité. Aux élections, l'Irlande était pour décider si elle accepte ou rejette une constitution basée sur le traité. Maintenant on propose de soustraire la question au verdict du peuple et d'établir un conseil exécutif dans lequel les républicains auraient autant d'influence que les partisans du traité. "

Devant cette situation nouvelle et déconcertante, le gouvernement anglais demanda des explications. Il invita les signataires du traité anglo-irlandais à venir conférer avec lui sur l'inquiétant compromis. MM. Griffith et Collins se rendirent à Londres et eurent une série d'entrevues avec les ministres. Pendant que duraient ces pourparlers, le 31 mai, M. Winston Churchill, secrétaire colonial, fit une déclaration devant la chambre des communes. Il annonça que le minis-

tère avait décidé de laisser faire les élections en Irlande conformément au pacte intervenu entre les deux factions. Mais il ajouta que, si quelque membre du gouvernement de coalition formé subséquemment manquait de souscrire à la déclaration d'adhésion au traité, cela serait considéré comme une violation de cette entente. Et alors l'Angleterre reprendrait sa liberté d'action, assumerait de nouveau les pouvoirs concédés à l'Etat libre, et peut-être serait forcée de recourir encore à l'occupation militaire de l'Irlande méridionale.

Subséquemment à cette déclaration ministérielle les pourparlers ont continué. Ils ont eu surtout pour objet la constitution du futur Etat libre élaborée par le gouvernement provisoire. Enfin le 15 juin, à la veille des élections irlandaises, cette constitution a été rendue publique. Le défaut d'espace nous empêche de l'analyser dans cette chronique. Nous y reviendrons dans la prochaine. Qu'il nous suffise de dire que, *mutatis mutandis*, elle établit les relations entre l'Irlande et l'empire sur la même base que le Canada et les autres dominions. Un détail intéressera particulièrement nos lecteurs: elle proclame deux langues officielles, le gaélique et l'anglais. Cette constitution qui assure à l'Irlande un *home rule*, une autonomie telle que ne l'auraient jamais rêvée O'Connell ni Panvell, a donné en même temps une complète satisfaction à la saine opinion britannique.

Mais qu'allaient dire les électeurs de l'Irlande? Les électeurs ont parlé. Et le scrutin du 16 juin a donné une victoire complète à Griffith et à Collins, c'est-à-dire au traité anglo-irlandais. L'électorat d'Irlande a fait preuve d'indépendance. Il ne s'est pas incliné docilement devant la liste conjointe présentée par la coalition. Il a fait son choix, écartant ceux-ci, donnant la préférence à ceux-là. Et le résultat est un énorme accroissement de force aux partisans du traité et de

la constitution. Les chiffres définitifs ne sont pas complètement connus. Mais aux dernières nouvelles sur 118 élus il y avait 56 partisans du traité, 33 adversaires, 10 travaillistes, 10 indépendants, 5 fermiers, et 4 membres pour le Trinity College. Les travaillistes, les indépendants, et les députés universitaires sont considérés comme favorables au traité. Le parlement provisoire contiendra peut-être 70 députés qui appuieront la politique de Griffith et Collins. M. de Valera subit une éclatante défaite. Et c'est justice. Un grand nombre d'extrémistes républicains comme la fameuse comtesse Markiewiez, mademoiselle McSwiney, la soeur du maire de Cork qui s'est laissé mourir de faim, Liam Mellowes, Seamus Robinson, E. Childers, etc., sont restés sur le champ de bataille. M. de Valera n'a pas dissimulé l'amertume et la colère que lui inspire cet échec. " Ces résultats, a-t-il dit, semblent le triomphe de la méthode impériale de pacification : la violence, le meurtre et le massacre, une menace accompagnant une concession, la politique du coup de pied et de la caresse avec le coup de pied en réserve. "

Malheureusement, cette victoire du bon sens national a été assombrie par un terrible attentat. Deux fanatiques ont assassiné à Londres, à la porte de sa demeure, le feld-maréchal Wilson, l'un des plus illustres généraux de la grande guerre, le chef de l'état-major général britannique durant les phases décisives du conflit. Les assassins sont deux irlandais, James O'Brien et James Connolly. Le maréchal sir Henry Wilson était entré dans la politique et siégeait dans la chambre des communes comme l'un des députés de l'Ulster. C'était un anti *home-ruler* acharné. Ce meurtre a produit la plus douloureuse sensation dans le Royaume-Uni. Il serait cependant injuste d'en tenir responsable la nation irlandaise.

Le parlement provisoire irlandais nouvellement élu se réunira le 1er juillet. Ses séances devront offrir un intérêt

palpitant. Espérons que ses délibérations assureront à la malheureuse Irlande une constitution libre, la concorde et la paix.

* * *

Au Canada notre session fédérale sera terminée d'ici à deux ou trois jours. Le gouvernement King en sort indemne. Au moment du budget, il s'est manifesté quelque inquiétude dans les rangs ministériels. C'était, suivant nous, sans raison. Une crise politique à cette heure était tout-à-fait improbable et personne ne la désirait. M. Fielding a manoeuvré heureusement et le cabinet a eu 18 voix de majorité. Plusieurs difficultés sont ajournées à la session prochaine.

Thomas CHAPAIS.

Ottawa, 25 juin 1922.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ECLAIRONS LA ROUTE, étude documentaire sur la question de l'enseignement dans le Québec (250 pages), par C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles catholiques. — Chez Garneau, à Québec, 1922.

Répondant à une publication de Toronto — *The right track* — M. Magnan expose, statistiques et chiffres en mains, la vraie position de la question de l'instruction publique dans notre province. C'est, en fait, une page d'histoire, très sûre et très vivante, quoique peut-être un peu chargée et diffuse par endroits, qui nous raconte tout ce qui a trait au développement de l'instruction dans le Québec de 1881 à 1921. Tout le problème de l'instruction obligatoire s'y trouve naturellement exposé et résolu dans le vrai sens doctrinal. L'occasion s'offre à nous trop belle pour que nous ne répétions pas à notre vieil ami, l'intelligent et si actif inspecteur général, combien nous apprécions son remarquable labeur au service de son pays depuis 35 ou 40 ans. Récemment, la Société Royale et nos principales universités ont tenu à honorer ce champion des bonnes causes. C'était justice. Nous n'avons jamais, pour notre part, enregistré un vote avec plus de plaisir que celui que nous avons donné à M. Magnan pour son élection à la jeune académie canadienne. Notre distingué collègue est sans aucun doute l'un de nos contemporains les plus méritants pour Dieu et pour la patrie. E.-J. A.

* * *

LES PETITES CHOSES DE NOTRE HISTOIRE, deux volumes (300 pages chacun), 3e et 4e série, par Pierre-Gorges Roy. — A Lévis, 1922.

M. Pierre-Georges Roy, l'archiviste si particulièrement compétent de la province de Québec, depuis longtemps directeur du *Bulletin des recherches historiques*, est, lui aussi, de la Société Royale du Canada, et l'un de nos compatriotes les mieux connus dans le monde des lettres et de l'histoire. *Les petites choses* qu'il ramasse et publie, ici ou là, finissent, condensées en des volumes faciles à manier et à consulter, des choses absolument précieuses à conserver dans une bibliothèque canadienne. Et ce sont des choses vraies, des faits qui s'appuient sur des documents, en même temps que des récits pleins d'esprit et d'humour. En vingt pages de M. Pierre-Georges Roy, vous en apprendrez plus sur la vie et les moeurs canadiennes que dans le roman tapageur et vraiment trop surfait de Maria Chapdeleine de Louis Hémon. Aussi, elles vivront longtemps, ces *petites choses*. On les retrouvera dans les mains des écoliers et dans les

"rayons" des Canadiens sérieux, alors que d'autres bouquins trop vantés sera parfaitement oubliés. Le souffle de vie franche et vraie qui les anime est de ceux qui durent. Quel apport l'érudit et fin connaisseur de Lévis aura fourni à notre histoire et à nos lettres! Ses petites choses, en plus d'un sens, ce sont de grandes choses. E.-J. A.

* * *

ESSAI SUR LA CONNAISSANCE MYSTIQUE DE DIEU, par Don Savinien Lousmet, o. s. b.

La mystique est l'objet de nos jours d'un renouveau considérable d'intérêt. L'*Essai sur la connaissance mystique de Dieu* a été écrit pour répondre à cette question si fréquemment posée: *Qu'est-ce que le mysticisme?* La réponse est aussi simple et claire qu'on peut le désirer. Sans circonlocutions inutiles, l'auteur y expose la grande merveille opérée par l'amour divin dans l'âme de bonne volonté. Ce livre est comme le prélude de toute l'oeuvre de Don Louismet. Il en donne la note dominante: une science solide et une grande expérience des âmes mises au service du beau mouvement de retour vers la saine mystique traditionnelle auquel nous assistons actuellement.

* * *

SAINT PAUL, par le Père Prat, s. j., collection des *Saints*. — Chez Gabalda (90, rue Bonaparte, Paris).

La vie de *saint Paul* était attendue avec impatience dans la collection des *Saints*. Personne n'était mieux qualifié pour l'écrire que le Père Prat, dont les travaux sur le grand apôtre sont universellement connus. Il nous donne une biographie à la fois savante et attachante qui, en s'inspirant du récit de saint Luc et des indications fournies par les épîtres elles-mêmes, suit, de sa naissance à son martyre, Saul de Tharse, hébreu, fils d'hébreu et citoyen romain. Non seulement l'homme y revit, d'abord étudiant à Jérusalem, ensuite persécuteur des chrétiens, puis, après la conversion, prodiguant son apostolat en Chypre, en Asie Mineure, en Macédoine, en Grèce, enfin prisonnier du Christ, confessant sa foi devant les juges et devant le bourreau: mais il est placé par l'auteur dans le cadre qui correspond à chacune des phases de son émouvante carrière. Aussi le livre du Père Prat présente-t-il tout l'intérêt passionnant d'une reconstitution historique.

* * *

Les origines des Sœurs de Sainte-Anne

PREMIER CHAPITRE D'UNE HISTOIRE DE CINQUANTE ANS [1]

C'EST à Vaudreuil, le 8 septembre 1850, qu'est né, canoniquement, à la vie religieuse, l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne, qui se sont appelées à l'origine les Filles de Sainte-Anne. Une modeste institutrice, Marie-Esther Sureau dit Blondin, qui enseignait alors à Vaudreuil, ayant eu l'occasion de constater, à la suite de beaucoup d'autres, qu'à cette époque, dans notre Canada français, malgré les progrès relatifs déjà accomplis, l'instruction d'un grand nombre d'enfants de nos campagnes canadiennes et le soin des malades pauvres étaient souvent en souffrance,

---

[1] Nous croyons intéresser les lecteurs de la *Revue canadienne* en reproduisant ce premier chapitre de notre *Histoire des Soeurs de Sainte-Anne*, qui vient de paraître à l'imprimerie des Frères des Ecoles chrétiennes de la rue Côté à Montréal (juillet 1922). Ce volume compte dix chapitres qui racontent, en 355 pages, l'histoire du premier demi-siècle (1850-1900) du méritant Institut fondé à Vaudreuil, par Mère Marie-Anne, en 1850, transporté à Saint-Jacques en 1853, et à Lachine en 1864. Le premier chapitre, que nous publions ici, donne comme une vue rétrospective de l'état du diocèse de Montréal au milieu du XIXe siècle et paraît, à lui seul, avoir son intérêt propre.

Nous avons en plus une raison spéciale de le mettre sous les yeux du grand public. Par suite d'une distraction à l'heure toujours redoutable de la correction des épreuves, nous avons dit ou laissé dire, à la deuxième page du livre, qu'en 1850, Montréal ne possédait que *six* communautés de femmes, alors que c'est *neuf* qu'il aurait fallu dire, ainsi que le portait le manuscrit original et comme il appert du reste par l'énumération des fondations de Mgr Bourget que l'on trouve deux pages plus loin. Dans cette reproduction, nous rétablissons le texte primitif.

L'*Histoire des Soeurs de Sainte-Anne* est naturellement la propriété de la communauté elle-même. Par conséquent, c'est à la maison mère, à Lachine, que devraient s'adresser ceux qui désireraient se procurer le volume. — E.-J. A.

par suite de circonstances adverses de force majeure, conçut le dessein de coopérer au relèvement de l'instruction de ces enfants et au perfectionnement de l'hospitalisation de ces malades pauvres, en fondant une communauté nouvelle qui se dévouerait à ces deux fins. Encouragée par le vénérable curé de l'endroit, M. le grand-vicaire Archambeault, elle communiqua son projet à Mgr Bourget, évêque de Montréal, d'illustre mémoire. Le prélat daigna bénir l'oeuvre projetée. Esther Blondin s'adjoignit dès lors quelques pieuses compagnes. Le 13 septembre 1848, un noviciat s'ouvrait à Vaudreuil même, avec sept postulantes. Le 15 août 1849, avait lieu la première vêture. Enfin, le 8 septembre 1850, sous la présidence de Mgr Bourget, venu à Vaudreuil pour l'occasion, se faisait la première profession. Les professes étaient au nombre de cinq : Esther Sureau-Blondin, dite Soeur Marie-Anne, Julienne Ladouceur, dite Soeur Marie-de-la-Conception, Justine Poirier, dite Soeur Marie-Michel, Suzanne Pineault, dite Soeur Marie-de-l'Assomption, et Salomée Véronneau, dite Soeur Marie-de-la-Nativité. Ce jour même du 8 septembre 1850, Mgr Bourget lançait le mandement d'institution canonique qui donnait vie et place dans l'Eglise de Dieu au nouvel Institut. Les Soeurs de Sainte-Anne étaient nées.

Avant de raconter l'histoire du premier demi-siècle d'existence de cette méritante communauté, il n'est pas sans doute hors de propos de rappeler quel était, à cette époque, c'est-à-dire au milieu du dix-neuvième siècle, l'état du diocèse de Montréal, où l'Institut allait naître, et comment la vie catholique s'y affirmait.

Remarquons d'abord que Saint-Hyacinthe, Valleyfield et Joliette n'existaient pas encore comme diocèses distincts, et que leurs territoires respectifs étaient soumis à la juridiction de l'évêque de Montréal, qui n'était, lui-même, du reste, que suffragant de Québec. En effet, Saint-Hyacinthe a été

érigé en diocèse le 8 juin 1852, Valleyfield, le 5 avril 1892, et Joliette, le 27 janvier 1904, tandis que Montréal n'est devenu province ecclésiastique que le 10 mai 1887.

Or, pour donner tout de suite une idée du développement général qu'a pris l'ancien diocèse de Montréal depuis soixante-dix ans, il suffit de noter que son territoire, qui comprenait, en 1850, cent vingt-cinq paroisses, en contient aujourd'hui environ trois cent trente (Montréal, Saint-Hyacinthe, Valleyfield et Joliette), et que, là où deux cent soixante-dix prêtres, séculiers et réguliers, exerçaient alors le saint ministère, nous en comptons, de nos jours, un peu plus de treize cents.

Parmi les deux cent soixante-dix prêtres, ainsi occupés, pour la plupart, à la desserte des paroisses du vaste diocèse, se trouvaient, avec les prêtres séculiers, des Sulpiciens, des Jésuites, des Oblats, des Viateurs et des religieux de Sainte-Croix. Nous avons écrit que ces prêtres étaient " pour la plupart " employés au saint ministère. C'est qu'en effet un certain nombre, séculiers ou réguliers, se donnaient à l'oeuvre de l'enseignement classique, soit, dans la ville, au Collège de Montréal ou au Collège Sainte-Marie, soit, dans la campagne, à Sainte-Thérèse, à l'Assomption, à Joliette ou à Saint-Laurent. Ajoutons que les Frères des Ecoles chrétiennes, les Clercs de Saint-Viateur et les Pères de Sainte-Croix avaient charge de plusieurs écoles ou académies, à la ville ou à la campagne. D'autre part, pour l'enseignement des filles ou pour les oeuvres d'assistance, Montréal ne possédait alors que neuf communautés de femmes : l'Hôtel-Dieu, la Congrégation de Notre-Dame, les Soeurs Grises, les Dames du Sacré-Coeur, les Soeurs de la Providence, les Soeurs du Bon-Pasteur, les Soeurs de Miséricorde, les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie et les Soeurs de Sainte-Croix. C'est à celles-là que vinrent s'ajouter, en 1850, les Soeurs de Sainte-Anne.

Pour l'assister dans l'administration générale du diocèse, Mgr Bourget avait un évêque coadjuteur, Mgr Prince, qui devait bientôt devenir le premier évêque de Saint-Hyacinthe, quatre chanoines titulaires, trois chapelains de la cathédrale, et six vicaires généraux, dont quatre étaient en même temps curés de paroisse, parmi lesquels M. Paul-Loup Archambeault, curé de Vaudreuil.

Tous ces renseignements, qu'on pourrait sans doute trouver épars dans les archives du temps, nous sont fournis avec précision par une note des *Mélanges religieux* [2], à la date du 4 janvier 1851. La même note nous apprend que, dans la paroisse de Notre-Dame, qui était alors la seule paroisse de la ville de Montréal, on avait enregistré, pour l'année 1849, 2,126 baptêmes, 414 mariages et 1,442 sépultures. Les registres des quatre-vingt paroisses de la ville d'aujourd'hui donneraient évidemment d'autres chiffres !

Deux hommes surtout allaient avoir à s'occuper activement de l'oeuvre naissante de l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne : Mgr Bourget et M. le curé Archambeault. Il est donc naturel que nous fassions d'abord connaître à nos lecteurs ces deux excellents serviteurs de Dieu.

Mgr Bourget a laissé le souvenir d'un saint évêque et aussi celui d'un administrateur extraordinairement entreprenant. Sans jamais cesser, bien entendu, de voir en lui un apôtre persuasif autant que convaincu de la vérité et de la loi du Christ, l'histoire se doit d'affirmer qu'il a été l'un des grands organisateurs du progrès merveilleux de notre métropole au cours du dix-neuvième siècle.

Ignace Bourget était né, comme l'on sait, à Lévis, en face de Québec, le 30 octobre 1799. Il avait fait ses études classiques au séminaire de Québec, où il prit également la

---

[2] Journal publié à Montréal, qui paraissait deux fois la semaine.

soutane et passa deux ans en théologie. On le retrouve ensuite au séminaire de Nicolet, où il reçoit le sous-diaconat le 21 mai 1821. Nommé bientôt, par Mgr Plessis, secrétaire de Mgr Lartigue à Montréal, [3] il reçoit le diaconat, le 23 novembre 1821, et la prêtrise, le 30 novembre 1822, à l'Hôtel-Dieu de cette ville. En 1836, M. Bourget est fait vicaire général par Mgr Lartigue, au moment où celui-ci devient premier évêque de Montréal. En 1837, le 10 mars, le pape Grégoire XVI nomme M. Bourget évêque de Telmesse et coadjuteur de Mgr Lartigue. Le nouvel évêque est sacré le 25 juillet suivant. Enfin, le 19 avril 1840, il succède à Mgr Lartigue sur le siège de Montréal. Il avait juste 40 ans.

Pendant trente-six ans, de 1840 à 1876, Mgr Bourget administre son diocèse, au milieu de bien des conflits, avec une prudence remarquable et une vue sûrement prodigieuse des intérêts religieux de l'avenir. Démissionnaire le 11 mai 1876, et nommé archevêque de Martianopolis, il vit dans la retraite au Sault-au-Récollet, et meurt, après neuf ans, le 8 juin 1885. Il nous est impossible d'entrer ici dans tous les détails de cette longue et belle vie d'évêque qui devra s'écrire un jour. Mais il convient au sujet que nous traitons d'insister sur l'action que le grand évêque voulut exercer sur son temps, et peut-être avant tout sur l'avenir, avec et par le concours des communautés religieuses.

Quand, en 1840, Mgr Bourget prit les rênes de l'administration, Montréal possédait déjà des communautés florissantes. Depuis les jours lointains de l'origine de la colonie, les filles de Jeanne Mance (1642 et 1659) et celles de Marguerite Bourgeois (1657), nous voulons dire les Soeurs de l'Hôtel-Dieu et les Soeurs de la Congrégation de Notre-

---

[3] Mgr Lartigue, évêque de Telmesse, en résidence à Montréal, n'était encore que grand-vicaire de Québec ; Montréal ne devait être érigé en diocèse que le 13 mai 1836.

Dame, se partageaient le soin des malades et l'enseignement des jeunes filles. Un siècle plus tard (1747), les filles de la Mère d'Youville, c'est-à-dire les Soeurs Grises de l'Hôpital Général, avaient pris charge des vieillards et des orphelins. Et certes, il faut le dire, sous la direction aussi zélée qu'éclairée des MM. de Saint-Sulpice, ces communautés avaient largement mérité de la patrie et de l'Eglise. Leur ardeur au bien et leur dévouement ne s'étaient jamais démentis ni ralentis, et elles étaient encore toutes prêtes à faire leur part dans l'oeuvre commune. Ajoutons qu'au reste elles n'ont point failli à la noble tâche dans la suite, pas plus sous l'administration épiscopale que sous la direction sulpicienne. Mais, à l'exemple de Saint-Sulpice précisément, elles avaient leurs traditions et leurs coutumes. D'ordinaire, à Saint-Sulpice, on n'aime guère à aller vite ni trop de l'avant, et c'est peut-être là l'une des garanties de la solidité des entreprises et des oeuvres sulpiciennes depuis M. Olier et M. de Queylus. Or, la population de Montréal augmentait, en ce temps-là, très rapidement. Des besoins nouveaux se faisaient sentir à la ville et à la campagne. Mgr Bourget estima que des communautés nouvelles étaient nécessaires. Peut-être se persuada-t-il, en outre, qu'il serait plus à l'aise, dans la direction qu'il entendait donner aux oeuvres à poursuivre ou à faire naître, avec "un personnel", ou si l'on veut avec " des personnels ", que n'arrêterait ou ne gênerait aucune tradition existante, aucune attache antérieure. Toujours est-il qu'à peine évêque de Montréal, il commença à créer des communautés ou à en faire venir de France.

Dès janvier 1841, il formait son chapitre de chanoines. En décembre de la même année, il amenait de France les Pères Oblats. En 1842, il acceptait, à Saint-Jacques, les Dames du Sacré-Coeur, filles de la maison de Paris, fondée en 1800 par Mme Barat. En 1843, il fondait les Soeurs de la

Providence et les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. En 1844, il faisait venir d'Angers les Soeurs du Bon-Pasteur. En 1845, il installait dans sa ville les Pères Jésuites. En 1847, c'était le tour des Pères de Sainte-Croix, des Clercs de Saint-Viateur et des Soeurs de Sainte-Croix, qui prenaient place dans son diocèse. En 1848, l'oeuvre des Soeurs de Miséricorde voyait le jour. Enfin, en 1850, les Soeurs de Sainte-Anne naissaient à la vie religieuse, grâce à lui toujours, au village de Vaudreuil, sous l'oeil bienveillant du curé Archambeault et à l'ombre du manoir des de Lotbinière-Harwood.

Cette simple énumération suffit pour montrer de quel zèle et de quelle activité était animé Mgr Bourget. Sur le moment, les sages selon le monde, et même quelques autres, ont pu penser qu'il était vraiment téméraire. Car enfin, acclimater ou fonder dans son diocèse tant d'oeuvres diverses après celles qui existaient déjà, les Soeurs de la Providence et les Soeurs de Miséricorde à côté des Soeurs de l'Hôtel-Dieu et des Soeurs Grises, et les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, les Soeurs de Sainte-Croix et les Soeurs de Sainte-Anne à côté des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, n'était-ce pas du luxe ou, en tout cas, beaucoup de hardiesse? Qu'on se détrompe! Il convient de le proclamer hautement aujourd'hui, maintenant que les faits ont parlé et que l'histoire est en train de s'écrire, Mgr Bourget, qui fut si grand par sa piété et par son action, le fut peut-être encore plus par sa prévision des vrais intérêts de l'avenir. Ces communautés qu'il a fait venir de France ou qu'il a fondées, sans nuire aux autres, bien mieux, en les aidant pour l'oeuvre commune, ont fait de Montréal la riche pépinière où, pour toutes les oeuvres d'assistance ou d'éducation du continent nord-américain, on vient, depuis soixante-quinze ans, chercher des plants vigoureux et féconds. Auprès de nos curés et de nos

missionnaires,ce sont nos modestes et dévouées petites Soeurs canadiennes, quels que soient d'ailleurs leurs noms, qui ont jeté, depuis le règne du grand évêque, et qui jettent, de l'Atlantique au Pacifique et des régions arctiques au golfe du Mexique, partout, en bonne terre, et aux quatre vents du ciel, la fière semence de la foi au Christ par le verbe de France !

Le pieux et saint prêtre que la Providence voulut associer à Mgr Bourget pour veiller avec lui, et même plus immédiatement, sur le berceau de l'Institut naissant des Soeurs de Sainte-Anne, fut, comme on disait alors, le Révérend Messire Paul-Loup Archambeault. Il était curé de Vaudreuil depuis 1816. Il devait l'être jusqu'en 1858, date de sa mort (26 février). Il était né à la Rivière-des-Prairies, dans l'île de Montréal, le 29 septembre 1787. Il avait fait ses études classiques à Montréal et à Nicolet, et avait été ordonné prêtre à Québec, par Mgr Plessis, le 18 octobre 1812. D'abord vicaire aux Cèdres (1812-1813), il avait ensuite occupé le poste important de directeur du séminaire de Nicolet, de 1813 à 1816. Au moment où l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne allait naître, comme sous son souffle et dans tous les cas sous son égide, il était curé de Vaudreuil depuis plus de trente ans.

D'après les récits du temps, les intérêts matériels le laissaient plutôt froid. Au contraire, son zèle pour le bien des âmes et l'honneur de l'Eglise était très attentif et l'avait, depuis longtemps, fait distinguer au milieu de ses confrères. Aussi, en janvier 1841, au moment où il établissait son chapître, Mgr Bourget l'avait-il créé chanoine honoraire de la cathédrale et son vicaire général pour la circonscription de Vaudreuil. Ce saint prêtre se montra digne de la confiance de son évêque, et, il convient de le souligner, son nom comme sa mémoire sont restés en vénération dans toutes les anciennes familles de la presqu'île. Il était parfaitement qualifié

pour inculquer l'esprit religieux à une communauté naissante.

C'est sous sa direction immédiate que la jeune Esther Blondin se plaça quand, au mois de mai 1833, elle vint se fixer à Vaudreuil, pour enseigner avec Mlle Suzanne Pineault à l'école du village. En 1839, elle devenait directrice de cette même école, et elle garda ce poste jusqu'au moment de la fondation de sa communauté en 1848. Pendant quinze ans, par conséquent, Esther Blondin, tout en faisant ses classes comme séculière, se forma, sous un maître aussi zélé que pieux, à une vie plus haute et plus parfaite, se rendant ainsi plus apte à l'oeuvre qui l'attendait. Il convient dès maintenant, croyons-nous, de raconter, au moins succinctement, la première partie de la vie et de la carrière de celle qui, sous le nom de Mère Marie-Anne, devait être la fondatrice et la première supérieure des Soeurs de Sainte-Anne.

Marie-Esther Sureau dit Blondin était née à Terrebonne, le 18 avril 1809, du mariage de Jean-Baptiste Sureau dit Blondin et de Marie-Rose Limoges. Elle fut baptisée dans l'église du village par M. le curé Varin. La troisième d'une famille de douze enfants, elle fut élevée modestement, dans la piété et la crainte de Dieu, dont son père et sa mère étaient largement pourvus. Les notes que l'on a recueillies sur son enfance nous parlent en particulier de sa dévotion au saint Sacrement, de sa ferveur pour les âmes du purgatoire, de son rare esprit de charité et de sa générosité dans les épreuves. Elle affirmait elle-même, plus tard, avoir, toute jeune, souvent combattu les tentations et les épreuves par les pratiques de la pénitence et de la mortification. A 19 ans, elle obtint de ses bons parents l'autorisation d'entrer, pour étudier, au couvent des Soeurs de la Congrégation établi à Terrebonne. Ne possédant encore qu'une instruction restreinte, et se sentant vaguement appelée à faire quelque chose pour le bon Dieu,

elle voulait apprendre. Pendant deux ans, elle fut la consolation de ses maîtresses et un modèle pour ses compagnes. Au sortir de ses classes, elle se décida à demander son admission à la Congrégation. On la connaissait, on l'accepta volontiers. Ses parents, pour l'éprouver, firent bien d'abord quelques difficultés. Mais, convaincus bientôt que son désir de vie religieuse était sérieux et bien fondé, ils la conduisirent eux-mêmes au noviciat, à Montréal. Après un an de probandat, Esther Blondin prenait le saint habit et devenait novice sous le nom de Soeur Sainte-Christine. Trop ardente peut-être à tout prendre à coeur et même à s'imposer de rudes mortifications,elle finit par ressentir de grandes fatigues et sa santé, par malheur, s'altéra notablement. On la jugea trop faible pour continuer son noviciat, et les supérieures, sur l'avis des médecins, la renvoyèrent dans sa famille. Ce lui fut une lourde épreuve, qu'elle supporta cependant avec des vues de foi remarquables. Bel exemple, à retenir et à méditer, pour les débutantes que la maladie visite et oblige parfois à quitter le noviciat.

Un an après sa sortie de la Congrégation, en mai 1833, Esther, qui avait naturellement besoin de se faire une position, devenait l'assistante de l'institutrice de l'école de Vaudreuil, la demoiselle Suzanne Pineault. Celle-ci avait déjà été elle-même novice à la Congrégation, ce qui leur fut à toutes les deux une première raison de bonne entente. Elles constatèrent au reste très vite qu'elles avaient à peu près les mêmes goûts et les mêmes aspirations. Elles passèrent ainsi, ensemble, heureuses, les derniers mois de l'année scolaire, mai et juin 1833. Au cours des vacances, Esther pensa bien encore à demander son entrée dans quelque couvent de Montréal. Mais sa santé toujours assez faible la tint dans une sorte d'indécision qui s'explique parfaitement. En conséquence, elle retourna, en septembre, à Vaudreuil, et continua,

cette année et les suivantes, jusqu'en 1839, à enseigner avec Suzanne Pineault. Vers la fin de l'année 1839, Mlle Pineault, à qui on reprochait un peu trop de sévérité, dut sur le désir manifeste des parents de ses élèves quitter l'école de Vaudreuil, pour aller chez son oncle, M. le curé Misaël Archamcault, à Saint-Timothée, qui lui confia l'intendance de son presbytère. Son assistante lui succéda dans la charge de la direction de l'école, où elle enseignait avec elle depuis six ans. D'ailleurs Mlle Pineault se plaisait depuis longtemps à reconnaître le mérite supérieur de son amie et compagne. Nous aurons l'occasion de voir plus tard qu'elle devait, elle aussi, à la fondation de la communauté en 1848, entrer dans la vie religieuse et se consacrer à l'oeuvre nouvelle. Entre temps, elle exerçait les fonctions d'institutrice au village de Saint-Timothée.

Voilà donc notre future fondatrice en charge de la direction de l'école de Vaudreuil. Institutrice appliquée et dévouée, pendant neuf ans encore, de 1839 à 1848, elle allait continuer d'acquérir l'expérience, cette importante leçon de vie, et de se mettre au courant des besoins et des lacunes de l'enseignement des enfants à cette époque. Les soins que réclament souvent les malades et les infirmes, qui sont pauvres et un peu abandonnés, ne la laisseraient pas non plus indifférente. En même temps, sous la gouverne du saint curé de Vaudreuil, elle avancerait le travail de son propre perfectionnement. La Providence, qui veille sur ceux et celles que Dieu destine à ses oeuvres de choix, la préparait ainsi, à son insu sans doute, à devenir ce qu'elle devait être. Elle commença par se tracer à elle-même, non sans en avoir conféré avec son aviseur spirituel, un règlement de vie ordonnée et sérieuse. Elle portait habituellement une robe et une collerette noires et un bonnet blanc. Plus tard, elle ajouta, sur sa poitrine, une croix qui se voyait de loin. Déjà l'ancienne novice montrait à tous

qu'elle entendait, même dans le monde, être au Seigneur dans la mesure du possible. Avec l'autorisation de son directeur, elle faisait oraison tous les matins, assistait à la messe et récitait l'office de la sainte Vierge tous les jours, se confessait régulièrement et communiait deux ou trois la semaine, ce qui, pour le temps, était assez rare. A ses habitudes de modestie et de piété elle joignait un grand esprit d'ordre et une constante assiduité au travail. Administratrice prévoyante, économe et rangée, elle savait d'ailleurs très bien conduire les affaires de sa maison et de son école. Les esprits qui étaient quelque peu excités dans la paroisse, quand elle prit la direction des enfants, se calmèrent promptement et la confiance revint à tous. Elle dut s'adjoindre des sous-maîtresses pour l'anglais et la musique, et elle sut les bien choisir. Elle compta jusqu'à quarante ou quarante-cinq élèves dans ses classes. La mise propre de ses enfants, leur bonne tenue, par exemple quand elles allaient à l'église, frappaient tous les regards. De même, aux examens, ses enfants réussissaient très bien. Il n'en fallait pas plus, on le comprend sans peine, pour qu'elle fût appréciée et estimée de tous. En 1843, une congrégation d'enfants de Marie ayant été établie à Vaudreuil, Mlle Blondin y seconda avec zèle l'action du dévoué curé. En son absence, elle présidait aux pieux exercices, faisait quelques lectures choisies et même donnait à ses compagnes quelques courts entretiens. Et cela encore ne contribua pas peu à lui assurer de l'ascendant et de l'autorité morale sur tous ceux avec qui elle vivait. Elle sortait rarement pour faire des visites et les familles chez qui elle fréquentait étaient toujours de celles qu'on remarquait justement pour leur esprit chrétien et leur dignité de vie. Bref, on la considérait à bon droit comme une personne de qualité et de distinction. Secondant vraiment l'action de la grâce et prévenant en quelque sorte les vues de Dieu sur elle, Esther Blon-

din, au cours de ses années d'enseignement à Vaudreuil, devenait et s'affirmait de mieux en mieux, dans toute la force du terme, une femme de bien, dont le dévouement était vraiment à la hauteur de sa vertu.

Au moment où elle allait fonder sa congrégation, elle atteignait l'âge de 40 ans environ. A cet âge où le caractère est formé et où les habitudes sont prises, la vie de communauté lui offrirait l'occasion de plus d'une épreuve. Son amour de Dieu et son humilité aidant, elle saurait se tenir à la hauteur des difficultés voulues par la Providence. Disons-le tout de suite,avant même d'entreprendre le récit détaillé de son oeuvre, Mère Marie-Anne, après avoir gouverné sa modeste communauté pendant quatre ans, devait rentrer dans le rang et finalement mourir à peu près dans l'obscurité. Les vues de Dieu sont mystérieuses et admirables tout ensemble! Il choisit ceux qu'il veut et pour le temps qu'il veut. Assurément, les ouvriers et les ouvrières qu'il emploie pour seconder ses desseins ont leur part de responsabilités, de mérites ou de démérites, car ce sont toujours des être intelligents et libres et qui agissent comme tels. Mais, sans donner dans les exagérations condamnables du fatalisme, il faut tenir pour certain et croire que c'est la Providence qui mène tout dans ce monde et que, suivant l'axiome connu, si l'homme propose souvent, c'est Dieu qui dispose toujours.

A cette femme de mérite qu'était Esther Blondin d'autres femmes vertueuses et zélées viendraient s'unir, et, toutes ensemble, sous la direction immédiate du vénérable curé Archambeault et sous celle, plus haute encore et si remarquablement prévoyante, nous l'avons dit, du grand Mgr Bourget, fonderaient une communauté nouvelle, les Filles de Sainte-Anne, plus tard les Soeurs de Sainte-Anne, qui se consacrerait à l'instruction des enfants pauvres et aussi à l'hospitalisation des malades nécessiteux. Et c'était une belle page

qui s'écrirait ainsi dans ce grand livre des annales religieuses de notre pays qui en contient tant d'autres. Les faits que nous allons raconter dans les chapitres qui vont suivre l'établissent largement.

Mais avant de passer au récit proprement dit de la fondation des Soeurs de Sainte-Anne à Vaudreuil, qu'on nous permette de clore ce chapitre premier, dans lequel nous n'avons voulu qu'exposer les notions d'histoire préliminaires nécessaires à l'intelligence du travail que nous entreprenons, en citant quelques extraits d'un modeste petit livre, que nous avons retrouvé à la bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal, et qui est sûrement bien intéressant à consulter pour qui veut étudier l'histoire générale de nos communautés de femmes au Canada. Il s'intitule, ce livre, les *Servantes de Dieu en Canada* [4], a pour auteur M. de Laroche-Héron, et fut publié à Montréal en 1855, quelques années seulement après la fondation de l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne, à qui il rend

---

[4] *Les servantes de Dieu en Canada*, par C. de Laroche-Héron, Montréal, 1855. Ce livre de 160 pages, dont la préface est datée de New-York (29 avril 1855), a été imprimé à Montréal, ainsi qu'il est indiqué à la feuille de garde, *aux presses à vapeur de John Lovell—rue Saint-Nicolas*. Laroche-Héron est le pseudonyme d'Henri de Courcy, un écrivain français, qui a étudié particulièrement l'histoire de l'Eglise catholique en Amérique. Il donne un précis historique des dix-sept communautés de femmes qui existaient au Canada en 1855. Les voici, dans leur ordre, et avec l'indication de la date de leur installation (les françaises) ou de leur fondation (les canadiennes) : Hôtel-Dieu de Québec (1639)—Ursulines de Québec (1639)—Hôtel-Dieu de Montréal (1642)—Congrégation de Notre-Dame (1657)—Hôpital-Général de Québec (1693)—Ursulines des Trois-Rivières (1697)—Soeurs Grises de Montréal (1747)—Providence de Montréal (1842)—Dames du Sacré-Coeur (1842)—Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (1843)—Soeurs du Bon-Pasteur (1844)—Soeurs de Sainte-Croix (1847)—Dames de Lorette, Toronto (1847)—Soeurs de Miséricorde (1848)—Les Filles de Sainte-Anne (1848)—Soeurs de Saint-Joseph, Toronto (1851)—Soeurs de la Présentation (1853).

déjà un bel hommage. Cet hommage, nous aimons à le citer ici, parce qu'il a, nous semble-t-il, comme une saveur d'avant-propos ou, si l'on veut, de propos des premiers âges, qui fait mieux comprendre, en le précisant dans une sorte de vue d'ensemble, le sujet que nous allons traiter au long dans ce volume.

" Le 13 septembre 1848, écrit Laroche-Héron, l'évêque de Montréal autorisa quelques pieuses personnes à se réunir à Vaudreuil pour y vivre en communauté. M. Paul-Loup Archambeault, curé et vicaire général, fut leur premier bienfaiteur. Le 8 septembre 1850, cinq d'entre elles firent profession sous le titre de Filles de Sainte-Anne et sous la protection de Notre-Dame de Bon-Secours. Mlle Marie-Esther Sureau-Blondin fut la première supérieure sous le nom de Soeur Marie-Anne. Les fins de cet Institut sont l'enseignement des petites filles et le soin des malades... Cette communauté est la dernière (en 1855) dont la naissance soit exclusivement canadienne. Elle n'a que sept ans d'existence et elle compte trois maisons (Vaudreuil, Sainte-Geneviève et Saint-Jacques), où 24 professes et 10 novices instruisent 232 élèves... Déjà, elle a envoyé des essaims autour d'elle avec une fécondité qui n'appartient qu'aux oeuvres catholiques..." Et c'était bien cela, en effet. Parce qu'elle était voulue de Dieu et bénie par l'Eglise, l'oeuvre de l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne serait vraiment féconde, " d'une fécondité qui n'appartient qu'aux oeuvres catholiques ".

" Nous l'avons vu ", écrivait encore Laroche-Héron comme conclusion de son étude sur les servantes de Dieu dans notre pays, " tous les couvents du Canada sont en voie d'accroissement et de progrès. Ils sont pauvres, il est vrai : ils manqueraient souvent du pain quotidien, si la Providence ne nourris-

sait pas les religieuses, toujours imprévoyantes selon le monde, comme elle nourrit les oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne moissonnent sur la terre. Mais les craintes de la misère n'empêchent pas les bonnes Soeurs de se considérer en voie de prospérité, tant que les vocations leur amènent de pieux sujets, tant que les malades aiment à prendre le chemin de leurs hôpitaux et les enfants celui de leurs écoles. Pour le soutien de ses communautés, le Canada ne trouve plus, dans l'ancienne France, des bienfaiteurs magnifiques comme la duchesse d'Aiguillon ou madame de Bullion; mais les évêques de la province de Québec s'imposent mille privations afin de multiplier et de perpétuer le bien réalisé par les servantes du Seigneur. Les curés et les séminaires secondent leurs premiers pasteurs et de pieux laïques ennoblissent leur fortune en en consacrant une partie à doter des établissements d'éducation ou de charité." Et l'auteur que nous citons continue en donnant les noms de quelques-uns de "ces pieux laïques": les Berthelet, les Lacroix, les Viger, les Baby, les Quesnel. A ces noms, justement honorés, la justice et la gratitude nous feront bientôt joindre, à propos des Soeurs de Sainte-Anne et de la naissance de leur Institut à Vaudreuil, celui des de Lotbinière-Harwood. Mais n'anticipons pas davantage.

Terminons plutôt ce chapitre en faisant remarquer à nos lecteurs que l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne, d'après ce que nous avons vu jusqu'ici, a le droit et l'honneur, à l'exemple de plusieurs autres fondations de mérite, de pouvoir revendiquer les origines les plus ordinaires et les plus modestes. Il s'est bâti d'abord sur l'humilité! Que chacune de celles qui liront ce livre veuille bien se le rappeler pour la gouverne de sa propre vie: la jeune fille inquiète de sa vocation, afin de bien étudier l'esprit de la maison, la novice et la religieuse elles-mêmes, afin de s'en pénétrer davantage.

Esther Blondin, la pauvre et toute faible institutrice de Vaudreuil,ne pensait pas évidemment à fonder un Institut comme celui qui existe aujourd'hui sous le nom de Soeurs de Sainte-Anne, avec ses treize cents religieuses vivantes et ses soixante-treize établissements, où vingt-cinq mille enfants s'instruisent et où quatre mille patients se soignent, alors que nous écrivons ces lignes. Non, sans doute! Mais Dieu, pour faire son oeuvre à lui, une fois encore avait porté son regard sur l'humilité de l'une de ses servantes. Cela explique tout. *Et respexit humilitatem ancillae suae.*

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,
de la Société Royale du Canada.

Pasteur et la bactériologie [1]

DEMONTRER que des microbes causent des maladies est aujourd'hui une expérience banale, que tout médecin peut faire facilement. Mais, l'avoir démontré il y a quarante ans, sans être médecin, fut un acte de génie. C'est ce que fit Pasteur.

Aujourd'hui, lorsque nous sommes malades, nous avons au moins la consolation de savoir pourquoi nous le sommes. Avant l'ère microbienne, il n'y avait rien de plus obscur que la cause des maladies infectieuses. On se demandait quel était ce principe mystérieux qui pénétrait en nous, nous donnait la maladie et qui se propageait, parfois si rapidement, d'une personne à une autre, et même d'un pays à un autre.

L'hypothèse d'une cause vivante de certaines de ces maladies avait cependant été émise dès l'an 70 avant Jésus-Christ par Varron : il pensa que les maladies des pays marécageux étaient causées par des insectes invisibles. Longtemps après, Fracastor (1546) imagina de petites masses visqueuses vivantes capables de causer des maladies. Plusieurs autres, comme Lancisi (1718), Plenciz (1762), surtout Jean Hameau (1836) et Henle (1840), supposèrent aussi une cause animée des maladies. Mais aucun d'entre eux ne put établir la moindre démonstration. Dans quelques cas isolés, des champignons microscopiques avaient été décrits comme des agents de maladies des plantes (Prévost 1807) ou des animaux (Bassi 1837). Le rôle des bactéries restait cepen-

---

1 Conférence prononcée à l'occasion des fêtes consacrées à Pasteur par l'université de Montréal, les 5, 6 et 7 juin 1922. Le conférencier tient à faire remarquer qu'il s'est surtout inspiré du beau volume *La vie de Pasteur* par Vallery-Radot.

dant encore inconnu, bien que leur existence fût connue depuis près de deux cents ans.

L'on avait cherché partout la cause des maladies épidémiques ou contagieuses et l'on émettait les théories les plus étranges. C'est ainsi que, dans les anciens traités de médecine, il est suggéré que peut-être le principe des maladies est transmis par les nuages. Qui sait si lorsque, par les progrès de l'aviation, l'homme circulera partout dans les airs, les hygiénistes ne devront pas mettre certains nuages en quarantaine et les désinfecter? Ce qui est sûr, c'est que ce temps n'est pas encore arrivé. Une autre théorie, non moins étrange, était celle de la transmission du choléra par l'électricité du sol. Il est heureux que la télégraphie et la téléphonie sans fil n'aient pas existé alors,car on aurait sûrement accusé les physiciens d'être des propagateurs de tous les maux ! La théorie la plus répandue était celle des miasmes. Les maladies, disait-on, se transmettent par l'air et proviennent des émanations de matières en putréfaction. Autrement dit, les matières animales ou végétales en décomposition produisent des poisons qui se distribuent dans l'air et pénètrent en nous. Les miasmes furent classés, d'après leur origine, en miasmes des marais,miasmes des camps,miasmes telluriques et autres; et, comme la caractéristique du miasme était la mauvaise odeur, les mesures préventives consistaient à détruire les odeurs par les fumées ou les vapeurs. La théorie des fermentations de Liebig était aussi appliquée à la génèse des maladies. Ces théories ne satisfaisaient pas tous les savants. Nombre d'entre eux avouaient modestement que la cause de ces maladies était inconnue. A défaut d'une explication donnée par les hommes de science, le peuple, à l'occasion des grandes épidémies, en trouvait une très simple : il accusait le gouvernement, les jésuites ou les médecins de l'empoisonner!

Pasteur avait démontré le rôle considérable des bacté-

ries dans la fermentation et la putréfaction. Il pensa qu'une cause semblable pouvait engendrer certaines maladies. Ses premiers travaux en médecine portèrent sur des maladies d'animaux. Il étudia d'abord une maladie du vers à soie appelée la pébrine. Depuis 1845, l'industrie du vers à soie était fortement compromise par cette maladie épidémique; elle faisait de si grands ravages que les pertes subies furent évaluées pour un temps donné à 20,000,000 de dollars. Le germe de cette maladie était un protozoaire appelé *nosema bombycis* déjà connu et décrit par Guérin-Menneville. C'est en 1865 que Pasteur entreprend de l'étudier, à Alais. Il observe les vers malades, apprend à reconnaître ceux qui ont des germes, constate qu'il faut chercher le parasite surtout dans les chrysalides et les papillons et que les oeufs sont aussi infectés (c'est la découverte de la transmission héréditaire d'une infection). Il voit comment se fait la contagion par les vers passant les uns sur les autres et par les souillures des aliments. Il trouve le moyen de faire la sélection des vers sains et d'assurer ainsi de bonnes générations. Sa première récompense est de voir l'industrie du vers à soie se relever rapidement. Pasteur étudia aussi une autre maladie du vers à soie différente de la pébrine qu'on appelait la maladie des mortflats, et il découvrit qu'il existait chez les animaux morts des vibrions, nom que portaient alors les bactéries. En 1865, une épidémie de choléra s'étant déclarée à Marseille et rapidement propagée jusqu'à Paris, Pasteur n'hésita pas à s'exposer à la contagion. Accompagné de Claude Bernard et de Saint-Claire Deville, il parcourut les hôpitaux pour faire des expériences sur les microorganismes de l'air. L'épidémie cessa bientôt et il fut forcé d'interrompre ses travaux.

La théorie microbienne des maladies infectieuses résulte surtout des travaux de Pasteur sur le charbon; ils peuvent

être considérés comme la synthèse de toutes ses découvertes. Le charbon est une maladie très grave qui attaque les animaux, surtout le mouton, le boeuf et le cheval. Parfois il s'attaque aussi à l'homme. En France, comme dans beaucoup d'autres pays, ce mal causait des pertes énormes en animaux, évaluées, chaque année, à plusieurs millions de francs. Certaines régions étaient plus éprouvées que d'autres, comme la Beauce, la Brie, la Bourgogne, le Nivernais, le Berry, la Champagne, le Dauphiné, le Poitou, l'Auvergne. La mortalité dans les troupeaux variait de 10 à 50 pour 100. Il était donc important de connaître la cause de la maladie et de la combattre.

Pasteur fut chargé de cette tâche en 1877. On savait alors que le sang des animaux charbonneux contenait des bâtonnets vus pour la première fois par Rayer et Davaine en 1850. Delafond, en 1860, avait constaté qu'ils étaient des êtres vivants. Jusque-là on les avait considérés comme des cristaux. En 1863, Davaine, dirigé par les travaux de Pasteur, avait repris cette étude et était en voie de démontrer que la bactéridie — nom qu'il donna lui-même à ces bâtonnets — était un parasite et la cause du charbon, lorsque, par un concours de circonstances particulières, ses expériences furent compromises par celles de Jaillart et Leplat qui en voulant les contrôler se procurèrent du sang qu'ils croyaient charbonneux mais qui ne l'était pas. En 1876, Koch réussit à cultiver la bactéridie dans de l'humeur aqueuse de boeuf, mais il ne put conserver les cultures que pendant quelques générations.

Pasteur en vint à démontrer que la bactéridie était bien la cause de la maladie et le fit d'une façon irréfutable par l'expérience suivante. Il recueille avec les précautions voulues pour éviter tout germe étranger quelques gouttes de sang d'un animal mort du charbon depuis quelques heures et

les transporte dans un ballon contenant un milieu de culture qu'il a préparé et stérilisé. Il met ce ballon à l'étuve. La bactéridie s'y développe. Il le constate par la formation d'un nuage au fond du ballon. En examinant une goutte de cette suspension, il voit que les bactéridies s'allongent et se multiplient. Il en inocule quelques gouttes à des cobayes qui meurent du charbon. Il sème quelques gouttes de la culture de ce premier ballon dans un second et obtient le même résultat. Il vide le deuxième ballon dans le troisième et ainsi de suite jusqu'au quarantième ballon. Alors il recueille quelques gouttes de cette dernière culture. Il les innocule et constate que comme la première culture, la dernière tue l'animal injecté. Cette expérience démontre que la bactéridie qu'il a cultivée sans mélange avec aucune espèce microbienne est un être vivant, se multipliant hors de l'organisme, conservant sa virulence même dans ces conditions et qu'elle est la cause du charbon. L'expérience répondait en effet à la principale objection contre le rôle des bactéries dans les maladies. On se demandait s'il n'existait pas avec la bactéridie une substance chimique capable à elle seule de causer la maladie. Mais Pasteur en ensemençant en série quarante ballons obtenait une telle dilution, dépassant toutes les limites de l'imagination, qu'on ne pouvait concevoir une substance chimique agissant à dose aussi petite. Seul un être se multipliant peut conserver son pouvoir virulent dans ces conditions. Pasteur avait ainsi trouvé le moyen de filtrer les cultures de façon à séparer les corps microbiens du liquide qui les contenait, et ces corps microbiens injectés donnaient la maladie. Donc ce n'était pas le liquide qui causait le charbon, mais bien les bactéries.

Ces expériences paraissent très simples. Il faut être du métier pour comprendre toutes les difficultés qu'elles présentaient alors. Ajoutons que Pasteur était obligé avec des

ressources matérielles très limitées d'inventer au fur et à mesure du besoin les appareils et les procédés de technique qui lui étaient nécessaires.

L'année suivante, avec Chamberland et Roux, Pasteur découvre la façon dont le germe se transmet d'un animal à l'autre. Il observe les moutons et voit que, si l'on ajoute des *spores* de la bactéridie à leur nourriture, ils contractent la maladie, surtout quand les aliments sont mélangés à des plantes piquantes qui blessent la bouche ou l'arrière gorge. Il démontre ainsi le rôle des plaies dans l'infection en même temps qu'il établit que les animaux contractent le charbon en broutant dans des terrains contaminés. Il fait voir également que la *spore* peut rester longtemps vivante et même virulente sur la terre, en répandant des cultures sur le sol et en constatant que quatorze mois après, s'il dilue un peu de cette terre dans de l'eau stérile et en inocule des cobayes, quelques-uns meurent du charbon.

Pasteur chercha, en conséquence, un moyen de prévenir la maladie du charbon chez les animaux. Il avait déjà découvert le vaccin contre le choléra des poules et il savait qu'une culture, atténuée par vieillissement, de cette bactérie, inoculée à une poule, la préservait du choléra. Il tenta d'utiliser le même procédé avec la bactéridie charbonneuse. Mais il y avait un obstacle, c'est que la *spore* conservait la virulence du germe. Il chercha quand même et son génie lui fit trouver le moyen suivant encore utilisé de nos jours. Il constata que, cultivée entre 42 et 43 degrés, la bactéridie charbonneuse ne produisait pas de *spores* et que les cultures maintenues à cette température pendant un mois tuaient les souris, mais non le cobaye ni le lapin. Si au lieu d'un mois il ne laissait les cultures à l'étuve que douze jours, elles tuaient le lapin et le cobaye, mais non la souris. Et alors il vit que l'injection de ces cultures atténuées causait une maladie très

légère, inoffensive, dans presque tous les cas, mais qui immunisait. Le vaccin était découvert!

Il fallait le faire accepter des paysans. Aussi Pasteur résolut-il d'en faire une démonstration publique. Cette expérience eut lieu dans la ferme de Pouilly-le-Fort, le 5 mai 1881. En présence d'une foule nombreuse composée de paysans, de vétérinaires, de journalistes, de délégués de sociétés d'agriculture, Pasteur, aidé de Chamberland, de Roux et de Thierry, fait une première injection de vaccin à vingt-cinq moutons, cinq vaches et un boeuf. Cinq gouttes de culture atténuée suffisent à la première injection faite sous la peau. Vingt-cinq autres moutons sont gardés non vaccinés pour être injectés de culture virulente et dix autres servant de témoins ne recevront ni vaccin ni culture virulente. Le 17 mai, les animaux vaccinés reçoivent la deuxième et dernière injection de vaccin. Le 31 mai, encore en présence d'une foule nombreuse, Pasteur et ses aides inoculent avec la culture virulente les vingt-cinq moutons et les cinq vaches vaccinées. Ils inoculent de la même façon les vingt-cinq moutons et les quatre vaches non vaccinés. Les deux groupes, les vaccinés et les non vaccinés, sont séparés et tenus sous observation et la foule est convoquée pour le 2 juin, afin de constater le résultat. Le jour venu, la foule est encore très nombreuse. Pasteur et ses collaborateurs voient d'un côté vingt-deux des moutons non vaccinés couchés morts, deux mourants, un autre très malade, qui meurt la nuit suivante. D'un autre côté, les vingt-cinq moutons vaccinés sont debout, vigoureux, et ne paraissent ressentir aucun effet de l'injection de la bactéridie charbonneuse virulente. Un seul avait été légèrement malade mais s'était déjà amélioré. Chez les bovidés, les animaux non vaccinés présentaient de grosses lésions, tandis que les vaccinés ne présentaient rien d'anormal. C'était un succès complet! Et ce fut, dans la foule présente, une acclama-

tion enthousiaste, puis, dans toute la France, un élan de reconnaissance envers le savant qui venait d'enseigner le moyen de combattre cette terrible maladie. Dès lors, on commença à protéger les animaux contre le charbon non seulement en France, mais dans tous les pays où la maladie existait. L'on évalue à trois cent mille le nombre des animaux vaccinés, en France seulement, chaque année. La mortalité, par le charbon, qui était de 8 à 10 pour 100 est maintenant de moins de 1 pour 100. C'est à l'occasion de cette expérience de Pouilly-le-Fort que le gouvernement français décora Pasteur du grand cordon de la légion d'honneur.

Ces travaux sur le charbon auraient suffi à illustrer un savant, mais ce n'est là qu'une très petite partie de l'oeuvre de Pasteur. Déjà, en 1876, il avait découvert le vibrion septique, en avait décrit la forme et le rôle pathogène. Il l'avait cultivé et en avait décrit ce qui le séparait de la bactéridie charbonneuse, lorsque les deux coexistaient dans le sang des animaux, en cultivant l'un en présence de l'oxygène de l'air, l'autre dans le vide. En 1878, il découvrait un microbe de suppuration, le staphylocoque pyogène, en examinant le pus d'un furoncle développé chez quelqu'un du personnel de son laboratoire. Il ne tarda pas à trouver le même microbe dans d'autres cas de suppuration. Convaincu que beaucoup d'autres maladies sont d'origine microbienne, il fréquenta de plus en plus les hôpitaux avec Roux et Chamberland. Etudiant un cas de fièvre puerpérale, il décrit le streptocoque pyogène, constate que ce germe est la cause la plus fréquente de la maladie, et qu'il peut être transmis d'une malade à une autre par le personnel de l'hôpital.

En 1880, il entreprenait l'étude du choléra des poules, maladie qui produisait ses ravages dans les basse-cours, tuant les animaux en quelques heures. Cette bactérie avait été découverte deux ans auparavant par Semmer et Perroncito.

Mais Pasteur en fit une étude plus complète et c'est à cette occasion qu'il fit une de ses plus grandes découvertes, celle des vaccins par culture atténuée. Il avait vu que ce microbe, cultivé en présence de l'air, perdait peu à peu sa virulence et qu'alors on pouvait l'injecter sans danger tout en assurant l'immunité. Il étudia la péripneumonie des bovidés et montra comment on pouvait conserver le virus qui est utilisé pour vacciner contre cette maladie. Puis ce fut l'étude du rouget du porc, en 1882, avec Thuillier et Loir. Il décrit le microbe, le cultive à l'état de pureté et prépare un vaccin par des cultures atténuées au contact de l'air. Dans certaines régions de France, où la mortalité des porcs était de 20 pour 100 avant la vaccination, la mortalité ne fut plus que de 1.5 pour 100.

Enfin les travaux de Pasteur portèrent sur la rage. En 1880, il étudia la salive d'un enfant mort de la rage. Il vit que le virus était inoculable au lapin. N'en trouvant pas le germe dans le sang, il pensa qu'il pouvait exister dans le système nerveux et le démontra. Prenant des fragments de cerveaux de lapins inoculés de la rage, il en fait une émulsion qu'il injecte à la surface de chiens ou de lapins et les rend enragés. Il cherche alors un vaccin. Ne pouvant cultiver le germe de cette maladie qui, du reste, n'était pas encore découvert, il arrive, après de nombreuses recherches, à constater que les moëlles épinières de lapins rabiques s'atténuent de virulence lorsqu'on les laisse dessécher et qu'alors on peut les injecter sous forme d'émulsion, sans causer de maladie, tout en assurant l'immunité, de sorte que si on injecte ce vaccin à une personne mordue, la rage ne se déclare pas. Cette découverte fut bientôt connue et, en 1885, Pasteur, avec Vulpian et Grancher, fit la première tentative de vaccination contre la rage chez l'homme.

Le premier sujet inoculé fut un petit Alsacien de neuf ans, Joseph Meister, mordu le 4 juillet 1885 et conduit auprès

de Pasteur par sa mère. Il fut inoculé le soir même de son arrivée à Paris, par Vulpian et Grancher. Les inoculations durèrent dix jours. L'enfant supporta bien le traitement préventif, fut renvoyé dans sa famille et n'eut aucun symptôme de la rage. Le 14 octobre de la même année, un autre enfant, Jupille, jeune berger de Villers-Farley, mordu aussi par un chien enragé alors qu'il voulait protéger ses petits-camarades, fut lui aussi conduit à Pasteur et subit le traitement avec succès. Pour commémorer cette découverte du traitement préventif de la rage, on éleva un monument qui est devant l'institut Pasteur de Paris et qui représente Jupille se défendant contre le chien enragé.

Après ces deux essais, la vaccination antirabique se répandit rapidement dans tous les pays où la rage existe, avec ce résultat que, avant la vaccination la mortalité chez les gens mordus était de 15 pour 100 et qu'elle est chez les vaccinés de 0.3 à 0.5 pour 100.

Les conséquences des travaux de Pasteur furent merveilleuses. De tous côtés, l'on se consacra aux recherches bactériologiques. La technique fut perfectionnée. Les germes de la plupart des maladies infectieuses furent découverts et étudiés. L'on trouva des moyens d'assurer le diagnostic de ces maladies avec précision. L'on découvrit des moyens préventifs et curatifs. Enfin, l'on appliqua la stérilisation à la prophylaxie des maladies microbiennes. Il convient de citer surtout les vaccins et les sérums immunisants et particulièrement le serum antidiphtérique, découvert par Behring, mais perfectionné et vulgarisé par Roux élève et collaborateur de Pasteur. Avant l'emploi de ce sérum la mortalité dans les cas de diphtérie était de 70 pour 100 alors qu'elle est maintenant de moins de 12 pour 100. Il y a donc, sur 100 cas de diphtérie, 58 vies sauvées par le sérum. Et ce n'est là qu'un exemple !

Pour être complet il faudrait parler du tétanos, de la fièvre typhoïde, de la fièvre jaune, du paludisme, de la méningite cérébro-spinale et autres maladies qui sont maintenant considérées comme évitables ou curables. L'on peut affirmer que si aujourd'hui la durée moyenne de la vie est de 53 ans, alors qu'elle était en 1881 de 40 ans, ce progrès, plus considérable pendant cette période que pendant tout le siècle qui l'a précédé, est dû en grande partie aux développements des connaissances microbiologiques.

On peut dire, en résumé, que Pasteur a créé la bactériologie; qu'il a trouvé les techniques nécessaires à l'étude des microbes; qu'il a fait connaître leur rôle; qu'il a renversé les anciennes théories et démontré la véritable cause des infections; qu'il a découvert les germes de plusieurs d'entre elles et les vaccins bactériens; qu'il a ouvert la voie à toutes les découvertes qui ont été faites depuis.

C'est tout cela qui lui a mérité le titre de bienfaiteur de l'humanité !

Docteur Arthur BERNIER,
professeur à l'université de Montréal.

Joseph = Charles Franchère

SA VIE ET SON ŒUVRE [1]

II

CONNAITRE l'homme chez Franchère, c'est déjà comprendre l'artiste, et c'est pouvoir saisir le caractère intime de son oeuvre. Car personne ne s'est mieux et plus fidèlement que lui reflété en elle.

Franchère a abordé presque tous les genres, avec presque tous les moyens, et l'on peut dire, à sa louange, qu'il a été heureux dans presque tous, produisant dans chacun d'eux des oeuvres d'un mérite réel et souvent d'une rare beauté.

De retour au pays, en 1894, après des études sérieuses à l'Ecole des beaux-arts à Paris, il nous revenait armé de pied en cap, prêt à affronter la carrière difficile et presque toujours ingrate de l'art, surtout dans un jeune pays comme le nôtre, où la culture esthétique laisse encore nécessairement à désirer. [2]

Pendant son séjour à Paris, Franchère, en 1890, était venu à Montréal. Il avait profité des quelques semaines de vacances qu'il se donnait, au milieu des siens, dans son pays, pour exposer, rue Notre-Dame, chez M. Archambault, le photographe alors en vogue, quelques-unes de ses peintures. Le public, qui se fit nombreux à cette exposition, put

---

[1] Cf. *Revue canadienne* de mai 1922.

[2] Je parle là d'il y a trente ans (1894). Mais je pourrais ajouter que, depuis, nous n'avons pas encore, sous ce rapport, enregistré de progrès sensibles. — *Note de l'auteur.*

admirer le travail déjà beau d'un talent qui, une fois mûri par l'étude, ne pouvait manquer de produire.

La presse canadienne avait aussi signalé les succès qu'il avait remportés comme élève de l'Ecole des beaux-arts, de sorte que la nouvelle de son retour de Paris, en 1894, n'annonçait pas l'arrivée d'un inconnu.

Formé à l'atelier de Gérome, professeur émérite, il en avait adopté la technique claire, précise, classique et pittoresque. On sait que Gérome, chef d'un groupe appelé néo-grec classique, s'est surtout distingué dans l'art français contemporain par les qualités que nous venons de dire. Classique et pittoresque par la couleur et l'anecdote, par le document et par l'observation réaliste du modèle vivant, son art était surtout fait de précision réfléchie et sérieuse.

Elève en même temps de Paul-Joseph Blanc, dont quelques-unes des peintures décorent le Panthéon de Paris, Franchère, spécialement dans son coloris, garderait aussi quelque chose de l'influence et de la marque de ce maître distingué. Si tout grand artiste doit être, d'abord, dessinateur impeccable, puisque le dessin est la probité de l'art, il lui faut également être coloriste compétent, sous peine de manquer de vie. Gérome était le magicien de la ligne, qu'Ingres pouvait admirer sans réserves, comme Delacroix aurait pu louer la manière franche et juste avec laquelle Blanc savait faire valoir la couleur de sa brillante palette. C'est dire que la formation artistique de Franchère avait été façonnée par des mains sûres et habiles.

Ses aptitudes, servies par un travail opiniâtre, devaient, nécessairement, forcer le succès et lui acquérir, comme artiste, une réputation enviable. Le style c'est l'homme, a dit Buffon. Pour qu'une oeuvre picturale ait une valeur, il faut qu'elle nous montre l'homme, qu'elle soit le reflet de son tempérament, l'expression de sa pensée. Un peintre n'est véritablement artiste qu'à ce prix.

Franchère avait un esprit méthodique, minutieux, parfois trop. Souvent on lui en a fait le reproche. Il était épris de clarté et de précision. Sa sincérité était consciencieuse. Certaines de ses peintures sont des documents. J'ai de lui deux vues de Sainte-Agathe qui sont deux pages topographiques admirables. La photographie n'aurait pas été plus fidèle, plus vraie. Et cependant ce sont deux peintures empreintes d'un réel cachet artistique.

Comme second trait distinctif de sa nature, il faut ajouter que, cet esprit méthodique et consciencieux, Franchère y associait une âme tendre, sensible, rêveuse, même un peu mystique. Il eut donc ses heures de mélancolie, mais de cette mélancolie tempérée qui ne va jamais jusqu'au découragement et à la lassitude de la vie.

A cette âme sensible et rêveuse, à cet esprit méthodique et consciencieux, pour avoir, de notre artiste, une psychologie mieux définie, plus nette, disons en plus — troisième trait caractéristique — qu'il ajoutait une raison saine et un bon sens pratique et éclairé.

Ces traits distinctifs de l'homme nous expliqueront l'artiste, et, partant, son oeuvre.

Qu'a-t-il été comme peintre ? A-t-il bien fait ce qu'il a fait ? Car tout est là.

Il n'y a que deux sortes de peintures, disait Ingres : la mauvaise et la bonne. Franchère a-t-il fait de la bonne peinture?

Comme pour la plupart de nos jeunes artistes canadiens-français, les premières commandes qu'il eut à exécuter furent des tableaux d'église. Il arrivait de Paris, en 1894, avec quatre projets de peintures qui lui avaient été commandées par l'abbé Sentenne et étaient destinées à orner les murs de la chapelle du Sacré-Coeur à Notre-Dame : la *Transfiguration,* qui fut placée au-dessus de la chapelle centrale, le

Christ consolateur, l'*Apparition de la sainte Vierge à saint Jean,* et l'*Ange aux dragons.*

Ces quatre tableaux, qui furent ses premiers, sans être des chefs-d'oeuvre accusent cependant un savoir-faire assez solide et possèdent, en outre, une réelle beauté artistique. Ils peuvent avantageusement figurer à côté d'oeuvres peintes par des artistes canadiens mieux rompus au métier que ne l'était Franchère à cette époque.

Notre art religieux ne doit encore aucun chef-d'oeuvre à l'art canadien. Nos artistes du terroir restent écrasés par les maîtres de la Renaissance et ceux qui, tout en s'en inspirant, les ont suivis d'assez près.

Peu de temps après son arrivée au pays, Franchère peignait deux autres tableaux pour l'église de Hull. On sait que cette église est une des plus belles de notre province. Sa flèche élancée, ses lignes hardies et gracieuses lui donnent un cachet architectural de haute beauté. Elle est de style romain-byzantin. Dans la partie du transept faisant face à la nef, se voient les deux tableaux de Franchère.

Celui de droite représente une *Sainte Famille,* inspirée d'une des peintures de Murillo. C'est la sainte famille de Nazareth, la Trinité de la terre, avec, au-dessus, dans une nuée d'anges, la Trinité du ciel. L'Enfant-Jésus est au centre, représentant le médiateur, le lien qui unit ces deux Trinités saintes, et aussi le lien entre les coeurs de Marie et de Joseph.

L'autre, à gauche, représente *Notre-Dame du Saint-Rosaire* dans un nimbe de lumière. La sainte Vierge, assise sur un trône de gloire, dans un mouvement gracieux, se penche vers saint Dominique et lui donne le saint Rosaire. Franchère a su rendre vivante cette page de la vie de saint Dominique. Les traits du saint, creusés par la souffrance et la mortification et tout ensemble enflammés par l'ardeur de l'extase

sont bien ceux du missionnaire fatigué, mais non abattu, par les veilles et les travaux d'un apostolat difficile et épuisant. Sur un fond aux teintes noyées se détache, dans un relief saisissant, la figure humble, douce et pieuse de la vierge de Sienne. Le côté artistique est soigné, le dessin solide et la couleur franche. Les draperies sont d'un agencement savant. Il semble que c'est dans ce tableau que l'artiste a su déployer avec le plus d'envergure les richesses de son talent.

La peinture religieuse a été de tout temps un domaine fructueusement exploité par les grands artistes de presque tous les pays. L'ancien et le nouveau Testaments ont servi de thème aux compositions artistiques les plus grandioses, les plus sublimes.

Franchère, dans ce domaine, n'a rien peint de nouveau ni imprimé à cette inspiration un élan autre que celui des maîtres anciens. L'imagination, chez lui, n'était pas la qualité prédominante. Mais il a su, sans être copiste servile, donner dans ce genre une oeuvre qui plaît et inspire vraiment l'esprit qui doit s'en dégager. Comme copiste, quand il a dû s'astreindre à cette tâche, il a fait preuve d'une maîtrise peu ordinaire.

Si nous cherchons dans notre art, parmi nos artistes, celui qui peut, sur ce point, lui être comparé, il faut penser au chevalier Falardeau, ce peintre canadien qui vécut la majeure partie de sa vie à Florence. Falardeau est surtout connu par la fameuse copie qu'il fit du *Saint Jérôme* du Corrège. Cette peinture, connue universellement comme un des plus grands chefs-d'oeuvre de l'art, représente la Madone avec l'Enfant-Jésus, Madeleine et saint Jérôme. Durant le séjour du chevalier Falardeau à Florence, un concours pour la meilleure copie de l'immortel chef-d'oeuvre fut ouvert à tous les artistes d'Italie. Falardeau se plaça au nombre des concurrents. Le jury chargé de discerner la meilleure copie

adjugea le prix au peintre canadien. Aussitôt après, l'Académie des Beaux-Arts de Florence l'admettait au nombre de ses membres honoraires, et, plus tard, le duc de Parme le créait chevalier. Il y a copiste et copiste. Savoir rendre avec la même justesse, je dirai le même génie, un chef-d'oeuvre, c'est faire acte de savoir artistique et cela ne peut être l'apanage du premier venu. Falardeau n'étant que copiste a laissé cependant une réputation artistique invalide.

Quand Franchère, dans certaines grandes compositions religieuses ou autres, n'a voulu être que copiste, par sa maîtrise fidèle et exacte il a produit quand même des oeuvres d'art très appréciables.

Mais l'esprit chercheur et studieux de notre artiste devait évoluer et ne pas tarder à aborder d'autres genres.

Notre pays, notre province surtout, par ses sites pittoresques et accidentés, n'est comparable à aucun autre. Franchère a parcouru le Québec dans tous les sens, en quête toujours d'impressions nouvelles. Il a peint la mer, la plaine et la montagne. La Malbaie, la Rivière-du-Loup, Rimouski, la Gaspésie, la vallée de la Matapédia, les Laurentides, Sainte-Agathe, Sainte-Marguerite, Val-Morin, Saint-Eustache, Berthier et autres endroits, virent tour-à-tour son chevalet planté en face de leurs sites les plus captivants.

Un de ses amis, dans un numéro de la *Presse* du mois d'octobre 1909, nous donne le compte rendu d'une visite qu'il fit à l'atelier de Franchère, après une de ses randonnées à travers la province. Il nous plaît d'enregistrer ici cette bonne page de juste et sûre appréciation.

Après trois ou quatre mois passés dans nos vieille paroisses de Québec, en bas, l'artiste Franchère est revenu, il y a quelques jours, à Montréal, avec toute une série de peintures, d'aquarelles et de croquis de la campagne québecoise. Une visite à son atelier nous a donné l'impression

d'une excursion rapide dans la plus pittoresque région de notre province. Le peintre a représenté avec une fidélité remarquable les monuments, les hommes et les choses. Il les a placés dans leur atmosphère propre. La vision qu'il nous en offre est en même temps réaliste et poétique. On voit que l'artiste a travaillé avec amour, et M. Franchère nous prouve qu'il n'est pas seulement le peintre des élégances, des langoureuses beautés, mais qu'il est en plus un enthousiaste de la nature. On le sent fortement épris de larges horizons, de beau ciel bleu, d'herbe verte et soyeuse, de grands arbres ombreux, de vieux clochers, de maisons grises, de calmes rivières qui coulent silencieusement, des longues routes qui vont, qui vont toujours... — Nous admirons tour-à-tour un pont rustique, une grange au toit de chaume, antique demeure trapue et écrasée, un moulin à vent centenaire dont les bras s'agitent dans des gestes d'appel. Une barque descend dans le courant, des meules blondes se voient dans les champs dépouillés. Puis c'est encore, au bord du chemin,avec tous ses accessoires, le four délabré dans lequel l'aïeule a cuit pendant un demi-siècle le pain de la famille, une église au milieu d'un bosquet d'érables, une charette que traîne un maigre cheval anguleux, un puits avec sa margelle défoncée, sa chaîne rouillée et sa poulie dont on croit entendre le grincement. Les détails abondent ! Autour d'une remise au toit cassé dont la porte entrouverte nous montre un abîme de ténèbres, nous remarquons le chevalet pour scier le bois, une meule, un balai, une cuve soutenue par une branche fourchue, une corde à linge sur laquelle sèchent des chemises et des tabliers multicolores... — Tous ces sujets cachent des vétustés qui charment ! — Ces tableaux si vivants, peints en des courses vagabondes, éveillent des émotions douces et prenantes. On sait gré à l'artiste de nous les faire éprouver. La région du lac Muskoka, si pittoresque, ne pouvait manquer en particulier de piquer la curiosité de M. Franchère, toujours en quête de nouvelles impressions, comme tout véritable artiste. Il y a passé deux mois à la parcourir dans tous les sens, l'explorant dans toutes ses directions et peignant des journées entières les sites qui le séduisaient le plus. — De son voyage M. Franchère rapporte une trentaine de peintures et d'aquarelles, sans compter des pochades et des croquis nombreux. Il a produit un délicieux coin de la *Shadow River*, avec ses séduisants mirages, des bouts de rivières sur les bords desquels fleurissent de grands nénuphars violets ou jaunes, des sites et des paysages de Bala, de Lomarre, de Wildermere, de Rosseau, de Pont Carling. Une sérénité d'une infinie douceur plane sur ces paysages baignés d'une chaude lumière.

Franchère a encore été un portraitiste de rare mérite. Tous les portraits qu'il a peints ont la qualité essentielle au genre : la ressemblance. La figure humaine est toujours intéressante à peindre. Aussi a-t-elle été de tout temps et partout l'inspiration la plus tangible et la plus constante de l'art.

Mais n'est pas portraitiste qui veut. Ce genre est en peinture celui qui offre le plus de difficultés. Ceux qui s'y consacrent doivent être dessinateurs impeccables, coloristes sûrs et surtout bons psychologues. Charles Blanc a dit, dans sa *Grammaire des arts du dessin* : " Le portrait est une des plus hautes expressions de l'art et il n'est pour y exceller que les artistes d'élite. La perfection du portrait est le dernier mot de l'art. "

Le portraitiste, ai-je dit, doit être surtout un observateur doublé d'un psychologue. C'est au moyen de l'observation constante, en effet, des moindres traits du visage humain, comparés à d'autres dont les caractères propres, particuliers et intimes, nous sont connus, que l'on arrive, par des rapprochements constatés sur le modèle qui pose, à comprendre son vrai caractère, sa vraie personnalité.

" Il est un don spécial, a dit Léon Bonnat, grand portraitiste lui-même, pour celui qui s'occupe à peu près exclusivement de la reproduction de la tête humaine, du portrait. C'est celui qui consiste à découvrir le trait caractéristique du personnage que l'on veut représenter. Et c'est tellement vrai qu'on voit souvent des photographies, la vérité cependant, ne donner que très imparfaitement la ressemblance désirée. Le photographe n'a pas su découvrir le trait distinctif, le port de tête caractéristique, l'allure de son modèle ; il a agi comme une machine ! "

Plus que tout autre tableau, le portrait résume la vie de la pensée. Les hommes et les femmes qu'il peint vivent, aiment et souffrent. Cette essence d'humanité confère au

portrait une valeur dont sont moins pourvues les autres oeuvres d'art.

Le portrait est, sans conteste, la forme plastique la plus accessible à n'importe qui. Tout le monde d'ailleurs se croit compétent pour en juger. S'agit-il du portrait d'une personne vivante? Quiconque la connaît, même très vaguement, établit une immédiate comparaison entre le modèle et son effigie et n'hésite pas à formuler un avis. Cet avis ne se borne pas, en général, à traiter la question de ressemblance plus ou moins précise et photographique; il s'étend au mérite du dessin et de la couleur, de la mise en page, de la sensibilité de l'artiste et de son interprétation.

Comme on le voit, l'art du portrait est difficile et demande à l'artiste qui s'y consacre un talent de tout premier ordre. Les plus beaux portraits qui existent ont été peints par les plus grands artistes. Le *Léon X* de Raphaël, le *Charles-Quint* du Titien, la *Mona Lisa* de Léonard de Vinci, le *Bertin* d'Ingres, en sont la preuve.

Franchère, sans avoir égalé sans doute les artistes que je viens de mentionner, et qui restent les merveilleux ouvriers des plus beaux chefs-d'oeuvre du genre, a été un bon portraitiste, un des meilleurs que nous ayons eus au Canada. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder et d'étudier ses portraits et de les comparer avec certains autres dus au pinceau de nos artistes les plus connus. Dans la série de portraits des anciens bâtonniers du barreau de Montréal, au Palais, figurent beaucoup de noms de peintres. Ceux qu'a signés Franchère restent parmi les meilleurs. Deux ou trois n'ont pas été surpassés, pour leur vérité et leur valeur artistique. Des nombreux portraits qu'il a peints, mentionnons, entre autres, ceux des honorables Marchand, Turgeon, Tessier, Dandurand, des Drs Rottot, Lachapelle, de MM. White, Lamothe, Archambault, Bastien, Mignault, Chaput, etc.

Le tableau de genre et la femme dans l'oeuvre de Franchère tiennent une place considérable. Son alerte et élégant pinceau aimait à rendre les gracieuses images de la beauté féminine, à faire resplendir les étoffes soyeuses, les satins luisants, les dentelles légères. Certaines de ses figures féminines sont d'une séduction raffinée, de facture et d'une élégance rare. Aucun sujet ne convenait davantage à son art souple et délicat.

C'est *Après le bal,* composition gracieuse, qui nous montre la jeune fille encore tout émue des souvenirs chers qui viennent de marquer ce que l'on est convenu d'appeler son entrée dans le monde. Elle est encore toute parée de l'élégante toilette qui a ajouté à sa personne un attrait particulier.

C'est *Rêverie,* qui représente une figure exquise de jeune femme, assise sur le gazon vert, près d'une immense roche, à l'orée de la forêt, quand le soleil descend. Elle tient dépliée, dans une main, une lettre reçue de l'ami absent. A quoi rêve-t-elle ? Il est facile de se l'imaginer.

C'est *Surprise,* ce charmant tableautin, qui décore une des pièces du luxueux domicile de M. Arthur Berthiaume et constitue l'une des plus charmantes peintures de l'artiste. Une jeune fille est assise dans son boudoir. Sur une table délicate et de style, une lampe, couverte d'un immense abat-jour, projette sa lumière chatoyante et claire, donnant aux objets qui l'environnent une féerie de couleurs qui enchante. Quelqu'un vient d'entrouvrir la porte de la pièce. Elle se hâte de dissimuler derrière elle la lettre qu'elle était à lire, on devine avec quelle joie délicieuse, car cette lettre ne peut être qu'une lettre d'amour.

C'est la *Danseuse,* d'une grâce souple, qui dénote une perception remarquable du mouvement féminin. Cette toile,

devenue propriété de l'Etat, fait aujourd'hui partie de la *Galerie nationale* à Ottawa. Elle en est digne.

Quand Franchère est mort, au mois de mai 1921, plusieurs tableaux, dont quelques-uns de grande beauté, étaient à son atelier. Un des plus beaux, acheté depuis par M. du Tremblay, est intitulé *Jeunesse dorée.* Une jeune femme blonde, les bras nus, la chevelure dorée, épaisse et bouclée, reçoit d'un feu de cheminée les reflets rouge et or qui donnent à sa figure et à toute sa personne comme un éblouissement qui frappe et charme l'oeil. L'artiste, dans cette oeuvre, semble avoir voulu déployer la plus riche virtuosité de sa palette. Ce fut aussi, semble-t-il, son *chant du cygne.* Car elle est l'une de ses dernières oeuvres. Par la richesse de son coloris, par le rendu subtil et quasi magique de l'ensemble, cette toile aurait sa place marquée dans le musée le plus exclusif ou dans la galerie de peintures de l'amateur le plus difficile.

Et que d'autres sujets de ce genre Franchère n'a-t-il pas encore traités! Mais l'énumération de toutes deviendrait fastidieuse.

J'ai dit que Franchère avait abordé presque tous les genres. Ses illustrations des *Chansons canadiennes* ajoutent grandement à leur charme, à leur originalité et à leur compréhension.

Il a aussi laissé comme sculpteur des oeuvres qui dénotent des dispositions et un goût remarquables. Son *Engerbeuse* est un morceau du terroir façonné avec grâce et habileté.

L'art canadien n'a pas, à proprement parler, produit encore de grands chefs-d'oeuvre, capables d'être mis en parallèle avec ceux que nous pouvons admirer dans les musées d'Europe. Exprimons l'espoir que l'avenir nous en réserve.

Les talents ne manquent pas. Pourquoi ne pas entrevoir l'éclosion de quelques génies ?

Si Franchère n'a laissé aucun chef-d'oeuvre, personne, parmi nos artistes, n'a le droit de lui jeter la première pierre. Mais son oeuvre, prise dans son ensemble, est une de celles qui méritent d'attirer l'attention. On peut s'y arrêter et l'étudier avec profit. Elle renferme une expression artistique de précision rare, de sincérité vraie et d'élégance délicaté et raffinée.

On peut ajouter, sans conteste, que le nom de Franchère a droit d'occuper une belle place dans l'histoire de notre art canadien et qu'il vivra !

Joseph BEAULIEU,

avocat.

Une polémique à propos d'éducation en 1820 *

LA grande question de l'éducation préoccupait vivement les membres de la classe dirigeante de Québec vers 1820. Les institutions d'enseignement secondaire étaient peu nombreuses dans la province. Le collège des jésuites, qui avait jeté un si vif éclat pendant le régime français, était disparu quelques années après la cession du pays à l'Angleterre. Heureusement, le séminaire de Québec et le collège de Montréal,en ouvrant leurs portes aux jeunes gens qui se destinaient aux professions libérales, comblèrent le vide creusé par la disparition du collège des jésuites. C'est dans ces deux maisons si vénérables que, durant cinquante ans après la cession, se recrutèrent le clergé et la classe professionnelle.

La fondation du collège de Nicolet par M. Brassard, en 1804, et de celui de Saint-Hyacinthe, en 1811, par M. Antoine Girouard, dota la province de deux nouvelles maisons d'enseignement secondaire, qui, elles aussi, remplirent un rôle bienfaisant auprès de la jeunesse canadienne. Les élèves dans ces institutions recevaient une éducation classique aussi complète qu'elle pouvait être donnée dans le temps. Mais, à part quelques privilégiés, bien peu pouvaient y aspirer. Dans les campagnes, en effet, on manquait de moyens pour préparer les enfants à suivre un cours classique, les écoles primaires y faisant presque complètement défaut.

Il y avait bien les écoles de l'*Institution Royale.*[1] Mais elles n'avaient été établies que dans un petit nombre de

---

* Etude lue à la Société Royale du Canada, session de mai 1922.

[1] Etablie par l'acte de la 41e Geo. III, c. 17.

paroisses, et elles étaient, en général, fort peu fréquentées.[2] On voyait d'un mauvais oeil ces écoles placées sous l'influence immédiate et unique du clergé protestant, et les parents catholiques ne croyaient pas pouvoir y envoyer leurs enfants.

Des efforts avaient été faits en diverses occasions pour enlever de nos statuts cette malheureuse loi de 1801, mais la petite oligarchie qui dominait alors le gouvernement local avait toujours réussi à la maintenir au grand détriment de tous.

Quelques curés avaient installé dans leurs presbytères des classes, où ils préparaient les enfants aux études classiques.

C'est dans ces écoles de presbytère que plusieurs des hom-

---

[2] D'après un article de la *Gazette de Québec*, en date du 23 décembre 1819, on comptait alors dans la province de Québec 37 écoles patronnées par l'*Institution Royale*. En voici la liste :

Montréal	1	Saint-Thomas	1
Trois-Rivières	1	Durham	1
William Henry	1	Grantham	1
New Carlisle	1	Melburne	1
Monnoir	1	Saint-Armand	2
Pointe-Lévi	1	Saint-Antoine	1
Saint-Nicolas	1	Islet	1
Cap Saint-Ignace	1	Philippsburgh	1
Chatham	1	Côteau-du-Lac	1
Kamouraska	1	Sainte-Marie, Nouv.-Beauce	1
Berthier	1	Portneuf	1
Saint-Roch	1	Cap-Santé	1
Eaton	1	Saint-Roch	1
Lachine	1	Stanstead	1
Dorchester	1	Stanbridge	1
Terrebonne	2	Douglas Town	1
Argenteuil	1		
Sainte-Anne-du-sud	1	Total	37
Rivière-Ouelle	1		

mes qui devaient plus tard jouer un rôle important dans l'histoire du pays puisèrent les premiers éléments de l'éducation.*

En 1816, un bill, pourvoyant à l'établissement dans les paroisses d'écoles qui seraient sous la direction du curé et des marguillers, fut présenté à la Chambre d'assemblée. Ce projet de loi ne fut pas adopté par suite de la dissolution subite de la Chambre. Il n'était nullement question dans ce bill de révoquer la loi de 1801. D'ailleurs l'*Institution*

---

* Il y avait 32 écoles, établies et soutenues par des curés, dans les paroisses suivantes :

District de Québec :

Québec	4
L'Ilet	1
Saint-Pierre	1
Saint-Charles	1
Saint-Henri	1
Sainte-Croix	1
Ancienne Lorette	1
Saint-Ambroise	1
Beauport	1

District des Trois-Rivières :

Rivière-du-Loup	1
Yamachiche	1
Maskinongé	1
Baie-du-Fèvre	1

District de Montréal :

Saint-Hyacinthe	1
Saint-Denis	1
Verchères	1
Varennes	1
Saint-Philippe	1
Blairfindie	1
Boucherville	1
Saint-Charles	1
Présentation	1
Sainte-Marie	1
Longueuil	1
Saint-Vincent	1
Sainte-Rose	1
Saint-Roch-l'Achigan	1
Berthier	1
Saint-Cuthbert	1
Total	32

En outre des couvents des Ursulines à Québec et aux Trois-Rivières, et des couvents des soeurs de la Congrégation à Québec et à Montréal, des maisons dirigées par les soeurs de la Congrégation donnaient une éducation élémentaire aux filles dans les campagnes suivantes :

District de Montréal :

Pointe-aux-Trembles	1
Saint-Laurent	1
Pointe-Claire	1
Laprairie	1
Boucherville	1
Saint-Denis	1
Saint-Hyacinthe	1

District de Québec :

Pointe-aux-Trembles	1
Ste-Famille (Ile d'Orléans)	1
Saint-François, Rivière du Sud	1
Rivière Ouelle	1
Total	11

Royale venait d'être organisée régulièrement par lettres patentes et quelques-uns des membres du bureau de direction [3] profitèrent de l'occasion pour entreprendre en Angleterre une campagne en faveur de l'éducation dans la province du Bas-Canada.

Dans un mémoire adressé aux sociétés anglaises d'éducation, un correspondant anonyme disait qu'il y avait un danger imminent à laisser les choses en leur état actuel. " Il y a eu de grands changements au Canada ces dix dernières années, disait ce correspondant. Une nouvelle race d'hommes de différentes professions ont acquis une influence politique dans le pays sous une forme de gouvernement très propre à perpétuer cette influence. Lorsque la grande partie n'est pas instruite et qu'elle a en même temps par la loi un vote dans les affaires publiques, il y a un danger constant qu'elle ne soit détournée de ses intérêts par la plus petite partie. " " Les amis de l'éducation à Londres (en addition aux faibles progrès de l'école à Québec) verront que leur interposition bienveillante et généreuse n'a pas été sans effet, car elle a ranimé les efforts des amis de l'éducation dans les deux provinces du Canada. Tout ce qu'il faut pour faire réussir l'objet de tous est l'établissement d'écoles dans chaque paroisse du Bas-Canada, sous la direction des habitans et rapportées en grande partie pour eux. Et si les

---

[3] En 1820, une liste officielle des membres du bureau de direction de l'*Instttution* fut enfin publiée. Voici les noms des personnes qui composaient ce bureau. Le lieutenant gouverneur du Haut-Canada en charge, le lord évêque de Québec, principal, l'honorable J. Sewell, juge en chef de la province, ou le juge en chef qui sera en charge, l'honorable Jas. Monk, juge en chef de Montréal, ou le juge en chef de Montréal qui sera en charge, le juge en chef du Haut-Canada en charge, l'orateur du Conseil législatif du Bas-Canada, l'orateur de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, l'honorable John Richardson, Ross Cuthbert et Rev. Dr Strachan, James Irvine et Rév. Chas. Stewart, D. T., le Rév. George J. Mountain, l'honorable Chartier de Lotbinière, Charles de Saint-Ours, John Caldwell, H. W. Ryland, Louis de Salaberry, Charles Marshall, écuyer.

messieurs à Londres réunissent leurs efforts pour cela, ils réussiront. "

Deux systèmes d'enseignement pour les écoles élémentaires étaient alors en grande vogue en Angleterre : le système lancasterien et celui dit des écoles de Madras. Le premier avait pour auteur Joseph Lancaster. Ce novateur, né à Londres en 1778, avait ouvert en 1801, dans un faubourg de la capitale, une école gratuite qui ne tarda pas à être fréquentée par tous les enfants de l'arrondissement. Ne pouvant payer les professeurs qu'il avait sous sa direction, il les renvoya et organisa un système d'enseignement mutuel où les plus vieux des élèves instruisaient les plus jeunes. Les élèves étaient divisés en groupes qui avaient chacun à leur tête un moniteur. Ces groupes étaient organisés militairement et les moniteurs avaient des rangs comme dans l'armée. Les élèves allaient et venaient sous le commandement de chaque moniteur, de même que des soldats à l'exercice militaire. Les enfants n'avaient ni livres, ni cahiers. Des lettres, des mots, des phrases écrites sur des tableaux noirs formaient tout l'enseignement donné par le moniteur. En 1803, Lancaster avait publié une brochure intitulée *Improvements in Education*, où il exaltait en termes lyriques les succès obtenus par sa méthode d'enseignement mutuel. Son système, patronné par le roi et par les plus hauts personnages, était déjà à cette époque introduit dans la plus grande partie de l'Angleterre. Partout il trouvait d'ardents défenseurs. Lancaster du reste en avait besoin. Un compétiteur s'était levé contre lui. C'était Andrew Bell, qui cherchait lui aussi à introduire un système d'enseignement mutuel, qu'il avait inauguré aux Indes, à Madras, dans un orphelinat où il remplissait les fonctions de surintendant.

Pendant qu'une fraction importante de la population anglaise encourageait les écoles de Lancaster, l'autre se pro-

nonçait pour les écoles dites de Madras. Une *Societé nationale d'éducation* avait été fondée à Londres en vue de propager ces dernières. Les partisans de la *Société nationale d'éducation* se recrutaient surtout parmi les membres du clergé anglican, qui était opposé aux écoles de Lancaster, parce que, disait-on, on n'y enseignait pas le catéchisme. L'opposition du clergé anglican allait être fatale aux écoles de Lancaster. Celles-ci furent peu-à-peu remplacées par des écoles organisées selon la méthode d'Andrew Bell, décorées pompeusement du nom d'écoles nationales. Abandonné de ses meilleurs partisans, criblé de dettes et réduit à la pauvreté, Lancaster passa aux Etats-Unis en 1816 afin d'y implanter sa méthode d'enseignement.

Au Canada, le système lancasterien comptait des adeptes assez nombreux. Une école d'enseignement mutuel d'après le système de Lancaster avait été fondée à Québec dès 1815. Le comité chargé, en 1816, de faire enquête sur les résultats obtenus par l'*Institution Royale* concluait son rapport en recommandant ce système et en déclarant que c'était une méthode peu coûteuse et très prompte pour répandre l'éducation élémentaire. La campagne entreprise en Angleterre par les membres de l'*Institution Royale* avait eu du succès. Les sociétés d'éducation de Londres avaient répondu à l'appel et décidé d'envoyer au pays des professeurs qui seraient chargés d'établir des écoles d'enseignement mutuel dans les villes et les campagnes de la province. Ces instituteurs, tous de langue anglaise et de religion protestante, arrivèrent à Québec dans l'été de 1819. C'est alors que s'engagea la polémique dont nous racontons les péripéties dans le présent essai. Elle eut pour instigateur l'abbé de Calonne, aumônier des Ursulines des Trois-Rivières. [4]

---

[4] M. Jacques-Ladislas de Calonne, frère de l'ex-ministre des finances de Louis XVI, était né à Douai, en 1743. Chassé de France par la Révo-

Le 9 novembre 1819, il adressait à l'éditeur de la *Gazette des Trois-Rivières* la missive suivante qui fut reproduite dans la *Gazette de Québec* le 15 du même mois.

Monsieur le rédacteur,

Je vois que des sociétés de Londres montrent beaucoup de zèle et se donnent beaucoup de mouvements pour procurer de l'éducation aux jeunes Canadiens. Ce zèle qui se porte si loin a-t-il pour but de nous donner des principes et des moeurs ? J'avoue que je n'eus jamais pensé que deux articles si essentiels nous fussent venus de Londres. Quelques-uns de ceux qui nous ont été envoyés pour conduire cette entreprise m'ayant fait l'honneur de me faire part de leur projet, je leur fis franchement quelques objections auxquelles ils répondirent aussi franchement que dans leurs écoles on ne parlait point de religion. Ayez la bonté, monsieur, d'insérer dans votre feuille les brièves réflexions suivantes. Elles sont tirées d'un ouvrage très récent et très-célèbre en France. J'ose dire que Bossuet s'en serait fait honneur. Ce livre est intitulé: *De l'indifférence en matière de religion.*[5]

---

lution, il se réfugia en Angleterre, d'où il passa dans l'île du Prince-Edouard en 1799. Mgr Plessis l'appela à Québec, en 1807, et le chargea de la direction spirituelle des Ursulines des Trois-Rivières. C'était un homme de grande vertu. Il avait en horreur toutes les innovations. Les vicissitudes terribles qui l'avaient accablé pendant sa longue carrière le portaient plutôt à voir le mauvais côté des institutions humaines et à les juger d'une manière défavorable.

[5] Il s'agit ici du célèbre ouvrage de Lamennais *Essai sur l'indifférence en matière de religion,* dont la première édition parut en 1817. Le texte de la dernière phrase tel que cité dans la *Gazette de Québec* est inintelligible. Le voici dans son entier. " Il était digne d'une philosophie matérialiste de croire perfectionner l'éducation du peuple en substituant des évolutions à des instructions et en mettant entre ses mains une pierre muette en place du livre où il puisait ces hautes et importantes leçons. " Nous avons copié ce texte dans le premier volume, page 463, de la huitième édition de l'*Essai sur l'indifférence.*

Avant que le second volume paraisse, le premier a été réimprimé quatre fois en un an au nombre de douze mille exemplaires chaque fois.

Voici les réflexions de cet auteur, page 500: " Ne l'oublions jamais, la religion est l'unique éducatrice du peuple. Sans la religion il ne saurait rien, rien surtout de ce qu'il importe le plus à la société qu'il sache et à lui de savoir. Il ignorerait également et les devoirs de l'homme et sa destinée. Il végéterait au milieu des académies, des universités, des gymnases, dans un abrutissement cent fois pire que l'état sauvage. La religion le civilise. Elle nourrit le pauvre de vérités comme elle le nourrit de pain, elle éclaire, elle agrandit son intelligence, et le dernier des petits enfants instruits à son école, plus véritablement philosophe qu'aucun des prétendus sages qui ne reconnaissent d'autre guide que leur raison, confondrait, le catéchisme à la main, cette raison altière, par la sublimité de ses enseignements. Il était digne d'un philosophe matérialiste, en substituant des évolutions [6] à des instructions et en mettant entre ses mains une pierre muette, en place du livre où il puisait ces hautes et importantes leçons, etc... "

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

votre très-humble, etc.,

De Calonne, prêtre.

La lettre de M. de Calonne ne passa pas inaperçue. Elle déchaîna une tempête. La première réponse qui y fut faite

---

[6] L'auteur parle ici des écoles lancasteriennes, qui, malgré les cris et les efforts de nos soi-disant philosophes, n'ont pu s'introduire, presque nulle part, en France. Il en sera de même ici. Elles crouleront avant d'avoir pu se glisser dans aucune de nos campagnes. (Note de l'abbé de Calonne).

parut dans la *Gazette des Trois-Rivières* (23 novembre 1819) sous la signature de Y. Z. Elle fut reproduite dans le *Canadien* du 1er décembre 1819.

"De toutes les observations, disait ce correspondant, qu'on aurait pu s'attendre de la part du révérend abbé de Calonne, celles contenues dans votre avant-dernier numéro, et depuis insérée dans la *Gazette de Québec,* auraient été les dernières. Plus je les relis plus j'en suis surpris, et si je n'y voyais son nom au bas, au lieu de supposer que ce vénérable prélat en était l'auteur, je les penserais la production d'un apologiste de l'ignorance, qui sous prétexte d'épurer les moeurs voudrait en renverser les apuis. Mais ces réflexions ont beau être autorisées du nom célèbre de l'auteur, elles n'en sont pas plus justes.

"Je vois, dit-il, que des sociétés de Londres montrent beaucoup de zèle et se donnent beaucoup de mouvement pour procurer de l'éducation aux jeunes Canadiens, ce zèle qui se porte si loin a-t-il pour but de nous donner des principes et des moeurs?" Et quelle raison a M. l'abbé de Calonne d'en douter? Est-ce parce qu'un précepteur lui aurait dit que dans son école on ne parle pas de religion, voulant lui faire comprendre, ce que toute personne libre et franche aurait compris, que dans les écoles anglaises on ne fait aucune distinction en matière de religion, qu'un romain y est aussi bienvenu qu'un protestant, un juif aussi bien qu'un chrétien, sans être sujet à aucun reproche et sans être obligé d'apprendre aucune chose contraire aux principes de la religion qu'il professe, et ce n'est sûrement pas d'aujourd'hui que nous savons cela. Que l'on demande à tous ceux qui ont reçu leur éducation dans cette province de qui ils la tiennent ? Sur dix à qui on ferait cette question, neuf répondraient qu'ils l'ont eue des écoles anglaises. Demandez ensuite à ceux qui ne sont pas de la religion protestante quelle a été la conduite des précep-

teurs envers eux? Ils ne peuvent que dire qu'ils ont toujours témoigné la plus grande libéralité, que sitôt qu'un écolier sait lire on lui met tout le nouveau et l'ancien testament entre les mains, qu'il est obligé d'en lire un chapitre chaque jour et que les protestants sont obligés d'y apprendre leur catéchisme. Voudrait-on que ces précepteurs protestants enseignassent à leurs écoliers romains les principes de la religion romaine? Si on le faisait, je dirais que M. de Calonne aurait bien raison de se plaindre d'une pareille absurdité. Mais vouloir décourager et empêcher les habitans de ce pays de profiter de l'occasion qui se présente de donner l'éducation à leurs enfants (ce qui est évidemment son intention) fait voir trop clairement quel serait son désir...

"Le vénérable prélat continue ensuite à dire qu'il n'eut jamais pensé que deux articles si essentiels "que des principes et des moeurs" fussent venus de Londres. Et d'où voudrait-il les faire venir? Est-ce des révolutionnaires français qu'on doit apprendre les principes moraux? Faut-il ouvrir l'histoire de la Révolution française ou du règne d'anarchie pour y puiser des moeurs pour les habitans de ce pays? Dieu nous en garde! Oublions ces scènes déchirantes, jetons un voile épais sur tant d'infamies, dont ceux qui y ont pris part ne peuvent que rougir. Mais prenons avantage de la bienveillance de ceux qui nous offrent leur assistance, et permettons à nos enfants (nonobstant tout ce que pourront dire ceux qui ont un intérêt contraire) d'atteindre le but désirable, de connaître les avantages que doit la société aux arts et aux sciences, de sentir les biens sans nombre qu'elles y apportent et les agréments qu'elles y répandent.

"Sur le tout, monsieur le rédacteur, j'ose me flatter que, nonobstant les traits satyriques lancés par M. l'abbé de Calonne contre les sociétés formées à Londres, avec l'approbation du gouvernement, pour procurer de l'éducation aux jeu-

nes Canadiens, les habitans de ce pays sont assez éclairés pour voir que les vraies intentions de ces sociétés sont de donner les moyens à ceux qui veulent en profiter de procurer à leurs enfants la connaissance des sciences et des lettres, connaissance précieuse qui en éclairant les esprits contribue naturellement au bonheur des hommes, sert à faire connaître le vrai, le bon, l'utile en tout genre, et donne à la vertu un lustre incomparable.

" Je conclus, monsieur, avec cet ancien proverbe qui dit que " la science est la source de tout bien, comme l'ignorance est la source de tout mal ".

Y. Z.

P. S.—Je viens de voir le dernier numéro de la *Gazette de Québec* et les remarques de l'éditeur en anglais au bas de la traduction de M. de Calonne, j'espère que nous aurons le plaisir de voir les remarques traduites en français. — Y. Z. [7]

A la suite de cette lettre, un anonyme faisait les remarques suivantes sur l'écrit de M. de Calonne: " Rien n'est plus respectable, disait-il, que les sentiments de M. de Calonne sur la nécessité d'une éducation religieuse pour apprendre aux hommes à remplir leurs obligations, à respecter et à chérir leurs devoirs. La religion est le fondement de la morale,

---

[7] Nous avons cherché vainement à découvrir les noms véritables de tous les correspondants qui vont suivre, sous le couvert de l'anonymat. La chose n'est pas facile. Depuis un quart de siècle que l'on agitait cette question de l'éducation, les discussions à ce sujet étaient fréquentes et les principaux personnages de l'époque ne manquaient pas d'y prendre part. Les principaux de ces jouteurs étaient: Joseph-François Perrault, le docteur Jacques Labrie, Michel Bibaud, le juge Foucher, le chevalier Robert d'Estimauville, le colonel Bouchette, J.-N. Mondelet, Denis-Benjamin Viger, le juge Vallières de Saint-Réal, John Neilson, le docteur François Blanchet, Louis Moquin, Jean Guillaume Delisle, etc., etc.

et, par cela même, elle doit entrer dans l'éducation, comme un de ses éléments les plus essentiels. En même temps on doit observer que M. de Calonne a confondu le mode d'enseignement par rapport à une partie de l'éducation avec l'éducation elle-même. Il importe fort peu à la religion qu'on apprenne à lire suivant la méthode mise en usage à Madras ou suivant celle de Lancaster ou enfin suivant celle qui était suivie par les ignorantins avant la Révolution française, qui, je crois, étaient aussi d'excellents maîtres. Rien, en effet, n'empêche en adoptant l'une ou l'autre de ces méthodes par rapport à la lecture que l'on ne donne en même temps aux enfants les leçons de la religion, qu'on ne leur inculque ces principes, qu'on ne travaille à leur inspirer les sentiments dont elle veut que nous soyons pénétrés. Entre toutes les méthodes envisagées sous ce rapport, la meilleure sera toujours celle qui facilitera davantage les progrès de l'écolier et les rendra plus rapides.

"Ne serait-ce pas un avantage pour les curés et pour leurs paroissiens que l'invention d'une nouvelle manière d'enseigner le catéchisme par laquelle, en stimulant l'émulation des enfants, et par cela même en excitant plus puissamment et plus vivement leur attention, on trouverait le moyen de le leur apprendre d'une manière plus aisée et plus expéditive ? La religion n'y gagnerait-elle pas? Tel est (le cas) par rapport à la lecture. Cet homme en simplifierait de beaucoup le monde (mode) d'enseignement à trouver le moyen d'apprendre à lire à plus grand nombre d'enfants à la fois, en moins de temps et avec un bien moindre nombre de maîtres. Si l'on disait que c'est un mal, autant vaudrait dire qu'il faut brûler tous les moulins à eaux ou à vapeur, et nous remettre à moudre le blé à bras, comme on le faisait avant la reconnaissance des arts, et comme on le fait encore chez les peuples qui ne sont qu'à demi civilisés.

" J'ai vu moi-même trois cents enfants apprenant ensemble, et à la fois, à lire dans un même appartement, et sous la conduite d'un seul maître, suivant cette méthode de Lancaster. Je pus me convaincre de son utilité. C'était un spectacle impressionnant et j'éprouvai profondément ce sentiment. Je formai des voeux alors pour mon pays. Je désirai, je souhaitai ardemment de voir cette méthode, ou une meilleure encore, s'il est possible, s'y introduire et s'y propager pour répandre parmi nous l'éducation dont nous avons un si puissant (pressant) besoin. Je connais trop bien la supériorité des vues de ceux qui, en général, sont à la tête de l'éducation en ce pays et leur zèle pour son avancement, pour n'être pas intimement convaincu qu'ils s'empresseraient d'adopter cette méthode s'ils la connaissaient. Ils verraient d'un coup le parti qu'ils en peuvent tirer pour hâter les progrès de l'enseignement de la religion elle-même comme celui des lettres. "

(À SUIVRE)

L'abbé Ivanhoë CARON,

de la Société Royale du Canada.

Le beau dans la composition musicale

DES compositeurs ont comparé l'harmonie musicale à l'ordre qui règne dans l'univers. Beethoven a écrit : "La musique est en tout, un hymne sort du monde." En effet, la musique est comme l'écho de ce concert mondial qui a fait dire au psalmiste : " Les cieux et la terre chantent un hymne, le jour le répète au jour, la nuit le redit à la nuit, et leur voix atteint jusqu'à l'extrémité de l'univers." (Ps. XVIII, 3). Oui, tout est harmonie ici-bas et dans les cieux, tout chante la gloire et la bonté du Très-Haut. " Il existe, dit Lamennais,[1] une musique non moins vaste que la création, une musique qui embrasse tous les sons, tous les bruits, et leurs combinaisons innombrables, et leurs lois de tous ordres : depuis la goutte d'eau qui gémit en se brisant sur un brin d'herbe, jusqu'à l'océan qui ébranle avec des mugissements formidables les bases souterraines de la terre ; depuis le jonc des bords du fleuve, jusqu'à l'oiseau qui soupire la nuit au fond des forêts ; depuis l'insecte imperceptible qui murmure des tristesses ou des joies inconnues dans le calice d'une fleur, jusqu'à l'homme dont les chants s'élèvent de monde en monde vers leur éternel architecte."

Mais toutes les créatures inférieures restent passives dans cette eurythmie universelle. Au roi de la création, être intelligent et libre, la Providence a réservé un rôle actif. A cet effet, elle a déposé en son âme, avec l'instinct et l'amour raisonné de l'ordre, l'intuition des belles sonorités. En ces derniers siècles surtout, elle a communiqué à certains hommes un peu de ce souffle divin qu'on appelle le génie et qui

---

1 *De l'art et du beau.*

leur a permis de se complaire dans des compositions admirables et sublimes, dans des oeuvres qui élèvent les âmes vers les hauteurs de l'idéal.

Seulement, on ne saurait comprendre parfaitement ces oeuvres sans connaître les lois qui régissent leur création. Ce n'est pas jouir pleinement de la musique que de s'arrêter à la perception de vibrations sonores plus ou moins agréables. Il y a dans le dynamisme et la combinaison des sons des beautés incomparables qui échappent aux profanes. Seule la connaissance des règles relatives à la composition musicale permet de les goûter, de les apprécier d'une manière adéquate. " On se trouve alors, dit Albert Lavignac, [2] en possession de jouissances d'une nature toute particulière résultant de l'analyse et de la dissection des oeuvres des maîtres, de l'appréciation et de la comparaison des procédés par eux employés : jouissances purement intellectuelles et n'ayant aucun rapport, même lointain, avec l'impression sensuelle qu'éprouve l'amateur du goût le plus élevé, mais non harmoniste. "

Peu d'arts par conséquent méritent plus que la composition musicale d'être connus, d'être étudiés. Elle apprend, dit Amédée Gastoué, à laisser naître la pensée, la réflexion, sous le vêtement sonore. Prenons donc connaissance des principales notions relatives à cet art. Si elles ne nous permettent pas de produire des oeuvres remarquables, du moins nous feront-elles mieux saisir, nous le répétons, les beautés contenues dans celles qu'il nous sera donné d'entendre.

L'art de la composition musicale suppose la connaissance du solfège, base de toute musique vocale ou instrumentale. Il n'en sera pas question ici, parce que nos lecteurs sont censés connaître cette partie élémentaire de l'art des sons. La présente étude se divise comme suit : 1o Les trois éléments de

---

[2] *Cours d'harmonie théorique et pratique.*

la musique dans la composition : mélodie, rythme et harmonie ; 2o Les deux grandes formes musicales, métrique et fuguée ; 3o Les différents genres de composition musicale, religieux et profanes.

L'art de la mélodie repose sur la tonalité, qui est le résultat des rapports qui existent entre un certain nombre de sons différents et successifs. Toutes les fois que s'entendent plusieurs notes formant mélodie, le sentiment musical cherche instinctivement à les rattacher à un son principal qui est la tonique. Si l'enchaînement mélodique ne provoque pas cette sensation, c'est qu'il ne forme qu'un assemblage de notes sans unité, sans cohésion et que l'oreille et le goût repoussent également. Aussi la tonalité est-elle la condition la plus importante de l'art musical. L'ensemble des notes qui concourent à l'effet tonal constitue la gamme, qui prend le nom de sa tonique ou première note. La tonalité entraîne donc nécessairement l'existence de l'une des deux gammes-types, et l'on dit que le ton est majeur ou mineur suivant la gamme à laquelle il appartient.

Ce nombre restreint de tonalités ou de modes [3] ne resserre pas les limites de la musique et ne l'empêche nullement de multiplier ses ressources à l'infini. Il permet de varier la mélodie par la modulation, et cela suffit à lui procurer toute l'animation et toute la vie désirable. Qu'est-ce donc que la

---

[3] En musique, certains termes différents ont une signification presque identique. Les mots ton et tonalité particulièrement sont souvent pris l'un pour l'autre. Il y a cependant une nuance. Le mot tonalité a une signification abstraite, générale : c'est la qualité d'un morceau écrit dans un ton déterminé. Au mot ton est attaché un sens spécifique : il désigne nettement la tonalité prédominante d'un morceau. Dans un sens plus général, le mot ton signifie le son musical considéré par rapport aux autres, c'est-à-dire suivant qu'il est plus ou moins élevé dans la gamme ; le mode est la manière d'être d'un ton, d'une tonalité, selon qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre des deux gammes.

modulation ? C'est l'art de passer d'une tonalité à l'autre sans blesser l'oreille. Les modulations d'un ton quelconque à un ton relatif [4] ou à un ton voisin [5] sont les plus naturelles et les plus agréables, par conséquent celles qu'on doit le plus souvent employer.

Toute mélodie, même la plus simple, doit moduler au moins un instant. Mais comment? Les mélodies courtes modulent dans un ton voisin. Les longues appellent d'abord une modulation principale, qui ne fait que développer le thème ou motif. [6] Cette modulation s'exécute aussi de préférence dans les tons voisins, qui la rendent douce et naturelle. Viennent ensuite les modulations accessoires, qui ont pour but de solliciter l'attention de l'auditeur. Ces dernières seront brusques, inattendues, et causeront d'autant plus de plaisir qu'elles porteront sur des tons plus éloignés. A cet effet répondent les modulations enharmoniques, c'est-à-dire celles qui se font par intervalle de seconde diminué d'un dièse ou d'un bémol.

Le compositeur peut choisir son moment à discrétion pour moduler. Il est libre de changer le ton au commencement ou au cours d'une phrase et dans un endroit quelconque de la composition. Néanmoins il convient généralement de moduler vers le milieu de la mélodie, lorsque déjà l'idée particulière au morceau a été bien exprimée. On insistera d'ailleurs un instant sur cette idée avant de finir.

La nature de la modulation devra être en rapport avec

---

[4] On appelle tons relatifs deux tons correspondants dont l'un appartient au mode majeur et l'autre au mode mineur.

[5] Les tons voisins sont ceux qui ne diffèrent que par un accident de plus ou de moins à la clef.

[6] Thème, motif ou dessin, en musique, signifient la phrase modèle, la phrase type sur laquelle s'opèrent les variations.

le sujet. S'il s'agit, par exemple, d'un morceau qui demande une expression de tristesse, on modulera de préférence dans le mode mineur, ou encore dans un ton majeur portant un ou plusieurs bémols à la clef. On remarquera, en effet, que ces dernières gammes revêtent une teinte de mélancolie qui les rapproche du ton mineur. [7]

Facteurs importants de la mélodie, la tonalité et la modulation ne sont pas les seuls. Il y a aussi la forme mélodique ou contexture d'un morceau, nous voulons dire la manière dont s'agencent les diverses parties nommées phrases et périodes. D'abord, en quoi consistent ces deux dernières dans le langage mélodique? Un enchaînement de notes qui constituent un sens musical satisfaisant s'appelle phrase. On appelle période un développement de plusieurs phrases ou membres de phrase qui forment un sens complet. Etudions principalement la phrase musicale, qui est au fond la génératrice de toute mélodie.

De même que la mesure se compose de temps, la phrase se compose de mesures. Le nombre en est déterminé comme celui des pieds ou syllabes dans nos vers. La phrase de quatre mesures, celle de six et celle de huit sont les plus employées. Elles sont d'une facture facile et agréable. Le rythme d'une mesure ne se voit pas plus que le vers d'une syllabe. Celui de deux mesures ne peut exister que dans des mouvements très lents, ce qui le fait équivaloir au rythme de quatre mesures. Les phrases à mesures impaires sont rarement admises.

Quelle est la structure de la phrase musicale? Toute phrase se compose de deux parties, qui sont comme les deux

---

[7] Le timbre de certains instruments (basson, violoncelle) produit une impression semblable.

hémistiches du vers français. La première fait éprouver à l'oreille la sensation d'une question posée; on l'appelle demande ou antécédent. La seconde partie est comme une réplique à la première; elle se nomme réponse ou conséquent. Cette réponse doit contenir essentiellement le même nombre de mesures que la demande; les ornements,[8] les modulations y doivent être disposés dans le même ordre. La phrase est d'autant plus parfaite que le rythme de la seconde partie rappelle mieux, même dans les détails, le rythme de la première. Cette symétrie constitue ce que l'on nomme la carrure de la phrase.

Quelquefois le compositeur ajoute deux mesures à la fin d'une phrase, ou bien il répète les deux dernières mesures, ce qui forme une coda ou finale ayant cela de commun avec la coda d'un morceau qu'elle n'en fait pas partie essentielle et peut en être détachée. Parfois encore une mesure est surajoutée pour exprimer une exclamation; alors aussi elle peut être regardée comme une parenthèse ou mesure détachée qui ne modifie en rien la carrure de la phrase. Il en est de même de l'écho, qui consiste à faire répéter par d'autres voix à l'octave ou à la quinte les dernières notes émises. Si l'écho se trouve dans l'antécédent, il doit reparaître dans le conséquent. Il peut y avoir aussi des mesures sous-entendues. C'est ce qui arrive lorsqu'un membre de la phrase finit là où le nouveau membre commence, sans que le précédent soit terminé, ainsi que cela se rencontre fréquemment dans les duos. Mais la phrase n'en reste pas moins carrée. La mesure qui

---

[8] Les ornements mélodiques ou figures sont des notes qui ne font pas nécessairement partie de la mélodie, mais qui servent à l'embellir. L'ornement n'acquiert de l'importance que lorsqu'il se combine d'une manière appropriée avec la composition. Il fortifie alors et ennoblit le caractère de la mélodie. Aux figures se rattachent les variations, qui consistent à broder divers ornements sur un thème choisi.

n'a pas été exprimée, qui manque dans la partition, a été rétablie dans l'esprit, et la phrase garde son équilibre.

Assez souvent, dans les mélodies, on rencontre des phrases immédiatement répétées, soit sous une forme absolument semblable, soit avec de légères variantes. Alors la réunion de la phrase et de sa répétition prend le nom de période. D'autres fois plusieurs phrases se répètent et reviennent dans le même ordre. La répétition est naturelle à la musique. Elle y trouve le développement organique de son être. " Cette imitation de soi-même, dit Camille Bellaigue, constitue non pas le procédé, mais la nature de la musique et véritablement sa vie."

Le discours musical a sa ponctuation, qui consiste dans les cadences ou repos. Elle règle la respiration dans le chant, mesure les phrases et leurs parties dans toute musique. La phrase doit donc avoir ses cadences, celle de la demande et celle de la réponse. Elles doivent être sur un temps fort de la mesure, ordinairement sur le premier. Les phrases peuvent aussi commencer un temps ou deux avant la première mesure pleine.

Mais comment s'agencent les phrases, comment se développe la mélodie? Le chant le plus simple comprend ordinairement trois phrases. La première pose l'idée essentielle de la mélodie, idée qui semble d'abord un peu vague et fait désirer des développements. La deuxième phrase paraît, au début, s'éloigner un peu de l'idée principale, tout en conservant avec elle une idée de parenté, mais ses dernières mesures préparent et font désirer le retour de la première phrase. Enfin la troisième phrase est à peu près la reproduction de la première, avec cette différence que sa dernière mesure forme conclusion. Beaucoup de mélodies — cantiques, hymnes ou chansons — se composent de deux phrases alternées

ayant un certain degré de ressemblance, avec une variante pour terminer la dernière. La mélodie populaire *Au clair de la lune* est composée d'une première phrase répétée sans aucun changement, d'une autre phrase ayant absolument même rythme que la première, puis d'une répétition de la première phrase. Dans le chant *O Canada* les phrases sont toutes un peu différentes: les antécédents des troisième et quatrième phrases sont seuls parfaitement semblables. On voit par ces exemples que la forme de la mélodie peut varier à volonté, pourvu que l'on reste fidèle aux règles de la structure de la phrase musicale.

Si ces lois sont bien observées, le mouvement des membres mélodiques, qui tantôt s'élèvent, tantôt retombent, rappelle celui des vagues de la mer dans leur flux et reflux. Il berce l'âme avec douceur et lui fait éprouver une impression de calme et de repos.

La théorie qui précède concerne principalement ce que l'on peut appeler la mélodie populaire. Souvent la composition musicale est d'une plus grande envergure. Dans ce cas l'agencement des phrases se développe comme en poésie, lorsque au lieu d'un simple sonnet l'auteur écrit tout un poème. Les mouvements de la mélodie ont alors de l'analogie avec la silhouette d'un monument. " La musique et l'architecture, disait un jour M. Widor à Emile Bayard,[9] obéissent aux pareilles lois du nombre et de la symétrie... Lorsque j'explique à mes élèves l'ordonnance d'une symphonie, je dessine au tableau noir un palais, un monument, parce que tout premier morceau se construit de la même manière... Voici deux pavillons surélevés de chaque côté du développement central; c'est l'harmonie éternelle des balancements... De

---

[9] *Les arts et leur technique.*

gauche à droite, notre " pavillon " sera bâti sur deux motifs: un motif thématique, qui domine dans toute l'oeuvre, et un autre motif dans un ton relatif au premier mais toujours différent... Partons ensuite dans le développement central ou corps du bâtiment. Ici l'idéal est de jouer avec l'un des deux thèmes, ordinairement le meilleur, à travers différentes tonalités... Il faut ensuite préparer notre rentrée dans le ton initial; et nous voici dans le pavillon de droite, où nous retrouvons ce ton. Même symétrie qu'en architecture, avec cette différence pourtant qu'en musique nous observons une légère nuance dans le finale. "

(À SUIVRE)

Frère MARTINUS, des E. C.,
Mont-Saint-Louis, Montréal.

A travers les faits et les oeuvres

La situation européenne. — Elle est peu encourageante. — La conférence de la Haye. — Obstination russe. — Echec des pourparlers.— La conférence de Londres. — L'Allemagne demande un moratorium. — La commission des réparations. — Une note du gouvernement anglais. — Les dettes inter-alliées. — Débat aux Communes. — Réunion de la nouvelle conférence.—MM. Poincaré et Lloyd George. — Les points de vue anglais et français. — Echec de la conférence de Londres. — Situation tendue. — Nouvelles propositions. — La commission des réparations trouve une solution temporaire. — Nécessité de l'entente. — Les titres de la France. — La malheureuse Irlande. — Au Canada.

DEPUIS la dernière fois que nous avons causé avec nos lecteurs de la *Revue canadienne* la situation européenne ne s'est pas améliorée, loin de là. Nulle part on ne voit régner la concorde. Les conseils des grandes puissances sont divisés. Les divergences s'accentuent. Les rivalités s'accusent plus vivement. Les conflits d'intérêts deviennent plus aigus. La sagesse, l'équité, la clairvoyance, la pondération semblent bannies des conférences internationales. De toutes parts, l'instabilité, les alarmes, la défiance, l'inquiétude, l'incertitude du lendemain sont à l'ordre du jour.

Dans notre dernière chronique nous annonçions la tenue d'une nouvelle conférence à la Haye, après l'échec de celle de Gênes. Elle a eu lieu conformément au programme tracé. Les puissances représentées à Gênes autres que la Russie et l'Allemagne ont envoyé à la Haye des représentants, qui se sont réunis le 15 juin pour examiner dans quelles conditions la commission des experts agirait vis-à-vis des Russes. Cette réunion préliminaire a délibéré pendant plusieurs jours pour

préparer le terrain avant la discussion avec les envoyés soviétiques. Ceux-ci sont venus de nouveau en contact avec les représentants de l'Europe occidentale le 27 juin.

Trois points principaux devaient être débattus : celui des sommes dues par la Russie, celui de la propriété privée appartenant à des étrangers et confisquée par le soviet et celui des crédits demandés par le gouvernement russe. M. Poincaré, dans un mémoire adressé par lui aux Puissances, avait pris soin de délimiter exactement le programme à suivre. Nous le citons : " Tout d'abord, avait-il dit, il doit être bien entendu que la commission de la Haye ne s'occupera que de ces trois points et pas d'autre chose. C'est une commission d'experts qui n'a pas à s'immiscer dans le domaine politique et qui doit se confiner dans des questions d'ordre pratique, tant au point de vue économique qu'au point de vue financier. Il ne faut pas qu'elle donne un nouveau prétexte à des déclarations de principe qui ne sont autre chose, de la part des représentants soviétiques, qu'un moyen de propagande. Le travail de la commission ne peut être efficace que s'il est pratiquement et clairement défini. "

C'est dans ces conditions que les délibérations se sont ouvertes. Immédiatement il a paru visible que l'obstination russe ferait échouer cette conférence comme celle de Gênes. Les représentants de la Russie demandaient avant toute chose que les Puissances garantissent au gouvernement moscovite des crédits suffisants pour la restauration économique du pays, et cela sans prendre d'engagement précis relativement à la restitution des propriétés expropriées. Une dépêche de la presse associée, en date du 15 juillet, résumait très bien l'imbroglio : " Depuis le commencement des réunions entre les bolchevistes et les non-russes le 26 juin, les Russes ont refusé de dire ce qu'ils étaient prêts à faire au sujet de la restitution des biens privés des étrangers nationalisés par la

Russie avant que les non-russes leur eussent dit la somme que les pays étrangers étaient prêts à leur fournir pour la reconstruction de la Russie. Les délégués européens ont affirmé catégoriquement qu'ils ne recommanderaient pas l'octroi de crédits à la Russie avant de savoir ce que les Russes avaient l'intention de faire des biens des étrangers et quelles garanties seraient données pour la sécurité des étrangers qui désirent rentrer dans le domaine des affaires en Russie. Du commencement à la fin les différends ont pivoté autour de la propriété privée en Russie. Toutes les formules des experts ont fait faillite parce que les bolchevistes tenaient ferme à la nationalisation de la propriété des étrangers comme des Russes et qu'ils ont refusé de faire une proposition pour compenser les étrangers avant de savoir combien d'argent l'Europe était prête à leur avancer pour la reconstruction de leur pays."

La conférence de la Haye s'est définitivement terminée le 21 juillet, sans avoir abouti à aucun résultat pratique. Avant de clore les délibérations, les représentants des gouvernements non-russes ont adopté une résolution par laquelle leurs états s'engagent à n'appuyer aucun de leurs nationaux dans leurs tentatives pour acquérir en Russie des propriétés appartenant à des citoyens d'autres pays et ayant été confisquées depuis le mois de novembre 1917. Les Etats-Unis, paraît-il, ont adhéré à cette résolution. Le rapport général de la commission des experts contenait les observations suivantes: "Les travaux des comités non-russes ont été constamment inspirés par le désir de découvrir un moyen quelconque d'entente pratique capable d'enlever les obstacles qui empêchent actuellement l'application des ressources communes du monde civilisé pour la reconstruction de l'industrie russe. Bien qu'il ait été impossible, dans cette occasion présente, de découvrir une telle mesure, la commission non-russe croit

qu'il est encore possible de se détourner du passé regrettable pour envisager un avenir plus souriant dans l'assurance que toutes les nations désirent éliminer les obstacles sur la voie de la reconstruction de la Russie et veulent jeter un pont sur l'abîme qui sépare les autres peuples du peuple russe. " Le rapport de la commission se terminait par cette conclusion : " Vingt-six nations représentées à la Haye ont parlé non pas avec plusieurs voix, mais avec une seule, et cela ne peut qu'être un bénéfice signalé pour l'avenir. "

Quoi qu'il en soit de ces pronostics diplomatiquement optimistes, la conférence de la Haye n'a eu pour résultat actuel qu'un nouvel avortement.

* * *

Voyons maintenant ce qui en a été de la tentative suivante, celle qui a réuni à Londres les chefs des grandes Puissances. Cette fois, il ne s'agissait plus de la Russie mais de l'Allemagne. Il fallait décider quelle attitude prendre envers cette dernière. Le gouvernement de Berlin se déclare incapable de continuer les versements auxquels il est condamné, au titre des réparations, en vertu du traité de Versailles. Il demande une suspension de paiements, en d'autres termes, un moratorium de deux ans. La France met en doute la bonne foi allemande et soutient que si le gouvernement germanique avait pris les mesures requises et adopté une politique financière plus judicieuse il ne se trouverait pas en présence de la crise budgétaire qu'il invoque pour se soustraire à ses obligations. La commission des réparations étudie depuis plusieurs mois cette situation difficile. Elle a envoyé à Berlin des experts qui ont fait une enquête aussi minutieuse que possible. Leurs constatations les ont mis à

même de déclarer que les gouvernements successifs qui ont dirigé les affaires allemandes depuis deux ans sont responsables de la crise actuelle et de la désastreuse dépréciation du marc. Leur conclusion est que les Alliés doivent exercer un contrôle efficace sur l'administration financière de l'Allemagne si l'on veut que celle-ci redevienne en état de s'acquitter. Vu les circonstances, la majorité de la commission des réparations semble toutefois favorable à un moratorium. C'est dans ces conditions que l'on a décidé de tenir à Londres une conférence des premiers ministres alliés.

Elle s'est ouverte le 7 août. Mais quelques jours avant sa réunion, le gouvernement britannique avait adressé aux différentes Puissances une note qui a compliqué étrangement la situation et fait couler beaucoup d'encre. Comme elle est très importante, nous en donnons ici un résumé emprunté à la presse associée : " Il est dit dans ce document que les pays ennemis et alliés doivent à l'Angleterre un montant total de £3,400,000,000 et que l'Angleterre doit, par contre, £850,000,000 aux Etats-Unis. Or, les Etats-Unis ont demandé dernièrement le paiement de l'intérêt accumulé sur cette dette depuis 1919 et l'amortissement de la dette elle-même pendant une période de vingt-cinq ans. La note déclare que le gouvernement de Sa Majesté n'a rien à dire là-dessus, mais que, pour payer sa dette aux Etats-Unis, il doit percevoir, en partie du moins, les sommes qui lui sont dues en Europe. La note propose ensuite un règlement international en vertu duquel les dettes réciproques pourraient être annulées. Le gouvernement anglais serait prêt même à renoncer à sa part des paiements des réparations pour refaire l'état économique et financier du monde et relever le taux du change dans certains pays. " Cette note a été diversement appréciée dans la presse anglaise. Plusieurs journaux, comme le *Times*, le *Morning Post*, l'ont vivement critiquée. Les observations de ce dernier

journal valent d'être signalées. Après avoir dit que la note est mal venue, qu'elle donne à la France la permission de dire à l'Allemagne que c'est la pression anglaise qui la force à prendre des mesures de compulsion, il ajoute: " Lloyd George ne pourra pas protester si la France s'établit dans la Ruhr. Nous ne pouvons payer les Etats-Unis parce que la France ne nous paie pas. La France ne peut nous payer parce que l'Allemagne ne la paie pas. Donc la France doit agir. Foch peut fourbir ses armes sans remords." Aux Etats-Unis, la note anglaise, dont l'auteur est lord Balfour, a été assez mal accueillie. Le sénateur McCumber, du Dakota-nord, président de la commission des finances et chargé de toute la politique fiscale du sénat, a prononcé ces paroles après la lecture de cette pièce: " Nous n'y consentirons jamais. La question que la Grande-Bretagne annule ses dettes la regarde. Ce qu'elle fait à l'égard de ses débiteurs est une question qui la concerne. Notre politique envers les nôtres est notre propre affaire. Nous ne consentirons jamais à annuler la dette de guerre, soit de la Grande-Bretagne, soit des autres nations, à mon avis."

Comme on pouvait s'y attendre, cette note a provoqué un débat dans la chambre des communes. Le gouvernement s'est efforcé d'en atténuer le mauvais effet. Les ministres ont constamment répété l'affirmation que la Grande-Bretagne a l'intention de payer sa dette aux Etats-Unis. D'autre part on n'a rien épargné pour rappeler les sacrifices de l'Angleterre durant le conflit, son attitude généreuse après l'armistice et le fardeau écrasant de ses taxes. M. Asquith a soulevé des mouvements d'approbation en déclarant que la note de lord Balfour était impolitique et inopportune. Il a préconisé fortement l'annulation des dettes de guerre dues à l'Angleterre par la France et les autres alliés. Il a rejeté toute idée

que les Etats-Unis fussent sous une obligation morale ou même sentimentale de renoncer à leurs dettes.

En réponse à M. Asquith, M. Lloyd George a qualifié de malheureuses les observations de ce dernier. Suivant lui, l'ancien premier ministre n'a pas eu de suggestions concrètes et n'a pas soumis de formule meilleure que celle qui a déjà été adoptée pour résoudre le problème des dettes et des réparations. Faisant allusion à la conférence qui devait s'ouvrir dans quelques jours, le premier ministre a dit: " Je me réjouis de ce que M. Poincaré ait des propositions à soumettre à la conférence de la semaine prochaine. J'espère que la chambre des communes donnera carte blanche au gouvernement pour les étudier et faire de son mieux afin d'arriver à un accord. Si l'Allemagne était pressée trop fortement, elle pourrait tomber dans le désespoir et se jeter aux mains des réactionnaires ou dans celles des communistes. Il y aurait beaucoup de difficultés. Une Allemagne réactionnaire dans le centre de l'Europe serait une chose très différente d'une Russie révolutionnaire. En même temps, je ne veux pas sous-évaluer la capacité de l'Allemagne à payer. Comme le reste du monde, elle souffre de la dépression commerciale. Par conséquent ce n'est pas le temps d'évaluer sa pleine capacité. Il est impossible de prédire ce qui arriverait si le monde revenait à la normale et si l'Allemagne était sans dettes intérieures et extérieures énormes. Lorsque les Alliés se réuniront jeudi prochain, je veux être juste pour eux tout en prenant en considération la position de l'Allemagne. Je repousse nettement l'idée que la difficulté actuelle devrait être réglée aux dépens de l'Angleterre et du contribuable anglais qui porte déjà un fardeau plus pesant que tous les autres contribuables dans le monde. Nous donnerons équité à l'Allemagne et justice à la France; mais nous devons rendre aussi justice à la population de notre patrie. "

Quatre jours après ce débat significatif, s'ouvrait à Londres la conférence des Alliés, la treizième réunion de ce genre tenue depuis trois ans, Dès le début on a pu discerner que les deux thèses anglaise et française allaient s'entrechoquer. M. Poincaré a esquissé un plan ayant pour objet de fixer les conditions d'après lesquelles la France consentirait à accorder un moratorium à l'Allemagne jusqu'à la fin de l'année. Il renferme des mesures de contrôle sévère sur les finances du gouvernement allemand. " Ces conditions, lisons-nous dans une analyse transmise par les agences télégraphiques, comprennent, dit-on, l'exploitation des douanes, des mines, des forêts, des chemins de fer allemands, le contrôle de la banque du reich et de l'impression des billets de banque allemands et la surveillance du cours étranger ainsi que des exportations et importations. Tout ce travail serait accompli par des commissions internationales qui siégeraient à Berlin. Les industries allemandes devraient livrer aux alliés 26% de leur capital et en certains cas plus même. Pour faire observer cette clause, on menacerait d'avoir recours à une mesure plus radicale: l'occupation de la Ruhr et l'expropriation des houillères de la région. Apparemment, les Anglais ne prisent pas beaucoup ces propositions du président du conseil des ministres de France. Le chroniqueur diplomatique du *Daily Telegraph* écrit qu'un politicien anglais a fait remarquer humoristiquement que pour faire exécuter ce plan " il faudrait installer Jupiter sur un trône à Berlin ".

M. Poincaré, en exposant sommairement la politique française, a rappelé les nombreuses infractions au traité commises par l'Allemagne. Il a signalé le désarmement incomplet et les découvertes faites à ce sujet par le général Nollet, chef de la mission française à Berlin. Il a représenté ce que signifierait pour la France le non paiement des réparations dues par le gouvernement germanique. " La France, a-t-il

dit, a avancé quatre-vingts milliards depuis l'armistice, quarante-cinq milliards pour le reconstruction dans les régions dévastées et trente-cinq milliards pour les pensions et les allocations aux veuves et aux orphelins. L'Allemagne a promis de payer ces sommes mais elle ne l'a pas fait et la France doit continuer à trouver de l'argent dans ce but. "

Faisant allusion à la situation financière alarmante de son pays, le premier ministre français a dit : " M. Lloyd George a déclaré que nous ne devions pas pousser l'Allemagne au désespoir. Je vous dis que nous ne devons pas pousser la France aux extrémités. Nous ne désirons pas ruiner l'Allemagne, mais nous voulons nous sauver nous-mêmes de la ruine. "

Prenant la parole à son tour, M. Lloyd George a argué que les droits de la Grande-Bretagne aux réparations étaient aussi grands que ceux de la France et, comme pendant au tableau de la dévastation subie par celle-ci sur son territoire, il a signalé la dévastation produite dans le commerce britannique. Relativement au désarmement incomplet de l'Allemagne, M. Lloyd George a fait de l'optimisme. " Mes expériences, a-t-il dit, m'ont convaincu qu'il faudrait à l'Allemagne trente ans pour accumuler secrètement le matériel de guerre qu'il nous a fallu deux ans d'efforts surhumains pour fabriquer. " Evidemment les vues des deux premiers ministres accusaient des divergences notables. Elles n'ont guère été atténuées par les délibérations qui ont suivi ce premier échange d'opinions. Ces divergences étaient condensées comme suit dans une dépêche de Londres datée du 10 août : "Les deux premiers ministres n'ont pas les mêmes idées sur la force économique de l'Allemagne. La position anglaise, telle qu'expliquée par M. Lloyd George à M. Poincaré durant la conversation d'aujourd'hui, serait la suivante : " L'Allemagne est " incapable de payer ; elle est ruinée et un effort pour lui

" extorquer des sommes considérables ne ferait qu'ajouter à " ses difficultés sans profiter aux alliés et en outre retarde- " rait la reconstruction économique de l'Europe. L'Allema- " gne doit obtenir une suspension de paiement sans changer " les obligations qui lui ont été imposées. " Le point de vue français, succinctement, est que l'Allemagne est encore économiquement puissante et capable de payer une jolie somme, mais partie à dessein et partie en raison des circonstances elle a pris une attitude de faiblesse qui en fait n'existe pas. Les Français proposent de donner à l'Allemagne un court moratorium afin de voir si elle veut exécuter des réformes dans ses finances et sa monnaie et appliquer des mesures productives qui lui donneraient les moyens de payer les réparations. "

Après huit jours de discussions, de pourparlers, de délibérations, la conférence a dû se séparer sans avoir abouti à une entente. Et il a paru manifeste que jamais, depuis trois ans, les relations entre la France et l'Angleterre n'ont été aussi tendues. M. Poincaré a quitté Londres le 15 août. Il a été l'objet des acclamations populaires en arrivant à Paris.

La question que tout le monde s'est posée a été celle de l'attitude que la France allait prendre, en l'absence d'un moratorium, si l'Allemagne se dérobait à ses obligations. A un certain moment on a annoncé comme imminente une action indépendante du gouvernement français. L'occupation de la vallée de la Ruhr allait devenir un fait accompli. On signalait de grands mouvements de troupes dans les régions de Nancy, de Metz et de la Rhénanie. Le 31 août les dépêches mentionnaient des entrevues entre MM. Poincaré, Viviani et le ministre des finances M. de Lasteyrie. Elles ajoutaient que le premier ministre avait reçu aussi l'ex-ministre de la guerre, M. André Lefebvre, un des partisans les plus ardents des mesures énergiques contre l'Allemagne. En sortant du

cabinet de M. Poincaré, il aurait dit : " Notre chance unique d'obtenir quelque chose de l'Allemagne est d'y aller de nous-mêmes et de nous servir. C'est ce que j'ai prêché depuis la signature du traité de paix. Je suis heureux de constater que mon point de vue sera justifié. " Tous ces indices semblaient annoncer une crise prochaine.

Cependant, même après l'avortement de Londres, la commission des réparations délibérait encore sur la question des réparations, du moratorium et des mesures de contrôle sur les finances allemandes. A la dernière minute, la délégation belge a proposé un nouveau *modus vivendi.* Deux experts, MM. Eugène Mauclerc et sir John Bradbury, étaient allés à Berlin et en étaient revenus avec des informations additionnelles. Un délégué allemand avait été envoyé par son gouvernement à Paris avec certaines propositions. Finalement, la commission a adopté une solution temporaire, qui constituait une sorte de compromis basé sur le plan belge. M. Dubois, le représentant de la France dans la commission, s'est rallié à cette décision, après avoir consulté M. Poincaré. Et immédiatement, il s'est produit dans la situation une détente accueillie avec satisfaction par l'opinion modérée. Une dépêche de la presse associée, datée du 1er septembre, donnait ainsi la substance de la décision rendue : " La commission des réparations a dispensé l'Allemagne de faire d'autres paiements pour le reste de l'année 1922, mais elle a différé sa décision sur la question d'un moratorium jusqu'à ce que des réformes radicales aient été pratiquées dans les finances de l'Allemagne. Ces réformes comprennent l'équilibre de son budget, la réduction des obligations étrangères de l'Allemagne, la réforme du cours de la monnaie et l'émission de prêts étrangers et intérieurs. En rendant sa décision, la commission des réparations tient compte du fait que l'Etat allemand

a perdu son crédit et que le mark s'est déprécié continuellement."

Il semble que dans les circonstances présentes cette décision de la commission des réparations fût la plus sage qu'elle pût adopter. Elle épargne à l'Europe une crise dangereuse. Et elle empêche la rupture de l'entente entre la France et la Grande-Bretagne. Nous persistons à croire désirable que cette entente soit maintenue. Dans le moment actuel, elle est nécessaire à la paix du monde et à la sécurité des peuples. Nous estimons que, de part et d'autre, on devrait faire les plus grands sacrifices pour la préserver. Sans doute, ces deux grandes nations ont beaucoup d'intérêts divergents. Dans le présent comme dans le passé, bien des nécessités de situation, bien des contingences politiques et économiques tendent à les séparer. Mais au milieu du chaos actuel, au sortir du plus effroyable des cataclysmes, lorsque tant de problèmes menaçants se posent de toutes parts, nous voudrions que, dans les deux pays, il se rencontrât des chefs à l'âme assez haute, à la clairvoyance assez pénétrante, au caractère assez fortement trempé, pour écarter d'un bras ferme ce qui divise et faire prévaloir ce qui rapproche. Plaise à Dieu que les gouvernants de l'Angleterre et de la France, qu'ils s'appellent Lloyd George ou Poincaré, Asquith ou Briand, comprennent l'urgence de leur devoir, non pas seulement envers leurs patries, mais envers le monde!

Ceci étant dit, nous ne saurions dissimuler que, dans les difficultés actuelles, nos sympathies vont irrésistiblement à la France. Elle n'est ni infaillible, ni impeccable, sans doute. Mais elle est héroïque et généreuse et elle a cruellement souffert. Devant Dieu elle peut se dire qu'elle n'a pas voulu l'effroyable guerre. Elle l'a subie et n'a fait que se défendre contre une agression préméditée, délibérée, préparée de longue main. Dans la lutte gigantesque elle a été

sublime, et c'est son génie militaire, ce sont ses incomparables capitaines qui ont fait violence à la victoire et sauvé le monde de l'hégémonie teutonne. Mais son triomphe, le triomphe de sa cause, qui était celle de l'Europe et du droit, lui a coûté des torrents de sang, des monceaux d'or, et a laissé la plus riche partie de son territoire couvert de ruines amoncelées par la barbarie germanique. Qui oserait le contester? Qui oserait prétendre que la France n'a pas droit, un droit incontestable, à des réparations aussi complètes que possible?

Nous venons de prononcer le mot qui domine la situation. Qu'est-ce qui est possible? Jusqu'à quel point les ressources de l'Allemagne lui permettent-elles de solder la dette encourue par son forfait? Peut-elle tout réparer? C'est douteux. Mais au moins doit-on exiger qu'elle fasse tout ce qu'elle peut. Et voilà pourquoi la solution adoptée par la commission des réparations nous paraît sage, équitable et judicieuse.

* * *

Pendant que les conférences délibéraient et que, portes closes, les hommes d'Etat discutaient toutes ces questions si graves, la malheureuse Irlande voyait son sol ensanglanté par la plus douloureuse et la plus fratricide des guerres civiles. Ah! quelle tristesse pour ses amis sincères que la passion politique et les préjugés n'aveuglent pas! Au lendemain des élections qui donnaient au traité anglo-irlandais une énorme majorité, M. de Valera et ses partisans ont persisté à repousser une liberté, une constitution autonome, un gouvernement national qui eussent fait pousser des cris d'allégresse à Curran, à Grattan, à O'Connell, à Parnell et à Redmond. Ils ont fait plus, ils ont fait acte de rébellion ouverte

contre le gouvernement provisoire légitimement établi en Irlande et appuyé par le peuple.

Après avoir longtemps hésité, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, les chefs de ce gouvernement, MM. Arthur Griffith et Michael Collins, ont été forcés de prendre des mesures pour réprimer la révolte qui levait la tête dans Dublin même, la capitale de l'Irlande du sud. Les insurgés républicains s'étaient emparé d'un édifice affecté aux cours de justice et connu sous le nom de *Four Courts* et ils en avaient fait leur quartier général. Les troupes du gouvernement provisoire ont été obligées d'en faire le siège régulier. La proclamation suivante a été publiée par les soins du service de publicité du gouvernement : " Depuis la fin des élections générales, durant lesquelles s'est affirmée la volonté du peuple de l'Irlande, de nouveaux actes de violence contre la sécurité, la paix et la propriété ont été commis à Dublin et ailleurs en Irlande par des personnes qui prétendent agir par autorisation. Il est du devoir du gouvernement, auquel le peuple a confié sa défense et la conduite de ses affaires, de protéger et de sauvegarder tous les citoyens respectueux de la loi sans distinction et ce devoir le gouvernement l'accomplira résolument. " Le siège des *Four Courts* a duré trois jours. L'édifice a été pris par les troupes de l'Etat libre. Rory O'Connor, le chef républicain, et cent dix de ses soldats ont été faits prisonniers. Mais les hostilités se sont poursuivies dans plusieurs quartiers.

En même temps, les républicains levaient le drapeau de la révolte dans le sud-ouest. Le gouvernement provisoire a dû faire un appel pour recruter ses troupes. Les soldats ont afflué et bientôt les chefs de l'Etat libre ont pu diriger contre les insurgés des forces imposantes. Les villes de Sligo,

de Limerick, de Waterford, de Tipperary, de Cork, de Killarney, etc. ont été enlevées aux républicains. Mais au milieu de ses victoires pour le rétablissement de l'ordre, le gouvernement provisoire a été frappé à la tête par la mort de ses deux chefs. M. Arthur Griffith a succombé le 14 août aux suites d'une opération pour les amygdales. Son décès a été considéré comme un malheur national. Tous les patriotes sincères pleuraient encore sa perte quand un nouveau coup vint les frapper de stupeur. Le 23 août Michael Collins tombait mortellement blessé dans une embuscade sous les balles d'une bande d'irréguliers républicains. Dans l'espace de dix jours le gouvernement de l'Etat libre avait perdu ses deux têtes, Griffith surtout homme de pensée, Collins principalement homme d'action. Pauvre Irlande! Quelle succession d'épreuves, que de nuages sinistres assombrissent son horizon! Et que lui réserve l'avenir?

* * *

Au Canada la politique chôme durant les mois d'été. Mais elle n'a pas chômé dans tout le Dominion. Le Manitoba a vu s'effectuer un changement de régime provincial. Des élections générales y ont eu lieu le 18 juillet. Elles ont eu pour résultat la défaite du ministère présidé par M. Norris et l'avènement au pouvoir des fermiers ou des progressistes. Ceux-ci ont 25 députés, les indépendants 8, les libéraux 7, les conservateurs 6, les ouvriers 6. En conséquence du verdict populaire, M. Norris a donné sa démission quelques jours après sa défaite, et M. John Bracken a été appelé à former un cabinet. Il n'avait pas été élu aux récentes élections, mais les députés fermiers, réunis en caucus, l'avaient choisi pour leader. Il a accepté la tâche qu'on lui offrait et

il a formé un ministère dont voici la composition : premier ministre et ministre de l'éducation, John Bracken ; trésorier, E. M. Black ; procureur général, R. W. Craig ; ministre de l'agriculture, Neil Cameron ; ministre des travaux publics, W. R. Clubb ; secrétaire provincial, O. L. McLeod. Ce sont presque tous des hommes nouveaux.

Le Manitoba est la quatrième province qui se donne un gouvernement fermier. Est-ce une évolution régulière qui se dessine et s'accentue ?

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 4 septembre 1922.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

RENOUVEAU PAROISSIAL ET NATIONAL EN FRANCE, DE 1914 à 1920, par l'abbé Delabroye. — Chez de Gigord à Paris (15, rue Cossette).

Frappé du désarroi et de l'espèce d'accablement qui se manifestent à l'heure actuelle en beaucoup d'âmes au pays de France, M. l'abbé Delabroye a composé ce livre pour les raffermir et les réconforter en leur présentant un tableau *vrai*, quoique tous les noms propres y soient de fantaisie, du magnifique renouveau qui s'est produit pendant et depuis la guerre dans une importante paroisse rurale de Picardie, où collaboraient avec des prêtres zélés de vaillants laïques. Elargissant à dessein son cadre, l'auteur y a fait entrer, grâce à un vivant résumé des conférences données au cercle d'études de la paroisse, le tableau d'un autre renouveau plus notable: celui de toute une élite intellectuelle, à Paris et ailleurs, tableau qui présente, en quelques centaines de pages, tout l'essentiel et comme la fleur de cette renaissance de foi et de noblesse d'âme dont le détail était épars à travers une quinzaine de revues et une centaine d'ouvrages parus depuis bientôt dix ans. Au passage, M. l'abbé Delabroye dégage, des épreuves de la paroisse et de la France, les grandes leçons de la guerre. Il met le doigt sur les maladies, les plaies sociales dont on a tant souffert, en indiquant les remèdes, non par de froides dissertations mais par de vifs entretiens, des scènes variées et attachantes. Un premier livre du même auteur avait été salué par Mgr Baudrillart comme "un régal pour quelques-uns et un bienfait pour beaucoup", et le regretté M. Lesêtre, de Saint-Etienne-du-Mont, en avait dit: "C'est un de ces livres qui font penser, qui donnent du courage et qui rendent meilleur." Ces jugements s'appliquent admirablement au présent volume qui constitue une oeuvre aussi émouvante que documentée de bonne propagande catholique et française.

* * *

LE PROBLEME INDUSTRIEL AU CANADA FRANCAIS, grand in-8, de 300 pages, imprimé sur papier vergé.

Le problème industriel au Canada français est l'un des plus passionnants que l'on puisse imaginer, à cause des immenses ressources natu-

relles du pays, et de l'influence d'ordinaire prépondérante qu'exercent sur la destinée des peuples les détenteurs de la richesse.

La plus grande des neufs provinces de la Confédération et la mieux pourvue peut-être à tous égards, la province de Québec, ne sut pas se défendre avec assez d'énergie contre les entreprises exotiques, et elle a subi le sort commun. Où en sommes-nous à l'heure actuelle? Qu'y aurait-il à faire pour ne pas compromettre irrémédiablement l'avenir et assurer aux fils du sol la jouissance d'une faible partie de l'héritage légué par leurs aïeux? Tel est le problème que contribueront à résoudre les travaux contenus dans ce volume.

Il apportera les réponses à ceux qui se demandent s'il est opportun et avantageux de pousser à un développement intense de l'industrie dans notre pays. L'avenir économique du Canada consiste-t-il à mettre tous ses plus beaux oeufs dans le panier industriel et, avec ce fragile bagage, à s'aventurer sur les marchés extérieurs pour s'y faire écraser sans merci? Par contre, doit-on laisser le capital étranger s'emparer de nos plus fructueuses sources de richesse, les exploiter sous nos yeux à son bénéfice et à notre détriment, diriger les entreprises et nous condamner à lui fournir la main-d'oeuvre, nous dominer dans notre propre pays avec nos propres ressources et nous tenir en esclavage? Autant de questions angoissantes auxquelles la réponse est difficile, car elles soulèvent autant de problèmes enchevêtrés et compliqués qui requièrent une solution préalable.

Ceux que la question industrielle intéresse peuvent se procurer le *Problème industriel au Canada français* au Secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal. Prix: $1.60 *franco.*

* * *

Le Père Querbes et Mgr Bourget

Les origines des Clercs de Saint-Viateur au Canada

LA *Vie du Père Louis Querbes,* le fondateur, à Vourles, près de Lyon, en 1831, des Clercs de Saint-Viateur, que vient de publier, chez Dewit, à Bruxelles, l'actuel supérieur général de l'Institut,le Père Pierre Robert, entre plusieurs autres mérites a celui, qui sera très prisé par tous les Canadiens, de rendre un fort bel hommage à la mémoire de notre grand Mgr Bourget.

En lisant les pages, si nettes, si claires, si bien documentées, de ce beau volume, nous nous rappelions un incident que nous avons déjà raconté quelque part. C'était vers 1883, deux ou trois ans avant la mort de Mgr Bourget. L'ancien curé Auclair, de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, songeait, en ce temps-là, à avoir des religieux enseignants pour le collège-académie dont il s'occupait de doter sa paroisse et qui devait prendre dans la suite une si haute importance. Il se demandait naturellement lesquels il fallait choisir. Fervent admirateur du vénérable évêque qui vivait alors en retraite au Sault-au-Récollet, il voulut le consulter. Mgr Bourget se refusa d'abord, par discrétion et par délicatesse sans doute envers son successeur Mgr Fabre, à lui donner un avis sur le choix à faire. Mais, pressé de dire toujours son sentiment, il finit par prononcer: "Vous savez, mon cher curé, les Viateurs sont des clercs paroissiaux." Les fils du Père Querbes doivent à cette courte phrase probablement de diriger encore aujourd'hui la florissante académie Saint-Jean-Baptiste de la rue Henri-Julien.

Des clercs paroissiaux! Que de sens il y a dans ces deux mots pour les initiés. Ce sont des *clercs* d'abord, des religieux

qui mettent à la base de leur enseignement les intérêts de Dieu et des âmes, et puis ce sont des *paroissiaux*, de bons frères qui ont le continuel souci d'assister le curé de la paroisse où ils se trouvent dans les fonctions du saint ministère à l'autel. En d'autres termes, ce sont des catéchistes et ce sont des servants de messe. Tout " l'esprit " de leur fondateur et de son oeuvre tient en ces deux mots. Le beau livre du Père Robert l'établit magnifiquement en nous racontant les commencements et les premiers progrès de l'Institut en France et au Canada.

Il nous a paru utile, et il nous plaît infiniment, de donner à nos lecteurs, très brièvement, une idée de ce volume, en insistant naturellement sur les pages qui ont trait à la fondation canadienne et aux relations du Père Querbes avec Mgr Bourget qui l'amenèrent d'abord et puis la consolidèrent.

* * *

Dans la substantielle préface qu'il a bien voulu écrire pour la *Vie du Père Louis Querbes,* le recteur des Facultés catholiques de Lyon, Mgr Lavallée, expose avec précision, autant qu'avec netteté, quel fut le but exact de la fondation du curé Querbes et pourquoi il a ainsi dénommé ses fils *Clercs de Saint-Viateur.* Voici ce qu'il écrit:

Louis Querbes eut (dès sa jeunesse) deux préoccupations douloureuses: l'ignorance des enfants du peuple, dont les uns restaient sans instruction, tandis que les autres étaient instruits souvent par des maîtres imbus d'idées voltairiennes, et la négligence des autels, c'est-à-dire l'abandon où on laissait les curés de paroisse pour tout ce qui concerne l'entretien des objets sacrés, le service du culte, la propreté du sanctuaire: en somme, le temple de pierre où Dieu séjourne et le temple vivant, l'âme des enfants, où il fait aussi sa demeure. Il faut avouer que ce sont là deux desseins différents et que l'on ne voit pas bien d'abord comment ils peuvent être associés dans la même oeuvre. Ce fut l'originalité du dessein de l'abbé Querbes. Près de lui, son confrère l'abbé Champagnat, vicaire à La Valla, fondait les *Petits Frères de Marie,* pour faire, dans une famille

religieuse nouvelle, c'est-à-dire avec une force nouvelle, l'oeuvre que faisaient déjà les fils de saint Jean-Baptiste de la Salle : l'instruction des enfants du peuple. L'abbé Querbes voulut autre chose. Quand l'administration diocésaine de Lyon pressait l'abbé Querbes et l'abbé Champagnat de fondre leurs deux oeuvres, elle agissait sans doute avec la préoccupation légitime de ne pas laisser s'émietter les efforts et par là s'affaiblir le bien — ce qui a l'heureux effet de s'opposer au sens personnel, cet élément humain trop souvent mêlé aux meilleures intentions ; mais, dans le cas donné, cette préoccupation était trop exclusivement attentive à ce qui rapprochait les deux oeuvres sans apercevoir assez ce qui les distinguait.

Nous avions à Lyon, au quatrième siècle, continue toujours Mgr Lavallée, un évêque qui a laissé parmi nous un grand souvenir, saint Just. Un jour, dans sa ville épiscopale, un homme, pris d'un accès de folie, avait blessé plusieurs personnes. Il se réfugia dans la cathédrale, qui jouissait du droit d'asile, ce qui revient à dire que, tant que le coupable y était abrité, il était couvert par l'immunité. Furieuse, la foule menaçait de mettre le feu à l'église. L'évêque, pour éviter à la fois deux malheurs, consentit à remettre le réfugié à un sénateur de la ville sur l'engagement formel qu'il aurait la vie sauve et serait seulement emprisonné. Mais quand il sortit, il fut massacré. L'évêque s'accusa de ce meurtre, et, dans sa douleur, il profita, pour quitter Lyon, du concile d'Aquilée auquel il se rendait, à la suite duquel il s'enfonça, parmi les cénobites, dans les déserts de l'Egypte. Désolé, le peuple lyonnais le faisait chercher en vain, quand un Gaulois, en pèlerinage aux *Lieux Saints*, et passant par ces déserts pour s'y édifier, le découvrit. De Lyon, on envoya près de lui des fidèles qui lui portaient l'expression du repentir de sa ville et le suppliaient de revenir. On ne réussit pas à ébranler sa résolution. Il mourut dans son désert. Or, il avait été suivi par un de ses clercs, Viateur, qui avait reçu l'ordre de lecteur, restait fidèle à son évêque, ne voulut jamais l'abandonner et mourut peu de temps après lui. Quand le corps de saint Just fut ramené à Lyon, au milieu de tels hommages qu'il fallut construire une basilique pour recevoir la foule qui venait prier auprès de son tombeau, on ne sépara pas du corps du pontife celui de son fidèle lecteur... de ce Viateur qui avait trouvé, dans la grâce de son ordre et l'exercice de sa fonction, le secret d'une admirable vie et en définitive celui de la sainteté... Multiplier un si bel exemple, mettre un *Viateur* auprès de chaque pasteur d'église, tel fut le dessein de l'abbé Querbes. Dans sa pensée, le *Clerc de Saint-Viateur* devrait rester attaché au pasteur de la paroisse...

En d'autres termes, selon l'expression familière au Père Querbes et reprise plus tard par Mgr Bourget, le *Viateur* devait être et devait rester toujours un clerc paroissial.

* * *

Le volume du Père Robert n'a pas moins de 670 pages et il se divise en 35 chapitres. Trois de ses chapitres, le 22e, le 23e et le 30e, ont trait à la fondation canadienne de l'Institut. Ce sont ceux, cela va de soi, qui nous intéressent spécialement au Canada. Mais il convient de dire que le livre tout entier, de la première à la dernière page, est de ceux dont on est en droit d'affirmer qu'ils constituent en plus d'une belle oeuvre une bonne action. " La *Vie du Père Louis Querbes*, nous écrit l'un des Pères de Saint-Viateur les plus en vue au Canada, si scrupuleusement sincère et exacte dans sa vérité historique, est, si je ne me trompe, une page bien vivante de la résurrection de l'enseignement primaire religieux en France au lendemain de la Révolution. Ce livre nous apporte à tous, en ces jours tourmentés où l'école chrétienne continue d'être partout le point de mire de l'attaque des ennemis, une leçon salutaire. Vous remarquerez encore quel sens intégralement catholique caractérise l'esprit du Père Querbes et comment, dans l'exercise de son ministère sacré, tout respire la plus fervente piété eucharistique, la plus filiale dévotion à Marie et le plus profond attachement au Saint-Siège... " On ne saurait dire mieux, ni plus justement.

Il nous est impossible, vu le nombre de pages dont nous disposons, de suivre ici le Père Robert, même par une simple analyse, à travers tout son volumineux ouvrage. Il nous convient plutôt, on le comprendra, de nous limiter aux chapitres qui concernent la fondation canadienne.

* * *

Mgr Bourget avait succédé sur le siège de Montréal à Mgr Lartigue en 1840. Dès 1841, il partait pour l'Europe afin de faire, aux tombeaux des saints Pierre et Paul, sa première visite *ad limina apostolorum*. A cette occasion, il par-

courut la France, " non en touriste, mais en apôtre ", écrit le Père Robert, cherchant des congrégations[1] qui voulussent se dévouer à l'accomplissement de ses grands desseins pour l'évangélisation de l'Ouest canadien et la diffusion de l'instruction dans les paroisses de son vaste diocèse. Il s'arrêta à Lyon, la ville-apôtre par excellence. Il y logea chez les Pères Jésuites, et c'est là qu'il fit venir le Père Querbes, " car il avait déjà des vues sur son Institut ". Le projet n'eut pourtant pas immédiatement de suite et l'évêque de Montréal dut remettre à plus tard, mais il était amorcé. Disons au passage que l'actif prélat eut la consolation, cette année même (1841), d'avoir des Oblats de Marie, et, l'année suivante (1842), des Pères Jésuites et des Dames du Sacré-Coeur.

Trois ans après, en 1844, l'un de ses grands-vicaires, M. Hudon, faisait le voyage de France et reprenait en son nom les négociations avec Vourles. " Au printemps prochain, répondit le Père Querbes, j'espère être en état de vous céder les quatre Frères que vous me demandez. " Entre temps, on prenait au Canada, au village de l'Industrie, le futur Joliette, les mesures nécessaires pour l'établissement de religieux enseignants.

Le 16 juin 1846, Pie IX succédait à Grégoire XVI. Le pieux évêque de Montréal s'empressa, cette année même, d'aller s'agenouiller aux pieds du nouveau pape. Il en profita pour passer de nouveau par Lyon et, cette fois, il se rendit lui-même à Vourles. Le fondateur lui présenta sa communauté. " Eh ! bien, quels sont ceux qui veulent me suivre au Canada ? " demanda Monseigneur. Tous levèrent le doigt, sauf un. " Celui-là tranchait sur tous les autres, écrit le

---

[1] Ajoutons en note que non content d'aller chercher des communautés en France, Mgr Bourget, de 1840 à 1850, en créa, à Montréal même, de fort belles, du propre sang des nôtres.

Père Robert, plus encore par tout l'ensemble de son extérieur que par son attitude. Il paraissait friser la quarantaine,alors que ses confrères étaient jeunes. Sa taille dépassait la leur. Une forte carrure, des épaules larges et hautes, une tête puissante, des traits accusés, un front proéminent lui faisaient une originalité frappante. Tout en lui annonçait une nature un peu lourde, très peu communicative, réfractaire à l'enthousiasme, mais, par contre, une volonté réfléchie et tenace, une vertu austère et peu commune. L'oeil exercé du prélat ne s'y trompa point. " C'est vous que je choisis ", dit-il, à l'ébahissement de tous, en le désignant du doigt. C'était le Frère Champagneur. " Le fondateur de l'Institut au Canada était trouvé. L'événement le vérifierait bientôt.

A son retour de Rome, en mars 1847, Mgr Bourget s'arrêta une deuxième fois à Vourles. Les derniers arrangements se firent. Les Frères Champagneur, Fafard et Chrétien furent désignés pour la mission lointaine. Le 30 avril, ils s'embarquaient au Havre—sur un bateau qui s'appelait *Le Havre* précisément — avec d'autres prêtres, religieux et religieuses, des Dames du Sacré-Coeur, des Pères et des Soeurs de Sainte-Croix, sous la garde et la conduite du saint évêque, tout heureux d'emmener vers son cher diocèse d'aussi précieuses recrues. Ce voyage ressemblait à un pèlerinage. Monseigneur et les prêtres disaient la messe tous les matins, quand la mer le permettait, et, le soir, on faisait en commun les exercices du mois de Marie. " Monseigneur nous édifie beaucoup, écrit le Frère Champagneur au Père Querbes, par sa simplicité et ses rares vertus. Il dort peu, travaille beaucoup, prie de même et s'adonne à de longues méditations; c'est un saint. " Et il ajoute ce détail charmant: " Monseigneur nous fait un cours d'anglais tous les jours. Lui-même n'étant pas, à ce qu'il paraît, bien versé dans cette langue, prend des leçons d'une religieuse américaine... Quand il reçoit sa leçon, il y a tou-

jours plusieurs soeurs; il quitte son bonnet et écoute comme un petit enfant... "

On arriva à Montréal le jeudi 27 mai (1847). Dès le lendemain, les trois Frères se rendirent à l'Industrie, sous la direction de M. le grand-vicaire Hudon. Le collège fondé par M. Barthélemy Joliette existait déjà. Bénit en mars 1846, il avait ouvert ses portes le 23 septembre. M. Resther, prêtre-directeur, MM. Barrette et Dequoy, ecclésiastiques, et un M. Smith, jeune laïc, formaient le personnel. Les Frères arrivèrent à minuit. On leur souhaita la bienvenue et on leur offrit une légère réfection. Le lendemain, ils allèrent faire visite au curé, M. le grand-vicaire Manseau, puis ils reçurent plusieurs visiteurs, dont M. Joliette. " Les trois religieux, écrit le Père Robert, savaient bien que les Canadiens, français d'origine, étaient français de nationalité deux ou trois générations auparavant et le restaient de coeur. Ils ne s'attendaient pas (cependant) à entendre résonner sur leurs lèvres une langue française si pure, sans trace de patois, sans mélange de locutions provinciales... Le pays les impressionna aussi bien que les habitants... " " Et d'abord, note-t-il encore, ils ne virent pas d'Indiens, si ce n'est un petit groupe de ces sauvages, qui vinrent camper le 3 juin, dans un bois en face de l'église, pour entendre la messe. "

L'auteur de la *Vie du Père Louis Querbes* évoque ensuite, en des pages de belle venue, l'histoire de l'Industrie qui n'avait encore que 23 ans d'existence et celle de son fondateur, M. Joliette, et de sa famille. Il cite les *Gerbes de souvenirs* de M. le chanoine Dugas, riche mine en effet de renseignements sur les hommes et les choses de Joliette. Il rappelle les *desiderata* de M. Joliette, qui voulait " un collège d'un nouveau genre ", partie classique, partie commercial, et expose comment le Frère Champagneur et ses confrères s'adaptèrent progressivement à ses vues. Il nous apprend que M. Resther

et les autres anciens maîtres partirent définitivement le 22 juillet, que l'ouverture du noviciat eut lieu le 31, et que, au 2 août, on comptait six novices: Gaudreault, Vadeboncoeur, Lacas, Duvert, Joly et Lajoie — le futur supérieur général, troisième successeur du Père Querbes. Le 31 juillet, on s'était mis en retraite. Voilà qu'un soir, au plein de cette retraite, arrivent deux Clercs de Saint-Viateur, deux prêtres, qui venaient des Etats-Unis, les PP. Thibaudier et Lahaye [2], qui feraient bientôt partie de la maison de Joliette... Comme tout cela à distance est intéressant! C'est la substance du chapitre 22e.

Le 23e raconte l'histoire des années 47-48, 48-49, 49-50. Les fondations de Sainte-Elisabeth et de Berthier suivent de près celle de l'Industrie. Elles ont lieu en 1848. " Je retiens les premiers Frères que vous aurez formés ", avait dit le curé de Berthier, M. Gagnon, au Frère Champagneur. Le 12 novembre 1848,il y avait à l'Industrie 80 élèves *choisis*; à Sainte-Elisabeth 75, à Berthier 112. La donation du collège de l'Industrie aux Viateurs par le généreux M. Joliette se fait en séance publique et solennelle le 4 février 1850. " J'aime le Canada, écrit le Père Lahaye, c'est-à-dire l'indépendance dont on y jouit pour faire le bien. " Paroles très simples, que méditeraient encore avec profit de nos jours ceux qui estiment que tout va mal! Le chapitre 23e se termine avec le récit de la mort de M. Joliette, qui arriva le 21 juin 1850. Le Père Robert écrit que cet homme de bien est mort, " regretté et pleuré comme un père par tous les habitants de l'Industrie, loué publiquement par son évêque, laissant après lui la mémoire d'un grand citoyen, d'un esprit judicieux et conciliant, d'un homme d'oeuvres et d'initiative, d'un parfait gentilhomme et d'un grand chrétien ".

---

[2] Ils appartenaient précédemment à la mission de Saint-Louis du Missouri, fondée en 1841 et fermée en 1847.

L'historien du Père Querbes, ces deux chapitres clos, reprend le récit général des événements de la vie de l'Institut en France, et ce n'est qu'au 30e chapitre qu'il revient à ceux de la fondation canadienne. " La collaboration du Père Querbes avec Mgr Bourget, écrit-il aux premières lignes, fut continuelle et sans l'ombre d'une défaillance ou d'un malentendu ", et il ajoute ces réflexions suggestives : " Il n'y a rien de plus profond que les âmes simples ; mais comme elles ont la limpidité et la transparence du cristal, elles se pénètrent sans peine. Celles de ces deux serviteurs de Dieu semblent n'avoir eu aucun secret l'une pour l'autre et la connaissance qu'elles avaient l'une de l'autre leur inspira une sympathie,une estime et une confiance réciproques et indéfectibles. "

Entre autres faits saillants, ce chapitre 30e nous raconte la fondation de Rigaud — aujourd'hui le prospère collège Bourget — et celle de l'Institution des Sourds-Muets, au Côteau-Saint-Louis à Montréal, à laquelle s'attachent avec éclat les noms de M. l'abbé Lagorce et du Frère Jung. Nous n'insistons pas. Mais que de belles pages,où rayonnent l'amour des âmes et le zèle apostolique ! Retourné en Europe en 1854, pour assister à la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, Mgr Bourget y fait un long séjour. Dès l'automne de cette année et, l'année suivante, en octobre, on le trouve à Vourles. Il s'intéresse d'une façon très suivie à l'oeuvre du Père Querbes, rédige une *Vie de saint Viateur* " qui est encore la meilleure qui existe ", consacre aux manuscrits du *directoire* et des *statuts,* que lui soumet le fondateur, de lumineuses *observations,* écrit en particulier une *préface* à mettre en tête du *directoire,* que le Père Querbes trouva si belle et si conforme à ses propres sentiments qu'il la fit sienne " en donnant seulement à la prose large et souple, mais parfois un peu molle et abandonnée, de Mgr Bourget ce quelque chose de plus serré, de plus nerveux et de plus ferme, qui est la caractéris-

tique de la sienne". "Vraiment, conclut le Père Robert, l'âme du Père Querbes et celle de Mgr Bourget étaient du même métal et rendaient le même son... Les Clercs de Saint-Viateur du Canada, plus heureux que ceux de France,avaient deux pères au lieu d'un!" Restons sur ces belles paroles, elles disent tout.

Cette *Vie du Père Louis Querbes*, dont nous n'avons pu ici qu'effleurer quelques chapitres, constitue, répétons-le,une bonne action, tout autant qu'elle est une belle oeuvre. Les Canadiens en particulier ont lieu de s'en féliciter. Ils ont le devoir surtout de remercier l'éminent supérieur général des Viateurs, le successeur immédiat de *notre* regretté et toujours vénéré Père Lajoie, d'avoir placé, en si belle lumière, auprès de celle du fondateur, la figure tant aimée chez nous de celui qui fut sans doute, le mot a déjà été dit, le plus grand évêque du dix-neuvième siècle au Canada.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,
de la Société Royale du Canada.

D'Iberville et la conquête de la Nouvelle-Angleterre

DES nombreux et célèbres fils de Charles LeMoyne, qui fut lui-même un héros des premiers âges de notre histoire, le plus fameux fut Pierre LeMoyne d'Iberville. On peut dire même qu'il fut le guerrier le plus illustre de la Nouvelle-France, celui dont les exploits frappent le plus vivement l'imagination et excitent le plus l'admiration de tous nos historiens. Dans son histoire de la marine française, Léon Guérin affirme que d'Iberville a été l'un des plus grands marins et l'un des plus habiles navigateurs que la France ait jamais eus.

Le récit de ses exploits tient du roman et du drame. Pendant vingt ans, il parcourut les mers et les terres de l'Amérique du nord, depuis les glaces de la baie d'Hudson jusqu'aux rives fleuries du Mississipi,et partout il laissa des souvenirs impérissables de son passage. Ce qu'il accomplit avec souvent une poignée d'hommes contre des ennemis plus nombreux et plus puissants est incroyable. Mais cette poignée d'hommes était elle-même une poignée de héros, composée en bonne partie de gens de Montréal — les fameux *capots bleus* — que rien ne pouvait arrêter, ni effrayer. " Ils marchaient, écrit Léon Guérin, par les terres, les lacs et les rivières, traînant leurs canots avec leurs vivres, souvent à travers les bois et les marais,toujours par des chemins difficiles et non frayés, supportant, avec une force de coeur et de tempérament dont étaient seuls capables des Canadiens, d'incroyables fatigues, des privations et des souffrances de toutes sortes, portant piques, pioches, pelles, gabions et béliers, etc. "

Quoiqu'on en dise, j'ai cru, je crois et je croirai toujours qu'il est bon, utile, de rappeler les grandes actions accom-

plies par nos pères. C'est le meilleur moyen d'engager leurs descendants à imiter leur courage, leur énergie, et aussi de faire respecter par nos concitoyens d'origine anglo-saxonne et autres une race qui a su produire de pareils hommes. Dans toutes les écoles du Canada, on devrait faire connaître les sacrifices, le dévouement et l'héroïsme des fondateurs de la Nouvelle-France et de tous ceux qui ont conquis ce pays à la civilisation. Combien de gens, spécialement parmi les milliers d'étrangers qui forment en bonne partie la population de Montréal,combien de gens connaissent nos origines héroïques, notre histoire admirable ? Combien de gens savent ce que la fondation de cette ville, où ils vivent heureux et s'enrichissent, a coûté à nos pères de souffrances et de sang ? C'est pourquoi j'estime que ceux-là ont droit à la reconnaissance publique qui font des efforts pour faire mieux connaître les livres canadiens, ceux spécialement qui ont trait à l'histoire de ce pays. [1]

D'Iberville est l'un de ces héros qu'il faut connaître et faire connaître. Après ses campagnes immortelles à la baie d'Hudson, à Terreneuve et en Louisiane, où il avait partout arboré le drapeau de la France, l'on sait qu'il mourut alors qu'il se préparait à mettre à exécution certain projet qu'il avait formé pour conquérir à la France les pays qui constituent, à l'heure qu'il est, les états du nord et de l'est des Etats-Unis.

On trouve dans la collection des *Manuscrits de Québec* un mémoire intéressant dans lequel d'Iberville démontrait au gouverneur français de l'époque l'opportunité de s'emparer des possessions anglaises de la Nouvelle-Angleterre en commençant par Boston. Après avoir repoussé divers projets émis auparavant pour le succès de cette entreprise, il

---

[1] M. le sénateur cite ici le nom de M. Gordon, à qui la compagnie du Pacifique canadien doit en partie sa popularité, qui s'efforce de répandre nos livres d'histoire. — *Note de la rédaction.*

suggère une expédition en hiver. " L'expérience que j'ai, dit-il, du Canada et de ses forces me fait assurer qu'on pourra y trouver dix-huit cents hommes, tous gens d'élite et capables de soutenir les fatigues d'une pareille entreprise à travers bois et rivières. Cette proposition paraîtra impossible à bien des officiers qui, par leur rang et leur ancienneté, auraient lieu d'espérer la conduite de cette affaire et je ne doute point qu'ils ne s'y opposent ne se sentant pas assez de force pour se mettre à la tête d'un détachement qui doit être conduit avec la dernière vigueur... Je n'expose rien que je ne veuille exécuter et si on veut me faire l'honneur de me confier l'entreprise de Boston, je la réduirai avec ses dépendances à l'obéissance du roy. Si on veut bien se donner la peine de faire attention aux succès que j'ai eus dans mes projets, on verra que j'ai réussi à la baye d'Hudson, à Corlar, à Terreneuve et dans la découverte du Mississipi où mes devanciers avaient échoué... Je suis sûr que tout ce qu'il y a de gens en Canada, tant Français que Sauvages, se feraient un plaisir de me suivre. "

D'Iberville expose ensuite son plan de campagne. L'expédition partirait de Québec en canot dans les premiers jours de novembre, pour se rendre par la rivière de la Chaudière au village de Kennebéqui d'où elle se dirigerait à travers les bois vers Boston, l'attaquerait pendant la nuit et s'en emparerait facilement. Il dit que le succès de cette expédition assurerait le pouvoir de la France en Acadie comme au Canada. C'était l'opinion exprimée quelques années auparavant par ceux qui avaient proposé cette expédition. Ils disaient que les établissements de la France, au Canada et en Acadie, seraient toujours en danger aussi longtemps que les Anglais seraient maîtres de la Nouvelle-Angleterre. L'histoire démontre que de Boston sont parties la plupart des expéditions contre l'Acadie et même contre le Canada.

Mais laissons d'Iberville raconter ce qu'il pensait du

résultat de cette expédition : " La prise de Boston entraînerait infailliblement après soi la ruine du pays si on en brûlait les grains. Les habitants seraient obligés de se retirer dans la Pensylvanie pour y subsister. Cet abandonnement affaiblirait beaucoup Newyork et le mettrait hors d'état de rien entreprendre. Il n'est rien de plus facile que de réduire les habitants dans cette nécessité. Les trois quarts de leurs bleds passent l'hyver dans les granges. Il faut encore remarquer que tous ces grains sortent de la grande isle qu'il serait très aisé de réduire. Ces choses ainsy exécutées, Newyork aurait tout à craindre et serait hors d'état de rien entreprendre. Je le répètte encore, Boston étant pris avec les environs, bien loin d'appréhender que les Sauvages, surtout les Iroquois, viennent à leur secours, il est très sûr que voyant les Anglais battus non seulement il sera aisé de les attirer dans notre party, mais il est même assuré qu'ils viendraient au-devant de nous, surtout sachant que cette entreprise serait conduite par moi et mes frères qui pourrions nous assurer d'avoir chez cette nation un crédit que tout autre n'a pas, étant reconnus d'eux pour les principaux chefs de leur nation. Ce qui fera une paix très solide avec ces Sauvages et engagera nos alliés à se tenir plus étroitement unis avec nous, en sorte que les dépenses énormes que le roy a été obligé de faire pour la conservation du Canada et qu'il fait encore actuellement finiraient et ne seraient plus nécessaires. Si la sûreté du Canada se trouve dans la prise de Boston et des côtes voisines, l'établissement de l'Acadie se trouve encore plus dans la réussite de cette entreprise. Il est aisé de voir qu'on ne peut jamais établir cette colonie si on ne se met au-dessus des forces des Anglais qui sont supérieures aux nôtres, qu'ils sont non-seulement en état de nous troubler mais même de détruire les établissements que nous y voudrions faire. Comme le nombre des bons hommes qu'on se promet de trouver en Canada n'est pas suffisant pour une affaire de cette conséquence, je compte

de trouver dans l'Acadie un supplément de cinq cents hommes tant Français que Sauvages. "

Le gouvernement français n'avait pas jugé à propos d'approuver le projet, mais d'Iberville n'y avait pas renoncé, et, s'il n'était pas mort prématurément, il aurait réussi à le mettre à exécution. On est en droit de se demander si les destinées du Canada n'en eussent pas été considérablement modifiées.

Aussi la mort de d'Iberville a-t-elle porté un coup funeste à la domination de la France en Amérique et elle fut vraiment regrettée par tous ceux qui voulaient assurer l'avenir des possessions françaises sur ce continent.

Deux ans après la mort de d'Iberville, le baron de Saint-Castin s'emparait du projet proposé par le héros défunt pour faire la conquête de la Nouvelle-Angleterre et demandait d'être chargé de le mettre à exécution. Il suggérait, lui aussi, de se rendre en canot par la rivière de la Chaudière jusqu'au village de Kennebéki ou Canibequis et de là au travers des bois jusqu'à Boston. Il conseillait de mettre à la tête de cette entreprise M. de Vaudreuil. " Car, disait-il, il est homme de guerre, n'est pas prévenu de lui-même et est capable d'exécuter les ordres qu'on lui donne. Joint à ce qu'il a beaucoup de douceur dans sa manière de commander et est aimé. "

Mais tous ces projets de conquête que proposaient et favorisaient les Canadiens n'eurent pas de suites sérieuses et pratiques, faute des secours qu'ils demandaient à la France pour les mettre à exécution. Ils ne furent pas plus heureux lorsque plus tard, dans la dernière et funeste guerre qui précéda et amena la chute de la Nouvelle-France, ils se joignirent à Montcalm pour solliciter les secours dont ils avaient tant besoin. L'esprit de la France était ailleurs. Elle croyait que ses intérêts en Europe réclamaient toute son attention, toutes ses forces.

On ne lira pas sans intérêt ce que M. de Brouillant, gou-

verneur de l'Acadie, disait de tous ces projets d'invasion et de conquête de la Nouvelle-Angleterre. Après avoir affirmé que les dernières guerres avaient empêché la culture des terres et arrêté l'accroissement du pays et que la colonie avait besoin de paix, voici ce qu'il proposait: " C'est pourquoi, en cas qu'il y ait guerre dans l'Europe entre l'Angleterre et la France, on propose la neutralité pour l'Europe septentrionale. Il est certain qu'elle sera infiniment plus avantageuse au Canada et doit être préférée à la guerre. "

Ces paroles me rappellent ce que J.-X. Perrault, dont j'ai souvent loué le patriotisme ardent, disait un jour en parlant du cas où une guerre éclaterait entre l'Angleterre et la France ou entre l'Angleterre et les Etats-Unis: " Nous n'aurions qu'une chose à faire, affirmait-il, ce serait de nous protéger par une déclaration de neutralité afin, dans le premier cas, de n'être pas obligés de prendre les armes contre la France, et, dans le second cas, d'empêcher le Canada d'être le théâtre des hostilités, le champ de bataille des armées anglaise et américaine. Cette déclaration de neutralité serait même dans l'intérêt de l'Angleterre, car comment les troupes anglaises et canadiennes pourraient-elles empêcher les Américains d'envahir le Canada et de s'en emparer? "

On peut différer d'opinion sur l'opportunité et les résultats de cette déclaration de neutralité, mais il est toujours plaisant de constater une fois de plus qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Les vues de M. de Brouillant et de M. Perrault ouvrent des horizons intéressants à ceux que les problèmes de l'avenir préoccupent.

L.-O. DAVID.

L'intelligence des aliénés [1]

BIEN que cette question ait été traitée avec beaucoup de détails par un grand nombre d'aliénistes célèbres, qui ont publié sur ce sujet des travaux très intéressants et d'une grande valeur scientifique, les événements de ces derniers temps m'ont cependant démontré qu'un trop grand nombre de gens, même de la classe instruite, ignorent totalement ce que peut être un aliéné. Il en est même qui, dans l'exercice de fonctions judiciaires qui requièrent une connaissance spéciale de l'aliénation mentale, paraissent n'en avoir pas la moindre notion. J'ai cru qu'il serait intéressant et même utile d'expliquer jusqu'à quel point l'aliéné peut quelquefois faire preuve d'intelligence et j'illustrerai le tout par une démonstration faite sur les sujets eux-mêmes.

En parlant des conversations, des écrits et des actes des aliénés, je me permettrai de répéter certaines choses déjà dites par Victor Parent. J'indiquerai ensuite des causes d'erreur qui, en certains cas, font parfois prendre un malade mental pour un homme sain d'esprit. Je terminerai par quelques considérations sur les résultats que peut entraîner, tant pour la société que pour le médecin, ce manque de connaissance de la folie.

Examinons d'abord les conversations que les aliénés tiennent dans les conditions ordinaires de la vie avec les personnes de leur entourage, leurs parents, leurs amis, leurs visiteurs, et parallèlement, un genre spécial de conversations,

---

[1] Cette étude, présentée au récent congrès des médecins de langue française de l'Amérique du nord, doit être aussi publiée dans une revue médicale. Mais elle est, à cause d'un procès récent, d'une telle actualité que nos lecteurs trouveront intérêt et profit à l'avoir sous les yeux, tout profanes qu'ils sont pour la plupart. — *Note de la rédaction.*

celles que les aliénés ont avec les magistrats chargés de communiquer avec eux d'une manière officielle en vue d'une constatation déterminée se rapportant à l'administration de la justice.

Dans un grand nombre de catégories d'aliénés, on rencontre des individus capables de tenir sur des sujets très variés des conversations totalement ou partiellement raisonnables, capables de répondre aussi bien que de questionner à leur tour de telle sorte que, de prime abord, il ne soit pas possible de reconnaître qu'ils sont atteints de maladie mentale. Pour apprécier le degré d'intelligence, il faut, en premier lieu, tenir compte de la nature des choses dont on parle. S'il s'agit de choses banales comme le jour ou la nuit, de notions relatives aux objets dont le malade a l'habitude de se servir, aux actes qu'il a coutume de faire, aux personnes avec lesquelles il est ordinairement en relations, l'aliéné parlera aussi bien et peut-être mieux parfois que des personnes saines d'esprit. Il est en effet peu d'aliénés, même parmi ceux qui sont en état de démence, qui ne puissent dire leur nom, leur âge, leur profession, qui ne puissent rendre compte de leurs occupations quotidiennes, des diverses circonstances de leur vie et de répondre sur ces sujets d'une manière tout-à-fait pertinente. Aussi est-ce une erreur dans laquelle tombent bien des personnes que de croire qu'il suffit pour reconnaître si un individu est aliéné de l'interroger sur telle ou telle personne, de le questionner sur son état et ses actions quotidiennes. Une seconde condition également importante, c'est le compte à tenir du degré d'éducation et de culture intellectuelle de l'aliéné avec lequel on s'entretient. Un paysan grossier laissera plus vite percer le désordre de son esprit que l'homme à qui l'habitude du monde a enseigné l'usage de certaines formules de langage qui reviennent dans toutes les conversations et qui lui permettent de s'exprimer avec aisance. On rencontre aussi quelquefois des imbéciles, des débiles,

des gens notoirement incapables de se conduire, dont les facultés mentales sont fort oblitérées, et qui, cependant, trompent par leurs manières joviales, leur gaieté, leurs piquantes reparties,leurs saillies plaisantes et parfois même judicieuses.

Examinons maintenant la question plus spécialement du point de vue des interrogatoires que les magistrats font subir à certains aliénés. Quelques-uns procèdent de la manière la plus défectueuse. On pose des questions précises, déterminées, concrètes. On demande à l'aliéné des renseignements sur lui-même, sur ses occupations, sur ce qui se passe autour de lui, sur les faits les plus ordinaires de sa vie. Or, il n'y a qu'une catégorie très restreinte de malades qui ne soient pas capables de faire à ces questions des réponses satisfaisantes. Ceux-là seulement qui ont atteint la limite de l'extrême démence ou de l'imbécillité, qui sont sous l'empire d'un délire généralisé ou en proie à une agitation violente, sont incohérents dans leurs moindres paroles. Les autres parviennent, aidés par l'interrogatoire, à ne laisser paraître rien, ou presque rien, de leur trouble d'esprit. Il faut remarquer que, parfois aussi, on substitue involontairement ce que l'on a cru comprendre à ce que l'aliéné a réellement dit, et on précise sa pensée pour l'exprimer en langage correct, la traduire sous une forme plus raisonnable qu'elle ne l'est en réalité. Les défauts que je viens d'indiquer dans les interrogatoires judiciaires sont encore beaucoup plus manifestes si, au lieu d'avoir affaire à des déments ou à des imbéciles, l'on a affaire à des malades atteints de formes simples de folie. Alors la conversation ou l'interrogatoire peut ne laisser percer aucune apparence de trouble mental et faire croire que l'intelligence est intacte. Il arrive aussi quelquefois que, dans ces formes simples de folie, chaque idée qui entre dans la conversation de l'aliéné n'est que le fruit de son délire. Mais du fait que ses réponses sont à propos, le magistrat attribue à ce malade beaucoup d'intelligence et le comparera même aux savants

adonnés à l'étude des sciences, confondant ainsi la recherche scientifique avec ce qui fait justement le sujet de ces troubles mentaux. La cause de cette erreur, c'est que souvent l'on procède aux interrogatoires sans suffisamment s'informer d'abord des particularités de la maladie mentale, ou du délire que présente l'individu dont on s'occupe. Le défaut de renseignements préalables, qui n'est point compensé par l'habitude d'examiner des aliénés, fait que l'on marche au hasard, rien n'aidant à trouver la trace du délire, et que, malgré toute sa pénétration et sa perspicacité, un magistrat est tout-à-fait impuissant à reconnaître des troubles intellectuels même faciles à découvrir pour l'initié. Cela ne manque presque jamais d'arriver dans le cas d'aliénés capables de dissimuler leurs idées délirantes.

Ce qui vient d'être dit des conversations s'applique en grande partie aux écrits des aliénés. Un certain nombre d'individus frappés d'aliénation mentale sont capables d'écrire des lettres et d'autres documents tout-à-fait raisonnables où leur désordre d'esprit n'imprime nullement sa trace. Mercé, qui l'un des premiers a étudié d'une manière spéciale les écrits des aliénés, fait à leur sujet ces judicieuses remarques : " On peut admettre, en règle générale, que les écrits des aliénés confirment l'existence du délire et même dans quelques cas mettent sur la voie de fausses conceptions jusque là inconnues. Cette loi, toutefois, subit des exceptions curieuses et dignes d'être signalées. Il faut, par exemple, chez les sujets atteints de délire partiel, bien distinguer les mémoires, les confidences qu'ils écrivent pour eux-mêmes, des réclamations qu'ils adressent à leur famille et à l'autorité pour demander leur sortie lorsqu'ils sont internés. Si dans les premiers ils s'épanchent à leur aise, dans les autres, pour peu qu'ils soient calmes et que le délire soit limité, ils se maintiennent admirablement et leurs lettres irréprochables ont causé plus d'une méprise et plus d'une fausse démarche.

Le contraste qui existe alors entre les écrits et l'état intellectuel s'explique sans peine par l'étendue très limitée du délire et, dans certains cas, par l'empire que la volonté peut exercer momentanément. Même il est des circonstances dans lesquelles cette anomalie cause un légitime étonnement. "

Quant aux actes, l'on sait quelle somme d'intelligence et de ruse certains aliénés déploient dans leurs actions. Il suffit de dire qu'une de nos pensionnaires (à l'asile Saint-Jean-de-Dieu), auteur de 17 incendies, ne fut soupçonnée et arrêtée que plusieurs mois après avoir allumé le dernier qui causa la mort de plus de 60 enfants. Et encore tout fut fait si adroitement que le magistrat chargé de l'instruction de la cause doutait qu'elle fût l'auteur de ces incendies, tant elle avait peu jusque-là éveillé les soupçons. Il faut donc conclure qu'il est imprudent de se prononcer sur l'état mental de certains individus sans avoir au préalable étudié à fond le fonctionnement de leurs facultés mentales.

Le peuple en général croit qu'il y a trop de détenus dans les hôpitaux d'aliénés et pour peu que l'on en ait rencontré un qui a parlé raisonnablement on le dit non aliéné et conséquemment enfermé sans raison. Il est même certain juge qui, sans enquête préalable, libère un détenu d'un hôpital d'aliénés en n'exigeant pour toute preuve de sanité que la propre déclaration ou le seul témoignage du malade lui-même. On refuse d'entendre le médecin. Plus que cela, on cherche à discréditer et à amoindrir sinon à détruire son opinion, on s'amuse, on rit de la médecine parce que deux membres de la profession médicale pensent différemment sur le même sujet. Mais quelle est donc la vérité, si l'on excepte la mort, qui a eu pour elle l'unanimité des voix? Ne voyez-vous pas chaque jour, au prétoire, des avocats émettre et soutenir dans la même cause des opinions diamétralement opposées? Même aux juges, qui ont pour se guider dans leurs jugements la loi écrite, il est permis de différer d'opinion. La preuve, vous

l'avez dans le fait d'un jugement de la cour supérieure qui est infirmé en appel, maintenu en cour suprême et renversé de nouveau au Conseil Privé. Plus que cela, dans les cours composées de plusieurs juges, il est très commun de les voir différer d'opinion les uns d'avec les autres. Malgré ces erreurs judiciaires,quand on a une dispute légale,c'est encore dans l'opinion du juge que l'on a foi, car l'on sait que c'est lui qui a l'expérience de la loi pour l'avoir étudiée. Le scandale est-il donc si grand de voir deux médecins différer d'opinion sur une question de médecine, question absolument abstraite? Pour cela, faut-il dédaigner le fruit de leur expérience? En tout cas, c'est ce qui est arrivé fréquemment. On décide rapidement qu'un homme qui parle d'une manière aussi sensée a droit de vivre en liberté. A-t-on songé un seul instant au droit indéniable de vivre en liberté qu'ont aussi ceux qui ont cet aliéné dans leur entourage et qui ont l'obligation de vivre avec lui? A-t-on songé à ce mari qui habite sous le même toit que sa femme souffrant d'un délire de jalousie? De même, a-t-on considéré un seul instant de quelle frayeur est saisie la femme qui vit auprès d'un mari atteint d'un délire de persécution? Seuls ceux qui sont dans l'entourage de l'aliéné et qui en souffrent ont conscience de ce qu'il peut être.

Je connais un malade, meurtrier de son épouse qu'il tua à coups de marteau. Quelques semaines après le crime, mes collègues et moi (les médecins de Saint-Jean-de-Dieu) nous fûmes chargés de faire son examen mental, des parents ayant rapporté certains faits propres à faire croire qu'il n'était pas sain d'esprit. Voici la conversation qui fut prise par écrit.

Votre nom? — Zotique Bertrand.
Votre âge? — J'ai eu 34 ans le 28 avril.
Où êtes-vous né? — A Saint-Laurent.
Le nom de votre père? — Damase Bertrand.

Son âge? — 76.

Le nom de votre mère? — Philomène Taillefer.

Son âge? — 70 ou 71.

Combien de frères? — 4 frères et 3 soeurs.

Etes-vous allé à l'école? — Je suis allé à l'école du Bois-Franc—vous avez connu cela—où est Adélard Cousineau.

Combien d'années d'école? — Jusqu'à 12 ans.

A quel âge vous êtes-vous marié? — A 25½ ans.

Depuis combien d'années êtes-vous marié? — Ça va faire 9 ans le 12 octobre prochain.

Combien avez-vous d'enfants? — J'ai 5 enfants vivants.

Quelle maladie avez-vous eue dans votre vie? — J'ai eu une inflammation de poumons.

Vous avez une propriété à Lachine? — Oui, à Dominion Park, c'est un quartier de Lachine.

Combien avez-vous payé les lots? — $1,100 pour les 2 lots. Un lot à 25 x 76, les deux forment 50 x 76.

De qui les avez-vous achetés? — De Victor Gougeon.

En quelle année les avez-vous achetés? — Attendez un peu... je vais réfléchir... oui, c'est correct, c'est en 1914.

Les avez-vous payés argent comptant? — Pas tout, j'ai donné un acompte et j'ai fait mon marché avec le vendeur que je paierais la balance à mon emprunt. J'étais pour faire emprunt 5 mois après et là, je lui paierais la balance. J'avais l'argent pour tout les payer, mais je voulais la garder pour bâtir.

Quand avez-vous payé la balance? — J'ai payé la balance le 7 de septembre. J'ai fait mon emprunt ce jour-là.

Quand avez-vous commencé à bâtir? — C'est dans le mois de mai, la même année que je les ai achetés, en 1914.

De quelle manière est divisée votre propriété? — Il y a 4 logements privés et 1 magasin.

Combien vous a coûté cette construction? — A part les lots ou les lots ensemble?

Le tout ensemble? — Faut que je vous donne un " avrage ", je me rappelle pas.

Donnez votre avrage? — $8,000 avec les lots.

Combien avez-vous payé sur la propriété? — J'ai payé $4,500.

Reste-t-il une hypothèque? — Oui, $3,500.

La propriété est-elle à votre nom ou à celui de votre femme? — A mon nom.

Combien d'argent avez-vous eu à la banque à l'époque de l'achat de la propriété? — ...J'avais à peu près $3,000 en banque.

Dans quelle banque était votre argent? — Dans la banque Provinciale. J'en avais aussi dans la banque des Marchands. J'étais dans le commerce. Dans le temps que j'ai bâti, je tenais magasin à Lachine, à loyer, au coin de la rue Sainte-Catherine et de la 2ème avenue.

Dans quelle année à peu près avez-vous commencé à tenir magasin?— 1913, au mois de novembre.

Avez-vous eu un capital ? — Oui, j'avais dans le temps un capital d'une douzaine de cents piastres.

Où avez-vous pris cet argent-là?—A "contracter", je bâtissais des maisons et je les vendais. L'autre jour, j'ai fait une erreur quand j'ai dit que j'avais commencé 3 ans ½ après mon mariage; j'ai commencé 1 an ½ après mon mariage.

Quand avez-vous commencé à demeurer dans cette propriété? — Ça été fini au commencement d'août.

A quelle valeur est portée cette propriété au rôle d'évaluation?— $7,450.

Toutes ces réponses sont faites avec beaucoup de vivacité. Vous avez constaté que la perception de cet homme, sa mémoire et sa volonté n'accusent aucun trouble et que, si le fonctionnement normal de ces seules facultés intellectuelles est suffisant pour faire déclarer un être humain sain d'esprit, vous n'hésiterez nullement à le déclarer tel. Mais le psychisme humain se compose aussi d'autres facultés intellectuelles et c'est le fonctionnement de toutes et de chacune d'elles qu'il faut étudier pour connaître un état mental, et je ne doute nullement que cette autre partie de l'interrogatoire, où les interprétations délirantes sont si actives qu'elles imbibent l'action de ses autres facultés mentales au point de lui faire employer de nombreux néologismes pour exprimer sa pensée, ne vous donne une toute autre opinion de la mentalité de ce pauvre homme. Vous allez constater que le point de départ de son délire est son contrat de mariage qui cependant était des plus anodins.

Votre femme avait l'intention de vous faire du mal, depuis longtemps que ça durait? — D'abord, ma femme m'a déclaré que quand j'allais la voir, sa mère avait fait une assemblée à elle à ma femme, de son frère Elisa Lavoie, agent d'immeubles, en même temps il est employé à la douane pour le sucre, son frère, Ovide Lavoie, qui est dans la plomberie, qui connaît aussi les affaires, de plus Ovide, frère de St-Martin. Pour s'informer avant de faire l'assemblée, elle est allée chez le notaire, la mère, c'était pour s'informer. Elle a déclaré que si le 26e était bon, de le

prendre, moi je comprends comme cela, c'était que si le 26e avait quelque chose, c'était de le prendre.

Dans cette assemblée avant votre mariage? — C'était ça de faire un contrat de mariage et de me voler ce que j'avais.

Vous étiez ignorant de votre contrat avant votre mariage? — Je n'ai eu connaissance de ce complot qu'un mois avant l'accident, Le notaire n'a pas lu le contrat de mariage avant que je signe.

Quand avez-vous lu le contrat? — Longtemps après.

Quand l'avez-vous lu? — Rien que ce printemps et pas tout. J'ai demandé à l'avocat Cloutier de me l'expliquer. Le contrat, après ma lecture que j'ai fait ce printemps, disait ça passait la bataille avec les deux créatures d'après ce que je peux comprendre, et que si les deux créatures ne venaient pas à bout de me faire mourir, les enfants de la vieille avaient le droit d'intervenir sur moi pour me débiter, me détruire, pis la bataille est pas passé, moi avec mes enfants seulement avec les deux femmes et mes enfants eux-autres, la bataille est passée avec les frères de ma femme, c'est tout ce qu'il y a; je ne vois pas d'autre chose. J'avais donc le droit de mettre fin à la conscription en me battant avec ma femme à mort. Et la conscription était finie, je n'avais pas d'affaire à me battre avec mes enfants. Tout ça contenu dans le contrat. La clause était celle-ci, qu'ils ont passé cela, la bataille et ce qui me rassure que ma femme avait eu des amis avant moi pour se marier. J'ai jamais critiqué sur sa conduite. Je me suis aperçu qu'ils étaient pour m'ôter la vie sur tout point d'abord quand j'ai eu une enflammation de poumons. J'ai été chez ma belle-mère, elle m'a dit: "Vous êtes malade." Je l'ai entendu parler contre sa fille de la rue Casgrain qui est mariée et elle voulait que sa fille agisse. Elle voulait me faire manger chez elle pour m'empoisonner. J'ai choisi ma femme, parce que si j'avais tué ma belle-mère, la conscription n'était pas finie, je n'étais pas pour me battre toute ma vie. Je me suis aperçu deux ans après mon mariage qu'ils commençaient un maudit *rule*, un curieux agissement. Je me suis aperçu il y a deux ou trois ans qu'ils voulaient me tuer quand j'ai eu mon enflammation de poumons. Ils ont changé mes remèdes. Je voyais qu'elles disaient entre elles, la vieille disait: "Laisse-le faire, c'est un bon travaillant, il a un bon panier, il va en ramasser et ensuite tu auras cela." Ils pensaient que je dormais, mais je ne dormais pas. La vieille a dit: "Coupe-lui donc le cou, empoisonne-le donc". C'est ma femme qui me l'a dit, elle lui a donné le dernier principe, elle disait prend le revolver et tu diras que c'est ta petite fille qui s'est cognée.

Présentement les facultés mentales de ce malheureux se sont considérablement affaiblies, elles n'ont plus cette activité d'autrefois. Le malade s'achemine vers la démence, justifiant parfaitement l'opinion que nous avons donnée dans le

temps et nous vengeant de ceux qui ont, lorsqu'il fut conduit devant ses pairs, douté de la compétence ou de la bonne foi des aliénistes, qui le déclaraient, à cause de son état mental, incapable de subir son procès. Nous avons, lorsque nous procédions à son examen mental, interrogé un assez grand nombre de témoins. A peu près tous se refusaient à croire à l'aliénation mentale chez l'accusé. Nous posions à l'un des frères de la victime la question suivante : " N'avez-vous jamais pensé qu'il était fou? " Sa réponse fut la suivante: " Il faisait les choses assez finement qu'on ne pouvait s'apercevoir de rien. " Le député de son comté, homme très intelligent et fort instruit, à qui l'on demandait: " Avait-il l'air de jouir de ses facultés mentales? " répondit: " Pour moi, il a toujours paru un homme jouissant de toutes ses facultés. " Il comprenait très bien ce qu'il faisait. Je crois qu'il n'y a rien de défectueux chez lui à mon point de vue. " La mère de la victime qui recevait plus que les autres les confidences nous disait: " Ma fille m'a dit, plus il va, pire il est, il devient fou furieux. Un membre de l'administration de la ville où demeurait la victime aurait répondu aux plaintes qu'elle faisait contre son mari manifestant sa crainte d'être tuée: " S'il vous tue, madame, vous mourrez martyre. " Je vous ai cité les paroles de ces quelques témoins pour vous confirmer ce que je disais il y a un instant, c'est à savoir qu'il n'y a pratiquement que celui qui vit dans l'intimité de l'aliéné qui sache réellement quelles souffrances il endure.

Dans ce cas-ci, comme dans bien d'autres, si l'on avait porté plus d'attention aux paroles de la victime qui se plaignait de son mari, on eût certainement prévenu un des meurtres les plus atroces qui se soient vus. Rappelons-nous, quoi qu'on en dise, que tout aliéné souffrant du délire aigu est un être éminemment dangereux. Ses cellules cérébrales sont toujours en activité et personne ne peut prévoir le moment où

il se livrera aux actions les plus désastreuses, soit pour lui-même, soit pour son entourage. C'est une vérité de tout temps et bien reconnue par nos législateurs qui l'ont consignée dans les statuts de la province. A l'article 1095 S. R. Q. 1909, il est dit qu'avec certaines formalités les aliénés sont admis dans les hôpitaux d'aliénés, mais pour ceux qui souffrent d'affaiblissement intellectuel, soit congénital, soit acquis, il est fait des restrictions et pour les admettre, non seulement on exige qu'ils soient aliénés, mais en plus il faut qu'il soit clairement établi qu'ils sont ou dangereux ou scandaleux ou monstrueux ou épileptiques. Ce qui veut dire que la place des individus souffrant de délire aigu est dans les hôpitaux d'aliénés, parce qu'ils sont par le fait même dangereux, tandis que ceux qui souffrent de folie chronique n'étant pas par essence dangereux n'auront leur place que s'ils manifestent certaines tendances spéciales...

Le temps est venu pour le médecin, après ce que nous avons appris dernièrement de certains magistrats, de se libérer au moins en partie, en la partageant avec d'autres, de la responsabilité de l'internement de l'aliéné. L'Association des médecins de langue française d'Amérique, qui se compose en grande partie de médecins de la province de Québec, devrait nommer un comité spécial chargé d'étudier la loi régissant l'internement des aliénés dans les hôpitaux et de faire un rapport, lequel, s'il y a lieu, serait transmis à nos législateurs, les priant respectueusement d'amender la loi dans le sens des conclusions que j'ai indiquées.

Le docteur Omer NOEL,

assistant-surintendant de Saint-Jean-de-Dieu,
professeur à l'Université de Montréal.

Une polémique à propos d'éducation en 1820

(SUITE)

M. John Neilson, qui avait publié la lettre de M. de Calonne et y avait répondu en anglais dans la *Gazette de Québec,* le lundi 15 novembre 1819 (No. 2958), mettait cette même réponse en français, dans la *Gazette de Québec* du lundi 22 novembre 1819 (No. 2959).

" Tout ce qui a rapport à l'éducation, écrivait-il, est de conséquence, lors, surtout, qu'il paraît aux yeux du public, revêtu de la signature d'un homme qui par son sang, son caractère personnel, ses talens et son ministère, a droit au respect universel. — M. de Calonne paraît avoir une fausse idée des écoles qui ont attiré son attention. Ce ne sont pas, à notre avis, les écoles lancastriennes, mais les écoles établies d'après le système de Madras sous les auspices de la Société Nationale d'Angleterre pour l'éducation des pauvres. L'instruction religieuse et le catéchisme font, si nous sommes bien informés, une partie essentielle de l'éducation donnée dans ces écoles. Ainsi les objections de M. de Calonne et de son auteur favori ne leur sont pas applicables. — L'histoire des tentatives que l'on a faites pour introduire dans ce pays ce système d'instruction mutuelle, qui a si bien réussi dans la Grande-Bretagne, et qui est la base des systèmes et de Madras et de Lancaster, est assez curieuse. Une somme d'argent fut levée à Londres par souscription, il y a quatre ou cinq ans, pour établir de ces écoles dans ce pays, et un maître formé à l'école de M. Lancaster fut envoyé ici. Mais l'école déplut à des personnes d'influence dans ce pays, parcequ'on n'y montrait point de catéchisme. Les parens furent détournés d'y envoyer leurs enfans, et les avantages du système, qui con-

sistent principalement dans le grand nombre d'écoliers qu'un seul maître peut enseigner, étant ainsi perdus, l'école s'écroula et fut abandonnée comme ne servant qu'à dépenser en pure perte l'argent destiné à la soutenir. — Le pauvre M. Lancaster, avec tous ceux qui étaient intéressés dans l'école, fut traité ici presque aussi cavalièrement et avec tout autant de charité chrétienne que par le second Bossuet de M. de Calonne. On fit jouer et sectarianisme, et indifférence, et matérialisme. — La seconde entreprise est faite sous d'autres auspices, elle est d'un caractère tout différent, et déjà M. de Calonne prédit qu'elle aura le même sort. — Ce monsieur, en adoptant les opinions du Français son ami, va encore plus loin. Il prétend que l'unique éducation nécessaire au peuple est de savoir son catéchisme. Les écoles publiques sont dès lors superflues, car c'est au clergé d'enseigner lui-même ou de faire enseigner le catéchisme. Nous sommes déjà, suivant lui, arrivés au point de perfection dans l'éducation, où notre erreur, s'il y en a, est de l'avoir passé. La Société de Londres, au lieu de se donner tant de mouvemens et de dépenser son argent pour nous faciliter les moyens d'apprendre, ferait mieux de l'employer à nous aider à *désapprendre;* et l'auteur français de M. de Calonne contribuerait sans doute avec joie à l'avancement de la même bonne oeuvre en France. — Ils pourraient encore revenir ces jours heureux où le peuple s'achetait et se vendait avec le sol, où il était taillable et corvéable à merci et miséricorde, où l'esprit était serf aussi bien que le corps, et où la religion n'était plus un hommage volontaire rendu par la reconnaissance à une divinité bienfaisante d'une manière conforme à sa volonté révélée, mais un hommage extérieur et forcé, inspiré par les bûchers et les roues. —Quelque grands et quelque nombreux qu'aient été les maux produits par une fausse philosophie et par l'indifférence religieuse, ils ne sont pas, selon nous, comparables aux maux qui ont été la suite de l'ignorance générale dans un tems où

le peuple recevait à coup sûr son *unique* éducation, et c'est, à notre avis, à la propagation des lumières que le genre humain doit les avantages qu'il possède maintenant, et qu'il sera, comme nous l'espérons, redevable de leur conservation. — C'est, dans notre manière de voir la chose, manquer de cette confiance que tout chrétien sincère doit avoir dans le pouvoir et dans la vérité de sa religion que de craindre qu'elle puisse être mise en danger par la diffusion générale des connaissances, surtout des arts élémentaires comme de lire, d'écrire et de compter, par quelque personne et de quelque manière que ces arts soient répandus, que ce soit avec ou sans catéchisme ou symbole de foi, que les maîtres ou les systêmes nous viennent de Londres, de Paris, de Rome, ou même de Madras. — Autre chose est l'instruction religieuse, qui est particulièrement du ressort du clergé, et autre chose les arts nécessaires pour réussir dans les affaires de la vie. Pour nous, nous n'avons jamais pu apercevoir une liaison plus intime entre l'instruction religieuse et l'art de lire, d'écrire et de compter, qu'entre l'instruction religieuse et le labourage, la construction des bâtimens, la navigation, l'exercice militaire ou les arts plus frivoles et de simple ornement, comme la danse, l'art de faire des armes, le dessin et la musique. L'art de lire et celui d'écrire ont pour objet, comme tous les autres, de faire de celui qui les possède un membre plus utile ou un plus grand ornement dans la Société. — Ni les uns ni les autres n'excluent, ni ne supposent, l'indifférence pour la religion, ni pour l'instruction religieuse. Si ceux qui trouvent à redire aux écoles destinées exclusivement à l'enseignement des arts, parce qu'on n'y enseigne pas aussi la religion, si ceux-là, disons-nous, veulent eux-mêmes les enseigner en tout ou en partie avec la religion, nous ne leur refuserons pas un juste tribut d'éloges. Mais qu'ils se souviennent que c'est à eux de procurer l'instruction religieuse au peuple et qu'ils ne renvoient pas cette obligation à ceux dont le devoir est de lui

enseigner les arts nécessaires pour la conduite de ses affaires temporelles. Que personne ne suscite des obstacles à l'éducation générale, mais plutôt que tous aient compassion d'un peuple qui se trouve tous les jours obligé d'entrer en concurrence avec des étrangers dans le commerce et les affaires de la vie, sans avoir eu les mêmes avantages, et qu'ils n'oublient jamais que sans peuple il n'y aurait point de religion et que l'extrême pauvreté, aussi bien que les richesses, est fatale à son influence salutaire."

Un adversaire de M. de Calonne qui s'annonçait beaucoup plus prolixe que les précédents venait de faire son apparition dans la *Spectateur Canadien* de Montréal (4 décembre 1819). Il signait A. B. C.[1]. Comme on le verra par sa première lettre il prenait la question de loin.

---

[1] Ce monsieur A. B. C. si prolixe, si combatif, au raisonnement subtil, souvent sophistique, et erroné parfois, ne serait-il pas le docteur Jacques Labrie? Plusieurs passages des écrits de A. B. C. nous autorisent à faire cette supposition. Cet anonyme était un érudit qui avait voyagé et lu beaucoup. C'était un puriste en fait de style, un grammairien qui attachait une importance extrême au sens exact des mots. Jacques Labrie était tout cela. Après avoir complété ses études au séminaire de Québec, il était allé étudier la médecine à l'université d'Edimbourg, en Ecosse. De bonne heure, il s'était lancé dans le journalisme et avait été un des fondateurs et le principal collaborateur du *Courrier de Québec*. Tout en exerçant la médecine, il remplissait le rôle de professeur dans les écoles de grammaire qu'il avait fondées à Saint-Eustache et composait son histoire du Canada dont le manuscrit fut malheureusement brûlé dans le sac de Saint-Benoît en 1837. — Il ne faut pas s'étonner du ton presque voltairien et railleur des lettres de A. B. C., de celle de *Philométhès*, des idées fausses en matière d'éducation religieuse et de politique sociale qui apparaissent dans ces écrits. — Les doctrines subversives qui avaient déchaîné la Révolution en France ayant traversé l'océan, plusieurs, au Canada, parmi les hommes instruits de l'époque, en étaient imprégnés et ne manquaient pas de les prôner lorsque l'occasion s'en présentait. Les longues correspondances de A. B. C., si elles sont réellement du docteur Jacques Labrie, peuvent nous donner une idée des ravages que la lecture sans défiance des ouvrages irréligieux et machiavéliques des encyclopédistes peut exercer chez des hommes certainement bien disposés.

" On parle avec étonnement, écrivait ce nouveau correspondant, du peu d'instruction qui règne dans nos compagnes; on exagère souvent même l'ignorance de leurs habitants. On m'a assuré, dit un voyageur anglais, que parmi les Canadiens, il n'y a dans chaque paroisse pas plus de cinq personnes qui sachent lire ou écrire. Mais quand même l'ignorance serait aussi grande et aussi générale qu'on le prétend, a-t-on bien sujet d'être surpris de cet état de choses, quand on sait qu'il y a encore aujourd'hui parmi nous des personnes respectables par leur état et puissantes par leur influence qui s'opposent de tout leur pouvoir à ce que le peuple soit instruit, prétendant que la religion, c'est-à-dire le catéchisme, est l'unique éducation qui lui convienne et que toute autre espèce d'instruction est pour lui superflue? Cette assertion pourrait paraître extraordinaire et insoutenable, si la preuve ne s'en trouvait dans un écrit publié dans la *Gazette des Trois-Rivières* du 9 novembre, et signé D. Calonne, prêtre.

" Ceux qui tiennent ici un tel langage ne font que répéter ce qui se dit dans un pays situé au-delà de l'Atlantique et ne s'aperçoivent pas sans doute, dans leur bonne foi, qu'ils sont dupes de la plus perfide hypocrisie, ou du plus coupable intérêt personnel. Ne voyant qu'un seul côté de la question ou n'entendant qu'une seule partie, et n'entendant ou plutôt ne voyant qu'à demi, ils ne peuvent connaître qu'imparfaitement les motifs et les vues de ceux dont ils sont les échos. Sans prétendre à beaucoup de lecture, je crois qu'il m'est venu sous la main assez de renseignements de part et d'autre pour me mettre en état de hazarder au moins quelques réflexions sur le sujet.

" Les gouvernements despotiques se sont de tout tems montrés contraires à la diffusion des connaissances et au progrès des lumières. Mais, depuis le retour des Bourbons en France, l'opposition à l'instruction des basses classes en par-

ticulier est devenue dans ce pays une affaire et un intérêt de parti, ou, pour mieux dire peut-être, un vrai système. Heureusement, ce système est appuyé de raisons si futiles, pour ne pas dire si ridicules, qu'il ne peut manquer de s'écrouler et de tomber dans l'oubli avant qu'il s'écoule encore plusieurs années. Le fond sur lequel il repose est on ne peut moins propre à soutenir un édifice solide et durable. En effet, les fauteurs de ce système sont aussi ceux du despotisme et de la féodalité, c'est-à-dire les privilégiés de l'ancien régime, appelés royalistes pendant la Révolution et le règne de Bonaparte et, maintenant, ultra-royalistes. Les mêmes motifs qui leur font désirer le retour à l'ancien ordre des choses les portent aussi à s'opposer au progrès de l'instruction, ou plutôt l'instruction leur parait être l'obstacle le plus formidable à l'accomplissement de leurs voeux. L'amour propre et l'intérêt particulier, ces deux grandes sources d'injustice, sont donc les seules bases de l'ignorance.

"Ceux qui s'opposent au progrès des connaissances élémentaires parmi le peuple sont les mêmes qui regrettent les siècles de Louis XIV et de Louis XV, *ces tems heureux,* suivant eux, où la terre était, en effet, pour les grands et les privilégiés, un paradis de Mahomet, et, pour les petits, un enfer, ou pour les autres, un purgatoire; où, tandis que le roi, les courtisans et les grands de tout rang pouvaient passer leur vie dans les plaisirs, les festins, les promenades et les divertissements de toute espèce, on pouvait faire croire au peuple mourant de faim et de misère que Dieu l'avait fait pour supporter tous les fardeaux et souffrir tous les maux, sans qu'il lui fût permis de murmurer ni de se plaindre de cet état de choses qui était un effet de la providence divine. Le poête Racine ayant fait dans un mémoire à Louis XIV et à la Maintenon un tableau assez fidèle, apparemment,de la misère des peuples, et le monarque ayant trouvé fort à redire à la chose, le bon Racine crut avoir commis un crime d'Etat et

mourut, dit-on, peu de temps après, de chagrin et de repentir. Si le peuple eut eu alors quelqu'instruction, il aurait connu les vraies causes de ses maux. Il les aurait attribués à l'ambition effrénée du monarque, aux malversations de ses ministres, aux prodigalités de ses maîtresses, au gaspillage du trésor public, etc., etc. Il aurait sans doute eu la hardiesse de se plaindre d'un tel ordre de choses, comme il l'a fait depuis en pareille occasion. Ceux qui s'engraissaient de la substance du peuple et dont les plaisirs étaient dus en partie à ses misères avaient donc intérêt à ce qu'il fût ignorant jusqu'à l'aveuglement. Or cet intérêt est ou paraît être encore le même à ceux qui leur ont succédé.

" Les fauteurs de l'ignorantisme sont les mêmes ou de la même caste que ceux qui ont fait du peuple en plusieurs occasions et assez récemment encore une espèce de jouet et comme un instrument aveugle dans leurs mains. Ils savent que, si le peuple s'instruit,il ne sera plus possible de le regarder comme une pure machine ou comme un vil troupeau de bêtes, dont on use au gré de son caprice et de ses passions. Dans les guerres de la Ligue et de la Fronde, les peuples étaient les dupes des grands ou plutôt de leur propre ignorance. Si les malheureux paysans de la Vendée eussent eu la moindre instruction, les eût-on jamais vu se porter à égorger leurs frères ou à les faire égorger comme ils l'ont fait ? Leur eût-on jamais fait croire qu'ils défendaient la cause de leur Dieu et de leur roi, tandis qu'ils ne combattaient que pour d'ambitieux hypocrites qui les conduisaient à la boucherie en les traitant de vilains ou pour parler plus juste de viles canailles? Les eût-on vus, tandis que leurs compatriotes étaient en armes pour soutenir l'indépendance et établir la liberté politique de leur pays, les eût-on vus, dis-je, répandre leur sang en insensés pour conserver à leurs oppresseurs et à leurs tyrans le pouvoir et le droit de continuer à les opprimer et à les tyranni-

ser? J'irai plus loin et je dirai que si le peuple de France eut été plus instruit qu'il ne l'était à l'époque de la Révolution il ne se serait pas porté aux excès qu'on lui reproche aujourd'hui. Ceux qui s'opposent aux progrès de l'éducation chez le peuple sont donc et se montrent les ennemis de ce même peuple, puisqu'ils s'opposent à ce qui pourrait le garantir d'erreurs et de sottises qui ne peuvent que le rendre misérable.

" Je sais qu'en parlant de corps et de partis, il y a beaucoup d'exceptions à faire, et que des individus peuvent être à peu près sans reproche du côté de l'intention tandis que la parole est très blâmable. Mais généralement parlant, ce serait vainement que les ennemis de l'instruction du peuple voudraient cacher au monde les motifs qui les font parler et agir comme ils le font. C'est une précaution qu'ils ne prennent certes pas. Sans parler de ce qui s'imprime journellement dans les journaux du pays, n'a-t-on pas entendu naguère dans une chambre des députés un abbé de Montesquieu ou de Montesquiou déclamer en furieux contre les amis de l'éducation, avancer effrontément que le peuple n'est fait que pour le travail et la misère tout en parlant de religion et de morale? La religion et la morale de l'abbé Montesquieu (est un leurre), s'écrit à cette occasion un journaliste, et avec raison ; car un homme qui voue ainsi ses semblables à la misère, qui voudrait leur interdire ce qui pourrait être au moins pour une partie d'entre eux le moyen d'en sortir, a sûrement mauvaise grâce à parler morale et religion.

" Mais quand on n'a pas de bonnes raisons à donner, il faut en produire de mauvaises ou payer d'effronterie. Si les auteurs du systême que je combats disaient que l'ignorance est favorable aux moeurs et que l'instruction leur est défavorable ils seraient démentis par l'expérience de tous les siècles. Tandis que les annales des peuples barbares et igno-

rants ne sont pour ainsi dire qu'un tissu de haines et d'atrocités révoltantes, celles de la Grèce et de Rome jusqu'à leur décadence offrent bien à la vérité des cas isolés, mais jamais cette suite continue de forfaits qui sont le résultat des idées ou des opinions de toute une nation. Et, sans aller feuilleter les pages de l'histoire ancienne, jetons un coup d'oeil sur les moeurs des différents peuples de l'Europe moderne. L'Espagne et l'Italie sont sans contredit les pays d'Europe où le peuple est le plus ignorant, et c'est aussi dans ces deux pays où les moeurs sont les plus dépravées. C'est en Espagne et en Italie que la mendicité est devenue une profession, que les voleurs de grands chemins forment une partie considérable de la population, que le plus grand des crimes, l'assassinat, est si fréquent qu'à peine on y fait attention. C'est en Espagné en particulier qu'on jouit avec un singulier plaisir du spectacle horrible de combats d'hommes et de taureaux et que le *fandango,* la plus lascive comme la plus indécente de toutes les façons de danser, fait les délices de toutes les classes. Les moeurs douces et décentes du peuple de France, des Pays-Bas et de la Suisse, qui est plus instruit, forment un contraste frappant avec celles des Espagnols et d'une partie au moins des Italiens. Veut-on une nouvelle preuve? Que l'on mette en opposition le penchant à tous les vices et l'abandon à toutes les passions du commun peuple d'Irlande en général, qui n'apprend rien que son catéchisme, et la décence et la modération du commun peuple de la partie méridionale de l'Ecosse, qui au catéchisme ajoute la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

" Si au lieu de comparer entre elles les moeurs des divers peuples, on comparait celles du même peuple à des époques différentes, l'avantage se trouverait encore là où il y a le plus d'instruction. Je lis en substance, dans un petit ouvrage publié il y a quelques années par un de nos respectables com-

patriotes, " que les écrivains modernes ont brisé tous les liens qui unissent les hommes en société et ont distillé dans le sein des nations un poison d'où est résulté un torrent d'immoralité qui s'est débordé de toutes parts". J'avoue que, quoiqu'il me soit tombé sous la main un assez bon nombre d'ouvrages modernes,je n'y ai pas trouvé des choses à beaucoup près aussi préjudiciables. Mais puisqu'il s'agit d'immoralité, je demanderai à cet honnête citoyen s'il a pris la peine de comparer la cour austère de Napoléon aux cours dépravées de Louis XIV et de Louis XV, les moeurs généralement décentes du 19e siècle aux moeurs généralement scandaleuses du 16e et du 17e ?

" J'ai lu Despréaux, j'ai lu Regnier et des satiriques beaucoup plus anciens que Regnier, et j'ai cru m'apercevoir que plus les tems s'éloignaient du nôtre et plus les moeurs étaient dépravées. Qu'était-ce que la politique et la morale publique et privée du tems de Henry II, de Henry III et de Louis XIII? J'ai remarqué plus d'une fois, dans un ouvrage intitulé *Les annales politiques depuis l'origine de la poésie française*, cette réflexion judicieuse des compilateurs, en parlant de gens de tous états, " que l'éloge qu'on avait fait de l'homme était une satire sanglante du siècle ".

" Tout le mal que j'ai aperçu dans la plupart de ces ouvrages modernes, c'est celui qu'appréhendait ce bon homme d'avocat Belot qui, dans son *Apologie de la langue latine*, soutenait " qu'on ne devait pas se servir de la langue française pour les ouvrages savants, parce que, selon lui, en découvrant au peuple le secret de certaines sciences, on avait produit de grands maux ". Les écrivains modernes ont découvert aux peuples le secret de la politique. Mais, loin qu'il en soit résulté du mal, je vois au contraire qu'il en est résulté beaucoup de bien. Depuis une époque peu reculée, un nombre considérable de gouvernemens européens sont devenus

représentatifs, de despotiques qu'ils étaient auparavant. Les peuples en s'éclairant perdent, il est vrai, quelque chose de leur servilité, si je puis me servir de ce terme, mais il n'y a en cela rien que d'avantageux. Car si leur gouvernement est bon ils s'y attacheront davantage en le connaissant mieux et, s'il était mauvais, ils le rendraient meilleur en l'empêchant de mettre les mots à la place des choses et de se décrier par un mensonge perpétuel, selon l'expression du *manuscrit de Sainte-Hélène*. Ceux qui sont opposés au progrès de l'instruction ne peuvent donc pas raisonnablement apporter pour prétexte qu'elle est préjudiciable à la morale, même publique, et à la politique. Peut-elle l'être à l'égard de la religion? Même réponse que pour le gouvernement.

" Mais faute de pouvoir produire des raisons valables, les fauteurs de l'ignorance du peuple sortent de l'état de la question ou tâchent de faire prendre le change au lecteur superficiel. " N'oublions jamais, disent-ils, à propos d'écoles où l'on n'enseigne ni dogmes ni catéchismes particuliers, n'oublions jamais que la religion est l'unique éducation du peuple (oublions vite, si nous sommes du peuple, tout ce que nous avons appris, hormis notre catéchisme), que sans la religion il ne saurait rien, comme si l'art de lire, etc., dispensait, ou plutôt empêchait, les ministres de la religion d'enseigner le catéchisme; qu'il végéterait au milieu des académies, etc., dans un abrutissement cent fois pire que l'état sauvage (il semble qu'il aurait suffi de dire " dans un abrutissement semblable à celui du sauvage qui n'apprend pas de catéchisme " et que cette exagération ridicule décèle un peu l'aveuglement de la passion ou de l'esprit du parti) ; que le dernier des petits enfants instruits à son école est plus véritablement philosophe qu'aucun des prétendus sages qui ne reconnaissent d'autre guide que leur raison et qu'il confondrait le catéchisme à la main cette raison altière,etc (cette idée qu'on donne comme

nouvelle est devenue triviale à force d'être répétée; mais il y a cette différence entre un enfant ou un adulte qui ne sait que son catéchisme et un philosophe qui ne le sait pas, entre un tel enfant et un Cicéron ou un Sénèque, par exemple, qu'il faudrait au premier un grand nombre d'années pour acquérir le savoir du philosophe, tandis qu'il ne faudrait à celui-ci que quelques heures, ou tout au plus quelques jours, pour se mettre au fait d'un catéchisme quelconque.)

" Le but de tout ceci est trop visible pour ne pas sauter aux yeux de quiconque ne se laisse pas aveugler par le préjugé, l'amour-propre, l'intérêt particulier ou l'esprit de parti. Aussi apprends-je,par des documens sur lesquels je crois pouvoir compter, que les écoles d'enseignement mutuel se multiplient en France avec une rapidité étonnante, que nombre de prélats éclairés encouragent cette manière d'enseigner et que le gouvernement l'a prise sous sa protection.

" Mais laissons là ce qui se fait et se dit dans les pays étrangers pour nous occuper de ce qui se passe sous nos yeux. On parle de gens venus dernièrement de Londres dans ce pays pour y établir des écoles d'après le système de *Lancaster*. Au nom de Lancaster, ceux qui ont été à même de juger de sa manière d'enseigner croient apprendre une bonne nouvelle. Ceux-là, au contraire, en croient apprendre une mauvaise, qui ont entendu et goûté les discours d'un homme qui avait acquis ici il y a quelques années une popularité étonnante sous tous les rapports et qui a quitté le pays au moment où il achevait de la perdre. Les principales raisons pour lesquelles cet homme trouvait mauvais le système lancastérien et s'opposait à son introduction dans ce pays étaient, autant que je puis m'en rappeler, que son auteur était Quaker, et qu'il n'avait jamais enseigner que des enfans pauvres! La raison qui fait pencher M. de Calonne pour le même avis est que l'enseignement du catéchisme n'entre point dans le plan de ces écoles ou que le peuple ne doit pas être instruit! Je viens de faire

voir, par l'exemple du peuple espagnol,des paysans de la Vendée et de la populace irlandaise, qu'il est très à propos que le peuple soit instruit et que c'est un grand mal quand il ne l'est pas. Ce serait un grand mal surtout dans ce pays où, par un concours heureux de circonstances, les moeurs se sont conservées pures jusqu'à présent dans la plupart des campagnes, mais où elles commencent à se corrompre dans les grands villages. La populace deviendra de jour en jour plus nombreuse dans ces villages comme dans les fauxbourgs de nos villes, si l'on n'a pas soin de la faire redevenir peuple au moyen de l'éducation. D'un autre côté, quand même on n'enseignerait pas le catéchisme dans les écoles lancastriennes, cela ne devrait pas, selon moi, être un obstacle à leur introduction, puisque cela n'empêcherait pas les curés et les catéchistes de faire leur devoir. Ce devoir deviendrait même moins pénible pour eux. Car il me semble qu'il est plus aisé d'apprendre le catéchisme à un enfant qui sait lire qu'à un qui ne le sait pas. Si donc les personnes en question entendent la langue qui se parle exclusivement dans nos campagnes, s'ils sont en état d'enseigner dans cette langue ou qu'ils veuillent apprendre à nos maîtres canadiens leur manière d'enseigner, loin de trouver à redire à leurs démarches, je suis d'avis qu'ils méritent bien de notre pays et qu'ils doivent être encouragés.

" Je pourrais m'étendre davantage sur la nécessité de l'éducation dans ce pays. Mais l'éditeur de la *Gazette de Québec* et un correspondant de la *Gazette de Montréal* m'ont devancé. Leurs réflexions me paraissent dignes d'être transcrites dans tous nos papiers publics, et je prendrai la liberté d'y renvoyer ceux qui m'ont fait l'honneur de me lire jusqu'ici. Je ne puis pas porter le même jugement sur un écrit qui a paru dans la *Gazette des Trois-Rivières* du 23 novembre [2].

---

[2] Correspondance signée Y. Z.

L'auteur paraît ne pas entendre l'écrivain qu'il critique, est sans s'en apercevoir en contradiction avec lui-même et avance ce qu'il serait sûrement fort en peine de prouver. D'abord, il est inutile de chercher à inspirer à M. de Calonne de l'horreur pour les scènes de la Révolution française. Le vénérable abbé en a probablement autant qu'il est possible d'en avoir. En second lieu, ce ne sont pas les républicains de France ou les libéraux héritiers d'une partie de leurs principes qui se montrent contraires à l'instruction du peuple; ce sont les ultra-royalistes, leurs adversaires. En troisième lieu, où l'écrivain a-t-il pris que, sur dix Canadiens instruits, neuf ont reçu leur éducation dans des écoles anglaises? Cela nous ferait certes beaucoup d'honneur! Mais malheureusement la proposition inverse de celle du correspondant des Trois-Rivières est la seule véritable. — A. B. C. [3]

(À SUIVRE)

L'abbé Ivanhoë CARON,

de la Société Royale du Canada.

---

[3] Il ne faut pas perdre de vue que cette "charge" de A. B. C. trouve sa réponse dans la suite du travail; il est particulièrement regrettable que nous tronquions ainsi l'importante étude de notre distingué collaborateur. Nous en sommes confus et nous nous en excusons. Ce travail d'érudition sera publié en entier, nous l'espérons, et tous nos amis voudront le lire. — E.-J. A.

Le beau dans la composition musicale

(SUITE)

LA marche indiquée par Widor pour son premier morceau est celle qui est ordinairement suivie. Un grand morceau comprend : l'entrée ou introduction ; le thème ou idée principale; les développements, dont le but est de fixer le thème dans l'esprit des auditeurs; les épisodes ou incidents; la rentrée ou retour; enfin le finale ou conclusion.

Le thème, le motif principal, est la partie constituante, la base de la composition. " L'expression, la vitalité intellectuelle du thème principal, dit Ernst Pauer,[10] donnent la couleur caractéristique au morceau, pendant que la relation claire et logique des phrases mélodiques, incidentes ou subordonnées, consolide et intensifie le caractère de l'oeuvre entière. " D'où l'on voit combien il est important que le thème principal soit irréprochable du côté de la correction, de la clarté et de l'accent. Car, sans ces qualités, l'auditeur ne pourrait comprendre la déduction logique des phrases, ni l'idée mélodique de l'ensemble. Aussi Vincent D'Indy et tous les maîtres de la composition musicale insistent-ils sur ce point.

L'idée musicale est une sorte de floraison du thème. Lorsqu'une pièce comporte plusieurs idées, le développement exprime généralement toutes les phases d'une lutte entre elles. Si, au contraire, l'idée vivante est unique, le développe-

---

10 *Eléments du beau en musique.*

ment offrira plutôt l'impression de sentiments différents qui se modifient tour à tour sous l'influence d'un être fictif.

Peut-on distinguer plusieurs sortes de développements? D'après Vincent D'Indy,[11] l'on doit en distinguer trois. " Les développements, dit-il, sont rythmiques, mélodiques ou harmoniques. Un développement rythmique est celui qui fait entendre avec persistance le rythme déjà connu du thème préexposé, tandis qu'apparaîtront d'autres mélodies ou d'autres harmonies reliées par ce rythme même à l'idée ainsi développée... Un développement mélodique consiste, au contraire, à conserver à peu près intacte la mélodie du thème, en lui apportant seulement quelque modification rythmique ou tonale qui permet néanmoins de la reconnaître... Un développement harmonique se révélera plutôt par l'apparition de quelque nouveau dessin rythmique ou mélodique sur une harmonie spéciale appartenant en propre à l'idée originaire..."

Le musicien par excellence de la mélodie fut Mozart. "Entre la première note et la suivante, dit Camille Bellaigue,[12] il aperçoit immédiatement les affinités les plus délicates. La mélodie de Mozart ne se prépare ni ne s'annonce; elle ne se fait pas; elle est tout de suite, et tout de suite elle est admirable... La mélodie initiale une fois exposée, d'autres lui succèdent et s'en déduisent, ainsi que les conséquences des prémisses ou les corollaires délicieux d'un axiome de beauté. "

La mélodie est cadencée par le rythme, le plus indispensable des trois éléments de la musique. Il est aussi celui dont l'effet est le plus infaillible. On peut le définir: la sensation déterminée par les rapports de durée et d'intensité

---

11 *Cours de composition musicale* — Première partie.

12 *Les époques de la musique,* tome II.

relative des sons. Ce qui le constitue surtout, ainsi qu'il a été dit dans un article précédent, c'est le retour périodique des temps forts et des temps faibles.

Il y a deux sortes de rythme : il est binaire ou ternaire suivant qu'il procède par termes pairs ou termes impairs. Ces deux genres renferment tous les rythmes possibles. Ils peuvent se mêler et se combiner d'une multitude de manières, au gré de l'artiste, suivant les impressions qu'il veut produire. Le rythme se confond souvent avec la mesure, surtout dans la musique populaire.

Puisque le rythme naît de la division du temps, il faut que ses différentes parties soient assez courtes pour que l'oreille et l'esprit puissent les comparer. Autrement, il ne serait pas perceptible et son effet serait nul. D'autre part, la division de la phrase musicale par le rythme se faisant au moyen du retour périodique des temps forts et des temps faibles, il est nécessaire de savoir sur lequel de ces temps commence la mélodie. C'est une règle qu'elle ne débute jamais sur un temps fort, car elle est ordinairement précédée d'une ou de plusieurs notes accessoires formant entrée ; ce que les musiciens appellent anacrouse ou avant-mesure.

Le rythme concourt à l'intelligibilité de la mélodie parce qu'il met en relief certains groupes de notes qui jettent de la lumière sur le tout. L'effet est encore plus clair et plus saisissant, quand ce rythme s'unit à celui qui, par une intensité différente des sons, met les membres en opposition les uns aux autres,comme font la lumière et l'ombre dans un tableau. Dans les fugues, il n'est pas suffisant que tout s'accommode aux relations harmoniques, mais il faut aussi que les mélodies parallèles et progressives soient convenablement rythmées.

Il est difficile d'établir des lois plus précises pour le rythme, parce qu'il peut être influencé par bien des facteurs. La durée relative des sons consécutifs, les diverses répercussions d'un même son, les différentes impulsions d'intensité qu'il reçoit, ses interruptions périodiques ou irrégulières, enfin la symétrie ou la divergence dans le nombre des notes, sont autant de valeurs qui produisent des rythmes divers, plus ou moins déterminés, plus ou moins entraînants. Dans un grand nombre de cas, c'est au sentiment musical à deviner et à apprécier l'influence de l'élément rythmique. Celui qui n'en aurait pas l'intuition n'est pas musicien, encore moins compositeur, et il perdrait son temps à vouloir le devenir. Du reste le rythme est subordonné à la mélodie et, quand celle-ci est conforme aux règles et au bon goût, il se comporte bien de lui-même.

II

La mélodie est souvent mise en valeur par l'harmonie, qui la soutient et la complète. La science de l'harmonie moderne est très développée. Elle renferme pour ainsi dire toutes les ressources de la musique, comme elle en enchaîne tous les éléments. Aussi quelle richesse elle apporte à l'art des sons! Par un bon accompagnement harmonique, la mélodie gagne en intérêt et en précision. Dans chaque tonalité mélodique, il existe des sons qui appartiennent à d'autres tonalités, ce qui est cause quelquefois d'indécision, d'ambiguité. Mais avec l'harmonie, dont tous les sons appartiennent à la même gamme, aucune indécision n'est possible et la mélodie devient facilement intelligible.

L'harmonie apporte aussi de l'ampleur à la musique,

tant par la quantité des sons associés que par leurs qualités d'expression. S'il est vrai qu'une abondance de moyens concourant à une même fin augmente l'intensité d'un effet, comment l'harmonie, avec la concordance de ses sons, pourrait-elle ne pas intensifier l'expression musicale? Le sentiment que traduit ou provoque la mélodie est plus fortement marqué par les accords et sa puissance d'expression en est par là même visiblement augmentée.

Une composition harmonique est une suite d'accords qui s'enchaînent suivant des lois déterminées et tout accord est un ensemble de plusieurs sons en concordance qui appartiennent à la même gamme. Dans cet ensemble, la note la plus grave se nomme basse fondamentale ou simplement fondamentale et la cinquième s'appelle dominante. Chaque note de la gamme, dans les deux modes, peut servir de fondamentale à un accord. Mais, dans chaque gamme, il n'existe que trois notes et leurs octaves qui puissent former ensemble un accord dit parfait ou consonant. Cet accord est ainsi nommé parce qu'il est généralement le plus agréable. " Nous prenons plaisir aux accords consonants, dit Aristote,[13] parce que la consonance est une fusion d'éléments opposés, ayant entre eux un certain rapport. Or, un rapport proportionnel, c'est l'ordre, qui est conforme à notre nature. " Si l'on ajoute une ou plusieurs notes aux accords consonants,ils deviennent dissonants. Jusqu'au XVIIe siècle, les maîtres de la musique n'avaient fait usage que d'accords consonants. L'introduction de la dissonance dans l'harmonie, à cette époque, fut un grand progrès, car elle apportait avec elle l'art des transitions et de la modulation tonale. Une propriété inhérente à l'accord dissonant, en effet, est de provoquer à sa suite et

---

13 Cité par Camille Bellaigue dans les *Etudes musicales*, 3e série.

comme naturellement un autre accord. Ce dernier peut être lui-même dissonant ou être parfait. Cependant un morceau se termine toujours sur un accord consonant.

Les accords dissonants doivent alterner de temps en temps avec les consonants. " La composition musicale ne peut être parfaite, dit Ernst Pauer, sans l'emploi de la dissonance, dont l'effet apparaît non seulement comme un aide utile, mais comme une nécessité réelle, pour donner à la consonance un plein développement et en faire valoir toute l'importance. "

Un morceau d'harmonie peut être conçu ou réalisé [14] de bien des manières, suivant le nombre et l'ordonnance des parties ou mélodies qui concourent à l'ensemble harmonique. Les parties sont ordinairement au nombre de quatre : le soprano, l'alto, le tenor et la basse. Mais ce nombre peut être diminué ou augmenté. On appelle partie principale celle dont l'intérêt mélodique est le plus saisissant. Les autres sont dites d'accompagnement. Lorsqu'aucune partie ne domine, celles qui frappent le plus l'oreille sont ordinairement le soprano et la basse.

Plusieurs mouvements mélodiques simultanés constituent le mouvement harmonique. Ce dernier est direct, quand toutes les parties se suivent dans la même direction ascendante ou descendante ; contraire, quand les parties se meuvent en sens opposés ; et oblique, quand l'une des parties reste sur une même note. Le meilleur mouvement harmonique est l'oblique, et le moins conseillé le direct, qui devient facilement défectueux.

---

[14] Réaliser un morceau d'harmonie, c'est le rendre exécutable dans son ordonnance complète : voix ou instruments.

La note qui sert de basse fondamentale à un accord est appelée degré, quand il s'agit de désigner la position relative de cette note sur la portée. Dans toute série d'accords concourant à une tonalité, il est certains degrés sur lesquels on doit revenir plus fréquemment que sur les autres, sous peine de diminuer l'effet tonal. Ces degrés sont le premier (accord de la tonique) et le cinquième (accord de la dominante). Il en est donc ici comme de la mélodie. En associant le quatrième degré aux deux précédents, l'effet tonal est complet, puisque l'ensemble des accords de ces trois degrés renferme toutes les notes de la gamme. A cause de leur excellence, ces trois degrés, dans les deux modes, sont appelés degrés du premier ordre.

Néanmoins, pour éloigner la monotonie, on peut recourir de temps en temps à d'autres degrés qui, par leur tonalité moindre, s'opposent aux premiers et les font valoir par contraste. Car l'importance harmonique d'un accord, l'impression plus ou moins grande qu'il produit, dépend principalement de ses relations avec les accords voisins. Une concordance de sons placée dans des conditions différentes produit aussi des effets divers et parfois même opposés.

On appelle enchaînement des accords le passage de l'un à l'autre. Dans ce passage, les temps forts appellent de préférence les degrés de premier ordre et leur communiquent une énergie tonale plus grande. La durée des accords consonants sur les temps forts contribue également à procurer cette énergie.

Les cadences ont une influence marquée sur les effets harmoniques. La cadence parfaite est celle qui termine une phrase ou un morceau par l'accord de la tonique, précédé de l'accord de la dominante ou de la sous-dominante. Il ne faut

pas en conclure que la cadence ne peut se faire d'autres manières. Mais il serait trop long de les décrire.

Comme la mélodie, l'harmonie peut moduler en passant d'une tonalité à l'autre et elle trouve dans ce changement de ton une abondance de riches effets. C'est dans les manières de faire ce passage que consiste principalement l'art de la modulation harmonique. Mais ces manières sont si nombreuses et si variées qu'il est impossible de les exposer en peu de mots. Il faut donc y renoncer. Nous nous contenterons de citer le passage suivant du *Traité d'harmonie* de Henri Reber, où l'auteur définit le caractère et la nature des modulations en général : " Ce qu'on appelle le ton principal d'un morceau est généralement imposé par la phrase du début. Dès que la tonalité est affermie, le sentiment musical s'y complaît et n'accepte pas volontiers des modulations trop prématurées qui pourraient effacer la première impression tonale. Aussi, plus le morceau est court, moins y doit-on s'écarter du ton principal. Mais à mesure qu'un morceau prend des développements, la monotonie est la conséquence infaillible du maintien de la tonalité. Alors, les modulations y deviennent nécessaires pour produire la variété dans l'unité. Elles doivent se présenter comme des épisodes se rattachant à un ensemble et, si le morceau est long, le ton principal doit y reparaître parfois et à propos afin que l'impression n'en soit pas perdue. Enfin, et en tout cas, les phrases qui servent de conclusion au morceau ne peuvent appartenir qu'au ton principal. "

L'accord dissonant est soumis à des règles particulières de modulation. Comme il a été dit plus haut, cet accord appelle à sa suite un autre accord auquel il s'enchaîne et la transition s'appelle résolution de l'accord. La résolution naturelle d'un accord dissonant se réduit à ce principe : sa

base fondamentale doit faire avec celle de l'accord suivant une quinte inférieure et la note qui forme dissonance doit se résoudre un demi-ton plus bas ou plus haut suivant l'attraction naturelle du sens auditif.

En voilà suffisamment sur l'harmonie pour en montrer la fonction et le fonctionnement, la beauté et la puissance d'expression. Par ailleurs, certaines règles n'ont pas besoin d'être exposées, parce qu'elles tendent à disparaître, par exemple celles qui ont pour objet la préparation de la dissonance. Ecoutez ce qu'en dit Albert Lavignac [15] : " Nombre de compositeurs modernes attaquent couramment toute espèce de dissonance, sans qu'il soit question de préparation ; il y a là une question d'usage, d'habitude, de tolérance et d'accoutumance de l'oreille, habitude qui a varié, varie et variera selon les époques, en raison des tendances individuelles des compositeurs et aussi du degré de dureté que l'éducation musicale des auditeurs les conduira progressivement à supporter. "

Nous ferons grâce aussi au lecteur de tout ce qui concerne les notes étrangères ou accidentelles : suspensions, anticipations, appogiatures, broderies, pédales, etc., parce qu'elles ne font pas partie de l'accord sur lequel on les fait entendre. Elles ont cependant leur importance, et les harmonistes ne peuvent les ignorer. " Par la façon dont elles s'appuient sur les notes principales, ou même par la manière dont elles les soutiennent, elles jettent dans la trame harmonique la clarté et l'élégance qui en font l'un de ses plus beaux ornements." [16]

Concluons donc cette partie. L'harmonie est l'élément qui apporte à la musique sa couleur et sa richesse. C'est elle

---

[15] *Op. cit.*

[16] Amédée Gastoué : *L'éducation musicale.*

qui, par sa diaphane structure, enchaîne tous les éléments de la musique, produit à la fois l'unité et la variété dans les formes sonores. Elle puise ses principaux moyens d'expression et de beauté dans l'instrumentation, et la puissance qu'elle y trouve tient aux intimes relations que les instruments à corde et à vent ont avec la voix humaine. Il faut joindre à cette ressource la diversité des timbres et l'étendue de l'échelle des sons. " Aussi l'orchestre, dit Lamennais, ouvrit-il à l'art des perspectives nouvelles, immenses; il put se dilater sans fin, sans borne, au sein de la création. Depuis l'oratorio, où les voix se mêlent aux instruments, jusqu'à la symphonie, où ceux-ci parlent seuls, quelle puissance, quelle richesse d'effets! "

Lorsqu'un grand nombre de musiciens, à la suite d'une même inspiration qui leur vient du compositeur, s'engagent dans l'exécution d'une belle symphonie, qu'ils en suivent le mouvement et les nuances savamment calculées, en un mot qu'ils en réalisent parfaitement la conception grandiose, un souffle d'émotion passe sur les auditeurs et les transporte comme hors d'eux-mêmes. Ecoutons encore ici le langage solennel de Lamennais. " Quand l'orchestre, dit-il, élève sa grande voix, ce n'est pas simplement la voix de l'univers réel, mais de l'univers conçu par l'homme et senti par lui, la voix qui en révèle le modèle idéal et tout ce que la contemplation de cette divine image réveille en nous d'instinct infini, de pensées rêveuses, d'aspirations inénarrables et d'ineffable amour... "

La mélodie, le rythme et l'harmonie sont mis en mouvement suivant une forme adoptée par le compositeur. Qu'est-ce donc que la forme en musique? C'est la structure du morceau, la manière dont s'agencent les parties, quel que soit le

genre auquel appartient la composition. Jusqu'à nos jours, le génie musical de l'homme s'est manifesté sous deux formes essentielles et bien distinctes : la forme métrique ou symétrique et la forme fuguée ou canonique. [17]

La forme métrique, par les rapports équivalents de ses nombres ou groupements de notes, par l'ordonnance symétrique et mesurée de ses périodes [18] et par le retour fréquent et régulier de ses repos, se rapproche du vers dans le langage parlé. Elle se grave aisément dans la mémoire et constitue la musique de tous les peuples primitifs. C'est la forme mélodique pure, telle que nous l'avons présentée.

La forme fuguée, par l'irrégularité de ses nombres, par le développement inégal de ses parties et par les artifices de son style, peut être comparée à la prose. Elle s'adresse aux intelligences exercées. L'imitation et le canon en constituent la base. L'imitation consiste à faire entendre dans une partie, à quelques mesures de distance, une phrase déjà commencée dans une autre partie. Quand une imitation se prolonge jusqu'à la fin du morceau, c'est un canon. La forme la plus curieuse de cette sorte de composition est le canon perpétuel, dont on a un exemple classique dans le chant bien connu de *Frère Jacques*. La fugue proprement dite se compose d'un sujet ou motif principal, d'une réponse et d'un contre-sujet (contre-point) qui sert d'accompagnement à la réponse. Ces éléments se mêlent entre eux et avec d'autres de manière à satisfaire à l'harmonie et à former un morceau complet.

Par l'invention de l'imitation canonique et de la fugue, les compositeurs éminents des XVIe et XVIIe siècles ont

---

17 La plupart des données suivantes sur les formes musicales sont tirées du *Traité d'harmonie* de Henri Reber.

18 La phrase et la période musicales correspondent à la phrase et à la période en rhétorique.

légué à leurs successeurs les éléments de l'art musical tout entier, et les auteurs du XVIIIe siècle, surtout le célèbre Jean-Sébastien Bach, qui allièrent dans leurs meilleures oeuvres les deux formes, métrique et fuguée, ont fini de constituer la science complète et approfondie de l'harmonie moderne.

D'aucuns confondent parfois les formes musicales et les genres musicaux, malgré leur différence marquée. La forme se réfère à la technique, et le genre, au caractère de la composition. Les notions qui suivent vont nous aider à établir cette distinction.

Cet article ne serait pas complet, en effet, sans un coup d'oeil historique sur les genres de composition musicale, pour nous en mieux faire comprendre la nature, et une étude sommaire de leurs qualités et caractères, pour nous en montrer le rôle esthétique.

La musique religieuse est le plus ancien et le plus respectable des genres musicaux. Ce qui en fait le fond est le chant grégorien, établi par saint Ambroise et le pape saint Grégoire le Grand. Ce chant dérive lui-même de l'ancienne musique d'église, qui ressemblait à celle des Grecs et des Hébreux. Il renferme des beautés insoupçonnées de ceux qui ne l'ont pas étudié. Sa connaissance est des plus utiles, surtout aux compositeurs, parce qu'il est la science du phrasé musical. " Les oeuvres les plus modernes et les plus intéressantes par le *modelé* des phrases et des motifs, dit Amédée Gastoué,"[19] doivent ordinairement ces qualités à l'étude du grégorien pratiquée par le compositeur ".

Le chant grégorien est la parole rythmée et mélodique.

---

[19] *Op. cit.*

C'est le langage de l'âme absorbée par la contemplation sereine des choses de l'au-delà. Pas de modulations savantes, encore moins de dissonances, mais des sonorités graves, des mouvements contenus, qui portent au recueillement, à la prière. C'est la musique de l'éternité, ainsi que les Italiens appelaient celle de Palestrina.

Pierluigi dit Palestrina fut le maître de la musique religieuse polyphonique. Tous les grands musiciens de son temps ont été unanimes à le reconnaître. Rossini, notamment, qui avait un goût prononcé pour la musique ancienne, préconisait aussi celle de Palestrina. Victor Hugo ne lui ménage pas non plus ses éloges dans *Les rayons et les ombres* :

> Puissant Palestrina, vieux maître, vieux génie,
> Je vous salue ici, père de l'harmonie !
> Car, ainsi qu'un grand fleuve où boivent les humains,
> Toute cette musique a coulé dans vos mains...

Le chant grégorien et la musique palestrinienne sont les deux principaux genres religieux. Leurs caractères sont la simplicité, l'ampleur et la solennité. La musique, a-t-on dit, est une transformation de la parole. Il doit donc y avoir analogie de caractère entre l'une et l'autre. Et, quand cette parole devient une prière, combien simple, combien douce doit être son expression musicale ! D'ailleurs le langage de l'Eglise, les paroles de ses hymnes et de ses motets, sont simples, et il ne convient pas de les noyer dans des flots de sonorités bruyantes. Puis certaines parties de la messe, qui sont destinées à être chantées par le peuple, ne doivent-elles pas être sobres de modulations ?

Cette simplicité toutefois n'exclut pas l'ampleur, qui consiste dans le calme du mouvement mélodique et l'absence de complications harmoniques. La musique d'église abhorre la

recherche, l'agitation. C'est quand un fleuve envahit ses bords qu'il paraît majestueux et tranquille. Les accords des chants religieux évoqueront cette musique céleste dont parle l'Apocalypse et qui est " semblable à la voix des eaux ". Rien donc de saccadé, de brusque; mais une allure régulière, libre, sereine, des phrases larges, souples et sérieuses. " Tout d'ailleurs, dans le lieu saint, écrit l'abbé Hurel,[20] réclame une musique à effets sobres, mais suivis: l'onctueuse ou austère gravité des paroles, le développement recueilli des mystères, l'assistance émue et calme des fidèles, les sons prolongés de l'orgue, surtout le sentiment de la présence personnelle de Dieu, pour qui le silence même est une hymne. "[21]

La solennité, troisième qualité de la musique sacrée, résulte de l'union des deux premières: simplicité, ampleur. La musique d'église, comme la pompe des cérémonies religieuses, unit l'ampleur à la simplicité, parce qu'elle exprime les rapports entre Dieu et l'homme. Par sa forme et son expression, le chant de la créature se fera simple par humilité, mais ample pour atteindre Dieu et solennel pour glorifier la majesté suprême. Quels mystères sont plus augustes que ceux de la religion chrétienne et quels accents les célébreront dignement?

---

[20] *L'art religieux contemporain.*

[21] L'orgue apporte au chant d'église l'accompagnement qui lui convient.

On n'entend pas sa voix profonde et solitaire
Se mêler, hors du temple, aux vains bruits de la terre.
Les vierges à ses sons n'enchaînent point leurs pas,
Et le profane écho ne les répète pas.
Mais il élève à Dieu, dans l'ombre de l'église,
Sa grande voix, qui s'enfle et court comme une brise,
Et porte, en saints élans, à la divinité,
L'hymne de la nature et de l'humanité.

L'orgue lui-même est invité à fuir les styles incompatibles avec l'esprit du chant qu'il accompagne.

L'effet de ces mélodies et de ces accords graves et sérieux est de réveiller en nous tout ce qu'il y a de religieux. Après les avoir entendus, on se sent meilleur. " Par cette musique, dit encore l'abbé Hurel, la prière prend un accent plus vif et plus pénétrant, l'adoration s'élève sans effort jusqu'à son objet, les sens eux-mêmes sont émus mais non de cette émotion qui trouble. La profonde harmonie de l'esprit et de la chair se révèle, et tous deux, le corps et l'âme, vibrent à l'unisson. Une paix inaltérable et supérieure s'établit dans tout l'être et l'on croit, par moments, que la terre s'efface ou plutôt qu'elle monte, afin de se mêler aux harmonies du ciel. "

III

A côté de la musique religieuse, restée calme et simple, s'est prodigieusement développée et compliquée la musique profane. L'harmonie, déjà connue au moyen âge, se perfectionne à partir du XVIe siècle et devient la source de genres nouveaux, comme les pastorales et les ballets, qui aboutissent eux-mêmes plus tard à l'opéra. Claude Monteverde avait posé la base féconde de ce progrès en découvrant les dissonances naturelles de l'harmonie et par suite les modulations harmoniques qui en découlent. Au XVIIe siècle, Jean Sébastien Bach vint donner une impulsion extraordinaire à la musique en développant avec une science sûre et profonde un grand nombre de nouvelles formes musicales. Haydn, qui parut peu de temps après Bach, fut le créateur de la symphonie, genre que Beethoven, avec son génie puissant, porta au plus haut point de l'art.

Les principaux caractères de la musique moderne sont donc : les dissonances naturelles et les modulations savantes

qu'elles suscitent, des rythmes compliqués et inattendus appropriés à l'expression des diverses passions humaines, une abondance de notes et de sonorités pleines d'harmonie, enfin une richesse de variations et de modulations qui semble inépuisable. " Cette musique est comparable, dit l'abbé Hurel, à cette pluie fine qui s'élève du pied des chutes à pic : le soleil s'y joue et fait ruisseler d'innombrables diamants jusqu'à nous éblouir. "

La symphonie est la plus parfaite et la plus classique des compositions musicales. Créée pour orchestre complet, elle peut atteindre par cette variété d'instruments le maximum d'effet et d'expression. Dans la symphonie, suivant l'heureuse pensée de Camille Bellaigue, la nature communique aux métaux et aux bois de l'orchestre son âme tout entière pour la mêler à la nôtre. Cette sorte d'oeuvres se divise ordinairement en quatre morceaux : l'allegro, composé dans un mouvement vif, l'andante, qui est une mélodie très chantante, le menuet ou scherzo, morceau vif et gai, enfin le finale ou rondeau, consistant en un thème qui revient plusieurs fois, mais dans diverses tonalités. Avec Haydn et Beethoven, déjà mentionnés, Mozart et Mendelsohn sont les principaux compositeurs de symphonies. Mais Beethoven surtout excella dans ce genre. On a de lui neuf symphonies remarquables par la hardiesse de la conception, la richesse de l'instrumentation, la beauté de l'expression et la science des combinaisons harmoniques. Ce sont les chefs-d'oeuvre de la musique. Les splendeurs de l'art musical y sont rassemblées, et la volupté de l'oreille et la joie de l'esprit trouvent également à s'y rassasier.

Toutes les compositions ont plus ou moins de rapport avec la symphonie. " Il n'y a pas un genre, pas un type musical, dit Camille Bellaigue, [22] qui n'aboutisse à la symphonie

---

[22] *Les époques de la musique,* tome II.

comme le fleuve à la mer." La sonate, par exemple, est une composition analogue à celle-là, mais plus courte et destinée à un seul instrument (ordinairement le piano). La sonate pour piano est sortie de la "suite", une des plus anciennes formes de composition musicale. Elle a servi de base à la plupart des oeuvres instrumentales classiques et aux petites pièces qu'il est convenu d'appeler musique de concert et de chambre: duos, trios, quatuors, etc. Beethoven a composé trente-deux sonates qui forment un répertoire incomparable pour la richesse et la variété des formes. La symphonie et la sonate sont des oeuvres dites classiques, parce qu'elles sont soumises à toutes les règles de la musique.

Il n'en est pas de même de l'opéra, qui appartient à l'art musical dramatique et au genre libre. Il comprend le texte (livret ou libretto), ordinairement en vers, et une musique correspondante, la partie essentielle de l'oeuvre. Tout y est chanté et le chant est soutenu par un orchestre. L'opéra comporte aussi des danses, des ballets. De plus, il s'exécute avec costumes et décors appropriés, splendides et variés. Ainsi la peinture,la musique et la poésie se prêtent un mutuel secours pour charmer à la fois l'oeil, l'oreille et l'esprit. Nous avons le grand opéra, où l'action est toujours tragique, et l'opéra-comique, qui comporte du parler, et où l'action est parfois moitié sérieuse et moitié comique. L'opéra-bouffe, entièrement comique, est un genre périmé.

Rossini et Verdi en Italie, Saint-Saëns et Gounod en France, Mozart en Autriche, Wagner et Meyerbeer en Allemagne, sont les principaux auteurs d'opéra. Rossini sut remarquablement concilier l'harmonie moderne avec la phrase mélodique, que Gounod éleva à une perfection supérieure. Verdi fut plein de véhémence. Les opéras de Saint-Saens sont d'une facture savante, d'un style à la fois brillant, élé-

gant et pur. Ceux de Mozart se distinguent par de ravissantes mélodies, ce maître réunissant mieux que tout autre l'inspiration et la science, la grâce et l'animation, l'aisance et la pureté. Wagner modifia la conception de l'opéra de son époque, en ne laissant rien à la virtuosité et en resserrant au contraire les liens de la musique et de la poésie—ce qui lui fut facile, parce qu'il écrivit lui-même les poèmes de ses pièces. Il chercha l'émotion dramatique dans l'instrumentation, qui devint puissante, colorée et splendide. Enfin les oeuvres de Meyerbeer se font remarquer par de suaves mélodies et une orchestration à grand effet.

Comparable à l'opéra, l'oratorio est une pièce d'art musical dramatique sur un sujet religieux. Ce genre de composition est ainsi nommé de ce que ses premiers éléments furent introduits par saint Philippe de Néri, dans les réunions et les exercices de l'Oratoire. L'oratorio rappelle les grands faits historiques et décrit les spectacles grandioses de la nature pour nous faire éprouver des émotions saines et élevées. Il est ordinairement exécuté à grand orchestre et à grand choeur. Haendel et Haydn ont excellé dans ce genre d'oeuvre musicale. Le premier montra une ampleur de style et une puissance dramatique inconnue jusqu'alors, tandis que le second se distingua surtout par la grâce et la sérénité de ses mélodies.

L'ode-symphonie, plus simple que l'oratorio, est un poème mis en musique. Quand ce poème est court, il s'appelle cantate. Le *Désert,* de Félicien David, est une des odes-symphonies les plus populaires. C'est une belle oeuvre aux couleurs orientales.

Le drame lyrique ou mélodrame est une pièce dramatique où certains passages sont accompagnés ou interrompus par de la musique vocale ou instrumentale. Il fut constitué

par Christophe Gluck au XVIIIe siècle. Beaucoup d'opéras modernes portent le titre de drames lyriques.

Enfin l'opérette est une composition d'art musical dramatique et dont le texte est comique. Elle prend quelquefois les dimensions d'un opéra-comique (*La Belle Hélène*, d'Offenbach, *La Fille de Madame Angot*, de Lecocq). Le vaudeville est une pièce dont la musique est empruntée aux refrains populaires.

La musique dramatique (opéra, oratorio, etc.) sert à soutenir la voix humaine, cet instrument divin qui dépasse tous les autres en délicatesse, en beauté et en vertu expressive. Partant, les sonorités orchestrales, " toutes les autres voix, comme le dit Lamennais, doivent se grouper, s'ordonner autour de la voix humaine, l'accompagner, selon le sens aussi juste que profond du mot ".

Puis, quel que soit le genre auquel s'adonne le musicien, il fera bien de se rappeler que rien en composition musicale n'est laissé sans but défini. " Le compositeur, dit Ernst Pauer, ne doit pas seulement posséder les règles nombreuses qui gouvernent le côté formel de son oeuvre. Il doit encore étudier la nature humaine, pénétrer les arcanes psychologiques du coeur de l'homme et approfondir, par sa propre expérience, le sentiment suggéré par le sujet choisi ".

L'étude des oeuvres de composition musicale est une source de plaisirs pour les hommes de l'art. " Etudier les divers genres de composition,dit encore le même auteur, pénétrer l'esprit des diverses oeuvres, contempler les beautés qu'elles renferment, rechercher et découvrir celles qui dominent ou dans quelles parties de l'oeuvre elles apparaissent, est un plaisir délicat et d'un ordre élevé pour un esprit judi-

cieusement préparé. Non seulement nous pénétrons ainsi le mystère de l'art, mais nous nous mettons en sympathie avec les qualités individuelles du compositeur. Nous prenons intérêt à saisir sur le vif le déploiement de ses facultés intellectuelles et à déterminer les circonstances qui ont exercé une influence sur la composition de son oeuvre. Et cette connaissance plus approfondie ainsi que la finesse plus grande de notre faculté esthétique avivent notre culte de l'art et accroissent notre admiration pour celui qui l'a si bien servi."

Enfin ce grand nombre de manifestations musicales en tous les genres constituent le témoignage irrécusable du rôle immense toujours réservé à la musique. Comment expliquer ce rôle, si ce n'est par l'enchantement de cette aimable compagne de l'homme et par la suavité de cette ravissante amie? Elle le porte doucement au repos, après ses labeurs, et lui donne l'avant-goût de l'extase éternelle. "La vraie musique, dit le Père Gratry,[23] est soeur de la prière comme de la poésie. Son influence recueille et, en ramenant vers la source, rend aussitôt à l'âme la sève des sentiments, des lumières,des élans. Comme la prière et comme la poésie, elle ramène vers le ciel, lieu de repos."

La musique doit être le langage du ciel. Ce qui le fait penser, c'est que la sainte Ecriture parle toujours des harmonies de la Jérusalem céleste. On représente souvent des anges chanteurs qui s'accompagnent d'instruments de musique. A celui qui apparut aux bergers, lors de la naissance du Sauveur, " s'unirent une grande troupe de l'armée angélique, louant Dieu et disant : *Gloire à Dieu au plus haut des*

---

[23] *Les sources.*

cieux. Tout cela ne laisse-t-il pas croire que des concerts sans fin feront partie inhérente de notre bonheur éternel, qu'ils envelopperont comme d'un voile sacré le sanctuaire du Très-Haut? Le cantique entonné par les anges à Bethléem n'est que le prélude de ce chant immortel: " Saint, saint, saint est le Seigneur, Dieu des armées...", que répéteront, pendant les siècles des siècles, les esprits célestes et les bienheureux et qui sera pour eux la vive expression de leur amour et de leur reconnaissance envers le créateur.

Frère MARTINUS, des E. C.,
Mont-Saint-Louis, Montréal.

A travers les faits et les oeuvres

L'assemblée de la Ligue des nations. — Président et vice-présidents. — Questions à débattre. — Nos délégués. — La note britannique relative aux dettes de guerre. — La réponse de M. Poincaré. — La question des réparations. — La crise orientale. — Coup d'oeil rétrospectif. — Le traité de Sèvres. — Hostilités gréco-turques. — Kemal pacha. — Son offensive foudroyante. — Effondrement des Grecs.— Situation périlleuse. — Constantinople et les Dardanelles. — Attitude menaçante de M. Lloyd Georges. — Efforts pacifiques de M. Poincaré. — Le point de vue français prévaut. — L'accord de Paris. — Une conférence prochaine. — La crise orientale et le Canada.— Le traité de Sèvres et notre parlement. — En Irlande.

L'EVENEMENT capital du mois qui s'achève est assurément la crise aigüe déterminée par les victoires foudroyantes des Turcs nationalistes dans l'Asie-Mineure et par la débandade des armées grecques. Cependant, avant de l'aborder, il nous semble à propos de traiter deux ou trois autres sujets qui se recommandent à notre attention.

La Ligue des nations a ouvert les sessions de sa troisième assemblée plénière à Genève, le 4 septembre. Senor Augustin Edwards, du Chili, a été élu président. Quarante-quatre Etats étaient représentés. M. Edwards a réuni quarante-deux votes. Les six vice-présidents choisis ensuite ont été lord Balfour pour l'Angleterre, M. Gabriel Hanotaux pour la France, Senor Gomez pour le Portugal, M. Hjalmar Branting pour la Suède, M. Amalio Gimeno y Cabanas pour l'Espagne, et le Dr Montohilo Ninchich pour la Yougo-Slavie. Six commissions ont été nommées, celle des questions constitutionnelles et juridiques, celle de l'organisation technique, celle de la réduction des armements, celle des finances, celle

des questions sociales et générales, celle des questions politiques.

Parmi les problèmes à étudier figure au premier plan celui de l'aide à l'Autriche. Deux courants d'opinion paraissent s'être dessinés à ce sujet " l'un tendant vers une union économique de l'Autriche avec un ou plusieurs pays voisins, l'autre, comportant une coopération internationale d'une nature différente. " Après deux ou trois séances générales, l'assemblée s'est ajournée pour une semaine afin de permettre aux commissions de faire leur travail et de préparer leurs rapports.

Nos délégués canadiens à Genève sont les honorables MM. Fielding et Lapointe et M. P.-C. Larkin. M. Fielding a été élu président de la commission des questions générales et sociales. MM. Lapointe et Larkin font partie des commissions constitutionnelles et politiques, d'organisation technique et des finances. Les dépêches annoncent que nos délégués n'insistent pas pour l'adoption, cette année, de l'amendement proposé il y a un an par l'ancien ministre de la justice, M. Doherty, et ayant pour objet d'éliminer l'article dix du pacte de la Ligue.

* * *

Dans notre dernière chronique nous avons analysé la note du gouvernement britannique — signée par lord Balfour — relative aux dettes internationales et aux réparations. Elle proposait un règlement en vertu duquel les dettes réciproques seraient annulées et le chiffre des réparations diminué. M. Poincaré a répondu à cette note au commencement de septembre. Il a représenté la nécessité d'une conférence,

à laquelle prendraient part toutes les nations intéressées, pour discuter la question des dettes de guerre. D'ici là la France pourra difficilement faire connaître ses vues. M. Poincaré a indiqué une distinction qui s'impose entre la somme due par la France à la Grande-Bretagne et celle qu'elle doit aux Etats-Unis. Une partie de cette dernière a été contractée après l'armistice par l'achat d'excédents de magasins de guerre, ce qui constituait une transaction purement commerciale. " Sans doute, ajoutait le premier ministre français, le reste de la dette à l'Amérique tombe dans la même catégorie que les autres obligations de guerre de la France. On ne peut oublier, néanmoins, que les Etats-Unis sont entrés en guerre sans que leur existence fût directement menacée, pour défendre, avec leur honneur, les principes sur lesquels la civilisation est basée, tandis que la Grande-Bretagne, comme la France, a combattu pour sauvegarder non seulement l'indépendance de son territoire,mais les biens et les moyens d'existence de sa population... Les dettes de guerre n'ont pas été contractées pour le profit de nations séparées, mais pour la cause commune de la liberté, et, au point de vue de la moralité, une annulation générale est tout à fait justifiée. D'un autre côté, l'indemnité allemande est placée dans une catégorie tout à fait différente, étant donné qu'elle a été imposée pour les ravages causés par l'Allemagne, en majeure partie sans justification, et la France a été forcée de faire de fortes avances pour la reconstruction de ses régions dévastées. Il lui est donc impossible de discuter la question du paiement aux pays auxquels elle doit avant d'avoir été payée directement par l'Allemagne ou par quelque autre moyen. "

Pour le moment, cette question délicate est restée en suspens. Evidemment le gouvernement français considère qu'elle est intimement liée à celle des réparations. Cette dernière en est à peu près au même point où nous l'avions vue

il y a un mois. On se rappelle que la commission des réparations avait adopté un compromis par lequel elle dispensait l'Allemagne de faire d'autres paiements en 1922 et différait sa décision sur la demande d'un moratorium, jusqu'à ce que des réformes financières et fiscales satisfaisantes eussent été pratiquées à Berlin. Subséquemment de nouvelles difficultés ont surgi entre l'Allemagne et la Belgique relativement à un dépôt en or réclamé par celle-ci en garantie des billets du trésor allemand émis à six mois en faveur du gouvernement de Bruxelles. Entre temps on a rendu public un accord survenu entre Hugo Stinnes, le magnat de l'industrie teutonne, et le sénateur de Lubersac, président de la fédération des sociétés coopératives des régions dévastées. En vertu de cet arrangement l'Allemagne fournirait autant de main d'oeuvre que possible pour la reconstruction et la restauration qui s'imposent dans ces régions. Les termes de cet accord ont semblé assez satisfaisants aux autorités françaises.

* * *

Pendant que se poursuivaient tous ces pourparlers, la crise orientale venait les reléguer au second plan et absorber toutes les préoccupations des hommes d'Etat européens. Pour en bien comprendre la nature il est nécessaire de faire une petite revue rétrospective. On sait que, durant la grande guerre, la Turquie a cru devoir faire cause commune avec l'Allemagne. La Grèce, de son côté, a d'abord biaisé, tergiversé et joué double jeu sous l'influence de son roi Constantin, dont l'épouse, la reine Sophie, était la soeur de Guillaume II. Cependant ultérieurement le sentiment pro-allié a prévalu grâce aux efforts de M. Venizelos, le plus habile des hommes politiques grecs. Constantin a dû s'effacer en faveur

d'un de ses fils et la Grèce est entrée en ligne contre les empires du Centre, la Bulgarie et la Turquie. Après la victoire des Alliés, la Porte paya cher le concours qu'elle avait donné à l'Allemagne et à l'Autriche. Par le traité de Sèvres, conclu en août 1920, elle se vit enlever d'immenses territoires et une population considérable. En Europe elle était réduite à la ville et au district de Constantinople avec une population d'environ 1,300,000. La garde des Dardanelles, de la mer de Marmara et du Bosphore était confiée à une commission internationale. Les ports de Constantinople, de Haïda-Pasha, de Smyrne, d'Alexandria, de Jaffa, de Basra, de Trébizonde et de Batoum étaient déclarés d'intérêt international. Les îles de la mer Egée étaient transférées à la Grèce et à l'Italie. L'Arménie, la Syrie, le Liban, la Palestine, la Mésopotamie et l'Arabie étaient proclamés indépendants de l'empire ottoman. En vertu du même traité, le vilayet d'Aïdin avec Smyrne furent assignés à la Grèce, les habitants devant ratifier cet arrangement par un plébiscite dans un délai de cinq ans. Tel était l'état de choses décrété par le document connu sous le nom de traité de Sèvres, Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'a pas encore été ratifié par les Puissances et que la Turquie ne l'a pas accepté!

Quelques mois après sa rédaction, le roi Alexandre de Grèce mourait de la morsure d'un singe, et, après un interrègne de quelques semaines, le roi Constantin, son père, était rappelé sur le trône. Son premier souci fut de consolider et d'amplifier les concessions obtenues par les soins de l'homme d'Etat qui l'avait évincé de la couronne, M. Venizelos. Prenant la ville de Smyrne comme base d'opérations, un corps expéditionnaire grec envahit une partie de l'Anatolie, reconnue à la Turquie par le traité. En présence de cette situation les Turcs de l'Asie Mineure résolurent de résister. Un gouvernement nationaliste fut constitué à Angora, et un chef

habile, Mustapha Kemal pacha, prit le commandement des troupes ottomanes. Pendant plusieurs mois les hostilités se poursuivirent. Les Grecs remportèrent d'abord des succès qui accrurent leurs ambitions. Mais les Turcs, il faut le reconnaître, sont de rudes soldats. Et leur orgueil national humilié aspirait à une revanche. Kemal pacha réorganisa ses troupes, renforça ses effectifs et, dans les derniers jours de juillet, commanda une offensive violente contre l'armée grecque. Il avait en cela un double but: remporter un succès militaire contre les envahisseurs du territoire national, et mettre en présence de faits accomplis les Alliés avant qu'ils pussent intervenir, comme ils se le proposaient. En effet, l'Angleterre, la France et l'Italie, désireuses de mettre fin à l'imbroglio oriental, annonçaient la tenue prochaine d'une conférence à Venise.

L'offensive des nationalistes turcs fut formidable. Les Grecs plièrent sur toute la ligne. Ecrasés à Afioun-Karahissar, à Eski-Sher, à Brousse, à Ouchak, ils se virent forcés de reculer de deux cents milles en quelques jours.

Moins de deux semaines après le commencement de l'avance turque, les troupes de Kemal pacha entraient triomphalement dans Smyrne. L'armée grecque était littéralement annihilée. Une crise ministérielle éclatait à Athènes, et Constantin voyait encore une fois chanceler son trône.

On conçoit l'orgueilleux enthousiasme des Ottomans, après un tel triomphe. Non content d'avoir chassé les Grecs de l'Anatolie, les kémalistes ont marché vers les Dardanelles jusqu'aux limites de la zone déclarée neutre par le traité de Sèvres. Les dépêches annoncent que Kemal pacha a tenu ce langage: " Nos demandes resteront les mêmes après notre récente victoire qu'auparavant. Les frontières que nous revendiquons excluent la Syrie et la Mésopotamie,mais embras-

sent toutes les régions en majorité peuplées par la race turque. Nous demandons l'Asie Mineure et la Thrace jusqu'à la rivière Maritza et Constantinople. Nous sommes prêts à donner toutes les garanties pour le libre passage des Dardanelles, que nous promettrons de ne pas fortifier. Mais il n'est que juste que les puissances consentent à ce que nous érigions sur la mer de Marmara les travaux de défense propres à protéger Constantinople contre une attaque de surprise. Il faut que nous ayons notre capitale. Autrement, je serais obligé de diriger mon armée sur Constantinople, ce qui ne serait l'affaire que de quelques jours. Je préfère en obtenir la possession par négociations, mais naturellement, je ne puis attendre indéfiniment. "

Quelle allait être l'attitude des Alliés en présence de ces événements foudroyants? Elle allait accuser encore les divergences qui se sont trop souvent manifestées depuis bientôt deux ans. Dans la question d'Orient, aujourd'hui comme naguère, il y a une politique anglaise et une politique française. Il serait trop long d'analyser ici les raisons multiples qui mettent en opposition les vues de ces deux grandes nations dans le règlement des affaires orientales. Qu'il nous suffise de dire que, durant le conflit gréco-turc, la France voyait d'un mauvais oeil l'envahissement de l'Anatolie par les Hellènes, tandis que l'Angleterre semblait plutôt se réjouir des infractions au traité dont la Grèce se rendait coupable.

Le triomphe de Kemal pacha a été sans aucun doute un cruel désappointement pour le gouvernement britannique. M. Lloyd George a pris tout de suite une attitude menaçante. Il a déclaré que l'Angleterre s'opposerait par la force à ce que les Turcs nationalistes traversent les détroits. Il a donné ordre aux divisions navales de Malte d'aller se masser aux

Dardanelles. Il a expédié des renforts aux troupes anglaises qui occupaient déjà la région de Constantinople et des détroits. Enfin, il a fait une démarche plus grave encore, il a adressé aux Dominions d'outre-mer une communication, dont le texte officiel n'est pas connu, mais qui, dans l'esprit public, a été interprétée comme un appel à leur concours pour une guerre contre les Turcs. En même temps, il s'adressait à la France et à l'Italie, ainsi qu'aux Etats de la Petite Entente, tels que la Roumanie et la Yougo-Slavie, afin de les déterminer à une action commune contre le gouvernement d'Angora, s'il persistait dans ses revendications.

Dès le premier moment on a pu constater que l'attitude de la France différait notablement de celle du gouvernement britannique. Elle pouvait se résumer ainsi: il ne saurait être question d'intervention militaire, il faut adopter au contraire une politique de conciliation, convoquer immédiatement une conférence à laquelle les nationalistes turcs devront prendre part et qui devra tenir compte de leurs justes réclamations, fortifiées maintenant par leur victoire. Pour ce qui concerne la liberté des détroits le gouvernement français n'a pas une autre manière de voir que l'Angleterre, mais l'accord cesse quand il s'agit de la Thrace et de Smyrne. En somme la crise orientale produit ce singulier résultat. La France, accusée par certains d'être militariste, se montre résolument pacifique, et c'est l'Angleterre, par le fait de son premier ministre, qui paraît belliqueuse.

Autre résultat: l'Italie, jusqu'ici plutôt favorable dans les discussions et les conférences internationales aux points de vue anglais, se range en cette occasion du côté de la France. Une dépêche datée du 18 septembre signalait cette attitude. Voici en quels termes elle était conçue: " L'Italie ne doit pas laisser Lloyd George la remorquer dans une croisade

armée contre les Turcs afin de garantir la permanence de l'Angleterre à Constantinople, dit le *Giornale Romano,* exprimant son opinion sur la situation du Proche-Orient. Signor Schanzer, ministre des affaires étrangères, est en faveur de la liberté des détroits, qui est indispensable au développement du commerce italien, mais ne croît pas que cette liberté soit garantie seulement par l'envoi de troupes à Constantinople et aux Dardanelles, et n'est pas en faveur de l'intervention de la Petite Entente, ce qui ne produirait pas seulement de nouvelles complications, mais étendrait le conflit. "

M. Poincaré ayant fait connaître au gouvernement britannique ses vues pacifiques pour le règlement de la crise orientale, lord Curzon, ministre des affaires étrangères britanniques, est parti pour Paris, afin de conférer avec le premier ministre français. Le comte Sforza, ambassadeur d'Italie, a aussi pris part aux conférences. Elles ont duré deux ou trois jours. Et elles ont heureusement abouti à une entente qui semble devoir écarter le péril d'une guerre anglo-turque. M. Poincaré, lord Curzon et le comte Sforza ont signé une note commune adressée à Mustapha Kemal pacha. Ils y annoncent la tenue d'une conférence à laquelle seront convoqués des représentants de la Turquie, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Roumanie, de la Yougo-Slavie et de la Grèce. Elle aura pour objet de négocier et de consolider un traité de paix final entre la Turquie, la Grèce et les Puissances. Les trois gouvernements alliés de la France, de l'Angleterre et de l'Italie déclarent qu'ils favoriseront le désir de la Turquie de recouvrer la Thrace jusqu'à la rivière Maritza, y compris Andrinople, et qu'ils appuieront devant la conférence cette attribution de frontières. Des mesures seront stipulées dans le traité pour sauvegarder les intérêts de la Turquie et de ses voisins, pour main-

tenir la paix dans certaines zones fixées, pour obtenir le rétablissement pacifique et régulier de l'autorité de la Turquie, et pour assurer effectivement, sous la juridiction de la Ligue des nations, le maintien de la liberté des Dardanelles, de la mer de Marmara et du Bosphore aussi bien que la protection des minorités.

Cette note des trois puissances alliées a été accueillie avec satisfaction à Paris et à Rome, mais sans enthousiasme à Londres. En général, dans toute cette crise, M. Lloyd George a eu une mauvaise presse. L'opinion en Angleterre ne s'est pas ralliée autour de lui, comme dans d'autres graves circonstances. Au contraire, une opposition énergique à son attitude s'est manifestée. Comme on pouvait s'y attendre, les travaillistes l'ont attaqué avec une violence dont la résolution suivante, présentée dans une manifestation ouvrière, à Londres, peut nous donner une idée: " Cette assemblée est d'opinion que la crise turque qui nous a conduits sur le bord du précipice de la guerre résulte directement de la politique extérieure du premier ministre Lloyd George. Nous tenons cet homme comme un danger public à la paix universelle et nous demandons des élections générales afin que les électeurs aient l'occasion de renverser son désastreux gouvernement. "

Naturellement il ne faut pas oublier que le parti ouvrier est devenu l'ennemi acharné du premier ministre britannique. Mais l'opinion d'un homme comme le vicomte Grey, l'ancien ministre des affaires étrangères, a une portée plus grave et plus significative. Dans une lettre au *Times,* il a dénoncé l'attitude du gouvernement et signalé la déclaration menaçante de Lloyd George, en date du 16 septembre, comme une terrible erreur. " Si notre erreur est fatale à la coopération franco-anglaise, dit le vicomte Grey, les conséquences pourront être plus désastreuses qu'on ne peut le concevoir par la

pensée ou l'exprimer par les mots. Si le gouvernement projette une action séparée en Orient, nous pouvons être sur la pente du désastre." Lord Grey a rappelé que "l'action séparée de la Grande-Bretagne en Egypte, en 1882, cette action, en dernier ressort bienfaisante à l'Egypte, a produit une inimitié entre la France et la Grande-Bretagne, qui empoisonna les relations internationales pendant vingt-deux ans. Une répétition de cette situation dans les circonstances actuelles mettra en danger tout ce que nous espérions avoir sauvé par les efforts et les sacrifices alliés dans la grande guerre", a ajouté le vicomte Grey.

La note commune adoptée à Paris semble avoir écarté le danger. Elle est satisfaisante non pas vraiment parce qu'elle fait des concessions aux Turcs. Avons-nous besoin de dire qu'ils ne sauraient inspirer aux nations chrétiennes ni intérêt ni sympathie ? Mais, dans la situation actuelle de l'Europe, et dans les conditions spéciales qui se sont produites récemment en Orient, la solution pacifique, même au prix de réels sacrifices, est la seule désirable. Espérons qu'elle va triompher, que le gouvernement d'Angora va accepter la conférence et qu'un traité solide en sera le résultat.

* * *

Nous ne saurions quitter ce sujet de la crise orientale sans signaler sa répercussion dans notre politique canadienne. On a vu plus haut qu'à un moment donné le gouvernement de M. Lloyd George s'est adressé aux Dominions d'outre mer. Quelle était la nature de cette démarche? Nous ne le savons pas encore d'une manière précise. La communication du gouvernement britannique aurait été faite le 16 septembre.

Le 19, M. Mackenzie King publiait le communiqué suivant au nom du gouvernement d'Ottawa: "Tel que déjà mentionné, la seule communication que notre gouvernement ait reçue jusqu'ici, touchant la situation dans le Proche-Orient, de la part du gouvernement britannique, est un câblogramme portant le mot "secret", dont nous ne nous sentons pas libres de dévoiler la teneur sans la sanction du gouvernement britannique. Le gouvernement est en communication avec les membres du cabinet qui sont actuellement en Europe en qualité de représentants du Canada à la Ligue des nations et avec le gouvernement britannique en vue de s'assurer si la situation au Levant justifie la convocation d'une session spéciale du parlement."

En l'absence du texte officiel il est difficile de savoir ce que le gouvernement britannique a vraiment demandé ou proposé. Mais on peut présumer qu'il s'agissait d'une coopération ou d'un concours quelconque. Cette présomption a provoqué dans notre presse de nombreux commentaires et suscité une profonde émotion dans nos cercles politiques. Le gouvernement d'Ottawa a délibéré longuement, et l'on a pu déduire des communiqués ministériels qu'aucune décision ne serait adoptée sans que le parlement fût consulté. La tournure que les événements ont prise rend maintenant improbable une convocation précipitée des chambres. Mais si elle eut eu lieu nous croyons que le parlement se fût prononcé en faveur d'une politique de prudente réserve. Il nous semble que la majorité de la députation n'aurait pas considéré la question des Dardanelles comme l'une de celles qui justifieraient notre intervention dans un conflit européen. Il nous paraît en outre évident que notre situation financière, notre lourde dette, le chiffre formidable de nos obligations courantes, nos déficits ferroviaires, auraient pesé d'un poids décisif sur les résolutions de nos représentants.

On a beaucoup parlé du traité de Sèvres, en vertu duquel le Canada se trouverait lié parce qu'un de ses représentants y aurait apposé sa signature. Immédiatement une question s'est posée. Notre parlement a-t-il ratifié ce traité? A l'heure actuelle une vive controverse se poursuit sur ce point. Il nous semble que ce n'est plus guère maintenant qu'une discussions académique. Les chefs de notre ministère des affaires étrangères sont, paraît-il, d'avis que le traité n'a pas été régulièrement ratifié. Il est vrai qu'à la dernière session une loi a été adoptée pour mettre en vigueur les traités entre Sa Majesté et la Hongrie et la Turquie. Mais on peut se demander si cette loi constitue vraiment une ratification du traité. Elle a certainement pour objet de pourvoir à son exécution, d'autoriser le gouvernement à "accomplir les choses nécessaires à l'application de l'une quelconque de ses dispositions." Mais peut-on la représenter comme une ratification formelle? Cela nous paraît douteux. Pour que le traité eût été ratifié dans les formes, n'eût-il pas fallu que le Parlement adoptât à cet effet une résolution précise? C'est ce qui a eu lieu pour les autres traités. Prenez par exemple celui qui est intervenu entre la Grande-Bretagne et la Bulgarie. A la page quarante-sixième des journaux de la chambre des communes pour 1920, on lit l'entrée suivante: " M. Rowell propose qu'il soit résolu qu'il est expédient que le parlement approuve le traité de paix intervenu entre les Puissances alliées et associées et la Bulgarie, signé à Neuilly-sur-Seine le 27 novembre mil neuf cent dix-neuf, dont copie a été déposée devant le parlement, et qui a été signé au nom de Sa Majesté pour le Canada, par les plénipotentiaires qui y sont nommés, et que la chambre l'approuve effectivement." Et à la page cinquante-septième on constate que la résolution a été adoptée. Voilà une ratification formelle. Subséquemment on a fait adopter une loi pour donner au gouverneur en conseil

certains pouvoirs nécessaires à l'exécution du traité. Mais on l'avait ratifié d'abord. Rien de tel pour le traité de Sèvres. Il n'y a pas eu de résolution pour le ratifier. On a simplement adopté un bill conférant au gouverneur en conseil l'autorité requise relativement aux détails d'application. Est-ce suffisant?

En tout cas, cette discussion, dans le moment actuel, paraîtra plutôt oiseuse. Le traité de Sèvres est dorénavant lettre morte. La France ne l'a pas ratifié, l'Italie ne l'a pas ratifié, la Turquie l'a répudié. Et toutes les Puissances à l'heure qu'il est s'accordent pour le mettre au rancart et pour le remplacer par une autre convention internationale.

Ce qui ressort de tout cet incident, c'est la liberté d'action des Dominions. On peut leur adresser une demande. Ils peuvent ajourner la réponse, solliciter des explications et finalement se déterminer librement soit pour la coopération directe, soit pour la coopération indirecte, soit pour l'abstention. Evidemment quand la Grande-Bretagne est en guerre avec tel ou tel pays, les Dominions britanniques ne peuvent se considérer en paix avec eux. Et ils doivent se préparer à toutes les éventualités qui découlent de leur situation. Mais quant au concours actif dans des guerres lointaines leur liberté reste entière.

* * *

Nous ne voudrions pas terminer cette chronique sans dire un mot des affaires d'Irlande. Le 9 septembre, William Cosgrave a été élu président du Dail Eireann par le nouveau parlement, à sa séance d'inauguration. Il se trouve ainsi à remplacer le regretté Arthur Griffith. Le ministère de l'Etat

libre a ensuite été formé comme suit: Desmond Fitzgerald ministre des affaires étrangères, Kevin O'Higgins ministre de l'intérieur, Ernest Blythe ministre des municipalités, Patrick Hogan ministre de l'agriculture, Joseph McGrath ministre de l'industrie, du commerce et du travail, John Mc Neil ministre de l'instruction publique, le général Richard Mulcahy ministre de la défense, J.-J. Walsh ministre des postes, Eamonn-J.-A. Duggan et Finian Lynch ministres sans portefeuille. M. Cosgrave lui-même a pris le portefeuille des finances, et il se trouve à la fois premier ministre et président du Dail. Le nouveau chef a pris une attitude très ferme. Il a déclaré que, si les rebelles à l'autorité du gouvernement irlandais le croyaient trop pusillanime pour faire respecter sa suprématie, ils se trompaient étrangement. " Le gouvernement, a-t-il dit, est prêt à s'entendre avec ceux qui ont les armes à la main, mais ce doit être à ses propres conditions. Le gouvernement veut la paix avec l'Angleterre et ne tolérera pas que le traité soit violé. La paix doit être constitutionnelle. Il est impossible de tolérer la formation de corps armés sans la sanction du parlement et ce dernier doit monopoliser toutes les armes. Nous insistons sur les droits du peuple. Nous sommes les gardiens des droits du peuple, et nous n'hésiterons pas à les protéger. Nous voulons la paix avec l'Angleterre aux termes du traité et nous ne tolérerons pas d'intervention armée contre notre paix. A part la question d'honneur national, nous sommes convaincus que nous perdons beaucoup moins d'une opposition intérieure que d'une nouvelle conquête par la Grande Bretagne. "

La prise en considération de la constitution irlandaise est commencée depuis quelques jours. Elle occupera sans doute un grand nombre de séances. Pendant ce temps la guerre civile continue à désoler le pays. Les troupes de l'Etat libre poursuivent vigoureusement leurs opérations contre les

partisans républicains. Dans le comté de Sligo elles ont cerné un village et capturé cinquante insurgés avec leurs armes. Elles ont également fait un grand nombre de prisonniers à Kinlough et à Tullaghan dans le nord du comté de Leitram. Ceux qui sont responsables de cette douloureuse guerre intestine sont bien coupables envers leur malheureuse patrie. Quand donc l'Irlande pourra-t-elle jouir en paix des bienfaits de l'autonomie qu'elle a conquise?

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 27 septembre 1922.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

L'INSTITUTION DIVINE DE L'EGLISE, par l'abbé Duplessy, Prix : 0 fr. 75 ; port, 0 fr. 05.—Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8e).

Trois Eglises prétendent être celle que Notre-Seigneur Jésus-Christ a fondée : la catholique, la schismatique (divisée en plusieurs) et la protestante (divisée en multitude). Quelle est celle qui a raison? Les imbéciles répondent : toutes ! Les gens sensés devinent au moins que Dieu n'a pas pu dire " blanc " et " noir " en même temps. Et ils réfléchissent, ils cherchent, ils comparent.

C'est pour eux, ignorants ou savants, que le *Cours supérieur de religion*, de l'abbé Duplessy, édite son nouveau fascicule, le 13e, l'*Institution divine de l'Eglise*, en 80 pages courtes où les arguments sont serrés et les témoignages convaincants.

Les douze premiers fascicules du *Cours supérieur de religion* sont : 1. L'Existence de Dieu.—2. La Nature de Dieu.—3. La Nature de l'homme. —4. La Religion.—5. La Révélation.—6. La Transcendance du Christianisme.—7. L'Autorité des Evangiles.—8. La Doctrine de Jésus-Christ. — 9. La Sainteté et les Miracles de Jésus-Christ.—10. Jésus-Christ prophétisé.—11. Jésus-Christ prophète. Sa résurrection.—12. La Victoire du Christianisme.

* * *

VIE ET VERTUS DE MARIE-EUSTELLE HARPAIN, dite *l'Ange de l'Eucharistie*, par le chanoine L. Poivert. Beau vol. in-8, 262 pages, 4 gravures. Prix : 5 fr. 50 ; port, 0 fr. 75.—Bonne Presse, 5, rue Bayard Paris (8e).

Marie-Eustelle a sa cause introduite en Cour de Rome sous le titre de *Vierge séculière* ou vierge qui vécut dans le monde. Elle fut, en effet, une âme toute vouée à Dieu, et des plus ferventes, tout en restant dans le siècle. Son cloître fut l'enceinte des églises ; sa règle, les inspirations du tabernacle. Elle appelait l'Eucharistie son ciel, et cette pensée lui faisait dire : " Il me semble qu'une de mes joies dans le ciel sera de raconter mes joies sur la terre... Que vous m'aurez rendue heureuse sur la terre, avec ce don de votre coeur, ô Jésus ! "

C'est la vie de cette âme eucharistique qui nous est ici racontée avec une heureuse richesse de détails et d'anecdotes, de mots typiques échappés à la franchise de la jeune fille. Vie aussi grave pourtant qu'elle est agréable. Bien des hommes, et des hommes illustres, se sont reconnus avec plaisir les disciples de cette jeune fille, morte à 28 ans.

LE FANTOME DE LA RUE MICHEL-ANGE, par Henry Bordeaux, de l'académie française. 1 vol. in-16. Prix : 7 fr. — Chez Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e), et dans toutes les bonnes librairies.

L'occultisme est la maladie des époques troublées de l'histoire. Jamais le problème de l'au-delà et de la communication possible avec l'invisible ne passionna plus la société européenne qu'à la veille de la Révolution. La magie médiévale, révolte instinctive contre l'ordre établi, donna aux sorciers une influence maléfique, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, L'auteur du *Lac Noir* l'a démontré excellemment en évoquant une tragédie rustique qui eut pour cadre un village des montagnes de Savoie. La guerre, avec ses horreurs sans nom et le long supplice de son attente énervante, semble avoir disposé les esprits à une crédulité surprenante, à une renaissante du merveilleux sous les formes les plus bizarres : spiritisme, ectoplasmes, réalisations fluidiques, appels aux héros disparus. Se plaçant sur le solide terrain de l'observation objective l'éminent romancier conte, avec clairvoyance, esprit et émotion, la pitoyable histoire d'un père, d'abord sceptique, puis conquis aux consolations factices et aux pratiques impressionnantes de la religion spirite, communiquant avec son fils, tombé devant Verdun, par l'intervention d'un médium équivoque, une cousine pauvre, vite promue au rang de fiancée posthume et d'héritière désignée. Celle-ci est-elle réellement inspirée par l'au-delà ou n'est-elle qu'une simulatrice vulgaire, l'habile à exploiter les informations surprises et les coïncidences, une simple névrosée entraînée peu à peu à la ruse instinctive, ou une autre demoiselle de Watteville, prête, comme l'héroïne de Balzac, à bouleverser une ville pour se venger d'un amour dédaigné ? Enigme palpitante, propre à faire hésiter et songer les lecteurs de cette aventure singulière, caractéristique de la mentalité des années terribles. A la troublante Suzanne Giroux s'oppose une Mme Falaise qui, elle, ne croît qu'à la prière pour communiquer avec le fils qu'elle a perdu.

* * *

Conférence interuniversitaire de Winnipeg [1]

APRES avoir assumé une lourde responsabilité en acceptant d'agir comme unique représentant de l'Université de Montréal à la Conférence de Winnipeg, le délégué de cette institution ne fut pas peu déconcerté, une fois arrivé, d'être forcé d'agir en même temps comme seul représentant de la Province de Québec et de toutes les universités catholiques à l'est de Toronto. Deux autres délégués catholiques seulement assistaient à la conférence: l'envoyé du Collège St. Michael's de Toronto et le Révérend Père Bourque, s. j., recteur du Collège de Saint-Boniface. Laval, Saint-François-Xavier, Saint-Joseph et Ottawa ne figuraient pas.

Historique des conférences interuniversitaires

Quelle est la nature et quel est le but de cette conférence, ou plutôt de cette série de conférences des universités canadiennes auxquelles l'université de Montréal envoie des délégués? On s'en rend compte par l'histoire même de cet organisme.

Sur l'invitation commune de McGill et de Toronto, les représentants de dix-sept universités canadiennes se réunissaient à Montréal, en juin 1911. Il s'agissait de préparer l'envoi de délégués au Congrès des universités de l'Empire britannique, lequel devait avoir lieu à Londres en 1912. Au cours des délibérations, les délégués furent unanimes à constater les nombreux avantages d'une telle réunion. Il fut, en

---

[1] Rapport présenté à la Commission des études par le délégué de l'Université de Montréal à la Conférence tenue à l'Hôtel Fort Garry, à Winnipeg, les 16 et 17 juin 1922.

conséquence, convenu d'autoriser la convocation d'une nouvelle assemblée, à une date ultérieure.

Quatre années s'écoulèrent avant cette deuxième assemblée. Elle eut lieu à Toronto, en 1915. Plusieurs sujets furent longuement discutés, entre autres l'immatriculation, la durée des cours, les équivalences, les rapports entre les corps professionnels et les universités. On y décida, de plus, de créer un organisme chargé de continuer le travail commencé et d'organiser de nouvelles réunions à dates fixes.

A la troisième conférence, tenue à McGill en 1916, on adopte une constitution provisoire. L'organisme portera le nom de *National Conference of Canadian Universities.* Ce nom est encore à traduire; c'est à notre Commission des études qu'il appartient de le faire. On détermine le nombre de délégués auquel aura droit chaque université. Il sera calculé à la fois d'après le nombre d'élèves et le nombre de facultés.

Les trois réunions suivantes se tiennent à Ottawa en 1917, 1918 et 1919. L'abbé Emile Chartier de Montréal préside cette dernière et les procès-verbaux donnent un résumé de son discours d'ouverture. Il y fait un appel chaleureux en faveur de l'union nationale, surtout d'un enseignement supérieur fondé sur une culture morale et chrétienne, " afin ", dit-il en terminant, " que les jeunes Canadiens deviennent d'honnêtes citoyens et de bons croyants ".

En lisant les comptes rendus de ces diverses réunions, on est frappé par deux choses: 1o l'intérêt porté au programme des études qui préparent au baccalauréat et la diversité quasi irréconciliable de ces programmes; 2o la conclusion constante à laquelle on arrive, malgré les efforts répétés de quelques délégués pour établir un niveau commun d'études, de laisser à chaque université, dans ce domaine, son entière liberté d'action. Les universités se divisent, sous ce rapport, en trois groupes distincts: celui de l'ouest, celui des universités anglaises de l'est, celui des universités catholiques et françaises.

Toutes les universités anglaises s'accordent plus ou moins, en ce qui concerne l'enseignement des sciences, sur la proportion de temps qui doit lui être attribuée et sur le programme des études scientifiques.

Au sujet des lettres, elles sont moins unanimes. Les langues mortes, enseignées dans l'est, sont biffées du programme dans l'ouest. Les deux groupes les classent, avec le français d'ailleurs, sous la rubrique *Foreign Languages.*

Dans les universités catholiques, la part faite aux langues mortes est plus généreuse et la langue anglaise est classée sous la rubrique " langue auxiliaire ". Le programme est aussi tout à fait différent.

La conférence de Winnipeg

La conférence tenue à Québec en 1920 fut l'objet d'un rapport verbal fait à cette Commission. Passons tout de suite à la Conférence de Winnipeg.

Le délégué de Montréal, comme il a été dit plus haut, représentait seul les universités catholiques de l'est. McGill, Toronto et Winnipeg avaient envoyé tous les délégués auxquels la constitution leur donne droit, soit six. Dalhousie, Queen's et les autres universités anglaises avaient chacune plusieurs représentants. Seule l'Université de la Colombie canadienne avait, comme Montréal, un unique envoyé.

Le service colonial

Le premier article du programme est une causerie sur les postes administratifs (*service civil*) dans les colonies britanniques. Elle fut prononcée par le major Furse, envoyé spécial au Canada du *Colonial Office* de Londres. L'administration coloniale manque de sujets depuis la guerre. On a besoin d'universitaires pour en remplir les cadres et on demande aux universités canadiennes d'annoncer la chose à leurs étudiants. On a surtout besoin de médecins et de diplô-

més en agriculture. C'est dans les colonies africaines, est et ouest, que les vacances sont les plus nombreuses. Dans ces colonies, policées par des troupes noires que commandent des officiers blancs, les membres de l'administration sont appelés, en plus de leurs fonctions, à servir de conseillers et d'intermédaires entre les indigènes et le Gouvernement britannique. Les salaires varient de 500 à 700 livres sterling pour les membres du personnel administratif, et de 300 à 600 pour les agriculteurs. Les médecins reçoivent au début 660 livres, avec pension; puis ils ont droit à une augmentation annuelle.

Après la Conférence de Winnipeg, le major Furse a fait le tour des universités canadiennes. A l'Université de Montréal, où il est venu en juillet, il a trouvé tout le monde absent, sauf le secrétaire de la Commission d'immatriculation, qu'il a connu à Winnipeg. Il a laissé à ce dernier tous les documents concernant cette question. Il demande que chaque université canadienne nomme un professeur pour agir comme officier de liaison entre l'université et le *Colonial Office* en vue de cette organisation. Il faudrait répondre officiellement au major Furse.

Projet d'une Fédération des Facultés de médecine

Le docteur Fox, de Western University (London, Ontario), présente un projet, dont l'initiative est censée venir du *Dominion Medical Council.* Il comporte la création dans les conférences d'une section médicale, laquelle deviendrait une sorte de fédération des facultés de médecine. Le projet, tel que présenté, reçoit une vive opposition. Un comité, composé de médecins présents, examine la question et présente le projet ci-après, lequel est adopté.

1. Le comité recommande de constituer un comité permanent de la conférence, chargé d'étudier la question de l'enseignement médical.

2. Ce comité comprendra deux représentants au plus de chaque université ayant une faculté.

3. Chaque université nommera ces deux représentants sur recommandation de sa Faculté de médecine.

4. Ce comité se réunira au moins une fois l'an, à l'époque et à l'endroit déterminés par son rapporteur. L'année où se tient la Conférence des universités canadiennes, il se rassemblera au même lieu et le jour précédant la première assemblée de la Conférence.

5. Le comité peut étudier toutes les questions qui concernent l'enseignement de la médecine et faire rapport à la Conférence des universités canadiennes.

6. Le secrétaire de celle-ci demandera aux recteurs ou présidents des universités intéressées de lui fournir les noms des représentants choisis par leurs conseils.

7. Le président de la Conférence désignera un rapporteur (*convener*) parmi les membres du comité.

Le délégué de Montréal propose que la Faculté de médecine choisisse incessamment ses délégués et fasse confirmer ce choix par la Commission des études.

Rapports des comités

Les comités permanents étant appelés à faire leurs rapports, il se trouve qu'aucun d'eux n'en a à présenter. La plupart de leurs membres ont été remplacés par de nouveaux délégués; peu de conseils universitaires ont reçu un rapport écrit de leurs représentants aux réunions antérieures. En conséquence, personne n'est en mesure de discuter avec connaissance de cause les questions en jeu. On propose de demander aux universités de nommer leurs délégués au début de l'année scolaire, afin de leur permettre de se renseigner. La proposition est adoptée.

Direction des élèves de Première année (*Freshmen*)

Le professeur Sheldon, d'Alberta, recommande de constituer, dans chaque université, un comité spécial de professeurs chargés de se mettre en contact intime avec les nouveaux élèves (Belles-lettres ou première année à la Faculté des arts). Ce comité aurait pour fonctions de les guider dans leurs études, de surveiller leurs progrès, d'organiser des cours spéciaux pour les retardataires, d'étudier les aptitudes de ceux-ci et de leur conseiller, s'il y a lieu, de quitter l'université.

" Permettre à des élèves imparfaitement préparés ", dit sir Robert Falconer, " d'accéder à la partie universitaire du cours classique ou d'entrer dans les facultés, quitte à les éliminer plus tard après examen, est une injustice pour les élèves, une perte de temps pour les professeurs et un gaspillage d'argent pour les parents. "

Les élèves chinois

Depuis la révolution des *Boxers* en Chine, le gouvernement américain consacre la moitié de l'indemnité annuelle d'un million de dollars, payable aux Etats-Unis, à des bourses pour les étudiants chinois qui désirent étudier en Amérique. Le résultat, c'est que 2,500 étudiants chinois viennent tous les ans s'instruire aux Etats-Unis et procurent ainsi à ce pays une influence et des relations commerciales précieuses. On suggère que le Gouvernement canadien crée, avec la part qui lui revient de l'indemnité britannique, des bourses admettant les Chinois aux universités canadiennes. Un comité s'abouchera avec le gouvernement à ce sujet. Les missionnaires canadiens, nombreux en Chine, se chargeraient de la propagande. Par l'intermédiaire des missionnaires catholiques, notre université aurait sa part de ces bourses. La question vaut qu'on s'en occupe.

Immatriculation

Chargé spécialement de prendre part à la discussion sur les questions d'immatriculation, le délégué de Montréal s'est empressé, dès la veille de l'ouverture de la conférence, de recueillir, auprès des représentants des différentes unjversités, tous les renseignements possibles. Il ne tarda pas à constater, une fois de plus, que, dans cette question comme dans toutes les autres, les universités françaises et les universités anglaises du Canada ne parlent pas la même langue.

Pour l'université anglo-canadienne, l'immatriculation (*Matriculation*) marque l'entrée au *Arts'* ou *College Course,* c'est-à-dire au cours de 4 ans qui *prépare* au baccalauréat. On s'immatricule à la fin des quatre années de *High School.* Celles-ci équivalent, si l'on se contente de considérer les heures et les années d'études, aux quatre premières classes de notre cours classique. L'enseignement préparatoire au baccalauréat est donné à la Faculté des arts, qui fait partie intégrante de l'université. Les conditions d'entrée aux facultés s'appellent *Entrance requirements.*

A part leur Faculté des arts cependant, quelques universités ont des collèges affiliés, tels St. Michael's et Trinity, affiliés à Toronto, et Saint-Boniface, affilié à Winnipeg. Les relations de ces institutions avec leurs universités sont identiques à celles qui existent entre l'Université de Montréal et ses collèges affiliés.

Au collège de Saint-Boniface, dirigé par les Révérends Pères Jésuites, l'enseignement est bilingue, comme à l'Université d'Ottawa. Ce collège a dû modifier la répartition des matières dans son programme d'études, sans en changer toutefois ni la teneur ni la valeur, pour se conformer aux exigences de l'université. Il lui a suffi de transporter certaines sciences naturelles, et certaines parties de la mathématique, des classes de philosophie aux quatre premières années du cours

classique, pour permettre à ses élèves de passer haut la main, avant d'entrer en belles-lettres, l'examen d'immatriculation exigé par l'université du Manitoba.

Le programme des *High Schools*, dans plusieurs provinces, est déterminé en partie par le Gouvernement. A l'examen d'immatriculation, dans l'Ontario, le candidat doit obtenir un minimum de 40% sur chaque matière et 60% sur l'ensemble. S'il réussit, il est admis à la Faculté des arts, où il peut obtenir son diplôme au bout de quatre ans. [2]

Tous ceux auprès de qui votre représentant s'est renseigné affirment que les examens d'immatriculation sont rigoureusement éliminatoires.

Presque tous les représentants de l'ouest et deux de l'est semblent attacher une importance capitale à l'enseignement des sciences pendant les années qui précèdent l'immatriculation. Un éducateur marquant de l'ouest opine en faveur du vieux programme classique; mais il fait remarquer qu'il est difficile de l'appliquer dans la plupart des provinces, vu que l'instruction publique y dépend des gouvernements. Il déplore de ne pouvoir exiger le baccalauréat pour l'admission aux études professionnelles. "La population de nos provinces", dit-il, "se compose d'immigrants de la première ou de la seconde génération; ils ne sont pas encore mûrs pour accepter de telles conditions."

La Commission d'immatriculation se rassemble sous la présidence du docteur McKenzie, de l'Université Dalhousie (Halifax). Celui-ci fait rapport d'une enquête qu'il a conduite dans toutes les universités concernant leurs exigences pour l'admission au *College Course*. Cette enquête, qui porte uniquement sur les matières enseignées, ne tient pas compte du temps consacré à chacune d'elles. Elle classe le français et les langues mortes sous la subrique *Foreign Languages*. Le

---

[2] *Requirements for Matriculation* 1920-22. *Queen's University*.

délégué de Montréal ayant signalé cette anomalie, le rapporteur se contente de lever les épaules et de changer de sujet.

Le président s'efforce de trouver certaines matières sur lesquelles toutes les universités pourraient s'entendre. La Commission n'arrive à aucune décision et fait rapport en conséquence.

Projet d'une École d'extension universitaire pour tout le Canada

Le docteur Brock, doyen de la Faculté des arts à l'Université de la Colombie canadienne, suggère la création d'une école centrale de recherches et d'études supérieures. Tous les diplômés en arts du Canada pourraient aller s'y préparer au doctorat. Il propose Ottawa comme l'endroit le plus propice pour une telle institution. Le docteur Adams du McGill profite de l'occasion pour expliquer le programme d'études des universités allemandes, qu'il semble tenir en très haute estime. " On y entre ", dit-il, " après avoir obtenu son baccalauréat au gymnase, soit pour y faire des études spéciales, soit pour s'y préparer à un grade plus avancé, tel que le doctorat en sciences ou en philosophie. " Il n'a trouvé qu'une dizaine d'universités en Allemagne (pays de quatre-vingts millions), alors qu'au Canada (pays de huit millions) vingt-deux universités envoient des délégués à cette conférence. Le projet du docteur Brock lui sourit; mais il ne voit pas pourquoi McGill ou Toronto ne seraient pas chargés d'y pourvoir.

Le délégué de Montréal saisit l'occasion pour expliquer à la Conférence le fonctionnement de l'enseignement supérieur à l'Université de Montréal. Il fait remarquer qu'en France, aussi bien qu'en Allemagne, l'obtention du baccalauréat précède l'entrée à l'université. Ce que l'on appelle en Amérique le *Arts' Course* est considéré, sur le continent européen, comme faisant partie de l'enseignement secondaire.

Dans la province de Québec, cet enseignement est donné par les collèges classiques affiliés aux universités. L'ensemble des professeurs de ces collèges forment un corps correspondant à ce que l'on appelle, dans les universités anglaises du Canada, *Faculty of Arts*. Les examens pour le baccalauréat dépendent des universités et le programme d'études, rédigé d'un commun accord par les collèges, est agréé par elles. Comme les universités françaises, l'Université de Montréal a une Faculté des sciences, une Faculté des lettres et une Faculté de philosophie. Elle exige la possession du diplôme de bachelier de ceux qui désirent entrer dans ces facultés, pour s'y préparer à la licence ou au doctorat. Elle impose aussi le baccalauréat pour l'admission à toutes les Facultés qui préparent aux professions.

La Commission des études avait donné instructions à son délégué de réclamer auprès de la Conférence, pour les Facultés de lettres, de sciences et de philosophie, le droit d'y être représentées. Comme ces facultés n'existent pas dans les universités anglo-canadiennes, on a cru voir dans cette demande un subterfuge pour assurer à la Faculté des arts de l'Université de Montréal plus que son nombre normal de représentants. On a cependant consenti à altérer les règlements de façon que toute université puisse envoyer six délégués, sans distinction de facultés. Le président de l'Université de Toronto demande que les facultés dentaires des universités soient représentées aussi bien que les autres. Le principal de l'Université McGill approuve cette demande et la Conférence l'agrée.

Docteur Joseph NOLIN,

professeur à l'université de Montréal.

Une polémique à propos d'éducation en 1820

(SUITE)

UN monsieur qui signait *Philaléthès* vint au secours de M. de Calonne. Tout en défendant ce dernier, il faisait une verte semonce à M. John Neilson. Sa lettre était adressée au rédacteur de la *Gazette des Trois-Rivières.*

"L'écrit de M. de Calonne, disait *Philaléthès*, inséré dans votre 8ème numéro (*Gazette des Trois-Rivières*, 9 novembre 1819), a été réimprimé dans la *Gazette de Québec* (15 novembre 1819), et on s'est permis une foule de réflexions la plupart étrangères au sujet.

"Si l'on veut lire la production du vénérable abbé sans se laisser guider par les préjugés ou l'esprit d'opposition, on y découvrira les pensées d'un homme qui ne désire que le bien de l'humanité.

"Il fallait que ce fût un sujet de religion pour qu'une certaine personne prit la plume, car elle est bien connue pour sa circonspection en matière politique. Il est vrai qu'aucun sujet n'offre un champ plus vaste que celui qui prend origine dans la différence d'opinion religieuse : mais ce Monsieur aurait pu lire et relire la production de M. de Calonne, afin de la bien comprendre, avant de nous donner sa savante digression sur le mode d'éducation adopté en Angleterre ou ailleurs, et nous laisser ignorer qu'il croit qu'il est plus nécessaire d'apprendre à gagner sa vie que de savoir rendre hommage à l'*Etre suprême.*

"Il était bien naturel qu'un ministre de l'Evangile trouvât extraordinaire que le mode d'éducation que l'on voulait adopter au Canada, ne fût pas basé sur des principes moraux et religieux.

"Si l'on ne donne pas des principes moraux à l'enfance, sera-ce dans un âge où les passions seront dans leur effervescence, qu'elles pourront être subjuguées par des principes religieux? A peine pouvons-nous avancer que la religion doit être la base sur laquelle toute institution sociale doit être appuyée, qu'un grand nombre de personnes supposent que l'on ne cherche qu'à déprécier leurs principes religieux.

"Tout homme qui a reçu une éducation libérale, et qui a puisé ses principes dans la philosophie la plus pure, doit admettre que la liberté des cultes est inséparable du bonheur public et individuel d'un peuple. Quel

que soit le système de Lancastre, s'il n'a pas pour objet la perfection des moeurs avec celle de l'esprit, il doit être rejeté comme nuisible à la société. Si je comprends bien M. l'abbé de Calonne, son objection au système de Lancastre vient de ce qu'on ne parle nullement de religion dans ces écoles. Il n'objecte pas sur la différence des croyances (comme on veut vous le faire croire) mais il désirerait que chaque enfant fut instruit dans la religion de ses pères.

"Certes, Messieurs, vous qui formez tant de sociétés pour répandre la sainte Bible parmi toutes les classes de la société, vous voulez que toute idée religieuse soit exclue de vos écoles. Vous voulez orner l'esprit de vos enfans, sans vous occuper de leurs moeurs. Dites-moi, où voulez-vous qu'ils puisent des principes propres à les rendre des hommes vertueux, si vous prenez tous les moyens possibles, pour qu'ils ignorent leurs devoirs envers Dieu et la société?

"Je ne vois nulle part, que Mr. l'abbé se soit élevé contre l'éducation: c'est lui prêter une idée qu'il n'eut jamais. Plus d'une fois l'on a accusé le clergé Catholique de vouloir garder le peuple dans l'ignorance. Lorsque l'on est fatigué de calomnier la nation Canadienne, l'on attaque ses ministres, qui font tout leur possible pour instruire le peuple; et la preuve la plus convaincante se trouve dans les nombreuses écoles qu'ils ont établies à leurs propres frais dans leurs paroisses, où la jeunesse des campagnes reçoit gratuitement une éducation libérale. L'objection qu'on fait concernant le catéchisme est absurde; car, s'en suit-il, parce que dans nos écoles, on y enseigne les principes de la religion, que l'on doit s'abstenir d'y enseigner les arts et les sciences?

"Le dernier paragraphe des observations contenues dans la *Gazette de Québec*, est un éloge du peuple Canadien qui veut dire à-peu-près, que l'on doit avoir pitié de nous, car nous sommes des ignorans.

"Voilà l'opinion qu'a un membre du Parlement de ses constituans. (Suivent quatre paragraphes qui ont rapport à des écrits qui n'ont pas paru dans cette *Gazette*.) [1]

"Je ne puis terminer cet écrit sans faire observer la méchanceté avec laquelle la production de Mr. de Calonne a été attaquée. L'on a employé le langage le plus trompeur, afin de mieux déguiser la mauvaise interprétation que l'on a donnée à ses pensées; car, je le dis, ceux qui ont écrit

---

[1] Nous n'avons pu nous procurer le numéro de la *Gazette des Trois-Rivières*, où fut d'abord publiée en entier la lettre de Philaléthès. La copie que nous donnons ici a été prise dans *Gazette de Québec*. M. Neilson jugea à propos de ne donner que les parties où il était attaqué personnellement.

contre lui, ne l'ont pas compris, mais ils ont saisi avec avidité l'occasion de s'élever contre un de nos ministres, employant pour le refuter tout ce que l'imagination peut enfanter d'extravagant. Si dans ces écrits on découvre quelques saillies, ce n'est que lorsqu'il est nécessaire de déguiser la vérité avec l'aide de sophismes, de mots recherchés, et de personnalités offensantes. Voilà le langage que les adversaires de Mr. de Calonne ont employé, et qui leur a justement mérité l'improbation de tout homme honnête.

"L'écrit signé Antipas qui a paru dans la *Gazette de Montréal,* paraît être d'une personne très modérée, quoique en erreur; je m'abstiendrai de toute observation sur cet écrit pour le présent.[2]

La longue phillipique de A. B. C. excita la bonne humeur d'un nouveau correspondant qui se moquait spirituellement des connaissances étendues et variées de l'écrivain du *Spectateur.*

"Depuis quelque temps, disait ce correspondant sous le pseudonyme de "Quis", on voit dans certains journaux de cette Province, des écrits sur l'éducation, en réponse à une lettre de M. l'Abbé de Calonne, imprimée dans la *Gazette des Trois-Rivières.* Il est assez étonnant qu'on ait pris aussi généralement le change sur un sujet aussi simple en lui-même, et traité avec autant de précision. Il n'était pas nécessaire, ce me semble, que M. l'Abbé se donna la peine d'expliquer dans un second écrit ce qu'il avait dit dans le premier. Tout homme sensé et de bonne foi n'y voit qu'une seule proposition, trop évidente pour pouvoir être contestée, savoir, *La religion doit être la base de l'éducation.* Ceux qui ne lisent que pour critiquer, qui ne s'occupent qu'à chercher des défauts pour les relever avec aigreur, qui se créent des objections pour avoir occasion de les réfuter victorieusement, et faire admirer leur pénétration, leur éloquence ; ceux-là, dis-je, peuvent trouver dans l'écrit en question, comme en tout autre, matière à de longues dissertations, sur tout espèce de sujet. De là, dans l'écrit de A. B. C. inséré dans le dernier No. du *Spectateur,* la discussion du système de Lancastre; de là, la religion de l'auteur, les horreurs de la révolution Française, la nécessité de l'éducation dans ce pays, ce qui se passe en Espagne, en Italie, les guerres civiles, les connaissances de Cicéron, la philosophie de Sénèque, *les Annales Poétiques depuis l'origine*

---

[2] Il nous a été impossible de retrouver le numéro de la *Gazette de Montréal* où parut la lettre d'Antipas.

de la Poésie Française, les discours de l'Abbé de Montesquieu dans la Chambre des Députés, la recherche des pays qui forment les plus grands scélérats, les Pays-Bas, Despréaux, Régnier, la Cour de Napoléon, celle de Louis XIV et de Louis XV, la populace Irlandaise, la Grâce, le Paradis de Mahomet, le Purgatoire, l'Enfer, etc., etc.... [3]

A la vue des oppositions d'idées que provoquait sa lettre, M. de Calonne crut devoir expliquer sa pensée dans une seconde lettre publiée d'abord dans la *Gazette des Trois-Rivières* et reproduite dans la *Gazette de Québec*, le 6 décembre 1819.

" Je ne suis, disait-il, ni vénérable, ni prélat ; je suis vieux, et mon éducation a eu pour base la religion, qui dans les tristes événemens d'une vie trop agitée, m'a été d'un grand soutien et une grande consolation.

" La lettre que vous avez eu la bonté d'insérer dans votre feuille, se réduit à cette seule proposition ; il ne peut y avoir de bonne éducation, si la religion n'en est la base ; ou plus brièvement, la religion est la base d'une bonne éducation. Il n'y a ni bon protestant, ni bon catholique, ni homme grave, qui puisse contredire cette vérité. Aussi YZ n'a-t-il pas même effleuré la question ; et dans tous ses entortillemens, il n'a pas osé énoncer la contradictoire. La proposition est restée intacte, parce qu'elle est inattaquable. Les efforts d'YZ et de toute la cohorte de l'alphabet, ne l'ébranleront pas.

" J'ai plaisanté sur les écoles à la Lancastre ou à la Madras, parce qu'il est très plaisant que notre siècle de lumière se persuade que nous avons été dix-huit siècles sans un bon plan d'éducation, et que celui qui a formé les Newton, les Leibnitz, les Euler, les Bossuet, les Fénélon, les Mellebranche, tous personnages religieux, doive le céder aux méthodes à la Lancastre ou à la Madras.

" Vous êtes trop bon d'avoir supprimé ce qui vous a paru trop mordant. Je ne crains pas plus les traits piquants d'YZ, que la force de ses arguties.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Avec reconnaissance,
Votre très-humble, etc.,

DE CALONNE.

---

[3] Le *Courrier du Bas-Canada*, samedi, 11 décembre 1819 (vol. 1, no 10, p. 39).

A. B. C., qui avait attaqué si vertement la première lettre de M. de Calonne, ne voulut pas laisser passer la seconde, sans risquer un mot d'explication.

"Je vois, disait-il, que M. de Calonne a jugé à propos de répondre à l'écrivain des Trois-Rivières dont j'ai fait mention dans mon écrit de la semaine dernière. Le vénérable abbé ne soutient plus, ou ne cite plus avec éloge un auteur qui soutient que le catéchisme doit être *l'unique* éducation du peuple; il se borne à dire que la religion est la base d'une bonne éducation: et cela me paraît plus raisonnable."

Citant la phrase de M. de Calonne " j'ai plaisanté... " A. B. C. dit:

"que les écoles à la Lancastre n'ont pas pour but de former des savants tels que les Descartes, les Newton, les Locke, etc., mais seulement d'apprendre "aux enfants du peuple à lire, à écrire, et compter, et cela avec le moins de difficulté, de tems et de dépenses possibles. La fausseté du principe posé par M. de Calonne, poursuit A. B. C., et la faiblesse de son raisonnement deviendrait encore plus sensibles par une comparaison. Que dirait-on d'un homme qui ridiculiserait l'invention des steamboats et blâmerait leur introduction sur les rivières et les lacs, sous l'ombre que l'on avait déjà un bon plan de navigation, et des navires et des brigantins pour voguer par la haute mer et porter les richesses d'un continent à l'autre. Les écoles lancastriennes facilitent l'éducation élémentaire comme l'autre? Les écoles lancastriennes facilitent l'éducation élémentaire comme les autres sont une invention utile, et Lancaster ne mérite pas plus que Fulton d'être tourné en ridicule[4]."

Un autre jouteur, incisif, tranchant et maniant avec une suprême dextérité l'argument *ad hominem,* venait de se lever pour prendre la défense de M. de Calonne. C'était le *Campagnard* de Sainte-Anne de la Pocatière[5].

---

[4] *Spectateur Canadien*, 11 décembre 1819.

[5] En voilà un au moins que nous avons pu identifier. Le "Campagnard" était l'abbé Charles-François Painchaud, le futur fondateur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Né en 1782, ordonné prêtre en

Les observations que M. John Neilson avait faites dans la *Gazette de Québec,* sur la première lettre de M. de Calonne, lui fournirent l'occasion propice pour entrer en scène. (*Gazette de Québec,* 16 décembre 1819, No 2967).

" J'ai lu, disait-il, vos remarques sur l'article de la *Gazette des Trois-Rivières,* à l'égard des écoles publiques que l'on veut introduire dans ce pays, et comme ce paragraphe pourrait tirer à quelque conséquence s'il demeurait sans réponse, je prends la liberté de vous offrir mes observations à ce sujet. Je le fais avec d'autant plus de confiance, que je suis persuadé, ainsi que le public, de l'excellence de vos intentions et de vos principes religieux dans le fond. Nous avons déjà eu quelques différents sur l'éducation des quadrupèdes canadiens; il ne restait plus qu'à les renouveller à l'égard des bipèdes de même race, que l'on veut apparemment améliorer aussi à la manière des bestiaux, puisque, pour mieux réussir à les élever, on ne veut leur parler de religion non plus qu'aux animaux des champs.

J'ignore si M. de Calonne répondra à votre attaque,; car il aura fort à faire, étant signalé comme prêtre, comme catholique, et comme français, et malgré cela je vous estime assez pour ne pas vous supposer la moindre perversité d'intention en tout ceci. Ce n'est qu'un tribut généreux, que vous payez sans malice aux idées libérales qui sont l'épidémie du siècle. On vous aime assez pour vous pardonner quelques petites inadventures sur un sujet qui n'est peut-être pas celui que vous avez le plus approfondi, n'ayant pas été à portée de le faire, surtout comme l'homme auquel vous vous attaquez un peu légèrement selon nous; et d'autant plus légèrement que, sans le croire peut-être, vous attaquez tout le corps auquel il a l'honneur d'appartenir.

On fit jouer, dites-vous, et sectarianisme et indifférence, et matérialisme. Ceci regarde évidemment le Clergé Canadien, auquel vous n'êtes

---

1805, l'abbé Painchaud était curé de Sainte-Anne, depuis 1814. Esprit très cultivé, il était en relations d'amitié avec les principaux personnages de l'époque et s'intéressait vivement à toutes les questions relatives à l'éducation. Le manuscrit des lettres du " Campagnard " est dans la collection Neilson, à Ottawa, et c'est en comparant, avec ce manuscrit, les lettres autographes de l'abbé Painchaud, conservées à Ottawa et à l'Archevêché de Québec que nous avons établi l'identité du " Campagnard ".

pas éloigné d'attribuer sans façon le louable projet de tenir ses compatriotes dans une ignorance perpétuelle même celui de leur faire désapprendre ce que vous leur avez appris. Je savais déjà que c'est là l'idée que l'on a de nos prêtres; idée consignée dans certaines lettres d'un ancien gouverneur de ce pays, et dont la lecture aura probablement échauffé la charité de la société nationale d'Angleterre pour les pauvres Canadiens. A cela vous ajoutez adroitement la politique de rejeter sur les Maîtres d'Ecoles, une partie de la besogne à laquelle ils sont obligés selon vous, c'est-à-dire, d'apprendre aux enfants la lettre du catéchisme. Malheureusement une légère contradiction, vient mal à propos interrompre le cours de votre petite diatribe; vous établissez d'abord que l'instruction religieuse et le catéchisme sont une partie essentielle des Ecoles en question, (reste pourtant à savoir de quel catéchisme vous parlez); et quelques lignes plus bas, vous avouez que l'école n'a déplu à des personnes d'influence en ce pays que parce qu'on n'y montrait pas le catéchisme. Et il est de fait constaté par l'assertion de M. de Calonne, et avoué plutôt que contredit par vous-même, que les nouvelles Ecoles sont sur le même pied, et qui plus est, vous essayez de prouver qu'elles doivent l'être, par cette raison qui vous paraît si simple, que l'art de lire et d'écrire n'a aucun rapport à la Religion. Ceci prouve qu'il est plus commun et plus aisé d'écrire avec facilité et même élégance, qu'avec justesse, surtout quand on s'expose sans nécessité hors de sa sphère. Il me semble qu'il faudrait un petit peu plus d'attention quand il s'agit de donner une mauvaise couleur à une matière aussi délicate que la Religion de tout un peuple, et d'un peuple dominant. C'est au clergé à montrer le catéchisme, dites-vous plusieurs fois. A coup sûr ceux de Messieurs du clergé qui ont quelque conscience, seront bien surpris et bien honteux d'apprendre d'un protestant une obligation si importante et si ignorée. Nous savions bien qu'ils étaient obligés d'expliquer le catéchisme à l'Eglise; mais nous ignorions, qu'un curé fut obligé d'aller parcourant sa paroisse de porte en porte, ou de faire venir chez lui les enfans de ses paroissiens, quelqu'éloignés qu'ils soient, pour leur apprendre la lettre du catéchisme. Il parait que vous exigez plus de nos ministres, que vous n'oseriez exiger de Messieurs les vôtres.

Mais ceci n'est qu'une affaire secondaire et de peu d'importance; car il est à espérer que ces Messieurs, ayant appris leur devoir, auront assez de religion pour le remplir. Je voudrais qu'il en fût ainsi d'une proposition philosophique, qui vous aura probablement échappé sans réflexion,

car si on vous jugeait d'après son énoncé, on se tromperait grandement sur votre compte. Permettez que je la rapporte—la voici : *Quelque grands et quelque nombreux qu'aient été les maux produits par une fausse philosophie et par l'indifférence religieuse, ils ne sont pas selon nous comparables aux maux qui sont la suite de l'ignorance générale, dans un tems où le peuple recevait à coup sûr son unique éducation* (la religion). Donc, selon cet avancé, l'art de lire, écrire et compter, est plus efficace au bonheur du genre humain, que la Religion... Sans aller débrouiller l'histoire souvent ténébreuse des siècles passés, pour élucider la question, jettons les yeux sur celle de nos jours ; voyez la France, v. g. y avait-il un pays plus instruit et plus éclairé qu'elle au moment de la révolution? dira-t-on que c'est l'ignorance, telle que vous l'entendez, qui a précipité cet infortuné royaume, et par contre coup l'Europe entière, dans des malheurs dont la commotion s'est fait sentir dans presque tout l'univers? Cependant, à cette fatale époque, les philanthropes avaient éclairé le monde : tout le monde pensait, tout le monde raisonnait, tout le monde était savant, chacun voulait se conduire d'après ses propres idées ; et qu'en est-il résulté? Les fleuves de sang humain ont inondé pendant vingt ans et plus, les pays du monde les plus éclairés des lumières qu'on s'efforce tant de répandre aujourd'hui, sans vouloir y joindre le correctif nécessaire. Les tems d'ignorance et la malice des hommes qui en a toujours profité, ont à la vérité allumé des guerres sanglantes, et élevé des bûchers et des roues, dont nous avons autant d'horreur que vous, mon cher Monsieur, et cette fatale ignorance était précisément celle qui a été si funeste à la France et que nous nous efforçons tant de dissiper malgré les adeptes de la philosophie moderne, l'ignorance religieuse et point d'autre. — C'est parcequ'on savait tout alors, excepté la religion, qu'on s'est livré à des horreurs dont nous ne voyons aucun exemple dans les tems les plus ignorans et les plus barbares. Ceci est si vrai et si bien senti par le nouveau gouvernement Français, que pour réparer ces malheurs et en prévenir de nouveaux, il encourage partout autant que possible, malgré les efforts des libéraux, les Ecoles des frères de la doctrine Chrétienne, et rejette celles de Lancaster autant qu'il peut, les regardant, et non sans raison, comme un obstacle spécieux à la propagation des lumières religieuses, qui seules peuvent assurer le rétablissement de l'ordre, et corriger une jeunesse dont les désordres, à cette heure, font frémir les honnêtes gens. — "Le citoyen "Scipion Bexon, vice-président du tribunal de première instance du département de la Seine, révéla au public en 1817, que dans le cours de cinq

"mois, il avait jugé à la police correctionnelle, soixente quinze enfans au-"dessous de seize ans, pour larcins, vols et atteintes aux moeurs; et il "ajouta qu'on ne devait pas calculer le nombre des enfans coupables par "le nombre de ceux qui ont été jugés, puisque la moitié des vols qui se "commettent à Paris, sont commis par des enfans." — On va dire que ces enfans ne savent ni lire, ni écrire, ni compter; d'accord; mais quand ils sauraient tout cela, croyez-vous en bonne foi qu'ils en seraient plus honnêtes ? Que leur manque-t-il donc? La Religion. Commençons donc de bonne heure à la leur inculquer, et si nous n'avons que peu de tems à donner à leur éducation, employons-le à leur donner des moeurs, c'est-à-dire de la religion; car point de moeurs sans elle.

Comment! on reproche aux Canadiens leur ignorance en fait de religion, et on s'oppose aux moyens les plus simples et les moins dispendieux de la dissiper?... On ne veut pas que le premier livre qu'on leur met entre les mains, leur dise d'où ils viennent et où ils vont, leur parle de religion? On ne veut pas que celui qui doit exercer leur mémoire, leur rappelle leurs devoirs envers Dieu, envers leurs parens, envers leur Roi, envers tout le monde? On veut que le tems d'apprendre, c'est-à-dire le plus précieux de la vie, se passe dans l'oubli des premiers devoirs de l'homme? devoirs qu'il est si aisé d'oublier, même à la suite de la meilleure éducation. Et dans quel tems donc leur apprendra-t-on la chose seule nécessaire à l'homme, et qui n'est pas de gagner même tout l'univers? S'il y a un Dieu, il doit y avoir une Religion, et cette religion doit être le principe et la base fondamentale de toutes les actions des hommes. Or, pour cela, il faut la connaître avant toute chose; on ne peut donc commencer trop tôt à l'apprendre. Un être sans religion ne diffère de la brute que par la facilité qui lui reste de pouvoir devenir religieux.

Ne vous méfiez point trop de la religion; elle n'a jamais fait de mal, et ne saurait en faire. Sans le peuple, à la vérité, il n'y aurait point de Religion sur la terre, mais sans la Religion aussi, il n'y aurait peut-être pas tant d'employés britanniques à Québec aujourd'hui, — elle a sauvé les Canadas à l'Angleterre en '75, et vous avez vu, ou entendu avec quelle fermeté elle a traité ses enfans rebelles à un monarque qu'ils ne connaissaient pas encore, et qui outre cela était protestant et leur semblait étranger sous tous les rapports. Vous voyez même encore dans quelques paroisses des Campagnes, de ces rebelles qu'elle rejette encore de son sein, en punition de leur infidélité dont ils n'ont pas voulu faire pénitence. Ignore-t-on les efforts du clergé catholique dans la dernière guerre? Si

les canadiens ont rivalisé de fidélité et de courage avec l'élite des troupes britanniques, ne l'attribuez qu'aux principes de religion qu'on leur a inculqués dès l'enfance, et dont toutes les chaires ont retenti au moment de la guerre, dans un tems où plus d'un coeur était ulcéré, et avait peut-être raison de l'être. Quand l'orage qui se forme lentement sous le soleil du midi, viendra à éclater, vous les reverrez encore courir sur les frontières et affronter la mort, en obéissant à leur religion, qui est le seul garant de leur fidélité, vous pouvez m'en croire, j'en sais plus qu'il n'en est cru sur ce point. Jamais un bon catholique ne sera rebelle, mais un de vos Philanthropes le sera souvent.

Le sage Gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre, semble bien connaître cette vérité, à en juger par la manière généreuse et peut-être inouie en politique protestante, dont il a honoré la religion depuis quelques années; nous le sentons, et savons apprécier des égards qui font autant d'honneur à sa justice qu'à sa politique. Que l'on s'efforce donc de seconder ses vues, et que l'on sache, pour revenir aux écoles, que M. de Calonne a dit vrai, quand il a dit que toute école qui n'aura pas la religion pour base s'écroulera en ce pays. Nous pensons tous comme lui, et nous nous ferons le plus grand plaisir du monde de le publier et répéter autant qu'on le voudra; car nous voulons élever nos enfants dans la crainte du Seigneur et l'obéissance du Roi, c'est le fond de notre doctrine. — Avant de terminer ce long paragraphe, il ne sera pas hors de propos de vous faire souvenir que c'est la Religion seule qui, jusqu'à présent a entretenu le peu d'éducation que l'on trouve dans les campagnes: les uns n'ont appris à lire de leurs Curés que pour devenir chantres, les autres que pour montrer le catéchisme, ceux-là pour pouvoir lire l'entretien de la messe à l'Eglise, ceux-ci pour chanter des cantiques; d'autres n'ont envoyés leurs enfants aux collèges ou aux couvents, que dans l'espoir d'en faire des prêtres ou des religieuses, et sans cela vous ne trouveriez peut-être pas deux paysans qui sçussent lire, encore aujourd'hui on ne réussit bien à les engager à envoyer leurs enfants à l'école, qu'à condition que le maître leur montrera le catéchisme pour la première communion. Malgré ce que j'ai dit, ne m'en veuillez pas de mal: car j'ai parlé, comme je vous aime, avec sincérité.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LE CAMPAGNARD.

Sainte-Anne de la Pocatière, 29 novembre 1819.

Le 16 décembre 1819, M. Neilson réimprimait dans la *Gazette de Québec* l'écrit de Philaléthès et faisait la réponse suivante :

Nous n'avons pas été chercher Mr. de Calonne dans l'exercice de son ministère. Il nous est venu trouver sur la *Gazette des Trois-Rivières*, en faisant une sortie peu mesurée sur des sociétés de Londres, en avançant une assertion erronée sur la seule école dans son endroit qui ait quelque liaison avec ces sociétés, et en attaquant les écoles de Lancaster qui n'existent plus dans ce pays depuis plus de deux ans. Avec tout cela, M. de Calonne en s'appproprlant les sentimens d'un auteur Français qui dit que la Religion est l'unique éducation du peuple, nous a semblé au moins l'apologiste de cette indifférence coupable qui n'a que trop existé dans ce pays, quant à cette autre partie de l'éducation qui est, aussi, à notre avis, indispensable pour la prospérité publique et individuelle de ses habitens. Tant mieux si nous nous sommes trompés.

Assurément si M. de Calonne se fût borné à la proposition qu'il émet dans sa deuxième lettre que nous avons imprimée, que la religion est la base d'un bonne éducation, quoiqu'il fut inutile de mettre en proposition sur les Gazettes ce que personne ne nie, nous ne nous serions permis aucune réflexion sur son écrit.

Personne n'a dit qu'il fût plus nécessaire d'apprendre à gagner sa vie que de rendre hommage à l'Etre Suprême. Cette assertion appartient à l'apologiste de M. de Calonne. Nous avons dit au contraire, qu'il est particulièrement du devoir des Ministres de la Religion, d'enseigner et de faire enseigner cette partie de l'éducation ; qu'enseigner, à part, toutes les autres parties, ne supposait aucune indifférence pour la religion, comme le prétend l'auteur cité par M. de Calonne. Tout homme de bonnes moeurs peut être très propre à enseigner à lire, écrire et compter, sans être propre à enseigner la religion. Il ne conviendrait certainement pas à un protestant d'enseigner la religion à des catholiques, ni à un catholique de l'enseigner à des protestans ; mais l'un et l'autre peut fort bien enseigner, à tout le monde, tout ce qui est utile pour mieux gagner sa vie, comme cela s'est pratiqué dans toutes les villes du pays depuis plus d'un demi-siècle, sans qu'on ait jamais entendu dire que cela eût aucun inconvénient. Une doctrine contraire, s'il était possible de la réduire en pratique, dans toutes ses conséquences, mettrait les disciples du même Sauveur, les sujets du même prince, les habitans du même pays, des personnes unies

par tous les liens de la société, dans un éloignement les uns des autres d'autant plus horrible que la chose la plus sainte, et la plus propre à assurer le bonheur des hommes, en fournirait le prétexte.

En laissant l'éducation religieuse au clergé de tous les cultes, à qui seul elle appartient, on n'a nul droit de supposer qu'elle sera négligée, et par conséquent tout le danger du défaut de principes moraux donnés dans l'enfance, dont parle l'apologiste de M de Calonne, s'évanouit. Le désir de ce Monsieur que tout enfant soit instruit dans la religion de ses pères, sera rempli, sans attenter ni à la liberté des consciences et des cultes, ni à la charité, qui embrase tous les hommes.

Les promoteurs des écoles d'instruction mutuelle de Lancaster, dont notre bon Roi était un, n'ont assurément jamais été des prétendus Philosophes, des Matérialistes; ils n'ont jamais voulu mettre en danger, ni la religion, ni les moeurs, ni attenter à aucun culte. Ils désiraient seulement voir répandre une méthode d'enseignement, qui facilite à tout le monde cette partie de l'éducation qui met le peuple plus en état de gagner sa vie, et qui a été la plus négligée ici. Ils veulent que tout le monde soit à même d'apprendre, à peu de frais, à lire, à écrire et à compter; ils n'appellent pas cela orner l'esprit; ils ne craignent nullement que cela ne détériore les moeurs, car ils ont l'expérience en leur faveur. Toute fois, quant à nous, nous sommes, comme nous l'avons déjà remarqué dans nos réflexions sur l'écrit de M. de Calonne, prêts à abandonner l'oeuvre à ce Monsieur ou à tout autre qui voudra s'en charger. Toujours, nous voulons un édifice sur la base de la Religion, qui soit à l'usage de tout le peuple, dans toutes les parties de la province, et nous ne cesserons de le demander.

M. de Calonne, quelque respectable qu'il soit, n'est pas le clergé Catholique. Ce corps n'a pas besoin d'apologiste. On l'accuse, dit-on, de vouloir garder le peuple dans l'ignorance! Et qui n'a-t-on pas accusé? Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir que c'est le Clergé Catholique, qui a conservé pendant 60 ans les seules sources d'éducation qui soient à la portée de la majorité des habitans du pays. Tout le monde leur en doit avoir de l'obligation. Il est aussi visible à tout le monde, ce que le chef et plusieurs membres de ce corps ont fait pour l'éducation; et nous savons qu'il en aurait été fait plus, si on leur avait accordé seulement les facilités nécessaires. Peut-être M. de Calonne lui-même, en a-t-il beaucoup fait. Si la délicatesse de son apologiste, l'empêche d'en parler, au moins, n'aurait-il pas dû chercher à le couvrir des bonnes oeuvres des autres, ni à charger les autres de ce qu'il peut écrire dans les Gazettes.

Nous n'accuserons pas Philaléthès de méchanceté comme il veut bien en accuser ses adversaires. Nous ne mettrons en jeu ni la différence de religion, ni la politique, ni les calomnies sur la nation Canadienne et ses ministres; nous ne parlerons pas de langage trompeur, de déguisement, d'imaginations extravagantes, de sophismes, de personnalités offensantes; nous ne dévouerons personne à l'improbation de tout honnête homme: ces moyens là ne nous conviennent pas. Nous le prierons seulement de ne plus détourner le sens de nos écrits, pour nous faire traiter qui que ce soit d'ignorant."

A la suite de cette lettre, M. Neilson répondait ainsi au *Campagnard.*

Nous revoyons, avec plaisir, notre ancien ami le *Campagnard.* Nous le reconnaissons pour le même, à son abord enjoué et poli, ce qui nous soulage un peu, de notre rencontre avec un homme qui nous a paru tant soi peu de mauvaise humeur.

Nos réponses à plusieurs de ses remarques, se trouveront dans nos observations sur l'écrit de Philaléthès, que nous avions rédigées avant de recevoir le *Campagnard.*

M. le Campagnard parle entièrement par supposition lorsqu'il dit que les représentations d'un certain Gouverneur auraient pu influer sur les Sociétés de Londres. Pour que cela fut soutenable, il faudrait aussi supposer que ces représentations, s'il en a été fait de la nature de celles qu'il suppose, auraient pareillement influé sur ces sociétés pour étendre leurs bienfaits à toutes les parties du monde. Il entre, sans doute, des vues particulières dans toutes les sociétés; mais d'après tout ce que nous en savons, nous sommes fermement persuadés que leurs vues sont aussi pures que celles d'aucune société qui a jamais existé.

Il y a deux de ces sociétés en Angleterre, composées de personnes de la première considération dans les Trois-Royaumes. L'une enseigne dans ses écoles le Catéchisme de l'Eglise Anglicane. L'autre n'en enseigne aucun, pour une raison bien simple. où il y a un grand nombre de sectes différentes, on a de la peine à les accorder sur les Catéchismes. Il y a eu jusqu'à 1400 enfans dans une de ces écoles. On y lit le nouveau et l'ancien Testament. M. de Calonne aura, mal compris la personne qui lui aura parlé de ces écoles, ou bien, elle se sera mal expliquée. Elle parlait probablement des écoles de Lancaster, et aurait voulu dire qu'on y enseignait

les Dogmes d'aucune Eglise particulière; point de Catéchisme. Une partie du Clergé de l'Eglise Anglicane soutient les Ecoles de Lancaster,qui furent les premières établies. L'autre ne veut que celle de Madras, où l'on enseigne le Catéchisme Anglican, comme nous l'avons dit plus haut. Des Messieurs tant du Clergé Catholique qu'Anglican ont découragé la seule école de Lancaster qui a été établie dans le Bas-Canada, en relation avec ces sociétés. Nous, qui étions du Comité de cette Ecole, nous avons eu l'honneur d'assister à son convoi funèbre comme porteur du coin du drap, il y a plus de deux ans, et son oraison funèbre prononcée par M. de Calonne, dans la *Gazette des Trois-Rivières*, a renouvellé nos larmes et nos douleurs.

Il est certain qu'on est entièrement dans l'erreur au sujet de ces écoles; qu'elles peuvent faire beaucoup de bien, et ne peuvent faire aucun mal. Pour nous, il suffit que l'on croit qu'elles peuvent en faire. Pourvu qu'il y ait des Ecoles partout nous serons contents.

Nous prions M. le Campagnard d'observer ce que nous avons dit qu'il est du devoir du clergé d'enseigner ou de *faire* enseigner le Catéchisme. Nous entendons bien que toute instruction religieuse doit dépendre du Clergé, soit Catholique ou Protestant. Mais n'allons pas hors de notre sphère, qui se borne à l'éducation civile.

Quand à la prétendue proposition philosophique, M. le Campagnard nous permettra de lui dire que ce n'en est pas une. Nous avons donné notre opinion sur les avantages et les désavantages de l'état de la société d'aujourd'hui, et de celui qui existait lorsque l'éducation civile du peuple était moins répendue. Nous préférons les tems actuels, d'après tout ce que nous avons pu apprendre des tems passés. Nous pensons bien que M. le Campagnard ne voudrait pas les voir revenir. Mais il ne s'en suit pas que les arts de lire, d'écrire et de compter, aient été plus efficaces que la Religion. Nous croyons qu'ils y ont aidé.

Nous prendrons la liberté de dire ici, que l'instruction qui existait en France avant la révolution, n'était pas celle que nous désirons pour ce pays. Ce n'était pas l'instruction de la masse du peuple. C'était l'instruction d'une petite portion de la nation seulement. Les gens instruits se divisaient en deux partis; l'un possédait presque tous les avantages de la société, l'autre les ambitionnait. Les abus d'un grand nombre de siècles pesaient sur le peuple. S'il avait été plus instruit en ce qui regarde les intérêts temporels, ces abus n'auraient jamais existé, ou bien on y aurait porté remède à tems. On aurait évité les scènes horribles de nos jours. Le peuple Français n'aurait jamais été l'instrument actif ou passif d'hor-

reurs destructives de ses plus chers intérêts. Qu'on ne suppose pas que le commun des hommes, avec un peu d'instruction qui le mette en état de connaître des faits qui le regardent, ne juge pas bien de ses intérêts. Il est injuste de le supposer naturellement méchant et cruel. Ce sont les passions qui le rendent tel quelques fois, et rien n'alimente tant les passions nuisibles, ni ne les porte à de plus grands excès, que de se tromper dans les faits qui touchent nos intérêts. Quant à l'état actuel des moeurs en France, nous n'y avons pas fait assez de séjour pour pouvoir en juger. Paris n'a jamais valu grand'chose, de ce côté-là. Nous y avons vu des choses par rapport au Dimanche surtout, qui ont choqué toutes nos idées; hors cela, il règne en France une décence publique qu'on a de la peine à rencontrer ailleurs. Nous en avons assez vu pour nous persuader que ce peuple brave et aimable, a été beaucoup calomnié, même au fort de la révolution. La religion y fera de nouveaux progrès, ses véritables armes, la vérité, la douceur, la persuasion, ses souffrances même et les services qu'elle rend, et les consolations qu'elle procure à l'humanité, lui vaudront plus qu'elle n'a perdu.

Nous prions le public de vouloir nous excuser si nous devenons prolixes. Notre ami le *Campagnard* ne pourra nous en faire de reproche. Nous espérons pour terminer tous nos petits différends, que, lorsque nous aurons l'honneur de lui rendre visite dans sa *Campagne*, nous y trouverons une Ecole où il y aura au moins quatre-vingts écoliers, tous apprenant à lire, à écrire et à compter, soit à la Lancaster, à la Madras, ou selon les frères de la Doctrine Chrétienne.

Enfin un nouveau correspondant qui signait "Philométhès" répondait à son tour à Philaléthès (*Spectateur Canadien*, 15 janvier 1820).

Le premier écrit de M. de Calonne, disait Philométhès, et ceux auxquels il a donné lieu, ne font pas peu de bruit dans quelques-unes de nos paroisses. Les personnes instruites blâment généralement le vénérable abbé d'avoir,san s doute contre son intention, confirmé les cultivateurs de ce pays, dans une indifférence et une apathie en fait d'éducation, dont il était déjà bien difficile de les tirer. Les ignorants, au contraire, et surtout ceux d'entr'eux que l'avarice domine, n'ont pas appris sans une secrète satisfaction, ce que paraissait penser sur ce sujet un membre de notre respectable Clergé. Plusieurs d'entre ces derniers, n'ont pu s'empê-

cher, m'a-t-on dit, de manifester au-dehors cette joie insensée, en annonçant qu'ils allaient retirer leurs enfans des écoles ou qu'ils renonceraient au dessein qu'ils auraient eu de les y envoyer.

Quoiqu'il en soit de l'effet qu'a pu avoir l'écrit en question sur l'esprit de ceux qui ne connaissent pas le prix de l'instruction, je vois par le *Spectateur* du 25 décembre dernier, que si son vénérable auteur a trouvé des critiques, il n'a pas manqué aussi d'apologistes; la *Campagnard* de Sainte-Anne du Sud, par exemple, paraît entrer entièrement dans les vues énoncées dans cette production; et je n'en suis nullement étonné; car quelque extraordinaires que puissent paraître les opinions d'un écrivain, il se trouve toujours des hommes qui les adoptent et les défendent. Mais ce qui me surprend, c'est qu'un homme grave, comme doit l'être Mr. l'Editeur de la *Gazette de Québec*, ait jugé digne d'une réfutation sérieuse un écrit tel que celui de Philaléthès; écrit qui considéré dans son ensemble, n'est autre chose qu'un véritable amfigouri, pour ne pas dire un pur galimathias. Si ce n'est pas la production, d'un politique rusé, qui veut donner naissance à un écrit lumineux sur le sujet en litige, c'est sans doute celle d'un jeune homme qui a fait quelques années de collège, et qui croit que la connaissance de la Grammaire Française, de quelques phrases Latines et de quelques mots Grecs, sans la moindre teinture de Logique, suffit pour faire un bon écrivain. Non seulement je n'apperçois aucune liaison entre les différents paragraphes de ce pitoyable écrit, je n'en vois pas même entre les phrases d'un même aliéna. — Refuter une telle production par un long discours et par des raisonnements suivis, ce serait assurément perdre son tems : des remarques succintes sur chaque paragraphe me paraissent convenables. Mais comme l'écrit a été publié en entier dans ce journal, je me contenterai de rapporter ces paragraphes en substance, ou de les indiquer.

Remarques sur un Ecrit signé Philaléthès, qui a été publié originairement dans la *Gazette des Trois-Rivières*, et republié dans la *Gazette de Québec*, dans la *Gazette de Montréal*, et le *Spectateur Canadien*, avec la réponse de Mr. l'Editeur de la *Gazette de Québec*.

Texte. — " Si l'on veut lire avec attention et sans préjugés, l'écrit de Mr. de Calonne, on n'y découvrira que les pensées d'un homme qui ne désire que le bien de l'humanité. "

Remarque. — Je crois sincèrement que Mr. de Calonne désire le bien de l'humanité; mais pour tirer cette conclusion, de son écrit, il faudrait être apparemment aussi grand devin que *Philaléthès;* surtout si l'on pre-

nait à la lettre, non pas à la vérité ce que dit lui-même le vénérable abbé, mais ce qu'il cite avec éloge; son auteur favori dit assez clairement qu'il ne faut apprendre au peuple que le catéchisme, et qu'il convient de lui laisser ignorer toute autre chose; or, il n'y a rien selon moi, et je crois selon tout homme sensé, il n'y a rien, dis-je, de plus contraire au bien de l'humanité que l'ignorance; l'ignorance est la source des préjugés les plus absurdes et surtout les plus nuisibles, des superstitions les plus ridicules, des sottises les plus préjudiciables et des erreurs les plus funestes. Nul homme grave, s'il a lu l'histoire ne contredira ces assertions.

Texte. — "L'éditeur de la *Gazette de Montréal* aurait pu nous laisser ignorer qu'il est plus nécessaire d'apprendre à gagner sa vie que de savoir rendre hommage à l'Etre Suprême".

Remarque. — M. Neilson nie qu'il ait avancé cela, et effectivement, je ne crois pas qu'il l'ait fait. Mais puisque *Philaléthès* voulait prêter des idées à son adversaire, autant valait-il, et mieux encore, le faire parler plus gauchement, lui faire dire, par exemple, qu'il vaut mieux apprendre à s'enrichir que de rendre hommage à la Divinité; car, il me semble qu'un homme habile qui eut parlé comme *Philaléthès* fait parler son antagoniste pourrait encore se croire éclairé; puisqu'il sera toujours vrai de dire que sans hommes il n'y aurait point de religion, que si la première chose dans la vie, c'est la religion, la première chose dans le monde, c'est la vie. "Les morts ne vous louent point, dit David, mais seulement les vivants". L'homme a du respirer, vivre, penser avant de rendre hommage au Créateur, bien que le culte extérieur et intérieur soit un de ses devoirs les plus indispensables. D'un autre côté, peut-on avancer sans passer pour imbécille, que pourvu qu'on apprenne son catéchisme, il n'importe ensuite comment vivre; cette maxime pourrait tout au plus paraître soutenable en Espagne, chez un peuple, où la mendicité est aussi louable et plus même peut-être qu'un emploi honnête.

Texte. — "Il est naturel qu'un ministre de la religion trouvât extraordinaire que le mode d'éducation qu'on voulait implanter, en Canada, ne fut pas basé sur les principes moraux et religieux.".

Remarque. — Un grain de logique aurait épargné à Philaléthès ce sophisme de l'esprit ou de la volonté qui lui fait regarder la partie comme le tout. Qui est-ce, en effet, qui prétend éloigner de l'instruction tout principe de morale et de religion? Celui qui se fait fort d'enseigner à lire, écrire et compter, prétend-il omettre à ses écoliers toute autre espèce d'instruction parce qu'il ne peut pas, ou ne veut pas s'en charger? Leur

défend-on d'aller à l'église ou ailleurs recevoir l'instruction religieuse que leurs pasteurs sont seuls obligés de leur donner gratis et dont ils ne peuvent selon moi se décharger sur qui que ce soit, contre son gré? Je sais bien que Mr. Briand ancien évêque de Québec, ordonne aux maîtres laïques d'enseigner le catéchisme plusieurs fois la semaine dans les écoles, mais malgré tout mon respect pour les vertus et le savoir de ce vénérable défunt, je ne puis me persuader qu'ils ont le pouvoir et le droit de rejeter sur des laïques une partie de la besogne des ecclésiastiques, pour me servir de l'expression du *Campagnard* de Sainte-Anne du Sud. Les enfants des paroisses où il n'y aurait que des écoles à la Lancastre ne seraient au surplus dans un état pire par rapport à l'enseignement du catéchisme, que ceux des paroisses où il n'y a point d'écoles.

Texte. — "Si l'on ne donne pas des principes moraux à l'enfance, sera-ce dans l'âge où les passions sont dans l'effervescence, qu'elles pourront être subjuguées par des principes religieux?"

Remarque. — Voilà bien des principes. Si Philaléthès sait ce qu'il veut dire, j'avoue que pour moi, je ne le sais pas trop. Regarde-t-il les principes *moraux* et les principes *religieux* comme différents ou comme identiques? Veut-il dire que le catéchisme contient des principes moraux, et la Bible des principes religieux? Veut-il dire enfin qu'il n'y a de principes moraux que dans le catéchisme dogmatique, ou, qui pis serait, que tout ce qui n'est pas ce catéchisme est contraire à la morale? Mais enfin, la morale naturelle sur laquelle doit être édifiée toute morale religieuse, la morale ou la religion naturelle, dis-je, n'existe-t-elle pas avant tout catéchisme et toute religion même révélée? est-il contre les moeurs d'enseigner les principes éternels et immuables de cette religion à laquelle toute contravention est un crime? N'est-ce pas, au contraire, inspirer aux hommes des principes de morale et même de religion, que de leur recommander d'être humains, justes, francs, modérés, généreux, sobres, chastes, etc., etc. N'est-ce rien que de leur enseigner qu'ils ne doivent pas être avares, fourbes, envieux, colères, etc., etc., de leur inculquer qu'il est de leur intérêt comme de leur devoir de fuir le vice, et à plus forte raison le châtier, et de pratiquer la vertu: C'était la maxime et la pratique des Jésuites, missionnaires dans le Paraguay et le pays des Amazones; ils tâchaient, selon qu'ils le disent eux-mêmes dans leurs lettres, de faire des habitants sauvages, de ces monstres, des hommes raisonnables et moraux avant d'en faire des chrétiens. Est-ce que les *Offices* de *Cicéron* par exemple, et quelques-uns des discours de Socrates ou des traités de Senèque,

supposant qu'on eut pas d'autres livres de morale à mettre entre les mains des enfants, ne seraient pas propices à leur inspirer l'horreur du vice, l'amour de la vertu, et à former leurs moeurs autant que leur esprit? Si le catéchisme suffit pour former les moeurs, et guider dans les sentiers de la vie, à quoi bon ces traités moraux et religieux dont abondent tous les pays chrétiens et civilisés? Que de peine se sont donné inutilement tant d'hommes pieux et savants!

Texte. — "A peine pouvons-nous avancer, etc... "

Remarque. — Cette phrase ne me paraissant être qu'un vrai amfigouri, je ne crois pas nécessaire de m'y arrêter.

Texte. — "Tout homme qui a reçu une éducation libérale, etc., doit admettre que la liberté des cultes est inséparable du bonheur public et individuel des peuples."

Remarque. — La grande vérité qui échappe ici à Philaléthès, n'a malheureusement pas toujours été regardée comme telle, et semble ne l'être pas encore généralement. Le clergé de France était loin de la connaître cette vérité, au tems de Louis XIV, quand sur plus de cent Evêques, deux seulement opinèrent qu'il n'était pas permis d'employer la contrainte et la violence pour forcer un peuple à croire, ou à feindre de croire, ce qu'il ne croyait pas. La révocation de l'édit de Nantes, et tous les maux qui s'en suivirent, furent le résultat de l'opinion contraire à celle qu'énonce ici Philaléthés. Mais si le principe est bon, la phrase ne s'entend guère, entre celle qui précède et celle qui suit; puisqu'on ne voit nulle part qu'il soit question de gêner la liberté des cultes, non plus que celle des consciences.

Texte. — "Quelque soit le système de Lancaster, s'il n'a pas pour objet la perfection des moeurs avec celle de l'esprit, il doit être rejetté."

Remarque. — Si comme Philaléthès paraît le prétendre, il n'y avait que le catéchisme qui perfectionnât les moeurs, les écoles à la Lancaster ne les perfectionneraient pas, puisqu'on n'y enseigne pas le catéchisme; mais comme il y a beaucoup d'autres livres dont la lecture peut perfectionner les moeurs, les écoles à la Lancaster, pourvu qu'on y fasse lire de tels livres, peuvent aussi les perfectionner. Et quand même ces écoles ne perfectionneraient pas précisément les moeurs, n'inculqueraient pas précisément des principes moraux, pourvu qu'on n'y enseignât rien de contraire à ces principes, ce qui n'est pas à supposer, je dis que ces écoles pourraient encore être adoptées, dans le cas où il aurait une autre institution pour former les moeurs, et point d'autre pour former l'esprit; je

veux dire dans celles de nos paroisses où il n'y a point d'école établie ou projettée sur un autre plan.

Texte. — "Mr. de Calonne s'oppose au système de Lancaster, parce qu'on ne parle pas de religion dans ces écoles; il ne s'y oppose pas à cause de la différence des religions; mais il désirerait que chaque enfant fut instruit dans la religion de ses pères."

Remarque. — Mr. de Calonne a-t-il révélé à Philaléthès ses pensées et ses désirs les plus secrets? Si ce Monsieur désire que chaque enfant soit instruit dans la religion de ses pères, il ne peut ni raisonnablement ni conséquemment trouver à redire au système de Lancaster, puisque ce système laisse aux parens et aux pasteurs à instruire les enfans dans la religion de leurs pères. Les écoles à la Lancaster ne sont pas pires de ce côté-là, que les écoles protestantes où l'on enseigne pas le catéchisme de la religion catholique aux enfans dont les parens sont de cette religion. Philaléthès ne parle pas d'un autre désir qui me semble aussi très raisonnable, qui est que chaque enfant soit instruit dans la langue de ses parens.

Texte. — "Vous qui répandez la sainte Bible dans toutes les classes de la société, vous voulez que toute idée religieuse soit bannie de vos écoles!"

Remarque. — Philaléthès croit découvrir ici une inconséquence ou une contradiction dans la conduite des protestants, et en fait lui-même non pas une, mais plusieurs. D'abord, si l'on enseigne aucun dogme particulier dans les écoles à la Lancaster, on ne peut pas dire que ces écoles soient plutôt protestantes que catholiques. Et puis, si l'on mettait entre les mains des écoliers la Bible même ou le nouveau Testament, pourrait-on dire qu'on éloigne des écoles toute idée religieuse? Et quand même ce ne serait pas le cas, si l'on met la Bible entre les mains de tout le monde, n'en doit-on pas conclure que si l'on apprend à lire aux enfans, c'est pour qu'ils lisent ensuite la Bible? Si l'on répand la Bible dans toutes classes de la société, peut-on dire chrétiennement parlant qu'on prend tous les moyens possibles pour qu'on ignore ses devoirs envers Dieu et envers la société? la Bible n'est-elle pas la source où un chrétien puise ses idées morales et religieuses?

Que s'il m'était permis d'énoncer mon opinion sur la lecture de la Bible en général, j'avouerais que je suis la-dessus de l'avis des catholiques, qui croient qu'il ne convient pas de mettre entre les mains des ignorants et des enfans surtout, des livres que même chez les juifs, leurs

auteurs, il n'était pas permis d'ouvrir avant l'âge de trente ans; je ne vois pas quel fruit un ignorant et un enfant peuvent retirer de la lecture de la *Genèse*, du *Lévitique*, des *Juges*, du *Cantique des Cantiques*, d'*Osée*, d'*Ezéchiel*, etc.

Texte. — Je ne vois nulle part, etc.

Remarque. — Cet alinéa ne me paraît pas beaucoup meilleur que le précédent: j'y vois seulement que l'auteur a quelques idées, mais si confuses, qu'il lui est aussi impossible qu'au lecteur de les débrouiller. Si Philaléthès croit ses compatriotes, ou les ministres de sa religion, attaqués injustement, il fait bien sans doute de les défendre: nous devons lui savoir gré aussi de défendre nos ancêtres ou nos collatéraux; puisque les accusations portées contre eux, retombent en partie sur nous. Mais on ne peut que le blâmer de faire des suppositions fausses et de prêter à d'autres sa manière de raisonner. Qui est-ce qui a dit que parce qu'on enseignait le catéchisme dans les écoles Canadiennes, on ne devait pas y enseigner autre chose? Il y aurait autant d'absurdité à parler ainsi, qu'il y en a à dire que quiconque n'enseigne pas le catéchisme, ne doit pas enseigner, à lire, écrire, etc.

Je finirai en faisant observer à Philaléthès, qu'on dit bien le peuple Canadien, mais qu'on ne peut pas dire la nation Canadienne, parce que réellement les Canadiens ne forment pas une nation: le Bas-Canada n'est pas un état indépendant, mais seulement une colonie ou une province dépendante d'une métropole.

Quant à l'écrit du *Campagnard* de Sainte-Anne du Sud, qui s'y entend un peu mieux que Philaléthès, comme il est le même pour le fonds, que celui de Mr. de Calonne, puisqu'il y est dit plusieurs fois, que la religion est la seule instruction nécessaire, je ne vois pas qu'on y puisse faire de meilleure réponse que celle qui se trouve d'avance dans un écrit signé A. B. C. et inséré dans le *Spectateur* du 4 décembre.

On peut croire que le *Campagnard* suivait avec attention cette discussion et aiguisait sa plume pour la reprendre au moment opportun. Aussi, lorsque le premier écrit de A. B. C. lui tomba sous les yeux, la reprit-il pour décocher au correspondant du *Spectateur* la réponse mordante que voici: (La lettre du *Campagnard* était adressée à M. Neilson et fut publiée dans la *Gazette de Québec*, le 13 février 1820.)

C'est votre ami, disait-il, qui vous demande encore la parole, et qui compte sur votre honnêteté autant que sur vos principes.

Le *Spectateur Canadien* du 4 du courant, vient de me tomber par hasard, entre les mains, Ma conscience me reprochait une colonne usurpée dans votre Gazette, à dire du bien, quoiqu'assez de mal; mais je me rassure en voyant Mr. A. B. C. en employer trois et demie à dire du mal, quoiqu'assez bien. Ce Mr. paraît plus érudit que bien intentionné, ou bien informé; il semble même un peu malade, et d'une constitution bilieuse, au moins à en juger par l'abondance de bile noire qu'il a expectorée. Ce qui m'engage à m'en occuper en passant, c'est que la médecine nous apprenant que de semblables évacuations sont ordinairement accompagnées d'exhalaisons morbifiques, et pestilentielles parfois, il doît être du devoir de tout honnête citoyen, de les couvrir aussitôt de terre ou de boue, ou de les signaler suffisamment.

A Dieu ne plaise que je veuille le contrister injustement. Il est mon frère, quoique persécuteur acharné de ma croyance, contre laquelle il se croit en devoir de se servir de la calomnie la plus insoutenable. Les bornes d'une Gazette ne permettant pas de reprendre tout ce que contient un écrit de cette longueur, dont chaque phrase, à peu près, est, ou une erreur, ou une calomnie, je réduirai toute cette élégante et savante diatribe, à sa plus simple expression, c'est-à-dire, aux deux propositions suivantes: la 1ère, que le Clergé catholique Canadien s'est toujours opposé à l'instruction du peuple: la 2de., conséquence de la première, que partout où la religion catholique domine, là, les moeurs sont plus dépravées.

Quant à la 1ère., vous avez eu vous-même, Mr. le Rédacteur, la générosité et la justice d'en faire voir la fausseté, et dans le fond, son inverse est de notoriété publique.

Quant à la 2de., il faut haïr bien horriblement la Religion pour insulter aussi impudemment à la vérité et à l'honnêteté publique. Que dire à un homme, qui, d'un trait de plume, vous diffame la Religion et les moeurs de trois peuples marquants, avec une légèreté admirable? Je n'entreprendrai certainement pas la défense de ces peuples, vû, d'abord, que je ne les crois pas en grand danger, et ensuite qu'il serait aussi inutile pour quiconque a sçu lire leurs histoires, que déplacée sur une Gazette. Néanmoins je ne crains point d'avancer, que si l'Espagne, l'Italie et l'Irlande eussent été de toute autre Religion, ou même n'en eussent eu aucune quelconque, on leur eut pardonné en silence le triple de ce qu'on attribue à leur Religion, avec autant de fausseté que de malice; on les eût même préconisés.

Il y a des mendians en Espagne et en Italie, donc ces pays sont démoralisés... quel pitoyable raisonnement! il peut se faire qu'il y ait de mauvaises moeurs en Espagne, en Italie et en Irlande — mais quel est le pays où il il n'y en ait pas? est-ce la faute d'une Religion qui proscrit jusqu'aux mauvaises pensées? Cependant, je défie Mr. A. B. C. de me prouver que les moeurs soient en somme, meilleures en Angleterre et en France que dans ces pays. Je ne connais guère l'Espagne que par le mal que j'en ai entendu dire; je sais que le sol en général en est assez pauvre, et que la pauvreté engendre la mendicité; — mais je sais aussi, d'un autre côté, que de tous les peuples de l'Europe, et peut-être de l'univers, c'est le moins changeant, tout au milieu des changemens, et le plus caractéristique; lui seul a sçu conserver ses usages, ses coutumes, même domestiques, et ses loix, avec autant de force que de courage. — On l'a vu, abandonné de ses maîtres trop lâches ou trop timides, se maintenir par sa propre force, au milieu des troubles et des persécutions. — Il a sçu rejetter de son sein toute innovation dangereuse, et repousser à la fin toute intrusion hétérogène, depuis l'évacuation des Maures jusqu'à celle des Français. — Il a eu des torts. Et quel est le peuple qui n'en a pas eu? Ses deux voisins sont régicides... On y danse la fandango—(Mr. A. B. C. préférerait peut-être la carmagnole), je veux le croire: mais ne la danse-t-on pas ailleurs? et puis le nombre des enfans trouvés, enseigne non équivoque de la qualité des moeurs d'un peuple, y a-t-il quelque proportion avec celui des autres pays, et notamment de la France actuelle, malgré les bons exemples de l'austère cour de Napoléon? J'ai sous les yeux l'annuaire de Paris pour 1817, et j'y vois que le nombre des enfans trouvés, qui, lorsqu'il y avait de la Religion, n'excédait pas 6,000, même suivant l'exagération d'un papier libéral, le journal de Paris, était en 1809 de 67,966, et en 1817 de 97,919 .— Sur ce nombre, Paris comme centre des lumières et de la décence des moeurs, offre son contingent de 9,047, sur lesquels, 2,100 ont été reconnus, le reste abandonné... Voilà les progrès des lumières et de l'instruction sans Religion — cela ne vaut-il pas bien le fandango? — Mr. A. B. C. avoue que le peuple est ignorant en Espagne: ce n'est donc pas à ses lumières civiles, qu'il doit faire honneur de sa force domestique; c'est donc à sa Religion seule, et il est à croire qu'elle serait encore meilleure s'il la connaissait davantage.

Si Mr. A. B. C. sait ce que c'est que constitution et administration d'un état, comme je le suppose, et qu'il veuille juger l'Italie sans prévention, il verra que le trop grand nombre d'assassinats qui s'y commettent,

n'est point la faute de la Religion, mais probablement celle d'une partie de la constitution ou surtout de la faiblesse et du défaut d'énergie dans l'administration, ce qui peut venir de ce que les Papes sont ordinairement trop vieux ou trop faibles pour y porter cette vigueur coercive et nécessaire, mais qui semble à plusieurs si peu consonnante avec la douceur évangélique, qu'elle a mérité le surnom de cruel, à l'homme qu'il fallait pour rétablir l'ordre de la tranquillité, dans un pays trop infesté de brigands étrangers, Sixte-Quint.

Quand je vois Mr. A. B. C. insulter à l'Irlande opprimée, je crois voir le fort armé, et qui après avoir dépouillé et enchaîné le faible, insulte à sa misère et à son abrutissement. — Serait-il assez ignorant, ou d'assez mauvaise foi, pour affecter d'ignorer ce que l'on doit penser de ce peuple esclave, et dont la Religion est tout le crime aux yeux de ceux qui lui prêchent le tolérantisme? Ignore-t-il ce que dit l'expérience, sous l'emblême fabuleux, que Jupiter ôte la moitié de la vertu d'un homme le premier jour qu'il le rend esclave? Est-il étonnant qu'un peuple ignorant et dans l'esclavage, n'ait pas des moeurs aussi douces que les paisibles Ecossais? Il n'apprend que son catéchisme. Permettez-moi, Mr. A. B. C. de vous dire que vous vous trompez. Le mal est qu'il ne peut même l'apprendre bien, non seulement dans plusieurs paroisses, mais dans plusieurs comtés, où il est si pauvre et si grévé de taxes, qu'il ne peut voir de prêtres que pour les baptiser tout au plus, et les marier par occasion. Nos animaux de basse-cour sont mieux logés qu'une partie de ce peuple malheureux, auquel vous n'avez pas honte d'insulter publiquement et en général, tandis que dans le fond, il vaut au moins tous ceux qui l'avoisinent, pour la somme de moralité et de vertus chrétiennes... Je parle ici avec d'autant plus d'assurance, que je vois les illustres et estimables Princes du Sang, eux-mêmes, les Ducs de Kent et de Sussex et l'Evêque de Rochester, prendre chaudement le parti de leur émancipation, que le tolérantisme s'obstine toujours à leur refuser dans sa grande tolérance. — Si l'Irlande est coupable, attribuez-le à deux causes qui, dans la même situation, rendraient coupables tous les peuples de la terre, l'oppression, et l'ignorance qui en est la suite nécessaire.

Mais la vérité est, qu'on ne relève les fautes des peuples catholiques, que pour insulter à leur Religion, c'est là la vraie raison pour laquelle Mr. A. B. C. courtoise si ridiculement la France actuelle sur la décence de ses moeurs, car il compare ses moeurs actuelles avec celles qu'elle avait lorsqu'elle était des deux tiers plus religieuse, et il n'hésite pas à donner

la préférence à celle du jour; car il est conséquent quelquefois, encore qu'il ne prenne pas la précaution de se cacher.

A voir l'acharnement avec lequel on poursuit la Religion catholique, on ne peut que faire la question suivante: si cette religion est bonne, pourquoi est-elle en butte à tant de contradictions? A cela, je réponds par une autre question: si J.-C. était juste, pourquoi a-t-il été en butte à la contradiction? pourquoi l'a-t-on mis à mort? La réponse est la même—c'est parce que sa doctrine, plus sévère que toutes les autres, gênant plus les passions, en irrite d'autant plus les méchants. *Opprimamus... Justum. Circumveniamus ergo Justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis, et diffamat peccata disciplinae nostrae.* Sap., 2, 10 et 12. — Voilà, la vraie réponse et la véritable raison pour laquelle elle sera toujours persécutée.

Ce n'est nullement pour nous donner des moeurs que Mess. les Libéraux se tourmentent tant; soyez dociles à leurs conseils, et vous apprendrez tout, excepté la Religion, ou plutôt, tant mieux si vous n'en avez point du tout; c'est là leur but réel. On connait l'arbre au fruit. Voyez ce qu'ils ont fait en France sous un autre nom. Ils s'efforçaient d'instruire le peuple; mais dans quelles vues? ce n'était que pour frayer une route, dans le coeur de la nation, au poison destructeur de leur fausse et pernicieuse philosophie, et par là renverser, comme ils l'ont fait, le trône et l'autel. — Aussi le mot de ralliement inventé par le Coriphé de cette clique anti-religieuse et anti-monarchique, était-il digne d'une telle entreprise: *Ecrasez l'infâme,* c'est-à-dire le Christ et sa Religion. Je conviens que l'ignorance, encore n'était-ce que l'ignorance religieuse, a pu causer des désordres en Espagne, en Italie et en Irlande. Mais il est de fait notoire, que la somme des désordres commis chez les trois peuples, n'égale pas le tiers des horreurs occasionnées en France par le moyen de ce qu'on appelle instruction. Au reste, je soutiens qu'il n'y a que l'ignorance religieuse de vraiment dangereuse, et que c'est par conséquent, celle qu'il faut d'abord dissiper.

Quand je décèle ici le but de nos libéraux anciens et nouveaux, je ne parle nullement par supposition; car, outre l'évidence démontrée par les faits, nous avons encore celle de la prophétie de Voltaire lui-même. Ces messieurs n'ignorent pas que dans toutes les classes il y a conjuration contre l'autorité, que l'inférieur profite de tous les moyens de s'élever, sinon au-dessus, au moins au niveau de son supérieur; c'est la marche ordinaire de l'orgueil si naturel à l'homme, et surtout à l'homme irréli-

gieux. Il ne faut donc que donner des connaissances, sans y apposer le frein nécessaire, la Religion, pour développer ces dispositions naturelles chez le plus grand nombre. Aussi Voltaire, voyant avec quelle rapidité le poison coulait dans les veines de la nation, annonçait-il la Révolution dont nous avons été témoins, mais dans les termes les plus formels ; et malheureusement il ne s'est pas trompé. Plusieurs de ses disciples en ont été victimes, à la vérité; mais la race n'en est pas détruite, ils sont devenus cosmopolites, et il paraît que nous ne sommes pas à l'abri de leurs ravages, même dans ce coin reculé de lumières; l'erreur, le mensonge, la fourbe, là calomnie, tout leur est bon, pourvû qu'ils écrasent l'infâme.

Je répète ici que la plus redoutable des ignorances est celle de la Religion; car c'est elle seule qui enfante la bigoterie, la superstition et le fanatisme; et voilà la raison des efforts du clergé pour la dissiper, en joignant les lumières religieuses à celles des écoles, malgré tant d'opposition.

On a crié depuis un siècle contre l'ignorance, on a voulu instruire jusqu'aux ramoneurs; je crois que plusieurs l'ont fait et le font encore, avec la plus grande pureté d'intention: mais quel but se propose-t-on dans cette diffusion de lumières, répandues si indistinctement parmi les bons comme parmi les méchants? Qu'attend-on de ces armes si dangereuses entre les mains de ceux qui ne savent et ne veulent que détruire? Je suppose charitablement, que c'est le bonheur de la masse du peuple. Or, j'en atteste ici tous les siècles passés, sans oublier le présent, j'en atteste tous les chantres du bonheur de la vie, et je demande si de tout tems, l'ignorance des champs n'a pas été le séjour du bonheur, plutôt que la science et les beaux-arts des cités? Les poètes n'en ont jamais chanté d'autres; c'est cette vérité incontestable qui a fait soutenir si victorieusement à J. J. Rousseau que les arts et les sciences ont plus nui que servi au bonheur des hommes; je cite J. J. comme devant être moins suspect à ces messieurs, que celui qui a dit d'une manière bien plus sublime *quid prodest.*

Un état est-il plus en sûreté, quand tout le peuple en est instruit, de l'instruction de nos libéraux? Depuis plusieurs années les écoles lancastriennes ont fait merveille, surtout en Angleterre; il n'y a peut-être pas de pays au monde, où le peuple soit plus instruit: le Royaume en est-il plus tranquille? Est-ce qu'il n'y avait pas d'école à Manchester? Est-ce qu'il n'y en a pas dans toutes les parties du Royaume? où le peuple est ameuté, et fait usage de ses lumières, en exigeant hautement une réforme

à son goût. Je souhaite être dans l'erreur, mais je crains pour l'Angleterre une partie des maux qui ont accablé le beau royaume de France. Mais le peuple a raison, dira Mr. A. B. C. on ne l'instruit qu'afin qu'il puisse corriger le gouvernement, et le changer s'il le faut, pour le rendre meilleur, (à son gré), en l'empêchant de mettre les mots à la place des choses et de les décrier par un mensonge perpétuel. Maxime digne du *Contract social* où elle a été puisée, ou de Jurieu qui avance que le peuple est la seule autorité qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes politiques — tandis qu'un génie instruit à l'école de la Religion, Bossuet, a cru pouvoir dire que Dieu même a besoin, pour ainsi dire, d'avoir raison dans tout ce qu'il fait. Vous êtes heureux, Mr. A. B. C. qu'un tel avancé ne vous suscite pas quelques petites affaires, au moins, avec la police correctionnelle — mais vous n'êtes pas catholique...

Car, je suis bien trompé, ou je n'y entends rien, si ce ne sont pas là des principes incendiaires, et des plus révolutionnaires. — Au reste, il paraît que vous ne craignez guère les révolutions, apparemment pour en connaître les heureux effets: puisque vous témoignez de l'humeur contre les Vendéens d'avoir résisté à des compatriotes en armes pour soutenir l'indépendance et établir la liberté politique de leur pays, La liberté politique et l'indépendance des Sanculottes, des Régicides, des Bourreaux, des Anthropophages, couverts du sang de leurs frères égorgés pour leurs vertus et leur noble loyauté... est-ce plaisanterie ou insulte à la pudeur publique?...

Mais revenons sur nos foyers, où Mr. A. B. C. remarque judicieusement que, par un concours heureux de circonstances, les moeurs se sont conservées pures dans les campagnes (où il n'y a point d'instruction), mais qu'elles commencent à se corrompre dans les grands villages (il pouvait ajouter, et les villes) où il y a de l'instruction. Voilà qui s'appelle être concluant avec les principes: ce concours heureux de circonstances n'a probablement aucun rapport à la Religion, puisqu'elle a démoralisé l'Espagne, l'Italie et l'Irlande; il paraît néanmoins qu'elle n'est pas tout a fait si dangereuse en Canada.

Ma manière de penser sur l'éducation est celle-ci, et c'est celle de tout ce qu'il y a d'honnêtes-gens de quelque, je ne dirai pas caste, le mot est impropre, mais de quelque croyance chrétienne que ce soit: " il faut instruire le peuple, mais la religion doit autant que possible, sinon précéder, du moins accompagner et baser cette instruction; que s'il faut choisir entre instruction sans Religion, ou Religion sans instruction, la

dernière est préférable : les moeurs valent mieux que l'instruction, et c'est en ce sens que la Religion est la vraie éducation du peuple, surtout des campagnes, à qui souvent on ne peut en donner d'autre, et parce qu'elle seule, après tout, peut suffire à son bonheur, comme il est de fait; car elle met un frein aux passions, tandis que l'autre leur donne l'essor en flattant l'orgueil, et exposant à la séduction des mauvais écrits, tels que celui que je combats."

D'accord, direz-vous peut-être, astucieusement ; mais c'est au clergé à enseigner la Religion. — Eh bien! laissez-le donc faire, puisque c'est pour mieux remplir ce devoir, dont vous semblez vous prévaloir, qu'il fait tant d'efforts pour insinuer la religion partout, et, surtout dans les écoles, qu'il a toujours encouragées, lorsqu'elles le méritaient, principalement sous ce rapport. Si c'est pour nous instruire, et non pas pour nous pervertir qu'on nous offre des écoles, qu'après tout nous sollicitons; pourquoi nous les refuse-t-on plutôt que de consentir à ce que le clergé fasse son devoir, c'est-à-dire y introduire la religion, qui ne peut que leur être favorable, puisqu'elle oblige les écoliers, sous peine de péché, de s'appliquer autant qu'ils le peuvent? On a donc d'autres vues... et quelles qu'elles puissent être, elles ne m'empêcheront pas de dire, *timeo Danaos et dona ferentes.* Mais la vraie raison des clameurs contre le clergé, n'est pas parce qu'il ne fait pas son devoir, c'est au contraire parce qu'on trouve qu'il le fait trop: c'est à lui principalement que l'on en veut, et tellement que je ne serais pas surpris qu'il prit quelque jour envie à Mr. A. B. C. pour finir l'éloge qu'il en a déjà commencé, d'imputer à ses conseils, un des coups les plus destructifs, qu'on ait jamais portés à l'éducation en Canada, la destruction de l'établissement des Jésuites; établissement formé tout exprès par la Religion pour l'éducation des Canadiens, et dont on a fait tout simplement des Casernes, sans autre compensation; il pourra ajouter, que c'est encore le clergé qui cherche à surprendre la religion du plus juste et des plus généreux des princes, en le pressant par de fausses raisons, de commettre la plus impolitique des déprédations, en s'emparant des biens et des établissemens des Messrs. du Séminaire de Montréal, à qui tout le Canada est redevable pour leurs signalés services. On cherche à faire tomber encore cette maison, apparemment afin d'engager le clergé à faire son devoir; et si l'on peut réussir, on saura bien aussi, par la suite, se débarrasser du Séminaire de Québec, après quoi, on nous traitera d'ignorant, et on aura doublement raison. Telles sont les menées secrètes des libéraux en ce pays, comme en tout autre, c'est de

désunir les sujets d'avec le gouvernement, afin de révolutionner. Nous marchons sur un terrein miné, car je ne vois pas un moyen plus efficace pour eux de réussir ici, s'il est possible. On va démontrer aux Canadiens encore couverts de blessures reçues pour la défense du gouvernement britannique, contre un autre qui leur promet toutes sortes d'immunités, leur démontrer, dis-je, que le gouvernement même veut les dépouiller des établissements qui leur sont les plus précieux, et renverser leur religion, pour laquelle, je le dis avec orgueil, on connait leur attachement inviolable, et quand le clergé voudra leur prêcher, comme il l'a déjà fait, une obéissance aveugle au gouvernement, on leur fera entendre en dessous, qu'il ne les faut pas écouter, que les prêtres n'agissent ainsi que pour conserver leurs dixmes, etc., etc.

Or ne serait-il pas de la plus pressante nécessité, que le gouvernement fut une bonne fois instruit de toutes ces trames si anti-constitutionnelles, afin d'obvier efficacement aux troubles dont nous voyons déjà les malheureuses semences se développer d'une manière si sinistre?

J'ai l'honneur d'être,

LE CAMPAGNARD.

Ste-Anne de la Pocatière, 24 décembre 1819.

M. Neilson, trouvant sans doute cette lettre un peu trop piquante, la fit suivre des remarques suivantes:

Nous devons peut-être quelque apologie au public pour la publication de cette lettre de notre ami le *Campagnard* sans avoir aussi publié l'écrit sur lequel il fait ses remarques. Nous avons cru devoir le faire, parce qu'il se trouve aussi dans cette lettre des observations qui peuvent servir de réponse à quelques-unes de nos propres observations sur sa lettre précédente.

Il nous parait que tout le monde convient qu'il faut des écoles dans toutes les parties de la Province, où tout le monde puisse envoyer ses Enfans pour apprendre au moins, à lire, à écrire et à compter. Nous ne disputerons jamais sur les précautions, que chacun croira pouvoir en résulter à la religion et aux moeurs: car nous sommes persuadés, d'après l'expérience de tous les peuples, que les moeurs ne peuvent exister sans la religion, pas plus que les lois ne peuvent se faire observer sans autorité sans Gouvernement, sans administration. Nous sommes également per-

suadés que l'on se fait souvent des fantômes au sujet des dangers pour la religion aussi bien que pour les Gouvernements. L'une et l'autre sont nécessaires aux peuples, et ils ne tomberont jamais. Il arrivera, comme il est déjà arrivé, des périodes malheureuses, où la religion n'est plus mise en pratique, où les Gouvernemens oublient leur premier devoir, le bonheur de ceux qui leur sont confiés. Les hommes faits comme ils le sont, ces périodes sont peut-être dans l'ordre de la Providence, un juste châtiment aux peuples et aux Gouvernemens. Heureusement nous sommes, au moins selon les apparences, loin de ces tems terribles."

Le 19 janvier 1820, la lettre du *Campagnard* en réponse à A. B. C. était réimprimée dans le *Canadien,* et un correspondant anonyme en profitait pour écrire un article fort sensé sur la question de l'éducation:

Il a été dernièrement publié en France, disait cet anonyme, un livre intitulé: *De l'Indifférence en Matière de Religion.* L'Abbé de Calonne, bien connu par l'austérité de ses moeurs et ses prédications évangéliques, a bien voulu nous en donner un extrait dans la *Gazette des Trois-Rivières* dans la vue de décourager les habitans du pays d'établir des écoles à la Lancastre. *La Religion,* dit l'ami de Mr. de Calonne, *est l'unique éducation du peuple.*

Cette proposition ayant déplu, Mr. de Calonne l'a changée en une plus générale, et moins sujette à des difficultés; savoir que la religion est la base d'une bonne éducation.

Quant à cette seconde proposition, personne n'y a jamais objecté: et Mr. de Calonne ne l'a mise en avant que pour se retirer de l'embarras où sa première proposition l'avait mis. Pour être court, nous ne répondrons point du tout à la seconde proposition; car ce serait mettre en question ce qui est connu de tout le monde. Nous ne parlerons donc que sur sa première proposition; savoir que la religion est l'unique éducation du peuple et nous ajouterons de plus cette autre proposition; savoir: est-il urgent que les Canadiens sachent lire et écrire en égard à leur position politique?

Prétendre qu'il est inutile pour le peuple de savoir lire et écrire, c'est prétendre qu'un homme qui ne sait ni A ni B peut être premier Ministre d'un Etat; c'est prétendre qu'un homme qui ne connait pas l'Alphabet peut être un méthaphysicien, un géomètre et acquérir toutes les connais-

sances dont l'esprit humain se fait honneur. Car, dans l'ordre social, qu'elle est la cause de la différence parmi les hommes, par exemple, entre le grand juge d'une province et un Charbonnier? Si l'éducation seule peut opérer une si grande différence parmi les hommes, pourquoi donc mettre une barrière insurmontable, à ce pauvre homme du peuple pour parvenir à ce que la société appelle les biens et les honneurs? Mr. l'Abbé et tous ceux qui pensent comme lui (et il y en a un grand nombre) voudraient sans doute conserver ces avantages à une certaine classe d'hommes privilégiés de la société et faire la grâce d'enseigner au peuple le Catéchisme. Est-ce là la morale Evangélique? Ne doit-on pas au contraire à cette morale l'abolition de l'esclavage, etc., chez les nations payennes? Oui, l'éducation est un bien moral : on ne voit pas pourquoi le peuple en serait privé, quand par des moyens faciles et aisés on peut le lui procurer.

Mais pour venir à ce qui nous concerne plus particulièrement, nos personnes instruites ne sortent-elles pas de la classe du peuple? d'ailleurs si, dans les Etats libres, comme en Canada, le peuple partage, par ses représentans, l'autorité souveraine, comment pourrait-il connaître et conserver ses droits s'il ne sait ni lire ni écrire? n'est-ce pas là et avec raison ce qu'on reproche aux Canadiens tous les jours? Car pour venir directement à la question, combien y a-t-il d'habitans, dans chaque paroisse, outre le Curé et le Notaire, qui sachent lire et écrire pour comprendre ce qui est contenu dans une gazette! une douzaine tout au plus; ces douze-là doivent conduire l'opinion de tous les autres en matières publiques, ou plutôt la masse de la population, qui a un si grand intérêt de connaître ce qui se passe dans la législature, demeure dans une parfaite ignorance de la confusion qui règne dans tous les départemens de l'administration. Depuis près de trente ans que la Chambre siège, on n'a pas encore trouvé le tour de faire rendre au Receveur Général un compte exact des deniers qu'on lui met entre les mains. Nos ports sont sans Règlemens et gouvernés par les douaniers. Les biens des Jésuites, qui ont été donnés pour l'éducation de la jeunesse, sont entre les mains de syndics et Dieu sait ce qu'ils deviendront. Croit-on que, si les habitans du pays étaient instruits, on oserait les en priver une minute?

Indépendamment de ces considérations générales sur les avantages de l'éducation, il en existe d'autres bien plus urgentes encore pour induire les amis des Canadiens à répandre l'éducation parmi le peuple, Personne ne peut nier que le peuple anglais, en doutant même de la bonté de sa morale et de ses principes, ne soit instruit et éclairé. Les gens qui vien-

nent des Etats-Unis savent tous lire et écrire. Tous les gens d'affaires et ouvriers peuvent tenir leurs comptes et par cela même accaparer toutes les grandes affaires du pays? Or qu'elle entreprise un homme qui ne sait ni A ni B peut-il faire? voudraît-on rendre les Canadiens serviteurs ou domestiques de tous ces gens-là? Mr. de Calonne et ses partisans voudraient-ils n'avoir à instruire qu'un peuple dégradé, pour ne rien dire de plus? l'oeuvre même de dégradation n'est déjà que trop avancé; et il n'y a que l'éducation, dont l'avantage est senti, dans le moment, par la masse des habitans, qui puisse réparer les maux occasionnés par la négligence coupable des personnes préposées pour la répandre. Il est donc urgent de donner de l'éducation aux Canadiens si l'on veut ne point les rendre un jour les serviteurs ou les domestiques des domestiques.

On a nullement compris les amis de l'éducation quand on a proposé de ne point parler de religion dans les écoles. On ne doit point être accusé d'athéisme pour cela. Ce plan n'a été proposé que pour éviter les inconvéniens qui résultent de la différence de religion parmi les écoliers. Car, la religion, mise de côté, un catholique peut être instruit dans la même école qu'un protestant. C'est ce qui se pratique journellement dans les écoles particulières; et personne n'en a encore senti d'inconvéniens. D'ailleurs, ce mélange ne peut avoir lieu que dans les villes; car il n'y a point encore de protestans établis dans les paroisses.

Il était donc proposé de ne point parler de religion dans les écoles où il serait trouvé un nombre d'écoliers de religions différentes pour éviter de choquer les principes religieux des uns et des autres; abandonnant ce devoir aux parens des enfans et à leurs Curés ou pasteurs. Voilà comme il a été proposé de ne point parler de religion dans les Ecoles.

D'après ces vues libérales, on ne peut donc qu'être fort surpris de la nomination de sa Seigneurie l'Evêque de Québec à la Présidence des Ecoles de fondation royale. N'est-il pas extraordinaire de voir un prélat protestant à la tête de toutes les écoles catholiques établies en vertu de la loi pour l'établissement d'écoles gratuites? Quelle sûreté ou garantie les Catholiques peuvent-ils avoir qu'ils ne seront point vexés dans leur croyance? ne doivent-ils pas croire qu'on leur donnera bientôt des maîtres d'écoles protestans? Malgré l'émancipation des catholiques en Canada, n'est-il pas extraordinaire de voir le ministre de Sa Majesté donner des instructions aux Gouverneurs de la Colonie pour favoriser le protestantisme au dépend du catholicisme. Le ministre prétend-il être au-dessus de la loi ou faire la loi à cet égard. Toutes ces considérations doivent

donner l'épouvante aux Catholiques canadiens et les mettre en garde contre l'invasion de leurs privilèges. Les Catholiques canadiens ont droit de professer leur religion et de former des ministres pour la leur enseigner. Et ce but sera-t-il rempli si le chef d'une autre croyance se trouve placé à la tête de l'instruction publique?

Il faut l'avouer, c'est une circonstance malheureuse et presqu'incroyable qu'une Chambre d'Assemblée, en grande partie composée de catholiques, ait consenti à la passation d'un projet de loi pour l'établissement d'écoles gratuites dont la corporation est nommée par le Gouverneur. Cet acte pourra à l'avenir causer beaucoup d'embarras et porter un coup terrible à la religion catholique. Heureusement pour les habitans du pays, il ne fait aucune provision pour payer les maîtres d'écoles. Il faut s'adresser au Parlement pour avoir des fonds : et par une autre bizarrerie, la province paye déjà une somme considérable sous l'autorité de cet acte. Enfin on a voulu mettre les habitans dans la sécurité et leur faire avaler le poison sans s'en appercevoir. Voilà près de vingt ans qu'il y a de ces écoles ; et ce n'est que dernièrement que l'on vient de nommer le surintendant de ces écoles. Car, on sent qu'il ne se serait pas établi beaucoup d'écoles si le président eut d'abord été nommé.

Que reste-t-il à faire maintenant? de refuser l'argent pour ces écoles. Que les paroisses, qui ont besoin d'argent pour soutenir des écoles, s'adressent au Parlement. Elles en obtiendront et personne ne les y troublera. Le parlement a fait des efforts répétés, pour donner aux paroisses la surintendance sur leurs écoles. Il n'a pas encore réussi. Qu'il s'y prenne donc d'une autre manière, en donnant annuellement l'argent aux principaux de chaque paroisse pour soutenir des écoles. L'éducation se répandra bien vite et on se donnera bien de garde de jouer aux échecs pour matter les gens.

Il est bien étonnant aussi qu'après environ vingt ans d'efforts infructueux pour mettre à exécution un acte inexécutable, on veuille maintenant, sans une meilleure perspective de succès, faire une nouvelle tentative. Cette démarche est des plus impolitiques. Comment ! les Catholiques Canadiens doivent leur émancipation à la révolte de nos voisins, et on s'imaginerait que l'on pourrait les tourmenter dans leur conscience quand ils n'auraient qu'un pas à faire pour être tranquilles ! On s'imaginerait qu'on pourrait établir l'intolérance religieuse dans un pays environné d'un peuple déjà nombreux dont la première loi a été la liberté de conscience.

Mais on dira peut être que la corporation qu'on vient de nommer ne parlera nullement de religion. Comment se fier à ces protestations, quand l'intérêt les dément évidemment. *Timeo Dannaos et dona ferentes.* Point d'atrapes. Conduisez votre Eglise et nous conduirons la nôtre. Vous et les ministres ne nous faites point de grâces. Nous avons un acte du parlement impérial en notre faveur qui est au-dessus de tout ce que vous pouvez dire et faire.[6]

---

[6] A la suite de cet article l'éditeur du *Canadien* ajoutait la note suivante.:

"Nous publions une liste des membres de la Corporation de l'Institution Royale pour répandre gratuitement l'éducation dans les Provinces. A voir cette nomination, on dirait que le pays se compose entièrement de protestans. Sans vouloir exciter les préjugés de qui que ce soit, on peut prévoir que cette nomination retardera beaucoup l'éducation au lieu de l'avancer. On pourra peut-être voir des maîtres d'écoles dans les campagnes; mais on peut garantir qu'on n'y verra pas d'écoliers. Mais pourquoi les honorables Duchesnay et Perrault n'ont-ils pas été nommés membres de cette corporation? Est-ce parce qu'on les croit trop dévôts, deux de plus pourtant, ajoutés aux trois catholiques qui sont nommés et qui se trouvent placés aux quatre coins de la Province n'auraient pas eu grande influence sur la plupart des ministres du Bas et du Haut-Canada, avec Monseigneur l'évêque protestant de Québec à leur tête. Les apparences auraient été un peu mieux conservées. Car on a toujours mis beaucoup d'importance à vouloir conserver les apparences, excepté dans le cas présent. Mais ce qu'il y a de plus surprenant et ce qui n'a pas encore été remarqué, c'est que le nom de M. l'Avocat Général (*) ne se trouve point parmi les membres de la corporation. L'Avocat Général dans ce pays doit être considéré comme l'homme de loi dans toutes les affaires civiles; et pourquoi ne serait-il pas de la commission comme M. le Solliciteur Général qui doit être neuf dans la connaissance de nos lois? Mais M. l'Avocat Général porte un péché qu'aucun emploi même ne peut effacer et voilà comme tout ce qui passe par le nom du pays, prend un certain air de dégradation, sans quoi la chose ne serait pas dans l'ordre. Et ça ira toujours de même tant que l'on trouvera des gens assez sots et assez vains pour s'y prêter."

(*) L'avocat général de la province, en 1821, était M. George Vanfelson, le solliciteur général, M. Charles Marshall.

(À SUIVRE)

L'abbé Ivanhoë CARON,
de la Société Royale du Canada.

Le beau littéraire en général == Le beau dans la composition littéraire

SI l'on peut dire, avec Lamennais [1], que " chaque sphère d'existence présente un type idéal du beau ", on peut affirmer également que chaque genre de manifestation artistique occupe un degré dans l'échelle de la beauté. L'éminence relative de ce degré tient à la nature de l'ouvrage d'art et à la somme de développement intellectuel qu'il exige. Or, l'oeuvre vraiment littéraire est du caractère le plus élevé et suppose des facultés esthétiques de premier ordre. La littérature est donc l'une des plus hautes manifestations du beau, et, partant, de l'art. Aussi l'étude que nous abordons demandera-t-elle plus de développements que les précédentes. Quoique réduits aux plus essentiels, ils nous aideront à découvrir les liens intimes qui relient tous les beaux-arts, à pénétrer davantage l'essence de la littérature et à nous remémorer des préceptes que nous oublions parfois trop facilement. Rappelons d'abord des notions générales qui projetteront de la lumière sur le tout.

LE BEAU LITTERAIRE EN GENERAL

La littérature est-elle un art? Quelle est son origine ? Comment s'est-elle développée? La poésie et la prose artistique sont-elles également belles? Quelles sont les lois fondamentales de l'esthétique littéraire? Voilà des questions auxquelles nous répondrons tout d'abord.

---

1 *De l'Art et du Beau.*

Des philosophes ont soutenu que la littérature n'est pas un art, parce qu'elle est impuissante à présenter à la vue, des images, à l'oreille, des sons, à l'intelligence, des signes, qui aient avec l'idée exprimée un rapport évident; qu'elle n'offre pas de relation naturelle entre les idées, invariables de leur nature, et les mots, qui vieillissent, meurent ou changent avec le temps et les pays. La littérature n'exprime la beauté, il est vrai, qu'au moyen de signes convenus, les mots; est-ce à dire que ce moyen ne lui suffit pas? Les mots, on ne peut le nier, sont bien la matière première des oeuvres poétiques, et s'ils sont indifférents en eux-mêmes, comme le marbre avant d'être sculpté, comme la couleur sur la palette, ils deviennent expressifs, ils incarnent une âme quand ils sont groupés suivant leurs affinités obvies ou cachées, quand ils sont maniés par un artiste de la plume ou de la parole. Ce que le poète veut extérioriser, il l'exprime, il le montre aussi bien, et quelquefois mieux, que le sculpteur, le peintre et le musicien. La littérature, qui manifeste le beau à travers des signes sensibles, est donc un art. N'étaient-ils pas des artistes, les Homère et les Virgile, les Racine et les Corneille, les Bossuet et les Chateaubriand, et ces maîtres écrivains de tous pays et de toutes langues ? Il suffit, pour s'en convaincre, de pénétrer la magie communiquée par eux à l'argile des mots. Ils ont dessiné, peint ou sculpté les formes de la pensée.

Oui, la littérature est un art, et le plus expressif, le plus élevé, le plus délicat des arts, celui qui sollicite davantage la pensée et développe le mieux toutes les facultés de l'âme [2]. Elle possède ces qualités parce que son instrument est la parole, mode d'expression incomparable pour la clarté, la précision et l'étendue. Aussi de quelle splendeur l'habileté à

---

[2] Le beau littéraire satisfait l'intelligence, toujours avide de savoir et de vérité : la volonté qui, éclairée, pousse au bien, à la justice; l'imagination, désireuse du pittoresque, de la couleur; la sensibilité, amante de saines émotions.

manier cet instrument ne revêt-elle pas les ouvrages de l'esprit? Lamennais [3] a pu écrire en toute vérité: " Le langage qui agit sur toutes les puissances de l'homme, pour produire simultanément et la vision interne du modèle idéal et le sentiment qui en constitue la possession, la jouissance intime, est la plus haute expression du beau. " [4]

---

[3] *Op. cit.*

[4] Victor Cousin, développe admirablement ces idées, dans une page de son ouvrage *Du vrai, du beau et du bien.*

" La poésie façonne la parole à son usage et l'idéalise pour lui faire exprimer la beauté idéale. Elle lui donne le charme et la puissance de la mesure; elle en fait quelque chose d'intermédiaire entre la voix ordinaire et la musique, quelque chose à la fois de matériel et d'immatériel, de fini, de clair et de précis comme les contours et les formes les plus arrêtées, de vivant et d'animé comme la couleur, de pathétique et d'infini comme le son. Le mot en lui-même, surtout le mot choisi et transfiguré par la poésie, est le symbole le plus énergique et le plus universel... Armée de ce talisman, la poésie exprime ce qui est inaccessible à tout autre art, je veux dire la pensée pure, la pensée entièrement séparée des sens et même du sentiment, la pensée qui n'a pas de couleur, la pensée qui ne laisse échapper aucun son, qui ne se manifeste dans aucun regard, la pensée dans son vol le plus sublime, dans son abstraction la plus raffinée.

" Songez-y. Quel monde d'images, de sentiments, de pensées à la fois distinctes et confuses, suscite en vous ce seul mot: la patrie! et cet autre mot, bref et immense: Dieu! Quoi de plus clair et tout ensemble de plus profond et de plus vaste? Dites à l'architecte, au sculpteur, au peintre, au musicien même, d'évoquer ainsi d'un seul coup toutes les puissances de la nature et de l'âme. Ils ne le peuvent, et par là ils reconnaissent la supériorité de la parole et de la poésie...

La poésie possède les plus pathétiques accents. Rappelez-vous les paroles que Priam laisse tomber aux pieds d'Achille en lui demandant le cadavre de son fils; aussi plus d'un vers de Virgile, des scènes entières du *Cid* et de *Polyeucte*, la prière d'Esther agenouillée devant Dieu, les choeurs d'*Esther* et d'*Athalie*... La parole humaine, idéalisée par la poésie, a la profondeur et l'éclat de la note musicale, et elle est lumineuse autant que pathétique; elle parle à l'esprit comme au coeur; elle est en cela inimitable, unique, parce qu'elle rassemble en elle tous les extrêmes et tous les contraires, dans une harmonie qui redouble leur effet, et que tour à tour paraissent et se développent toutes les images, tous les sentiments, toutes les idées, toutes les facultés humaines, tous les replis de l'âme, toutes les faces des choses, tous les mondes réels et tous les mondes intelligibles. "

On ne peut pénétrer la beauté de l'art littéraire, ni découvrir la part que le sens esthétique a prise à sa formation, sans jeter un regard sur son origine et sur son histoire. La littérature, chez tous les peuples, s'est constituée avec la langue, et par suite remonte souvent à une haute antiquité. Ce recul a permis aux philosophes anciens de mettre en doute l'origine divine du langage humain, mais leur théorie est aujourd'hui rejetée comme absurde. La parole est sans nul doute une munificence de Dieu pour permettre à l'homme de communiquer avec ses semblables. Toutefois il est certain aussi que les premiers éléments du langage n'étaient pas parfaits. Le Créateur laissait aux hommes le soin d'améliorer ces éléments, comme il leur abandonnait celui de cultiver leur intelligence. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que l'histoire de la plupart des langues montre un progrès constant depuis leur origine, lequel correspond ordinairement à celui de la civilisation [5].

" Trois choses, dit Scaliger [6], ont porté l'homme à perfectionner son langage : la nécessité, la pratique et le désir de plaire. La nécessité lui fit produire une série de mots reliés sans art. Par la pratique il apprit à multiplier ces mots et à leur donner plus d'expression ; mais au désir de plaire nous devons ces tournures agréables, ces dialogues heureux qui procurent à une langue l'élégance et la grâce. "

---

[5] Une langue est formée au moment où se produit chez elle la meilleure rencontre de richesse et d'unité. Cette loi demande un mot d'explication. Une langue est *riche* quand elle possède des termes pour désigner tous les êtres et toutes les qualités applicables à ces êtres ; qu'elle s'est créé aussi une syntaxe souple et claire, des combinaisons heureuses de mots et des tournures élégantes de phrases. Elle est *une* quand tous ses vocables ont la même origine et une dérivation identique. Aux XIIe et XIIIe siècles, le français eut dans ce sens le plus d'unité, mais il n'était pas encore parvenu à un vocabulaire assez riche. C'est sous Louis XIV que la langue fut en possession de l'unité et de la richesse, et qu'elle atteignit par conséquent sa perfection.

[6] *Poétique.*

C'est le langage écrit qui fixe et perpétue la pensée humaine. Il fut inventé par l'homme nul ne sait au juste à quelle époque. Après avoir imaginé plusieurs systèmes, que nous n'avons pas à décrire ici [7], il les perfectionna de siècle en siècle, jusqu'à l'adoption des alphabets modernes. Grâce à ces systèmes, nous connaissons la littérature de presque tous les peuples.

Plusieurs auteurs affirment que, dans toutes les langues, les premiers essais littéraires furent du genre poétique. " Hamann nous apprend, en effet, dit Victor Basch [8], que la véritable poésie n'est pas le fruit de la civilisation raffinée, mais bien la langue maternelle du genre humain, à l'aube de son développement; et que le véritable poète ne s'empare pas de l'esprit de son auditoire par des artifices cachés, et comme par des pièges tendus à sa sensibilité, mais, qu'emporté par l'intensité de ses émotions, il ne chante que des chants jaillis avec une force irrésistible du plus profond de son être. " C'est dans ce sens que le philosophe anglais Blackwell disait d'Homère qu'il n'était pas comme les poètes de notre temps, lesquels pensent en prose et écrivent en vers. Il y a donc une poésie de nature et une poésie d'art. Cette distinction, du reste, est établie depuis longtemps. Elle a même donné lieu à bien des discussions. Schiller, dans sa poétique, nomme la première poésie naïve, et la deuxième poésie sentimentale.

La poésie fut d'abord un élan vers le Créateur, un chant d'adoration, de reconnaissance et d'amour. Les psaumes de David et les hymnes de l'ancienne Grèce sont des louanges à la divinité. Quand le désir du savoir eut porté l'homme à développer son intelligence, que celle-ci eut acquis sur elle-

---

[7] On peut voir sur ce sujet Quackenbos, *Advanced Course of Composition and Rhetoric*, p. 21.

[8] *Poétique de Schiller — Essai d'esthétique littéraire.*

même et sur la nature des notions philosophiques, apparaît cette autre poésie pleine de grandeur que l'on remarque dans l'ancien Orient. " Abondante en formes, en couleurs, inondée d'une lumière ardente, dit Lamennais [9], elle se déploie avec l'éclat et la magnificence de la nature dans ces riches contrées, et, comme leurs fleuves profonds, immenses, roule ses larges ondes qui vont se perdre dans un océan insondable et sans bornes. "

La poésie est naturelle à l'homme, parce qu'elle a pour objet l'homme lui-même, avec ses vicissitudes, ses désirs et ses passions. Les dieux de la Grèce antique, qui se combattent, s'apaisent, s'affligent et se réjouissent, ne sont que des hommes divinisés. Si le poète fait intervenir parfois des êtres surnaturels dans ses oeuvres, comme Klopstock dans la *Messiade,* Milton dans le *Paradis perdu,* n'est-ce pas toujours l'homme qui constitue l'intérêt principal du drame? Dante, lorsqu'il chante le ciel, le purgatoire et l'enfer, ne met-il pas en scène surtout ceux dont il voulait rappeler le souvenir ? Dans son harmonie intitulée *Jéhovah ou l'idée de Dieu,* Lamartine semble prendre la divine majesté pour unique objet de son chant, mais au fond il montre l'homme cherchant Dieu, et Dieu parlant à l'homme sur le Sinaï. Le Créateur s'y révèle à sa créature par la splendeur de la nature et surtout par la beauté du roi de la création :

Du grand livre de la nature
Si la lettre à vos yeux obscure
Ne le trahit pas en tout lieu,
Ah ! l'homme est le livre suprême :
Dans les fibres de son coeur même,
Lisez, mortels : " Il est un Dieu ".

Il est évident que la Fontaine, dans ses fables, ne veut mettre

---

[9] *Op. cit.*

en scène que des humains. Ses bêtes parlent et agissent comme des hommes, et ainsi que l'auteur le dit lui-même,

> Les fables ne sont point ce qu'elles semblent être :
> Le plus simple animal vous y tient lieu de maître.

C'est surtout l'idée de l'homme aspirant à un idéal, qui s'impose à l'esprit du poète, En effet, dans cette aspiration, l'être humain trouve sa plus haute dignité, sa plus grande noblesse. " L'heure à laquelle il se sent le plus noblement un homme, dit Auguste Dorchain [10], est celle où, se détachant de son étroite personnalité, il aspire à une vie supérieure... à une vie où il y aurait plus d'ordre et plus de lumière, plus de joie, plus d'harmonie et plus d'amour. " C'est de ce besoin qu'est née la véritable poésie, par laquelle le poète exprime pour lui d'abord, pour les autres ensuite, cette aspiration vers l'idéal.

Mais la prose artistique, qui vint après les essais de langage mesuré, ne peut-elle pas atteindre,elle aussi, à la beauté supérieure, à la poésie? Oui, sans doute, la prose peut aussi être soutenue par l'élévation de la pensée, l'inspiration poétique, et même par une succession de sons et de cadences qui ajoutent un plaisir musical à celui de l'intelligence. Voyez par exemple ces quelques lignes d'Henri Lavedan :

> Quel mot lointain, séraphique et surnaturellement doux que celui de Noël ! On dirait le pseudonyme de Dieu quand il était petit. Mot qui chante, mot qui tinte, mot qui prie dans la gaieté, mot tendre d'église, allègre et pieux, frère d'Alleluia, mot d'action de grâce, qui monte et voltige avec des dessins de cantique, et dont le musical écho se congèle si suavement dans le bleu vitrail de la grande nuit... "

Dans ces lignes, disons-nous, on retrouve la plupart des

---

10 *L'Art des vers.*

qualités de la poésie. Si ce n'est pas encore, ainsi que le dit Dorchain, cette réjouissance la plus musicale possible que donne le vers, ce sont du moins des expressions originales, variées, jolies, des phrases élégantes, naturelles, harmonieuses, en un mot, c'est de l'art. Cette sorte de prose ne diffère de la poésie que par l'absence de mesure régulière et de rime. Ce n'est pas à dire que la prose se passe complètement du nombre, mais elle doit le faire sentir avec moins de force et d'uniformité. Le poète chante : c'est donc naturel qu'il marque la mesure. Le prosateur converse, discute[11] : la cadence régulière dans son discours ne serait que prétention. Ce qui charme dans l'un déplairait souverainement dans l'autre.

Quelle que soit la puissance esthétique des mots, nous n'oublierons pas qu'ils doivent être avant tout la juste et complète traduction de la pensée. Du reste l'idée et la forme se confondent le plus souvent en littérature. N'a-t-on pas dit que le travail des mots, c'est le travail des idées? Et " la phrase, a écrit le Père Longhaye[12], c'est la pensée même. C'est l'âme prise sur le fait, dans la plus courte de ses évolutions complètes. "

Dans ce maniement du mot et de la phrase, toutes les facultés esthétiques ont leur part, surtout le goût, qu'on appelle parfois règle immédiate de la composition littéraire. Mais le goût ne réussit pas toujours à se dégager des impressions personnelles ou des opinions douteuses qui l'empêchent de porter des jugements droits et de tracer une voie sûre. Il ne peut donc servir de base infaillible. L'esthétique littéraire veut néanmoins être fondée sur des principes certains, fixes, absolus, transcendants. Quels seront ces principes ? Com-

---

11 O prose, mâle outil, et bon aux fortes mains! (Louis Veuillot).

12 *Théorie des belles-lettres.*

ment les établira-t-on? Ils doivent se déduire de la nature même de l'oeuvre écrite. Or, cette oeuvre est le produit de l'intelligence et s'adresse à l'intelligence, insatiablement avide de vérité. L'oeuvre de l'écrivain devra donc, premièrement, contenir la plénitude de cet aliment intellectuel, être la splendeur du vrai; en d'autres termes, elle constituera une équation parfaite entre la pensée et son objet (vérité du fonds), et entre la pensée et son expression (vérité de la forme).

> Le beau, c'est, ô mortels, le vrai plus ressemblant.
> (Victor Hugo).

De plus, l'oeuvre doit tendre au bien, sinon, " au lieu de nourrir l'intelligence, elle l'empoisonne; au lieu d'ennoblir le coeur, elle le souille et le déprave. ". [13] Les païens eux-mêmes ont reconnu cette règle. Boileau l'exprime ainsi:

> Que votre âme et vos moeurs, peintes dans vos ouvrages,
> N'offrent jamais de vous que de nobles images...

Enfin, la forme verbale revêt une beauté propre à la langue, beauté sonore et beauté expressive qui vient au secours de l'intelligence en agissant sur l'imagination et la sensibilité. Le langage écrit donnera donc la réjouissance de l'art.

> Un seul son est plus beau qu'un long parler. (Joubert).

> N'offrez rien au lecteur que ce qui peut lui plaire. (Boileau).

Tels sont les trois principes de l'esthétique littéraire. Ils se résument dans cette formule: *L'oeuvre de l'écrivain a d'autant plus de valeur qu'elle exprime une plus grande som-*

---

[13] Le cardinal Mercier.

me de vérité lumineuse et de beauté morale dans une forme d'expression plus parfaite. Les deux premiers principes se réfèrent principalement au fond, et le troisième, à la forme. Comment assurer la perfection de celle-ci, qui relève davantage de l'esthétique? En appliquant les conditions du beau à la littérature. De ces conditions en effet se déduisent les préceptes littéraires qui régissent toutes les oeuvres écrites; celles de grande envergure et les plus modestes; les ouvrages d'expression poétique, comme ceux dont la seule beauté est d'être exacts. Gardons-nous bien de mépriser ces préceptes,

> Toute loi vraie étant un rythme harmonieux. (Victor Hugo).

Loin d'entraver le talent de l'écrivain, ils le guident et l'empêchent de s'égarer dans des chemins dangereux. A les suivre, il atteindra plus haut ou ira plus loin, tandis qu'en les négligeant, il risque de se perdre en de vains efforts ou de prendre le clinquant pour de la vraie beauté.

En outre, l'étude des lois littéraires à la lumière des qualités du beau montrera que ces qualités sont bien les mêmes en littérature que dans les arts du dessin et la musique. "Sous ce rapport, dit Lamennais [14], l'art d'écrire ne diffère point des autres arts, et ses procédés aussi sont les mêmes au fond. La langue se refuse-t-elle à exprimer directement ce que l'artiste a conçu, ce qu'il a senti? Ne le fait-elle pas jaillir de la combinaison des termes qu'elle fournit, de leur fusion, de leur contraste?"

Les études précédentes sur les arts avaient pour but de fournir des critériums qui permissent de comparer et d'apprécier les oeuvres. Aussi n'a-t-on touché à la théorie de

---

[14] *Op. cit.*

la composition qu'après avoir appliqué aux arts les conditions du beau. Il en sera autrement pour la littérature, dont une connaissance pratique s'impose à tout le monde. Voici l'ordre qui sera suivi : *le beau dans la composition littéraire, le beau dans l'expression littéraire*, et *le beau littéraire supérieur*. Mais que le lecteur se rassure : ces trois parties seront forcément abrégées. On trouvera des développements dans les ouvrages indiqués en notes. D'aucuns jugeront-ils que les citations ont été trop multipliées? " Souvent, dit Montaigne, l'on fait parler les autres pour mieux exprimer ses propres idées ", et Cicéron a nommé les citations " les lumières du discours ".

Ces préliminaires posés, abordons la première des trois parties susmentionnées.

LE BEAU DANS LA COMPOSITION LITTERAIRE

La littérature, avons-nous dit au commencement, est l'un des arts les plus difficiles et celui qui exerce au plus haut point les facultés esthétiques. L'écrivain ne peut donc songer à créer du premier coup une oeuvre parfaite. C'est pourquoi il aborde séparément les opérations de l'art d'écrire, sans toutefois négliger complètement les autres. La première est la composition, qui, faut-il le rappeler? rassemble les idées en rapport avec un sujet et les ordonne de manière à produire le meilleur effet possible. Le beau, ne l'oublions pas, est la splendeur de l'ordre ; et l'ordre consiste dans la bonne disposition des parties, dans le concours de chacune d'elles au but de l'ensemble.

L'art de la composition procure à l'oeuvre littéraire la beauté de fond, la beauté logique, en attendant que les qualités de l'expression lui apportent la beauté de la forme, la

beauté artistique. Ainsi l'écrivain veille d'abord à ce que la composition de son oeuvre soit impeccable. La perfection d'un ornement rachète-t-elle les défauts de l'objet qui le reçoit? Comment la beauté de l'expression pourrait-elle corriger les vices d'une pièce conçue sans art ni méthode?

Le mot composer revêt ici le même sens que dans les autres arts, c'est-à-dire le sens de disposer, de coordonner — *cum pausarer.* Mais cette opération, qui ne le sait, en suppose deux autres: l'une qui précède, celle de concevoir ou de choisir le sujet, ainsi que les pensées et sentiments qu'il éveille (l'invention), et l'autre qui suit, consistant à exprimer ces pensées et sentiments (l'élocution). Ainsi, indépendamment de la faculté de concevoir et de féconder un sujet, laquelle tient au développement intellectuel de l'écrivain, choisir, ordonner et exprimer, sont les trois opérations de l'art de composer. Or toutes trois impliquent l'exercice du goût, pour atteindre le beau. Elles relèvent par conséquent de l'esthétique, ainsi que nous allons le voir.

Le choix du sujet est évidemment d'une importance primordiale. De lui dépend en grande partie la qualité de l'oeuvre, puisqu'il en constitue le fond et qu'il en détermine le ton général. Les deux premières lois fondamentales de l'esthétique littéraire guideront l'écrivain dans ce choix. La parole et la plume ne sont données à l'homme que pour répandre la lumière et le bien dans le monde. Ne cherchons donc que des sujets vrais, moraux, nobles, élevés, véritablement beaux. Est estimable surtout le sujet qui, possédant ces qualités, est en même temps nouveau ou peut être traité d'une manière nouvelle! " C'est chose difficile, dira-t-on peut-être, car elles sont rares dans le champ littéraire les fleurs non encore cueillies, et l'on est réduit, comme le disait déjà La Bruyère, à glaner après les anciens et après les habiles d'entre les modernes. "

Rappelons-nous que les impressions et les sentiments sont variés, et que les façons dont on peut les exprimer le sont davantage. Cela doit suffire à encourager l'écrivain. Puis, à vrai dire, a-t-il été exploité dans tous ses recoins le domaine des sujets littéraires? Le monde intellectuel aussi bien que le monde moral et le monde physique ne restent-ils pas ouverts devant nous? Et, de sujets, la fiction n'est-elle pas une autre source abondante, intarissable, infinie ? Pour qui approfondit les problèmes de la vie et de l'histoire, de l'empirique et de l'idéal, il y a encore matière à compositions littéraires.

Dans les pensées et les sentiments suggérés par le sujet, un triage s'impose également, sans quoi l'oeuvre littéraire ne saurait être vraiment esthétique. De la première loi fondamentale il découle que les qualités indispensables à une belle pensée sont la vérité et le naturel. La pensée vraie est en même temps naturelle parce que la conformité à la vérité ou à la vraisemblance est dans l'ordre et facilement acceptée de l'esprit humain. Pour revêtir ces deux qualités, la pensée doit convenir au caractère des personnages mis en scène, au temps où ils vivent, au lieu et à toutes les autres circonstances du sujet. " Des mots sans la vérité des pensées, dit Frayssinous, ne sont qu'un vain bruit qui se dissipe. La perfection dans les lettres suppose toujours un sentiment profond de l'honnêteté et du beau. " Et " c'est joie exquise, ajoute le Père Longhaye, qu'une vérité de bon sens entrant dans l'esprit comme le rayon dans le cristal. "

Les pensées profondes et hardies, spirituelles et délicates, font aussi le plaisir du lecteur. La pensée exprime-t-elle plus que les mots qui semblent la traduire? demande-t-elle de la réflexion pour être comprise? elle est profonde. Elle sera hardie si elle étonne par son ampleur. On dit qu'une pensée est spirituelle lorsqu'elle charme par son ingénuité et sa

finesse; délicate, quand elle exprime un sentiment d'une manière voilée. "La délicatesse, dit Marmontel[15], est la finesse du sentiment, comme la finesse est la délicatesse de l'esprit." Toutes ces pensées embellissent l'oeuvre de l'écrivain. Elles seront d'autant plus savoureuses et fécondes qu'elles paraîtront plus spontanées et avoir plutôt jailli comme de source.

Dans un ouvrage littéraire, nous aimons à trouver aussi des sentiments, des impressions semblables à celles qui remplissent notre vie. Il faut intéresser l'esprit, mais aussi réchauffer le coeur. Les sentiments doivent revêtir des qualités analogues à celles des pensées. Ils se confondent si souvent avec elles ! La pensée proprement dite n'est pas un sentiment, mais il n'y a pas de sentiment sans pensée, car notre âme ne peut rien éprouver si elle n'a d'abord porté un jugement instinctif ou raisonné sur l'objet de son émotion.

"Un sentiment noble et généreux nous rend un témoignage agréable de la supériorité de notre âme sur les choses basses et terrestres. Un sentiment fin et délicat nous donne un plaisir pur, qui nous saisit sans nous troubler, qui nous pénètre sans nous confondre".[16]

Nombreuses sont les pages où les grands écrivains ont montré leur exquise sensibilité. Lorsque Victor Hugo, par exemple, fait parler son coeur, il est admirable. "Il a aimé ses enfants, dit Emile Faguet, il les a chantés en jolis vers; puis quand il les a perdus, il a été tout franchement déchiré; puis enfin, ce moment revenu de demi-sérénité qui est le temps prospère pour que le sentiment devienne matière d'art, de sa douleur il a fait des oeuvres incomparables."

---

[15] *Eléments de littérature.*

[16] Le Père Yves André, *Essai sur le beau.*

Elle avait dix ans, et moi trente.
J'étais pour elle l'univers.
Oh! comme l'herbe est odorante
Sous les arbres profonds et verts!
.....
Lorsqu'elle disait: "Mon père!"
Tout mon coeur s'écriait: "Mon Dieu!"

Qui ne connaît aussi les sentiments délicats, nobles, généreux, sublimes, des grandes pièces littéraires: l'*Iliade,* l'*Odyssée,* le *Cid, Polyeucte...,* sentiments admirables d'amour, de patriotisme, d'honneur, de religion? Ne nous y arrêtons pas cependant, car cette étude demanderait trop de développements. Elle appartient plus, du reste, à l'histoire ou à l'analyse littéraires qu'à notre sujet.[17] Rappelons plutôt que l'important, c'est que les pensées et les sentiments n'aient rien de factice, et qu'il en soit de même du passage de l'un à l'autre. Dans ce domaine complexe, la sincérité, qui n'est que la vérité, est partout nécessaire, et il ne faut pas essayer de traduire ce que nous n'avons pas ressenti. La fausseté de l'expression ne tarderait pas à paraître et à déplaire. Toujours la loi fondamentale de vérité.

"Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez", a dit Boileau, et A. de Musset énonce la même vérité dans les vers suivants:

Oh! frappe-toi le coeur, c'est là qu'est le génie!
C'est là qu'est la pitié, la souffrance et l'amour;
C'est là qu'est le rocher du désert de la vie,
D'où les flots d'harmonie
Quand Moise viendra jailliront quelque jour.

---

[17] Sur la beauté du sentiment dans les oeuvres littéraires classiques, voir l'abbé P. Gabourit, *Le beau dans la nature et dans les arts,* 2e vol.

" Là où vous ne voyez pas, où vous ne sentez pas, dit le Père Gratry [18], n'écrivez pas, taisez-vous. Ce silence aura son prix et rendra le reste sonore. "

La sensibilité de l'écrivain est plus difficilement éveillée quand il s'agit de décrire les impressions d'autrui. Dans ce cas il faut se mettre à la place de ses personnages et tâcher de ressentir leurs impressions. Les sentiments exprimés seront vrais et naturels, si, premièrement, l'action combinée des circonstances extérieures et des réflexions qu'elles suggèrent les expliquent, et deuxièmement, s'ils concordent avec les situations et le caractère des individus. [19] " Les caractères, les personnifications, dit J.-I.-P. Richter [20], n'ont besoin que du langage de la volonté, des passions. "

Une composition qui unit des pensées claires, vraies et naturelles à des sentiments nobles, généreux et délicats, c'est le triomphe de la conception littéraire.

Toutefois un esprit cultivé ne se complaît parfaitement en une oeuvre que si elle est bien ordonnée. La deuxième opération de la composition littéraire, la disposition, accomplit ce travail. Le mot plan, qui le désigne ordinairement, revêt ici le même sens que dans l'art architectural, auquel il est emprunté. Il exprime bien la nécessité d'une répartition méthodique des idées avant que commence le travail de rédaction. Est-il à propos d'établir cette nécessité, qui paraît si évidente? Il faut le croire, parce qu'elle est encore souvent méconnue. Les traités de littérature rappellent l'enseigne-

---

18 *Les sources.*

19 Ces principes sont développés dans Crouzet, Berthet, Galliot, *Méthode française*, 2e vol., p. 402.

20 *Poétique ou Introduction à l'esthétique.*

ment des maîtres sur ce point, et l'on pourrait multiplier les citations à volonté. " Tout dépend du plan ", affirme Goethe, qui voyait, dans " cette force architectonique qui crée, qui coordonne et qui construit ", la faculté esthétique par excellence et le signe le plus certain du génie. M. l'abbé Thellier de Poncheville disait au Congrès de la langue française : " Il faut par-dessus tout un large plan d'ensemble, qui permette de regarder droit et de voir loin, qui invite l'esprit à monter haut et à planer à son aise, dans la pleine lumière et avec des échappées de tous côtés. " On connaît les convictions de Buffon sur ce sujet. L'auteur du *Discours sur le style* développe tout un raisonnement pour démontrer l'importance d'un bon plan. Et c'est avec raison, car la valeur des pensées, comme des mots, augmente ou diminue suivant leur place dans la composition. " Il y a, écrivait Joubert [21], des pensées lumineuses par elles-mêmes. Il en est d'autres qui ne brillent que par le lieu qu'elles occupent. On ne saurait les déplacer sans les éteindre. " Aussi a-t-on pu affirmer que le plan achève l'invention et prépare l'élocution. Après avoir tracé en prose l'esquisse de l'une de ses tragédies, Racine disait : " Ma pièce est faite. "

Mûrir son sujet est la première condition nécessaire pour dresser un bon plan. Qui donc a dit : " Avoir des idées, c'est cueillir des fleurs, penser, c'est en tresser des couronnes " ? " Pour bien écrire, ajoute Buffon, il faut posséder pleinement son sujet, il faut y réfléchir assez pour voir clairement l'ordre de ses pensées, et en former une suite, une chaîne continue dont chaque point représente une idée. "

Ainsi que le plan de l'architecte, celui de l'écrivain doit arrêter le but de la composition, déterminer les matériaux à

---

21 *Op. cit.*

utiliser et rechercher dans quel ordre les disposer. Quant à la manière de dresser le plan, il n'existe aucune règle précise, sinon qu'il faut décomposer le sujet en idées principales et en idées secondaires, et grouper autour d'elles les développements qui s'y rattachent, de manière à éclairer parfaitement la voie à suivre dans le travail de rédaction.

Les divisions principales surtout veulent être clairement arrêtées. En littérature comme dans les arts du dessin, les grandes lignes sont indispensables pour situer sûrement les parties. Quand le plan met en relief les idées maîtresses et qu'il les distribue dans un ordre logique, l'architecture de la composition est excellente. Les changements et les corrections qui s'imposent dans la suite ne portent que sur des détails . Mais si les idées ne sont pas bien ordonnées et qu'on veuille corriger la composition, comment y réussir sans la refaire presque en entier ?

Quant à l'ordre des idées, il varie avec les sujets. Tantôt les pensées se déduisent l'une de l'autre; tantôt elles sont disposées dans l'ordre chronologique ou historique. Parfois la gradation commande leur place, d'autres fois,elles sont mises en apposition ou en parallèle. Le tout est de suivre un ordre qui les éclaire. Chacune occupant son lieu, les premières illuminent les suivantes, et celles-ci, par leur succession naturelle, apportent aux premières un nouvel éclat. [22]

Les qualités du beau qui doivent particulièrement briller dans le plan sont l'unité et la proportion. L'unité du plan exige que les divisions soient déduites du sujet et qu'elles soient reliées entre elles par un lien logique. A cette loi se rattache celle de progression, qui veut une marche ininterrom-

---

[22] Sur la nature de l'ordre et les différentes espèces d'ordre dans l'oeuvre littéraire, on peut voir le Père J. Verest, s. j., *Manuel de littérature.*

pue des faits ou des arguments vers le but de l'ouvrage. La loi de proportion demande qu'on prévoie les développements à donner aux différentes parties. Chacune ne sera amplifiée que suivant sa valeur par rapport au sujet, afin qu'un équilibre parfait se maintienne dans toute l'oeuvre. Comme ces qualités s'affirment surtout par l'élocution, elles seront étudiées en même temps qu'elle.

En résumé, tout l'art du plan consiste à disposer et à combiner les éléments de manière à produire le meilleur effet possible. Le plan convient-il au sujet et en fait-il sentir l'unité? Est-ce qu'il en constitue une solide et diaphane structure? Il est parfait et projettera de la lumière sur toute la composition.

(A SUIVRE)

Frère MARTINUS, des E. C.,
Mont-Saint-Louis, Montréal.

A travers les faits et les oeuvres

Evènements importants. — Les réparations. — M. Barthou, membre de la Commission. — Son projet. — Qu'est-ce qui est possible? — La crise orientale. — La conférence de Moudania. — Menace de rupture. — Signature de la convention d'armistice. — Un article des *Etudes*.— En Angleterre. — La chute de Lloyd George. — Symptômes précurseurs. — Hostilité de la presse. — L'appel aux Dominions. — Une levée de boucliers. — M. Chamberlain à Birmingham. — M. Lloyd George à Manchester. — Un caucus conservateur. — Décision en faveur de la rupture. — Démission de M. Lloyd George. — M. Bonar Law, premier ministre. — Un cabinet conservateur. — Hommes nouveaux. — Des élections pour la mi-novembre. — Les programmes. — Incertitude angoissante. — La discorde en Irlande. — Notre législature.

LES événements se sont précipités durant les dernières semaines. Notre embarras sera de les aborder dans l'ordre le plus logique.

Nous croyons devoir d'abord dire un mot de l'éternelle question des réparations. M. Dubois, le président de la commission, a donné sa démission et a été remplacé par M. Louis Barthou, qui était vice-président du conseil dans le ministère de M. Poincaré. M. Barthou a présenté à la commission un projet important ayant pour objet de résoudre les difficultés financières de l'Allemagne et de mettre ce pays en état d'effectuer les paiements auxquels il est astreint. Si ce plan était adopté il mettrait, dans une large mesure, l'Allemagne en tutelle financière. On lui fixerait un maximum de revenus et un minimum de dépenses. On verrait à ce que son budget fût équilibré et maintenu en équilibre. Les budgets des divers Etats allemands seraient surveillés pour éviter les

extravagances, régler les dépenses et répartir les sommes nécessaires au paiement des réparations. Une commission permanente serait établie à Berlin et chargée d'exécuter toutes les nouvelles réformes. " Le moment est venu pour les Alliés, affirme M. Barthou, de prendre des mesures énergiques ou autrement de faire face à une Allemagne proclamée devant le monde comme une nation ruinée, en dépit du fait que son capital actuel est intact. Nous n'acceptons pas la prétention que l'Allemagne est totalement incapable de payer. En dépit de ses énormes difficultés budgétaires, elle conserve d'énormes richesses et une grande force pour continuer sa production et garder sa vitalité nationale. "

Naturellement le plan Barthou est énergiquement critiqué à Berlin. La presse allemande le dénonce comme un empiètement sur la souveraineté de la république germanique.

Toutes ces mesures sont incontestablement rigoureuses. Mais à qui l'Allemagne doit-elle s'en prendre, sinon à elle-même? Elle a voulu l'abominable guerre qui a dévasté l'Europe. Elle l'a déchaînée de propos délibéré. Elle l'a poursuivie barbarement. Durant quatre ans elle a systématiquement accumulé les ruines. Puis finalement elle a été vaincue. N'est-il pas juste qu'elle répare, qu'elle paye maintenant tout ce qu'elle peut payer? Aucun esprit droit ne saurait le contester. Mais que peut payer l'Allemagne? Telle est la vraie question qui se pose, qui doit se poser en ce moment. Nous ne sommes pas un expert en ces matières, tant s'en faut. Cependant il nous semble que la solution du problème n'est pas impossible. Une commission internationale d'économistes et de financiers, qui étudierait sur place et scientifiquement la situation, qui ferait une enquête minutieuse et précise, qui se procurerait toutes les informations nécessaires, ne pourrait-elle pas déterminer quel est le maximum d'obligations et de

réparations que le peuple allemand peut normalement supporter? Ce maximum une fois établi péremptoirement, clairement, sans réplique, l'Allemagne devrait s'exécuter. Et d'autre part, si le total des milliards payables par cette dernière n'arrivait pas encore à compenser tous les dommages causés, ce serait là un de ces cas de force majeure où il n'y a pas de remède, et les nations intéressées devraient s'incliner devant la démonstration de l'impossible.

* * *

Malgré l'importance de cette question, il est certain que, durant le mois qui s'achève, d'autres préoccupations ont sollicité davantage l'attention publique. La crise orientale, en particulier, a provoqué l'anxiété du monde entier, à cause des répercussions qu'elle pouvait déterminer. Nous avons vu, dans notre dernière chronique, que la France, l'Angleterre et l'Italie avaient réussi à se mettre d'accord sur une note collective adressée au gouvernement turc nationaliste d'Angora. Cette note assurait virtuellement à la Turquie, l'Anatolie, l'Ionie, en Asie, et la Thrace avec Andrinople, en Europe. Elle proposait la tenue d'une conférence de paix aussitôt que possible, soit à Venise, soit dans une autre ville. Elle suggérait des pourparlers immédiats, à Moudania, entre Kemal Pacha et les généraux alliés, afin de s'entendre au sujet de la suspension de toute hostilité, et de l'évacuation des territoires contestés. Les chefs turcs nationalistes ont accepté ces propositions. Mais à Moudania ils ont soulevé des difficultés qui ont failli faire rompre les négociations. Il s'agissait en particulier de l'évacuation de Constantinople, et du délai fixé pour celle de la Thrace par les Grecs. Il y a eu des heures d'angoisse où l'on a pu craindre une rupture et la reprise des

hostilités. Enfin le 10 octobre on a signé une convention d'armistice et toute crainte de conflit a été écartée. En vertu de cette entente les Grecs devaient évacuer la Thrace après quinze jours et les Turcs devaient l'occuper dans un mois. L'administration civile turque devait suivre de près le départ des Grecs. Le transfert se ferait sous la surveillance des missions et des troupes alliées qui occuperaient provisoirement la Thrace. Ce qui a rendu la situation plus complexe, c'est l'abdication du roi Constantin à Athènes, en faveur de son fils Georges II, et l'instabilité politique qui s'en est suivie. Dans tous les cas, à l'heure actuelle l'horizon s'est éclairci du côté du Proche-Orient.

A distance il est bien difficile de porter un jugement impartial et raisonné sur ces événements. Il ne faut pas s'arrêter aux surfaces ni se laisser guider uniquement par les considérations qui jadis auraient été les seules admissibles en la matière. Une série d'articles, publiés par les *Etudes* de Paris — la revue des RR. PP. Jésuites — sous la signature de Louis Jalabert, apporte sur la crise orientale des informations importantes et des éclaircissements précieux. L'auteur, très documenté,dénonce comme une erreur la tentative d'évincer les Turcs de Constantinople et de la Thrace et d'implanter les Grecs dans l'Asie Mineure. Ce n'est pas la sympathie pour les Ottomans, mais c'est la raison politique qui lui dicte cette conclusion. Il expose ainsi la thèse française : " Il existe une nation turque, qui a le droit de constituer un Etat indépendant et viable ; si on la mutile, fatalement on s'expose au ressentiment de tous les peuples asiatiques ; enfin, si l'on prétend arracher cette nation turque du sol où elle a pris racine, il reste un trou béant qu'on ne sait comment combler. " Avec des fluctuations c'est en somme cette thèse que le gouvernement de la France s'est efforcé de faire prévaloir. De son

côté, le gouvernement britannique a, par intermittences, favorisé l'autre thèse, celle qui a poussé les Grecs à envahir l'Anatolie, et qui a failli déclancher une guerre dont les conséquences eurent été désastreuses. Dans le numéro des *Etudes* du 5 octobre, l'auteur analyse la situation créée par l'attitude de M. Lloyd George. Il rappelle que dans la presse anglaise elle-même on avait exprimé l'opinion que le premier ministre britannique venait de commettre " sa dernière et plus grande gaffe ". Et il ajoute: " Il allait être donné à la France de provoquer une détente en ramenant la question sur son vrai terrain. " C'est la note du 23 septembre qui a produit ce résultat, et elle est due assurément aux efforts persuasifs de M. Poincaré. En terminant son lumineux exposé, le collaborateur des *Etudes* écrit: " La France, à qui revient le principal mérite de l'accord de Paris, aura bien mérité de l'Orient et des Alliés. L'opinion anglaise commence déjà à lui rendre justice, s'il est vrai que de l'autre côté de la Manche " la France devient presque aussi populaire qu'elle l'était pendant la guerre " (*Morning Post*). Dieu veuille que la Turquie sache reconnaître la loyauté et l'efficacité de ses efforts. "

On avait récemment annoncé que la conférence de paix pour les affaires d'Orient se tiendrait à Lausanne vers le 13 novembre. Mais les événements politiques qui viennent de se produire en Angleterre vont apparemment la faire ajourner à une date ultérieure.

* * *

Ces événements n'étaient pas absolument imprévus. Depuis plus d'un an on pouvait discerner des symptômes de

division dans les rangs de la coalition qui maintenait M. Lloyd George au pouvoir. L'élément conservateur, absolument prépondérant, qui formait l'aile droite du parti ministériel, avait plus d'une fois manifesté sa nervosité. Le groupe appelé *die hard* avait essayé à deux ou trois reprises de provoquer une rupture, mais sans résultat. Cependant le malaise s'accentuait et, durant les derniers mois, nous croyons que le prestige et l'autorité d'hommes comme lord Balfour et M. Austen Chamberlain empêchaient seuls la crise d'éclater. Les derniers incidents de la politique internationale ont sans doute contribué à accélérer la scission. L'attitude de M. Lloyd George dans la crise du Proche-Orient a provoqué contre lui, nous l'avons vu plus haut, de violentes critiques. Voici comment une dépêche de Londres, datée du 9 octobre, décrivait la campagne menée contre le premier ministre : " Les dernières phases de la crise du Levant ont abouti à une campagne de politique et de presse contre Lloyd George, le premier ministre anglais, campagne qui est arrivée à son paroxysme lorsque les quatre principales revues hebdomadaires et l'un des fervents partisans du premier ministre parmi les journaux du dimanche en sont venus à demander ensemble sa démission. La campagne a jusqu'ici dépassé en étendue et influence toutes celles qu'il a subies durant la période troublée de l'après-guerre et qu'il a contournées heureusement. Ce qui distingue la campagne actuelle de toutes les autres, c'est qu'elle n'est pas bornée aux ennemis politiques naturels du premier ministre, mais embrasse de solides organes de l'opinion politique de toutes les nuances. "

L'appel intempestif aux Dominions a spécialement soulevé la critique. Il n'est pas sans intérêt pour nous de noter le mouvement d'opinion que cette manoeuvre a provoqué. Parlant à Manchester, lord Gladstone, l'un des chefs du parti

libéral, s'est écrié: " Il semble que, depuis quelques années, il y ait deux ministères des affaires étrangères en Angleterre, dont l'un serait dans les jardins du premier ministre. L'étonnant dans toute cette affaire, c'est que le message ait été envoyé aux Dominions non seulement à l'insu des alliés de l'Angleterre, mais à l'insu même du ministre des affaires étrangères. Le retrait subséquent des troupes françaises et italiennes de Tchanak a laissé les troupes britanniques dans un isolement complet. Dans ces circonstances, de quelle utilité eussent été les troupes des Dominions qui auraient mis des mois à se rendre sur le théâtre des hostilités, alors que le danger était immédiat? Nous étions en grand péril, et pourquoi? Cette question sera posée, dès que le parlement se réunira. "

Dans la presse la condamnation n'a pas été moins sévère. " L'appel aux Dominions était enfantin, pas nécessaire et très embarrassant pour les Dominions, a dit le *Daily News*. Il est douloureusement déconcertant qu'une telle gaucherie se soit manifestée à un moment si critique ". La *Saturday Review* a été aussi péremptoire: " Au lieu d'appeler une conférence, Lloyd George a appelé des troupes. En 1914, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande n'ont pas été requises de donner une assistance; ils l'ont offerte. " Voici maintenant le *Times*, " De même que le peuple des Dominions, le peuple anglais ne reculerait pas devant la calamité effrayante d'un nouveau conflit, s'il était convaincu que le devoir demande de lui faire face; mais comme ces peuples, il ne voit pas la preuve que ce devoir doive reposer sur ses épaules, et il ne sera ni entraîné ni poussé dans ces aventures pour supporter une politique qu'il ne comprend pas et des ministres en qui il n'a pas confiance. " Le plus dur commentaire a été peut-être celui de la *Nation*: " Politiquement et en considérant ses effets sur la

politique impériale, l'appel aux Dominions fut le plus grand de tous les crimes. Il y a un fond de sympathie et de secours dans nos communautés d'outre-mer. Mais on ne doit y puiser qu'avec mesure et prudence. L'homme d'Etat anglais qui y a recours pour appuyer une politique déjà défaite, pour "bluffer" un adversaire, comme Lloyd George l'a fait, court le risque d'assécher cette source. Il est clair que les Dominions ont été surpris par cet appel, et que leur opinion publique s'y est profondément divisée."

Cette levée de boucliers constituait pour M. Lloyd George une situation critique. Il était connu que, dans les rangs conservateurs ou unionistes, le sentiment de désaffection allait toujours croissant. Par contre on se disait que la fidélité des chefs de ce parti, tels que lord Balfour et M. Austen Chamberlain, allait peut-être encore faire traverser sans encombre cette crise au premier ministre. Dans ces conditions, l'annonce de deux discours, devant être prononcés, l'un par M. Chamberlain à Birmingham, le 13 octobre, l'autre par M. Lloyd George à Manchester le 14, ne pouvait manquer de provoquer dans le public un profond intérêt. Une dépêche de Londres, du 12 octobre, disait: "Le discours de M. Chamberlain consistera principalement, au dire de certains observateurs, en un puissant plaidoyer en faveur de la continuation de la coalition afin de prévenir l'avènement au pouvoir d'un gouvernement travailliste." Une autre dépêche, envoyée la veille, donnait cette information: " Le premier ministre Lloyd George n'a pas l'intention de donner sa démission sur la sommation de ses nombreux critiques dans la presse. Au contraire, il est déterminé à les combattre, Il doit prononcer à Manchester, samedi, une vigoureuse réplique à toutes les attaques et défendre sa politique du Proche-Orient. Dans les milieux bien informés, on dit aussi qu'il n'est pas question de

dissoudre le parlement à l'heure actuelle et que par conséquent le discours du premier ministre ne prendra pas la forme d'un manifeste électoral. "

Le discours de M. Chamberlain à Birmingham, le 13 octobre, a justifié les pronostics. Il a déclaré que ce serait un crime de dissoudre la coalition actuelle en présence de la menace travailliste. Il a ajouté: " Je suis fermement convaincu que l'union devrait être notre première préoccupation en face de l'ennemi commun. Si les conseils qu'on m'a donnés sur ces questions de suprême importance sont quelque peu fondés sur le bon sens, ce dont je suis persuadé d'ailleurs, il ne serait pas possible, après les élections, qu'un gouvernement pût se maintenir, sauf en s'appuyant sur une coalition formée avec des éléments provenant de plus d'un parti parlementaire. "

Le discours de M. Chamberlain a été comme la préface de celui que M. Lloyd George a prononcé le lendemain à Manchester. Le premier ministre a été accueilli avec enthousiasme et a parlé avec une grande vigueur. Il s'est surtout attaché à défendre sa politique dans la question du Levant. D'après les dépêches il a fait les déclarations suivantes: " C'était la seule politique qui pouvait faire impression sur les Turcs et les arrêter. Ce ne sont pas des animaux qu'effrayent de simples paroles. L'arrêt des Turcs était essentiel, non seulement pour garantir la liberté des détroits, mais pour protéger les chrétiens de Constantinople et de la Thrace sans défense devant les kémalistes victorieux et assoiffés de sang." Il a fait l'éloge de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande pour la prompte réponse qu'elles ont donnée à l'appel d'envoyer des contingents en cas de guerre avec les Turcs. Le premier ministre a laissé entendre aussi qu'il considérait le rôle joué dans le drame oriental par la France et l'Italie non au-dessus de

tout reproche. " La population de ce pays ne croit pas, dit-il, que le gouvernement ait délibérément cherché à le lancer dans une guerre. Au contraire, elle considère cette accusation infâme comme un outrage au *fair-play* anglais. Nous avons assuré la paix. Nous n'avons pas été militaristes; nous avons été des pacificateurs. Nous avons pris l'unique chemin sûr vers la paix et nous l'avons obtenue. "

Si nous en croyons les dépêches, il est un point sur lequel M. Lloyd George n'a pas essayé de justifier son action, celui de l'appel aux Dominions. Serait-ce une admission d'erreur? Le premier ministre a affirmé qu'il ne désirait pas conserver le pouvoir, et qu'à plusieurs reprises il avait essayé de déposer le fardeau. Il a ajouté qu'il était prêt à servir son pays dans n'importe quelle position aussi longtemps que Dieu lui en donnerait la force. Il a frappé sans merci sur ses adversaires libéraux. Lord Gladstone en particulier a reçu de cruels coups de pointe. Qu'on en juge: " Personne, a dit M. Lloyd George, n'a autant de respect que moi pour le nom qu'il porte. Je connais les difficultés d'un homme sans talents adéquats, qui est obligé de porter toute sa vie un très grand nom; mais, s'il le fait avec une modestie convenable, il obtient la compassion sinon le respect de tous. " Ceci donne une excellente idée du sarcasme manié par M. Lloyd George.

En terminant, le premier ministre s'est écrié: " Je me confie en ceux dont je n'ai jamais trahi la cause durant trente-deux ans de vie publique. " Il a pris l'attitude d'un homme qui s'élève au-dessus des considérations purement politiques ou personnelles pour ne songer qu'au bien public. Et ses dernières paroles ont été les suivantes: "Les nations ne pardonneront jamais aux partis qui ont sacrifié les intérêts nationaux aux gains de parti. Je ne jouerai jamais à des jeux personnels ou de parti. Je mettrai la prospérité et la sécu-

rité nationales au-dessus des intérêts de tous et, si je suis par là chassé dans le désert, je me rappellerai toujours avec orgueil que j'ai pu, avec l'aide, de collègues loyaux, à une heure sombre de l'histoire de cette nation, lui rendre un service non-égoïste. "

Après le discours de Manchester, les événements se sont précipités. L'effort oratoire de M. Lloyd George, tout brillant qu'il ait été, n'a pu conjurer le péril. Un caucus du parti conservateur-unioniste a été convoqué au Carlton Club pour le 1er octobre. A cette réunion, à laquelle assistaient les députés et les ministres appartenant au parti conservateur, M. Austen Chamberlain a de nouveau plaidé pour le maintien de la coalition. L'assemblée a duré deux heures. On se demandait quelle attitude allait prendre M. Bonar Law, le chef du parti, que sa mauvaise santé avait forcé de se démettre, il y a deux ans. Il s'est prononcé pour la dissolution de l'alliance ministérielle. " M. Chamberlain, a-t-il dit, prétend que le meilleur moyen de parer la menace travailliste est de continuer la coalition avec les libéraux. Je ne partage point cet avis. Je crois que le meilleur procédé serait de maintenir le parti conservateur asolument indépendant. Ainsi vous auriez raison de la menace travailliste. Autrement, vous diviseriez les conservateurs en deux camps tout comme les libéraux le sont actuellement. "

Cette expression d'opinion de M. Bonar Law a entraîné l'adhésion de la majorité du caucus. La résolution suivante a été adoptée: " Il est résolu que cette assemblée de députés conservateurs de la chambre des communes est d'avis que le parti conservateur, tout en consentant à collaborer avec les libéraux de la coalition, devra faire la lutte aux élections à titre de parti indépendant sous son propre chef et avec un programme à lui en propre. " Cette résolution a été adoptée

par 186 voix contre 87. Elle a sonné le glas funèbre du ministère de coalition formé en 1918. M. Lloyd George a donné sa démission immédiatement, et il a avisé le roi Georges V d'appeler M. Bonar Law à former la nouvelle administration.

Ce dernier n'a pu accepter cette tâche sans avoir au préalable été choisi de nouveau comme chef du parti conservateur, car il avait cessé de l'être depuis 1920. Cela n'a pas tardé. A une réunion du parti unioniste, tenue le 23 octobre, à laquelle assistaient 439 membres du parti y compris 152 pairs, il a été choisi unanimement comme leader sur la proposition de lord Curzon. Il a alors accepté le poste de premier ministre et il a formé une administration dont voici le personnel : Premier ministre et premier lord du trésor, M. Bonar Law ; secrétaire des affaires étrangères, lord Curzon ; président du conseil, le marquis de Salisbury ; lord chancelier, lord Caven ; chancelier de l'échiquier, M. Stanley Baldwin ; secrétaire de l'intérieur, M. William C. Bridgeman ; secrétaire des colonies, le duc de Devonshire ; secrétaire des Indes, le vicomte Peel ; secrétaire de la guerre, lord Derby ; premier lord de l'amirauté, le lieutenant-colonel Amery ; président de la Commission du commerce, sir Philip Lloyd Graeme ; ministre de l'hygiène, sir Arthur Griffith Rosawen ; ministre de l'agriculture, sir Robert A. Sanders ; secrétaire d'Ecosse, le vicomte Novar ; procureur général, M. Douglas McG. Hogg ; lord avocat, l'honorable W. A. Warson ; président de la Commission d'éducation, M. Edward Wood. Cette liste contient un grand nombre de noms nouveaux. Vu la scission dans les rangs conservateurs, M. Bonar Law a été obligé de recourir à beaucoup d'hommes politiques qui n'avaient pas encore figuré dans des cabinets antérieurs. Deux des principaux membres du cabinet Lloyd George font partie du ministère actuel. Le gouvernement nouveau a été assez bien accueilli par la presse, quoi-

que sans enthousiasme. Dès la réunion du parti unioniste où il a été choisi comme chef, M. Bonar Law a esquissé son programme qui n'a rien d'ambitieux. Après avoir prononcé des paroles très mesurées à l'adresse de M. Lloyd George, qui, dit-il, a rendu de grands services, il a poursuivi, en faisant observer que le pays a surtout besoin de tranquillité, et qu'il faut le préserver des aventures et des engagements tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Il a aussi parlé de la question irlandaise et déclaré qu'il respecterait le traité conclu et ferait tout en son pouvoir pour en faciliter l'application. Cela met les affaires d'Irlande hors du débat électoral.

Aussitôt après sa démission, M. Lloyd George a recommencé à exposer ses idées, à défendre sa politique, et à signaler les fautes et les faiblesses de ses adversaires. Il a parlé d'abord devant une réunion des députés coalitionnistes. Il est allé ensuite prononcer un discours à Leeds. Il s'est enfin rendu à Glasgow où il a répondu à un discours de M. Bonar Law. Partout il a été éloquent, mordant et sarcastique. S'ensuit-il qu'il puisse sortir triomphant des élections prochaines? C'est une autre question. Toute son habileté ne saurait dissimuler les fautes qu'il a commises, spécialement dans sa politique extérieure.

Il est certain que la situation anglaise est d'une complexité déconcertante et inquiétante. A la fin de l'année 1921, voici comment se décomposait la chambre des communes : coalitionnistes : unionistes, 323, libéraux, 129 ; parti national démocrate, 12 ; total, 464 ; oppositionnistes : travaillistes, 69 ; unionistes, 48 ; libéraux, 34 ; sinn-feiners, 73 ; nationalistes irlandais, 7 ; divers 12 ; total, 243. Les partis irlandais vont se trouver éliminés pour les prochaines élections. Mais quatre groupes restent en présence : les conservateurs-unionistes, les coalitionnistes, les travaillistes, les libéraux. Les coa-

litionnistes se subdivisent en libéraux et en conservateurs. On se demande si, parmi ces derniers, plusieurs n'iront pas rejoindre le gros du parti.

Lord Balfour, lord Birkenhead et M. Chamberlain sont restés fidèles à M. Lloyd George. Le premier a prononcé un discours où il a été très sévère pour ses amis politiques qui ont mis fin au ministère de coalition.

Les élections vont avoir lieu au milieu de novembre. Bien avisé serait celui qui pourrait en prédire le résultat. Le parti travailliste est fortement organisé. Il vient de publier un manifeste très touffu et de nature à inquiéter vivement les intérêts industriels et commerciaux. Il préconise l'impôt progressif sur les fortunes dépassant $25,000, la taxe foncière, l'abrogation des taxes indirectes, l'indépendance de l'Egypte, l'autonomie de l'Inde, la réduction des réparations allemandes, la nationalisation des mines et des chemins de fer, etc.

Le principal article du programme de M. Bonar Law semble être l'économie dans l'administration. Il se propose de faire jouir le pays de la tranquillité et de la stabilité à l'intérieur, et de le ramener aussi promptement que possible à la vie normale de l'avant-guerre. Il promet d'exécuter scrupuleusement les clauses du traité anglo-irlandais. Il s'engage à remplir les obligations contractées par les gouvernements précédents, mais en évitant les nouvelles aventures.

M. Asquith, au nom du parti libéral, se prononce lui aussi pour une économie rigide. Il préconise l'abandon des aventures à l'étranger, la paix et le désarmement par l'entremise de la ligue des nations, le libre-échange absolu et le rappel des mesures qui s'en écartent, le traitement honnête et juste du travail organisé, la liberté des entreprises privées, l'égalité politique et légale pour les hommes et les femmes, la

réforme du régime de la propriété foncière, la représentation proportionnelle, etc. Quant à M. Lloyd George, sa politique future est la continuation de celle qu'il a pratiquée depuis qu'il est au pouvoir.

Dans une quinzaine de jours le peuple anglais aura prononcé son verdict sur toutes ces déclarations, toutes ces promesses, tous ces exposés d'opinions contradictoires et confuses. Quand on songe que c'est un électorat de vingt millions, y compris huit millions de femmes, qui va se prononcer sur ces questions ardues, épineuses et troublantes, il est difficile de ne pas éprouver un sentiment d'incertitude angoissante. Que va-t-il sortir de ce creuset où tant d'alliage est en fusion?

* * *

Pendant que l'Angleterre est agitée par une crise politique intense, l'Irlande essaie péniblement de se donner un gouvernement autonome. Le Dail Eireann, ou pour mieux dire le parlement provisoire du sud de l'Irlande, a voté article par article la constitution élaborée en conformité du traité anglo-irlandais. Des modifications de peu d'importance y ont été apportées. Elle semble donner satisfaction à tous les esprits raisonnables. Mais les réfractaires ne désarment pas. Les insurgés républicains continuent leur guérilla. Récemment l'épiscopat irlandais a élevé la voix pour condamner cette guerre intestine et pour conseiller le ralliement au gouvernement régulier qui a reçu la sanction populaire. Mais les séides de la république irlandaise ne veulent pas se soumettre.

Ils viennent encore d'accentuer la discorde en convoquant un second Dail Eireann, en constituant un gouvernement républicain et en nommant un conseil d'Etat. Ce pseudo-parlement s'est réuni secrètement sous la présidence d'un assistant président. Un greffier de la chambre a été nommé et la résolution suivante a été adoptée : " Attendu que le président et les autres officiers exécutifs nommés au mépris de leur devoir et en contravention ouverte avec un *mandamus* de la Cour supérieure ont refusé de convoquer le Dail Eireann, parlement dûment élu, et le gouvernement de la république — Et attendu que, nonobstant leur serment et leurs promesses de défendre la république, ces officiers, encouragés par d'autres membres du Dail, ont de cette manière et de plusieurs autres essayé illégalement et inconstitutionnellement de renverser la république et son gouvernement et qu'avec l'aide de l'étranger, en conspiration traîtresse et en révolte armée dans cette intention, ils prétendent établir un soi-disant Etat libre et un parlement provisoire à part, créatures et subordonnés d'une législature étrangère et se proposent ainsi de détruire la souveraineté indépendante de la nation et l'intégrité de son ancien territoire — Nous, fidèles députés du Dail pour toute l'Irlande et au nom de tous les loyaux citoyens, par la volonté expresse des soldats combattant pour sa défense, demandons au président de Valera de reprendre la présidence. "

Les sincères amis de l'Irlande ne sauraient trop déplorer l'obstination aveugle de ces sectaires qui mettent en péril l'autonomie et la liberté nationales conquises au prix de tant de luttes et de sacrifices.

* * *

La session de la législature de Québec est commencée depuis le 24 octobre. Le discours du trône est très chargé et annonce un grand nombre de mesures importantes. La nature et la portée de la législation annoncée sont un présage d'élections prochaines.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 30 octobre 1922.

Articles de Bureau

Le plus grand choix
sans exception

Garnitures de bureau en cuivre, Encriers, etc.
Classeurs de bureau. Aiguiseurs automatiques.
Cahiers et livres blancs à feuilles mobiles.
Boîtes en métal, à argent, à lettres, à documents
Machines à écrire, papiers et accessoires.
Sous-mains buvard, paniers, protège-chèques.
Certificats, sceaux en métal et en caoutchouc.

Travaux d'impression et de reliure à des prix défiant toute concurrence.

SPECIAL : PLUME RESERVOIR
valant $2.00 pour $1.50

Nous n'épargnons aucun effort pour donner à nos clients entière satisfaction et ce nous est toujours un plaisir de faciliter vos achats par un service intelligent et courtois.

GRANGER FRÈRES
Limitée

Libraires, Papetiers, Importateurs

43 Notre-Dame Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Revue Canadienne

58me ANNÉE, 1922

PARAISSANT CHAQUE MOIS, VERS LE 15

S'adresser pour la rédaction et l'administration au *Bureau de la Revue canadienne,* 471 ouest, rue Lagauchetière, Montréal.

CONDITIONS :

ABONNEMENT : Canada et Etats-Unis, $3.00; France et Union Postale, 18 francs; Angleterre, 15 schellings. — Chaque livraison, 25 sous, et, pour l'Union Postale, 1.50 frs.

NOTE. — Les abonnements comptent de janvier à décembre. Pour cesser de recevoir la *Revue*, il faut renoncer formellement à son abonnement avant le 15 décembre. Il ne suffit pas de refuser un numéro qui arrive par la poste. Il faut donner avis verbalement ou par écrit.

LIVRES REÇUS :

Il sera rendu compte aux NOTES BIBLIOGRAPHIQUES de tout ouvrage dont on nous fera parvenir *deux exemplaires.*

DIRECTEURS ET COLLABORATEURS (1919-1920)

CONSEIL DE DIRECTION : M. l'abbé Elie-J. Auclair, *président et rédacteur en chef;* M. le chanoine Emile Chartier, MM. les professeurs E.-P. Benoît et Edouard Montpetit, *directeurs;* M. le chanoine Donat Binette, *secrétaire de l'administration.*

PRINCIPAUX COLLABORATEURS : Mgr Choquette, l'hon. Thomas Chapais, l'hon. sénateur L.-O. David, l'hon. Athanase David, M. Benjamin Sulte, M. le docteur Benoît, M. Edouard Montpetit, M. le chanoine Emile Chartier, MM. les abbés Desgranges et de Poncheville, M. François Veuillot, Mme Laure Conan, Mlle Corinne Rocheleau, M. l'abbé Lionel Groulx, M. Pierre-Georges Roy, M. le docteur Albert Lesage, M. Antonio Perrault, M. Aegidius Fauteux, M. Louis-Raoul de Lorimier, M. Marius Barbeau, M. J.-C. Chapais, M. le professeur Jean Flahault, MM. Filiatrault, Gouin. Olivier Maurault, prêtres de Saint-Sulpice, le Père Bruno-Marie, des franciscains, le Père Tamisier, des jésuites, le Frère Martinus, des E. C., l'abbé Elie-J. Auclair.—CHRONIQUEURS : l'hon. Thomas Chapais et l'abbé Auclair.

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874

Capital autorisé	$10,000,000.
Capital versé et Réserve	7,800,000.
Total de l'actif, au-delà de	75,900,000.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. J.-A. Vaillancourt, président.
l'hon. F.-L. Béique, vice-président.
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson,
A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, gérant général.

42 succursales dans la Cité et le District de Montréal.
305 succursales et sous-agences en Canada.

Nous allouons l'intérêt au plus haut taux courant sur tout dépôt de $1.00 ou plus, fait à notre Département d'Epargne.

ETAT PROGRESSIF DE LA BANQUE DEPUIS SA FONDATION EN 1874

DATES	Capital autorisé	Capital versé	Fonds de réserve	Total de l'actif
31 déc. 1874	$1,000,000	$ 393,070	$ 15,000	$1,021,096
— 1879	1,000,000	639,130	15,000	1,059,605
— 1884	1,000,000	710,100	50,000	1,715,366
— 1889	1,000,000	710,100	125,000	2,859,844
31 mai 1894	1,000,000	710,100	270,000	4,942,138
— 1899	2,000,000	1,250,000	565,000	8,041,009
— 1904	2,000,000	2,000,000	1,200,000	14,375,184
30 nov. 1909	4,000,000	2,500,000	2,300,000	21,999,275
— 1913	4,000,000	4,000,000	3,625,000	31,894,709
— 1914	4,000,000	4,000,000	3,700,000	33,323,390
— 1915	4,000,000	4,000,000	3,700,000	34,515,873
— 1916	4,000,000	4,000,000	3,700,000	41,861,527.91
— 1917	4,000,000	4,000,000	3,700,000	51,429,047.36
— 1918	4,000,000	4,000,000	3,800,000	56,985,995.97

FONDEE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

SIEGE CENTRAL: 7 et 9 Place d'Armes, MONTREAL, Canada.

Capital autorisé . . . . . $5,000,000.
Capital versé et Surplus . . . . . $4,500,000.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin, Ltée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."
M. G.-M. BOSWORTH, président "Canadian Pacific Ocean Services Limited".
L'hon. NEMESE GARNEAU, C.L. de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, Vice-Président de la Librairie Beauchemin Ltée, Commissaire du Hâvre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland Ltée.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: L'hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: L'hon. N. PERODEAU, N.P., ministre sans portefeuille du gouvernement Provincial, administrateur de "Montreal Light Heat and Power Co., Ltd."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, Administrateur de l'Université de Montréal, Propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU - CHEF

Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU.
Secrétaire: M. J.-A. TURCOT. *Surintendant général:* M. M. LAROSE.
Chef du Bureau de Crédit: M. C.-A. ROY.

AUDITEURS REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES :

M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal. M. J.-A. LARUE, Québec.

Le patronage du Clergé et des Communautés religieuses est respectueusement sollicité.

Suspension de la "Revue Canadienne"

Fondée en 1864, notre revue a paru depuis lors presque sans interruption. Au cours de ses 57 années, elle a fourni 80 volumes de matière. En 1925, elle aurait fêté ses noces de diamant.

Malheureusement, son propriétaire depuis 1907, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, n'est plus en état de l'aider comme autrefois. L'administration actuelle adopte donc la ligne de conduite que lui ont imposée les circonstances. Elle suspend sa publication, en regrettant de ne pouvoir suivre jusqu'au bout le sillon que lui avait tracé son dernier possesseur. Elle quitte, jusqu'à nouvel ordre, une arène cependant trop peu garnie chez nous de véhicules de la pensée.

Avant de disparaître, elle salue d'un souvenir ému tous ceux qui, de leurs deniers, de leurs conseils ou de leurs écrits, alimentèrent sa longue existence. Elle ne veut oublier ni ses propriétaires successifs, ni ses directeurs, ni ses annonceurs, ni ses administrateurs, ni ses secrétaires de rédaction, dont le dernier lui consacra jusqu'en octobre un intarissable dévouement. Elle pense à ses collaborateurs, au plus fidèle surtout, l'honorable Thomais Chapais, qu'elle remercie tout particulièrement.

LA RÉDACTION ET L'ADMINISTRATION.

15 décembre 1922.

Une polémique à propos d'éducation en 1820

(SUITE ET FIN)

SI le *Campagnard* avait sursauté en lisant le premier article de A. B. C., celui-ci à son tour bondit sous la cinglante riposte qu'il s'était attirée, et sans laisser à ses nerfs agacés le temps de reprendre leur équilibre, il se lança dans une diatribe furibonde contre le *Campagnard* (*Spectateur Canadien*, 22 janvier 1820).

" Je ne suis plus surpris, disait-il, que Mr. le Campagnard de Ste-Anne du Sud, *alias*, de la Pocatière, eut dit et répété dans son premier écrit, que la religion ou en d'autres termes, le Catéchisme est la *seule* instruction nécessaire. Il est, en effet, de son intérêt, et il va de son honneur, puisqu'il veut écrire, qu'on ne sache pas lire dans ce pays, ou qu'on ne l'apprenne que pour *faire chantre* à la grand'messe et répondre à la *basse*. Il faut qu'il soit persuadé que ses compatriotes sont réellement aussi ignorants qu'il les voudrait voir, s'il n'a pas cru se déshonorer à leurs yeux par son second écrit, par un écrit dont chaque phrase est, pour me servir de ses propres expressions, ou une erreur grossière, ou une insigne calomnie. Mais, s'il s'est imaginé qu'on pouvait ici impunément choquer le sens commun, contredire toute l'histoire, nier les faits les mieux avérés, et avancer les faussetés les plus palpables, il s'est trompé, il y a en Canada, des hommes qui lisent, et qui plus est, qui lisent bien. Aux yeux de ces hommes-là, les assertions les plus hardies ne sont pas des preuves, et les accusations mêmes les plus graves, si elles sont dénuées de fondement, flétrissent bien moins l'individu qui en est l'objet, que celui qui les profère.

"Il n'est pas besoin, Mr. l'Editeur, au moins quant à moi, d'avertir que vous n'auriez pas publié l'écrit de Mr. le Campagnard dans votre journal si le mien n'y avait déjà paru; ç'aurait été présenter le poison sans avoir administré auparavant l'antidote; et, je vous savais incapable d'un tel procédé. Mais, que dois-je penser de l'impartialité et de la générosité de Mr. l'Editeur de *la Gazette de Québec*, qui a mieux aimé laisser croire à ses lecteurs que j'avais composé l'écrit le plus répréhensible, que de leur laisser voir que son ami se trompait ou voulait leur en imposer. Il se fait un

devoir de publier l'écrit de cet ami, parce que cet écrit répond à quelques-unes de ses propres réflexions qui pouvaient bien, sans inconvénient, rester sans réponse, et il ne se fait pas scrupule de laisser croire qu'il y a ici un individu qui veut *décatholiciser* le pays et le *désanglifier*. D'après l'idée que je m'étais formée du caractère de ce monsieur, j'avoue que je n'aurais jamais pensé que l'amitié eut pu lui faire commettre une telle injustice, ou une telle inconséquence.

"Que mon écrit ait pu exciter le grand courroux de Mr. le Campagnard, je n'en suis nullement étonné, vu que par un hasard assez singulier, cet écrit se trouve être une réfutation en forme, et, je crois, sans réplique des opinions qu'il a ensuite mises au jour. Mais s'il ne pouvait répondre catégoriquement à cet écrit, devait-il, à l'instar des mauvais controversistes, s'emporter en invectives contre son auteur? Et s'il se croyait absolument obligé de prendre la plume, comme il le dit, n'aurait-il pas du attendre que son courroux se fût un peu appaisé? Il devait savoir que si parfois "La colère suffit et vaut un Apollon", parfois aussi elle fait dire des choses dont on a bien sujet de rougir, lorsqu'on a repris son sang-froid. Quel contraste entre la conduite de ce monsieur le Campagnard et celle du respectable personnage dont il a cru prendre la défense! J'avais, comme de droit, attribué à Mr. de Calonne des intentions droites, ainsi qu'à tous ceux de ses confrères ou autres de ce pays, qui pourraient partager l'opinion qu'il paraissait avoir sur l'éducation. Mais un écrivain des Trois-Rivières[1] ne s'était pas fait scrupule de lui en prêter de mauvaises et d'écrire contre lui, d'une manière tout-à-fait emportée. Le vénérable abbé lui a répondu en galant homme, sans fiel, sans aigreur, sans emportement; s'il n'a pas refuté en forme l'écrit qui peut-être ne méritait pas une réfutation, il ne s'est pas du moins déchaîné contre l'écrivain, il ne l'a pas injurié.

"Mais il est temps d'entrer dans les détails s'il est temps de faire voir à Mr. le Campagnard qu'il a créé et combattu des phantômes; qu'il a presque continuellement pris le change; qu'il s'est presque partout contredit; qu'il a presque partout répondu à de bonnes raisons par de plattes invectives; en un mot qu'il a fait plus de tort à la cause de l'*ignorantisme* que ne lui en pourrait faire l'écrit le mieux raisonné et le plus conséquent.

---

[1] Y. Z. dans la *Gazette des Trois-Rivières*.

"Je vais m'adresser directement à vous, Mr. le Campagnard: le discours direct, n'est pas, je le crois, le plus poli en fait de refutation; mais après m'avoir traité dès le commencement de votre écrit, de calomniateur, d'hérétique, de persécuteur acharné et d'ennemi irréconciliable de la religion, vous conviendrez, ou le public conviendra, que je ne dois pas me croire tenu envers vous aux derniers égards de la civilité et de la délicatesse. J'espère pourtant que malgré cela, on appercevra une grande différence entre votre manière d'écrire et la mienne.

"Vous commencez par dire que, *vous ne voulez pas me contrister parceque je suis votre frère.* Eh! c'est après avoir prononcé, ou plutôt en prononçant ce mot de *frère*, que vous me traité le plus *chrétiennement*, le plus *charitablement*, et le plus *fraternellement* du monde, de *calomniateur*, d'*hérétique*, de persécuteur acharné de votre croyance, d'ennemi irréconciliable de la religion! C'est en prononçant ce mot que vous me prêtez les intentions les plus perverses et les desseins les plus criminels; que vous me faites dire, que, le *Clergé Catholique Canadien s'est toujours opposé à l'instruction du peuple, et que partout où la religion Catholique domine, là les moeurs sont plus dépravées!* Quel traitement réservez-vous donc à l'étranger et à votre ennemi si c'est ainsi que vous en usez envers votre frère? Ce mot de *frère*, aurait dû vous rappeler des passages d'un livre que vous avez lu sans doute autrefois, si vous ne le lisez plus aujourd'hui: "N'inventez point de faussetés contre votre *frère*," dit l'Evangile — "Celui qui médit de son *frère*, et qui juge son *frère*, dit St Jacques, parle contre la loi." Avez-vous aussi oublié ce que dit St-Paul, dans sa première Epitre aux Corinthiens: "Quand je parlerais toutes les langues des hommes; quand je connaîtrais tous les mystères de la science; quand j'aurais assez de foi pour transporter les montagnes; si je n'ai pas la charité, je ne suis rien — La charité est patiente, elle n'est point insolente; elle ne s'aigrit point; elle ne soupçonne point le mal." Si vous vous courroucez, si vous invectivez; si vous soupçonnez le mal, là même où il n'est point, avez-vous la charité?

"*Je diffâme*, dites-vous, *la religion et les moeurs de trois peuples marquants, avec une légèreté admirable!* La religion et les moeurs ne se diffament pas, à ce que je crois; mais on se diffame soi-même en écrivant pour diffamer les autres. Où avez-vous pris que j'attribue les mauvaises moeurs des Espagnols *en général*, ou généralement parlant, d'une partie des Italiens, et du bas peuple d'Irlande, à la religion qu'ils professent? Une partie du

bas peuple d'Irlande n'est-il pas protestant? et les Flamands, la grande majorité du peuple de France, et une partie des Suisses, dont je loue les moeurs, ne sont-ils pas *Catholiques?* On prétend que la religion est l'unique éducation nécessaire au peuple, que la science du catéchisme suffit pour former et conserver les moeurs; je prouve le contraire, non pas en faisant des assertions, mais en exposant des faits que tout le monde connaît, que personne ne conteste, ou que personne avant vous n'avait contesté. Mais vous ne les contestez pas vous-même, comme nous allons le voir bientôt.

"*Vous n'entreprendrez pas, de défendre ces peuples, parce que vous ne les croyez pas en danger, et parce que la chose serait inutile pour quiconque a su lire leurs histoires!* En cela, je trouve que vous avez grandement raison; car d'abord, les Libéraux, au nombre desquels vous voulez bien me mettre, les Libéraux, dis-je, désirent bien que les peuples s'instruisent autant que l'exige leur intérêt et leur bonheur; mais ils ne sont nullement d'avis qu'il faille les détruire et les exterminer, s'ils ne le veulent pas faire: tout ce qu'ils se croyent permis dans ce cas, c'est de les plaindre. En second lieu, vouloir prouver que généralement parlant, les moeurs ont été, et sont encore fort bonnes en Espagne, en Italie, et chez le bas peuple d'Irlande, ce serait se couvrir d'un ridicule que l'on fait bien de s'épargner. Je ne m'en rapporte pas là-dessus à leurs histoires, ou aux histoires qu'ils pourraient me conter; mais à leur histoire, que j'ai lue, et *su* lire, à ce que je crois.

"*Vous ne craignez pas d'avancer que si l'Espagne, l'Italie, et l'Irlande eussent été de toute autre religion, ou n'en eussent eu aucune, on eut pardonné le triple de ce qu'on attribue à leur religion, avec autant de fausseté que de malice.* Il me semble que j'aurais craint d'avancer cela, moi, si je n'avais pas été capable de le prouver. Où avez-vous vu encore une fois que j'attribue les vices des peuples en question à leur religion? Je les attribue à leur ignorance. *Ignorance et religion* sont-ils des mots synonymes? Vouliez-vous que pour prouver que la science du catéchisme ne suffit pas toujours pour former et conserver les moeurs, je passasse en revue tous les peuples de la terre; ceux mêmes qui n'apprennent point le catéchisme? A quel propos aurais-je dis, par exemple, que les Arabes du Désert sont des voleurs et les Malays des assassins? Si vous connaissez en Europe un pays catholique ou protestant, ou le vol de grand chemin et l'assassinat soient aussi communs qu'en Italie et en Espagne, nommez-le moi, et j'avouerai que j'ai eu tort de n'en pas parler.

"Mais *si les Espagnols et les Italiens n'eussent pas été catholiques, ou n'eussent eu aucune religion, on les eut préconisés!!!* Il faut avouer, que voilà un homme qui a une bonne opinion de ceux qui ne pensent pas tout à fait comme lui sur toutes sortes de sujets; qui juge charitablement son *frère*, et qui pense *fraternellement* de son prochain! Les Garasses et les Hardouins traitaient bien leurs adversaires d'hérétiques, et même d'athées peut-être, quand ils ne pouvaient répondre à leurs argumens; mais ils n'ont jamais été, que je sache, jusqu'à les dire publiquement assez scélérats, pour approuver et louer le vol de grand chemin et l'assassinat. Cette assertion ne me donnerait-elle pas le droit de dire, si je voulais recriminer, que vous êtes d'avis que si un peuple est catholique on doit tout lui passer.

"*Il peut se faire qu'il y ait de mauvaises moeurs en Espagne, etc., mais quel est le pays où il n'y en a pas? Est-ce la faute d'une religion qui proscrit jusqu'aux mauvaises pensées?*

"La religion défend et condamne les mauvaises pensées; mais il n'est pas en son pouvoir de les proscrire : elle ne peut pas même proscrire les mauvaises actions, puisque vous avouez qu'il *peut* s'en commettre en Espagne. Mais encore une fois, qui est-ce qui met les mauvaises moeurs des Espagnols sur le compte de leur religion? Confondez-vous éternellement l'ignorance et la Religion? — Mais que votre *il peut y avoir* me semble bien sincère ou bien sensé! bien sincère, si vous avez lu, ou, selon votre expression, si vous avez su lire l'histoire de ce peuple; et bien sensé, si vous ne l'avez pas lu, ou ne l'avez pas su lire! vous avouez que vous ne connaissez l'Espagne que par le mal que vous en avez entendu dire; et c'est en avouant cela que vous me *défiez* de prouver que les moeurs y soient plus mauvaises qu'en Angleterre et en France! Je n'ai parlé ni en bien ni en mal des moeurs de l'Angleterre dans mon premier écrit; aussi je ne me crois pas obligé de prouver qu'elles valent mieux que celles d'Espagne ou d'Italie; je sais que les crimes de larcin et de fausse-monnaie sont aussi fréquents en Angleterre qu'en aucun autre pays d'Europe; mais il est de notoriété publique que le meurtre et l'assassinat y sont infiniment plus rares qu'en Italie et en Espagne. Je ne perdrai pas mon tems à vous prouver que les moeurs sont meilleures en France qu'en Espagne: autant faudrait vous démontrer qu'il fait jour en plein midi, et que deux et deux font quatre. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup voyagé, et beaucoup lu pour en être persuadé. Si pourtant vous exigez que je réponde sur le champ à votre défi, quant à ces deux pays, je vous dirai, que j'ai eu occasion de m'entre-

tenir avec des Français qui ont été en Espagne, et avec des Anglais qui ont été en Espagne et en France, et que bien qu'ils eussent vu les Espagnols, les uns en amis et les autres en ennemis, ils s'accordaient tous à faire de ce peuple en général le même portrait. " Nous étions toujours entre la mort et la vie ", ai-je entendu dire aux Français; " plusieurs de nos gens ont été assassinés par leurs hôtes, d'autres par leurs guides ". " Soit en Espagne, " disaient les Anglais, " soit en Portugal, " (car les moeurs des deux peuples sont à peu près les mêmes), " il ne se passait pas de nuit que plusieurs de nos gens fussent assassinés; malheur à ceux qui s'écartaient de leurs régimens; nous les trouvions le matin poignardés; le *stiletto* des Espagnols nous a fait perdre un grand nombre de soldats et d'officiers. " Ces mêmes hommes qui me parlaient si désavantageusement des Espagnols, me faisaient au contraire le portrait le plus flatteur du peuple de France. J'ajouterai, car je vois à la manière dont vous traité ces pauvres ramoneurs, que vous n'êtes pas homme à vous contenter de témoins vulgaires, j'ajouterai que ceux qui tenaient ce langage n'étaient pas des soldats, mais des officiers, des hommes instruits, et qui n'avaient aucun intérêt à parler comme ils le faisaient. J'ai lu aussi des relations de voyages faits en Espagne par des Français et des Anglais, qui m'ont paru être des hommes éclairés, prudents et modérés, mais qui parlent tous cependant du Fandango, des combats de Taureaux, de la multitude de mendiants, des vols de grands chemins et des assassinats. Ces écrivains n'attribuent pas la pauvreté des Espagnols exclusivement à la stélérité de leur sol, ils ont la bonne foi de mettre en ligne de compte leur fainéantise.[2] Vous louez ce peuple d'avoir conservé ses moeurs, ses usages, ses lois et ses institutions: vous blâmez donc les autres d'en avoir changé ? Vous voudriez donc à la place des Anglais, des Français, des Allemands, des Danois, voir encore des Bretons, des Francs, des Bourguignons, des Germains et des Normands? Car les Espagnols ont aussi été eux des Visigoths, c'est-à-dire des barbares. Ils le sont encore selon vous, et vous les

---

[2] A Dieu ne plaise que je veuille faire entendre ici aux personnes peu instruites, que l'on doit regarder tous les Espagnols, ou même la centième partie des Espagnols ou des Italiens comme des assassins ou des voleurs de grands chemins: un tel dessein est aussi éloigné de ma pensée qu'il le serait de la vérité. J'ai voulu dire seulement que les crimes de vol et d'assassinat sont plus fréquents en Espagne et en Italie qu'en aucun autre pays de l'Europe que je connaisse, et si fréquents que nul voyageur, nul historien n'oublie d'en faire une mention expresse et particulière.

en louez ! — cela me semble en effet cadrer assez bien avec quelques autres de vos idées. Vous me permettrez pourtant de vous dire que les Espagnols n'ont pas su conserver toutes leurs institutions; car ils ont eu autrefois des Cortès, c'est-à-dire, des assemblées générales et représentatives, et ils n'en ont plus présentement. Vous leur attribuez la gloire d'avoir chassé seuls de chez eux les Français! Je ne voudrais pas leur ôter ce qui leur appartiendrait; mais vous ne devez pas ignorer, ou croire qu'on ignore, qu'en moins d'une année les Français avaient conquis toute l'Espagne à l'exception de la ville de Cadix, et que ce sont bien moins les Espagnols que les Anglais aidés des Portugais, et les désastres de Napoléon dans d'autres quartiers, qui les en ont fait sortir ensuite. Et si l'Espagne a montré quelque énergie, si elle a fait quelques efforts, et a eu quelques succès, n'est-ce pas lorsqu'elle a joui d'une lueur de liberté, lorsqu'elle a été gouvernée par ses Cortès, par des hommes qui avaient de l'instruction, en un mot par des *Libérales*, par ceux qui avaient gémi de l'imbécilité de Charles IV et de la rapacité de son ministre Gadoy. Mais si l'énergie qu'ils ont montrée, a contribué à conserver au fils la couronne du père, il faut convenir qu'ils en ont été bien récompensés; puisque la plupart sont morts ou gémissent dans les cachots ou en exil! C'est sans doute une ironie ce que vous dites de la force civile et politique de l'Espagne: car si vous lisez seulement les gazettes, vous y voyez cent preuves pour une, de l'extrême faiblesse du gouvernement, de l'étonnante dégradation de la nation, et de l'indiscible misère du peuple. Vous excusez les Espagnols de danser le fandango, en disant qu'on le danse bien ailleurs! Eh! où donc le danse-t-on, s'il vous plaît? Vous me demandez indirectement si j'aimerais mieux danser la *Carmagnole?* Avant de répondre à cette intéressante et pertinente question, j'attends de vous une description, ou du moins une définition de cette danse là; car je vous avoue que je ne la connais nullement. Et les combats des taureaux? vous n'avez pas aussi quelque bonne raison de prête pour les excuser?

"Vous avez, nous dites-vous, sous les yeux l'Annuaire de Paris pour 1807, où vous voyez que le nombre des enfans trouvés va toujours croissant: vous en concluez en politique profond que les moeurs vont se corrompant dans la même proportion; et puis vous demandez gravement, si 9,000 enfans trouvés dans la ville de Paris, c'est-à-dire dans une ville peuplée de 700,000 habitans, outre 50,000 étrangers, la plupart célibataires, vous demandez, dis-je si cela ne vaut pas le fandango? Pas tout-à-fait,

vous répondrai-je: le grand nombre d'enfans trouvés marque bien sans doute un grand nombre de faiblesses, mais de faiblesses accompagnées d'une certaine honte; au lieu que le fandango marque le renoncement à toute pudeur et à toute retenue. Loin que votre Annuaire, me prouve que les moeurs se dépravent, il me persuade au contraire qu'elles se corrigent: car si le nombre des filles coupables augmente, j'en conclue que c'est parce que celui des femmes criminelles diminue. Cet Annuaire vous apprend-il aussi que la Cour de Louis XVIII est plus dépravée que n'étaient celles de Louis XIV et Louis XV? ou n'avez-vous pas quelques histoires édifiantes de celles de Henry III et de Catherine de Médicis?

" Vous me suposez capable de juger l'Italie sans prévention, et d'avouer que le trop grand nombre d'assassinats qui s'y commettent n'est pas la faute de la religion! En vérité cela est fort modéré de votre part, et je dois vous en tenir compte. Mais ce que je trouve étrange, c'est que vous mettiez toujours la religion sur le tapis, lorsqu'il ne s'agit que d'éducation. On sait bien que le gouvernement, les institutions politiques, les jurisprudences criminelles, les codes pénaux, le climat même ont beaucoup d'influence sur les moeurs des peuples; mais il n'en est pas moins vrai que si un peuple est ignorant et vicieux, on doit regarder son défaut d'instruction comme la principale cause de sa dépravation, parceque l'instruction forme l'opinion publique, et que l'opinion publique doit amener tôt ou tard une réforme dans le gouvernement, et les institutions. Mais que nous contez-vous ensuite sur la vieillesse et la faiblesse des Papes, et sur les brigands *étrangers* qui infestent l'Italie? Les Papes sont-ils maîtres de toute l'Italie? est-ce leur vieillesse et leur faiblesse qui a fait dire du royaume de Naples, que c'était un paradis habité par des Diables?

" Venons à l'Irlande. *J'ôse insulter,* dites-vous, *à un peuple opprimé.* Quoi! parce que ce peuple est opprimé, il ne m'est pas permis de dire de lui, ce que cent autres en ont dit avant moi? Je ne vous citerai que ce passage de la Géographie Elémentaire de Mr. Buache, que vous n'accuserez pas sans doute de n'être pas bon catholique: " Le menu peuple y est (en Irlande) grossier et fainéant, et ses passions sont extrêmes. " Vous avouez que les Irlandais n'ont pas des moeurs aussi douces que les Ecossais, et vous dites ensuite qu'ils valent bien du côté des moeurs tous leurs voisins! Est-ce bien là une contradiction? Vous attribuez leurs vices à leur ignorance: n'est-ce pas ce que j'ai fait? Si je n'ai pas parlé de leur oppression, c'est qu'il s'agissait d'éducation et non de gouvernement. Je déplore

la misère des Irlandais autant et plus que vous peut-être; car il me suffit qu'ils soient hommes pour que je les plaigne; au lieu que vous ne les plaignez que parcequ'ils sont catholiques, comme il parait à la manière dont vous parlez plus bas du peuple Anglais qui n'est guère moins malheureux. Je sais que la misère et l'oppression aigrissent les esprits, irritent les passions, et gravent dans le caractère des traits qui souvent ne s'effacent jamais. Les Irlandais émigrés en Amérique ne sont plus opprimés, et il ne tient qu'à eux de sortir de la misère, cependant ils y remplissent les prisons. Je lis ce qui suit dans un pamphlet publié en 1796, et intitulé: *Des Prisons de Philadelphie* : Parmi les trois cent vingt et un étrangers blancs *convicts* dans les quatre premières années, cent trente et un étaient Irlandais, quatre vingt quatre Anglais ou Ecossais. Dans les quatre dernières, parmi les cent trente cinq blancs étrangers, quatre vingt douze sont Irlandais, dix-neuf Anglais ou Ecossais. Les Irlandais composent donc, dans les deux époques, plus des deux tiers des étrangers, et presque la moitié de la totalité des prisonniers, en y comprenant même ceux dont la patrie est inconnue, et dont un certain nombre est sans doute Irlandais.

" *Mais on ne relève les fautes des peuples catholiques que pour insulter à leur religion, et c'est pour cela que l'on courtoise si ridiculement la France.*

" Depuis quand la France est-elle protestante? Puis, est-ce ma faute, si vous identifiez, si vous synonymisez sans cesse l'ignorance et la religion? Lisez Girard et Roubaud; vous verrez que ces sages grammairiens et synonimistes n'assimilent pas même la religion à la bigotterie, à la superstition et au fanatisme qui n'en sont que les abus, les seuls synonymes du mot religion sont ceux de dévotion et de piété.

" *Je ne me prends pas la précaution de me cacher,* parceque je ne crois pas avoir besoin de cette précaution; je ne rougis pas de dire la vérité; je ne cherche point à tromper; je n'écris pas pour n'être pas entendu; je parle devant le public, et c'est le public, ou du moins, la portion éclairée du public, que je prends pour juge entre vous et moi.

" Je vous laisse déclamer ici à votre aise contre des gens qui peuvent avoir eu des torts, mais qui ne sont sûrement pas les auteurs des excès de la révolution Française. Les scélérats, qui dans les années 1793 et 94, ont profité de l'ignorance du peuple et de l'exaltation des passions, pour en-

sanglanter leur patrie, les Robespierre, les Couthon, les Coblot, les Danton, les Carrier et les Lebon, n'étaient à coup sûr ni des Philosophes, ni des Libéraux. Il ne serait peut-être hors de propos de citer ici des auteurs qui doivent paraître d'autant moins suspects qu'ils portent jusqu'à l'excès le plus ridicule leur haine contre les républicains Français. " La Révolution de France, disent-ils, est un exemple frappant des conséquences ruineuses du manque d'unanimité et de coopération mutuelle. Si tous ceux qui voulaient non pas renverser, mais seulement réformer le gouvernement Français d'alors, avaient agi rigoureusement et de concert, les horreurs de la Révolution Française n'auraient pas souiller les pages de l'histoire; L'Europe n'aurait pas été pendant tant d'années en proie au carnage et à la dévastation; la France serait maintenant libre et heureuse. Mais les princes, et ce qu'on appelait la noblesse de cour s'opposaient obstinément à toute réforme ainsi qu'un grand nombre de membres du haut clergé; et il n'avait peut-être pas deux nobles, campagnards qui eussent les mêmes idées sur le sujet; de sorte qu'ils devinrent une masse incohérente et impuissante, perdant en discussions frivoles, en récrimination, un temps qui aurait du être employé à des mesures rigoureuses et bien concertées contre les anarchistes. La conséquence naturelle s'ensuivit, ils devinrent plus faibles de jour en jour, tandis que leurs antagonistes acquéraient plus de force et de hardiesse. Ils perdirent eux-mêmes, ils perdirent le roi et leurs pays, et occasionnèrent des maux indiscibles dans tout l'Occident." Anti-Jacobine Review. Vol. 22, p. 42. an. 1805.

" Je pense qu'il ne prend guère envie à personne d'instruire des *ramoneurs,* des décroteurs, des goujats, des portefaix, etc., mais on peut, sans *mauraise intention* instruire des enfans, pour qu'ils ne le deviennent pas. J'admire votre éloge de l'ignorance et votre satyre des arts et des lettres et des sciences; l'un et l'autre sont dans vos principes, et l'on ne peut vous blâmer d'être conséquent. Mais vous êtes dans l'erreur, si vous pensez que les poêtes ont chanté l'ignorance des champs; ils n'ont chanté que le bonheur de la vie champêtre; encore n'ont-ils regardé ce bonheur que comme très imparfait, à cause de l'ignorance dont cette vie est ordinairement accompagnée.

" *O fortunatos nimium sua si bona novit agricolas!* dit Virgile. Ce poête ne dit pas que les cultivateurs sont heureux, mais qu'ils le seraient, s'ils connaissaient leurs avantages, c'est-à-dire, s'ils étaient plus instruits. Il y a loin de cette pensée à l'éloge de l'ignorance. Ce même poête qui avait

chanté les travaux et les plaisirs de la vie champêtre, et qui les connaissait par expérience, leur préférait néanmoins l'étude des sciences, *dulces ante omnia musae*, et ne voulait vivre à la campagne, que dans le cas où il ne pourrait pas s'y appliquer. Rien sans doute ne doit être plus agréable que la vie rustique pour l'homme instruit; rien n'est sans vie, rien n'est muet, rien n'est sans intérêt dans la nature pour un tel homme; les animaux de son champ; les arbres de sa forêt, les plantes, les herbes, les pierres mêmes s'animent à ses yeux, et lui parlent un langage intéressant. Pour l'homme ignare au contraire, les plus grandes beautés de la nature sont muettes sans intérêts et sans attraits. L'avancé de J.-J. Rousseau a toujours été, et sera toujours regardé comme une opinion paradoxale. Ce n'est pas l'opinion en elle-même, mais l'esprit et l'éloquence, avec lesquelles elle fut soutenue, qui lui méritèrent le prix de l'académie de Dijon.

" *Vous demandez si un Etat est plus en sécurité quand tout le peuple est instruit?* Je n'en douterai nullement, jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé le contraire. Il est bien certain que si le gouvernement est absolument mauvais, il y aurait du danger pour les gouvernants que le peuple s'éclairât. Mais, si la constitution, est passablement bonne, si les lois ne sont pas foulées aux pieds, l'instruction ne sera dangereuse pour personne; il pourra y avoir des réformes, mais il n'y aura pas de révolution.

" *Vous dites qu'il n'y a peut-être pas de pays au monde, où le peuple soit plus instruit qu'en Angleterre;* et cela, *parce que depuis quelques années, on y a établi des écoles Lancastriennes et vous demandez si le pays en est plus tranquille?* Eh! quand même les écoles Lancastriennes y auraient fait merveille depuis quelques années, cela prouverait tout au plus qu'il doit y avoir à présent beaucoup d'enfans ou de jeunes gens qui savent lire et écrire. Croyez-vous que les Réformateurs Radicaux d'aujourd'hui ne sont que des enfans? Vous demandez aussi, *s'il n'y avait pas d'école à Manchester, et s'il n'y en a pas dans les autres parties du royaume où le peuple demande une reforme?* Eh! quand même il y en aurait; qu'est-ce que cela prouverait, si non qu'il y a des enfans qui apprennent? Le fait est que le même peuple n'est guère plus instruit en Angleterre qu'il ne l'est en Irlande et n'est guère moins malheureux ; les cultivateurs du sol et les ouvriers des manufactures sont des espèces de serfs qui ne comptent que sur ce que leurs maîtres veulent bien leur laisser ou leur donner. Si depuis quelque tems, ils se montrent plus portés à la sédition, ce n'est pas parce qu'ils sont plus instruits, mais, parceque leurs maux vont toujours

croissant ; ils demandent du pain sous le nom de *réforme radicale.* Je rapporterai ici, en substance, ce qu'écrit en 1816, un voyageur Espagnol, au sujet des manufactures d'Angleterre et de Manchester en particulier. "Les enfans employés aux manufactures n'ont le tems de recevoir aucune instruction. — Ce n'est que depuis quelques années qu'on les envoie une heure par jour à l'école. Les jeunes gens des deux sexes sont également étrangers aux premièrs principes de la religion et de la moralité. Ils sont dès leur enfance privés de toute jouissance et de toute instruction. La classe ouvrière habite dans des maisons étroites et malsaines, fermées à l'air comme à la lumière. La plus grande partie des pauvres habite dans des caves humides et sombres, encombrées de toute espèce d'immondices."

"*Vous dites que j'énonce au sujet des gouvernemens une maxime digne du Contrat Social d'où elle est tirée!* Je n'ai lu le Contrat Social qu'une fois, et il y a si longtemps, que je ne me souviens pas de ce qu'il contient. Mais puisque vous avez ce livre dans votre bibliothèque, ou le savez par coeur, je vous prie de m'indiquer au moins le chapitre d'où j'ai tiré la maxime en question. Je l'avais prise tout bonnement dans le *manuscrit* venu de Ste Hélène, page 29 de l'édition de Montréal, où Bonaparte, ou celui qui a pris son nom, dit en parlant de son Consulat : "Rien ne marche dans un systême politique où les mots jurent avec les choses ; le gouvernement se décrie par le mensonge perpétuel dont il fait usage ; il tombe dans le mépris qu'inspire tout ce qui est faux et faible. On ne peut d'ailleurs ruser en politique ; les peuples en *savent trop* long, les Gazettes en disent trop." Donc, d'après Bonaparte même, d'après un despote, il est de l'intérêt des peuples d'être instruits, parcequ'alors il est moins facile de les tromper.

"Je n'ai ni dit ni pensé qu'il fallait instruire le peuple afin qu'il corrigeât ou qu'il changeât de son chef son gouvernement, même pour le mieux. Il faudrait être bien novice en politique pour ignorer qu'il n'appartient pas plus à la masse du peuple qu'à celle de la noblesse, considérées comme classes ou comme castes, d'opérer des changemens dans le gouvernement ou la constitution d'un état ; on sait que ce rôle est réservé au souverain, aux grands corps politiques réunis ou représentés, en un mot à la nation. J'ai dit seulement, et je dis encore, que si un peuple est mal gouverné, en s'instruisant il rendra son gouvernement meilleur, non pas directement et par des voies de fait, ce qui serait révolte, mais en le rendant plus circonspect, en l'empêchant par la crainte de la réprobation et

de la censure publique, de multiplier les actes de spoliation, d'injustice, et de tyrannie. Y a-t-il du mal à ce qu'un mauvais gouvernement, à ce qu'un gouvernement despotique, oppresseur et tyrannique, se corrige, s'améliore, se perfectionne? Il n'y a qu'un ennemi des peuples, de l'humanité, et de la vertu, qui puisse le penser.

"*Vous êtes heureux Mr. A. B. C. qu'un tel avancé* (ce qu'on vient de dire), *ne vous suscite pas quelques petites affaires au moins avec la police correctionnelle. Mais vous n'êtes pas catholique!!!* Risum Teneatis, Amici! C'est bien dommage, Mr. le Campagnard, que vous ne soyez pas grand Inquisiteur! vous ne vous contenteriez pas apparemment " d'outrager votre *frère de paroles.*" Si vous trouvez mauvaise la maxime que j'ai citée, je vous en citerai une que vous ne pouvez vous défendre de trouver bonne sans cesser d'être non seulement Catholique, non seulement chrétien,mais encore homme raisonnable. " Vous voulez tirer une *paille* de l'oeil de votre *frère*, et vous n'appercevez pas la poutre qui crève le vôtre!" Vous appelez incendiaire et révolutionnaire une maxime générale et vraie! quel nom voulez-vous donc que je donne, pour vous rendre le change à votre paragraphe contre les *abrutisseurs*, les *asservisseurs*, les *spoliateurs,les oppresseurs* et les tyrans de l'Irlande? Je vous conseille de lire dans Lafontaine la Fable des Animaux malades de la peste; vous y apprendrez, si vous êtes capables d'apprendre, vous y apprendrez à juger plus sainement et d'autrui et de vous-même.

"Vous trouvez à redire que j'aie appelé infortunés les paysans de la Vendée qui ont péri en soutenant la cause de l'aristocratie et de la féodalité et vous vous permettez de traiter la majorité des Français de *sans-culottes*, de *régicides!!!* de *bourreaux!!!* d'*antropophages!!!*

"Tant de fiel entre-t-il dans l'âme d'un dévôt!"

"Est-ce là le fait d'un homme sensé ou d'un énergumène? Quoi! vous traitez de *bourreaux* et d'*antropophages* la grande majorité d'une nation de trente millions d'âmes, d'une nation, dont vous parlez la langue, dont vous professez la religion; d'une nation enfin où vous avez peut-être des parens, et d'où vos ancêtres sont sans doute sortis! Vous traitez d'*Antropophages* et de *bourreaux* les hommes qui emplissent maintenant les armées et les conseils de Sa Majesté Très Chrétienne! Je doute que le plus fameux *Ultra* ait jamais poussé la démense jusque-là. Ne savez-vous pas

qu'un gouvernement national, quelqu'il soit, vaut toujours mieux qu'un gouvernement étranger? La majorité des Anglais ne partageait pas plus sans doute les opinions de Cromwell et de son parlement, que la majorité des Français ne partageait celles de Robespierre et de la Convention; cependant, les uns et les autres n'en étaient pas moins tenus de défendre leur pays, contre les attaques de l'étranger. Que serait à présent, l'Angleterre, si, par mécontentement elle s'était livrée aux Français? Elle serait catholique, me direz-vous! Peut-être, aussi, ne serait-elle rien. Et, si les Français avaient livré leur capitale au Duc de Brunswick, cette ville ne subsisterait peut-être pas. Louis XVIII ne serait peut-être pas assis sur le trône de ses ancêtres.

"Vous me faites dire que c'est au clergé à enseigner la religion, et me recommandez en conséquence, de le laisser faire! Je vous réponds que je n'ai ni le pouvoir, ni la volonté de l'en empêcher; que je ne trouve pas même à redire qu'il enseigne d'autres branches d'éducation, s'il le juge à propos. Vous énoncez votre opinion sur l'éducation; j'énoncerai aussi la mienne; je suis persuadé qu'il faut enseigner le catéchisme aux enfans; que, s'il y a à leur portée des écoles où on l'enseigne, ils l'apprendront plus vite et plus facilement, mais, je ne suis nullement convaincu que les écoles à la Lancaster ne vaillent absolument rien, parcequ'on n'y enseigne pas le catéchisme. Puisque si on ne l'apprend pas là, on peut toujours l'apprendre ailleurs, et tout aussi bien que s'il n'y avait pas d'écoles. Il ne s'agit pas d'opter entre religion et instruction, mais entre religion avec instruction, et religion et catéchisme sans autre instruction; et, je crois qu'il n'y a nul homme sensé qui ne préfèrerait le premier état à l'autre. J'ignore quel bien ont fait ici les Jésuites par rapport à l'éducation; mais je sais que sans nos collèges actuels, l'ignorance des sciences et lettres serait à peu près générale dans le pays. Je suis d'avis qu'on pourrait établir des écoles Lancastriennes dans celles de nos paroisses, ou du moins dans ceux de nos villages où il n'y en a point d'autres; mais je ne désirerais nullement que nos écoles Canadiennes fussent remplacées par des écoles étrangères, ni que ceux de nos compatriotes qui se consacrent à l'instruction de la jeunesse, fussent supplantés par des inconnus ou des aventuriers. Néanmoins comme le champ est vaste, et le nombre des cultivateurs petit, s'il venait parmi nous des étrangers de bonnes moeurs, qui parlassent notre langue et qui voulussent l'enseigner, loin d'y voir du mal pour le pays, je n'y verrais au contraire que du bien.

"Me voici enfin, en passant sous silence dans votre écrit, un grand nombre de choses que j'aurais pu, peut-être dû, y relever, me voici, dis-je, arrivé à votre dernier aliéna, que je ne comprends guère, et que par conséquent je n'entreprendrai pas de commenter. J'y apperçois seulement beaucoup d'idées incohérentes, de suppositions ridicules, d'assertions téméraires, d'accusations fausses, de contradictions manifestes: mais ce que j'y vois de plus singulier, c'est que vous mettiez sur le dos des Libéraux, c'est-à-dire, des amis de l'éducation, tout ce qui s'est fait, se fait, ou se fera jamais de mal dans le monde. Supposez-vous à tous ces messieurs les épaules d'Atlas, et ne craignez-vous pas de donner à quelques-uns d'entr'eux l'envie de se décharger sur d'autres d'une partie au moins de cet énorme fardeau ?

"Je finis, Monsieur, en vous avouant que la bonne opinion que votre premier écrit m'avait fait concevoir, sinon de votre manière de penser sur l'éducation, du moins de votre manière d'écrire, a beaucoup diminuée par le second: J'avais cru découvrir dans l'auteur de la première lettre à Mr. l'Editeur de *la Gazette de Québec*, non pas un homme sans préjugés, il est vrai, mais du moins un homme sensé, et même un homme profond; je ne vois dans celui de la seconde, qu'un jeune homme qui se livre à la fougue de son imagination et se laisse entraîner par la passion. On avait répondu avec sagesse et modération à ce qu'il pouvait y avoir de répréhensible dans votre premier écrit; mais loin de vous rendre à la raison, le dépit d'être contredit, en apparence, vous a fait renchérir de beaucoup sur vos premières idées. Si quelques-unes de vos tirades ne sont pas transcrites de la *Quotidienne* ou du *Journal des Débats*, comme je le soupçonne, vous avez des talens et du génie; mais le sang froid et la modération vous manquent et ce n'est pas peu de chose pour un écrivain. Vous avez cru, ou feint de croire défendre la Religion Catholique ; mais croyez m'en, si cette Religion n'était pas aussi solidement établie qu'elle l'est dans ce pays, votre écrit serait bien plus capable de l'ébranler que de l'affermir; et je crains bien que ses sages et prudents ministres ne vous disent du fond du coeur:

"*Non tali auxilio nec defensoribus istis religionis eget causa.*

"On peut écrire avec énergie pour soutenir une bonne cause; mais on ne doit jamais le faire avec emportement; car alors on fait croire qu'on a tort. Que si, ce dont je ne saurais me persuader, vous aviez l'honneur

d'appartenir au corps respectable que vous mettez si souvent et si hors de propos en évidence, je n'ai qu'un mot à vous dire:

.....NON CANADENSIS TU BOSUETUS ERIS.....

A. B. C.

Cette longue lettre de A. B. C. était remplie de sophismes, de déductions fausses; le clergé y était accusé de nouveau de vouloir systématiquement l'ignorance du peuple. Le *Campagnard* reprit sa plume pour détruire le bel échafaudage de A. B. C. et défendre le corps dont il était l'un des membres les plus distingués. Le *Campagnard* s'est adouci; à certains moments même, il est plein d'humeur et badine plaisamment tout en disant de bonnes vérités à son adversaire.

Cette réponse fut publiée dans le *Spectateur Canadien* du 26 février 1820; elle porte comme titre ces mots: *Education dégénérée en dispute.*

"Un silence expressif, disait le Campagnard, serait peut-être la meilleure réponse à Mr. A. B. C., mais comme il est revenu à des sentimens plus chrétiens, qu'il a lu l'Evangile, les Epitres de Saint-Paul et de Saint-Jacques, etc., etc., et surtout qu'il implore à mains jointes, la charité d'une Religion qu'il promet de ne plus persécuter, j'espère que mes amis me pardonneront, en faveur d'un pauvre malheureux qu'il serait inhumain de jeter dans le désespoir. Permettez donc, qu'à son exemple, je m'adresse directement à lui, car nous tirons à bout portant.

"Eh bien! donc, mon cher frère de l'A. B. C. comment, encore de la bile, et de la plus noire!!! Je ne me trompais guère, quand je vous jugeais malade et d'une constitution bilieuse — Comment encore une évacuation de sept colonnes et demis!!! Je n'en reviens point, vous êtes sérieusement malade, puisque de si petites pilules ont eu un effet si terrible...! Vous devez être extrêmement faible, et avoir besoin d'un puissant restorant, pour réparer vos pertes. Permettez donc que je semble prendre mon sérieux pour vous l'administrer: et comme l'imagination joue un grand

rôle dans votre maladie, dont le nom technique est, *Manie*, désordre bilieux qui fait les maniaques, que le peuple prend pour démoniaques, à la manière dont ils se débattent; je vais, dis-je, pour préparer l'effet des remèdes, commencer par vous tranquilliser de ce côté-là, en vous démontrant par des faits incontestables, que vous avez du mieux.

"Je vous pardonne un courroux furieux, qui n'est que l'effet naturel du délire, car vous avez beau vouloir me persuader que je me suis fâché et emporté contre vous, vous n'y réussirez pas plus, qu'à vouloir me faire fâcher à présent, par la kirielle d'injures dont vous payez mes soins et mes petites attentions pour vous. Je vous prie seulement d'épargner un ami, d'autant plus rare que je me le suis fait, tout en le contredisant, et à qui vous veniez de donner des louanges, qu'apparemment vous voudriez bien retenir maintenant.

"Entrons en matière — et comme vous aimez la poésie, je vais vous mettre cela en petites lignes découpées, à la manière des vers que vous avez faits en mon honneur, v. g.

BULLETIN.

Le Clergé catholique s'oppose de tout son pouvoir à ce que le peuple soit instruit, 1ère lettre, 1ère colonne, ligne 19e.

Le Clergé catholique est composé de sages et prudens ministres, et sans les collèges actuels (tenus par le Clergé), *l'ignorance des sciences et des lettres, serait à peu près générale dans ce pays*. 2ème lettre, 6e et 7e colonne, lignes 104 et 39.

Ceux du Clergé, d'ici, qui s'opposent à l'instruction, (et c'était principalement Mr. de Calonne) sont dupes de la plus perfide hypocrisie, et du plus coupable intérêt personnel, 1ère lettre, 1re col. ligne 21.

Le Vénérable Abbé, est un galant homme, sans fiel, sans aigreur, sans emportement. 2ème lettre, 1ère col., ligne 93.

"Maintenant de la prose; je vois que vous avez pris mes raisons pour des invectives, et mes preuves pour des contradictions injurieuses; j'en suis fâché, car, je n'entendais parler, et je n'ai parlé en effet que des principes énoncés dans votre lettre, principes dont l'erreur a tant influé sur votre jugement. Il est bien à regretter que vous n'ayez pas autant de savoir et de modération que vous avez de talent et de connaissances.

"Je vous avais promis, moi, de ne point vous contrister *injustement*, et je crois avoir tenu parole. J'ai été obligé de faire voir l'erreur et le danger des principes émis dans votre diatribe, en prenant la défense de ceux que vous vous efforcez de diffamer; en un mot, j'ai parlé en faveur de la bonne cause, et si je me suis trompé, mon motif au moins, doit-il m'excuser auprès des honnêtes gens. — Je souhaiterais que vous en puissiez dire autant. Si j'y ai mis un peu de chaleur, je ne crois nullement y avoir mis de l'emportement, et après tout si c'était le cas, la faute n'en serait reversible que sur moi seul. Vous êtes sans doute assez généreux pour ne plus défendre à votre adversaire de riposter, lorsque vous lui présentez au coeur — il est des circonstances où il faut appeler les choses par leur nom — notre divin modèle, traitait les Pharisiens *d'hypocrites*, de *sépulchres blanchis*, de races de vipères, il frappait même ceux qu'il chassait du temple. — Il était Dieu sans doute, mais toujours est-il conscient, qu'alors même il nous donnait un exemple du zèle qui doit nous animer pour sa gloire et le salut de nos frères. Un père reprend et frappe un fils qu'il aime, pourquoi ne reprendrais-je pas un frère qui veut entraîner les autres dans son égarement?

"Au reste, personne ne vous connaît; circonstance qui rend les paroles tout-à-fait inégales entre nous, mais dont je ne plains point, n'ayant aucune raison de me cacher, plus que je l'ai fait, *qui male agit odit lucem.* (Joan., 8-20.) — Je sais, comme vous, Mr. que la Religion existera toujours sans le secours de ma trop faible plume; non, jamais tous les Libéraux, l'enfer même, ne sauraient l'ébranler. Elle est fondée sur un roc inébranlable. Mais les peuples peuvent être séduits et corrompus, et, par conséquent on peut sans craindre pour la Religion, et sans manquer de confiance en Dieu, s'opposer au mal qu'on pourrait leur faire, lors même que les intentions ne seraient pas perverses; voilà ce que j'ai voulu faire.

"*Vous me demandez hardiment où j'ai vu que vous attribuez les mauvaises moeurs des Espagnols à leur religion* ?

"Je vous réponds d'abord, que cela tient tellement à l'ensemble de tout votre écrit, que personne ne s'y est mépris. En second lieu, je vais vous prouver *catégoriquement* que vous l'avez dit. Vous soutenez dans votre première lettre, 1ère col., ligne 19, "*que le Clergé catholique s'oppose de tout son pouvoir à ce que le peuple soit instruit*", et vous donnez tant de latitude à cette proposition honnête, que vous allez jusqu'à dire, que *ceux de ce pays-ci ne sont que les échos des autres situés au-delà de l'Atlanti-*

que. Ce n'est donc que sous le rapport religieux que ces hommes qui composent le Clergé, *s'opposent à l'instruction*, dont le défaut, selon vous, est cause d'immoralité, et des vices des Espagnols et des autres peuples que vous citez. Or, partout où règnera la Religion Catholique, là, *il y aura du clergé qui s'opposera de tout son pouvoir à ce que le peuple soit instruit*, et par conséquent sera cause des vices ordinaires de l'ignorance. — Maintenant il y a du Clergé en Espagne, en Italie, en Irlande, donc, etc. — Voilà, je pense, ce que vous me demandiez.

"Vous allez encore crier à l'emportement, si je vous accuse et vous convainc, de faux, envers moi. Vous me taxez d'avoir dit que la Religion, est la seule *Education* du peuple. Je ne l'ai jamais dit, ni même pensé ; mais j'ai bien dit, et je le répète, qu'elle est la plus nécessaire.

"Je vous avais défié de me prouver que les moeurs fussent en *Somme* meilleures en France et en Angleterre, qu'en Espagne, en Italie et en Irlande, en *somme*, c'est-à-dire que tout compensé on trouvait plus de vertus chrétiennes en Angleterre, et en France que dans ces trois autres pays. Je renouvelle le défi, car c'est faute d'avoir *su* lire ce mot en *somme*, que vous avez cru trouver une contradiction dans la parallèle que j'établissais entre une partie de l'Ecosse et l'Irlande. Mais, encore une fois, quand je me serais contredit, ma cause n'en serait pas moins bonne; je n'ai jamais prétendu à l'infaillibilité, je me connais trop bien. Si j'ai cité l'Angleterre avec la France, c'est que je ne voyais pas pourquoi, elle ne rivaliserait pas dans votre esprit, avec un pays dont vous admirez tant la décence des moeurs. — Vous le niez — passe encore — mais pour votre malheur vous motivez votre opinion; c'est là que l'on reconnaît un génie qui n'a pas été puisé dans la *Quotidienne;* car, revenant à la charge, vous prouvez qu'il n'y a plus de moeurs, en Espagne, parcequ'on y mendie, qu'on y regarde les combats de *Taureaux*, et surtout qu'on y danse le terrible *Fandango*. Je déteste tout cela, peut-être plus que vous dans le fond, cependant un mot de raison — pourquoi le *Fandango*, ou toute autre danse lascive, est-il défendu? n'est-ce pas pour prévenir le mal dont ces attitudes honteuses vous donnent, continuellement l'idée, et souvent le désir. N'est-ce pas pour prévenir, en un mot, les désordres affreux dont la France est actuellement inondée? Si l'on recommande si fort, la décense publique, n'est-ce pas pour prévenir les désordres particuliers dont la multiplicité à la fois fait les désordres publics? car, à quoi servirait une décence de parade en public, si, rentré dans ses foyers, le peuple est corrompu? ne

serait-ce pas vouloir guérir un malade, en répercutant au-dedans les humeurs qui se manifestent au dehors? quel serait donc le plus coupable selon vous ou de danser le *Fandango* ou de corrompre l'innocence, par un fait qui deshonore, avilit et quelquefois détruit un être intéressant, en donnant naissance à un autre qui sera abandonné à la corruption et par là même nécessairement exposé à augmenter le nombre des scélérats dont les prisons ne se déchargent que sur les galères ou les échafauds?...

"Voyez où vous en êtes. Vous abhorez une cause indirecte, et vous préconisez les effets plus honteux qu'elle pourrait avoir, si la Religion n'y mettait des entraves plus ou moins fortes, car la Religion ne détruit pas les passions et ne doit pas les détruire, elle ne fait que les corriger et les dompter; voilà, pourquoi, j'ai dit que si le peuple Espagnol la connaissait et l'observait mieux, il se livrerait moins aux deux passions qu'on lui reproche, la fainéantise et la jalousie, causes naturelles de la *mendicité* et de l'*assassinat*.

"Ne vous tuez pas à me prouver par des récits apocryphes de voyageurs inconnus les vices des Espagnols, ni des autres peuples Catholiques; du moment que vous ne les attribuez pas à leur religion, je ne dispute pas.

"Je n'ai jamais dit que les généraux Anglais n'aient pas été du plus grand secours à l'Espagne; et, si je n'ai point fait un paragraphe particulier pour prouver ce fait, il est à croire que je le croyais inutile; la même raison m'a empêché de signaler comme cause notoire de la réussite des susdits Anglais et des Espagnols, les désastres de votre *ami* Napoléon. — Le dirai-je encore, que je n'attribue point la force politique du peuple Espagnol, à son gouvernement, dont je reconnais le trop peu d'énergie. La faiblesse d'un gouvernement peut, à la vérité, dégrader une nation, mais alors le défaut ne vient plus du peuple, c'est celui de quelques individus, et c'est précisément ce que j'ai dit.

"Vous revenez encore au *Fandango* pour me demander en *quel pays on le danse hors l'Espagne*. — Vous avez du voir par le petit calcul de l'annuaire de 1817, que c'est principalement en France qu'on danse le vrai *fandango*. 97,047 enfans trouvés, peuvent je pense passer pour un parti assez remarquable. Vous trouvez pourtant que ce n'est rien pour une population que vous élevez à 750,000 habitans, encore qu'elle ne soit, en effet, que 516,800. *Geogr. de Montelle*, 4e col., p. 210. L'erreur, à la vérité, n'est pas grand'chose pour un *Libéral*, seulement 203,200, sur la population

d'une seule ville, bagatelle... Ne rougissez-vous pas d'avoir voulu excuser le libertinage avec de pareilles raisons?... Mais, vous jetez tout à fait le masque en osant avancer devant un public honnête, que 97,047 enfans trouvés, contre 6,000 prouvent l'amélioration des moeurs... Que signifie donc le mot *moeurs* dans votre *Bouchage* et votre *Roubaud?* la colère vous aurait-elle égaré à ce point? Vous ajoutez en preuve finale que le *nombre des filles criminelles augmente, celui des femmes coupables diminue.* Cela ne veut-il pas dire de deux choses l'une? ou que les Français sont aujourd'hui plus dépravés (contradiction chez vous) ou que les femmes n'y peuvent conserver leur honneur qu'au dépend de celui de leurs filles? et dans les deux cas l'éloge de la vertu des hommes est apparemment hors d'atteinte... Voilà, ma foi, un charmant peuple. Or, c'est avec ces filles corrompues, que vous prétendez faire des épouses pudiques et vertueuses? C'est bien ici, le cas de dire, *risum tentati amici.* Vous pensiez peut-être vous cacher sous le coloris de votre style, mais le coloris, pour adoucir les défauts d'un tableau ne les efface pas pour cela aux yeux du connaisseur.

" Comme la danse vous tient extraordinairement au coeur, et que vous revenez encore me demander des notions sur la Carmagnole; je vous réponds que vous devez en avoir plus que moi, puisque cette danse s'exécute à Montréal, sur un papier où vous nous dévertissez par des entrechats, qui font autant admirer la vivacité de votre imagination, et la loyauté de vos principes, que la mobilité de votre génie et de votre caractère: variantes auxquelles, il faut sans doute, attribuer votre haine pour le bon Louis XVIII, et ceux dont vous remuez charitablement les cendres.

" *Les Papes ne sont point maîtres de toute l'Italie;* mais quand on attaque le pays sous le rapport de la Religion, on ne manque pas de s'arrêter à Rome avant d'aller à Naples, où les *diables* sont catholiques et en *Paradis* selon vous.

" *L'Irlande; parce que cent autres en ont dit du mal;* vous devez en dire aussi; à cela, certes, l'on a rien à dire.—Mr. Buache avance que *le menu peuple y est grossier et fainéant, et que ses passions sont extrêmes.* Mais avoir des passions extrêmes, et s'y abandonner, serait-il tout un pour vous? ne savez-vous pas qu'il n'y a de vertu que là où il y a des passions, *et qu'il n'y aura de couronné que celui qui aura légitimement combattu,* 2 Tim., 2, 5. Mr. Buache ne calomnie peut-être pas ce peuple, qui ne peut guères être différent vû sa situation. Mais vous... homme sensible, qui parlez pour être *entendu,* et qui publiez à l'univers même, que le peuple,

non seulement, *a le penchant à tous les vices,* mais encore, *qu'il s'abandonne à toutes ses passions* (votre première lettre) et quelle circonstance choisissez-vous pour publier cette diffamation barbare? un tems, où la misère les ayant chassés de leur propre patrie, les poursuit encore avec plus d'acharnement sur ces rives étrangères et lointaines; les villes en sont remplies, et sans la charité de nos concitoyens, on les verrait mourir par centaines. Séparés par les abîmes de l'Océan d'une patrie qu'ils regrettent, peut-être, ils sont ici comme de pauvres naufragés, que la tempête a jeté sur un écueil isolé en pleine mer; et vous les diffamez... Qui osera maintenant leur donner l'hospitalité, ou les prendra à son service, si l'on vous en croît? Mais je suis sûr, que vous désavouez ces conséquences, et voilà où conduit une mauvaise cause. *Malum ex quocumque defectu.*

"Je n'ai jamais dit, que la France fût *protestante;* mais je dis naturellement et du fond du coeur, que je désirerais que ceux de ses habitans que l'on nomme philosophes ou libéraux, fussent de bons protestans, que vous le fussiez vous-même, vous n'êtes pas par air ce que vous affectez tant de paraître: car si les catholiques et les protestans observaient mieux leur religion respective, ils ne seraient pas longtems sans se réunir au même autel...

"Je vous dois quelque gré pour l'aisance avec laquelle vous m'avez laissé *déclamer* contre des gens *qui peuvent avoir eu des torts.* En reconnaissance de cette liberté, je ne me répéterai pas sur leur compte, je dirai seulement que ceux que vous qualifiez à juste titre, de *scélérats,* n'étaient que leurs disciples ou leurs instrumens, peut-être l'un et l'autre.

"J'ai avancé que les Poètes ont chanté le bonheur qu'accompagne l'ignorance des champs et je maintiens cet avancé; même pour le prouver, je me servirai du vers que vous citez en preuve du contraire.

"*O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas* (Virg.). Vous êtes, ne vous en déplaise, mon cher ami, comme les harpies, du même poète; vous empoisonnez tout ce que vous touchez, — ce poète, ne dit pas qu'ils *seraient heureux s'ils connaissaient leur bonheur;* mais qu'ils le seraient *trop, nimium.* Ils le sont donc selon lui, et puis, un paysan a-t-il besoin de savoir lire, écrire et compter pour savoir qu'il est content, s'il aime sa femme et ses enfans, et s'il en est aimé, si son champ lui produit assez pour les entretenir honnêtement? — quand l'avancé de J.-J. Rousseau serait *paradoxal,* comme il vous plaît de le dire, le *quid prodest,* le serait-il

aussi, vû qu'il est dans le même sens, quoique plus général, et surtout plus religieux? vous l'avez adroitement passé sous silence, je vous en loue.

" Vous prétendez prouver, par la date que vous semblez ignorer, de l'établissement des écoles Lancastriennes, que le peuple d'Angleterre est encore ignorant, et que sous le nom de *réforme radicale,* il demande *du pain,* en preuve de quoi, vous citez un *Espagnol,* dont vous avez sans doute oublié le *stiletto.* A tout cela je réponds par le passage suivant du discours d'un homme que vous n'accuserez pas de connivence avec moi — c'est Mr. Peel des Communes d'Angleterre. — son discours se trouve en entier au *Quebec Mercury,* du 25 janvier dernier.

" No man more valued the blessings of education than he (Mr. Peel), " did: but he would tell the House, that the people of that country were " in a state of comparative ignorance. The House should take care that " demagogue should not convert the greatest blessings (education) which " could be bestowed on man, into the greatest curse (hear, hear,) Mr. " Peel sat down, amidst loud cheers."

" Vous allez encore dire, que *je m'oppose à l'instruction,* ajoutez, *sans religion,* et vous direz vrai, car je regarde un coquin instruit comme un coquin *armé.* — La proposition démocratique dont vous me demandez le chapitre, se trouve à la Page 254 du Contrat Social, et commence par ces mots : *quand il arrive,...* jusqu'aux suivants.: *c'est une forme provisionnelle qu'il* (le peuple) *donne à l'administration jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordonner autrement.*

" Si dans votre première lettre vous eussiez parlé comme dans votre seconde, vous vous fussiez épargné une censure trop méritée. — Non, assurément, il n'y a pas de mal qu'un mauvais Gouvernement *s'améliore* et se *corrige,* mais il y en a beaucoup, à instruire le peuple afin qu'il puisse, *quand il voudra, rendre ce gouvernement meilleur,* — mot qui renferme tout: car le peuple alors souverain, est aussi par là même, seul juge de la bonté du gouvernement; et la masse une fois en mouvement se portera aux derniers excès: car si l'on a trouvé le moyen de la prendre par l'appât de la liberté, elle suivra en aveugle dit *Bossuetus,* pourvû qu'elle entende le nom de liberté.

" Jamais je n'ai qualifié les Anglais *d'abrutisseurs, d'asserrisseurs,* de *spoliateurs,* d'*opresseurs,* et de *tyrans* de l'Irlande. La bienséance aurait dû vous interdire des mots aussi mal sonnants. Loin de reconnaître ici de

la délicatesse, j'y vois plutôt un plaisir affecté, qui laisserait à croire, que vous n'avez pas à vous plaindre que de moi seul. Non, je n'ai même jamais pensé ainsi du gouvernement. Je puis me tromper; mais je pense que l'Irlande n'a à se plaindre que de la constitution, que l'esprit de parti religieux a rendue oppressive à leur égard, tandis que l'administration les favorise autant qu'elle peut; et quand j'ai voulu parlé du gouvernement ou des individus qui y tiennent de plus près, j'ai cité trois personnages, dont la conduite, bien pesée, justifie pleinement mon opinion à ce sujet. Je ne pouvais les louer plus noblement: et à coup sûr, un pareil compliment ne méritait guères de référence à la Fable des Animaux malades de la peste

et flatteurs d'applaudir

vers auquel vous faites allusion sans doute. — Je demande au lecteur impartial, si le langage que j'ai tenu envers les armées de la Vendée, est celui d'un énergumène? Vous avez, mon cher ami, une manière si choquante de raisonner, qu'on est tenté à chaque instant de vous laisser là. Toujours vous tronquez, ou changez le sens des propositions, et faites dire ce qu'on a jamais pensé v. g. quand ai-je traité *d'antropophages* la *grande majorité* d'une nation de 30,000,000 d'habitans? Je n'ai parlé, comme vous, alors, que de ceux que l'on avait envoyés contre les Vendéens; or, était-ce la majorité de la nation? n'avait-on pas le soin aussi politique que barbare de n'envoyer dans cette malheureuse contrée que ceux que l'on savait capables de seconder les desseins sanguinaires des scélérats qui tenaient alors les rênes de la France? si vous y avez des parens, défendez-les, mais épargnez-vous la confusion d'être traité de faux, et à moi le désagrément de vous en convaincre.

"Je vous suis tout à fait redevable pour les douceurs que vous me dites en finissant; je suis de votre avis, lorsque vous me dites que la Religion pouvait me passer de ma faible défense, rien n'est plus vrai et je demeure assuré, que *ses sages* et *prudens* ministres, auraient bien d'autres armes pour vous combattre; mais la chose n'en valait pas la peine; ils se réservent pour des adversaires plus dignes de leurs coups et plus adroits dans leurs complimens. Quant à moi, pauvre campagnard en *tuque rouge*, quel inconvénient y avait-il que je fusse vaincu? — Comme Télémaque contre Hippias, je méritais peut-être de l'être, si la bonté de ma cause ne m'eût mérité des forces supérieures.

"Adieu Mr. A. B. C., je vous déclare que je ne répondrai plus désormais à des injures, à moins qu'elles ne soient inséparablement liées avec le fond de la question — je demande pardon au public pour m'être justifié si au long, quoique j'aie encore fait des sacrifices. Mais je sais reconnaître le talent et l'estimer, malgré les écarts qui tiennent à l'humanité; — je veux rendre justice à mon brave adversaire, et l'assurer que je le crois tout autre, que la défense d'une opinion d'abord équivoque peut être, l'a engagé à paraître, pour répondre à des expressions peut-être repréhensibles de ma part, et dont je désavoue le manque de charité, si le lecteur y en trouve.

LE CAMPAGNARD.

Ste-Anne de la Pocatière, 4 février 1820.

La discussion cependant ne devait pas finir là. Le *Campagnard* devait reprendre la plume, cette fois sur un ton plus réservé et presque contrit. C'est qu'il venait de faire une découverte surprenante, comme nous allons voir. Cette dernière lettre est adressée à M. Neilson, et est insérée dans la *Gazette de Québec,* du jeudi, 2 mars 1820.

"Si vous n'êtes pas trop ennuyé de me voir si souvent, ayez la bonté d'insérer dans votre prochain numéro ce que j'ai encore à dire, pour le moment, sur l'éducation. Nous en avons déjà trop dit pour en demeurer là, et pas assez pour prévenir de nouvelles méprises sur un sujet aussi intéressant.

"Je dis, pour prévenir de nouvelles méprises; car il en est une, assez ancienne, que la plupart des productions du jour semblent accréditer davantage, loin de la détruire. J'en excepte pourtant ce qu'en a dit jusqu'à présent l'intéressante feuille du *Canadien*.

"Cette méprise, ou plutôt cette erreur, dans laquelle on est étonné de voir tomber un si grand nombre de personnes du premier mérite, est, de croire que ce pays s'oppose à l'instruction du peuple, parcequ'il croit que la Religion seule peut suffire à son bonheur, et surtout parcequ'il s'oppose à l'introduction de certaines écoles.

"C'est à cette erreur que l'on doit attribuer le petit différent qui vient

d'avoir lieu entre un homme éclairé, Mr. A. B. C. et moi-même. J'ai enfin découvert, si je ne me trompe, le nom de cet inconnu, et je puis dire, en passant, que cette découverte a été pour moi ce que fut le premier rayon de l'aurore qui vint éclairer l'infortuné Tancrède, lorsqu'il achevait de percer, sous les murs de Solyme, cet adversaire si intéressant et dont la perte lui devait coûter tant de larmes. Je n'ai point pleuré à la vérité; j'ai été mortifié d'avoir eu à combattre un homme dont j'aurais ambitionné l'amitié. Nous nous sommes attaqués de nuit sans nous reconnaître. Je me suis prpobablement mépris sur les intentions d'un adversaire qui, trompé lui-même comme je vais l'expliquer, m'a paru, sous cette armure philosophique et libérale un de ces adeptes dangereux, qui, comme le serpent, ne présentent d'abord que la tête à l'ouverture, mais qui ont bientôt fait passer tout leur corps, si on ne les arrête à tems.

"Puissé-je, comme le héros que je viens de nommer, retirer de l'erreur un adversaire à qui je n'ai pu résister que par la force de ma position ! Qu'il se souvienne, au moins, que je l'ai toujours supposé meilleur qu'on ne le jugerait d'après son écrit, et que, souvent, l'on dit à un second ce qui ne regarde qu'à un troisième.

"Je reviens à l'erreur que je voudrais détruire, si mon incapacité n'y mettait un obstacle que je redoute avec raison; mais mon motif me rassure, même contre la crainte de passer pour inconséquent aux yeux de ceux qui me jugeront d'après les accusations de mes opposans. Je me flatte, néanmoins, que ceux qui auront voulu prendre la peine de me suivre de près, verront que je n'ai jamais varié un instant sur le fond de la question.

"Je commence donc par avouer que je désapprouve le texte rapporté par M. de Calonne; et ce, par la raison bien simple que ce qui peut être vrai et bon dans un pays, peut ne l'être pas dans un autre: or, selon moi, c'est ici le cas. J'ai dit, cependant, avec le respectable abbé, et je le répète avec tout ce qu'il y a d'honnêtes gens, que la Religion est la plus nécessaire de toutes les instructions, et quelle doit, par conséquent, les baser. Je dis, de plus, qu'en général elle peut suffire au bonheur du peuple, des campagnes surtout. — Mais je n'ai jamais dit, ni pensé, qu'elle fut l'unique, en ce sens que tout peuple pût être aussi heureux, civilement parlant, avec elle seule, que lorsqu'on y joint une éducation honnête, qui, outre le bonheur temporel, dont elle rend l'acquisition plus facile, jette

encore un plus grand jour sur cette Religion, qu'on ne peut trop approfondir. Penser autrement me semblerait une absurdité, plus grande encore relativement à ce pays qu'à beaucoup d'autres. Tout ce que j'ai dit, avec M. l'Abbé déjà cité, contre l'instruction, lors même que je lui ai préféré, ce que je fais encore, l'ignorance des champs, ne doit s'entendre comme je n'ai pas manqué de l'expliquer, que de l'instruction sans la religion ; et, pour mieux me faire entendre de ceux qui se plaisent à ne prendre les questions que de biais, je prie d'observer ici que je n'entends point, par Religion, le Catéchisme seulement, comme on se plaît à nous répéter, avec ce petit air de mépris, si remarquable à côté de ces grands mots et de ce long et orgueilleux étalage de connaissance... non, et l'on va voir que le mot de Catéchisme n'est en effet que le terme technique usité dans la controverse, et dont on ne s'est servi que comme de pierre de touche, pour éprouver et sonder les intentions cachées de ceux qui nous offraient des lumières plus à craindre pour nous que les ténèbres où nous sommes encore. O heureux ! à la vérité, le bon laboureur qui n'est obligé de connaître autre chose que son admirable Religion, et le champ qui lui fournit les choses les plus nécessaires à la vie, et dont il est assez sage de se contenter !

Beatus ille, qui procul negotiis,
Ut prisca gens mortalium,
Paterna rura bobus exercet suis,
Solutus omni foenore;
Neque excitatur classico miles truci,
Neque horret iratum mare;
Forum-que vitat, et superba civium
Potentiorum limina. (Horat.)

" Si Mr. A. B. C. n'était pas trop fâché, je l'inviterais à lire le reste de cet éloge de la vie purement champêtre ; et je le remercierais beaucoup s'il pouvait m'y faire remarquer un seul mot qui pût penser que ce poète exigeât que ses paysans, pour être parfaitement heureux, sçussent lire, écrire, et compter. Je vois qu'il indique précisément le contraire, puisqu'il veut qu'ils soient ignorans, *ut prisca gens mortalium.*

" Mais, en ce pays, si notre situation politique ne rend pas ce bonheur tout-à-fait illusoire pour certaines parties plus heureuses de cette province ; au moins peut-on dire, avec vérité, qu'elle le rend tel pour le plus

grand nombre des Canadiens. Et voici ce qu'en pense le Campagnard de Ste-Anne du Sud, alias, de la Pocatière.

"Quand un peuple, par sa position politique, n'est pas exposé à la nécessité du Commerce; quand la Religion de ce peuple est aussi celle du Gouvernement sous lequel il vit; alors la nécessité de l'instruction n'est peut-être pas des plus urgentes; et, absolument parlant, le peuple des campagnes peut être heureux, fort-heureux, très-heureux, sans autre instruction que la Religion. Ceux qui savent l'histoire, en peuvent citer de nombreux exemples que je laisse à leur choix.

"Mais si ce peuple est, au contraire, nécessairement commerçant; si, depuis, la Religion de son Gouvernement, est la rivale de la sienne; alors tout objet de comparaison s'évanouit, entre l'une et l'autre position; et ces deux circonstances sont, à mon avis les deux plus fortes raisons qu'on puisse alléguer en faveur de l'urgente nécessité d'instruire le peuple, non seulement des villes, mais encore des campagnes: car, —

"1o Dans le commerce ordinaire de la vie, le défaut d'instruction se fera sentir plusieurs fois le jour, et souvent par les dommages les plus décourageans; il maintiendra nécessairement le peuple ignorant dans une infériorité méprisable aux yeux de tous ses concurrens, etc., etc.

"2o Mais, quant à la Religion, l'affaire par excellence, le tout de l'homme, le même défaut ne peut que lui être, (et plus en ce pays qu'en beaucoup d'autres), des plus dommageables; car, dans les circonstances politiques où se trouve ici la Religion, le Clergé, encore qu'il n'ait qu'à se louer des égards de l'administration, ne peut cependant que tenir une marche défensive, tout au plus. Or, comment un peuple ignorant pourra-t-il faire les avances nécessaires à la conservation de ces privilèges et de ces immunités sur lesquels la Religion rivale peut facilement empiéter à l'ombre de l'autorité ? etc., etc.

"Ici se place donc naturellement l'objection tant de fois rebattue, et à laquelle il est étonnant que tant d'hommes sensés et profonds n'aient pas encore trouvé de réponse satisfaisante.

"Pourquoi donc le Clergé s'oppose-t-il, de tout son pouvoir, à l'introduction de certaines écoles dans les campagnes; puisqu'on lui promet qu'on n'y parlera nullement de Religion? Ne peut-on donc instruire un enfant sans que ce soit avec le Catéchisme?

"A cela je réponds, d'abord, qu'il doit paraître un peu étrange qu'on accuse le Clergé de s'opposer, de tout son pouvoir, à l'instruction, tandis que ses plus acharnés accusateurs eux-mêmes sont forcés de convenir, que, sans lui, la connaissance des sciences et lettres, serait à-peu-près nulle en ce pays. Rien, effectivement, n'est plus avéré; et je pense même n'être pas trop métaphysique en supposant que plusieurs de ceux qui lui font aujourd'hui de si amers reproches, lui doivent, peut-être, les principes de leur éducation! circonstance qui nous annonce, apparemment, une nouvelle manière de faire les grands hommes et de témoigner sa reconnaissance. N'est-ce pas là le papillon qui méprise la chrysalide à laquelle il doit et sa forme et son état? A qui devons-nous les cinq Collèges que nous avons actuellement, si ce n'est au Clergé? Outre cela, combien de braves curés ou instruisent par eux-mêmes des enfans de la Campagne, ou en entretiennent aux écoles, ou aux collèges, à leurs propres frais et dépens? Que dis-je! combien de ces messieurs soutiennent ainsi des écoles entières et suffisantes pour toute une paroisse? Or, pensez-vous que je calomnierais beaucoup le corps, si fervent, de Messieurs les libéraux, si je doutais qu'ils pussent, avec quelqu'avantage, entrer ici en lice avec le même clergé sur le compte duquel ils se permettent, si galamment, tant de choses aussi jolies que délicates ? (*Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique; et si is qui oderat me, super me magna locutus fusset, abscondissem me forsitan ab eo; — tu vero, homo unanimis,... notus meus;—qui simul mecum dulces capiebas cibos; in domo Dei ambularimus cum consensu.*" ps. 54. 13. etc.)

"D'un autre côté, rien aussi n'est plus vrai que ce même Clergé s'oppose à l'introduction de certaines écoles, dans nos campagnes surtout. Mais raisonnons un peu. — S'opposer à l'introduction de certaines Ecoles, et s'opposer à l'introduction en général, serait-il une seule et même chose? Si vous supposez au Clergé un tant soit peu de lumière et de sens commun, si vous le supposez sage et prudent; faites-lui donc la grâce de lui supposer aussi quelque raison solide pour s'exposer si patiemment aux reproches et aux sarcasmes qu'on lui épargne si peu...

"Pour moi, petit individu, qui respecte son secret et les raisons qu'il a de garder cet humble silence; je ne chercherai pas à lui prêter ma manière de voir; mais je prendrai, sans inconvénient la liberté d'exposer ma simple manière de répondre à une question qui semble s'embrouiller à raison de la multiplication des écrits auxquels elle donne naissance tous les jours.

"Je suppose donc, pour un instant, que le Clergé ait encouragé, de tout son pouvoir, l'introduction des écoles offertes, ce dit-on, par le gouvernement ; que chaque Curé, secondé de ses paroissiens, eût fait tout ses efforts pour en avoir une ou deux, etc., etc., il est certain que qu'on se serait fait un grand plaisir de répondre efficacement à toutes ses demandes; les reproches qu'on lui fait tous les jours ne laissent aucun doute, à ce sujet. Eh bien! qu'en serait-il résulté?...

"D'abord, l'établissement d'une ou deux écoles, par paroisse; ensuite l'instruction répandue parmi un grand nombre d'enfans, je le crois...

"Mais ce n'est pas tout; descendons, un instant, dans un détail qui ne paraît petit parce qu'on n'y fait pas assez d'attention. Quels auraient été les maîtres de ces prétendues écoles? Ne pourrait-on pas supposer avec quelque vraisemblance et sans offenser personne, qu'on nous les eût donnés sur le pied des Présidens et des Directeurs dont la liste vient, enfin, d'être publiée; c'est-à-dire plus clairement, ne serait-il pas à croire qu'il y eût eu, parmi eux, autant de protestans qu'il y en a parmi tous les révérends qu'on destine à l'instruction des catholiques de ce pays!!!! Les démandes, alors simultanées, des différens coins de la province, n'eussent-elles pas excusé la nécessité pressante où se fussent trouvés, et Monseigneur l'Evêque protestant, et les autres Directeurs, de nous envoyer quelques Ministres désoeuvrés, faute de maîtres laiques?

"Ces écoles seraient donc tenues aujourd'hui, en général, par des protestans, et même par des ministres, qui n'eussent pas manqué d'y faire pleuvoir des Bibles à foison; afin de démontrer aux paysans la sainteté de leurs moyens d'instruction. Pourrait-on, en conscience, blâmer ces messieurs, lorsqu'on leur demanderait raison de leur différence religieuse ? car le peuple est indiscret. Pourrait-on, dis-je, les blâmer de faire constater le beau côté de leur Religion, avec les entraves et les gênes de la nôtre? Pourraient-ils eux-mêmes, en conscience aussi, refuser quelques conseils salutaires à des bonnes gens qu'ils sauraient dans l'erreur? N'est-ce pas ce qu'ont fait les Apôtres, et ce que font encore tous les jours les Prêtres catholiques, lorsqu'on s'adresse à eux? Les enfans qui regardent ordinairement leur Maître d'école comme le premier homme du monde après leur père, pourraient-ils bien se persuader qu'un homme si grave, si instruit, si religieux, si zélé, aurait une Religion erronnée et moins bonne que celle dont on leur démontrerait l'inutilité des observances trop multipliées? Que deviendraient alors les faibles, les ignorans, les indifférens

et les mécontens, si M. le Curé se trouvait n'avoir pas les talens de la controverse, qu'on encouragerait en badinant, et dans laquelle ces Messieurs ont coutume d'exceller? etc., etc.

"Le gouvernement, dira-t-on, leur eût expressément défendu de prosélyter ni de nuire aucunement à la Religion catholique. Vous le dites, je veux bien vous en croire.

"Mais qui me répondra que ces prétendus ordres eûssent toujours été scrupuleusement observés? Pour moi, je pense qu'il eût autant valu défendre aux écoliers de jouer, ou aux oiseaux de voler. Je ne connais que deux enfans de cette paroisse qu'on ait envoyés aux écoles anglaises, à Québec, et de catholiques qu'ils étaient partis ils sont revenus protestans ou à peu près.

"Or, donc, combien de perversions auraient lieu à cette heure, sans qu'on eût le moindre sujet de plainte; puisque le tout eût été fait par la plus douce et la plus insinuante persuasion! Et, je le demande, quel air aurait le Clergé à se plaindre aujourd'hui? Aurait-il droit à beaucoup de complimens sur sa sagesse et sa prudence? Et à qui pourrait-il s'adresser dans une circonstance où tout serait contre lui? Serait-ce à Messieurs les libéraux, qui se montrent aujourd'hui si généreux à son égard? Serait-ce aux indifférens en fait de Religion? Serait-ce enfin aux représentans d'un peuple qui eût été si fort influencé, dans les élections, par cette multitude d'affidés parsemés dans toute la province? Et puis, serait-il bien aisé d'éliminer des gens si bien établis et si bien soutenus?... etc., etc.

"Blâmez donc encore le Clergé, et publiez avec emphase qu'il est l'ennemi du peuple, et qu'il le regarde comme un vil troupeau de bêtes, dont il use au gré de ses caprices, et de ses passions.

"Il est vrai qu'on pourrait attribuer à l'hypocrisie et au plus coupable intérêt personnel, tout ce qu'il a fait jusqu'à présent pour la Religion et le bonheur du peuple. Sans doute, il est bien malheureux que le peuple soit encore si ignorant; mais de deux maux la prudence ne nous enseigne-t-elle pas de choisir le moindre? et, tout bien considéré, n'est-il pas de beaucoup, moins malheureux pour nous d'en être où nous en sommes, qu'où nous en serions sans la vigilance et la prudence serpentine du Clergé?... Je sais qu'on ne manquera pas de répondre, ici que je combat encore des phantômes. Si ce sont là des phantômes, les phantômes ne sont donc plus des êtres fantastiques et purement imaginaires, des phantômes vampiriques.

"Oui, encore une fois, il est bien malheureux que les Canadiens soient si ignorans; puisque leur ignorance met le Gouvernement dans la désagréable nécessité de ne leur donner, pour les instruire et les affermir dans une Religion qu'il lui importe tant de conserver, de ne leur donner, dis-je, que des Présidens et des Directeurs protestans — des protestans pour instruire des catholiques, et sur leurs propres foyers!!! Qui ne sait que, partout où les sectateurs d'une morale sévère se trouvent liés par un commerce habituel avec ceux d'une morale plus aisée, là ils s'affaiblissent toujours; puisque l'humanité tend continuellement au relâchement, et plus encore au moral qu'au physique? Il n'est aucune persécution plus à craindre que ce genre de corruption. Feuilletez les pages de l'histoire du monde religieux, et vous y verrez une infinité d'exemples frappans de cette vérité. — Voyez, V. g., dans quelles circonstances les juifs ont été plus souvent pervertis. Jettez les yeux sur les peuples modernes où l'on remarque cette espèce de mélange, et considérez quelles sont leurs moeurs? J'en excepte, pourtant, ceux chez qui la foi est nouvellement annoncée. Mais toujours est-il constant que les catholiques se relâchent toujours, ou presque toujours, avec les sectateurs d'une morale plus aisée; ils ne sont même pas longtems sans se faire une espèce de religion de beaucoup inférieure à celle même qui les a affaiblis; car, du moment que l'on a plus de frein, dès lors on ne sait plus où s'arrêter; et voilà pourquoi on ne réussira jamais à faire, d'un mauvais catholique, un bon protestant. Or, c'est cette considération qui me fait dire, en toute vérité, qu'il est de l'intérêt du Gouvernement de protéger et d'encourager, comme le disait dernièrement notre illustre et prudent Prince Régent à l'ouverture des Communes, d'encourager, dis-je, la culture des principes religieux parmi le peuple. Que chacun soit élevé et instruit dans sa religion!... Ceci est d'autant plus vrai, pour le Canada en particulier, que les ignorans, (dont le nombre est si grand) et les malintentionnés, ne manqueront pas de croire que, puisqu'on ne veut leur donner que des protestants, et même des Ministres, pour les instruire, on n'a que des vues nuisibles à leur Religion; tandis qu'on peut démontrer, avec la dernière évidence, l'intérêt qu'a le Gouvernement de maintenir la religion dans toute sa pureté. Personne n'ignore que c'est le plus sûr moyen de s'affectionner de plus en plus les sujets Canadiens, et que la Religion est le plus sûr garant de la fidélité du peuple. J'appuie ces raisons sur un fait incontestable et dont j'ai déjà parlé: c'est qu'en '75, il n'est passé du côté des américains que ceux et tous ceux, qui abandonnaient leur Religion; tandis que tous ceux qui sont de-

meurés fidèles à leur Foi, le sont demeurés à leur Roi : Et, je ne crains pas d'avancer une erreur en disant que si le Clergé venait à perdre son influence religieuse sur le peuple, au moment d'une nouvelle guerre avec l'Amérique, on verrait le peuple, au lieu d'aller s'exposer aux hazards des combats, tendre les bras à des gens sur lesquels on ne veille peut-être pas assez, et qui viendraient combattre pour lui, contre des maîtres auxquels il n'est pas encore trop accoutumé, et qu'on semble se plaire, par plusieurs maladresses, à lui faire détester tous les jours davantage.

" En revenant sur la loyauté des Canadiens, dont personne ne doute à cette heure, je me rappelle l'obligation où je suis, de faire une espèce d'apologie à l'extrême délicatesse de certains gentils-hommes, qui se sont imaginés qu'on ne leur rendait pas justice, en faisant hommage de leur courage et de leur loyauté à leurs principes religieux. J'ignore jusqu'à quel point j'ai pu les calomnier; mais je les prie d'observer que, quand j'ai parlé de ceux que le Clergé avait exhortés, je n'ai parlé, seulement, que de ceux qui avaient besoin de l'être, que de la partie la moins instruite de la population, de celle, en un mot, qu'il s'agissait d'instruire, et nullement de ceux qui s'offenseraient moins d'un doute sur leur Religion, que sur leur courage. Au reste, si ces Messieurs veulent bien refuser à leur Religion le courage et la noblesse de sentimens qu'on admire en eux, je ne m'y oppose point : mais je pense ne m'éloigner que fort peu de la vérité en disant que ce n'est pas tant le mot de Religion qui leur a déplu, que l'idée d'avoir eu besoin d'exhortations pour s'être distingués comme ils l'ont fait. Si c'est réellement le cas, je pense comme eux, et je me réjouis avec eux de cette occasion de leur rendre, sans toucher à la Religion, la justice qui leur est due. Revenons à l'éducation; et, puisque la nécessité en est si évidente, il ne reste plus qu'à chercher les moyens les plus efficaces de la répandre parmi le peuple. C'est une tâche que je laisse à des plumes plus exercées que la mienne, ou dont je ne m'occuperai qu'à une époque plus reculée, et si personne ne me prévient.

" J'ai l'honneur d'être,

" LE CAMPAGNARD. "

Ste-Anne, 26 février 1820.

"Il y a longtems, ajoutait M. Neilson, à la suite de cette lettre, que nous sommes dégoûtés des discussions qui ont lieu au sujet de l'éducation. Ces discussions avaient vraiment dégénéré en dispute. Nous imprimons, cependant, aujourd'hui, un autre écrit de notre ami le Campagnard: car nous espérons que cela va aider à terminer la dispute. M. le Campagnard y fait justice à Mr. A. B. C. qui avait certainement quelque droit de se plaindre de nous, surtout si quelqu'un a pu croire d'après l'écrit de M. le Campagnard, qu'il voulait renverser la Religion, ce qui n'entre, à ce que nous pensons, dans l'esprit de personne dans ce pays, surtout de ceux qui sont amis de l'éducation. C'est dans le principe, à la religion que nous sommes redevables des lumières qui distinguent les peuples chrétiens parmi tous les autres; jamais les lumières et la religion ne seront en opposition les unes à l'autre. La religion nous fournit une règle invariable de conduite afin de produire le plus grand degré de bonheur dont les hommes soient susceptibles; les lumières nous aident, nous fortifient dans l'observance de cette règle. Si elles nous égarent quelquefois, on ne s'égare pas moins sans elle, et, c'est, aussi souvent, faute de lumières, que par corruption du coeur, qu'on ne revient pas à la règle. Nous sommes charmés de voir M. le Campagnard parfaitement d'accord pour l'établissement d'écoles dans toutes les paroisses.

"Quant à la nomination d'une corporation composée presqu'entièrement de Protestans pour être à la tête des écoles sous l'acte de 1801, nomination qui a si fort agité l'opinion dans ce pays, nous croyons devoir dire ce que nous en savons par oui-dire.

"La nomination de cette corporation, quoique annoncée que dernièrement, a été presque entièrement complétée avant l'hiver dernier.

"On a proposé à Monseigneur l'Evêque catholique de Québec d'en être, ce qu'il a refusé, probablement pour des raisons qu'il croit bien fondées.

"Il ne reste peut-être qu'un seul moyen de concilier tous les intérêts et d'avancer véritablement l'éducation; c'est de passer le Bill qui a déjà deux fois reçu l'approbation du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée."

Cette discussion dans les journaux avait fait du bruit dans la province et tourné plus que jamais l'attention du

public vers la question de l'éducation. Le bill pour *encourager et promouvoir l'éducation dans les paroisses de campagne,* adopté de nouveau à la session de 1821, avait enfin reçu l'approbation du Conseil législatif. Malheureusement, le gouverneur, lord Dalhousie, décida de le réserver à la sanction royale. Le refus de la Chambre d'assemblée de voter la liste civile pour la vie du roi causait du mécontentement en Angleterre, et le *Colonial Office*, dans un moment de mauvaise humeur, ne voulut pas approuver le bill d'éducation.[3] C'est sur ces entrefaites qu'un groupe de citoyens de Québec fonda une *Société d'éducation* dont le but était d'aider à l'établissement dans les paroisses d'écoles gratuites indépendantes, qui seraient sous la direction du clergé. Dès le mois de septembre 1821, une école de ce genre, organisée par les soins de Jean-François Perrault, fonctionnait à Québec. On y avait adopté le système d'enseignement mutuel, dit de Lancaster.

Tous les membres du comité de la *Société d'éducation*[4] s'étaient déclarés en faveur de cette méthode que M. Joseph Signay, curé de Québec, déclarait préférable aux méthodes d'enseignement jusque là en vigueur dans les écoles de la province.[5] Le système d'enseignement de Lancaster au sujet duquel s'était élevé une polémique si ardente s'implantait donc dans le pays, avec l'approbation évidente du clergé. A

---

[3] Ce fut à cette occasion que le *Campagnard* publia trois nouvelles lettres, qui frappaient juste et dévoilaient certaines intrigues politiques qui se tramaient dans l'ombre.

[4] Les membres de ce comité étaient MM. Demers, Signay, Maguire, Hudon, prêtres, le colonel Bouchette, MM. Jean Bélanger, Frs. Blanchet, Martin Chinic père, Robert d'Estimauville, A.-R. Hamel, Louis Lagueux fils, Thos. Lee, Louis Moquin, John Neilson, Louis Plamondon, Joseph Plante, Frs. Quirouet, J.-R. Vallières de Saint-Réal, Frs Romain et Jacques Viger. M. Jean François Perrault en était le président.

[5] Journal de la Chambre d'Assemblée (1821-22), pp. 55-82-141.

vrai dire, l'enseignement mutuel n'eut jamais une grande vogue dans la province. C'est dans les écoles de langue anglaise, récemment érigées dans les cantons nouveaux, qu'il persévéra davantage. Ce système d'enseignement positif, plus militaire que pédagogique, ne convenait pas à la population canadienne-française qui avait toujours le goût des vieilles méthodes classiques apportées au pays par les ancêtres. Une école de langue anglaise à Québec s'était chargée de préparer des professeurs pour les écoles, selon la méthode de Lancaster, que l'on rêvait d'établir dans les paroisses; la plupart de ces professeurs restèrent sans emploi. Dans l'école fondée à Québec par la *Société d'Education*, et qui, en 1829, était fréquentée par six cents enfants, le système Lancaster d'abord adopté avait été considérablement amélioré, pour répondre aux désirs des parents qui voulaient que leurs enfants apprissent autre chose que des exercices de gymnastique.

Lancaster, après avoir erré dans les Etats-Unis, et jusque dans l'Amérique Centrale, était venu, en 1830, tenter l'essai de son système dans la province de Québec. Fixé à Montréal, il ouvrit en cette ville une école où il enseignait lui-même. A la session de cette même année, la Législature lui accorda une somme de cent livres courant, pour l'aider à soutenir son école. En 1832, M. Jacob de Witte, représentant du comté de Beauharnois, rendait devant le comité d'éducation de la Chambre, à propos d'une demande de subsides faite par Lancaster, le témoignage suivant: " Le pétitionnaire, sa femme et sa fille enseignent les enfants dont le plus grand nombre se trouve des garçons... il y a quelques filles... l'ordre de son école est excellent. Je n'ai jamais rien entendu dire contre lui, il est généralement connu et passe pour un homme comme il faut. Il sort peu. "

Ce pauvre Lancaster n'eut pas un succès bien extraordi-

naire à Montréal. Comme il lui était arrivé un peu partout où il avait passé, il s'endetta considérablement, et un bon jour ses créanciers le firent jeter en prison. Après son élargissement, il retourna aux Etats-Unis. Victime d'un accident de rue, il termina sa carrière si mouvementée, à New-York, le 24 octobre 1838.

L'abbé Ivanhoë CARON,
de la Société Royale du Canada.

Le beau dans la composition littéraire

(SUITE)

L'ELOCUTION,[1] la troisième opération de l'art de composer, met en oeuvre et exprime les pensées et les sentiments coordonnés par le plan. Opération importante et qui exerce toutes les facultés esthétiques. Il s'agit en effet de finir de soumettre l'ensemble et toutes les parties aux lois ordonnatrices de l'art, aux principes inéluctables du beau ; lois et principes qui, partant, doivent rester présents à l'esprit pendant tout le travail de rédaction. A leur lumière, les éléments de l'oeuvre et leurs rapports réciproques s'ordonnent : le fond et la forme s'harmonisent, une juste convenance s'établit entre l'idée et l'expression, les éléments acquièrent une variété qui les anime, et ils se joignent par des liaisons qui en constituent un tout complet et harmonieux. Bref, l'ouvrage revêt les qualités du beau : la proportion, la variété, l'unité et l'harmonie — sans compter l'expression artistique qui sera étudiée à part. Nous devons voir maintenant ces qualités se fondre dans l'oeuvre littéraire.

Considérons d'abord la *proportion* qui, en littérature, s'appelle aussi convenance et mesure. La convenance adapte le style au sujet en conciliant le ton et le mouvement des phrases avec la matière et le genre de la composition. " Pour me rendre les objets tels qu'ils sont, dit le Père Longhaye,[2] la parole a besoin de s'ac-

---

[1] Le mot élocution vient d'*elocutum*, supin d'*eloqui*, parler. On a étendu sa signification à la manière de s'exprimer, puis ensuite, mais à tort semble-t-il, à une manière propre de s'exprimer, au style. En anglais, le mot élocution a gardé sa signification primitive.

[2] *Théorie des belles-lettres.*

commoder à leur caractère, être gracieuse ou forte, riante ou sévère, simple ou grandiose, diversement colorée enfin et chaleureuse, au gré de leur mobile exigence. Avant de me les traduire dans la parole, l'âme qui me parle a dû elle-même se plier à eux..., se faire, selon l'expression célèbre, ondoyante et diverse, à leur image.... Cette proportion de la parole aux objets achève le naturel, qui est excellemment puissance et ordre: puissance, parce qu'il atteint à la mesure vraie des choses, ordre, parce qu'il ne la dépasse pas."

Pour observer la convenance du style, il faut réfléchir sur son sujet. L'écrivain doit comprendre les vérités qu'il expose, aimer sincèrement le bien qu'il loue, évoquer en lui les images dont il veut colorer l'imagination du lecteur, éprouver enfin lui-même les émotions qu'il veut communiquer aux autres. Comment atteindre ce résultat sans la réflexion?

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.

Mais, dira-t-on peut-être, en quoi consiste exactement cette proportion entre le fond et la forme? Par quel procédé ajuster le style au sujet? Comment le rendre simple ou majestueux, énergique ou délicat, et, au besoin, pittoresque et coloré?

Nul n'ignore que le style simple, le style épistolaire par exemple, est sans recherche et sans apprêt. Le naturel en est la plus grande qualité. Il n'exclut pas pour cela la délicatesse, ni les traits d'esprit à la Sévigné, pourvu qu'ils soient également naturels. Dans la lettre, le ton de la conversation affable et animée est donc celui qui convient le mieux. L'esprit et le coeur tiennent ici lieu de procédé.

Un ouvrage didactique ou de raisonnement veut un style concis. Il élague les figures et les ornements, à moins qu'ils

ne servent la clarté de l'expression. Cette clarté et la force du style ne sont-elles pas ici les qualités qui conviennent le mieux? " S'agit-il simplement de parler à l'esprit, de le convaincre, dit Lamennais, [3] les qualités principales et presque uniques du style sont la clarté, l'ordre, la suite, l'enchaînement logique des idées qui procèdent l'une de l'autre, sans effort, sans lacune, s'éclairent et se fortifient mutuellement."

Le discours qui a pour but de convaincre demande un style énergique. Pour l'atteindre, on sait qu'il faut éliminer les mots qui ne sont pas absolument nécessaires. Tout ce qui est fort est bref, dit Ernest Hello. [4] L'emploi du style coupé, des verbes actifs et des verbes au présent apporte aussi de la force au style. Les phrases suivantes sont énergiques: Elle va, vient, vole. Qui a dit au soleil: " Paraissez, soyez l'astre du jour?" Le style vigoureux, avec peu de mots, suggère beaucoup d'idées. C'est pourquoi sans doute Shakespeare appelle la brièveté l'âme du génie. [5]

Se présente-t-il un sujet élevé, pathétique, l'expression devient majestueuse et solennelle. Les longues périodes, les termes nobles, les fleurs de rhétorique sont ici à leur place, pourvu que ce soit sans abus. Dans un discours surtout, qui passe rapidement devant l'esprit, il faut l'achèvement de la

---

3 *De l'Art et du Beau.*

4 Herbert Spencer, dans *The Philosophy of Style*, montre que le signe est plus énergique que la parole, le mot court plus énergique que le mot long, et la phrase d'une seule proposition plus forte que la période.

5 " Voici, dit le Père Longhaye, le principe de la brièveté savante et forte. Parmi les mots, les uns portent une idée entière... C'est le substantif, le nom par excellence; le verbe, nom de l'action; l'adjectif et l'adverbe, qui nous font penser tout d'abord à la notion de la qualité correspondante. Les autres ne désignent qu'un lien logique entre les idées: pronoms, prépositions, conjonctions, simples auxiliaires sans valeur ni signification complète. Pour ceux-là, l'esprit n'aime guère qu'on les prodigue..."

pensée et les ornements qui la rendent aimable. On veillera donc à ne rien négliger de tout ce qui peut communiquer vie, grâce et grandeur à la parole.

Il y a plus de feu encore dans l'expression du mouvement passionné. Ici la véhémence pénètre et dramatise la phrase. " Une autre logique que celle de l'esprit préside au choix des mots et à leur arrangement, les détourne à des sens nouveaux, inattendus. Poussés et repoussés par le flot intérieur, ils se pressent, se mêlent sans règle apparente. Le discours devient figuré, le coloris en est plus vif, le mouvement, plus varié. Quelquefois rapide, impétueux, il court, il bondit; quelquefois il se meut avec lenteur, fléchissant à chaque pas et comme affaissé sous une tristesse pesante... Le drame est plein de ces effets; mais il faut qu'ils soient inspirés, qu'ils se présentent d'eux-mêmes; cherchés, calculés, ils ont toujours quelque chose de faux qui refroidit au lieu d'émouvoir. "[6] Encore la loi fondamentale de vérité.

A la description convient un style imagé, animé, car l'essence de la description est d'être vivante. Il faut donner l'illusion de la réalité par l'image sensible et le détail concret. " Plus les traits seront en relief, dit Albalat,[7] mieux on verra... Le vrai réalisme, en littérature, n'est que le souci d'interpréter le vrai par le beau. " Flaubert donne un bel exemple de détail concret quand, pour décrire le silence qui se produit momentanément dans une séance nocturne au sénat de Carthage, il dit: "Le silence tout à coup devint si profond qu'on entendit le bruit de la mer. " " La description, dit Marmontel,[8] ne se borne pas à caractériser son objet; elle en présente le tableau dans ses détails

---

[6] Lamennais, *op. cit.*

[7] *L'art d'écrire.*

[8] *Eléments de littérature.*

les plus intéressants et avec les couleurs les plus vives," de manière à donner la sensation de la chose décrite.[9]

Dans la narration, la peinture du décor, des personnages, des faits et des gestes revêtira les qualités de la description. Le récit n'est-il pas une suite de tableaux? Les caractères et les sentiments, qui sont définis par les actes, doivent être peints par des traits nets et concrets, puis expliqués ou rendus vraisemblables par les circonstances: tempérament, âge et sexe, hérédité, milieu, genre de vie et condition sociale.

Donc autant de compositions différentes, autant d'expressions diverses; mais ces distinctions n'empêchent pas de passer d'un genre à l'autre dans la même composition, si le sujet s'y prête, car la division à cloison étanche des genres n'existe plus. Le naturel veut même parfois cette diversité, pour demeurer dans la réalité ou la vraisemblance. Rappelez-vous comment la Fontaine, modèle de naturel, sait aussi comprendre la convenance. Quelle adaptation parfaite du style aux pensées, aux sentiments et aux personnages, dans ses fables![10]

La proportion de convenance n'est pas la seule, une deuxième, celle de développement, mesure l'importance relative des diverses parties de l'oeuvre. Prévue par le plan, cette proportion, avons-nous dit, s'affirme davantage dans l'élocution. Ici encore il faut de la réflexion et du goût. Entraîné par l'attrait du brillant ou charmé par les détails, l'écrivain oublie facilement le but à atteindre et la vue d'ensemble de l'oeuvre. Après réflexion et selon les données de la raison, le

---

[9] Sur ce sujet, relire Albalat, *op. cit.*, 14e Leçon, et *La formation du style*, ch. V.

[10] Voir dans L. Boillin, *Le secret des grands écrivains*, ch. VI, une théorie sur le mouvement des idées dans les différents genres de composition.

goût élague les développements inutiles, refoule les mouvements désordonnés et ramène à de justes proportions tout l'ouvrage.

Deux lois influencent particulièrement la proportion de développement : la loi d'intérêt et la loi d'utilité. La première veut que l'écrivain s'attache à la partie essentielle de son oeuvre et qu'il la rende intéressante par tous les détails qui peuvent piquer l'attention. La loi d'utilité demande que chaque partie ne comporte que les notions nécessaires à l'intelligence de l'idée centrale. Il est important de ne pas détourner un seul moment de cette idée l'esprit du lecteur et de chercher à augmenter l'intérêt jusqu'à la fin. Aussi le début de la composition n'exposera que les circonstances indispensables à la clarté de l'ensemble.

Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté.

Le développement de l'idée principale apparaîtra comme la floraison du sujet, et la conclusion sera courte et naturelle. Elle laissera l'esprit complètement satisfait.

Pierre Loti,[11] dans un morceau intitulé *Fantasia arabe*, introduit ainsi son lecteur dans le sujet : " Vers les dix heures, . . . nous apercevons là-bas, devant nous, une longue ligne immobile de bonshommes à cheval postés pour nous attendre." Vient ensuite une description vivante des cavaliers, des chevaux, des vêtements et des armes. Ils sont peints d'abord au repos, puis en mouvement, par deux tableaux frappants de vérité et de coloris. La conclusion se réduit à une phrase : " C'est une première fantasia de bienvenue, pour nous faire honneur. "

Oh qu'il est important de garder une juste mesure à cha-

---

11 *Au Maroc.*

que partie d'une oeuvre! Sans cette valeur relative, la composition est boîteuse, elle déplaît. Le meilleur signe qu'on a bien réussi à équilibrer tous les éléments, c'est qu'on ne puisse en " déplacer aucun sans affaiblir, sans obscurcir, sans déranger le tout. . . ; ne rien ôter sans trancher dans le vif." [12]

Telles sont les qualités que la loi de proportion exige de l'oeuvre littéraire. D'autres conditions lui sont imposées par la loi de *variété,* formulée ainsi par Boileau:

> Sans cesse, en écrivant, variez vos discours;
> Un style trop égal et toujours uniforme
> En vain brille à vos yeux; il faut qu'il vous endorme.

La variété résulte en grande partie de la convenance. Dans un sujet littéraire, tout n'est pas également grand ou également simple. Pour que le style soit varié, il suffira souvent de le mettre en harmonie avec l'objet de la pensée. C'est ainsi que la Fontaine passe naturellement du simple au sublime dans un exemple bien connu: " Après avoir écrit simplement:

> Un bloc de marbre était si beau
> Qu'un statuaire en fit l'emplette.
> Qu'en fera, dit-il, mon ciseau ?
> Sera-t-il dieu, table ou cuvette ?

il écrit tout à coup, pour exprimer l'inspiration soudaine qui s'empare du sculpteur:

> Il sera dieu ! même je veux
> Qu'il ait en sa main un tonnerre.
> Tremblez, humains! Faites des voeux.
> Voilà le maître de la terre.

La variété réside dans les pensées et les sentiments, et dans le tour et le coloris. Ne considérons pour le moment que les premiers, qui constituent le fond de l'oeuvre. Les pen-

---

12 Fénelon, *Lettres sur les occupations de l'Académie.*

sées découlent nécessairement du sujet. C'est pourquoi celles qui sont profondes, hardies ou sublimes, par exemple, ne se mêlent pas facilement aux pensées simples, naïves ou familières. On doit tendre cependant à les varier. Le même principe existe à l'égard des sentiments. Ménageons certains contrastes ou oppositions qui les fassent valoir. L'antithèse répond quelquefois à ce besoin de diversité. Elle produit dans un morceau littéraire un effet comparable à celui des clairs et des ombres dans une peinture; elle met les idées en relief. "Les fortes pensées, dit J.-L. Boillin,[13] naissent ordinairement de la comparaison des contraires et se présentent alors naturellement sous la forme de l'antithèse." "Un lit nous voit naître et mourir: c'est un berceau, c'est un sépulcre."[14] N'est-ce pas là un contraste éminemment propre à vivifier le discours ? Qui ne connaît l'admirable tercet de Victor Hugo sur le crucifix, tercet tout fait d'antithèses et, partant, de variété?

> Vous qui souffrez, venez à Lui, car il guérit,
> Vous qui tremblez, venez à Lui, car il sourit,
> Vous qui passez, venez à Lui, car il demeure.

Varions aussi les caractères des personnes mises en scène, ainsi que les sites décrits. "Un peintre, dit Fénelon, qui ne présenterait jamais que des palais d'une architecture somptueuse, ne ferait rien de vrai et lasserait bientôt. Il faut suivre la nature dans ses variétés; après avoir peint une superbe ville, il est souvent à propos de faire voir un désert et des cabanes de berger."

Enfin, l'introduction du dialogue de ci de là, dans une composition un peu considérable, contribue aussi à la diver-

---

[13] *Op. cit.*

[14] Xavier de Maistre, *Voyage autour de ma chambre.*

sité, à l'intérêt. Avec quel art, quelle aisance, dans beaucoup de ses fables, la Fontaine passe du récit au dialogue et du dialogue au récit! Il est encore ici un modèle. C'est également avec la tournure vive du dialogisme que Bossuet varie le passage suivant:

> Je saurai bien, dis-tu, m'affermir et profiter de l'exemple des autres; j'étudierai le défaut de leur politique et le faible de leur conduite, et c'est là que j'apporterai le remède. — Folle précaution! car ceux-là ont-ils profité de l'exemple de ceux qui les précédèrent?... — Mais je jouirai de mon travail. — Hé quoi! pour dix ans de vie! — Mais je regarde ma postérité et mon nom. — Mais peut-être que ta postérité n'en jouira pas. — Mais peut-être aussi qu'elle en jouira. — Et tant de sueurs, et tant de travaux, et tant de crimes, et tant d'injustice, sans pouvoir jamais arracher... qu'un misérable peut-être! [15]

Deux qualités du beau dans la composition littéraire restent à étudier, avant de clore cette partie: ce sont l'*unité* et l'*harmonie*.

> Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu,
> Que le début, la fin, répondent au milieu,
> Que d'un art délicat les pièces assorties
> N'y forment qu'un seul tout de diverses parties.

Tout sujet est un, affirme Buffon, et " cette unité de dessein, ajoute Fénelon, fait qu'on voit d'un seul coup d'oeil l'ouvrage entier." "Selon les vues des Grecs, maintes fois exprimées par Platon et par Aristote, une oeuvre d'art est comme un être vivant; elle se compose de parties distinctes, mais unies par une force secrète et harmonieuse. Vingt belles pensées juxtaposées ne font pas une oeuvre d'art, pas plus que de beaux membres mal ajustés ne font un beau corps. Il faut donc qu'une âme circule dans tout l'ensemble et lui donne l'unité avec la vie. " [16]

---

[15] Pour les qualités du dialogue, voir Albalat, *L'art d'écrire*, 19e leçon.

[16] M. et A. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*.

La première condition pour obtenir l'unité est l'élimination de tout encombrement. "L'unité, écrit le Père Longhaye,[17] commande le triage. C'est lui qui, en écartant le hors-d'oeuvre..., donne à la parole cette force où rien ne se perd, cette force concentrée sur un point unique et sans laquelle on n'est jamais ni convaincu ni ému. Où le choix a manqué, l'unité est lâche, flottante, rompue et traversée à chaque instant par des éléments disparates... Le trop, le superflu, l'étranger, n'est pas seulement sans valeur, il est nuisible, il amoindrit la lumière en distrayant l'esprit. L'unité par le choix, c'est l'ordre, et l'ordre se montre, ici comme partout, le meilleur gardien de la puissance.".

La loi d'unité enchaîne les éléments de la phrase, du paragraphe et de toutes les parties de la composition. Elle exige, ne l'oublions pas, que la phrase soit le développement régulier d'une seule idée. Si on lui en associe une autre, l'esprit du lecteur se perd; il est emporté malgré lui vers ce second objet, au moment où il était attiré par le premier. On se rappelle que les autres grands obstacles à l'unité de la phrase sont la multiplicité des sujets à des personnes différentes, les pronoms qui font équivoque, les propositions relatives dépendant l'une de l'autre (les *qui* en cascade), les parenthèses qui coupent le sens, et les mots qui ne répondent pas à la succession naturelle des idées. Répétons-le, la phrase est le développement d'une seule pensée, son évolution une et complète, et le secret de l'unité, c'est de rapporter tous les éléments à l'idée exprimée, de manière à la rendre claire et explicite.

Il ne peut y avoir unité de composition sans une liaison logique des phrases. Ce ne sont pas les *car*, les *si*, les *mais*...

---

[17] *Op. cit.*

qui constituent cet enchaînement, mais bien le sens. Les idées s'appellent par leurs affinités et non par des moyens artificiels. Albalat insiste avec raison sur l'importance de ces liaisons vraies. " Que les phrases, dit-il, ne paraissent pas greffées, en surcharge, mais engendrées; non pas juxtaposées facticement, mais logiquement déduites. " Qu'elles s'enlacent, ajouterons-nous, comme les fils d'un tissu, sans dureté ni brusquerie, et qu'aucune ne puisse être supprimée sans nuire à la clarté de la composition. L'esprit doit passer de l'une à l'autre sans effort, comme une embarcation qui suit le courant. " De là, écrit le Père Longhaye, la marche aisée de la phrase, ou, comme disaient excellemment les Latins, le cours paisible, le coulant du discours: *flumen orationis.* "

L'unité du paragraphe ressort de cette définition: un groupement de plusieurs phrases qui développent une même idée. " Cette unité intrinsèque, dit M. le chanoine Emile Chartier, [18] est la grande loi qui le régit; un paragraphe où se rencontreraient des notions étrangères à l'idée qu'il a pour objet d'éclairer serait vicié par le fait même... De cette unité essentielle découlent deux corollaires. Le paragraphe exclut les digressions, tout comme la phrase... Les parties ne sauraient non plus s'étendre d'une manière démesurée sans exposer le lecteur à perdre de vue l'objet principal... Pour rendre cet objet plus perceptible, est-il nécessaire de l'annoncer dès la première phrase ? En général, il semble que ce soit préférable... Certains écrivains usent volontiers du chiasme... "

Le chiasme contribue à l'unité de la composition en reliant les paragraphes entre eux; car ceux-ci veulent aussi des liens. Parfois ils s'attachent d'eux-mêmes les uns aux autres: le

---

18 *L'art de l'expression littéraire.*

sens suffit à les relier. Souvent ils demandent à être soudés par des transitions. L'écrivain trouvera celles-ci sans effort, s'il maîtrise son sujet, s'il saisit le rapport des idées entre elles et les dispose dans un ordre naturel et logique.

Une dans chacune de ses parties, la composition veut être une aussi dans son ensemble. Toutes les idées doivent concourir à un même but, se rattacher à une idée centrale et ne former, pour ainsi dire, qu'une seule famille. Ou encore, " elles ne doivent être que des faces d'une idée plus générale, qui les englobe toutes. C'est la loi supérieure de tous les arts et qui tend à faire concourir tous les détails d'une oeuvre à la traduction d'un sentiment unique. "[19]

Si l'oeuvre littéraire est un livre, chaque chapitre et tout le volume doivent revêtir le cachet de l'unité. On peut faire exception à cette règle pour les anthologies, les recueils de poésie et de pensées, où il est d'usage d'admettre des pièces variées, comme l'on cueille des fleurs diverses pour en composer un bouquet. Cependant ne semble-t-il pas que, même en ce cas, une nuance d'analogie au moins doive exister entre les divers morceaux pour donner raison de les grouper sous un même titre?[20] Voici sur ce sujet l'opinion que présente Lamennais dans son *Esquisse* d'une philosophie: " Il existe des ouvrages qui se composent de pensées isolées, sans liaison entre elles: la Rochefoucauld, la Bruyère et d'au-

---

[19] A. Vanier, *La clarté française.*

[20] Lamartine, dans *Les Harmonies* (Avertissement), explique de la manière suivante le lien d'unité qui relie les diverses pièces de son ouvrage: " Ces harmonies, prises séparément, semblent n'avoir aucun rapport l'une avec l'autre; considérées en masse, on pourrait trouver un principe d'unité dans leur diversité même, car elles étaient destinées à reproduire un grand nombre des impressions de la nature et de la vie sur l'âme humaine. "

tres. Plusieurs sont remarquables de style. Cependant les grandes oeuvres d'art forment un ensemble dont les parties, ordonnées dans le tout comme les organes dans le corps vivant, concourent à un but commun." [21]

Les *Pensées* de Joubert n'ont pas été écrites dans l'intention d'en former un volume. "Le ver à soie file ses coques, disait l'auteur, et je file les miennes, mais on ne les dévidera pas." On les a dévidées, mais après sa mort. Des réflexions analogues pourraient se faire au sujet des *Pensées* de Pascal.

L'unité réclame donc encore ici un enchaînement logique et naturel de toutes les parties de l'oeuvre. Une pensée maîtresse doit régner sur l'ouvrage entier, rayonner dans tous les développements, les irradier et les animer de son primordial intérêt. "Que toutes les parties de l'oeuvre, dit P.-M. Quitard, [22] soient conçues et ordonnées de manière à former un tout complet, que les détails de toute espèce, en rapport avec le caractère de l'ensemble, se rapprochent, s'assortissent et rayonnent à un centre commun."

Oh que l'unité donne de la valeur esthétique à une composition! Elle lui procure une cohésion vivante et féconde, cette harmonie organique qui en fait un faisceau admirable d'éléments homogènes concourant tous au même but.

Mais l'harmonie parfaite est une résultante: elle découle de toutes les qualités du beau littéraire réunies: une expression élégante et souple, une proportion juste et raisonnée,

---

21 A propos d'articles de journaux qu'un de nos meilleurs écrivains a réunis en volume, M. l'abbé Camille Roy écrivait: "Ces choses fragiles ne supportent pas qu'on les assemble, qu'on les groupe, qu'on en fasse des volumes. Feuilles volantes, elles avaient leur grâce légère et ailée; reliées ou brochées, elles prennent des allures qui ne leur conviennent plus, elles ont des prétentions que ne soutient plus leur valeur."

22 *Dictionnaire des rimes.*

une relation logique entre l'expression et l'idée, une variété de style vivante et animée, enfin l'unité synthétique dont il vient d'être parlé et qui réunit tous les éléments en un tout parfait et splendide.

Cette harmonie doit s'affirmer surtout, semble-t-il, dans l'oeuvre littéraire française. Le français a hérité des fortes qualités du latin : le génie de l'ordre, le besoin de clarté, le déroulement harmonieux de la période et la disposition régulière des parties. Langue méthodique entre toutes, faite de mesure et de proportion, d'unité et d'harmonie, elle veut une charpente qui puisse porter sans fléchir les raisonnements les plus profonds comme les théories les plus brillantes ; les ouvrages scientifiques, savants, comme les conceptions gracieuses, délicates et poétiques.

Les qualités étudiées jusqu'à présent sont indispensables à l'oeuvre littéraire pour qu'elle vive. L'expérience a démontré que seuls les ouvrages bien pensés et bien écrits passent à la postérité. Par des efforts de cabale, Pradon a prétendu lutter contre Racine. Il est oublié, et Racine vit toujours. C'est que nombre de lecteurs écartent avec dédain le livre médiocre, mais recherchent, pour s'y attarder, l'ouvrage écrit et coordonné de main de maître ! Ils se complaisent dans l'arrangement esthétique de l'ensemble et des parties, dans l'expression limpide, naturelle et harmonieuse, des pensées et des sentiments. Une belle composition est un enchantement pour l'esprit, dont elle élève toutes les facultés, et un réconfort pour le coeur, qu'elle échauffe et réjouit.

La langue française se prête mieux que toute autre à cette perfection. Elle est si admirable dans sa splendeur et sa lumière ! Elle s'adapte si bien aux pensées profondes, subtiles, hardies ou spirituelles ! Tous les pays et tous les idiomes en ont fait l'éloge. Ayons donc pour elle une sorte de

culte religieux. C'est une oeuvre d'art travaillée par de longs siècles et ciselée par les plus grands génies de la France. Ils en ont fait — nous le verrons davantage dans l'article suivant — la plus parfaite, la plus haute, la plus poétique expression de la pensée humaine!

LE BEAU DANS L'EXPRESSION LITTERAIRE

Dans tous les arts, l'expression établit et révèle le rapport entre l'élément sensible et l'élément intellectuel. C'est la manifestation de l'idée à l'aide de la matière ou des sons. Nous l'avons vu, l'artiste—architecte, sculpteur ou peintre — incarne sa pensée dans la matière, qu'il façonne à son idéal. En littérature et en musique, il n'y a d'intermédiaire que les sons ; mais ici, en littérature, les sons expriment parfaitement la pensée, tout en gardant leurs qualités musicales. Même dans la lecture par les yeux seulement, si l'on s'observe bien, on constate que les mots retentissent intérieurement dans le cerveau, et l'on en jouit par l'idée avant que leur sonorité frappe l'oreille.

Ainsi, pour l'écrivain, l'expression, c'est le mot avec toutes ses nuances de formes et de sens, la phrase avec ses diversités de constructions et de mouvements, le style avec ses qualités multiples, qui en font " la peinture vivante de la pensée ". [23]

Les qualités esthétiques de l'expression revêtent les idées d'une valeur inappréciable. " Le style, affirme Brunetière, fait le prix des pensées "; et " les choses qu'on dit, a écrit Voltaire, frappent moins que la manière dont on les dit. " On ne saurait donc apporter trop de soin à bien écrire, à chercher la beauté "formelle" du mot et de la phrase.

---

[23] Pascal, *Pensées sur l'éloquence et le style.*

On peut distinguer deux degrés de beauté dans l'expression littéraire: la beauté qui naît de la simple exactitude et celle qui est produite par l'art. Au premier degré, le mot n'est qu'un signe de l'idée et n'intéresse que par sa valeur intelligible; de même la phrase n'est construite qu'en vue de la juste et complète traduction de la pensée. "Il y a, dit Gustave Lanson, [24] une prose exacte qui devient belle par le refus des moyens qui produisent la beauté formelle; elle se contente de l'élégance géométrique que produit l'adéquation de la forme et du fond." C'est la beauté que nous avons étudiée dans notre article précédent.

"Mais il y a aussi, et c'est le même auteur qui parle, une prose où l'on traite les mots comme dans les vers, où l'on poursuit non seulement la beauté logique, mais aussi la beauté formelle. La technique de cette prose aura pour effet ou pour but que le mot, dans l'oeuvre littéraire, n'opère plus seulement, comme signe, par la vertu du sens défini dans les dictionnaires, et la phrase, comme groupe de signes, par la vertu des rapports grammaticaux et syntaxiques: le mot opérera comme matière sonore et colorée, qui éveille des harmoniques, éparpille des reflets; la phrase opérera comme matière mobile, onduleuse et vivante, dont les éléments lient leurs mouvements particuliers dans un mouvement d'ensemble."

On n'a pas à démontrer combien cette prose est supérieure à celle qui est simplement exacte. Elle constitue le langage artistique qui fait l'objet de cette étude.

L'esthétique de l'expression littéraire se réfère, nous l'avons déjà entrevu, aux qualités du mot, de la proposition, de la phrase et du style. Suivons cet ordre et considérons d'abord l'esthétique du mot, "élément premier, cellule de la

---

24 *L'art de la prose.*

prose et du vers" : 1o du mot pris dans ses qualités formelles et dans ses qualités sonores, 2o du mot allié à son sens verbal, 3o du mot regardé dans ses rapports immédiats avec les voisins.

On définit le mot : une syllabe ou une réunion de syllabes, un son ou une réunion de sons, correspondant à une idée. C'est assez dire le rôle de la morphologie et de la phonétique dans l'expression littéraire. En effet, le mot, même dégagé de l'image ou de l'idée qu'il évoque, possède une beauté propre de forme et de son. Cette beauté atteint son maximum d'éclat quand le mot est d'allure bien française et qu'il s'émet avec une sonorité agréable. Développons un peu ce principe.

Tous les vocables de la langue française, comme ceux des autres langues néo-latines, se divisent en trois classes : les mots de formation populaire, les mots de formation savante et les mots étrangers acceptés tels quels. Ainsi *maison, habitation* et *home* sont trois termes exprimant une même idée, mais d'origines différentes. Ils représentent les trois classes qui se partagent notre vocabulaire. La langue française serait pure si tous les vocables qui la composent appartenaient à la première catégorie ; malheureusement plus de la moitié nous viennent du grec ou de l'étranger. Ces derniers déparent notre langue, s'ils ne sont francisés, nous voulons dire : s'ils ne prennent une physionomie purement française. Le peuple, quand son parler n'est pas influencé par une langue étrangère, est particulièrement apte à trouver aux mots le caractère national. Etant tout près des choses, il les nomme avec plus de réalisme et de pittoresque. Comme le mot populaire *jumelle*, par exemple, est joli quand on le compare à *microscope, stéréoscope!*

Après les mots d'invention populaire, les meilleurs nous

sont venus du latin en passant par le peuple : ils ont acquis par cette transfusion une forme française. Puis viennent les mots purement latins. Ces derniers sont assez bien reçus dans notre vocabulaire, car il est naturel que le français emprunte au parler dont il dérive les ressources qui lui font défaut. " Tout en regrettant que le français se serve de moins en moins de ses richesses originales, dit Remy de Gourmont,[25] je ne le verrais pas sans plaisir se tourner exclusivement du côté du vocabulaire latin, chaque fois qu'il se croit le besoin d'un mot nouveau, s'il voulait bien, à ce prix, oublier surtout le chemin du trop fameux *Jardin des racines grecques.* "

Les mots de formation savante sont en effet trop souvent d'une laideur insupportable. Anthropomorphisme, cacochyme, céphalalgie, idiosyncrasie, brachycéphale, ophtalmoscope, physiognomonie, rhododendron, ne sont-ils pas des mots presque barbares? Ils sont cependant du dictionnaire. " L'ouvrier, ajoute Remy de Gourmont, n'a pas besoin du grec pour lancer un mot d'une forme agréable, d'une sonorité pure et conforme à la tradition linguistique... On a fort bien dit que le nom n'a pas pour fonction de définir la chose, mais seulement d'en éveiller l'image. C'est pourquoi le souci des fabricants de tant d'inutiles mots gréco-français apparaît si peu logique. "

Restent les mots étrangers, qui n'ont aucun droit à l'hospitalité avec les enfants de la maison. " Leur nombre croissant, dit encore le même auteur, pourrait faire craindre que le français fût en train de perdre son pouvoir d'assimilation, jadis si fort, si impérieux... Aujourd'hui le mot étranger, au lieu de se fondre avec la couleur générale de la langue, reste visible comme une tache. " Aussi les bons écrivains s'abs-

---

25 *Esthétique de la langue française.*

tiennent-ils autant que possible de les employer. Ils recherchent, au contraire, les mots remarquables par la pureté de la filiation et la beauté de la forme. Ceux-là seuls sont " de vraie et bonne race, vifs, colorés, chantants. "

A la beauté formelle des mots se rattache leur sonorité, leur qualité musicale, si importante pour l'harmonie.

Il est un heureux choix de mots harmonieux...

Quels sont, dans la langue française, les sons les plus agréables? Les voyelles *a* et *o* s'émettent sonores et mélodieuses, surtout quand elles sont suivies des consonnes *l* ou *r*, mais les terminaisons *oile* et *oire* sont particulièrement claironnantes et glorieuses. Lorsque l'accent tonique tombe sur ces syllabes, les mots qui les contiennent et toute la phrase gagnent en harmonie (ou en mélodie).[26] Ces sons ajoutent à l'expression une valeur musicale, une suavité qui accroît la satisfaction intellectuelle. Rappelez-vous comment, par des voyelles et des rimes sonores, la Fontaine fait ressortir le triomphe du moucheron :

L'insecte du combat se retire avec gloire.
Comme il sonna la charge, il sonne la victoire.

Il est au contraire des syllabes moins douces et qu'il faut éviter autant que possible, ou du moins distribuer avec art entre d'autres syllabes d'une meilleure sonorité. Tels sont les

---

[26] Le Père Longhaye (Théorie des belles-lettres) et le Père Verest (Manuel de littérature) voudraient ici *mélodie* au lieu d'*harmonie*, et c'est avec raison, semble-t-il. Harmonie a une signification plus large que mélodie : il s'applique à tout arrangement bien ordonné, que les éléments se succèdent ou non. En musique, ainsi que nous l'avons vu, ces deux mots ont chacun leur sens particulier : mélodie se dit de la succession rationnelle des sons, et harmonie, de leur accord simultané. Le mot harmonie, ici, ne peut être employé que dans le sens de mélodie, puisqu'il n'y a pas de simultanéité de sons.

sons nasaux non suivis de l'e muet, qui joue ici un rôle euphonique. " L'*e* muet, dit Voltaire, [27] forme la délicieuse harmonie de notre langue. Ainsi dans empire, couronne, diadème..., cet *e muet,* qu'on fait sentir sans l'articuler, laisse dans l'oreille un son mélodieux, comme celui d'un timbre qui résonne encore, quand il n'est plus frappé... Nos rimes féminines ne sont que des *e* muets; leur entrelacement avec les rimes masculines est un des charmes de nos vers. "

Cependant le sens de l'harmonie ne doit pas se contenter d'être une source d'agrément pour l'oreille, il doit aussi faire concourir la sonorité des mots à l'expression; et les meilleurs écrivains, surtout les poètes, se sont exercés à cet art.

L'harmonie expressive qui convient le mieux à la prose réside dans les relations entre le son des vocables et les impressions que l'on reçoit des objets. " Il y a, dit J.-L. Boillin, [28] un rapport entre l'éclat du son et l'expression de la joie, entre l'âpreté ou la douceur d'un son et l'âpreté ou la douceur d'un sentiment, et c'est à rendre ces sortes d'analogies qu'on peut faire concourir la sonorité des mots. " Contentons-nous pour le présent de deux exemples de phrases rendues expressives par les sons, chez les prosateurs, car il nous faudra revenir sur ce sujet en parlant de l'harmonie poétique. Chateaubriand imite " le rauque son de la trompette du Tartare ", dans les *Martyrs.* Pierre Loti [29] exprime, autant par les sons que par les idées, l'échouement d'un navire: " Tout à coup un bruit sourd, à peine perceptible, mais inusité et venu d'en dessous, avec une sensation de râclement, comme une voiture lorsqu'on serre les freins des roues. "

---

[27] Cité par F.-J., dans *Cours de littérature.*

[28] *Le secret des grands écrivains.*

[29] *Le pêcheur d'Islande.*

" Toutes ces puissances esthétiques de mots et de groupes de mots, dit Gustave Lanson, [30] correspondent à ce que l'idée ne contient pas, à toute cette inconcevable activité de l'âme à la surface de laquelle surnage le réseau ténu de nos conceptions claires. En même temps qu'elles nous apportent des richesses impréyues de sens par leurs suggestions illimitées, leur beauté formelle crée, pour nous, de la joie sensuelle, une qualité de plaisir délicat. "

Mais les mots sont avant tout les signes de nos idées, et autant la pensée est au-dessus du signe qui la représente, autant les qualités expressives des mots sont au-dessus de leurs qualités formelles. Partant, toutes les fois qu'il est impossible d'unir ces deux sortes de qualités, les premières doivent avoir la préférence. " Le mot, qu'on le sache bien, dit Victor Hugo, [31] est un être vivant. " La forme en est le corps et le sens en est l'âme.

Si donc nous considérons maintenant le sens verbal du mot, sa valeur purement intelligible, on distingue le terme propre, correct, le mot pittoresque, imagé, et l'expression forte et originale. Etudions une à une ces qualités, prestige principal des mots.

" Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos idées, dit la Bruyère, [32] il n'y en a qu'une qui soit la bonne " : c'est le mot propre. Les synonymes eux-mêmes se distinguent les uns des autres par une nuance de signification, et celui-là seul qui exprime la bonne nuance doit être accepté. Toutes les fois que l'on manque à cette

---

[30] *Op. cit.*

[31] *Les Contemplations, L'école des Parnassiens.*

[32] *Les Caractères*, chap. I, *Les ouvrages de l'esprit.*

règle, on commet une impropriété de terme. " Ce qui contribue le plus à rendre le discours intelligible et clair, disait Aristote, ce sont les mots propres. "

Un mot convient quelquefois à une série d'objets, et non à une autre. *Lisière,* par exemple, se dit bien d'une étoffe, et, par comparaison, d'un champ, d'une forêt, mais non d'un chemin, d'un lac, d'une rivière. Le mot impropre peut être inférieur à l'idée, ou lui être supérieur et l'étouffer. On tombe dans le premier cas si l'on dit: la *tristesse* d'avoir perdu un parent, au lieu de la *douleur;* et dans le deuxième, si l'on parle d'une étincelle *éblouissante.* Le mot propre n'exprime ni plus ni moins que l'idée; il la traduit exactement. Pourquoi est-il esthétique? Parce qu'il est lumineux et que la lumière fait resplendir le beau.

Le mot pittoresque est celui qui peint les choses, qui suggère une image ou une impression. On aime les phrases abondant en termes pittoresques, parce qu'elles donnent la sensation des objets ou des scènes dont on parle. Les mots soulignés, dans les passages suivants, sont remarquables sous ce rapport:

> Les vents sur les guérets, ces immenses *coups d'aile*
> Qui donnent aux épis leurs *sonores frissons.* [33]

> Les cloches *chantèrent* dans la nuit; leur *voix* était *grave* et *lente.* Dans l'*air mouillé* de pluie, elle *cheminait lentement,* comme un *pas* sur la *mousse.* [34]

> O mon père!... je n'ai d'autre *science* que mes *larmes;* voilà *tout* ce que je *pense;*... comme une *suppliante,* je *presse* mon corps contre vos genoux. [35]

---

[33] Lamartine, *Recueillements poétiques.*

[34] Romain Rolland, *L'aube.*

[35] Euripide, *Iphigénie.*

Sans la valeur picturale, le style n'offre aucun intérêt. La peinture par la plume est le caractère principal de la littérature contemporaine. "Jamais au cours de l'histoire, dit René Bazin,[36] la littérature et la peinture n'ont été si voisines. Elles diffèrent de procédés, mais elles exigent les mêmes qualités de vision, la même sensibilité extrême ou pittoresque. Chacun se représenterait parfaitement aujourd'hui Pierre Loti paysagiste, Paul Bourget peintre d'intérieur ou de portraits, Daudet aquarelliste, Paul Arène, ou ~~tel~~ autre, pastelliste."

Enfin l'expression forte et originale dit beaucoup, tout en étant neuve. Elle n'est pas toujours facile à trouver; un terme peut paraître fort, mais avoir servi à tout le monde. Il faut chercher le mot qui peut revêtir une signification nouvelle. Au lieu d'employer les clichés traditionnels sur le soleil couchant — disque empourpré, globe rouge..! — Leconte de Lisle écrit:

> *Livide* et *s'endormant* de l'éternel sommeil,
> Dans la *divine* mer s'est *noyé* le soleil.

On donne souvent comme modèles de termes expressifs et personnels ceux d'Homère, dans ses descriptions, qui sont d'une vigueur frappante. Avez-vous jamais bien noté le choix des mots dans des phrases telles que celles-ci, tirées de l'*Iliade ?*

Patrocle étant *tombé* dans la *poussière* sous les coups d'Hector, les chevaux d'Achille *pleuraient*. Vainement Automédon les excite. Ils restent immobiles comme la *colonne* qui s'élève sur le *tombeau* d'un guerrier... Des larmes *brûlantes s'échappent* de leurs paupières et coulent sur le sable; leur *riche* crinière est *souillée* et *flotte* en *cercle* autour du *joug* qui les *réunit*.

Ils (les Troyens) se forment en assemblée. Tous se tiennent debout saisis d'effroi; nul n'oserait s'asseoir, car Achille est apparu...

---

[36] *Questions littéraires et sociales.*

Les mots qui se prêtent le mieux à l'originalité sont naturellement ceux qui renferment une idée entière et qui, partant, peuvent faire image. Ce sont le substantif, l'adjectif, le verbe et l'adverbe. Victor Hugo excellait dans l'usage du nom ou de l'adjectif original et pittoresque :

> La mer apparaît comme un *guet-apens.*
> En été la nature est *glorieuse.*
> Une *blême* clarté blanchit les Pyrénées.
> *Vêtu* de *probité* candide et de fin *lin*
> Veiu, *fauve,* il a l'air d'un loup.
> La rumeur devint *tumulte.*
> Une *prodigalité* de lumière se versa du haut du ciel !

Le verbe des écrivains non artistes est trop souvent une expression incolore, un simple lien grammatical ou une métaphore usée. L'artiste veut une note plus vigoureuse, plus colorée, plus vibrante ; il cherche un verbe qui, à part sa signification propre, soit riche en évocations accessoires. Michelet [37] écrit : " Le roi était *enterré* dans un habit de velours noir, la tête *chargée* d'un chapeau écarlate... Les princes *traînaient* derrière, sournoisement." Comme ces verbes sont autrement plus évocateurs qu'*habillé, coiffé* et *suivaient!* Le même auteur nomme l'armée de Waterloo " la dernière levée de la France, légion imberbe, sortie à peine de la France et du baiser des mères. " Il prête ici au verbe un double sens qui féconde, enrichit et condense l'expression, ce à quoi tend l'art véritable. Michelet suit encore le même procédé dans la phrase suivante : "Le duc d'Anjou partit enfin, tout chargé d'argent et de malédictions. "

Voici enfin des phrases où l'adverbe est original et expressif :

---

[37] *Histoire de France,* tome V.

Des jets de fracas y éclatent *bizarrement*... Au loin, *confusément*, les étendues d'eau remuaient... [38]

Le jour céruléen et velouté de la lune flottait *silencieusement* sur la cime des forêts. [39]

Si l'on compare maintenant ces quatre sortes de mots — le substantif, l'adjectif, le verbe et l'adverbe, — on constate qu'en général un verbe est moins expressif qu'un nom; un adjectif ou un adverbe, moins qu'un participe. Ainsi " celui que ses soins élève " a moins de vigueur que " l'élève de ses soins ". " Coeur sec" n'est ni aussi fort ni aussi beau que " coeur desséché ". Un nom qualifié est avantageusement remplacé par un nom et un déterminatif: "les passions mobiles" ne vaut pas "la mobilité des passions".

Bornons-nous pour le moment à ces notions sur le terme imagé, fort et neuf. [40] Il sera parlé un peu plus loin de l'originalité dans l'alliance des mots, dans la phrase et dans le style.

Si le choix des mots importe pour la beauté littéraire, leur signification particulière due à leur place dans la phrase ne l'est pas moins. Malherbe est justement loué d'avoir à ses contemporains

D'un mot mis en sa place enseigné le pouvoir.

Occupons-nous donc maintenant du voisinage des mots, de leurs rapports immédiats. " Les mots, expressifs par eux-

---

[38] Victor Hugo, *Les travailleurs de la mer.*

[39] Chateaubriand, *La nuit au Nouveau-Monde.*

[40] On trouvera dans Gustave Lanson, *L'art de la prose*, chap. XVII et suivants, une étude sur les effets obtenus au XIXe siècle par le mot abstrait, par l'adjectif employé substantivement, ou vice-versa, et par les épithètes.

mêmes, dit Mgr Georges Grente, [41] modifient volontiers leurs sens et se prêtent avec élasticité à diverses acceptions. La nuit "passée par le prince de Condé en présence de l'ennemi" [42] est différente de " la nuit éternelle " où nous sommes "emportés sans retour". [43]

Une épithète ne suffit-elle pas souvent pour modifier la signification d'un mot, la fortifier ou l'éclairer? "La bassesse" et "les sublimes bassesses du christianisme" ne se ressemblent pas; la " dignité " et " l'éminente dignité du pauvre ", non plus. " Le mot mouche est terne, continue Mgr Grente, et il évoque une image importune. De quel chatoiement ne brille-t-il pas dans ces vers!

> ..des mouches d'or, d'azur et d'émeraude,
> Etoilaient de leurs feux la mousse humide et chaude. [44]

Ainsi des mots vulgaires s'embellissent soudain, des mots incolores rayonnent, selon la place qu'on leur assigne ou le cadre dont on les entoure. "

" Les épithètes d'une signification juste et imagée, dit Richter, [45] sont des dons du génie. On ne les sème et elles ne fleurissent qu'aux heures et aux jours d'inspiration. " Il y a bien là un peu d'exagération, et c'est le lieu de rappeler que le travail et la réflexion suppléent souvent au génie. Le travail ici consiste à étudier les qualités multiples des objets, à discerner les plus frappantes, les plus caractéristiques, et à choisir les qualificatifs qui les expriment avec élégance et justesse. En parlant des fleurs épanouies, qui semblent nous

---

41 *La composition et le style.*

42 Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé.*

43 Lamartine, *Premières méditations poétiques,* Le Lac.

44 Leconte de Lisle, *Poèmes antiques.*

45 *Poétique ou Introduction à l'esthétique.*

regarder avec amour, Goethe a écrit : "Les yeux amoureux des fleurs". D'un fleuve et de ses brillants reflets il dit : " Le fleuve aux reflets argentés. " Au lieu " d'esclave soumis ", il emploie " esclave courbé ". Une multitude couvre une place de couleurs sombres, d'où "la sombre multitude".

Les épithètes de circonstance, celles qui ne conviennent que dans un cas déterminé, sont les plus variées, les plus belles et les plus riches. Racine excelle à les employer.

> Votre *heureux* larcin ne se peut plus céler.
> Des ennemis de Dieu la *coupable* insolence,
> Abusant contre lui de ce *profond silence*,
> Accuse trop longtemps ses promesses d'erreur.[46]

Mais en général il faut peu d'épithètes. On doit éliminer surtout celles qui n'ajoutent rien au sens, à la vigueur, à l'élégance ou à l'harmonie.

Il a été parlé plus haut de l'expression originale. Il est aussi des alliances originales d'expression. Tout groupe logique de mots détermine une image. Cette image est concrète et neuve si les mots sont alliés suivant des rapports nouveaux ; elle est abstraite et fade quand le groupement des mots est formé selon des rapports déjà connus. Ainsi les expressions *manteau d'hermine, blanc linceuil,* pour désigner la neige, sont vieilles, usées. Mais quand on lit cette phrase de Théophile Gauthier : " La neige a recouvert la terre *des plis de sa froide draperie* ", l'esprit est satisfait par cette évocation d'une image nouvelle et heureuse.

Il y a bien des manières de rendre neuves, imagées, les combinaisons de mots. Indiquons-en quelques-unes.[47] 1o Chan-

---

[46] *Athalie.*

[47] D'après J.-P.-R. Richter, *op. cit.*

ger le verbe simple en description. Au lieu de dire: " La vie fleurit et se flétrit", disons: "La vie pousse des fleurs, les voit se faner et les laisse tomber. ". 2o Employer le verbe réfléchi au lieu du verbe transitif. Ainsi "la route s'élance sur la montagne" est plus imagé que "la route monte sur la montagne. " 3o Présenter l'objet naissant au lieu de le présenter produit. Par exemple, " le cerveau est un faisceau de nerfs" vaut mieux que "les nerfs partent du cerveau." 4o Enfin chercher à rendre la pensée par un trait vif et spirituel. Exemple, cette boutade de Wieland: " L'imbécile porte son excuse sous son chapeau. "

Un groupement de mots pittoresques qui forment tableau, c'est l'hypotypose, qui a son maximum d'effet quand les mots sont choisis et combinés avec art. Alphonse Daudet fait une hypotypose admirable quand il dit dans *Fromont jeune et Risler aîné*: " Le vieux (caissier) leva la tête et montra un visage crispé où coulaient deux grosses larmes, les premières peut-être que cet homme-chiffre eût jamais versées de sa vie."

Cherchons donc dans les mots les rapports délicats et ingénieux qui intéressent la sensibilité. Gardons cependant la mesure. " Avant tout, ni l'imagination ni la sensibilité ne doivent jamais prévaloir contre la raison; donc jamais l'image ou le tour passionné n'auront droit contre la précision logique de la phrase. Point de nuage, dût l'éclair en sortir." [48]

Enfin, par une disposition calculée des mots, l'on peut mettre en relief une idée, une image, un sentiment. La première et la dernière place dans la phrase sont à cet effet les meilleures. La première parole qui frappe l'ouïe s'empare plus facilement de l'esprit, et la dernière y reste plus longtemps. C'est à dessein que Bossuet, dans l'oraison funèbre de

---

[48] Le Père Longhaye, *op. cit.*

Condé, a fait cette inversion : " Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne. "[49] Les images, qui donnent au style tant de couleur,demandent aussi une place de choix dans la phrase. Quand il fait la description de la charge de cavalerie qui commença la bataille de Rocroy, Bossuet réserve pour la fin l'image où il fait voir Condé " étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. "

Les diverses combinaisons de mots constituent donc une grande ressource pour l'écrivain. " Par l'heureux choix des mots, dit Lamennais,[50], par leur disposition, par les idées accessoires qu'ils éveillent, par les nuances indéterminées qui laissent pressentir toujours quelque chose au-delà, l'écrivain dilate la sphère de la vision intellectuelle, il ouvre à la pensée des horizons immenses, à la rêverie des perspectives qui s'enchaînent à d'autres perspectives, des lointains qui fuient dans l'espace sans bornes. De là le sentiment de l'infini, et avec lui l'idéale beauté, ce je ne sais quoi qui nous ravit, dans les oeuvres immortelles qu'on a lues cent fois, qu'on relit encore, tant le charme en est inépuisable. "

Nous avons considéré les groupements de mots quant au sens, il reste à les étudier par rapport à l'euphonie. Une heureuse disposition des mots contribue à la mélodie de la phrase, et c'est un moyen qui n'est pas à négliger d'agir agréablement sur la sensibilité. Souvent un mot acquiert une sonorité plus grande ou plus agréable, si l'on sait bien le situer. Par exemple, *amour et gloire* est plus euphonique que *gloire et amour*. Dans le premier cas les trois mots se prononcent plus

---

[49] Voir dans Quitard, *Dictionnaire des rimes*, une étude sur l'inversion dans la prose et dans le vers.

[50] *De l'art et du beau.*

facilement, et, la syllabe sonore *oir* étant à la fin, elle laisse dans l'oreille un son musical.

A moins de vouloir produire un effet d'harmonie imitative, on fera alterner autant que possible les mots longs et les mots courts. Une suite non interrompue des premiers rend la phrase langoureuse, et les seconds trop multipliés la font saccadée. Cette alternance imitera celle des temps forts et des temps faibles dans la phrase musicale. L'euphonie s'accroît aussi par la diversité des sons, comme dans cette phrase de Chateaubriand: " Légers vaisseaux..., fendez la mer calme et brillante; esclaves de Neptune, abandonnez la voile au souffle amoureux des vents. "

On ne sacrifie pas le sens, la correction grammaticale ou la clarté de la phrase, à la douceur musicale des mots, mais on évite absolument la rencontre choquante de syllabes qui renferment le même son et les assonances à la fin des mots ou des membres de phrase. La prose n'admet pas la rime, qui déplaît chez elle, au lieu d'être agréable comme dans le vers. L'on sait qu'il faut éviter également la répétition des *que,* des *qui* et des locutions conjonctives,des imparfaits du subjonctif, des infinitifs et enfin des participes présents. Commencer une phrase et surtout un paragraphe par l'un de ces participes est aussi considéré de mauvais goût.

Mais, répétons-le, l'écrivain ne doit pas avoir seulement en vue l'harmonie verbale. Tout en la sauvegardant, il dispose ses mots et ses groupements de mots de manière à leur donner un sens, à former une proposition ou une phrase. Le moment est venu d'étudier le beau dans ces deux éléments du discours. Toutefois il reste peu à dire sur le premier, que l'on a déjà étudié en partie à propos de l'art de grouper les mots.

Nous n'apprendrons rien à personne en définissant la

proposition : un mot ou une combinaison de mots qui exprime, *propose* une pensée, un jugement ou un sentiment. De cette définition il découle qu'un seul terme peut avoir le sens d'une proposition complète, et cela parfois d'une manière énergique et nouvelle. Ainsi en est-il dans le vers suivant de Victor Hugo :

Sainte-Hélène ! leçon ! chute ! exemple ! agonie !

De même dans le dialogue, où beaucoup de mots sont sous-entendus.

Il est évident que l'esthétique de la proposition, quant à son expression verbale, tient à une correction grammaticale irréprochable, ainsi qu'au choix heureux des mots et à leur bonne combinaison. Ces deux derniers articles ont été considérés précédemment, sauf l'ordre diversement possible des trois éléments principaux de la proposition. On peut tenir pour bon tout ordre qui ne compromet pas la clarté ou l'élégance, ce qui permet souvent de changer la facture de la proposition et de satisfaire ainsi au besoin de diversité dont il sera parlé plus loin. L'inversion est le procédé le plus ordinairement employé à cet effet, mais les autres figures de grammaire et les quatre formes principales de la proposition — énonciative, interrogative, volitive et affective — concourent aussi à la même fin. De toutes ces formes, il faut choisir, en les variant, celles qui siéent au mouvement rythmique de la phrase et qui expriment le mieux les impressions de l'âme. Le tour régulier sera cependant le plus fréquent parce que le plus naturel.

Un grand nombre de vers des meilleurs poètes sont des modèles de propositions ; tels sont les suivants :

Je ne consulte point pour faire mon devoir. (Corneille).
Le trouble de mon coeur ne peut rien sur mon âme. (*Idem*).
C'est pour la vérité que Dieu fit le génie. (Lamartine).
Tout mortel se soulage à parler de ses maux. (Chénier).
La simplicité plaît sans étude et sans art. (Boileau).

Une ou plusieurs propositions formant un sens complet constituent la phrase, qui se définit parfois une suite de mots liés entre eux par un rapport logique. Le mot exprime l'existence d'un être, d'un acte, d'une idée; la proposition énonce un jugement sur cet être, cet acte, cette idée; " la phrase émet les relations multiples, directes ou inverses, des idées, des êtres, des actes." [51] La première condition d'une bonne phrase, comme d'une bonne proposition, est la correction grammaticale dans l'ordre et la fonction des mots. La littérature et la grammaire sont de vieilles amies que l'on ne sépare pas impunément.

Sans la langue... l'auteur le plus divin
Est toujours, quoiqu'il fasse, un méchant écrivain.

" Le principe de la construction littéraire de la phrase, dit le chanoine Emile Chartier, [52] réside dans les exigences combinées de la raison et de la passion (imagination ou sensibilité). Les propositions se suivront et s'uniront tantôt selon l'ordre des sentiments (construction oratoire ou pathétique), tantôt d'après l'ordre des idées (construction logique)... La phrase suivante nous semble offrir le type de cette dernière construction: " Si Alexandre fut demeuré paisible dans la Macédoine (condition présupposée à l'existence des effets), la grandeur de son empire n'aurait pas tenté ses capitaines (effet immédiat) et il eût pu laisser à ses enfants

---

[51] Remy de Gourmont, *op. cit.*

[52] *L'art de l'expression littéraire.*

le royaume de leurs pères (effet médiat, conséquence du premier)." On devine sans peine que l'exemple est emprunté au Bossuet de l'*Histoire universelle.*"

"Si la raison est impérieuse et ne permet guère de diversifier la phrase, il en va tout autrement de l'imagination et de la sensibilité. La construction pathétique se règle sur l'intention de l'écrivain et les désirs secrets de ses lecteurs..." Le même Bossuet nous fournit un exemple bien connu de construction pathétique: "O nuit désastreuse! ô nuit effroyable! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle: Madame se meurt! Madame est morte!"

Voilà pour l'ordonnance; mais la phrase d'art, la phrase esthétique, demande d'autres qualités encore. Le littérateur dispose ses mots et ses propositions comme le peintre ses couleurs. Il les nuance et les harmonise suivant la pensée ou le sentiment dont il cherche la meilleure expression. Non content de saisir des constructions correctes et de les bien relier, il cherche, de plus, la phrase que la précision éclaire, que la concision fortifie, que la forme originale et imagée colore; la phrase dont le naturel charme, et que la variété vivifie; la phrase enfin dont le rythme est agréable et la sonorité mélodieuse, musicale. Clarté, concision et originalité, naturel, variété et harmonie (ou mélodie), telles sont en effet les principales qualités de la phrase et du style. Etudions-les dans cet ordre.

Présenter ses idées de manière à être facilement compris, c'est être clair. Cela suppose à la fois la correction du langage et la transparence de la pensée. Il est indispensable en effet d'observer les règles de la syntaxe pour construire une phrase lumineuse, et, quand les idées sont elles-mêmes nettes et limpides, le discours est ordinairement baigné de lumière.

L'on peut affirmer, avec J.-L. Boillin, [53] que " la clarté naît de l'habitude d'analyser, de définir et de comparer. " Voilà bien en effet les trois principales sources de lucidité : c'est la philosophie, surtout la logique, qui apprend à mettre dans les pensées et les mots l'ordre d'où jaillit la clarté. Bossuet l'avait bien compris qui faisait étudier la logique avant la rhétorique. Il estimait que cette dernière ne devait avoir de l'éclat que par la splendeur même de la vérité.

Soyons donc persuadés, quoiqu'en disent les symbolistes, qu'une composition obscure ne peut avoir de charme.

> Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
> Mon esprit aussitôt commence à se détendre
> Et, de vos vains discours prompt à se détacher,
> Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher.

C'est que plus la phrase exige de temps et d'attention pour être saisie, moins la pensée est attrayante ; mais un écrit clair, diaphane, réjouit le lecteur, parce qu'il fait briller la lumière en son esprit. La clarté n'empêche pas cependant de taire ce qui peut être facilement compris, laissant au lecteur le plaisir de compléter lui-même la pensée.

La concision, deuxième qualité de la phrase, élimine tous les mots inutiles, même les épithètes les plus brillantes,quand on n'en peut justifier autrement l'emploi. A plus forte raison bannit-elle les considérations superflues. " Vous savez peindre à merveille les cyprès, dit Horace, [54] mais que viennent-ils faire dans ce tableau où il s'agit de peindre un malheureux naufragé se sauvant à la nage? "

> Loin d'épuiser une matière,
> On n'en doit prendre que la fleur [55]

---

[53] *Op. cit.*

[54] *Epître aux Pisons.*

[55] La Fontaine.

Par ce triage, les pensées croîtront en intensité. Il faut retrancher parfois pour ajouter à ce qui manque, suivant le mot spirituel de Sainte-Beuve. Joubert avait horreur des mots inutiles. " Les mots, comme les verres, disait-il, obscurcissent tout ce qu'ils n'aident pas à mieux voir. "

La Rochefoucauld, la Bruyère et Pascal sont des modèles de concision. On ne peut enlever un mot à leurs phrases sans couper dans le vif. Quand Pascal écrit que l'homme est un roseau pensant, il condense habilement ces deux idées : l'homme est une faible créature, mais il a une âme qui pense et qui lui assigne une place élevée dans la création.

La concision et la clarté sont, pour ainsi dire, les qualités élémentaires de l'art d'écrire. Arrêtons-nous plus longtemps aux autres qualités de la phrase et du style — l'originalité, le naturel, la variété et l'harmonie — qui tiennent davantage à l'esthétique littéraire.

Cherchons la phrase originale, mais belle. Comment ? En regardant, en observant. L'oeil est le sens par où arrive l'inspiration de la nouveauté. Elle y arrive en forme d'image et elle en sort après une sorte de transposition pittoresque et artistique. " L'originalité, dit le Père Longhaye, [56] ne suppose entre les esprits qu'une différence de plus ou de moins... Dieu vous a donné plus de puissance à pénétrer les objets, à saisir les rapports vite et juste. Voilà qui vous sépare du vulgaire... Donc, efforçons-nous de concevoir plus profondément, d'imaginer plus sensiblement, de sentir plus exactement ce qui s'offre à l'esprit, à l'imagination ; ainsi penserons-nous, ainsi dirons-nous mieux que ceux qui ne l'ont pensé qu'à demi. " C'est par cette conception profonde et cette observa-

---

[56] *Op. cit.*

tion intense que les grands écrivains ont acquis une manière à eux, un style personnel. " Mon ami, écrivait Flaubert à Guy de Maupassant, vois bien la nature; vois-la vivement, et rends sincèrement ta vision; c'est le tout de l'artiste. "

L'imagination créatrice se peint parfois un tableau des scènes disparues, avec un grand souci de la vraisemblance et de l'art, et elle le met ensuite sous les yeux du lecteur. Cette sorte de vision esthétique est commune chez les bons littérateurs. Elle s'affirme par exemple dans le passage suivant, de sir A.-B. Routhier, sur l'heure de notre naissance nationale:

> C'était l'époque glorieuse où, portant le sceptre du génie et du savoir, notre mère-patrie s'avançait majestueusement en tête de la civilisation européenne, ayant à son côté sa flamboyante épée et sur son front le rayonnement de la science...

L'originalité dans quelques expressions ne suffit pas à créer un style original. Il faut aussi de nouvelles tournures de phrases, des manières ingénieuses, inattendues, de présenter les idées. Henri Lavedan commence ainsi l'une de ses oeuvres [57]: Madame Adrien, la garde-malade, se tut, et un lourd silence aussitôt s'établit dans l'étroit salon discret et fané que le crépuscule noyait déjà de recueillement. " Le Frère Victorin, [58] en parlant de la neige, dit: " Elle palmait de lambeaux d'ouate les doigts étendus des rameaux de sapin, elle atténuait la tristesse des rochers erratiques, elle pavait de marbre les clairières du bois. "

Rostand montre aussi beaucoup d'originalité d'idées et d'expressions dans ses oeuvres, mais il outre quelquefois la mesure, comme dans cette phrase: " Le monde est une énorme tarte, que l'hiver, ce monstre, sucre pour mieux l'avaler. "

---

57 *Sire* (pages choisies).

58 Jacques Maillé, dans *Récits laurentiens*.

" En littérature non moins qu'en peinture, l'original seul a la plénitude de la vie. La copie n'a jamais la même force. Les comparaisons, les symboles, les images de toute nature doivent être le fruit de l'observation personnelle et non de la lecture. "[59]

La meilleure originalité réside dans les métaphores. Albalat[60] insiste avec raison sur le bon usage de cette figure: " Le beau style est fait de métaphores heureuses, de métaphores qui donnent du coloris aux choses abstraites et rendent l'expression plus énergique ou plus gracieuse. " Les oeuvres de Lamartine offrent les plus beaux exemples de métaphores bien choisies. Cet auteur charmant en a paré presque tous les vers de son *Hymne du soir*, si bien connue:

> Le *roi brillant* du jour, se couchant dans sa gloire,
> Descend avec lenteur de son *char de victoire*.
> Le nuage éclatant qui le cache à nos yeux
> Conserve en *sillons d'or* sa trace dans les cieux, etc...

Quelles charmantes métaphores aussi dans ces autres vers, de Victor Hugo!

> Les astres *émaillaient* le ciel profond et sombre;
> Le croissant fin et clair, parmi ces *fleurs* de l'ombre,
> Brillait à l'Occident.....

Lorsque l'image accompagne la métaphore, elle lui donne plus de force et de beauté. Agésilas disait, montrant ses soldats: " Voilà les murailles de Lacédémone. " Nous sommes naturellement plus sensibles à l'idée ainsi incarnée dans une image qu'à l'idée pure et abstraite. Rappelons-nous comment Bossuet rend touchante par une métaphore imagée la pensée de l'homme trompé dans ses espérances: "L'homme marche

---

[59] J. Verest, *Manuel de littérature.*

[60] *L'art d'écrire.*

vers le tombeau traînant après lui la longue chaîne de ses espérances trompées." Pour peindre l'approche de la nuit, Homère écrit: "Les chemins se remplissent d'ombre."

Oh! la splendeur de l'image! Que serait le style sans elle? "Le beau dans l'art, dit Lamennais,[61] implique essentiellement l'image, puisqu'il implique une forme sensible, qui traduit extérieurement l'exemplaire idéal. L'écrivain doit donc être doué d'une vive et féconde imagination. C'est elle qui, contenue dans les bornes du vrai, donne au style l'éclat, le relief, la vie. A quelque degré qu'on y retrouve les autres qualités qu'exige l'art d'écrire, si l'imagination ne l'a point pénétré de son souffle puissant, de sa vertu plastique, on y sent une certaine sécheresse dont l'impression ressemble à celle qu'on reçoit de la nature morte et d'une campagne nue."

La métaphore est une comparaison abrégée: elle transporte la signification d'un mot à un autre sans nous avertir de la ressemblance des objets. Aussi, plus vive d'allure que la comparaison, elle satisfait davantage l'esprit, toujours avide de synthèse. Mais la comparaison est aussi un ornement du style. Délicate et bien choisie, elle apporte de l'éclat, du coloris à l'expression, comme dans ces vers de Blanche Lamontagne-Beauregard:

> O poètes, chantons! Que notre voix soit douce
> Ainsi qu'un vent léger qui glisse sur la mousse,
> Douce comme les nids jasant dans les buissons,
> Douce comme les bois aux célestes chansons !... [62]

Ou bien elle apporte de la lumière et de la force, ainsi que dans ces vers de Victor Hugo:

---

[61] *Op. cit.*

[62] *Chantons* (Le *Canada Français*, septembre 1922).

> ...un gouffre flamboyant, rouge comme une forge,
> Gouffre où les régiments, comme des pans de murs,
> Tombaient; où se couchaient, comme des épis murs,
> Les hauts tambours-majors aux panaches énormes.

Mais rappelons-nous que la comparaison, pour être belle, demande à être claire, juste, neuve et suggestive.

On a dit que les figures sont les couleurs du poète. Elles doivent être aussi celles du prosateur, quoique dans une mesure moindre. Prenons exemple sur les grands écrivains. L'éclat et le coloris du style sont remarquables chez Chateaubriand, Bernardin de Saint-Pierre, Lamartine, Victor Hugo et Leconte de Lisle. Cherchons comme eux l'originalité par les mots pittoresques et les images diaphanes, par les métaphores fraîches et les épithètes heureuses, par les traits antithétiques et toutes les figures qui font la beauté de l'expression.

La quatrième qualité de la phrase et du style est le naturel. Une phrase possède cette qualité quand elle s'ajuste parfaitement à la pensée ou au sentiment et qu'elle paraît facile, spontanée. Le style naturel semble couler comme de source, alors même qu'il a demandé beaucoup de travail. Le lecteur trouve si aisé l'agencement des mots, le jeu des périodes, que la composition paraît avoir jailli au gré de l'auteur. Souvent néanmoins ce dernier a " difficilement construit des phrases faciles. " Combien n'aime-t-on pas les écrivains qui s'expriment sans effort, mais avec un éclat de bon sens et de sincérité! Leurs oeuvres sont d'une lecture agréable, parce qu'elles sont la fidèle traduction de leurs idées. " Que vos expressions, dit Fénelon, soient l'image de vos pensées, et vos pensées l'image de la vérité. " Alors, ainsi que le dit Pascal, " on est tout étonné et ravi; on s'attendait de voir un auteur et l'on trouve un homme. "

La vérité ou sincérité est donc inhérente au naturel, et cette condition est bien conforme au premier principe fondamental de l'esthétique littéraire.[63] "Le naturel, dit le Père Longhaye, c'est le vrai des choses et, en même temps, le vrai de l'âme qui me les montre. Lecteur ou auditeur, je vois les choses telles qu'elles sont, mais il n'en est ainsi que parce que l'âme qu'elles ont traversée pour venir à moi est bien aussi telle qu'elle doit être, c'est-à-dire dans le vrai de la nature humaine."

Il semble que le naturel pourrait s'appeler souplesse. Ce qui fait le naturel, n'est-ce pas en effet la facilité à trouver, suivant le sujet, le tour et le terme précis, fort et vigoureux, ou naïf, tendre et doux, ou caché, subtil et ingénieux? Aussi le naturel, agrément victorieux du style, est-il bien près de la convenance, proportion logique de la parole.

Quand on n'a pas la facilité que suppose le naturel, on l'acquiert par l'exercice. Cette qualité demande donc aussi du travail. "L'oeuvre littéraire exige, dit l'abbé A. Merit,[64] une main naturellement délicate, et que l'exercice a rendue si adroite qu'elle ne laisse aucune marque de son passage."

Ecrivons de bonne foi, sans trahir une ambition de briller, sans paraître même chercher les meilleures qualités du style, tout en polissant bien nos phrases, et nous écrirons avec naturel. Les fables de la Fontaine sont des modèles sous ce rapport. Elles sont trop connues, pour qu'il soit utile d'en rappeler des passages. Citons plutôt ces vers d'Albert Samain, empreints d'une charmante simplicité:

---

[63] *Le beau littéraire en général* (La *Revue canadienne* de nov. 1922.)

[64] *Lettres sur le beau littéraire.*

Ma fille, laisse là ton aiguille et ta laine;
Le maître va rentrer ; sur la table de chêne,
Avec la nappe neuve aux plis étincelants,
Mets la faïence claire et les vases brillants.
Dans la coupe arrondie à l'anse au col de cygne
Pose les fruits choisis sur des feuilles de vigne,
Les pêches que recouvre un velours vierge encor
Et les lourds raisins bleus mêlés aux raisins d'or.

La variété, cinquième qualité du style, s'affirme surtout dans le tour de la phrase et le coloris de l'expression. Pour que le tour soit varié, il faut rarement aligner deux phrases de suite ayant exactement même forme. Nous avons vu, en étudiant la proposition, les moyens qui nous sont donnés à cet effet. Il en est d'autres que l'on trouve dans les manuels de littérature.[65] Rappelons-nous principalement les deux points suivants:

1o. Le mélange des périodes longues et des périodes courtes offre un moyen excellent d'obtenir la variété de construction. Bien raisonné, ce mélange marque en outre la rapidité ou la lenteur des mouvements, la joie ou la tristesse des sentiments, comme les *presto* et les *lento* en musique. Tout en variant le style, il devient l'auxiliaire de l'imagination, à laquelle il représente plus facilement l'objet de la pensée. 2o. Les impressions morales fortement senties communiquent au style une chaleur qui se traduit par des exclamations, des interjections, des apostrophes, autant d'éléments naturels et vivifiants de variété. La phrase de Bossuet: " O nuit désastreuse! O nuit effroyable... ", donnée plus haut comme exemple de pathétique, conviendrait également ici, comme exemple de vivacité de l'expression.

---

[65] On peut voir sur ce sujet l'excellent opuscule de M. le chanoine Emile Chartier, *L'art de l'expression littéraire*, et les ouvrages auxquels il reporte le lecteur.

Enfin, on peut rattacher à la variété de tour le mélange ordonné des syllabes sourdes et des syllabes sonores, ainsi que la diversité des sons, surtout à la fin des membres de phrase, comme il a été expliqué plus haut.

On le voit, ils sont nombreux les éléments destructeurs de monotonie dans le style. " Variété dans l'étendue des phrases; variété dans les tours et les terminaisons...; en outre alternance moralement sensible de finales muettes et fortes, autant de lois qu'un écrivain sérieux observe. "[66]

Il faut étudier dans les maîtres cette variété qui apporte tant de vie et de charme au style. On verra qu'ils l'atteignent souvent sans la chercher. " Pour varier, écrit encore le Père Longhaye, suivez la nature des choses; sentez et rendez fidèlement chacune à mesure qu'elle se présente, et vous éviterez la monotonie sans avoir besoin d'y prendre garde; la variété des objets fera d'elle-même celle du discours." En effet, quand l'écrivain s'attache à l'ordre des faits ou à la suite des idées, et qu'il accentue le relief des pensées saillantes, il varie naturellement ses phrases. Ainsi la Fontaine, dans la fable *Le Loup et le Chien,* pour observer l'ordre des mouvements, a écrit:

> L'attaquer, le mettre en quartiers,
> Sire Loup l'eut fait volontiers.

Afin d'appuyer sur l'idée à mettre en relief, Racine fait dire à *Dandin,* dans *Les Plaideurs*:

> Jamais, au grand jamais, elle ne me quitta.

Voilà la meilleure variété, celle qui ne résulte pas d'un vain artifice de langage, mais qui naît de la pensée même ou du sentiment.

---

[66] Le Père Longhaye, *op. cit.*

Et le coloris, comment le diversifier? Il suffit souvent de conserver la couleur locale à une description, à une narration, pour en bannir la monotonie. Tout diffère avec les pays, les peuples et les temps: paysage, costume, ameublement. Le langage varie également avec les personnes, selon le sexe, le degré d'instruction, la condition sociale. Que l'on tienne compte de toutes ces circonstances, et l'on trouvera la variété de coloris.

Cette qualité s'obtient aussi par les métaphores et les autres figures de rhétorique, à la condition de les diversifier et de les distribuer avec art; oui, avec art, parce qu'on ne peut les employer indistinctement, quand même elles conviendraient au sujet. Elles sont la vie du style, les modalités du discours, mais elles ne tarderaient pas à fausser la couleur, si le goût n'en réglait l'usage.

Oh! la variété du tour et du coloris! comme elle est nécessaire à la splendeur littéraire! Ne perdons jamais de vue cette précieuse condition du beau. "Sans cesse varions nos discours," suivant le conseil de Boileau; pénétrons-les de force, d'animation, de vie, et qu'ils soient imagés, pittoresques et intéressants.

L'harmonie (ou mélodie), sixième et dernière qualité de l'expression, embellit toutes les autres. Les grands écrivains ont eu pour elle une sorte de culte. Elle charme l'oreille et parle à l'esprit. "L'harmonie du style, dit l'abbé Vincent,[67] est pour l'oreille ce que l'image est pour les yeux, une manifestation sensible de l'idée. Elle est autre chose qu'un bruit flatteur, mais vide: elle achève la pensée, ou plutôt, par sa seule vertu, elle la fait pressentir, sans qu'on ait besoin de recourir à la signification des mots."

---

[67] *Théorie de la composition littéraire.*

L'oreille est le chemin du coeur. (Voltaire)

Pour satisfaire parfaitement l'intelligence et le sens auditif, le choix des mots et l'ordonnance des propositions doivent constituer une expression musicalement douce et sonore. Ce choix et cette ordonnance présideront donc à la structure de la phrase. Ils sont importants surtout dans la période, car il faut beaucoup d'art pour bien développer une pensée à travers plusieurs propositions. Voyons donc maintenant comment satisfaire aux conditions de cette harmonie.

Bien construite, la phrase littéraire se transforme en une phrase musicale, où chantent une *mélodie* et un *rythme*. La succession mélodique des sons, nous l'avons vu au commencement, résulte du mélange ordonné des voyelles sonores, des voyelles muettes et des consonnes. Les éléments rythmiques sont le nombre, la répétition et l'accent.

Le *nombre* répartit avec art les repos de la phrase, qui est viable, disait Flaubert, quand elle correspond à toutes les exigences de la respiration. Parfois les incises sont un obstacle à cette répartition, il ne faut pas les multiplier. Le nombre règle aussi la cadence générale, qui s'obtient par l'équilibre et la symétrie des membres de phrases, par leur égalité approximative ou leur progression croissante. A cet effet, ils contiennent souvent le même nombre d'épithètes et finissent par les mots les plus longs. Voici une phrase et une période harmonieuses :

Réveillez-vous, ô langue de France, fille de la foi chrétienne, mère des peuples civilisés.[68]

Les Troyens, animés d'un orgueilleux espoir, passent toute la nuit sous les armes, à la splendeur des feux dont la plaine entière est éclairée.[69]

---

[68] L'abbé Thellier de Poncheville, au Congrès du parler français.

[69] Homère, *Iliade*, ch. VIII.

Ces cadences régulières assurent à la prose un mouvement agréable, semi-musical, semblable à celui qui est obtenu par la mesure qui scande le vers. " C'est par le rythme surtout, dit le Père Longhaye, que la phrase parle puissamment à l'oreille et à toute l'âme. "

Un autre élément du rythme est la *répétition* régulière et rationnelle de la même lettre (allitération), du même son (assonance), du même mot ou d'une même forme, aux endroits où ils frappent le plus.

*V*eni, *v*idi, *v*ici. (César).

*V*a, cours, *v*ole et nous *v*enge. (Corneille, *Le Cid*).

Je ne te dis plus rien : venge-*moi*, venge-*toi*. (*Idem*).

Rome, l'unique objet de mon ressentiment !
Rome, à qui vient ton bras d'immoler ton amant !
Rome, qui t'a vu naître et que ton coeur adore !
Rome, enfin, que je hais parce qu'elle t'honore !
(Corneille, *Horace*).

J'aime le vent tordant les beaux érables verts,
Le vent blanc que la neige empoudre et diamante,
Le vent tumultueux des longs soirs de tourmente ;
J'aime le vent d'avril et le vent des hivers.
(Albert Lozeau).

Le troisième élément du rythme, enfin, est l'*accent* qui, en français, porte sur la dernière syllabe sonore de tout mot ou de tout groupement de mots qui expriment une idée simple et distincte. Il produit son meilleur effet quand il est placé à des intervalles à peu près égaux. Dans les deux vers suivants de Fréchette, les accents sont sur les syllabes soulignées :

Drap*é* dans les ray*on*s de l'*au*be mati*na*le,
Le dés*ert* dépl*oyait* sa splen*deur* virgi*na*le.[70]

---

[70] *Le Meschacébé.*

Le rythme de l'accent, comme le rythme musical, ramène à l'unité les différents membres qui composent la phrase et groupe en faisceaux les idées qu'elle exprime. Il contribue largement ainsi à former un tout parfait.

Ce qui fait principalement la valeur harmonique d'une période, c'est donc la suavité des sons, alliée à l'aisance du mouvement et à la douceur de la cadence. Si la phrase n'offre ni heurt ni indécision dans sa marche et si elle se termine par une chute large et puissante, elle est harmonieuse et musicale.

Bossuet connaissait l'art des périodes bien cadencées, à tel point que plusieurs sont restées des types du genre; telle la majestueuse phrase qui commence l'oraison funèbre d'Henriette de France: "Celui qui règne dans les cieux..." Lamartine possédait aussi le secret de l'harmonie. Même en prose, il ciselait ses phrases avec symétrie:

> La poésie, c'est l'incarnation de ce que l'homme a de plus intime dans le coeur et de plus divin dans la pensée; de ce que la nature visible a de plus magnifique dans les images et de plus mélodieux dans les sons!... Elle est la langue de tous les âges de l'humanité, naïve et simple au berceau des nations, conteuse et merveilleuse comme la nourrice au chevet de l'enfant, amoureuse et pastorale chez les peuples jeunes et pasteurs, guerrière et épique chez les hordes guerrières et conquérantes. [71]

Quelles que soient les qualités esthétiques de l'harmonie, elles ne doivent pas faire perdre de vue la place que l'on doit réserver, dans une période, aux mots les plus importants. "La beauté de la période, dit le Père J. Verest, consiste (aussi) en ce qu'elle est en quelque sorte un tableau. Les idées importantes — celles qui forment noyau et autour desquelles viennent se ranger les autres — sont mises en relief, au premier plan, en pleine lumière, grâce à la place qu'occupent les mots

---

[71] *Les destinées de la poésie*, en tête des *Méditations*.

qui les expriment. Le reste, suivant son importance relative, est disposé, échelonné conformément aux lois de la perspective. Ces différents groupes partiels se combinent et s'harmonisent en un groupe total, de telle façon qu'en regardant l'ensemble, on aperçoit mieux les détails, et qu'en regardant les détails, on saisit mieux l'ensemble. "

Le triomphe de l'art est de concilier l'harmonie du sens avec l'harmonie des mots et des phrases. Nous en surprendrons le secret chez les grands écrivains, en bien étudiant leurs périodes. Les éléments mélodiques et rythmiques que créent la sonorité des syllabes et le groupement des mots, les réactions réciproques déterminées par leur rapprochement,les rapports équilibrés des membres de périodes, constituent un travail d'artiste auquel se sont appliqués particulièrement les meilleurs auteurs du XIXe siècle.

L'harmonie imitative produit aussi de beaux effets dans certains cas; mais, toujours un peu factice, elle dégénère aisément en afféterie. Elle convient surtout au vers, où le poète s'adresse davantage à l'imagination; il en sera parlé à propos de la poésie.

Avant de conclure, résumons en une synthèse facile à retenir. Pour revêtir l'expression de toutes les qualités du beau, il faut: 1o Tenir compte du mot considéré dans ses qualités formelles et dans ses qualités sonores; du mot allié à son sens verbal, et du mot pris dans ses rapports avec ses voisins; 2o Construire des propositions et des phrases claires et concises; 3o Rechercher un style original, naturel, varié et harmonieux: original, par des métaphores, des images, des antithèses et par toutes les figures qui peuvent procurer au style de l'intérêt et de la vie; naturel, en ajustant si bien l'expression à la pensée ou au sentiment qu'elle paraisse sponta-

née; varié, par le tour des phrases et le coloris du style; harmonieux enfin, par des phrases et des périodes mélodieuses, rythmées suivant le mouvement de la pensée. Pour tout dire en un mot, il faut limer et polir l'ouvrage jusqu'à ce qu'il soit une musique pour l'oreille, un charme pour l'esprit et une réjouissance pour l'imagination.

Quand même l'application perce un peu à travers les pages du bon écrivain, elle ne les dépare point. Si le naturel y perd quelque chose, le style revêt un attrait particulier pour les lettrés, de même qu'auprès des artistes, la science de l'orchestration augmente la valeur d'une composition musicale.

Du reste, toutes les qualités du beau et du style ne peuvent briller du même éclat dans un écrit. L'une d'elles domine nécessairement suivant la personalité de l'auteur; car le style, dans la meilleure acception du mot, c'est la manière propre à chaque écrivain de manifester sa pensée, le coup de burin qui grave l'idée dans le cerveau; plus explicitement, c'est le tour d'esprit, le degré de sensibilité et la vivacité d'imagination qui caractérisent un auteur. Dans ce sens seulement, Buffon a dit: " Le style est l'homme. "

" La vérité qui se présente la même quant au fond à tous les esprits attentifs, dit le Père André, [72] se modifie diversement selon les diverses dispositions qu'elle trouve dans l'âme qui la conçoit. Elle se façonne, pour ainsi dire, dans votre entendement; elle se colore dans l'imagination; elle s'anime dans le coeur. Elle prend ainsi un certain air marqué, souvent original, qui de la pensée passe dans l'expression. " Voilà le style.

L'expression n'est pas le tout de l'oeuvre littéraire, mais elle lui procure sa principale valeur. N'est-ce pas la forme

---

[72] *Essai sur le beau.*

esthétique dont on habille les idées qui les fait agréer et même admirer? Quel éclat admirable les grands écrivains n'ont-ils pas communiqué à leur style! N'était-il pas merveilleux l'instrument qui a rendu la pénétration d'un Montaigne, l'élévation d'un Pascal, la magnificence d'un Bossuet? qui a exprimé la délicatesse de sentiment d'un Racine et d'un Corneille, la profondeur de pensée d'un Lamennais et d'un Cousin, les échos brillants et harmonieux d'un Lamartine et d'un Hugo? Cet instrument est le nôtre. A nous de pénétrer la puissance magique que ces écrivains ont su procurer aux mots, d'acquérir la richesse d'expression dont ils ont embelli leurs ouvrages, d'atteindre enfin à la souplesse étonnante qu'ils ont communiquée à la phrase en la pliant à toutes les nuances de la pensée. Si nous ne pouvons revêtir nos oeuvres d'autant de splendeur princière—ce qui n'est pas donné à tous—, travaillons du moins à les rendre dignes de s'ajouter à l'héritage légué par nos meilleurs devanciers. La littérature d'un peuple est la plus haute expression de sa vie, l'un de ses plus beaux titres de gloire; augmenter sa réserve littéraire, c'est faire un acte éminent de patriotisme.

Frère MARTINUS, des E. C.,

Mont-Saint-Louis, Montréal.

A travers les faits et les oeuvres

Les élections anglaises. — Les partis en présence. — Pronostics décevants. — Les résultats. — Victoire conservatrice. — Succès des travaillistes. — Défaite de M. Lloyd George. — Quelques vaincus. — Les femmes élues. — Appréciations. — Le discours du trône. — Le chef des travaillistes. — Un débat mouvementé. — Le discours de M. Bonar Law. — Les affaires d'Irlande. — Le bill de ratification adopté. — L'Etat libre. — En France. — Discours de M. Poincaré.— Vote de confiance. — Un appel à l'union. — L'aventure italienne.— Le *Fascisme*. — Le cabinet Mussolini. — A Lausanne. — Nouveau cabinet allemand. — Aux Etats-Unis. — Elections générales. — Echec républicain. — Paroles d'adieu.

NOUS voici encore en présence d'une surabondance d'événements et d'incidents. Les élections anglaises sont bien l'un des plus considérables du dernier mois. Elles ont eu lieu dans des conditions spéciales. Quatre partis étaient aux prises: les conservateurs, les libéraux *georgiens*, les libéraux *asquithiens*, les travaillistes. Eu égard à ce fractionnement inusité,il régnait dans l'opinion une grande incertitude relativement au résultat. Certains pronostics ont été singulièrement démentis par les faits. Nous nous rappelons, par exemple, avoir lu une dépêche où il était dit: " De l'avis général l'étoile électorale de M. Bonar Law pâlit tandis que celle de M. Lloyd George reprend une vigueur nouvelle." De même après les élections municipales où les travaillistes avaient subi un recul très accentué on a proclamé que "leurs espoirs étaient assombris. " Eh bien ! le scrutin a fait triompher Bonar Law, en décimant le parti de Lloyd George, et il a en même temps doublé le nombre des députés ouvriers. Approximativement voici quelle est la composition de la nouvelle chambre des communes: conservateurs 347, travaillistes 140,

libéraux d'Asquith 60, libéraux de Lloyd George 52, divers 16. M. Bonar Law devrait avoir normalement environ 80 voix de majorité sur tous les autres partis combinés. C'est un grand succès pour les conservateurs, qui n'avaient pas détenu le pouvoir, comme parti, depuis 1906. On peut se demander à quoi est due cette victoire. Sans doute le besoin de stabilité, de tranquillité au moins relative, y est pour beaucoup. Après tant de tourmentes et de crises, le peuple anglais voudrait pouvoir respirer un peu et il estime que le ministère de M. Bonar Law est celui qui peut lui faciliter le mieux cette opération.

L'un des aspects les plus saillants de cette élection générale, c'est la défaite écrasante de M. Lloyd George. L'ancien premier ministre, qui semblait si puissant, dont le prestige paraissait si considérable et qui, depuis tant d'années, dominait la situation, revient en chambre à la tête du parti le plus faible. C'est avec raison que la " presse associée " appelle cela " une dégringolade ". Evidemment l'électorat britannique redoutait d'être entraîné dans quelque aventure par l'homme d'Etat gallois trop impulsif et trop amoureux des coups d'Etat.

Un autre aspect notable, c'est l'énorme accroissement de force du parti travailliste. Il arrive bon second et constituera l'opposition officielle, comme étant le groupe non ministériel le plus nombreux.

Plusieurs hommes politiques importants sont restés sur le champ de bataille. M. Winston Churchill, ex-secrétaire des colonies, a été défait à Dundee. Cet échec, qui lui est très pénible, est attribué en grande partie au malencontreux appel adressé aux Dominions au moment de la crise orientale. Sir Hamar Greenwood, ancien secrétaire d'Etat pour l'Irlande, M. Arthur Henderson, un des principaux chefs du parti ouvrier, sir Donald MacLean et M. Walter Runciman, deux an-

ciens ministres dans le cabinet Lloyd George, ont aussi perdu leur mandat. Quatre ou cinq membres de la nouvelle administration ont également été battus. Sur une trentaine de candidates deux seulement ont été élues, lady Astor et madame Wintringham. Un candidat communiste a enlevé le mandat de Motherwell dans le Lanarkshire. Détail significatif, il a annoncé par dépêche sa victoire aux camarades de Mosan.

D'après la presse associée voici comment se seraient répartis les votes: " Conservateurs, 5,821,346 ; travaillistes, 4,326,245; libéraux d'Asquith, 2,764,060; libéraux de Lloyd George, 1,501,500; unionistes de l'Ulster, 100,000; indépendants, 359,000 ; nationalistes irlandais, 12,614 ; agraires, 11,496."

Nous empruntons aux dépêches quelques-uns des commentaires de la presse anglaise: " Nous sommes débarrassés, dit la *Westminster Gazette,* des compromis et des subterfuges qui ont rendu le parlement méprisable. " Le *Daily News* déclare que l'élection a fait entrer un peu d'air pur dans les institutions parlementaires discréditées. Le journal se réjouit de l'établissement d'une opposition puissante, efficace et capable. Le *Daily Herald* est heureux des succès travaillistes. Il attend une élection dans dix-huit mois. Il dit: " Si, dans l'intervalle, nous jouons nos cartes avec audace et habileté, nous devrions être capables d'avoir un gouvernement travailliste, sans aucun doute. " Le *Times* envisage le résultat avec une profonde satisfaction. Il affirme que l'élection a détruit le dernier argument en faveur de la coalition. Le journal aurait préféré que l'équilibre du pouvoir eût été mieux partagé entre les libéraux et les travaillistes, mais il croit que le pays n'a rien à craindre, et beaucoup à gagner, de l'exposition des idées travaillistes au parlement. Plusieurs journaux tirent satisfaction du fait que la majorité conservatrice n'est pas trop considérable, ce qui permet à l'opposition

d'exercer une plus grande influence sur le parti dominant au parlement.

Le nouveau parlement s'est réuni le 20 novembre. On a dû nécessairement procéder d'abord à l'élection de l'orateur. Conformément à l'usage parlementaire britannique, c'est l'honorable M. John Henry Whitley qui a été réélu. Au cours des cérémonies qui marquent l'ouverture de la session, un des députés ouvriers récemment élus a poussé ce cri qui a fait quelque sensation: *We shall smash all that.* Est-ce l'annonce d'une ère nouvelle, qui s'ouvrirait avec l'accession des nouvelles couches sociales à l'exercice du pouvoir politique?

C'est le 23 novembre que le roi Georges V a prononcé le discours du trône. Cette pièce est très brève. Elle annonce comme mesure d'urgence l'adoption avant le 6 décembre d'une législation nécessaire pour donner effet à la constitution de l'Etat libre d'Irlande. Le parlement va être aussi prié de continuer et d'accentuer les mesures d'amélioration élaborées par le précédent ministère relativement au commerce et au chômage. En outre le gouvernement demandera l'autorisation de garantir un emprunt pour restaurer la situation économique de l'Autriche, conformément au plan de la ligue des nations.

La question de savoir quel groupe sera considéré comme constituant l'opposition officielle a été tranchée en faveur du parti travailliste. M. James Ramsay Macdonald a été élu leader parlementaire de ce parti. On croyait généralement que ce serait M. John R. Clynes, ancien leader, qui aurait cet honneur. Il a été élu sous-chef et semble avoir subi une déception, si l'on en juge par la déclaration qu'il a faite. " Ce n'est pas la première fois, a-t-il dit, mais bien la septième que le parti travailliste parlementaire change de président. Je ne suis pas du tout chagrin du résultat du scrutin, bien que j'aie du mépris pour la conduite d'un grand nombre de nou-

veaux députés qui ont décidé de changer de chef avant une réunion du parti. Les querelles entre chefs ont été la malédiction des partis. Je ne m'y mêlerai jamais. J'ai toujours soutenu que notre cause est plus grande que ceux qui la défendent. C'est pourquoi j'accepte le poste de sous-chef. J'aiderai de tout coeur à M. MacDonald. "

Les premières séances de la chambre des communes ont fait voir que l'on peut s'attendre à des débats mouvementés. M. Bonar Law a proposé une motion pour faire décider que tout le temps de la chambre serait consacré aux mesures ministérielles, durant cette courte session. Cette proposition a soulevé une tempête. Le parti travailliste a manifesté son opposition par des cris, des interruptions, des répliques violentes. Le député communiste, M. Newbold, a fait entendre ces paroles : " Si nous ne pouvons pas avoir satisfaction, nous allons être obligés d'agir avec vous comme Cromwell a agi avec nos prédécesseurs... Vous pouvez rire, gens d'Angleterre et d'Ecosse, mais rira bien qui rira le dernier. Le roi s'intéresse au chômage, mais ce serait beaucoup mieux de dépenser moins d'argent à nos processions royales, qui sont des jeux de fous. " La motion du premier ministre a été adoptée par 238 voix contre 135.

Dans son discours sur l'adresse, M. Bonar Law a parlé de la question irlandaise assez longuement. Il a défini nettement son attitude. " Cette session a été ouverte, a-t-il dit en commençant,avec le dessein exprès de donner adhésion au bill confirmant le traité irlandais. Quelles que puissent être les vues de chacun de nous, quelle que puisse être notre responsabilité au sujet de ce traité, il y a une chose qui ne fait pas de doute et c'est le fait que le peuple anglais est déterminé à faire subir au traité une épreuve loyale dans tout le sens du mot... Je déclare qu'il y a possibilité, comme nous n'en avons pas eu pendant sept cents ans, d'avoir l'opinion publique

irlandaise pour appuyer le traité. C'est sur cela que je fonde aujourd'hui toutes mes espérances. Je crois qu'il est dangereux d'exprimer quoi que ce soit, même de la sympathie, avec ce gouvernement parce que, si ce dernier veut arranger les choses lui-même, la moindre sympathie venant de nous pourrait lui causer du tort. Le chef du gouvernement irlandais avec deux collègues est venu traiter de l'affaire, alors que j'entrais en fonctions. Je pensais, comme eux d'ailleurs, qu'il était bon pour nous tous de nous connaître à fond en cas de discussion. Ces gens-là me dirent alors que je pouvais assurer au peuple anglais que les Irlandais étaient déterminés à avoir la paix, et qu'elle serait respectée fidèlement de chaque côté. "

Relativement au chômage, le premier ministre s'est exprimé comme suit : " Il est évident qu'il y aura un amendement à l'adresse à ce sujet. M. J. R. MacDonald a parlé des ressemblances qui existent entre le dernier gouvernement et celui-ci. Il y a des ressemblances, mais il y a aussi des différences. Mais ce qui a été fait par l'ancien gouvernement pour venir en aide aux sans-travail, le montant qui a été dépensé et les efforts qui ont été faits pour leur trouver de l'ouvrage n'a son égal dans aucun autre pays du monde. "

Enfin, au sujet des difficultés internationales, le premier ministre a prononcé les paroles suivantes : " Quant aux affaires étrangères, je regrette de ne pouvoir donner pratiquement aucune information à ce sujet. Il ne s'agit pas de diplomatie secrète, mais il est préférable de laisser ceux qui poursuivent les négociations libres de toute intervention de la part de la presse et du parlement. Notre seul but est la paix. Jusqu'à présent je suis heureux de pouvoir dire que tout indique que nous l'obtiendrons par le seul moyen susceptible de nous la donner, c'est-à-dire la bonne entente avec nos alliés. " Ce dernier mot a paru assez significatif dans la bouche de M. Bonar Law.

Le bill relatif à la constitution de l'Etat libre irlandais a été adopté presque sans débat à la chambre des communes. Et il en a été de même à la chambre des lords. De la sorte, d'ici à quelques heures, l'Irlande aura son gouvernement autonome. Le Dail Eirean deviendra l'assemblée législative, un sénat de soixante membres sera constitué. Déjà les dépêches annoncent que M. Timothy Healy, l'ancien député nationaliste, a été nommé gouverneur général de l'Etat libre. Puisse maintenant la guerre civile cesser de mettre aux prises dans une lutte fratricide les fils d'une même race! L'exécution récente de M. Childers, l'un des lieutenants de M. de Valera, pris les armes à la main, a produit une sensation douloureuse. Plaise au ciel que les factions cessent de s'entredéchirer, que les irréconciliables comprennent combien leur obstination est criminelle et que le nouveau gouvernement de l'Irlande commence à fonctionner sans entraves pour le bonheur et la prospérité de la nation irlandaise!

* * *

En France la question des réparations reste toujours au premier plan des préoccupations publiques. Dans un débat au sénat, le 10 novembre, M. Poincaré a déclaré que la France était décidée à agir seule si la conférence de Bruxelles ne lui donnait pas satisfaction. " La France, a-t-il dit, n'est pas impérialiste. Je puis affirmer qu'elle est la moins impérialiste des nations, mais elle a des droits à défendre. Nous ne projetons aucune action personnelle avant la conférence de Bruxelles; mais, si nous n'obtenons pas satisfaction, il n'y a rien qui puisse nous empêcher d'agir seuls dans la plénitude de nos droits. Il n'est pas un seul Français qui doute de la solidité de la France et aucun étranger n'a le droit d'en douter. "

M. Poincaré a laissé clairement entendre que le gouvernement français n'avait pas eu à se louer de l'attitude de M. Lloyd George. Puis il a ajouté : " Lord Curzon nous a promis l'appui du nouveau gouvernement britannique ; et nous sommes déjà prêts à presser une main cordiale qui nous est tendue. Nous comptons sur l'amitié de la Grande-Bretagne comme elle peut compter sur l'amitié de la France. "

Quelques jours plus tard, parlant devant la chambre des députés, M. Poincaré a prononcé ces paroles : " L'Allemagne a poussé à bout la patience de ses créanciers. Il est évident que, tant que nous nous bornerons aux prières et aux supplications, nous n'obtiendrons rien d'elle. Nous n'avons pas voulu agir avant la tenue d'une conférence que nous avons demandée, et au cours de laquelle toutes les questions relatives aux problèmes de réparations et de dettes interalliées seront discutées. Nous nous sommes entendus avec la Belgique pour fixer la date de cette conférence en décembre à Bruxelles. Nous y rencontrerons non seulement la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique et le Japon, mais tous nos alliés. "

Parlant de la conférence de Londres le premier ministre a dit que son échec était dû en bonne partie à M. Lloyd George qui voulait à tout prix faire bénéficier l'Allemagne d'un moratorium sans la moindre garantie en retour. " Quelque solution que l'on adopte, a-t-il ajouté, la France ne peut accepter de règlement qui ne la place pas comme créancière principale de l'Allemagne. Nous ne pouvons abandonner aucun des droits que nous tenons, si ce n'est à nos propres créanciers qui voudraient accepter une substitution du genre. Nous sommes prêts à accorder le moratorium demandé, mais aux conditions que nous avons exposées à Londres, c'est-à-dire moyennant de solides garanties, car nous n'abandonnerons pas les régions du Rhin tant que nous n'aurons pas été payés. " Après un

long débat sur la politique intérieure et extérieure du gouvernement, M. Poincaré a obtenu un vote de confiance de 462 contre 71.

Il ne perd aucune occasion de signaler la gravité des circonstances et de faire appel au patriotisme de la nation. Ainsi, tout récemment, à l'inauguration d'un monument près de Verdun, il a déclaré que la France traverse une période de crise et il a demandé au peuple de se rallier autour du gouvernement comme au temps de la guerre. " Avant la fin de l'année, a-t-il dit, la France et ses alliés se trouveront face à face avec les problèmes les plus ardus en fait d'affaires étrangères. Ils auront à prendre d'importantes décisions desquelles dépendra en partie notre avenir. Ce n'est pas le moment de réveiller les haines assoupies. Je supplie tous les bons citoyens de continuer à aider au gouvernement de la République et de lui accorder l'appui dont il aura besoin pour procurer à notre pays, qui a subi tant de pertes humaines et matérielles, les fruits de la victoire et les bienfaits de la paix. "

Est-ce le ton de ce discours qui a induit les journaux et les agences télégraphiques à lancer, le lendemain, une nouvelle à sensation relative à l'action directe que la France aurait décidé de prendre pour forcer l'Allemagne à s'acquitter? On affirmait que les plans avaient été discutés et approuvés, que Foch était prêt, que l'extension de l'occupation militaire sur la rive droite du Rhin pourrait s'exécuter en vingt-quatre heures, etc. Une journée plus tard, la nouvelle était démentie par le ministère des affaires étrangères.

* * *

Avant de dire un mot des problèmes de la politique internationale, il nous faut signaler brièvement l'étonnante évolution intérieure qui s'est produite en Italie durant le mois qui

vient de se terminer. Depuis quelque temps l'instabilité ministérielle y était à l'ordre du jour. Plusieurs cabinets, tous plus faibles les uns que les autres, s'étaient succédé au pouvoir. Et, à mesure que la confusion et le désarroi parlementaires s'accentuaient, on voyait croître, se développer et s'affirmer énergiquement, violemment, une force organisée et disciplinée en marge de tous les partis et de tous les groupes. Cette force, c'était le " fascisme ".

Qu'est-ce que le " fascisme "? C'est une association créée par un homme d'une trempe extraordinaire, en vue de combattre le socialisme. L'objet primordial de cet homme, le professeur Benito Mussolini, était de tenir tête aux communistes qui, durant la période d'après-guerre, avaient réussi à établir en certaines régions un régime d'anarchie, qui menaçait de paralyser l'activité industrielle et la vie économique de la nation. Le succès remporté dans cette campagne suggéra aux chefs du mouvement un plus vaste dessein. Ils étendirent leurs cadres et s'efforcèrent de donner à leur association un caractère national. Puis ils adoptèrent une discipline militaire, et bientôt ils comptèrent dans leurs rangs 450,000 hommes, armés et aguerris, munis des engins les plus modernes tels que mitrailleuses, autos blindées, canons de campagne, etc. Tout ceci était incontestablement irrégulier. Mais le gouvernement était impuissant en face de cet accroissement prodigieux. Au parlement les fascistes étaient faibles. M. Benito Mussolini commandait un groupe composé simplement d'une trentaine de députés. Mais au dehors ils étaient une puissance. Au milieu des crises ministérielles successives, M. Mussolini finit par proclamer que l'impéritie des partis conduisait le pays à sa ruine, que le fascisme seul pouvait sauver la situation et que le pouvoir devait lui être confié de gré ou de force. En octobre dernier, ces déterminations se précisèrent. Dans une grande assemblée tenue à Naples le

24 de ce mois, M. Mussolini prononça un discours étonnant qui contenait ce passage : " Il y a des hommes politiques qui nous interrogent sur ce que nous désirons... Ce que veulent les fascistes? Notre réponse a été fort simple : nous voulons la dissolution de la chambre, la réforme électorale et les élections à brève échéance. Nous avons demandé que l'Etat sortît de la neutralité grotesque qu'il garde entre les forces de la nation et les forces de l'antination. Nous avons demandé des mesures sévères en matière financière. Nous avons demandé que l'on décidât de surseoir à l'évacuation de la troisième zone dalmate, et nous avons demandé cinq portefeuilles, plus le commissariat de l'aviation. Nous avons demandé, d'une façon précise, le ministère des affaires étrangères,celui du travail et celui des travaux publics. Je suis sûr qu'aucun de vous ne taxera d'exagération ces demandes. Et pour compléter ce tableau j'ajouterai que de cette solution égalitaire était exclue ma participation directe au gouvernement... "

Mais ce n'était pas tout. Avant que l'immense manifestation se terminât, 42,000 " chemises noires " avaient défilé en ordre militaire. Le silence, un silence solennel se fit. Et M. Mussolini laissa tomber sur la foule ces paroles, avec l'accent d'une implacable énergie : " La manifestation a sa fin en elle-même, et elle ne peut se changer en une bataille ; mais je vous dis avec toute la solennité que le moment impose : ou le gouvernement nous donnera le pouvoir, ou nous le prendrons en tombant sur Rome. Pour l'action qui devra être simultanée et qui devra, sur tous les points de l'Italie,prendre à la gorge la misérable classe politique dominante, il est nécessaire que vous regagnez rapidement vos domiciles. Et je vous dis, et je vous assure, et je vous jure que, s'il est nécessaire, les ordres viendront. "

Peu de jours s'écoulèrent avant que les ordres vinssent. Les troupes fascistes entrèrent en mobilisation. A Vérone

elles prirent possession de la ville. Elles occupèrent Plaisance, la gare de Florence, la caserne de Sienne. Dans la région de Rome, 10,000 fascistes se massèrent à Tivoli; 20,000 à Monterotondo, etc. Le ministère Facta essaya de résister au mouvement. Il lança une proclamation pour dénoncer au pays les manifestations séditieuses et les tentatives insurrectionnelles. Et il prépara un décret pour faire déclarer l'état de siège dans toute l'Italie. Mais ici le roi intervint d'une manière inattendue. Il refusa sa signature, et le soir du même jour il fit mander M. Mussolini pour lui confier la tâche de former un nouveau cabinet. Celui-ci se mit immédiatement à l'oeuvre, et le 31 octobre il avait formé une administration où lui et ses amis détenaient cinq portefeuilles. En voici la composition : Benito Mussolini, premier ministre, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères; le vice-amiral Thaon di Revel, ministre de la marine; le général Armando Diaz, ministre de la guerre; Luigi Ernandi, ministre du trésor; Théophile Rossi, ministre de l'industrie; M. Stefani, ministre des finances; Luigi Federzoni, ministre des colonies; S. Giuriati, ministre des régions libérées ; Aldo Oniglio, ministre de la justice; S. Gentilo, ministre de l'éducation ; Luigi Capitanio, ministre de l'agriculture; S. Carnazza, ministre des travaux publics; S. Di Cesara, ministre des postes et télégraphes; Stefano Cavazzoni, ministre du bien-être social.

On croit rêver quand on lit le récit de cette extraordinaire aventure politique. Cela ressemble à un roman, et cependant c'est une réalité tangible. Intronisé au pouvoir d'une manière si inusitée, M. Mussolini gouverne d'une main ferme. Il a rencontré le parlement, il a obtenu une forte majorité à la chambre et l'unanimité au sénat. Pour la politique étrangère, il a eu des entrevues avec M. Poincaré et lord Curzon. En un mot il fait figure de premier ministre actif et énergi-

que. Etrange! étrange! dirait le héros de la tragédie shakespearienne.

* * *

Il était temps que la crise italienne atteignît son dénouement et qu'un gouvernement stable fût en fonctions, au moment où s'ouvrait la conférence de Lausanne, le 20 novembre. M. Poincaré y représentait la France, lord Curzon l'Angleterre, et M. Mussolini l'Italie. Ces trois hommes politiques avaient eu une entrevue préliminaire à Territet. Les dépêches ont annoncé qu'elle a eu un résultat très satisfaisant et qu'un accord a été conclu en principe, relativement aux questions à débattre devant la conférence. Elles sont multiples et graves. Ce nouveau congrès est appelé à régler les différents problèmes qui ont surgi du fait du retour des Turcs sur le continent européen d'où ils avaient été expulsés après la grande guerre, ainsi que toutes les autres questions incidentes concernant la liberté des Dardanelles. Il devra aussi " délimiter les nouvelles frontières de la Turquie et prendre une décision au sujet de la si délicate question des capitulations ou des concessions turques, d'après lesquelles les étrangers en Turquie comme ceux qui vivent en Chine ne tombent pas sous le coup des lois turques et sont exempts d'impôts. La Turquie demande à être libérée de ces restrictions et réclame sa liberté d'administration nationale. " Au moment où nous écrivons ces lignes, les travaux de la conférence se poursuivent, sans qu'il soit possible encore de prévoir la date où ils prendront fin.

* * *

Pendant ce temps, l'Allemagne s'est payé le luxe d'une crise ministérielle. Depuis quelque temps le chancelier Wirth

avait perdu beaucoup de prestige. Récemment, il avait voulu se rapprocher du parti du peuple et cela avait ébranlé la confiance de la coalition ministérielle. Finalement le chef du gouvernement a donné sa démission. Le président Ebert a alors appelé Wilhelm Cuno, gérant général de la ligne Hambourg-Amérique, à former un cabinet. Herr Cuno a accepté la tâche. Et, après avoir surmonté beaucoup de difficultés, il a réussi à constituer une administration qui se recrute presque uniquement parmi les trois partis du centre, qui lui ont promis leur appui. Suivant les termes d'une dépêche, " le premier cabinet de bourgeoisie de la république allemande entre en fonctions avec la perspective d'une forte opposition de la part des socialistes unifiés et des communistes, mais il espère malgré tout gagner à sa cause le parti nationaliste au Reichstag. "

Dans sa déclaration ministérielle, le nouveau chancelier a dit : " Il faut que l'Allemagne obtienne pour une période de trois ou quatre ans un moratorium complet sur les réparations en argent et en espèces, à l'exception des livraisons qui doivent être faites pour les régions dévastées, et qu'on lui permette de faire un emprunt de 500,000,000 de marks-or pour stabiliser ses finances... Il est du devoir du gouvernement de faire l'impossible pour satisfaire aux obligations allemandes surtout en ce qui concerne les régions dévastées, mais il faut pourvoir auparavant aux besoins essentiels de l'Allemagne... Du pain d'abord, les indemnités ensuite ; tel sera le mot d'ordre du nouveau gouvernement, car cette politique de "charité commençant par soi-même " est essentielle au développement de notre commerce et de notre industrie." Reste à savoir comment la conférence de Bruxelles appréciera ce programme du nouveau cabinet allemand.

* * *

Traversons l'Atlantique et voyons un peu ce qui se passe chez nos voisins. Ils ont fait des élections générales, pour le renouvellement de leur chambre des représentants et d'une partie de leur sénat. C'était les premières depuis la grande victoire républicaine de 1920, qui a porté M. Harding à la présidence des États-Unis. Le scrutin a eu lieu le 7 novembre. Il y avait à élire 435 députés et 37 sénateurs. La chambre se composait antérieurement de 296 républicains, de 130 démocrates et d'un socialiste. Huit sièges étaient vacants. Pour être victorieux, les démocrates devaient conquérir 28 sièges nouveaux. Ils ont été bien près d'y réussir. Voici quel a été le résultat: Républicains 225, démocrates 207, un socialiste, un fermier-travailliste et un indépendant. Au lieu d'une majorité de 166, les républicains n'en ont qu'une de 18. Au sénat les républicains ont perdu sept sièges; ils n'ont plus que 53 membres, les démocrates en ont 42, et il y a un travailliste agraire. Dans la haute chambre la majorité républicaine est donc réduite à 11. C'est une réelle défaite pour le parti du président Harding.

* * *

Lorsque nos lecteurs liront ces lignes, l'année 1922 sera bien près de son terme. Et il en sera de même de nos conversations mensuelles avec eux. Hélas! tel est le sort de toutes les choses humaines. Voilà vingt-deux ans que nous rédigeons ici cette chronique des faits contemporains. Que d'événements ont passé sous nos yeux durant ce laps de temps ! Que de changements immenses se sont produits! Que de modifications profondes ont subies les pays et les peuples! Dans ces notes rapides nous nous sommes efforcés toujours de donner à notre cher public de la Revue des aperçus exacts et des appréciations impartiales. Lorsque nous récapitulons le la-

beur accompli,nous nous apercevons avec quelque étonnement que nous avons donné à la publication qui disparaît aujourd'hui plus de deux cent soixante articles. Quoique la tâche périodique fût quelquefois ardue, ce n'est pas sans regret que nous lui disons adieu. Il y a quelque chose de triste dans tout ce qui finit! Que mes fidèles lecteurs me permettent de leur offrir une dernière fois mes souhaits les plus sincères et mes voeux pour leur bonheur.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 4 décembre 1922.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

VIE DE MERE MARIE DE SAINT-MAURICE, seconde supérieure générale de la Société de Marie-Réparatrice, par une Religieuse de la même Société. Un vol. in-12 de XIX-473 pages, avec portrait (major. comprise). 8 fr.—Paris, J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette.

A cette heure où la réparation s'impose comme une nécessité aux âmes sérieusement chrétiennes, on est heureux, en lisant la *Vie de Mère Marie de Saint-Maurice*, de contempler un exemplaire vivant, et combien sympathique, de toutes les vertus qui font une âme vraiment réparatrice.

Ces pages attachantes et pleines d'édification mettent en relief l'idéale beauté d'une âme dont les vues surnaturelles se manifestent dans toutes les circonstances et à toutes les phases de sa longue et belle existence.

Outre les vertus personnelles de la Mère Marie de Saint-Maurice, sa vie nous montre encore le développement de son Institut et le bien qu'il lui a été donné d'accomplir pendant les trente cinq années de son généralat.

* * *

LAVEILLE (Mgr), protonotaire apostolique, vicaire général de Meaux. — L'abbé J.-BTE DEBRABANT. In-8 de 420 pages, illustré de 6 gravures hors texte. Prix : 10 fr., *franco* 11. — Librairie Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e), et Granger Frères, Librairie Notre-Dame.

L'abbé J.-B. Debrabant est un simple vicaire qui, avec des moyens humains presque nuls, guidé par sa seule foi et son espérance intrépide, a fondé deux congrégations qui ont instruit d'innombrables générations, non seulement en France, mais en Belgique, en Angleterre, en Irlande, et jusque dans les deux Amériques. Que d'efforts ! Que de luttes et de sacrifices ! Quel drame, ça et là, que cette histoire ! Quelle beauté, quelle grandeur morale dans la vie de cet humble prêtre, qui ne fut rien, qui ne voulut être rien, mais qui eut le sens positif et pratique des hommes d'action, et qui eut, de plus, la foi et l'amour et l'esprit d'oraison des grands saints !

* * *

PAROLES D'ENCOURAGEMENT, *extraites des lettres de saint François de Sales*, par Ferdinand Million, missionnaire de Saint-François de Sales, 2e édition. In-32 de 234 pages. Prix: *franco* 2 fr. 20. — Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e), et Granger Frères, Librairie Notre-Dame.

Le Père Million nous met aujourd'hui sous les yeux une suite d'extraits du saint docteur sur les peines de la vie, la manière de les supporter et d'en tirer parti. On retrouve dans ces pages le doux apôtre des petites vertus; il a sa manière à lui de faire accepter la souffrance et l'épreuve. Ceux qui n'ont pas le loisir de fréquenter les "oeuvres complètes" trouveront dans ce petit livre l'art d'accepter "tout bellement" les petites croix que la Providence nous envoie.

* * *

A JESUS PAR MARIE, ou *la parfaite dévotion à la Sainte Vierge*, enseignée par le bienheureux Grignion de Montfort (et nous ajoutons, *mise à la portée de tous*), par M. l'abbé J.-M. Texier. In-32 de 400 pages, prix: 3 fr. '50; *franco*, 4 fr.; étranger, 4 fr. 25. — P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (6e), et Granger Frères.

Ce livre comprend 31 médaillons et peut servir de mois de Marie, de préférence aux personnes pieuses ou qui désirent le devenir à l'école du B. Grignion. Il y a là une méthode et comme un secret pour atteindre la plénitude de l'âge parfait, mériter le titre d'enfant de prédilection de la Vierge bien-aimée et faire d'immenses progrès dans l'imitation de ses vertus.

* * *

PETIT MANUEL DES CONGREGATIONS DE LA TRES SAINTE VIERGE. In-32. Prix: 1 fr. — P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (6e), et Granger Frères, Librairie Notre-Dame.

Le Petit Manuel que nous annonçons paraît par les soins du P. Lebon, assistant général de la Société de Marie: c'est en dire toute la solidité et la suavité. Deux parties: 1o *l'Esprit de la Congrégation*, esprit de totale consécration à Marie, de piété toute filiale, dont on nous montre le modèle et la source en Jésus, — et 2o Pratiques de la Congrégation, avec un appendice : *Conseils pour le choix d'un état de vie*, d'après le Manuel du vénérable P. Chaminade (pp. 63-69).

* * *

G. JOANNES. — *O Femmes! ce que vous pourriez être.* In-8, Prix: *franco*, 4 fr. — Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

Si ce fut bien effectivement l'une des plus grandes nouveautés du christianisme d'avoir proclamé la primatie de la vie intérieure et d'avoir tout d'abord convié les âmes à s'efforcer de devenir parfaites " comme le Père céleste est parfait ", on ne fera que se conformer aux plus pures traditions chrétiennes en mettant, à la base même et au point de départ de l'action extérieure, une forte culture des énergies intimes de l'âme.

Quelle doit être cette culture, quelles étapes elle doit suivre, quel appoint de force divine elle doit requérir et quel surcroît de force humaine elle assure; c'est ce que nous explique avec une délicate profondeur la plume qui signe " G. Joannes. " Ce livre enseigne aux femmes à être fières de leur vocation de chrétiennes, de la dignité qu'elles doivent à cette vocation et de la responsabilité même que cette dignité fait peser sur elles.

* * *

CHAPON (Mgr). *Conférences spirituelles aux Religieuses de la Visitation d'Orléans.* In-12 de 428 pp. Prix: 7 fr. 50; *franco*, 8 fr. — P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (6e), et Granger Frères, Librairie Notre-Dame.

Ces Conférences embrassent tout le cycle de l'année liturgique, dimanches et fêtes. Elles ont été méditées pour des religieuses, qui par état tendent à la perfection; mais ce sont tous les fidèles que Notre-Seigneur appelle à la perfection, et les braves gens de nos paroisses entendront très bien le langage qui leur est parlé ici. Ce volume sera un de nos excellents Cours de Dominicales. — A la fin de l'ouvrage, une Retraite préparatoire à la Présentation, et un Triduum pour la même fête.

* * *

EXPLICATION DU PETIT OFFICE DE LA SAINTE VIERGE MARIE, selon le Bréviaire Romain, suivie du *Petit Office de l'Immaculée-Conception*, par le R. P. Ch. Willi, rédemptoriste. In-18, Prix: broché 3 fr. 50; *franco*, 4 fr.; relié, 4 fr. 30; étranger 4 fr. 80.—P. Téqui, Libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (6e), et Granger Frères, Librairie Notre-Dame, Montréal.

Ce livre se divise en 2 parties; la première s'ouvre par quelques notions préalables sur l'histoire, l'excellence et la composition du petit office. Elle contient de plus les éclaircissements exégétiques indispensables pour tous ceux qui ne sont pas familiarisés avec les questions scripturaires, elle fait nettement ressortir l'économie de cette prière dans son cours diurne comme dans son cycle annuel.

La deuxième partie entre dans l'explication détaillée de tout l'office. Par une heureuse disposition typographique, le texte latin est toujours accompagné sur la même page de la traduction et de son commentaire, de sorte que, comme dit l'auteur, " il sera facile, durant la récitation, de retrouver, soit dans la traduction, soit dans le commentaire, le mot qui éclaire l'esprit et réchauffe le coeur.".

* * *

FUTURES EPOUSES, par l'abbé Charles Grimaud, professeur de philosophie à l'Externat des Enfants-Nantais. 1 vol. in-12, VI-328 pages. Prix: 5 fr. ; *franco*, 5. fr. 50. — P. Téqui, Libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (6e), et Granger Frères, Librairie Notre-Dame.

Dans une première partie, l'*Eveil moral*, l'auteur étudie les *caractéristiques du vouloir féminin*, l'*éducation de la chasteté*, l'*organisation de la piété*, la *formation intellectuelle*, les *vocations particulières*.

La seconde partie, la *Vie de jeune fille*, traite des *Ecueils intimes* (coquetterie, jalousie, surexcitation imaginative), de la *vie dans le monde* (bals, danses, tennis, bains de mer, surmenages, sports féminins, sollicitations masculines), de la *vie d'intérieur* (ménage, couture, cuisine, etc.), de la *vie intérieure*, de la *vie sociale*.

La troisième partie *La Fiancée* est une préparation immédiate au mariage: La *notion féminine de l'amour* (illusions à dissiper, la noblesse des devoirs conjugaux, les conséquences du divorce pour la femme, etc.), l'*Initiation matrimoniale* (dangers de l'ignorance, fin primaire, fin secondaire du mariage, la continence dans le mariage, les troubles intimes de la nouvelle mariée, la direction post-matrimoniale), *le choix du Parti* (les illusions de l'orgueil, les illusions de l'amour passionné, peut-on convertir son mari?)

* * *

SAINTE TERESE. — *Elévations, Prières et Pensées*, avec introduction de M. l'abbé Cl. Peyroux. 1 vol. in-18 raisin (avec portrait), CLXXVI-256 pages. Prix: 7 fr. 50. — J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris.

En cette année où l'Eglise va célébrer le troisième centenaire de la canonisation de la réformatrice du Carmel, ce volume paraît bien à son heure, qui nous présente, avec une biographie très vivante et complète de la Grande Espagnole et une étude des états mystiques, d'après Sainte Térèse elle-même, les pages les meilleures, les plus profondes, les plus effectives; méditations, élévations, pensées, extraites du *Chemin de la Perfection*, des *Fondations*, du *Château intérieur* et des autres ouvrages qui font autorité auprès des Maîtres de la vie spirituelle. C'est un ouvrage qui s'adresse à tous, par la simplicité et la beauté de l'expression, en même temps que par la hauteur de la pensée.

Dans la même collection: Gratry, *Elévations, Prières et Pensées* (6e mille); *Saint Augustin* (6e mille); *Saint Vincent de Paul* (5e mille).

* * *

MITSI (roman), par Delly. 1 vol. in-18. Prix: 7 fr. — Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Une délicieuse jeune fille, presque une enfant, résiste héroïquement à la plus séduisante tentation. Et l'amour reste vainqueur... Comment, après quels événements? C'est ce qu'apprendront les lecteurs de *Mitsi* en suivant les péripéties du drame qui traverse ce roman et l'évolution psychologique des deux héros. Mais la figure la plus attachante de ce nouvel ouvrage de Delly est peut-être celle de l'ami d'enfance à l'affection si sûre, si sincère, âme d'une exceptionnelle beauté qui connaît la souffrance dans la résignation.

* * *

CARDENIO, *l'homme aux rubans couleur de feu*, par Louis Bertrand. Prix: 7 fr. — Librairie Ollendorff.

Taine aurait voulu avoir le temps d'étudier et de décrire l'Espagne monarchique au XVIIe siècle et plus spécialement la cour de Charles II. Dans ce roman si coloré et si vivant, M. Louis Bertrand a tenté de satisfaire, du moins en partie, le voeu du grand historien philosophe. En même

temps, il a essayé de débrouiller une énigme historique des plus passionnantes : Qui était le mystérieux amant qui a fait verser tant de larmes à la jeune femme de Charles II, cette charmante Marie-Louise d'Orléans, cette reine d'Espagne qui finit par mourir empoisonnée pour avoir trop aimé la France?...

* * *

"LES SAINTS", Collection publiée sous la direction de M. Henri Joly, membre de l'Institut, ancien professeur à la Sorbonne et au Collège de France. Chaque volume, in-12, se vend séparément : broché, 3 fr. 50 ; *franco*, 3 fr. 85. Avec reliure spéciale, tr. jaspée, 7 fr. 40 ; *franco* 8 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, 90, rue Bonaparte, Paris (6e).

La collection *Les Saints* forme le fonds de toute bonne bibliothèque. De l'avis des personnes compétentes, jamais la conciliation de la vérité historique et des croyances catholiques n'a été plus heureusement obtenue.

Viennent de paraître : *Saint Bonaventure* (1221-1274), par le R. P. Eusèbe Clop, franciscain. 1 vol. in-12. — *Saint Norbert* (1082-1134), par l'abbé Elie Maire, aumônier au Collège Stanislas. 1 vol. in-12. — *Saint Albert de Louvain*, par Dom Boniface Del Marmol, bénédictin de Maredsous. 1 vol. in-12.

Sous presse : *Saint Jean*, par M. l'abbé Louis Pirot, professeur à l'Université catholique de Lille.

* * *

SOUVENIRS DE LA PRINCESSE P. DE METTERNICH (1859-1871). Préface et notes de Marcel Dunan, agrégé de l'Université. 1 vol. in-16 avec deux portraits. Prix : 7 fr. — En vente chez Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

On voit successivement passer, comme sur un écran, dans ces notes évocatrices, le faste de la cour impériale, digne de Louis XIV, les splendeurs des grands bals des Tuileries, les réceptions solennelles, égayées parfois d'incidents inattendus, les scènes d'intimité du couple souverain, les détails éblouissants des séjours protocolaires dans le cadre historique de Compiègne, de Fontainebleau, de Versailles. L'auteur n'hésite pas à avouer que les grands couturiers lui durent leur renommée et que son

parisianisme averti l'amena à rechercher la familiarité des écrivains illustres, les deux Dumas, Mérimée, Octave Feuillet, etc. Puis, c'est le défilé des monarques étrangers, don François d'Assise, Louis de Bavière, aux redoutables boutades, l'empereur d'Autriche, la reine des Pays-Bas, le roi de Prusse, etc. Ce recueil d'impressions se clôt par un rappel ému de la tragédie de 1870 et par une noble profession de foi où la princesse déclare fièrement se ranger parmi les courtisans de l'exil et du malheur.

* * *

LES DEUX SŒURS — LE CŒUR ET LE METIER, par Paul Bourget, de l'Académie française. 1 vol. in-16, sous couverture illustrée. Prix: 3 fr.; *franco*, 3 fr. 50. — Chez Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e), et dans toutes les bonnes librairies.

Le maître psychologue excelle à rassembler dans le raccourci d'une nouvelle l'intérêt poignant d'un drame, les données essentielles d'un problème moral et, par là, sa forte et subtile manière s'apparente évidemment au génie de Balzac. Ainsi, *les Deux Soeurs* du récit initial de ce recueil nous sont présentées dans l'attitude émouvante d'une rivalité amoureuse, dénouée par le noble sacrifice d'une âme pure. Dans *le Coeur et le Métier*, évoluent, avec des gestes pathétiques, de véritables crises de sensibilité professionnelle. C'est un médecin tenté un instant de se transformer en justicier. C'est une tragédienne qui se refuse à accepter les tragédies de la vie et à continuer son rôle à la ville. C'est un *nègre* littéraire qui donne à son exploiteur une haute leçon de désintéressement, un candidat dédaignant d'user d'armes discourtoises contre son adversaire afin d'affirmer la supériorité de son idéal, un peintre trahissant sa passion par la surprenante signification d'un portrait, un écrivain enfin faisant l'aumône de sa *copie* à un indigne ennemi.

* * *

LE JONGLEUR, élégie par Lesauge. 1 vol. in-16, double-couronne. Prix: 5 fr' — Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

Ce poème est une légende : la courte odyssée d'un barde, esclave et victime de ses rêves ; c'est aussi un hommage et un salut aux amis des divins terroirs de France.

* * *

JACOTTE ET SON COUSIN, par un.....
1 vol. (10 x 17), sous couverture originale. Prix: 2 fr. 50; *franco*, 2 fr. 75. Il paraît un volume par mois. — Chez Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière et dans toutes les bonnes librairies.

Nul doute que *Jacotte et son cousin* ne rencontre auprès des fidèles lectrices de cette collection (*la Liseuse*) un accueil chaleureux.

Mlle Alice Decaen a repris le thème souvent traité de la jeune fille moderne, mais au lieu de n'être que la copie d'un type faux et conventionnel, comme cela est arrivé à de nombreux auteurs, son héroïne vit réellement à travers son journal.

Petite fille innocente et naïve qui adore son terrible cousin, puis après son entrée dans le monde découvre que cette adoration enfantine est tout simplement de l'amour, Jacotte est bien de son siècle par l'énergie et l'assurance qu'elle apporte à défendre son bonheur. Cette initiation sentimentale, cet éveil de la sensibilité dans un coeur vierge forment, avec la grâce et la gaieté de Jacotte, une charmante aventure très près de la vie et dont l'émotion, quoique très douce, est très prenante.

* * *

LE R. P. GABRIEL DESHAYES, *l'homme de la divine Providence*, de la Compagnie de Marie, par M. le chanoine Crosnier, vice-recteur des Facultés catholiques de l'Ouest, directeur diocésain de l'Enseignement libre. 2 vol. in-8. — En vente chez Gabriel Beauchesne, Paris; à la librairie Notre-Dame et chez Granger Frères, Montréal; à la librairie Garneau, Québec; au Messager de Marie Reine des Coeurs, Eastview-Centre.

* * *

JOSEPH DE MAISTRE ET L'EGLISE GRECO-RUSSE, par Martin Jugie, des Augustins de l'Assomption. 1 vol. in-16, de XVIII-198 pp. Prix: 3 fr. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8e).

Mme Swetchine a dit de Joseph de Maistre qu'il était " un grand semeur de catholicisme ". L'ouvrage du P. Jugie est de nature à élargir le geste de ce semeur, spécialement parmi les Russes *de la dispersion*, si nombreux en France et ailleurs. C'est la voix d'un ami que ces dispersés entendront en ces pages. Joseph de Maistre éprouvait pour le peuple russe

une sympathie profonde. Il savait apprécier ses qualités et il écoutait volontiers, comme il le dit lui-même, "la voix de la reconnaissance lorsqu'elle essayait de lui prouver qu'il était Russe."

Ce petit livre sera également utile à quiconque désire acquérir des Eglises dissidentes d'Orient une connaissance générale et suffisamment précise. Tous ceux qui, par la prière, la plume ou l'apostolat direct, travaillent au rétablissement de l'antique unité religieuse entre l'Orient et l'Occident trouveront leur profit à prendre contact avec le profond penseur qui a si bien mis en lumière la nécessité de la primauté pontificale dans l'Eglise, et qui a si souvent deviné l'avenir par la seule puissance de son génie. Ses idées sur les moyens de faire disparaître le schisme, qui sont exposées au chapitre IV, méritent d'être méditées et peuvent suggérer des initiatives fécondes. Quant aux théologiens de profession, ils aimeront à parcourir le chapitre III qui synthétise les vues de Joseph de Maistre sur le développement dogmatique, la primauté et l'infaillibilité du pape, et utilise les précieuses remarques sur le livre *du Pape*, publiées par le P. Dominique de Maistre en 1897, dans les *Etudes* des Pères Jésuites.

* * *

LA FAMILLE, L'EGLISE, L'ETAT DANS L'EDUCATION, par le chanoine Duballet. In-8 de 538 pages. Prix: 6 fr.; *franco*, 6 fr. 75. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8e).

Les droits et les devoirs de la famille, de l'Eglise et de l'Etat, dans l'enseignement et l'éducation des enfants sont une des questions les plus dignes de souci et les plus délicates, par suite des erreurs pratiques qui ont vicié dans beaucoup d'esprits le sens de ces droits et de ces devoirs. Le chanoine Duballet, dont les ouvrages de droit canonique ont une grande autorité, a voulu traiter ce sujet par un exposé de principes fondamentaux sur lequel s'appuieront sans crainte les applications diverses adaptées aux temps et aux lieux.

Selon les principes de la raison et de la foi, quel est le rôle particulier de chacun de ces êtres moraux: famille, Eglise, Etat? On n'avait pas encore donné la réponse satisfaisante. Elle semble bien être ici aussi complète qu'on peut la désirer. On y trouve à la fois la doctrine la plus pure, la plus intransigeante, parce que la vérité ne peut être que la vérité, et l'indication des tolérances et adaptations possibles. Cette étude relève

de la même préoccupation qui a dominé la Semaine des Ecrivains catholiques : laïcisme, droits de la vérité chrétienne.

* * *

UN FILS DE FRANCE. *Le général Laperrine*, grand Saharien, par José Germain et Stéphane Faye. 1 vol. in-16 avec un portrait et deux gravures. Prix : 7 fr. — Chez Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, (6e), et dans toutes les bonnes librairies.

Les biographes de cet homme de Plutarque, si clairement averti des possibilités de l'avenir et faisant si bon marché de sa vie, ont résumé, en traits inoubliables, sa carrière mouvementée. C'est, d'abord, la première conquête du Sahara, la création des compagnies sahariennes, l'essai d'une politique d'assimilation, la main-mise que l'on croit assurée sur les nomades encerclés. Puis, avec la Grande Guerre, s'inaugure une tentative de conquête pacifique. Un chapitre émouvant est dédié à l'oeuvre admirable du Père de Foucauld, auxiliaire fervent de nos officiers sahariens, martyr de sa foi patriotique et religieuse. On voit Laperrine amener les indigènes ressaisis à combattre contre les insoumis, innover l'emploi, dans l'action, des méharis, de l'automobile, de l'avion. Enfin, nous assistons au raid aérien du général, à sa chute, à sa lente et courageuse agonie. La voie est ouverte après cela — mais à quel prix ! — à tous les espoirs, à toutes les ambitions.

* * *

LA FETE ARABE, par Jérôme et Jean Tharaud. 1 vol. in-16. Prix : 7 fr. — Chez Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e), et dans toutes les bonnes librairies.

C'est un drame douloureux qu'évoque le talent prestigieux des auteurs de *Marrakech ou les seigneurs de l'Atlas, Rabat ou les heures marocaines*, en racontant la simple histoire d'un médecin français épris du charme enveloppant de la vie arabe, impérieusement sollicité par le problème de l'assimilation et, après dix ans d'efforts et de sacrifices, devenu plus qu'un étranger, un paria, dans une oasis algérienne qu'envahit rapidement la racaille méditerranéenne.

* * *

LA CONQUETE DES HOMMES, par le R. P. F.-A. Vuillermet, o. p. 1 vol. in-8 couronne de 356 pp. Prix: 7 fr.; *franco* 7 fr. 70. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Apôtre des jeunes, à l'âme lumineuse et féconde, le R. P. Vuillermet ne pouvait se désintéresser de l'action sur les hommes ; aussi, après tant d'ouvrages écrits pour des jeunes, il entreprend aujourd'hui, dans un nouveau livre qui est un vrai code d'action, de nous donner la vraie méthode pour la conquête des hommes. Ses succès et son expérience lui en donnent le droit et recommandent cette méthode. En le suivant, on ne peut qu'être conquérant. Il part de cette idée: tant que les hommes ne seront pas ramenés au Christ, l'entreprise de relèvement national sera manquée.

* * *

LES PREDICTIONS DE L'APOCALYPSE, par Marc Dal Medico. 1 vol. in-8, Prix: 2 fr.; *franco,* 2 fr. 30. — Librairie Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

L'auteur a découvert que jusqu'à l'apparition de la femme revêtue du soleil et couronnée d'étoiles, saint Jean faisait des considérations sur l'histoire d'Israël dans sa relation avec le mystère du Christ. Cela lui a livré la clef des symboles dont se sert l'apôtre. L'Apocalypse paraît, par suite, dans ce travail, comme une incomparable apologie de la foi catholique, une sorte de miracle, une preuve fournie par Dieu lui-même de notre sainte religion.

Ces quelques pages sont d'une lecture facile et de nature à intéresser autant le commun des fidèles que les spécialistes de l'Ecriture Sainte.

* * *

VERS LA GRANDE GUERRE. *Le comte d'Ærenthal et la politique de violence,* par Olof Hoijer. 1 vol. in-16. Prix: 7 fr. — Chez Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e), et dans toutes les bonnes librairies.

Au grand procès des responsabilités de la guerre voici que vient déposer un témoin d'autant plus qualifié que son état de neutre certifie la sincérité absolue de ses constatations. Et tout de suite il affirme, avec une netteté impressionnante, qu'aucune paix durable ne saurait être fon-

dée sur l'oubli d'un passé tragique ou l'escamotage du présent. Seule la force morale de la vérité est capable d'établir un ordre nouveau en faisant la complète lumière sur les causes réelles du conflit qui secoua le monde. La direction imprimée à la politique autrichienne dans le sens d'une lutte sans merci contre le slavisme et d'un impérialisme excessif, en accord avec les visées de Berlin, devait fatalement aboutir à une catastrophe. L'auteur n'hésite pas à désigner le principal responsable de cette initiative désastreuse, le comte d'Ærenthal, un Allemand de Bohême, mâtiné de juif, allié à la vieille aristocratie.

* * *

LES FAISEURS DE RUINES, roman par Mario Donal et M.-T. Nessi. 256 pages, format oblong. Prix : 2 fr. ; *franco*, 2. fr. 30. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8e).

Ce roman est l'histoire sanglante de l'espionnage allemand en Russie, avant la guerre, Rien n'y manque des intrigues variées, des perfidies et des luttes sournoises qu'il concerta. L'âme russe, rêveuse, souvent ivre du mysticisme de la superstition, est séduite et menée par les traîtres, à l'aide même d'apparitions truquées et de supercheries diaboliques.

La haute société russe est pénétrée et révélée ici dans les secrets les plus étranges de sa vie.

* * *

MEMENTO PRATIQUE DU MINISTERE PAROISSIAL, par le chanoine Buvée. Un vol. in-8, de 324 pages. Prix : 5 fr. ; *franco*, 5 fr. 45. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8e).

Le chanoine Buvée a été frappé par la mort aussitôt qu'il eut remis à l'impression la nouvelle édition de ce précieux ouvrage. Il était heureux de pouvoir servir encore par ce travail achevé. Et c'est, en effet, comme un service, comme un utile instrument qu'il convient de le présenter.

Tout ce qui, dans le droit ecclésiastique, concerne la paroisse et le curé : office, droits et devoirs, administration des sacrements, messe, bréviaire, prédication, tenue des livres, cérémonies diverses, confréries et dévotions, etc., est étudié avec précision par un homme qui avait déjà exposé le droit ancien avec une parfaite compétence.

* * *

LA REVERDIE, par Jean Mauclère. Roman. 96 pp. in-8, de texte dense. Prix: 0 fr. 60; *franco*, 0 fr. 90. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8e).

Etude d'âmes et étude de moeurs, ce roman peint merveilleusement le monde des paludiers vendéens.

Un fils de marin est adopté par les Larmillé, famille de sauniers, voisins et presque ennemis de la mer. Au milieu de ses frères et soeurs attachés au métier du père et vivant simplement leur destinée, le fils de la mer se sent des goûts étranges.

La *reverdie*, ou l'afflux de l'Océan dans la résille des marais salants, gagne aussi son coeur..., et l'adolescent suit le reflux.

C'est ensuite la lutte entre les amis des marais et la grande amie du large dans le coeur du jeune homme, lutte décrite dans une analyse très sincère d'une passion réelle, qui tourmente des coeurs généreux de bons chrétiens.

* * *

LES SECRETS DE LA VIE SPIRITUELLE qui en découvrent les illusions, par le P. François Guilloré, de la Compagnie de Jésus. In-8 couronne de XVI-576 pages. Prix: 10 fr.; *franco*, 11 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Voici comment le P. Guilloré procède: " La méthode que j'observe, dit-il dans le traité de chaque illusion, est : 1o de m'objecter à moi-même en peu de mots ce qui a coutume de se dire pour montrer qu'elle ne l'est pas; 2o je découvre ensuite l'illusion, par les preuves les plus sensibles; 3o et puis je suggère plusieurs moyens pour ne pas tomber dans cette illusion."

La première édition de cet ouvrage parut en 1673. Le succès en fut grand; ne s'agissait-il pas de dangers spirituels qui, sous une forme ou sous une autre, étaient presque universels?

Chose étrange, c'est cette première édition de 1673 qui a été plusieurs fois rééditée, alors cependant qu'en 1684 le P. Guilloré en avait publié dans le gros in-folio de ses *Œuvres Spirituelles* une plus soignée, sur laquelle il avait, selon son expression, repassé la main et l'avait enrichie de plusieurs centaines de textes d'Ecriture Sainte et d'auteurs spirituels.

Le présent volume est la reproduction intégrale de l'édition de 1684, corrigée et augmentée avec tant de soin par l'auteur lui-même.

* * *

SAINTE CATHERINE DE SIENNE, par l'abbé Jacques Leclercq. In-16, Prix : 7 fr. 50 ; *franco*, 8 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Personne n'avait tenté jusqu'ici l'intéressant travail que nous livre aujourd'hui M. l'abbé Leclercq, une étude synthétique de la sainte, un portrait si l'on veut, où l'auteur tâche, grâce à des citations nombreuses bien ordonnées et commentées, de dégager des oeuvres et de la vie le caractère de la grande mystique, son type de sainteté. Sans s'attacher à l'ordre biographique, il passe successivement en revue les mobiles de sa politique, les principes de sa mystique, sa direction des âmes, sa vie intérieure. Nous voyons la Sainte tour à tour dans ses rapports avec les âmes pieuses et avec les pécheurs, avec les princes et avec les humbles religieux. L'auteur esquisse en passant quelques silhouettes touchantes de disciples, et il situe le tout dans le cadre de l'époque, avec une grande préoccupation d'exactitude historique.

* * *

MUSEUM " LESSIANUM ". — Publications dirigées par des Pères de la Compagnie de Jésus, Louvain. (Pour la rédaction s'adresser au Secrétariat, 11, rue des Récollets, Louvain (Belgique). — Pour l'administration s'adresser à la Firme Charles Beyaert, éditeurs pontificaux, 6, rue Notre-Dame, Bruges (Belgique).

Parmi les anniversaires mémorables qui se suivent dans une Europe de plus en plus attentive à ne rien oublier de son passé, celui du P. Léonard Lessius, s. j., mort à Louvain, le 15 janvier 1623, professeur de Théologie au Collège de la Compagnie de Jésus, mérite d'intéresser, au-delà des frontières belges, les catholiques du monde entier. *Theologiae lumen; exemplar et forma veri theologi; Lumière de la Théologie; modèle et type du vrai théologien*, ainsi a-t-on appelé Lessius.

La meilleure manière de perpétuer la mémoire de ce bon ouvrier sera peut-être de continuer son oeuvre d'enseignement religieux, en l'adaptant à la situation présente.

Quelques professeurs du Collège Philosophique et Théologique S. J. de Louvain l'ont pensé et c'est de cette pensée qu'est né le *Lessianum*. Cette

dénomination n'implique en aucune manière l'intention de s'occuper uniquement ni même surtout de Lessius; l'oeuvre dont elle est l'enseigne n'exclut aucune question religieuse ou philosophique.

Pour éviter toute concurrence avec les périodiques existants, on a renoncé délibérément à donner à l'oeuvre le type d'une Revue. C'est plutôt une bibliothèque qu'on a cherché à créer.

Une première Section, *Ascétique et Mystique*, comprendra des livres originaux et des traductions, adaptations, rééditions de textes anciens. Les laïques désireux d'éclairer leur piété par la fréquentation des Pères de l'Eglise, des grands mystiques médiévaux ou des ascètes plus récents, ne disposent que très rarement de textes accessibles ou suffisamment appropriés. Le *Lessianum* tâchera, pour sa part, de remédier à cette pénurie.

Une deuxième Section, *Théologique*, comprendra des travaux de Théologie dogmatique et morale, et de Droit canonique. Ils paraîtront le plus souvent sous la forme de *Cahiers théologiques* de volume variable. Deux Revues, déjà existantes, sont désormais annexées à cette Section, la *Nouvelle Revue théologique* et les *Periodica de re canonica et morali*.

Une troisième Section, *Philosophique*, comprendra des séries d'études originales et des collections de textes à l'usage des cours de Philosophie.

* * *

TABLES

1o TABLE DES SOMMAIRES

JANVIER — I Le maréchal Foch au Canada (*L'abbé Elie-J. Auclair*), p. 5.— II Le Canada français: La littérature (*Le chanoine Emile Chartier*), p. 25. — III Le beau musical (*Le Frère Martinus des E. C.*), p. 40. — IV L'abbé Dumoulin, missionnaire à la Rivière-Rouge (*Le juge Prud'homme*), p. 52. — V A travers les faits et les oeuvres (*Le sénateur Thomas Chapais*), p. 61. — VI Notes bibliographiques (***), p. 77.

FÉVRIER-MARS — I Revue de l'année 1921 : du point de vue canadien (*L'abbé Elie-J. Auclair*), p. 81. — II Le Canada français: Les moeurs (*Le chanoine Emile Chartier*), p. 100. — III L'Amérique du nord (*Le Père Tamisier, s. j.*), p. 114. — IV Les lettres de Corinne (*Corinne Rochelleau*), p. 126. — V A travers les faits et les oeuvres (*Le sénateur Thomas Chapais*), p. 137. — VI Notes bibliographiques (***), p. 153.

AVRIL — Les seules vies qui comptent: Conférences de M. l'abbé Delattre (*L'abbé Elie-J. Auclair*), p. 161. — II Le Canada français: Les moeurs (*Le chanoine Emile Chartier*), p. 177. — III Un créateur du patriotisme français: Etude du prof. Dombrowski sur Michelet (*Testis*), p. 193. — IV Pétales d'un passé radieux (*Jean de France*), p. 199. — V L'Eclosion (Nouvelle) (*Andrée Jarret*), p. 212. — VI A travers les faits et les oeuvres (*Le sénateur Thomas Chapais*), p. 222.—VII Notes bibliographiques (***), p. 237.

MAI — I La France mère des saints (*L'abbé Gustave Delattre*), p. 241. — II A travers la Californie (*L'abbé Delphis Nepveu*), p. 264. — III Joseph-Charles Franchère (I) (*L'avocat Joseph Beaulieu*), p. 274. — IV La paroisse canadienne, jugée par un évêque de France (*L'abbé Elie-J. Auclair*), p. 283. — V A travers les faits et les oeuvres (*Le sénateur Thomas Chapais*), p. 294. — VI Notes bibliographiques (*E.-J. A.* et ***), p. 310.

JUIN-JUILLET — I " L'habitant ": Analyse du discours Taschereau (*L'abbé Elie-J. Auclair*), p. 321. — II La cloche de Louisbourg (*Le chanoine Emile Chartier*), p. 335. — III L'Amérique du nord (*Le Père Tamisier, s. j.*), p. 355. — IV Les dessous de l'histoire: Callières, gouverneur du Canada (*Régis Roy*), p. 369. — V A travers les faits et les oeuvres (*Le sénateur Thomas Chapais*), p. 383. — VI Notes bibliographiques (***), p. 399.

AOÛT-SEPTEMBRE — I Les origines des Soeurs de Sainte-Anne (*L'abbé Elie-J. Auclair*), p. 401. — II Pasteur et la bactériologie (*Le docteur*

Arthur Bernier), p. 418. — III Joseph-Charles Franchère (*L'avocat Joseph Beaulieu*), p. 429. — IV Une polémique à propos d'éducation (*L'abbé Ivanhoé Caron*), p. 441. — V Le beau dans la composition musicale (*Le Frère Martinus des E. C.*), p. 454. — VI A travers les faits et les oeuvres (*Le sénateur Thomas Chapais*), p. 463.— VII Notes bibliographiques (***), p. 479.

OCTOBRE — I Le Père Querbes et Mgr Bourget (*L'abbé Elie-J. Auclair*), p. 481. — II D'Iberville et la Nouvelle-Angleterre (*Le sénateur L.-O. David*), p. 491. — III L'intelligence des aliénés (*Le docteur Omer Noël*), p. 497. — IV Une polémique à propos d'éducation (*L'abbé Ivanhoé Caron*), p. 508. — V Le beau dans la composition musicale (*Le Frère Martinus des E. C.*), p. 522. — VI A travers les faits et les oeuvres (*Le sénateur Thomas Chapais*), p. 543. — VII Notes bibliographiques (***), p. 559.

NOVEMBRE — I Conférence interuniversitaire de Winnipeg (*Le docteur Joseph Nolin*), p. 561. — II Une polémique à propos d'éducation (*L'abbé Ivanhoé Caron*), p. 571. — III Le beau littéraire (*Le Frère Martinus des E. C.*), p. 605. — IV A travers les faits et les oeuvres (*Le sénateur Thomas Chapais*), p. 624.

DÉCEMBRE — I Suspension de la *Revue canadienne* (*La rédaction et l'administration*), p. 641.—II Une polémique à propos d'éducation (*L'abbé Ivanhoé Caron*), p. 642. — III Le beau littéraire (*Le Frère Martinus des E. C.*), p. 679. — IV A travers les faits et les oeuvres (*Le sénateur Thomas Chapais*), p. 728. — V Notes bibliographiques (***), p. 744. — VI Tables (***), p. 759.

2o TABLE DES CHRONIQUES

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES (*Thomas Chapais*)

JANVIER — La question d'Irlande. — Changement à vue. — Un accord inespéré. — Le traité anglo-irlandais. — Sensation profonde. — Une analyse sommaire. — L'autonomie complète. — La question de l'Ulster.— La ratification. — Session spéciale du parlement britannique. — Immense majorité favorable aux communes et à la chambre des lords. — En Irlande. — Une malheureuse scission. — Attitude hostile de de Valera. — Au *Dail Eireann*. — Débat public. — M. Griffith propose et M. de Valera combat le traité. — Le discours de ce dernier. — Aveuglement funeste. — Faussetés historiques. — L'attitude de Parnell en 1886. — Le sort du traité. — Encourageants symptômes. — La conférence de Washington. — Vues divergentes. — La question des réparations allemandes. — MM. Briand et Lloyd George. — Succès parlementaires de M. Briand. — Au Canada . . . . . p. 61

FÉVRIER-MARS — La conférence de Washington. — Le terme de ses travaux. — Traités, résolutions et déclarations. — Quelques heureux résultats. — La position de la France. — Impression regrettable. — Une attitude bien naturelle. — Le départ de M. Briand. — Il était inévitable. — Mécontentement au parlement français. — La conférence de Cannes. — Les pourparlers franco-anglais. — Mauvais symptômes à Paris. — M. Briand revient pour conjurer l'orage. — Sa démission à la tribune. — Le cabinet Poincaré. — La mentalité réelle du nouveau premier ministre. — Nouvelles négociations anglo-françaises. — Heureuse entente à Boulogne. — Au parlement anglais. — La session. — Le discours du trône. — La question irlandaise. — Crises et fluctuations. — M. de Valera irréconciliable. — Le compromis de Dublin. — Mort de Benoît XV. — Election de Pie XI. — Acclamations universelles. — Le prestige de l'Eglise . . . . . p. 137

AVRIL — La situation politique en Angleterre. — La coalition menacée. — Une succession de cabinets mixtes depuis 1915. — La position singulière de M. Lloyd George. — Un chef radical à la tête d'une majorité conservatrice. — Un mouvement de mutinerie. — La loyauté des chefs unionistes. — Un discours de M. Balfour. — On attend un vote de confiance. — La crise anglaise et la France. — Les affaires d'Irlande. — Menaces de guerre civile. — De Valera fomente la discorde. — Un crime national. — L'entrevue de Boulogne. — L'accord anglo-français. — Entente nécessaire. — Notre session fédérale. — Le discours du trône. — Chef d'opposition. — Le débat sur l'adresse. — La session de Québec. — A propos du suffrage féminin. . . . . p. 222

MAI — En Angleterre. — Difficultés ministérielles. — La rentrée de M. Lloyd George. — Un discours important. — Victoires parlementaires. — Le ministère consolidé. — L'opinion française et M. Lloyd George. — Un article du *Temps*. — Affaires d'Irlande. — Situation critique. — Une nouvelle conférence irlandaise. — Heureuse entente. — Désappointement ultérieur. — Recrudescence de discorde. — Un appel des évêques d'Irlande. — En France. — Le cabinet Poincaré. — Un vote de confiance. — La conférence de Gênes. — Une série d'incidents fâcheux. — Un traité subreptice. — Entente menaçante de la Russie et de l'Allemagne. — Un discours de M. Poincaré. — Situation inquiétante. — La parole du pape. — Au Canada . . . . . p. 294

JUIN-JUILLET — La conférence de Gênes. — L'imbroglio. — L'attitude de la Russie. — M. Barthou à Paris. — Le gouvernement soviétique et la propriété privée. — Une pierre d'achoppement. — Avortement de la conférence. — On essaiera de se reprendre à la Haye. — MM. Lloyd George et Barthou. — Le programme de la réunion de la Haye. — M. Poincaré et le parlement français. — Débats violents. — Vote de confiance. — En Angleterre. — Un échec ministériel. — Retour de M.

Lloyd George. — Son exposé à la chambre des communes. — Forte majorité. — Un autre débat. — Majorité diminuée. — La question irlandaise. — Un écheveau embrouillé. — Coup d'oeil rétrospectif. — Le choc des factions. — Situation périlleuse. — Le compromis Griffith-Valera. — Ses dangers. — Pourparlers à Londres. — Politique expectante. — La constitution de l'Etat libre. — Les élections d'Irlande. — Défaite de de Valera. — Un crime. — Au Canada . . . . p. 383

AOÛT-SEPTEMBRE — La situation européenne. — Elle est peu encourageante. — La conférence de la Haye. — Obstination russe. — Echec des pourparlers. — La conférence de Londres. — L'Allemagne demande un moratorium. — La commission des réparations. — Une note du gouvernement anglais. — Les dettes inter-alliées. — Débat aux Communes. — Réunion de la nouvelle conférence. — MM. Poincaré et Lloyd George. — Les points de vue anglais et français. — Echec de la conférence de Londres. — Situation tendue. — Nouvelles propositions. — La commission des réparations trouve une solution temporaire. — Nécessité de l'entente. — Les titres de la France. — La malheureuse Irlande. — Au Canada . . . . . p. 463

OCTOBRE — L'assemblée de la Ligue des nations. — Président et vice-présidents. — Questions à débattre. — Nos délégués. — La note britannique relative aux dettes de guerre. — La réponse de M. Poincaré. — La question des réparations. — La crise orientale. — Coup d'oeil rétrospectif. — Le traité de Sèvres. — Hostilités gréco-turques. — Kemal pacha. — Son offensive foudroyante. — Effondrement des Grecs. — Situation périlleuse. — Constantinople et les Dardanelles. — Attitude menaçante de M. Lloyd George. — Efforts pacifiques de M. Poincaré. — Le point de vue français prévaut. — L'accord de Paris. — Une conférence prochaine. — La crise orientale et le Canada. — Le traité de Sèvres et notre parlement. — En Irlande . . . . . p. 543

NOVEMBRE — Evénements importants. — Les réparations. — M. Barthou, membre de la Commission. — Son projet. — Qu'est-ce qui est possible? — La crise orientale. — La conférence de Moudania. — Menace de rupture. — Signature de la convention d'armistice. — Un article des *Etudes*. — En Angleterre. — La chute de Lloyd George. — Symptômes précurseurs. — Hostilité de la presse. — L'appel aux Dominions. — Une levée de boucliers. — M. Chamberlain à Birmingham. — M. Lloyd George à Manchester. — Un caucus conservateur. — Décision en faveur de la rupture. — Démission de M. Lloyd George. — M. Bonar Law, premier ministre. — Un cabinet conservateur. — Hommes nouveaux. — Des élections pour la mi-novembre. — Les programmes. — Incertitude angoissante. — La discorde en Irlande. — Notre législature . . p. 624

DÉCEMBRE — Les élections anglaises. — Les partis en présence. — Pronostics décevants. — Les résultats. — Victoire conservatrice.— Succès des travaillistes. — Défaite de M. Lloyd George. — Quelques vaincus. — Les femmes élues. — Appréciations. — Le discours du trône. — Le chef des travaillistes. — Un débat mouvementé. — Le discours de M. Bonar Law. — Les affaires d'Irlande. — Le bill de ratification adopté. — L'Etat libre. — En France. — Discours de M. Poincaré. — Vote de confiance. — Un appel à l'union. — L'aventure italienne. — Le *Fascisme*. — Le cabinet Mussolini. — A Lausanne. — Nouveau cabinet allemand. — Aux Etats-Unis. — Elections générales. — Echec républicain. — Paroles d'adieu . . . . . p. 728

3o TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

PAGES

A Jésus par Marie, par le Bienheureux G. de Montfort 745
Ame de saint Augustin, par le Père Guilloux 79
Apocalypse (Prédictions de l'), par dal Medico 754
Archiviste de Québec (1er rapport de l'), 1920-21, par P.-G. Roy . . 154
Autour du métier, par l'abbé E. Dubois 312

Cardenio, par L. Bertrand 748
Charles de Foucauld, par R. Bazin 156
Choix d'une fiancée, par l'abbé A. Rouzic 315
Cisterciens en France, par l'abbé E. Maire 314
Clotilde, par L. Béranger 160
Comment j'ai tué mon enfant, par Pierre l'Ermite 78
Conférences spirituelles, par Mgr Chapon 746
Congrégations de la Ste-Vierge (Manuel des) 745
Connaissance mystique de Dieu, par Don Louismet 400
Conquête des hommes, par le Père Vuillermet 754
Contenu de la morale, par l'abbé A. Rouzic 158
Contre le flot, par M. Michelet 314
Coups d'ailes, par Jean Bruchési 156

Debrabant (Abbé J.-Bte), par Mgr Laveille 744
Deshayes (Père Gabriel), par chan. Crosnier 751
Deux Soeurs — Coeur et métier, par P. Bourget 750
Duc d'Aumale, par Vallery-Radot 318
Duc de Bourgogne, par Mgr Cagnac 239

Eclairons la route, par C.-J. Magnan 399
Education (Famille, Eglise, Etat dans l'), par chan. Duballet . . . 752
Eglise (Histoire de l') dans l'Ouest canadien, t. I, par le Père Morice 311
Enfant, que feras-tu plus tard? par l'abbé Cocart 316
Epouses (Futures), par abbé Chs Grimaud 747

PAGES

Epreuve de la Pologne, par M. Pernot 159
Etudes et appréciations, t. III, par Mgr Pâquet 310

Faiseurs de ruines, par Donal et Nessi 755
Famille (La) et ses lois, par A. Mascarel 315
Fantôme de la rue Michel-Ange, par H. Bordeaux 560
Femmes (Tentations et tâches de), par Mgr Tissier 237
Fête arabe, par J. et J. Tharaud 753
Fort de Chambly, par B. Sulte 313

Histoire du Canada, t. I-IV, par Th. Chapais 153
Histoire et histoires dans la Bible, par Mgr Landrieux 78

Institution divine de l'Eglise, par l'abbé E. Duplessy 559

Jacotte et son cousin, par ? 751
Jongleur (le), par Lesauge 750
Joseph de Maistre et l'Eglise gréco-russe, par le Père Jugie . . . 751

Laperrine (le général), par Germain et Faye 753
Lenoir (le Père) ou le Preneur d'âmes, par ? 319

Maison morte, par H. Bordeaux 238
Manifestations diaboliques contemporaines, par de Rougé 317
Marie de Saint-Maurice (Vie de Mère) 744
Marie-Eustelle Harpain (Vie et vertus de), par chan. Poivert . . 559
Messe (La), par Mgr Boudinhon 237
Ministère paroissial (Memento pratique du), par chan. Buvée . . . 755
Mitsi, par Delly 748
Museum Lessianum 757

Noms géographiques dans Québec, par la Commission 155

O femmes! ce que vous pourriez être, par G. Joannes 746
Office de la Ste-Vierge (Explication du petit), par le Père Chs. Willi 746

Paroles d'encouragement, par l'abbé F. Million 745
Petites choses de notre histoire, t. III-IV, par P.-G. Roy 399
Pourquoi je crois en Dieu, par Dupin 316
Problème catholique de l'union des Eglises, par l'abbé J. Calvet . . 79
Problème industriel au Canada français, par l'*A. C. J. C.* 479

Renouveau paroissial et national en France (1914-20), par l'abbé Delabroye 479
Reverdie (la), par J. Mauclère 756
Russie (La) des Tsars, t. I, par M. Paléologue 319

Sainte Catherine de Sienne, par l'abbé J. Leclercq 757
Saint Paul, par le Père Prat 400

PAGES

Sainte Térèse, par l'abbé Cl. Peyroux 748
Saints (les), collection par H. Joly 749
Sociétés de pensée et démocratie, par A. Cochin 157
Somme théologique (Enseignement de la), par l'abbé C. Legrand . 158
Souvenirs de la Pcsse de Metternich, par M. Dunan 749
Souvenirs littéraires, par F. Duquesnel. 240
Sur la glèbe, par J. de Pesquidoux 320

Troisième bureau du G. Q. G. (Au), par le com. Laure 77

Vers la grande guerre, par Hoijer 754
Vertu de tempérance, par le Père Janvier 78
Vie divinisée, par le chan. T. de Poncheville 314
Vie spirituelle (Secrets de la), par le Père Guilloré 756

4o TABLE GENERALE PAR ORDRE ALPHABETIQUE

Amérique du nord (L') : Que faut-il en penser ? (*R. Père Tamisier, s. j.*) 114, 355
A travers la Californie : Notes de voyage (*Abbé J.-D. Nepveu*) . . 264

Beau musical (Le) (*Frère Martinus*) 40
Beau (Le) dans la composition musicale (*Frère Martinus*) . . 452, 522
Beau (Le) littéraire en général — Le beau dans la composition littéraire (*Frère Martinus*) 605, 679

Callières, gouverneur du Canada (*Régis Roy*) 369
Canada français (Le) : La littérature (*Chanoine Emile Chartier*) . 25
Canada français (Le) : Les moeurs (*Chanoine Emile Chartier*) 100, 177
Cloche (La) de Louisbourg (*Chanoine Emile Chartier*) 335
Conférence interuniversitaire de Winnipeg (*Dr Joseph Nolin*) . . 561
Créateur (Un) du patriotisme français (*Testis*) 193

D'Iberville et la conquête de la Nouvelle-Angleterre (*Hon. L.-O. David*) 491
Dumoulin (L'abbé Joseph-Sévère-Nicolas), missionnaire à la Rivière-Rouge (1818-1823) (*Hon. Juge Prudhomme*) 52

Eclosion (L') (*Andrée Jarret*) 212

France (La) Mère des Saints. — Conférence d'adieu au Monument National, à Montréal, le 17 avril 1922 (*Abbé Gustave Delattre*) 241
Franchère (Joseph-Charles) : Sa vie et son oeuvre (*Avocat Joseph Beaulieu*) 274, 429

Habitant (L'). — Analyse d'un discours de l'honorable L.-A. Taschereau, prononcé à Toronto, le 27 avril 1922 (*L'abbé Elie-J. Auclair*) 321

PAGES

Intelligence (L') des aliénés (*Docteur Omer Noël*) 497

Lettres (Les) de Corinne (*Corinne Rocheleau*) 126

Maréchal (Le) Foch au Canada (*L'abbé Elie-J. Auclair*) 5

Paroisse (La) canadienne jugée par un évêque de France (*L'abbé Elie-J. Auclair*) 281

Pasteur et la bactériologie (*Dr Arthur Bernier*) 418

Pétales du passé radieux : L'école des Soeurs (*Jean de France*) . . 199

Polémique (Une) à propos d'éducation en 1820 (*L'abbé Ivanhoë Caron*) 441, 508, 571, 642

Querbes (Le Père) et Mgr Bourget : Les origines des Clercs de Saint-Viateur au Canada (*L'abbé Elie-J. Auclair*) 481

Revue de l'Année catholique 1921 : du point de vue Canadien (*L'abbé Elie-J. Auclair*) 81

Soeurs de Sainte-Anne (Les origines des) : Premier chapitre d'une histoire de cinquante ans (*L'abbé Elie-J. Auclair*) 401

Vies (Les seules) qui comptent (*L'abbé Elie-J. Auclair*) 161

VALEURS,
RÉDUCTIONS,
QUALITÉ

VALEURS — Mot radieux, mot heureux, mot apaisant, mot réconfortant, tu environnes, comme d'habitude, tous nos rayons.

RÉDUCTIONS — Mot le plus important, le plus vaste de toutes les expressions commerciales, mot qui fait vibrer à vos oreilles l'écho des économies réelles, tu vétiras entièrement notre établissement pendant ce mois.

QUALITÉ — Mot synonyme de satisfaction avec chaque achat, tu es chez toi ici, tu personnifies chaque article en vente.

VALEURS, RÉDUCTIONS et QUALITÉ, vous ferez une vraie fête de chacune de nos ventes pendant ce mois, fête qui émerveillera quiconque y participera. C'est un plaisir indicible, une joie ineffable d'entendre résonner ces mots de VALEURS, RÉDUCTIONS et QUALITÉ, quand ils sonnent vrai.

Le magasin qui a une âme.

L.-N. MESSIER

839-851, EST, AVE. MONT-ROYAL, coin Fabre

Tél. : Saint-Louis 8624

DESMARAIS & ROBITAILLE Limitée

Importateurs et fabricants

d'Ornements et Bronzes d'Eglises, Statues, Articles Religieux, Etc.

Nous avons maintenant notre " Huile huit jours Nice " pour lampes de sanctuaire.

31 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL

Morency Frères Ltée

346 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

. . . ENCADREURS, DOREURS. . . .

Moulures, Cadres, Gravures, Peintures à l'huile, Consoles, Miroirs, Etc.

FOURRURES

Les fourrures " **DESJARDINS** " sont les plus belles, les meilleures et les moins chères. Aussi jouissent-elles d'une renommée sans égale auprès de la clientèle canadienne.

Grand choix de manteau en mouton de Perse, Hudson Seal, Rat musqué, etc.; tours de cou, pèlerines et manchons en Vison, Renard, Seal, Marthe, Mouton de Perse, etc.

Merveilleux assortiments de pardessus en Chat Sauvage, Castor piqué, Wallaby, Wombat, Chèvre grise ou noire, et de pardessus en drap doublés et garnis seulement de fourrures.

Aussi casques, gants, mitaines et robes de voiture.

PRIX MODERES. Une visite est respectueusement sollicitée.

Chevs Desjardins & Cie Limitée

130, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

VOUS AVEZ SOIF ?

Frontenac

I. P. ALE

LA BONNE BIERE D'AUTREFOIS

AP
21
R34
v.80

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY